

**LE LIBRE EXAMEN**  
**ET LA PRESSE.**



---

Toul. — Imp. de A. Bastien,

23027

4428

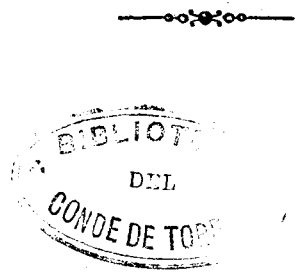
# LE LIBRE EXAMEN ET LA PRESSE

CE N'EST PAS LE PROGRÈS ;

C'EST LA REVOLUTION CERTAINE, PARTOUT ET TOUJOURS.

**Par Emmanuel PERROT,**

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, OFFICIER D'ACADÉMIE ETC.



**PARIS**  
**CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR,**  
Rue de Tournon, n° 29.  
1869.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

5300 S. UNIVERSITY AVENUE

CHICAGO, ILL. 60637

AUX CHÈRES ÂMES QUE J'AI PERDUES,

*A ma pieuse Mère*

BARBE PERROT, née SCHENCK (de Sélestad)

ET

*A mes deux sœurs Apolline et Thérèse!*

**A vous surtout,**

*Chère et dévouée Thérèse,*

**Qui** avez tant fait pour l'impression de ce livre, et qui  
ne deviez pas la voir achevée!

EMMANUEL PERROT.





# LETTRE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE

AU DOCTEUR EMMANUEL PERROT

---

**Dilecto Filio Emmanueli PERROT, Doctori physico et  
Professori emerito ac Inspectori Universitatis**

PIUS P. P. IX

Dilecte Fili, Salutem et apostolicam Benedictionem. Operis tui propositum adeo convenit cum reprobatione, qua pluries, et potissimum in errorum Syllabo edito mense decembri anni 1864, confiximus prædicatam libertatem amplectendi quamvis religionem quam quisque rationis lumine ductus veram existimet, et jactatam utilitatem vulgandi pro lubitu typorum ope quaslibet opiniones; ut licet, Nostris impediti curis, hactenus legere nequiverimus oblatum a te volumen, illud tamen habuerimus acceptissimum. Ipsum enim libri lemma, quo asseritur **LE LIBRE EXAMEN ET LA PRESSE, CE N'EST PAS LE PROGRÈS; C'EST LA RÉVOLUTION CERTAINE, PARTOUT ET TOUJOURS**, ita totius lucubrationis indolem et scopum designat, ut merito laudes auctori conciliet qui veritus non est adversam opinionem, mordicus hodie propugnatam a multis, totis oppugnare viribus. Gratulamur itaque tibi ac de oblato opere gratum profitemur animum; Nostræque paternæ benevolentia testem apostolicam benedictionem tibi peramanter imperimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die 10 novembris 1869, pontificatus Nostri anno XXIV<sup>o</sup>.

PIUS P. P. IX.



## TRADUCTION DE LA LETTRE DU SAINT-PÈRE.

---

**A Notre cher Fils Emmanuel PERROT, Docteur en médecine, ancien Professeur et Inspecteur de l'Université.**

PIUS P. P. IX

Cher Fils, Salut et Bénédiction apostolique. Le sujet de l'ouvrage que vous Nous avez adressé s'accorde si bien avec la réprobation dont, à plusieurs reprises et notamment dans le *Syllabus* du mois de décembre 1864, Nous avons frappé la liberté réclamée pour tout homme de se choisir lui-même, en se guidant à la lumière de la seule raison, la religion, n'importe laquelle, qui lui semble la vraie, et le droit, tant préconisé et attribué à chacun, de propager, au moyen de la presse, toutes espèces d'opinions, qu'empêché jusqu'ici par Nos occupations d'entreprendre la lecture de votre livre, Nous ne voulons pas tarder, cependant, de vous mander la vive satisfaction avec laquelle Nous en avons agréé l'hommage. Le jugement exprimé par le titre, affirmant que **LE LIBRE EXAMEN ET LA PRESSE, CE N'EST PAS LE PROGRÈS, MAIS LA RÉVOLUTION CERTAINE, PARTOUT ET TOUJOURS**, ce jugement indique assez et l'esprit de l'ouvrage et le but qu'il se propose, pour que Nous devions des éloges à l'auteur, qui n'a pas craint d'employer toutes ses forces à combattre l'opinion contraire, aujourd'hui soutenue avec acharnement par un si grand nombre de personnes. C'est pourquoi Nous vous adressons Nos félicitations ; Nous vous remercions de Nous avoir offert ce volume, et, en témoignage de Notre bienveillance paternelle, Nous vous donnons, avec affection, Notre bénédiction apostolique.

Donné à Rome près Saint Pierre, le 10 novembre 1869, et de Notre Pontificat l'année XXIV<sup>e</sup>.

PIUS P. P. IX. •



# AVANT - PROPOS .

---

« Quand on n'a pas le pouvoir de conjurer les événements, qu'y a-t-il de plus sage à faire que d'en décliner hautement la solidarité par une protestation formelle ? »

Em. de Girardin.

Le monde chrétien, on ne peut le méconnaître à moins de fermer les yeux, traverse, en ce moment, une des époques les plus critiques dont il soit fait mention dans l'histoire : jamais les chefs des peuples et les moralistes n'eurent à se préoccuper d'une situation plus difficile ; jamais l'avenir ne se montra sous des couleurs plus sombres et plus menaçantes, et jamais les menaces ne s'adressèrent à des intérêts plus nombreux et plus grands. Toutes les grandes institutions, tous les grands intérêts, les gouvernements, la famille, la propriété, la religion, la morale, l'éducation, la société, toute la société, les États dans leur base et toute la civilisation sont en butte, non plus seulement à des inimitiés sournoises et à des coups fourrés, mais à des attaques ouvertes, incessantes, à des assauts acharnés et, ce n'est pas trop dire, à une guerre à mort, de la part de l'esprit révolutionnaire, anti-social et anti-chrétien.

Cette situation, si manifeste et si grave, et qui empire chaque jour, n'est cependant pas également sentie ni appréciée de tout le monde, non pas même de tous

ceux qu'elle intéresse le plus, qui sont le plus menacés. Il est des personnes, de paisibles et molles natures, nées pour subir, consentir et applaudir, peu soucieuses de se laisser troubler dans leur quiétude, et peu capables peut-être de se fort émouvoir de rien, qui, soit qu'elles n'aperçoivent point cette situation, ou qu'elles ne veuillent point l'apercevoir, ne s'en inquiètent guère, et suivent le cours du torrent précipité vers l'abîme, satisfaites et tranquilles, pourvu que la barque ne manque pas sous leurs pieds tandis qu'elle les porte encore. Il en est d'autres qui en sont frappées, qui s'en inquiètent, en gémissent et quelquefois même nous donnent des alarmes vives et de graves avertissements : mais ou elles s'endorment dans l'espoir que quelque événement imprévu les viendra tirer de péril sans qu'elles s'en mêlent, ou, n'y voyant pas de remède, elles n'en cherchent point, ou bien, tout en cherchant un remède, elles n'en trouvent point, parce qu'elles ignorent la vraie nature du mal, qu'elles ne savent point ou ne veulent point remonter à la source et tenir compte de la cause. Il en est enfin qui voient le mal, qui en apprécient la gravité, en prévoient les conséquences et osent les signaler, et qui, non contentes de mettre le doigt sur la plaie, en ont sondé la profondeur, découvert les ramifications, et l'ont hardiment poursuivie dans son progrès, sa marche, jusqu'à son point de départ. S'il m'est permis de le dire, je suis de ces dernières.

Oui, j'en ai la certitude, la société européenne, et avec elle l'humanité enveloppée dans les destinées de cette société, bien loin d'être en voie de perfectionnement et de réelle prospérité, comme le lui crient

les charlatans et que le croient les aveugles et les ingénus, la société européenne est malade, je l'affirme très-malade; elle est envahie par la maladie, elle est tout entière dévorée par le mal.

Je l'ai étudié, ce mal, et je crois le connaître bien. J'en ai recherché l'étiologie, décrit les principaux symptômes, porté le diagnostic et le pronostic, et, conformément à l'usage en bonne médecine, j'en ai proposé finalement la curation et le régime. C'est le sujet et l'objet de ce livre.

J'ai dit que parmi les observateurs alarmés, médecins ou non, qui, comme moi, sont convaincus de l'état morbide de la société moderne et de son avenir grandement menacé, la plupart font fausse route dans ce qui concerne le traitement et le régime. Et en effet les uns, allant droit aux moyens extrêmes, conseillent la force, la violence, et veulent que, sans ménagement, le malade soit saisi, traité, guéri malgré lui. D'autres, au contraire, flattant le malade et le rassurant sur ses caprices et ses imprudents écarts, l'entretiennent de ses goûts, de ses droits, de devoir aussi peut-être, et veulent qu'il juge seul de son état et de ce qui lui convient, et qu'enfin, sans aucun secours étranger, ni d'en haut ni d'en bas, il se connaisse, il se traite et se guérisse lui-même. Mais, ô vous qui comptez sur la force sans le droit, et vous qui voulez les droits et les devoirs sans la sanction des devoirs et des droits, vous serez également déçus dans votre attente; vous échouerez dans tous vos essais; vous succomberez sous les conséquences fatales de vos mépris ou de votre oubli; vos espérances folles et vos incroyables imprévoyances vous préparent, et à nous avec vous, des mé-

comptes et des ruines comme il ne s'en vit jamais !

Il y a cinq ans que ma consultation est écrite, écrite pour moi seul et pour un ou deux amis qui avec moi s'intéressent au malade. Cependant plusieurs honorables confrères l'ont vue, presque aussitôt faite, quelques-uns l'ont lue et se sont bornés, poliment, je crois, à hausser les épaules. Un ou deux seulement l'ont approuvée, avec réserves — un grand effort de la part de confrères ! — J'ai longtemps hésité à l'offrir au patient lui-même, sachant d'avance qu'il lui sera fait accueil ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux avis et conseils qui n'ont été ni désirés, ni demandés, ni surtout chèrement payés. A quoi bon, me disais-je, laissant de côté le langage figuré, à quoi bon parler sans être interrogé ? Que j'ouvre la bouche ou me taise, il n'en sera ni plus ni moins, sinon que je passerai, si je parle, pour un indiscret, un importun, un ressasseur ou un songe-creux. Je vais heurter toutes les idées devenues dominantes, et en produire ou en reproduire d'autres décriées, discréditées, maudites même, et presque partout au moins réputées surannées. Les doctrines, les sentiments, les préjugés que je combats sont partagés par des hommes considérables et par des personnes que je vénère et que j'aime : pourquoi, sans nécessité, peut-être sans utilité, m'exposer à blesser des amis, à perdre leur bienveillance, à déchoir dans leur estime, à me les rendre contraires ? Car enfin, dans l'état présent des esprits, si différent de celui que je préconise, puis-je espérer raisonnablement de convertir personne ? La société est lancée sur une pente où rien ne l'arrêtera plus qu'une catastrophe générale : bien fou celui qui se flatterait de la lui faire remonter !

Ces considérations et d'autres du même genre m'ont arrêté pendant quatre ans ; elles m'arrêteraient encore, si, dans un moment de faiblesse ou d'illusion passagère, je ne m'étais engagé par une promesse et la parole donnée.

Je publie donc ; mais en publiant, j'en fais ici la déclaration solennelle, j'agis encore aujourd'hui sans aucune illusion ni sur le succès probable, ni sur l'accueil réservé. Je sais sur quelle arche sainte j'ai osé porter la main, et que l'innocuité de mon audace empêchera seule la terre de s'entr'ouvrir sous mes pas. S'attaquer à la presse, au droit d'examen, à la révolution, au progrès moderne, à la démocratie et contre qui ? Contre les Guizot, les Michelet, les Cousin, les Montalembert, les Chateaubriand ! Il y a là de quoi se faire mettre au ban de l'espèce humaine. Il n'y a pas seulement de la témérité, il y a presque du ridicule à s'aventurer ainsi. Je ne m'y attends que trop : ce livre, s'il trouve quelques lecteurs, n'obtiendra les sympathies que d'un très-petit nombre. Il n'entraînera personne dans la voie délaissée.

Mais qu'importe, après tout ! Qu'ai-je fait ? J'ai dit, et non le premier, j'ai dit des fautes, des erreurs, des écueils, des dangers terribles et certains ; j'ai tâché de remonter à la source de cette anarchie de la pensée occupée à rêver des néants, et de cet esprit de subversion insurgé contre l'ordre et contre Dieu, que l'observation et l'expérience signalent, l'une comme la maladie, l'autre comme la menace incessante et prochaine de notre temps. J'ai défendu des principes longtemps considérés comme le fondement de l'ordre social. Je n'ai mis en cause ni les personnes ni les in-

stitutions ni les lois. Dans ce que j'ai dit de la Réformation protestante, il n'entre aucun esprit de dénigrement ni de haine, rien absolument de personnel. Si le protestantisme était encore chrétien, je ne me serais pas avisé d'en dire un seul mot. Mais étant aujourd'hui visiblement anti-chrétien, anti-religieux et anti-social conséquemment à ce point, qu'il ne saurait plus guère le devenir davantage, il ne peut pas se plaindre, si, avec un de ses anciens pasteurs les plus éminents <sup>1</sup>, j'ai donné quelques avis aux honnêtes gens, chrétiens de cœur et d'intention, qui, sans le connaître, sans se douter de toutes les négations qu'il renferme, ni savoir où il en est et où il conduit, vivent encore innocemment et pieusement dans son sein.

Ce n'est ni à la division, ni à la démolition, c'est à la reconstitution et à l'union que j'aspire et que tendent mes efforts. Je ne suis partisan de la violence et des excès de pouvoir d'aucune sorte, d'aucune part, de n'importe d'où ils viennent, où et pourquoi ils se produisent. En écrivant ces lignes, je ne me suis nullement préoccupé des individus qui commandent, ni de leurs personnes ni de leurs intérêts. Pourquoi l'eussé-je fait? A l'exception du Pontife-Roi, chef de l'Église, dont la majesté et la dignité sont toujours parfaites, jusques dans les revers et le malheur, et la sagesse toujours admirable, au milieu du vertige général, ils ne semblent eux-mêmes occupés, la plupart, qu'à compromettre, déconsidérer, ruiner leur propre cause.

La défense du droit d'examen, comme celle de la liberté en général, ne manque pas de bonnes raisons,

1. Le Baron de Starck.



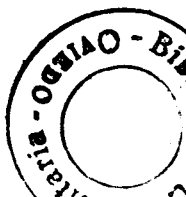
et le droit d'autorité n'est pas sans quelque faiblesse, sans quelques infirmités : je ne l'ignore point.

J'aime la science ; j'y ai voué ma vie tant que j'ai pu, et je n'ai cessé de lui rendre un culte, je puis le dire, aussi respectueux que désintéressé : mais, en la cultivant et l'honorant, je me suis convaincu que non seulement l'ignorance est, chez la plupart des hommes, un moindre mal que la demi, la fausse science, mais qu'elle est préférable et plus estimable que la science réelle, incontestable, dès que celle-ci n'a pas le plus grand respect pour les intérêts sociaux et leur sauvegarde auguste, la morale et la religion. Ainsi que la fortune, la science n'est bonne que dans les mains de l'honnêteté.

En critiquant l'instruction populaire, telle qu'elle se dispense, ma pensée fut, non pas certes de déprécier le savoir, mais de combattre cette opinion aussi fausse que dangereuse qui tend à prévaloir, qu'il suffirait d'un peu ou d'un peu plus d'instruction, pour que l'homme pût se passer et de gouvernement, et de lois, et de foi religieuse.

Sans haine enfin, sans préjugés, sans préoccupation d'aucune sorte, j'ai débattu quelques points d'histoire et de philosophie sociale avec la plus parfaite indépendance des hommes et des choses, uniquement guidé par le simple amour du bien commun, de l'ordre et de la paix.

J'admire la résignation, la foi vivace et la sérénité de M. Guizot et de quelques autres hommes éminents à illusions généreuses après tant de tristes mécomptes, et cette jeunesse d'âme qui soutient leur courage au milieu de l'entraînement général hors des voies du bon



sens et de la vraie liberté ; il ne m'est pas donné de partager leurs nobles espérances. Je sais sans doute que l'humanité ne saurait périr ni subsister non plus longtemps dans le désordre matériel et l'anarchie des idées. Non, si ce n'est à son heure, l'humanité ne périra point : mais les nations, elles, périssent, et l'humanité elle-même, sans périr précisément, peut s'égarer et reculer dans ses voies, dans les voies que lui a tracées la Providence. La civilisation, déjà une fois et plus d'une fois peut-être, a péri étouffée sous la barbarie ; encore une fois elle court le risque d'avoir un sort pareil.

Sur ce que je vois et prévois, comme tant d'autres sans doute, j'aurais pu gémir en silence, me résigner et me taire, me consolant à la pensée que l'édifice battu en brèche tiendra bien peut-être autant que mes amis et moi. Mais, dans ce siècle de liberté effrénée de la parole, pourquoi, si chétif atôme que je me reconnaisse, ne me serait-il pas permis, à moi aussi, de dire, sans illusion et sans amertume, ce que je crois être et n'être pas la vérité ?

Quoi qu'il arrive, je le dirai. Si la cause que je défends, dans ma faiblesse, est aujourd'hui fort compromise, qui pourrait assurer qu'elle est absolument désespérée ? Qu'elle le soit ou non, il ne saurait du moins jamais y avoir qu'honneur, en définitive, à se commettre, à s'immoler même pour de si grands intérêts.

Allez, mon livre, vous n'êtes le fils ni de l'ambition, ni de la cupidité, ni du paradoxe, ni de la gloriole, ni de l'atrabile ! Votre père a toujours aimé la liberté, détesté la tyrannie, autant que la bassesse et la servi-

été ; et jamais, pas plus en bas qu'en haut, il n'a flatté, n'a courtisé personne. Il ne nie point que la liberté soit excellente ; seulement il prétend que l'ordre et l'autorité sont meilleurs. Il sait qu'on a abusé et qu'on abusera toujours de l'une et de l'autre : mais il sait aussi que de deux maux il faut choisir le moindre, et qu'à tout prendre, l'histoire est là pour le dire à ceux qui savent lire, l'abus de l'autorité, oppression, souffrance passagère, particulière, individuelle, n'est rien, n'est presque rien auprès de l'abus de la liberté, souffrance et ruine de toutes choses, principes, croyances, intérêts, existences.

Allez, allez, mon livre ! Je vous lance dans le monde, comme jeune aussi j'y fus lancé, sous de peu favorables auspices, sans protecteurs et sans appui ! Si le sort vous est contraire, eh bien ! vous vous consolerez de tant d'autres, qui, malgré la peine et toutes les autres intentions, n'ont eu ni chances plus heureuses, ni destinée beaucoup meilleure !

Janvier 1866. <sup>r</sup>

La publication de ce livre, poussée jusqu'à la page 570, a été arrêtée, pendant un procès avec l'imprimeur, et, en définitive, il a fallu la recommencer dans une autre imprimerie.

## ERRATA.

---

Page 38,	note 1,	ligne 1 <sup>re</sup> ,			
— 422,	ligne 3,		}	au lieu de anoblir, <i>lisez</i> ennoblir.	
— 478,	— 15,				
— 495,	— 24,				
— 207,	— 15,	au lieu de fut,		<i>lisez</i> fût.	
— 243,	— 20,	—	qui séduisit	—	ce qui séduisit.
— 272,	— 18,	—	Sazio	—	Sanzio.
— 381,	— 26,	—	et,	—	, et
— 458,	— 12,	—	de la bouche	—	que de la bouche.
— 491,	— 19,	—	θεῶν	—	θεῶν.



# LE LIBRE EXAMEN ET LA PRESSE.

---

## CHAPITRE I.

### **Le chaos intellectuel et la Presse.**

Un grand historien, qui est en même temps un illustre homme d'État, se plaint avec tristesse, dans ses *Mémoires* et un plus récent ouvrage, de l'incohérence qui règne aujourd'hui dans la pensée humaine. Les mêmes doléances s'étaient fait entendre déjà de divers autres côtés<sup>1</sup>. Ce n'est pas sans raison. Quand on porte un regard sérieux sur la scène du monde, non pas seulement là où les esprits s'agitent avec le plus de liberté et où se produisent plus particulièrement les doctrines, les idées : sur les livres, les journaux, les académies, les écoles diverses de littérature, d'art en général, d'histoire, de philosophie, de morale, de science et de politique ; mais ailleurs encore et partout, sur les classes diverses de la société même les plus infimes, il semble en effet impossible qu'on ne soit pas frappé d'une chose, du désordre qui se trahit dans tout le domaine de l'intelligence.

1. « La pire des périodes que nous ayons parcourues, disait déjà Chateaubriand, semble être celle où nous sommes, parce que l'anarchie règne dans la raison, la morale et l'intelligence. »

C'est, dit-on, l'effet inévitable de la liberté de penser et d'écrire, cette grande conquête devenue la nécessité du temps, que l'on ne peut réprimer dans ses écarts et ses témérités que par la même liberté de la ramener à l'ordre en l'éclairant, de la combattre, de la diriger, de défendre la vérité.

Faible ressource, nous le craignons bien, contre de si grands périls !

Que le désordre règne dans la pensée humaine, et que ce désordre, disons le mot, ce chaos soit produit, entretenu et journallement accru par la liberté de tout dire ; que ce triste état menace de fausser entièrement le sens moral dans la jeunesse et les générations à venir, d'obscurcir partout les notions mêmes du juste et du vrai, et constitue un danger prochain pour la famille, la société, l'humanité tout entière, qui pourrait en douter ?

Cela se montre si clairement et par de tels symptômes, que l'inexpérience seule ou l'aveuglement le pourrait méconnaître et un parti pris le nier. Mais que le remède soit à côté du mal, dans la liberté d'écrire elle-même ; que la presse suffise à combattre, à corriger les abus de la presse, de cela du moins il est permis de douter, et ce n'est pas assurément jusqu'ici ce qu'a prouvé l'expérience.

Non, non, les choses en réalité, ne se font pas ainsi précisément qu'on les imagine. Que la société française ne se laisse pas endormir encore une fois ! Il n'est que trop vrai, l'anarchie règne dans les esprits, il y a péril dans la demeure, et nous sommes suffisamment édifiés sur la liberté de dogmatiser, de parler et d'écrire.

Toute mauvaise parole et tout enseignement opposé aux principes admis de morale, de religion, de politique, intéressent l'État et demandent, de sa part, surveillance attentive et souvent répression sévère. C'est là une vérité que nous tenons de la sagesse des siècles et que l'histoire con-

temporaire n'a que trop confirmée ; la doctrine contraire est née d'hier ; elle est tout *à priori* ; elle ne repose encore que sur une simple conjecture : il y a plus, elle est jusqu'à présent en manifeste opposition avec tous les faits observés<sup>1</sup>.

Oui, pourrait-on dire aux natures ingénues et sous le charme encore de nos anciennes illusions, oui, si, parmi ceux qui s'occupent d'enseigner et d'écrire, le nombre des esprits sages et qui savent se contenir l'emportait sur celui des fous à qui rien ne plaît que les extrêmes ; si le sens droit était en effet, comme on le dit et comme ce n'est point, le sens commun, et si les mauvais instincts de notre nature n'obscurcissaient pas chez la plupart des hommes les lumières naturelles ou acquises ; s'il régnait au fond des cœurs un plus sincère attachement à ce qui est bien, juste et vrai ; si la vérité comptait plus de partisans dévoués ; si elle avait moins d'adversaires cachés, peu ou point de faux amis intéressés à l'étouffer, ce serait sans doute pour le mieux, et

1. « Je sais, dit M. Guizot, quels liens puissants unissent les idées abstraites aux intérêts positifs de la société, et combien la transition est prompte des principes aux faits et de la théorie à l'application. Je sais aussi qu'il y a des temps et des lieux où la vérité, même générale et purement scientifique, peut être, pour l'ordre établi, un embarras et un danger. Je n'ai rien à dire de cette difficile situation, je ne m'occupe que de mon propre pays et de mon propre temps. Au point où nous sommes de la vie nationale, après les expériences que nous avons faites et les spectacles auxquels nous avons assisté, l'ordre et le pouvoir, loin d'avoir parmi nous rien à craindre du libre développement de l'esprit humain, y trouveraient de la force et de l'appui. Non que beaucoup d'erreurs dangereuses ne viennent encore ainsi à se produire ; mais, dans les régions élevées de l'intelligence comme de la société, les erreurs dangereuses en morale et en politique n'ont plus maintenant le vent en poupe ; elles y sont promptement signalées, combattues et décriées. Ce n'est plus en haut, c'est en bas que les théories qui portent le dérèglement dans les âmes et dans les peuples sont favorablement accueillies et deviennent aisément puissantes ; ce n'est plus dans le monde savant, c'est dans le monde ignorant qu'il faut les redouter et les poursuivre. » (*Mémoires.*)

Ce que M. Guizot dit ici s'accorde-t-il bien avec les plaintes qu'il fait entendre (dans son ouvrage *l'Église et la Société chrétienne au XIX<sup>e</sup> siècle*) sur les attaques dirigées par l'esprit scientifique et la liberté de penser contre les bases du christianisme ? C'est en prouvant scientifiquement, suivant les règles de la critique scien-

peut-être pourrait-on vraiment de la presse libre se promettre quelque chose.

Mais est-ce bien là ce que nous voyons, ce qui s'est vu dans tous les temps ? *Perversi difficilè corriguntur et stultorum infinitus est numerus*<sup>1</sup>.

C'est un aphorisme banal, qu'il y a en circulation dix erreurs pour une vérité, et que ce qui est exagéré, spécieux, faux même, a dix chances pour une de se faire accepter par la multitude préférablement à ce qui est juste et raisonnable.

Il n'y a là rien qui doive surprendre. Que de gens intéressés à la propagation et au maintien de l'erreur et y donnant tout ce qu'ils peuvent d'industrie et de soin ! Combien peu, au contraire, d'âmes dévouées qui aiment la vérité, et se passionnent pour elle jusqu'à la défendre contre ses ennemis, comprenant tous ceux qui vivent d'abus, de mensonges et d'exploitation de l'ignorance, que dis-je ? comprenant les exploités eux-mêmes, les victimes elles-mêmes de l'erreur et du mensonge !

Pour que je jette le gant à l'imposture, que je prenne la défense de la vérité, que je me proclame son champion

tifique, ils le croient du moins, que MM. Michelet, Quinet, Renan et d'autres, ont porté des coups aux fondements de la croyance chrétienne. Dira-t-on que ces attaques dirigées contre les principales institutions de notre ordre social soient sans importance et sans danger pour elles ? Ce ne serait pas sérieux. Ces attaques trouvent des sympathies, encore aujourd'hui, quoi qu'on en dise, dans les hautes régions, savantes et autres. Et quand elles n'y en trouveraient point, ne dites-vous pas qu'elles sont accueillies favorablement dans les masses ; que c'est là qu'elles deviennent aisément puissantes, qu'elles portent le dérèglement dans les âmes et qu'il les faut redouter ? Il en a toujours été ainsi pour toutes les mauvaises doctrines : ce n'est qu'après avoir pénétré dans les masses qu'elles sont devenues dangereuses. Mais comment se trouvent-elles dans les masses ? C'est qu'elles y sont descendues, apparemment : car enfin ce n'est point là qu'elles prennent naissance. Elles naissent en haut, dans les académies et les livres, d'où elles sont versées dans le public et particulièrement parmi le peuple ignorant, par la presse quotidienne.

1. Les pervers s'amendent difficilement, et le nombre des insensés est immense.



et descende dans l'arène, il faut, en effet, que je me sois épris pour elle d'un amour héroïque, d'une passion aussi désintéressée que profonde ; car il ne s'agit de rien moins, en se chargeant de cette noble défense, que de s'oublier soi-même entièrement, et de lui sacrifier corps et bien, vie, fortune, réputation, ce que l'on est, ce que l'on pourrait être, intérêt, ambition, avenir, plaisirs, repos, sécurité, tout enfin et souvent jusqu'aux liens du sang, et jusqu'à l'amitié, le plus doux des biens et le plus rare.

Est-il beaucoup d'hommes capables de ce courage et d'une telle abnégation dans le dévouement, qu'ils se tiennent, sans vues personnelles et souvent sans espoir, toujours, sans cesse, à tout moment sur la brèche, luttant, combattant sans se lasser ni se démentir jamais ? Et qu'on le croie bien, ce que nous en disons est bien la condition de la cause, nous n'avons rien exagéré, les habiles le savent et n'ont garde de l'oublier.

« Quand j'aurais la main pleine de vérités, et qu'il me suffît de l'ouvrir pour les répandre, je ne l'ouvrirais point, » disait Fontenelle. Il connaissait les hommes. Platon nous a montré le juste, l'apôtre du bien et du vrai méconnu, poursuivi, persécuté, mis en croix ; et Socrate, maître de Platon et le plus beau modèle de la sagesse antique, fut condamné au dernier supplice par les sophistes qu'il avait démasqués et les charlatans de toutes sortes conjurés contre lui.

Mais, sans aller si loin, le train journalier de la vie, tant privée que publique, est un tableau permanent et toujours nouveau de la faiblesse de la vérité, de son peu de faveur, de son délaissement, des succès au contraire du mensonge, de sa puissance irrésistible, de sa constante suprématie.

La prudence humaine a proclamé que toute vérité n'est pas bonne à dire : nous le croyons bien ! Aucune vérité n'est bonne à dire, pour celui du moins qui la dit. Il n'est si petite erreur qui n'ait ses intéressés, ni partant si petite vérité

qui, pour ses propagateurs, n'ait ses inconvénients et souvent ses dangers. Et celui qui trace ces lignes, osera-t-il dire ce qu'il pense, tout ce qu'il pense à ce sujet? Et s'il le dit n'aura-t-il pas à regretter de ne pas plutôt s'être tu?

La vérité par elle-même offre si peu d'attrait aux hommes et les trouve si fort prévenus contre elle, qu'on ne peut la faire passer qu'à la faveur du mensonge et de la fiction.

La Fontaine l'a dit :

L'homme est de glace aux vérités,  
Il est de feu pour le mensonge.

Et Phèdre :

Quia quæ volebat, non audebat dicere,  
Affectus proprios in fabellas transtulit,  
Calumniamque fictis elusit jocis<sup>1</sup>.

« Le pays des chimères, ajoute un philosophe, est en ce monde, le seul digne d'être habité; et tel est le néant des choses humaines, que hors l'être existant par lui-même, il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas. »

Des moralistes, qui n'y pensaient pas, ont prétendu que l'homme est né pour la vérité. A en juger par l'accueil qu'il lui fait, il faut avouer que s'il est né pour elle, il ne l'aime guère. Comment le pourrions-nous croire, quand on le voit si fort engoué du mensonge? Rien ne lui plaît que cela. Il ne sort d'une absurdité que pour retomber dans une autre pire que la première; et l'on a vu, de nos jours, des esprits forts qui ne croient ni à l'enfer ni au diable et s'occupent à peine de Dieu, consulter les somnambules et croire d'une foi robuste à ce qu'on appelle magnétisme, spiritisme, tables tournantes et parlantes. Cette préférence marquée de l'homme

1. Parce qu'il n'osait dire sa pensée librement, il la cacha sous le voile de la fable, et déjoua la médisance à la faveur de la plaisanterie.

pour ce qui est faux, chimérique, absurde même, est si bien connue et utilisée par les habiles, que c'est sur cela que tous les charlatans fondent leur succès et légitiment leurs friponneries aux yeux de la conscience.

« *Vulgus vult decipi* » a déclaré le proverbe ancien, induisant le fait d'une longue et constante expérience. *Ergo*, répondent à l'unisson les aigrefins de toute trempe, *ergo decipiatur!*<sup>1</sup>

Les journalistes connaissent trop bien leur monde et sont eux-mêmes trop habiles pour n'être pas de cet avis.

Aussi, voyez, sur vingt feuilles périodiques qui se donnent la mission d'éclairer quotidiennement le public sur ce qu'il lui importe de connaître et de faire, combien en est-il? voyez, nous le voulons tenir de vous; dites, en connaissez-vous bien deux ou trois dont les doctrines soient saines et les intentions vraiment pures? Il est notoire que ces publications sont, avant tout, des entreprises d'argent et, tout à la fois, des moyens d'influence et d'ambition; qu'elles appartiennent à des coteries, et sont rédigées, sous leur inspiration, dans l'intérêt de l'objet tout particulier qu'elles poursuivent.

Ils se prétendent, les journaux, organes de l'opinion publique; c'est visiblement une illusion, sinon un mensonge. Un journal est fondé par une société de dix, vingt, cinquante personnes, plus ou moins; que le drapeau qu'il arbore soit celui de ses fondateurs et actionnaires, exactement de tous, on le pourrait contester; et que, çà et là, quelques rares personnes reconnaissent une ou quelques-unes de ses couleurs et les adoptent en connaissance de cause, c'est tout ce qu'il leur est permis de dire. Dans le vrai, ce qu'ils sont, ce n'est pas organes, mais inspirateurs de ce que l'on veut bien appeler l'opinion publique. Ils la supposent d'abord réellement existante; puis insensiblement la façonnent à leur guise, l'inspirent, la dirigent et, le plus souvent, la corrompent et

1. La foule veut être abusée : qu'elle le soit donc!

l'égarent. Rien n'est plus insolemment mensonger que cette prétention de représenter l'esprit général de son pays et d'en être estimé l'organe.

Qu'ils nous disent donc, les journalistes, par quel moyen ils s'instruisent ainsi, jour par jour, de ce que le public sent, pense et veut sur chaque chose. Mais non, cette pensée prétendue première de leur entreprise est une pure charlatanerie, comme l'est souvent leur œuvre tout entière. Ils se soucient bien, en vérité, de se faire les échos d'une aussi folle voix que la voix de la multitude, de donner forme et consistance à une chose aussi variable, aussi fugace et, de sa nature, aussi peu saisissable que l'opinion publique. Ils ont bien autre chose à faire que de courir après une ombre, et sont trop bien avisés pour ignorer qu'à cette œuvre impossible ils perdraient et leur temps et leur peine. Ce qu'ils poursuivent est bien plus simple, plus facile, et va plus droit à leur objet : c'est d'insuffler ou de prêter à ce public si maniable et si docile leurs propres croyances, leurs opinions personnelles, leurs sentiments, leurs passions, leurs sympathies, leurs haines, et c'est ce qu'ils exécutent avec un merveilleux succès.

A moins donc de se faire illusion tout à fait, à quoi peut-on s'attendre, pour la vérité, le bien général et la paix, de publications faites dans un tel esprit et de telles conditions ?

Croyons-le bien, les journaux n'ont nul souci de la vérité, et leur mission n'est pas de rien fonder, si ce n'est le désordre et l'erreur. Attaquer, ébranler, détruire, pêle-mêle, tout ce qui se présente et fait obstacle à leurs desseins, c'est là leur objet; et, pour leur mobile, ils n'en ont pas d'autre que l'intérêt et l'ambition s'associant à l'instinct de nuire. Ce sont de redoutables engins de guerre dont la puissance ne se calcule qu'à leur force de destruction. Semblables à la poudre à canon, ils exercent leurs ravages au hasard et dans toutes les directions, sur le chaume et le

palais, l'école et l'Église, la famille et la société, le gouvernement et le particulier.

Et que peut-on faire et que fait-on contre un tel fléau ? — On ne fait même pas le peu qu'on pourrait<sup>1</sup>. Mais, le fit-on, le résultat n'en resterait pas moins fort au-dessous de la tâche. Il n'y a pas de proportion, pas plus dans l'ordre moral que dans l'ordre physique, entre la défense, son énergie, ses moyens, et l'élan passionné d'une attaque incessante. On assure qu'il n'est pas de forteresse si bien défendue qu'elle puisse tenir trois mois contre un siège exécuté dans les règles. La même chose se peut dire d'un État, d'une société politique quelconque aux prises avec les journaux, ses ennemis naturels. Nous disons les journaux en général, et sans vouloir faire de distinction. Ils sont presque tous également dangereux, également malfaisants par essence; il en est à peine un, çà et là, vraiment inoffensif, utile; il ne saurait y en avoir, ils ne trouveraient pas de lecteurs<sup>2</sup>. Le talent d'écrire médiocrement est aujourd'hui si commun et le goût du public si dépravé, grâce à la mauvaise presse, qu'un écrivain ne peut plus guère exciter l'attention et percer la foule que par l'audace des pensées. Ce qui plaît et ce qu'avant tout on recherche, c'est la critique, l'opposition; aussi la tendance des journaux, leur tendance naturelle et forcée, leur instinct, pour ainsi dire, est tellement de faire le mal, qu'ils l'opèrent ou hautement, sciem-

1. Nous entendons pour sauvegarder, non pas seulement le gouvernement, mais toutes les grandes institutions, tous les grands intérêts de la société.

On interdit à la presse, il est vrai, de diriger la moindre attaque contre le principe du gouvernement; on se montre en cela vigilant, inexorable; mais, pour tous les autres intérêts sociaux, tels que la religion, on les abandonne en jouet à la presse malfaisante, comme si l'on espérait qu'elle y assouvira sa faim de destruction et y épuisera son venin. On dirait que ce qui doit gouverner toute la vie humaine est en soi de nulle conséquence et n'importe point à l'État.

2. On comprend qu'à cela, comme à toute règle, il est quelques exceptions. Elles sont ici très-rares, mais d'autant plus honorables.

ment, ou y contribuent tout au moins à leur insu et d'une manière éloignée, alors même qu'en se constituant ils se seraient imposé la mission contraire.

Le journal, déjà par sa publicité quotidienne et son caractère encyclopédique et superficiel, est d'un mauvais effet pour l'intelligence, qu'il distrait des occupations sérieuses, dissémine par la multiplicité, énerve, épuise par la satiété et le dégoût, et laisse souvent ainsi dans l'oubli des questions qui ont le plus le droit précisément de fixer la pensée humaine. Quoi de plus propre à entretenir l'incohérence, le désordre que la mobilité des idées entretenues surtout par la presse ? Et puis, bon gré mal gré, il faut que le journal tienne ses lecteurs, jeunes et vieux, au courant de tout ce qui se commet de turpitudes et d'atrocités dans le monde. Nul ne peut plus se dispenser de puiser à cette source de bon exemple et d'édification. Quand il n'y aurait que cela, c'en est assez pour autoriser à se méfier de la presse. Il n'est pas au pouvoir d'un honnête homme d'ôter au journalisme toutes ses qualités malfaisantes.

Ce n'était pas assez de leur action destructive dans le domaine de la politique ; une partie de l'homme échappait encore à leur influence directe. Ils s'augmentèrent de bulletins et de feuilletons : bourses, théâtres, littérature, beaux-arts, science, tribunaux, industrie, tout entra dans leur cadre et s'infesta de leur esprit ; et, de cette manière, l'individu, la famille, la société, l'État, et pour les intérêts, et pour les idées, et pour les sentiments, tombèrent, à la fois tout entiers, sous leur action désormais irrésistible et fatale.

Et qu'on ne se flatte point que cette action, pour être imperçue dans son progrès journalier, soit ou lente ou précaire. Elle est tellement efficace, puissante, rapide et sûre, principalement en de certains milieux, qu'un gouvernement étant donné, n'importe lequel, avec deux ou trois journaux d'opposition passablement rédigés qui envahissent la place

et mettent en œuvre la sape et le bélier, on peut calculer à l'avance le moment précis, peu s'en faut, où il sera forcé de battre la chamade et d'amener pavillon. On nous l'a bien fait voir.

L'histoire des trois derniers siècles le proclame à chaque page, et nos annales les plus récentes en offrent la preuve écrite en gros caractères, de manière à ce que les vues les plus courtes les puissent lire. La Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres de religion en Allemagne, en France, en Écosse, en Irlande, en Angleterre et ailleurs; la révolution de 1688, dans la Grande-Bretagne, celle de France un siècle après, avec toutes les guerres civiles et étrangères, les agitations, conspirations, soulèvements, renversements et changements de dynasties et de gouvernements dans l'Europe entière, sont autant de faits d'armes de la presse et de témoignages de sa puissance. On ne peut faire un pas sans mettre le pied sur les ruines accumulées par elle.

Et voyez le courage et la moralité de cette presse. Aussi lâche qu'audacieuse, elle ne s'attaque jamais qu'à ce qui est désarmé, faible, inoffensif, doux et honnête. Louis XVI, Charles X, le jeune roi de Naples, Pie IX, voilà ses victimes. Elle rampe et flatte sous l'Empire, elle se cache et fait silence sous la Terreur<sup>1</sup>.

Nous ne voulons rien dire de Louis XVI, ce Titus moderne, le prince le plus ami de l'humanité qui fut jamais, dont les pensées, les actes, toute la vie inclinaient au bien général, et qui, dans ses erreurs même, de l'aveu d'un des auteurs de la grande révolution, était encore guidé par l'amour de ses sujets. Qu'en a-t-elle fait, cependant? A peine lui eut-il donné la liberté, qu'elle se tourna contre lui, et, abusant de sa bonté, ne cessa de l'attaquer qu'après avoir consommé sa ruine. Ah! qui pourra jamais effacer cette flétrissure!

1. Hélas! elle a fait pis que de se cacher, sous la Terreur! elle a courtoisé la plus vile canaille et jeté des fleurs aux assassins.

On est d'accord aujourd'hui, parmi les hommes éclairés et indépendants, pour reconnaître que le gouvernement de la Restauration et celui de Juillet ont, malgré des fautes commises, été pour tout le monde des régimes de grande liberté ; que le gouvernement constitutionnel y a été pratiqué sincèrement, loyalement, et que, notamment sous tout le règne du roi Louis-Philippe, nulle atteinte ne fut portée à la stricte légalité ; que le roi et les ministres furent également attentifs et scrupuleux à n'en jamais franchir les limites, qui, dans les plus pressants dangers, ne furent pas dépassées, ne furent même point approchées. Nous nous rappelons tous, hommes d'âge mûr, les principaux actes de ces gouvernements, et ce qui les a ou inspirés ou provoqués ; et nous n'avons pas moins souvenir des reproches, des attaques et des menées de l'opposition. Plus calmes aujourd'hui sur les faits passés, et nos préventions affaiblies sinon évanouies tout à fait, nous sommes en meilleure position pour apprécier et juger. Des hommes éminents et qui ont eux-mêmes ou joué un rôle, ou occupé des situations importantes dans l'État, ont d'ailleurs répandu sur cette partie de notre histoire de telles lumières, qu'à moins de se refuser à l'évidence, il nous le faut bien confesser en toute humilité : ces gouvernements si calomniés, si décriés par nous-mêmes et chez nous et à l'étranger, ils étaient sincères, sérieusement préoccupés du désir de satisfaire à tous les droits, véritablement libéraux et favorables, au fond, à un sage mouvement de progrès. Ils ont été renversés cependant, l'un et l'autre renversés par la presse acharnée, sans que la presse bien intentionnée ait réussi à conjurer le danger un seul instant<sup>1</sup>.

1. Ce qu'on peut reprocher au gouvernement de Juillet, ce n'est pas d'avoir violé la Constitution ni comprimé la liberté ; c'est, dans son imprévoyance, de ne s'être préoccupé que de nos intérêts matériels et tout au plus de notre instruction, et de n'avoir tenu que peu de compte de nos besoins supérieurs, de notre vie morale ;



Voilà donc ce que peut la presse et ce qu'elle a fait de notre temps<sup>1</sup>.

Qu'après cela cette presse continue à se proclamer un instrument de progrès et un foyer de lumière, que l'illusion le répète, que la simplicité le croie, cela va de soi et n'a rien qui doive étonner. Mais des hommes éminents, des hommes d'État, que M. Guizot, par exemple, aussi le pense, ah ! voilà qui a droit de surprendre et dont on ne revient point ! Une pareille illusion se continuant dans un tel homme qui a vu, heure par heure, démolir par cette presse, chanceler et tomber, en quelques instants, entre ses mains, ce gouvernement désiré, espéré, préparé de si loin, obtenu après tant de sacrifices et de luttes, ce gouvernement de son choix, ce gouvernement libre et ami du progrès, l'espoir de l'avenir, dit-on, et la gloire de notre temps ! explique cela qui pourra.

Dix gouvernements dans la vie d'un homme, n'est-ce donc pas assez ? en faut-il davantage, et des révolutions plus générales et plus radicales encore, et qui sur nos vrais ennemis et nos dangers contiennent des leçons plus nombreuses, plus mémorables, plus frappantes ?

On s'accuse, on accuse le gouvernement de Juillet de n'avoir pas fait des journaux une appréciation assez haute, d'avoir trop négligé de s'en servir lui-même pour sa défense, d'avoir trop dédaigné leurs attaques et leurs calomnies, de n'avoir pas assez mis de soin à les repousser, à y répondre,

c'est de nous avoir livrés aux démolitions du journalisme et à la cupidité des écrivains pervers ; c'est d'avoir abattu d'un coup toutes les entraves opposées par le gouvernement de la Restauration aux mauvais livres, aux mauvais drames, à toute la littérature irréligieuse et immorale : voilà ce dont, ce nous semble, on le peut accuser avec justice.

1. Il ne s'établit pas un gouvernement, aujourd'hui, eût-il pour lui l'assentiment universel, qu'il ne surgisse tout aussitôt quelques journaux, avec la pensée arrêtée et souvent peu voilée de lui susciter des difficultés et de travailler à sa ruine.

à les combattre partout, sans cesse et toujours ; et l'on semble attribuer à ce dédain, à cet oubli une des parts principales dans la chute de la monarchie constitutionnelle en France.

Nous en demandons pardon à l'illustre homme d'Etat ; mais il est sûrement à ce sujet dans une illusion grande.

C'est la mauvaise presse qui a renversé, elle surtout, le trône de Juillet, comme aussi celui de la branche aînée des Bourbons. Cela ne se conteste pas et ne demande conséquemment pas d'autre preuve. Mais nous contestons, nous, et osons nier formellement qu'on eût dans la liberté aucun moyen quelconque d'empêcher ce résultat inévitable. Le gouvernement ne manquait pas plus alors qu'aujourd'hui de journaux dévoués à sa cause : c'étaient, à Paris, le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, et cet autre journal que rédigeait M. Granier de Cassagnac, le défenseur chevaleresque de tous les pouvoirs ; et la *Presse*, expressément fondée dans une pensée de conservation, et devenue hostile, à la fin seulement, pour un intérêt tout personnel ; et l'*Univers*, qui, quoique spécialement dévoué aux intérêts religieux, ne laissait pas cependant, en somme, d'être favorable et de prêter son concours à l'ordre établi. Et, dans les provinces, si les principales villes avaient un ou plusieurs journaux d'opposition, ne comptaient-elles pas aussi, et dans la même proportion, des journaux dynastiques, ministériels et partant amis ? En vérité non, ce n'étaient pas les journaux bien pensants qui manquaient aux lecteurs ; c'étaient les lecteurs qui manquaient aux journaux bien pensants. La presse conservatrice avait les privilèges et les subventions ; mais les abonnements libres et les lecteurs de tout état étaient à l'opposition, parce que là seulement se trouvaient la lutte, l'énergie, la verve et la nouveauté, le scandale surtout et par conséquent l'intérêt. Qui de nous ne se rappelle cela ? C'était hier. On jetait un coup d'œil, en courant, sur le *Moniteur* et les *Débats* ; mais on

lisait, on dévorait le *National*, la *Gazette*<sup>1</sup>, le *Siècle* même, et bien autrement encore la *Tribune*, pendant tout le temps qu'elle parut. Que pouvait-on faire pour intervertir cet engouement? Nous ne voyons rien, nous n'imaginons rien, rien d'efficace et de praticable avec la liberté, si ce n'est peut-être d'imposer aux journaux l'obligation d'insérer la réfutation, la réfutation tout entière, s'il y avait lieu, de toute attaque malveillante et calomnieuse, de toute critique mal fondée. C'est là peut-être ce qu'on aurait pu tenter. Et combien encore ce moyen n'eût-il pas été illusoire? Quand parvint-on jamais à décourager l'ambition, à rassasier la cupidité, à désarmer la haine? Elles sont infatigables et tenaces, comme elles sont sans conscience et sans retenue.

Pour la défense, — nous la supposons honorable et vraie — elle a le calme, la réserve et la dignité du droit. Quand on ne parviendrait point à la lasser, on la peut abreuver de dégoûts, et c'est assez pour la paralyser.

Qu'on se représente ensuite toutes les difficultés, les subterfuges, les ruses, les échappatoires, les équivoques, tous les petits moyens innombrables inventés par l'audace pour éluder la loi; et l'on sera bien forcé d'avouer encore qu'il n'est rien, qu'il n'existe rien qui puisse lutter efficacement contre les journaux et leur servir de contre-poids; que leur puissance est véritablement irrésistible, leur action incessante, leur triomphe fatal; et que ce triomphe, qu'ils le sachent ou l'ignorent, et qu'ils le veuillent ou non, c'est la ruine de toutes choses, de tout ordre, c'est la dissolution de la société, de toutes les sociétés et de tous leurs éléments

1. En plaçant ici la *Gazette de France* à côté du *National*, de la *Tribune* et du *Siècle*, nous sommes loin de vouloir la confondre avec ces journaux révolutionnaires. Nous savons combien les visées et tous les sentiments de M. de Genoude et de ses dignes collaborateurs étaient honorables et purs: mais enfin leur opposition n'a pas laissé de nuire au gouvernement établi, et n'a guère moins contribué à sa chute que celle des autres journaux avec lesquels nous l'avons nommée.

essentiels, poursuivie et parachevée par le paradoxe et la chimère, au nom de ces grands mots tant profanés de libertés, de progrès, de droit, d'humanité.

Osons dire toute notre pensée : ce que nous imputons aux journaux s'applique, presque en tout, à la presse en général. Seulement, c'est dans les journaux politiques que se déploie sa toute-puissance, la toute-puissance de la presse<sup>1</sup>, et c'est aussi là que résident, plus qu'ailleurs, ses vices et ses dangers.

Le moindre reproche qu'en général on soit en droit d'adresser à la presse, c'est d'exagérer tout ce dont elle s'empare, blâme, louange, griefs, besoins, imperfections, vices, abus, bien, mal, vérités, erreurs ; de tout envenimer, et de faire ainsi perdre aux meilleures choses leurs vertus et leur caractère<sup>2</sup> ; — c'est de répandre au hasard, indistinctement, sans prévoyance, ce qui ne convient ni à tout ni à tous, et doit ne se propager qu'avec réserve et mesure<sup>3</sup> ; — c'est enfin, par

1. Indépendamment de ses tendances le plus souvent subversives et de ses autres défauts, la presse a ce mauvais caractère encore de juger de presque tout sommairement, inconsidérément et sans compétence ; car juger avec connaissance de cause est ce qu'il y a au monde de plus difficile, et c'est pour cela que la souveraine sagesse nous interdit de juger.

2. « Il n'y a pas d'écrivain, dit un écrivain du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour qui l'on n'ait à rougir ; il n'y a pas un livre où il n'y ait des mensonges à effacer. » (Thomas.)

« C'est la plaie honteuse des journaux, observe le journal protestant *Le Semeur*, que d'employer des balances inégales selon les différents partis. Ils ont deux manières d'envisager les choses, deux poids, deux mesures, deux justices, deux logiques, suivant qu'il s'agit de leurs amis ou de leurs adversaires. Il y a telle opinion contre laquelle ils sollicitent les mesures exceptionnelles les plus acerbes, il y a telle autre opinion dont ils ne veulent pas même laisser punir les plus déplorables excès. »

3. On connaît ce passage célèbre où Platon, en parlant de la langue écrite, s'exprime ainsi : « Elle ne sait ce qu'il faut dire à un homme, ni ce qu'il faut cacher à un autre. Si l'on vient à l'attaquer ou à l'insulter sans raison, elle ne peut se défendre car son père n'est jamais là pour la soutenir. » Ce peu de mots, observe Ballanche, explique toute la sagesse antique. « On peut ajouter, dit le même écrivain, que l'écriture manque de pudeur, parce qu'elle peut se produire en l'absence de celui qui la fit. De même que son père n'est pas là pour la défendre lorsqu'elle est attaquée ou insultée sans raison, de même aussi, quand on a de justes reproches à lui adresser, son père n'est pas là pour rougir. »

l'appât d'un mieux souvent imaginaire, de surexciter les intelligences, de produire et entretenir, dans les sociétés, une agitation fébrile qui peut aller jusqu'au délire.

Assurément la justice, le droit, la publicité, l'activité, le progrès, la liberté sont en soi des choses fort utiles et désirables ; cependant, ainsi que tout ce qui est excellent, suivant l'emploi qu'on en fait et le degré, ils peuvent tout aussi bien devenir un danger et quelquefois un mal véritable.

Nous entendons les protestations. Comment, dira-t-on, le droit, par exemple, pourrait-il jamais être un danger ?

Oui, le droit lui-même ; car sa revendication, si légitime qu'on la suppose, excite le désordre, les conflits, la lutte et tout ce qu'elle entraîne, ce qui a fait dire des procès que le meilleur ne vaut rien, que c'est la ruine, et qu'il les faut à tout prix éviter, alors même qu'on aurait de son côté la justice et le droit.

Quel est l'homme de bien qui, dans un but de concorde, n'ait souvent cédé quelque chose de son droit ? La justice est en général favorable à la paix ; mais elle ne la constitue pas et, à tout prendre, ne la vaut point, et voilà pourquoi la charité chrétienne prescrit le pardon et l'oubli des injures.

La publicité est souvent bonne aussi ; dans les causes judiciaires, elle est protectrice de la défense : on la considère avec raison comme une des principales conditions d'une bonne justice. Qui oserait cependant soutenir qu'aujourd'hui, grâce à la presse, elle n'a pas cessé d'être, et pour les particuliers protectrice, et pour l'ensemble salulaire ?

Il est des cas, et non rares, où elle est aussi injuste que malfaisante ; par elle seule un mal et un grand mal, elle en est un surtout par la malveillance et les fausses interprétations qui l'accompagnent toujours. Et puis il y a les entraînements de l'exemple et la manie de l'imitation. La publicité est mauvaise, dès qu'elle devient scandale. Enfin, après

le malheur d'avoir commis une mauvaise action, ce qui nous peut arriver de pis est d'en avoir été cru capable : on conçoit ce que la publicité peut ajouter à ce malheur.

C'est un beau spectacle que celui d'un homme ou d'un peuple qui déploie de l'énergie, de l'ardeur, de l'activité dans la poursuite de ses destinées ; mais, pour cette agitation inquiète et fiévreuse, cette mobilité malade qui ne peut se tenir en place ni s'attacher à quoi que ce soit, nous ne connaissons rien de plus attristant au monde ; et c'est notre situation, entretenue et tous les jours aggravée par la presse bonne et mauvaise.

Il est des personnes qui prisent fort cet état, et des étrangers peu prévoyants qui l'envient pour leur pays : nous admirons leurs illusions et plaignons leur erreur. Elles appellent cela de la force, de la puissance, de l'exubérance de vitalité : oui, en effet, il y a là de la force, comme il y en a dans la démence et la frénésie.

Ce qu'un ancien a dit de la femme,<sup>1</sup> on le peut aussi dire et bien mieux des nations en totalité : les plus sages et les plus heureuses ne sont pas celles qui font le plus de bruit et dont on s'entretient davantage. Cette sagesse obscure ne fait pas, à la vérité, le compte des historiens et des romanciers, ni non plus des jeunes souverains et de leurs ministres. Ce qui charme le plus, dans les annales des peuples, ce sont leurs fautes, leurs erreurs, leurs crimes, leurs malheurs. L'imagination ne se plaît qu'aux passions et aux événements qu'elles amènent ; c'est là son principal aliment, ce qu'elle recherche avant tout, ce qui surtout la captive, ce qui répand intérêt et prestige, et qui donne à l'histoire elle-même sa grandeur et son éclat.

Est-ce là toutefois ce qu'il faut désirer et à quoi l'on doit

1. Thucydide, discours de Périclès, lib. II, 45.

tendre? Un héros le pourra dire, un sage voit les choses sous un autre aspect.

Et le progrès, cette prétention ou cette grande ambition de notre époque, dont le nom répond à tout en résumant le mouvement dans le bien, le progrès lui-même, à de certains égards, pour plusieurs choses et dans des occurrences données, peut avoir ses inconvénients, ses dangers, ses mauvaises chances qu'il faut prévoir, et veut être ainsi dirigé toujours et quelquefois même modéré.

Il résulte des enseignements de l'histoire que la rapidité du progrès chez les nations, comme celle du développement chez les individus, est un symptôme de la rapidité de l'existence et de son peu de durée. Rome, la Grèce, l'Inde, la Chine et d'autres pays encore peuvent être cités à l'appui de cette loi.

Un des faits les plus manifestes et les plus appréciés aujourd'hui de ce progrès dont nous tirons gloire, c'est, par les services et le mérite, dit-on, l'égale admissibilité de chacun à tous les moyens de culture, à toutes les professions, à tous les emplois, à toutes les dignités, à tous les honneurs, ce qui naturellement éveille dans les cœurs une émulation, non, une ambition générale de s'élever, de se pousser, de sortir de sa sphère.

Est-ce là véritablement un bien? Jugeons-en par les résultats; entre cent nous n'en voulons citer qu'un: la dépopulation des campagnes et l'émigration du village à la ville, de la province à la capitale, sont un effet de cette passion désordonnée de chacun et de tous d'améliorer leur sort, de se pousser<sup>1</sup>.

C'est une plainte générale, dans les communes rurales, les travaux des champs sont en souffrance, les bras y man-

1. « Nous savons, par une enquête récente, que, de 1851 à 1861, trois millions de campagnards ont émigré des villages dans les villes. » (V. *discussion des Chambres. Juillet 1866. Sénat.*)

quent. Tout se porte à la ville, où les salaires sont plus forts, le travail moins pénible, les plaisirs plus variés et plus vifs, la gêne beaucoup moindre et les chances de fortune plus grandes et plus nombreuses. Le vide se fait dans les classes utiles des cultivateurs, des vigneron et des ouvriers de l'agriculture; l'affluence, la presse et l'encombrement, au contraire, se remarquent partout et déjà produisent le malaise dans les professions diverses des classes industrielles et bourgeoises. Or quel sera, quel peut être le résultat final de ce déclassement continu de bas en haut dans l'échelle sociale? Problème intéressant, solution difficile, qui ne semblent préoccuper personne, dans les régions dirigeantes et gouvernantes!

Est-ce à dire que nous rêvions de replacer l'espèce humaine sous le régime de la caste comme dans l'Inde, ou, comme dans l'ancienne Egypte, de river les individus à l'établi de leurs pères?

A Dieu ne plaise! On ne croit pas qu'il soit bon pour personne que les individus demeurent irrévocablement attachés à la condition où ils sont nés, sans aucun moyen d'en sortir jamais. Cela ne paraît ni utile, ni juste, ni conforme surtout à la loi de charité qui régit ou doit régir le monde chrétien. On ne voudrait même pas que le vrai mérite, le travail et la conduite joints au talent eussent de trop grands obstacles à vaincre pour échapper à la disgrâce de la naissance. Il faut que l'homme dont l'âme a reçu de Dieu les germes de nobles instincts, puisse, avec des efforts modérés, les cultiver, les développer et s'élever lui-même aux destinées dont il se sera rendu digne. Cependant, entre l'immuable fatalité de la caste qui pèse encore sur l'Asie, et la promiscuité des conditions que nous voyons prévaloir de plus en plus parmi nous, sous l'influence d'une démocratie sans prévoyance, il est sans doute un terme moyen également éloigné de l'immobilité léthargique et de l'instabilité sans repos.



Nous le dirons sans détour : il nous paraît non moins contraire à la raison qu'à la prudence d'aplanir trop la voie, de renverser les barrières et d'ouvrir largement les avenues à toutes les cupidités, à toutes les bassesses, à toutes les médiocrités !

Le passage d'une condition à l'autre doit être possible et praticable ; il ne doit pas être trop facile. Il faut qu'il y ait des hommes résignés aux plus modestes et plus ingrates situations ; il faut qu'il y en ait beaucoup : c'est une des conditions de l'ordre social et de la civilisation. Les populations vouées aux travaux de l'agriculture, et en général les hommes de métier et de peine sont naturellement animés de cette vertueuse résignation. Nous doutons, pour nous, qu'il y ait une bien grande sagesse à tous ces efforts de la presse et de tout le monde pour la leur ravir.

Sans doute, une certaine ambition est nécessaire dans et parmi les hommes ; c'est un puissant ressort, sans lequel il n'y aurait ni amélioration ni progrès : mais beaucoup d'ambition, trop d'ambition est une cause d'agitation, de désordre et de ruine. Ce n'est pas difficile à concevoir, et comment en serait-il autrement ? Les niveleurs ont si bien travaillé, depuis un siècle, qu'il n'est plus rien qui dépasse les aspirations les plus vulgaires. Le manoeuvre agricole déserte les champs et court à la ville chercher, avec de meilleurs gages, le travail plus facile et les plaisirs. Le portier destine sa fille à l'enseignement et aux Beaux-Arts ; le paysan et l'artisan font de leurs fils des médecins, des avocats, des notaires ; le bourgeois aspire à la députation, au Sénat, aux ministères ; et, ce qui n'arrive point au but et ne trouve pas, dans les professions prétendues privilégiées, sa place ou tout au moins une existence suffisante, se jette dans les journaux et le roman, et, sous le nom de littérature ou d'intérêt public,

travaille à ses affaires en pervertissant les intelligences et en troublant le monde. <sup>1</sup>.

Que peut-il résulter de cette surexcitation universelle, de ce déchaînement de tous les appétits, de toutes les convoitises, à tous les degrés de l'échelle sociale ? A quoi cela peut-il aboutir ? C'est, qui ne le voit ? une fièvre véritable, un délire, une démence ! La tendance générale est de changer de place et de s'élever. Nul ne se tient plus satisfait de la condition que le sort lui a faite : ne sommes-nous pas sous le régime du progrès ? Marcher, aller, s'agiter toujours, sans repos ni trêve ; la course au clocher à travers fossés, haies, rivières et précipices : c'est bien cela, ce nous semble, l'esprit, le train du monde actuel. On n'est plus attaché du tout à rien, ni à la famille, ni aux mœurs, ni aux affections. Qu'est-ce que cela ? Des obstacles : il les faut renverser. On va, l'on va toujours ; on monte en wagon, on se précipite ; on ne vit plus, mais on espère de vivre dans ce lointain vapoureux qui se perd dans les nuages ou plane sur les ruines et les tombeaux <sup>2</sup>.

1. Plus vous ferez de bacheliers ou de candidats bacheliers, plus vous exciterez d'ambitions ; plus vous ferez d'aspirants aux fonctions publiques et aux hautes dignités de l'État, de mécontents, d'intrigants, d'affiliés aux sociétés secrètes, d'ennemis, de conspirateurs et de révolutionnaires, — de révolutionnaires dont les mauvais instincts se montreront d'autant plus énergiques et vivaces, qu'eux-mêmes seront sortis de plus bas, et qu'ils semblaient moins faits pour les biens qu'ils convoitent et les distinctions auxquelles ils aspirent.

« L'homme, dit Gœthe, désire beaucoup de choses et n'a besoin que de peu, car ses destinées sont étroites et ses jours comptés. »

2. La république a surtout ce mauvais caractère, d'exalter l'ambition générale, d'exciter dans la multitude des cupidités envieuses, et de lui donner des espérances et des exigences que nul gouvernement, la démocratie pas plus qu'un autre, ne saurait satisfaire. Les fortunes prodigieuses qu'a suscitées notre grande révolution, la politique des journaux, leur système de basse adulation à l'égard des classes populaires, et, il faut le dire aussi, les errements mêmes et l'imprévoyance de l'autorité publique, ont, de nos jours, éveillé dans les âmes une ambition démesurée et tout à fait hors de proportion avec les chances raisonnables et possibles de se pousser et d'aboutir. Quelques-uns arrivent et s'élèvent, soit par la faveur, soit en effet par le mérite ; pour le très-grand nombre, ne pouvant espérer de faire leur chemin par les mêmes moyens, ils cherchent dans les hasards des révolutions ce qu'ils ne sont en état d'obtenir ni par la protection, ni par la supériorité des talents ou des capacités.

Pour un homme de vrai mérite à qui, par la diffusion de l'instruction primaire, secondaire et supérieure, vous avez aplani la voie, il en est combien de mille que vous avez dévoyés à tout jamais ? On avouera qu'un talent qui peut-être se serait fait jour sans cette assistance, est trop chèrement payé par tant de fausses vocations, par tant d'existences fourvoyées et perdues.

A le bien considérer, cette ambition de tous de sortir de la sphère où Dieu nous a placés et de faire notre chemin, cette passion de s'enrichir, de se rehausser par le luxe, l'appareil de la fortune et les vaines et futiles distinctions est moins désir de se rendre heureux, — car le bonheur se peut trouver partout, plus aisément dans les situations modestes que dans les conditions élevées, — est moins amour du bien-être que vanité puérile ou égoïsme orgueilleux. Oui, égoïsme, orgueil, vanité : orgueil, vice et péché, de tous nos vices et de tous nos péchés, le plus radical, le plus indomptable et le plus haïssable, celui qui nous subjugue davantage et dont les écarts sont les plus pernicioeux à la société et à nous-mêmes ; l'orgueil, dit la Religion, semence de toute fausse doctrine, de toute mauvaise pensée, de tout mal, *Initium omnis peccati, superbia*.

Et en effet, l'orgueil, c'est l'égoïsme dans ce qu'il a de plus profond à la fois et de plus subtil ; c'est l'envie, c'est la haine, c'est la désunion, c'est la guerre, c'est le mépris, c'est l'oppression et souvent la spoliation ; tandis que l'humilité, la modestie, au contraire, c'est la bienveillance, c'est la charité, c'est le dévouement, c'est le bon accord, c'est la modération, c'est le respect, c'est la paix, c'est l'unité, c'est tout particulièrement la vertu chrétienne et une qualité sociale.

C'est parce que le monde a cessé d'être chrétien, et depuis qu'il a cessé de l'être, qu'il se précipite ainsi à la poursuite

et du faux savoir, et des moyens de jouissance et de vanité<sup>r</sup>.

On n'entend plus aujourd'hui parler que de progrès, de progrès toujours, en tout et partout, comme s'il suffisait de marcher pour aboutir au meilleur des mondes possibles. Or il est deux espèces de progrès, un faux et un vrai progrès, un progrès dans le sens du mal, un progrès dans et vers le bien. Le progrès est chose bonne ou mauvaise, selon le but vers lequel il s'effectue. Quel est notre but, le but humain ? — C'est le perfectionnement moral, sans aucun doute, le perfectionnement moral avant tout. Le progrès qui moralise l'homme, qui le perfectionne dans ce qu'il y a de meilleur et de plus élevé, c'est donc là le progrès, le progrès salutaire, c'est là le vrai progrès.

Où nous conduisez-vous, Esprit du temps ? Génie de la société moderne, à quelle région appartenez-vous ? Qu'êtes-vous, en définitive, d'où venez-vous et, encore une fois, où nous conduisez-vous ?

1. Le grand malheur, c'est que personne ne veut se tenir à sa place, se circonscrire dans la limite de ce qui est raisonnable et droit : les rois se croient des Demi-Dieux et agissent d'après cette opinion ; les nobles voudraient bien être encore de petits souverains ; le bourgeois jalouse le noble, et toutefois n'a rien tant à cœur, après l'intérêt, qu'à compter, lui aussi, dans une aristocratie quelconque ; enfin le peuple hait toute supériorité, de quelque nature qu'elle soit, et aspire ouvertement à se livrer, sans entraves et sans frein, à tous les entraînements de ses instincts brutaux. C'est toujours comme l'a dit La Fontaine.

Quoique l'on puisse devenir cependant plus tard, on demeure, au fond, toujours attaché aux mœurs de la classe où l'on est né et où l'on a été élevé. Cet attachement ressemble à celui qu'on a pour le pays natal et la patrie, et se confond même avec lui. Or qu'arrive-t-il quand un individu, par le savoir ou les fonctions, s'élève au-dessus de sa condition ? Il est forcé, ou par orgueil il se croit forcé d'adopter les usages, les mœurs, les habitudes des classes élevées ; et cependant, par sa naissance et ses habitudes, il tient aux usages, aux habitudes, aux mœurs des classes inférieures. Divisé ainsi en lui-même, en lutte avec ses goûts naturels et les exigences de sa nouvelle position, il prend en haine les mœurs qu'il est obligé de subir et que souvent il est incapable d'imiter, et, au lieu de désirer l'élévation de ce qui est au-dessous, il fait des vœux pour le rabaissement et l'abolition de ce qu'il ne peut pas atteindre ; et ainsi ces individus déclassés sont presque fatalement ou révolutionnaires, ou indulgents aux révolutions.

A en juger par les fruits que vous semez, le mécontentement, la cupidité, l'envie, l'improbité, la violence, le renversement ou l'oubli de tous les principes du bien et du vrai, vous n'êtes pas, non, vous ne sauriez être d'origine céleste, et vous n'êtes point réellement ami de l'humanité. D'où vient que nous suspicions vos tendances et vos œuvres? Jamais nous n'avons vécu ni de privilèges ni d'abus. Comment toutes les âmes paisibles et honnêtes vous sont-elles contraires, ou vous voient-elles, au moins, avec crainte et méfiance? Bien certainement vous n'êtes point ce que nous aimions, et vous n'êtes pas non plus ce que nous espérions!

Adieu, douce paix, mœurs honnêtes, modération, confiance, stabilité, simplicité, décence, c'en est fait! déjà les générations nouvelles vous connaissent à peine; bientôt vous ne serez même plus un souvenir pour celles qui les suivront! Sous prétexte de progrès, exciter et développer des besoins incessamment nouveaux, pousser à la consommation, aux jouissances factices, aux passions dérégées, aux espérances folles, au luxe effréné, à l'agitation, au mouvement perpétuel, aux innovations sans fin: c'est à ce soin que s'occupent aujourd'hui les chefs des peuples, ceux qui nous gouvernent et nous dirigent dans la voie de l'inconnu!

Ah! qui nous dira quelque coin ignoré, inaccessible aux chemins de fer et aux mauvais journaux, où, loin du bruit, des folles espérances, des vanités et des charlataneries, nous puissions vivre encore un jour dans notre ancienne et honnête simplicité! 1.

1. Un des effets de l'extrême mobilité excitée parmi les populations par l'établissement des chemins de fer, c'est l'affaiblissement et la prochaine extinction de plusieurs des sentiments les plus respectables et, je le crois, les plus conservateurs de la famille et de l'État. L'effacement des nationalités en est un qui tout d'abord fut prévu et qui va son train; mais je ne veux parler ici que de l'attachement au lieu natal, aux souvenirs, aux mœurs, aux habitudes du pays. L'adage *ubi benè ibi patria* est devenu déjà et devient de plus en plus populaire. Il est notoire que les populations des campagnes affluent de toutes parts vers les villes et sur-

Le besoin et le désir de la liberté sont anciens comme le monde ; ils sont nés avec la vie. De tout temps l'homme a détesté la contrainte et aimé à se mouvoir librement dans tous les sens : c'est son instinct et la loi de sa nature. Il en est de cela comme de son désir de posséder et de jouir, qui n'est ni moins naturel, ni moins légitime. Cependant, autant qu'il est possible de nous reporter dans le passé, nous voyons, dans les sociétés civiles même les plus anciennes, la puissance publique, la force régulatrice de l'ordre social occupée à diriger, à retenir dans de certaines limites, à réprimer et jusqu'à enchaîner la libre et franche expansion de ces aspirations et de ce besoin, quoique reconnus naturels et légitimes en eux-mêmes. C'est que la liberté, parfaitement conforme à la dignité humaine, et très-favorable à l'essor des intelligences, au développement des caractères et au progrès social en général, quand elle s'exerce dans la règle et suivant la raison, est toutefois, par ses écarts, ses abus, ses excès presque inévitables, le plus constant et le plus invincible obstacle à l'établissement, au maintien et au jeu régulier de l'ordre social, hors duquel il n'est certainement pour l'homme ni dignité, ni sécurité, ni développement intellectuel et moral, ni conséquemment non plus de progrès véritable ni de liberté.

tout vers la capitale ; et l'on quitte son village sans regret et, le plus souvent, sans pensée de retour. On ne tient plus à son clocher, à ses montagnes, aux tombeaux de ses pères, dont les restes demeurent sans culte et deviennent ce qu'ils peuvent. Il est sans doute des rêveurs aventureux qui se promettent merveille de l'anéantissement de ces anciens liens noués et resserrés avec tant de soins et de peine par la sagesse de nos ancêtres. Mais il est des hommes pour qui les faits passés et l'enseignement qui en ressort sont encore quelque chose, et qui, peut-être avec quelque raison, croient que la science sociale, pas plus que les autres sciences, ne doit procéder *à priori*, et qu'aussi bien qu'elles, bien plus que ces sciences, elle s'appuie sur l'expérience et la sagesse des temps. Pour ces hommes, il est au moins problématique si la révolution qui est en train de s'opérer dans le monde, sera, en définitive, un progrès ou une déchéance pour l'espèce humaine, pour l'espèce humaine considérée dans ses facultés ou ses aspirations supérieures.

Assurément cette lutte éternelle de la force publique contre les volontés particulières doit avoir sa raison d'être ; elle ne serait pas si constante si elle n'était nécessaire : son universalité dénote qu'elle tient à la nature des choses et qu'elle a le caractère d'une loi.

« L'homme, dit le philosophe Kant, est un animal qui, dans l'état de société, a besoin d'un maître ; car vis-à-vis d'autrui il abuse toujours ou est porté à abuser de sa liberté ; et, bien qu'être raisonnable, il désire une loi qui mette des bornes à la liberté de tous, son instinct égoïste et brutal le pousse à s'en exempter. Là est le nœud de la difficulté. L'homme a donc besoin d'un maître pour être soumis à la loi qu'il juge lui-même nécessaire, mais que, pour son propre compte, il tend sans cesse à éluder. »

La liberté est, après l'intelligence, le plus beau don que le Créateur ait fait à l'homme ; elle est la condition et le complément même de l'intelligence. Qui pourrait ne la pas aimer, ne la pas désirer et pour lui-même et pour tout le monde ! Qui ne se sent pas transporté par tout ce qu'elle réveille en nous et semble nous faire espérer ! Plût à Dieu qu'elle étendit son règne sur tout l'univers, dans cette mesure et ces conditions de sage et prudente modération qui seules peuvent assurer son existence et ses bienfaits ! Et plût à Dieu qu'elle ne fût pas, hélas ! pour le plus grand nombre, un simple piège, une cause incessante de trouble, de désordres, d'entraînements coupables, de crimes, de chutes et de misères !

Malheureusement, ce n'est que trop visible, jusqu'à présent c'est ce dernier fait qui est le vrai. La liberté n'est réelle et ne saurait être un bienfait que quand elle est dirigée et contenue par une raison éclairée et ferme, ce qui n'arrive qu'après une tardive expérience pour les hommes les plus favorisés, et, quoi qu'on tente, n'arrivera jamais, nous le craignons, pour tous les autres, qui sont la multitude.

Eh bien ! la presse ne considère point ces degrés, ces nuances, ces difficultés et la réserve qu'elles commandent, ou, si elle n'en ignore, elle ne s'en embarrasse guère. Tout ce qu'entre des mains pures, la presse pourra tenter pour amener les masses à ce point nécessaire de développement humain qui nous constitue vraiment hommes et capables d'exercer les hauts privilèges de notre nature, tout cela est absolument perdu et ne conduira qu'à des mécomptes, à de nouvelles difficultés, à de nouveaux dangers pour nous-mêmes et la société <sup>1</sup>.

Quelle courte vue ou quelle inexpérience ne suppose pas cet espoir, par exemple, que la propagation de l'instruction,

1. Les libertés et les droits réclamés ou accordés, pour qu'ils puissent durer et s'exercer sans de graves inconvénients, doivent être en rapport avec les besoins véritables, spontanément et longtemps manifestés; qu'ils soient en rapport non pas seulement avec les désirs, mais avec les facultés qu'on a de satisfaire ces désirs et d'exercer ces droits. Quand les désirs et les facultés, les vrais besoins, sont de niveau avec les libertés réclamées, celles-ci se font valoir avec justice, avec une véritable force, et ne tardent pas à être concédées. Qui pourrait longtemps les refuser ? Mais il ne faut pas que chaque brouillon puisse venir prêcher des libertés dont le besoin ne se fait pas véritablement sentir, et qui ne sont pas en harmonie avec le degré des lumières et de la civilisation générale. C'est par où pêche la presse politique.

Comme les industriels s'évertuent à créer à leur profit des besoins factices de jouissance, de bien-être et de prétendu confort, ainsi les journaux travaillent de tout leur pouvoir à exciter, parmi les masses, des désirs factices d'indépendance et de liberté. Et ceci ne peut se tolérer sans qu'on marche à un bouleversement.

Pour les peuples, comme pour les individus, la liberté est chose passablement diverse, variable et arbitraire. Elle dépend beaucoup de l'idée qu'on se fait de ses droits, et du besoin qu'on éprouve de les exercer; elle est, en général, une affaire de pure opinion et de sentiment. Un peuple se croit libre avec la seule liberté civile, et il l'est en effet dès qu'il le croit. Un autre se croit asservi tout en jouissant de la liberté civile, religieuse et politique la plus étendue; il lui faudrait encore la liberté révolutionnaire, et comme on la lui conteste, il crie à l'oppression. Il ne s'estime pas libre, et dès lors il ne l'est pas.

Quelle conclusion en tirer ? C'est qu'il est du devoir de la société et de l'autorité, qui en est la raison dirigeante, de veiller à ce que de faux docteurs, parmi les masses, ni n'exagèrent l'idée, ni n'exaltent outre mesure le sentiment de la liberté.



soit primaire, soit secondaire, que la diffusion de ce qu'on appelle si faussement les lumières puisse jamais, elle seule, rendre sage la foule des hommes, voués, par leur situation même et les nécessités qu'elle implique, à toutes les défaillances qui troublent la raison et la jettent hors de sa voie, comme si notre conduite était réglée par nos lumières et non par nos passions !

Cette illusion, nous l'avons partagée longtemps avec un grand nombre d'autres personnes. Elle est, il faut l'avouer, aussi flatteuse et consolante qu'elle s'est montrée spécieuse et trompeuse. Il a fallu bien des mécomptes et une longue observation des hommes et des choses, pour que nous en ayons reconnu le vide.

L'instruction ne donne pas le bon sens, il peut exister sans elle. On rencontre, dans les conditions les plus humbles, des hommes sans instruction aucune, mais honnêtes et religieux, et chez qui, malgré le manque de cette espèce de culture, se voit néanmoins une entente de leurs affaires, bien supérieure à ce qui se remarque en général chez les individus sortis des écoles, et, ce qui est encore plus surprenant, une lucidité de jugement remarquable dans l'appréciation des choses d'un ordre même élevé, comme la religion, la morale, la politique. Ce phénomène est rare sans doute, ainsi que tout ce qui est bon et désirable. Ce qui ne l'est pas du tout, ce sont des hommes instruits, non pas seulement dans les connaissances primaires, mais dans les lettres, les sciences mêmes, et chez qui tout est tellement

1. L'instruction n'est en elle-même ni bonne ni mauvaise; elle ne devient l'une ou l'autre que par la direction qu'on lui donne et l'usage qu'on en fait. Cela posé, tant qu'il ne sera pas bien compris que l'objet de l'instruction primaire est l'éducation morale et religieuse, l'éducation chrétienne, et tant que cette vérité ne présidera point à tout le régime des écoles, ce n'est pas assez : tant que vous n'aurez point obtenu que les mauvais journaux et les mauvais livres ne soient pas, cent fois et mille fois plus que les autres, offerts ou mis à la portée du peuple qui sait lire, n'espérons rien de bon de l'instruction primaire.

faux et misérable, les instincts, le jugement, le cœur, qu'on y chercherait vainement un atôme d'esprit de conduite et de saine raison. L'explication en est simple :

Tandis que le journalisme, le *progressisme* et l'*humanitarisme*, où vont en général s'inspirer les individus pourvus d'un demi-savoir, travaillent, sans relâche, à faire miroiter aux yeux toutes sortes de vues chimériques ou perverses et de promesses mensongères, propres à fausser la raison, à dévoyer les volontés, à pousser aux plus dangereux et plus coupables écarts, la religion, elle au contraire, donne tout son temps et ses soins à redresser les idées fausses, à calmer, apaiser, modérer, pacifier, moraliser, à répandre partout, sur toutes choses, pour toutes les circonstances et toutes les situations, des enseignements basés sur la sagesse et l'expérience, des suggestions douces, modestes, conciliantes, raisonnables et utiles, propres à réfréner les appétits, les ambitions, les passions, à tout ordonner, à mettre et retenir dans l'ordre toutes les aspirations, tous les actes, toute l'existence humaine.

Rien ne donne plus d'ampleur à l'intelligence, plus d'élévation et de force que le sentiment religieux. C'est que la religion, en étendant les horizons de l'homme au-delà des sens, détache nos regards de tout ce qui est inférieur, petit, instable et transitoire, et nous porte naturellement vers tout ce qui est grand, durable, excellent, supérieur ; c'est qu'elle fait estimer les choses ce qu'en effet elles sont et valent, et que par là même elle modère, elle tempère, elle purifie, elle élève ; c'est que la religion, après tout, est le résumé de tout ce qu'il y a de plus pratique, de plus utile et de plus vrai, en même temps que de plus grand et de plus haut dans l'ensemble des connaissances humaines ; c'est qu'elle est vraiment une haute et la plus haute philosophie, la lumière enfin, l'origine et la base de toute vraie sagesse, de tous vrais biens, de toute vraie morale en ce monde.

Ce n'est pas la culture de l'esprit seul, c'est celle de l'homme entier, celle du cœur, celle de l'âme avant tout, c'est l'éducation proprement dite, la religion, qui fait les honnêtes gens, qui nous éclaire véritablement sur ce qui est fondamental, essentiel, de tous les lieux et de tous les temps, sur les vérités de l'ordre moral, les seules enfin qui rectifient le jugement, en purifiant les affections et en répandant partout leur influence d'ordre et de justice.

Dans le fait, l'homme ignorant se rapproche plus du vrai savant que l'homme à demi instruit. Comme le vrai savant, il sait qu'il ignore beaucoup de choses, est circonspect et modeste par conséquent. Le demi-savant, lui, n'ignore rien, ne doute de rien, et prononce sur tout et sur les questions les plus difficiles avec une imperturbable assurance.

Ce n'était pas ce que nous appelons *savoir* qui constituait, chez les anciens, la sagesse ; c'était l'art de se conduire et de vivre en homme de bien, c'était la prudence et la morale. Celui que l'oracle proclama le plus sage des Grecs avouait lui-même qu'il n'était point un savant. Il faisait plus : il déclarait folie les vains efforts de ceux qui se livrent ou attachent une grande importance aux recherches et aux spéculations touchant les secrets de l'univers et de Dieu <sup>1</sup>.

Que d'hommes illustres qui ne savaient pas lire ! Les plus grands monarques qu'ait eus la France, Henri IV et Louis XIV, ne brillaient point par le savoir ; leur instruction avait été négligée : et néanmoins ils se faisaient remarquer par leur sens exquis et leur amour de toutes les grandes choses. Charles IX et François 1<sup>er</sup>, ce roi sans prudence,

1. — Οὐδὲ γὰρ περὶ τῆς τῶν πάντων φύσεως, ἤπερ τῶν ἄλλων οἱ πλεῖστοι, διελέγετο, σκοπῶν, ὅπως ὁ καλούμενος ὑπὸ τῶν σοφιστῶν κόσμος ἔφυ, καὶ τίσιν ἀνάγκαις ἕκαστα γίνεται τῶν ουρανίων· ἀλλὰ καὶ τοὺς φροντίζοντας τὰ τοιαῦτα μωραίνοντας ἐπεδείκνυεν. (Ξενοφῶντος Απομνημονευμάτων βιβλ. α, I-II.)

étaient lettrés, poètes même ; le féroce Henri VIII d'Angleterre et le ridicule Jacques VI étaient également érudits et littérateurs.

Non, l'instruction ne donne ni la conduite ni le bon sens ; ils peuvent manquer avec elle, comme exister sans elle. Vouloir préparer la multitude à la liberté par l'instruction seulement, et par l'instruction irrégulière, c'est ignorer ou feindre d'ignorer que l'entier asservissement à tout ce qu'il y a d'abject fut et sera toujours le seul fruit assuré de l'impunité, même savante. <sup>1</sup>

Cela ne va pas à décider que le savoir est contre nature,

1. « Il résulte des chiffres comparés de la statistique criminelle et de celle de l'instruction primaire en France, dit M. Moreau Christophe, que là où il y a une plus grande masse d'instruction, là aussi il y a une plus grande masse de crimes. » (*De la Réforme des prisons*, V. Guerry.)

« Une remarque vraiment affligeante à faire, et qui prouve combien deviennent de plus en plus profondes les lésions que la société reçoit de l'affaiblissement ou de l'absence de toute croyance religieuse, est celle qui ressort des derniers chiffres du tableau comparatif que nous avons donné (p. 67) et qui établit que, de 1828 à 1833, les crimes commis par des individus ayant reçu une instruction supérieure au degré élémentaire vont toujours croissant et se sont élevés successivement, dans un court intervalle, de 118 à 264 ! »

« D'après les observations faites par M. le baron de Morogues devant la chambre des Pairs, ceux qui ont reçu une instruction supérieure au premier degré, ont montré sept fois plus de propension aux crimes que ceux qui avaient profité de l'enseignement primaire.

« Dans les prisons départementales, les plus effrontés coquins sont toujours ceux qui aiguisent dans les écoles l'instrument de leur intelligence.

« Il résulte de nos statistiques que la criminalité augmente en raison directe de l'instruction. » (L. c.)

« On trouverait difficilement, est-il observé dans le *Medical repository new series*, t. III, p. 337, une erreur plus grande que celle qui consiste à croire que l'instruction en elle-même et par elle seule est déjà un bienfait. Sans doute elle est un ressort puissant pour le bien comme pour le mal. Chez celui dont l'esprit a pris une direction convenable, l'instruction est à la fois un instrument utile pour lui et pour la société ; mais celui dont les sentiments n'ont pas un penchant décidé pour la vertu, y trouve une arme terrible pour consommer le mal. »

On peut voir, par les journaux démocratiques et leurs incroyables aberrations au sujet des dernières affaires d'Italie et d'Allemagne, jusqu'à quel point les hommes sortis des collèges peuvent manquer du sens commun le plus vulgaire.

qu'il déprave l'homme, ou qu'il est absolument inutile et qu'il ne faut pas s'instruire ; mais seulement que c'est une illusion de s'en promettre des merveilles, et que là n'est pas enfin, pour le grand nombre, l'agent civilisateur.

Nous nous demandons à quoi l'on veut qu'en l'état actuel des choses, puisse tant servir, chez l'homme de travail manuel et le campagnard, cette instruction élémentaire qu'on distribue dans les écoles ? A lire un acte notarié, l'almanach de Liège ou un mauvais journal : c'est à cela que l'utilité se réduit le plus souvent. Nous allons plus loin : nous nous demandons quels si grands services nous ont rendus, jusqu'ici, même ces quelques notions de physique, de chimie, d'histoire naturelle et d'astronomie que, tant bien que mal, on nous enseigne au collège ? Sommes-nous par là devenus de vrais savants ? En est-il résulté autre chose, chez la plupart, que plus d'orgueil et plus de prétentions ridicules ? Pour avoir appris les propriétés générales des corps, savons-nous mieux nous conduire, sommes-nous meilleurs administrateurs de notre bien, meilleurs pères de famille et meilleurs citoyens ? Parce que nous connaissons la composition de l'air et de l'eau, les inondations et la grêle font-elles moins de ravages ? Y a-t-il moins de maladies ? Savons-nous mieux nous en garantir ? Et lorsqu'enfin nous ne verrons plus partout que de l'oxygène, du phosphore, de l'hydrogène, de l'azote, du carbone, le monde et la nature nous apparaîtront-ils plus merveilleux, et la vie elle-même sera-t-elle plus belle, plus heureuse et plus longue ?

Nous connaissons de braves gens qui n'ont peut-être jamais entendu prononcer les mots électricité, magnétisme, géologie, anatomie comparée, physiologie, embryogénie, et qui ne savent pas une syllabe des causes enseignées d'aucun météore, d'aucun des grands phénomènes de la nature : ni du tonnerre, ni des éclairs, ni de la pluie, ni de la grêle, ni des vents, ni des aurores boréales, ni de l'arc-

en-ciel, ni des volcans, ni du flux et du reflux de la mer ; et qui, cependant, ne les admirent que davantage, et ne sont que plus pénétrés de la grandeur de Dieu, de sa toute puissance et de tous les sentiments nobles et féconds qui découlent de ces idées bienfaisantes.

Et nous connaissons aussi d'autres gens, qui savent ou croient savoir expliquer tout cela, qui ont été au collège, qui sont très-infatués de leur léger bagage de savoir. Et ceux-ci sont froids, sceptiques et dédaigneux en face de tout ce qui est grand et beau ; ils n'admirent rien, ne sont émus de rien : ils comprennent tout, et connaissent les ficelles qui produisent tous ces beaux effets.

Qu'est-ce que tout cela pour eux ? De grandes opérations physiques et chimiques, de l'électro-magnétisme, du calorique, de la lumière, de la vapeur, de l'attraction, de la réfraction, et quelques autres choses placées dans de certaines conditions et soumises à de certaines forces et à de certaines lois. Un physicien, un chimiste, dans son laboratoire, en fera tout autant ; et le physicien et le chimiste, ils le croient, expérimentent et observent ; ils n'admirent rien, si ce n'est eux-mêmes et les œuvres de leur propre génie. Admirer les œuvres de Dieu, songer même à Dieu, y pensez-vous, quand on est si savant !

Un résultat de cette science populaire de manuels et de petits traités est certain : la physique et la chimie détrôneront les arts, le beau, l'idéal, la poésie, la science elle-même ; elles ont déjà détrôné la poésie ; elles l'ont tarie dans sa source, le merveilleux, le surnaturel, l'admiration, le mystère. Or la poésie, la vraie poésie, il ne faut pas l'oublier, c'est le beau, c'est le bien, c'est le grand, c'est l'enthousiasme, c'est l'étincelle divine qui produit l'héroïsme et le dévouement, le feu sacré qui anime et élève la science ; c'est, avec la religion, qui est aussi poésie, la génératrice de tous les nobles sentiments, de toutes les aspirations et de toutes les actions,

de toutes les créations grandes et généreuses; c'est une intuition de la nature et de ses mystères, de l'homme et de sa destinée, quelquefois plus vraie et toujours bien plus belle que les théories péniblement échafaudées dans les ouvrages de sciences et de philosophie.

Au lieu d'âmes ardentes, capables d'élévation et d'élan, il se formera, de plus en plus, de ces petits esprits et de ces petits caractères froidement calculateurs, suffisants, superbes et dédaigneux, comme sont tous ceux qui savent ou croient savoir de tout un peu quelque chose.

Il se prépare un temps, grâce au progrès de par la science encyclopédique et populaire, où l'âme humaine desséchée, rétrécie, déchue de sa vraie grandeur, et dominée tout entière par le positivisme, l'ambition du gain et les joies sensuelles, ne connaîtra plus d'autre emploi du génie et d'autres œuvres de l'intelligence que le commerce, l'industrie, les affaires et la petite chimie, la petite science mise au service des affaires.

Dans ce temps-là, temps qui s'avance et qui est déjà presque arrivé, le jeune homme se dira : A quelle fin et pour qui m'aller faire estropier ou tuer à coups de canon sur un lointain champ de bataille ! Qu'est-ce que des épauettes, des rubans, la gloire, la patrie, le drapeau ? Des mots sonores, *nugæ canoræ*, de risibles hochets, bons à faire hausser les épaules. Ma patrie, je l'ai lu au collège, c'est le lieu où je me sens bien, où je gagne aisément ce qui fait vivre et bien vivre, où je trouve le mieux et fortune et jouissance ; car, a dit un grand connaisseur, l'or seul et le pouvoir, l'or et ce qu'il procure sont quelque chose, tout le reste n'est rien. On ne vit qu'un jour ; et, comme on nous enseigne, parmi les doctes ou demi-doctes, qu'après cette vie il n'y aura plus pour nous que ténèbres et sommeil éternel, faisons durer la veille, prolongeons, le plus possible, ces instants d'existence après lesquels il n'est rien, et ayons

cela qui seul est quelque chose, qui rend la vie confortable, opulente, puissante et joyeuse ; ayons de l'or et du pouvoir, ayons-en le plus que nous pourrons, n'importe comment, et que le vain scrupule ne nous arrête que juste au seuil de la cour d'assises !

L'association de l'homme et du cheval, a dit un autre habile, est excellente... pour l'homme : tâchons d'être l'homme qui monte le cheval, qui l'exploite et le fait marcher et travailler en le frappant d'une lanière taillée dans sa peau même. Exploitions bien, et ne nous laissons exploiter par personne !

Pourquoi tant d'enfants, dira la jeune épouse ? Ils flétrissent les charmes, mettent chaque fois en danger l'existence et la santé ; ils diminuent les conditions du bien-être, prennent sur le temps, les plaisirs et l'indépendance. Ils sont, pour toutes les mères, une source de privations, de soucis, de douleurs et de peines de tous genres. S'il en faut absolument, ayons-en un, deux tout au plus ; mais que tout le reste, avant de naître, retourne au néant et soit comme s'il n'avait été point.

Ne serais-je pas fou, observera le fiancé, près de conduire à l'autel la jeune fille qui l'attend et qui l'aime, de m'embarrasser d'une famille, qui m'ôtera ma liberté, toute la franchise de mes allures, et dont je puis partout trouver les avantages et les plaisirs, et bien mieux, sans mélange d'épines ! Le principe de conduite d'un être raisonnable dont les jours sont comptés, c'est de suivre le plaisir et de fuir la peine : or, on l'a dit aussi, l'union conjugale, par ses devoirs et ses peines, est, pour l'homme surtout, un véritable esclavage.

Les arts, la science ! A quoi bon des arts ? A quoi bon la science ? diront l'artiste et l'homme voué aux études. A quoi bon tant de veilles et d'efforts ? Ce talent dont le public, en définitive, fait bien moins estime que de l'or et de la puis-



sance, à quoi bon ! Que me feront la renommée, les lauriers, dès que je ne serai plus, que tout sera pour moi fini, et que moi-même je serai comme si je n'avais jamais été ? Billevesées que tout cela, talent, savoir, renom ! Le positif, le réel, ce qui se palpe, se compte et se goûte par les cinq sens, cela seul est quelque chose pour qui n'a que peu d'instants à vivre, et qui bientôt cessera d'être pour toute l'éternité.

Vivons donc ! vivons, mangeons, buvons, et après nous le déluge !

Tout peuple, se dira tout le monde, avec les journalistes et les pseudo-philosophes, tout peuple a le droit de se soulever contre son gouvernement qui lui déplaît, de changer de maître, et aussi, s'il lui convient, de se passer de maître : il suffit pour lui de le pouvoir, et, pour qu'il le puisse, de le vouloir. Or quel besoin est-il de nourrir grassement sur un trône ou sur un piédestal, comme une idole, un homme, notre semblable, quelquefois moins que notre égal, pour qu'il nous tienne en tutèle, nous tonde, nous écorche, nous opprime et nous envoie à l'abattoir, nous ou nos enfants, si et quand bon lui semble, comme du bétail ? Voyons, les amis, passons-nous de Sire, et gouvernons nos affaires à notre guise et sans faux frais, nous-mêmes !

Il se dira et se verra bien d'autres choses ; mais qui oserait soulever le voile tout entier !

O vous qui vous sentez seuls et vieux, ne vous attristez pas, quand ce temps sera venu, d'être au déclin de vos jours, et ne vous affligez point d'être sans enfants et sans famille ! Heureux ceux qui auront plié leur tente avant d'avoir vécu ce temps ! Plus heureux ceux qui sont morts sans avoir prévu ni pressenti ce temps maudit !

Qu'on ne croie point qu'il entre dans notre dessein de médire de la science, à laquelle nous avons, toute notre vie, voué un culte respectueux et désintéressé ! Nous protestons

contre une intention pareille. Honneur au vrai savant, honneur à la vraie science ! Elle est belle, utile et bonne pour l'homme, si elle lui révèle les splendeurs de la nature et la grandeur de Dieu. Mais, pour entrer dans le sanctuaire et toucher à l'arbre divin du savoir, il faut avoir le cœur et les mains purs, et la pensée dégagée de toute vue basse et profane ; il faut avoir reçu le sceau de l'initiation, avoir embrassé le sacerdoce de la science, appartenir enfin à l'aristocratie de l'âme, dont ne sont point ceux qui ne croient pas à l'âme.

Oui, la science, la vraie science est belle : toutefois, plus belles encore sont la religion et la morale divine, dont le moindre dogme et le moindre précepte importent bien autrement à l'homme que toutes les sciences naturelles dans les mains de l'impiété audacieuse <sup>1</sup>.

Les personnes qui savent — et il n'en manque sans doute pas de telles — à quel degré d'abjection est tombée de nos jours, sous l'influence du criticisme et du panthéisme prussien, la philosophie naturelle éclairée par la science positive et popularisée par le journalisme mécréant, ces personnes ne s'étonneront point si, après Montaigne, Malebranche, Vauvenargue, Goethe et plusieurs autres, nous osons répéter :

« Que l'ignorance est un moindre mal que la fausse science <sup>2</sup> ; »

« Que la science enfle, *scientia inflat* <sup>3</sup>, et qu'il y a peu de sciences utiles ; »

1. Apprenez-moi ce qui réellement améliore, anoblit, élève, et employez à cette fin tout le feu de la parole : nous vous écouterons, nous vous applaudirons, et l'on vous placera parmi les bienfaiteurs de l'espèce humaine. Mais arrière les esprits immondes et les langues envenimées qui insinuent le mal sous des formes séduisantes !

Il vaut mieux ignorer que de savoir ce qui rétrécit et avilit les horizons et les aspirations de l'homme ; et il vaut mieux se taire que d'ouvrir la bouche pour faire entendre ce qui n'est ni bien ni beau, ni vrai ni utile.

2. *Lettres sur l'Amérique*. — 3. *De la Recherche de la Vérité*, d'après S. Paul, I, Cor. VIII, I.

« Que les livres ne sont propres, à tout prendre, qu'à donner des noms à l'erreur <sup>1</sup> ; »

« Que la science n'est qu'un amas morbide qui a besoin de support et de dôme : océan plein de périls et d'abîmes, dès qu'il ne réfléchit pas les cieux <sup>2</sup> ; »

« Que la science est un dangereux glaive, qui empêche et offense son maître, s'il est en mains faibles <sup>3</sup> ; »

« Que la peste de l'homme, c'est l'opinion de savoir. <sup>4</sup> »

Bacon a dit que « la religion est l'aromate qui empêche la science de se corrompre » ; il aurait dû nous dire aussi ce qui empêche l'aromate lui-même d'être corrompu par la science <sup>5</sup>.

Ce qu'il y a de mieux à dire de l'instruction populaire, telle qu'on la conçoit et qu'elle se donne, en général, c'est qu'elle sert peu et s'oublie vite. Ce serait un malheur vraiment qu'elle eût l'effet d'inspirer à tant de braves gens le goût et le besoin de lire. Où donc trouveraient-ils à se satisfaire ? Hors la mauvaise presse, il n'existe pas de littérature à leur usage. S'il est vrai que la religion est le fondement de l'ordre social, et s'il l'est également, comme l'assure Bacon, qu'un peu de science rend incrédule, tandis que beaucoup de science ramène à la religion, pourquoi, vous

1. *Wilhelm Meister's Lehrjahre*. — 2. *Volupté*. — 3. *Essais*. — 4. *Essais*.

5. « La science, dit encore Montaigne, est un grand ornement, mais elle n'a pas son vrai usage en mains viles et basses. »

« Vouloir rendre la science universelle ou, comme on dit, populaire, c'est, observe Hegel, tenter une entreprise irréalisable, et qui est contraire à la notion même de la science. »

Nous ajouterons, nous, que cette entreprise est autant contraire à l'intérêt, à la dignité, à l'avenir de la science qu'elle l'est à sa notion. Cela n'est que trop manifeste. L'étroitesse et la superficialité sont devenues le cachet de la plupart des ouvrages scientifiques de notre temps : l'encyclopédisme et le journalisme paralysent et amortissent, dès la jeunesse, le génie de l'homme. Que de médiocrités trouvent dans le journalisme ce qu'elles désirent, une sorte de réputation et d'influence, et le lucre avant tout ; mais aussi que de riches natures et de nobles intelligences se flétrissent et se consomment dans un labeur sans portée ni profondeur, et dans des luttes souvent sans conviction !

qui êtes les Gouvernements, travaillez-vous, de concert avec les ennemis de tout ordre, à entretenir dans la société cette grande menace d'irrégion, en ouvrant inconsidérément, par l'instruction dite primaire et secondaire, la voie parmi les masses aux mauvaises doctrines, aux mauvaises inspirations, aux mauvais exemples de la mauvaise presse, à toutes les influences pernicieuses de la littérature malsaine et du journalisme subversif et pervers? <sup>1</sup>

Qu'on suppose, dans l'état actuel de la presse, le moindre villageois en sachant à peu près ce que sait un maître d'école ordinaire, et il faut bien que ce soit cela, tout au moins, pour que ce soit quelque chose : tout ce qui ne sera pas positivement et bien dûment propriétaire, se trouvera du coup, nos bons journaux aidant, socialiste et révolutionnaire. Ils le savent bien, tous ceux qui poussent tant à l'instruction populaire.

La pire littérature va précisément au peuple qui sait lire, à la multitude demi-inculte, demi-ignorante ou demi-savante, et par cela même ouverte à toutes les erreurs, et, dans tout ce qui ne touche pas à ses occupations, à ses intérêts immédiats, hors d'état de rien discerner et de juger de quoi que ce soit.

Qu'on se figure donc l'effet que doivent produire, dans les âmes simples et crédules, tant de critiques malveillantes, de vues impraticables, d'opinions hasardées, de doctrines fausses, dangereuses ou directement subversives. Une parole anti-sociale est jetée dans la foule : elle court le monde sans s'arrêter plus, et trouve toujours de nombreuses oreilles dis-

1. Il n'est pas d'hommes qui aient de plus fausses idées sur toutes choses que ceux qui ont reçu une demi-instruction, et qui, sans lumières suffisantes et sans discernement, ont lu, pêle-mêle, tout ce qui leur est tombé sous la main. Prenons J.-J. Rousseau ; il était un de ces demi-savants : que de paradoxes, de vérités spécieuses et de contradictions n'a-t-il pas accumulés, de la meilleure foi du monde, je le crois ! et que de fausses idées la jeunesse et les inexpérimentés de tout âge n'y ont-ils pas puisées, au grand détriment de l'ordre et de la société !

posées à l'accueillir. Pour neutraliser ce poison, vous avez, dites-vous, un antidote, la vérité : à la bonne heure ! Nous voulons qu'il soit reçu, cet antidote, avec autant d'empressement que le poison lui-même : mais, pour qu'il agisse et produise son effet, il faut apparemment qu'il soit porté et reçu là où se trouvent le poison et le mal qu'il a causé. Comment vous y prendrez-vous pour le faire parvenir à sa destination d'une manière prompte et sûre ? Si vous en savez le moyen, de grâce faites-le nous connaître ! Les bons écrits qui contiennent l'antidote, ne sont lus que rarement par les personnes qui ont subi l'impression des écrits malfaisants et se sont pénétrées de leurs principes. En général, ce ne sont guère que les bons esprits, les natures droites, honnêtes et capables de les discerner, qui recherchent et goûtent les bons écrits. C'est déjà quelque chose, c'est beaucoup que d'affermir dans le bien ceux qui le discernent et qui l'aiment ; toutefois, pour neutraliser le mal répandu par la presse dans les masses populaires, ce n'est pas assez, ce n'est pas là seulement ce qu'il s'agissait d'obtenir <sup>1</sup>.

L'erreur est facile, commode, riante et attrayante ; voilà pourquoi, sans doute, il y a dix livres sophistiqués pour un livre se proposant un but honnête. Et nous ne disons pas assez, c'est cent, c'est mille qu'il faudrait dire.

Un bon livre, fait avec conviction et avec le charme nécessaire pour se faire agréer par le goût délicat, est un événement dans les lettres, une sorte d'aurore boréale littéraire, que la foule laisse passer sans l'apercevoir ; les mauvais livres foisonnent, et, par la curiosité qui s'attache aux en-

1. Il est peu de personnes qui lisent plus d'un journal, et, en général, tout abonné, tout lecteur embrasse les opinions, les sympathies et toutes les passions du sien. Le résultat se conçoit : les journaux divisent le monde en plusieurs camps hostiles les uns aux autres, animés chacun de l'esprit le plus opposé, et arrêtés, chacun aussi, dans son idée fixe et exclusive, sans que les principes et les raisons de l'un soient connus ou du moins examinés, étudiés par les autres. Comment la presse pourrait-elle se corriger elle-même ?

treprises aventureuses, aux fictions, aux paradoxes, aux utopies, aux mensonges, et par les encouragements offerts aux passions, aux instincts dépravés, et, en général, par les attrait du vice et le piquant d'une apparente nouveauté, ils sont toujours sûrs de se faire lire et de plaire.

La vérité d'ailleurs est une et toujours la même, ou elle n'est pas la vérité; l'erreur, au contraire, est diverse et, telle qu'un Protée, peut revêtir toutes les formes et varier à l'infini <sup>1</sup>. Elle a mille autres avantages; mais celui-là surtout est immense, et ne manque jamais de lui valoir un bon accueil et le succès auprès du grand nombre avide d'idées et de choses nouvelles. La vérité, par cela qu'elle ne saurait varier, manque d'intérêt, devient fastidieuse et bientôt est dédaignée; le faux intéresse toujours, parce que toujours il peut offrir un aliment au goût de la nouveauté. L'homme aime la variété par-dessus tout. Nous avons tellement l'amour du nouveau, que, si Dieu redescendait du Ciel et venait lui-même nous dévoiler, une fois pour toutes, les secrets de l'univers, émerveillés d'abord, nous ne tarderions pas à nous en lasser, et nous retournerions aux systèmes, aux hypothèses, aux fictions, au mensonge, ne fût-ce que pour le plaisir de changer.

Donc, s'il en est ainsi, s'il est avéré que le faux offre tant de ressources et de charmes; que l'erreur et le mal ont une affinité particulière pour l'esprit et le cœur de l'homme; que leurs patrons et protecteurs sont plus nombreux, plus entreprenants, plus actifs incomparablement que ceux du bien et du vrai, et ont bien autrement d'audace et de résolution; s'ils sont enfin, comme il nous paraît incontestable, si le

1. *Ἐτι γὰρ συ, ἔφη, ὦ Σώκρατες, ἐκεῖνα τὰ αὐτὰ λέγεις, ἃ ἐγὼ πάλαι πότῃ σου ἤκουσα; Καὶ ὁ Σωκράτης· ὁ δὲ γε τοῦτου δεινότερον, ἔφη, ὦ Ἰππία, οὐ μόνον αἰεὶ τὰ αὐτὰ λέγω, ἀλλὰ καὶ περὶ τῶν αὐτῶν. Συ δ'ἴσως διὰ τὸ πολυμαθῆς εἶναι, περὶ τῶν αὐτῶν οὐδέποτε τὰ αὐτὰ λέγεις — Ἀμέλει, ἔφη, πειρῶμαι καινὸν τι λέγειν ἀεὶ.*  
Les Sophistes ne sont jamais embarrassés à dire du nouveau.

faux et le mal et les patrons du mal sont au vrai, sont au bien et aux amis du bien comme cent, comme mille est à un, nous en pouvons sans doute conclure, avec quelque fondement, que ce n'est pas sérieux de dire que la presse se corrige elle-même.

On assure que la presse est un instrument de progrès : nous le voulons croire, pourvu qu'on entende, par ce mot de progrès, la progression dans n'importe quel sens. Elle pousse, en effet, sans trop savoir où ni comment, à droite, à gauche, en avant, en arrière, et peut également nous faire gravir des hauteurs où la vue se développe au loin, ou nous dévoyer vers des précipices et des gouffres où l'on ne voit plus rien que les fantômes du vertige et de l'hallucination. C'est par cette marche aveugle, désordonnée et le plus souvent hors des voies tracées, qu'elle conduit aux révolutions, qu'elle a conduit à la grande rébellion du xvi<sup>e</sup> siècle contre l'autorité religieuse, et que, depuis, par le principe victorieux de cette prétendue réforme, par le droit d'examen, par la liberté de penser et d'enseigner et leurs conséquences, elle a précipité l'Europe dans un mouvement sans fin d'agitations révolutionnaires.

L'invention de l'imprimerie s'est effectuée dans l'intervalle à peu près de 1436 à 1452. De 1452 à 1520, date de la rupture de Luther avec l'ancienne Église, il y a soixante-huit ans. Ainsi soixante-huit ans suffirent à la presse encore dans les langes à déchirer l'Église, à susciter dans le monde une révolution prodigieuse dont les effets subsistent et se poursuivent encore ! La Réforme, ses disputes, son schisme, ses désordres, ses rébellions, ses longues et sanglantes guerres, ses haines encore aujourd'hui vivaces et profondes, plus qu'on ne pense, et l'Europe chrétienne, autrefois unie dans une pensée et des espérances communes, et maintenant divisée : tel fut le premier et éclatant résultat de l'invention, de cette simple invention de la presse et des caractères mobiles !

Nous n'entendons pas dire, on voudra bien le croire, que sans la presse n'eussent pu prendre naissance les idées, les doctrines en vertu desquelles se sont accomplies, d'abord la révolution religieuse, et un peu plus tard les deux grandes révolutions politiques qui ont changé la face de l'Europe : ce serait puéril ; le lecteur ne nous supposera pas une intention aussi ridicule. Il s'est vu de tout temps des esprits chagrins et tournés à la critique plus ou moins hardie des choses existantes, doctrines et institutions ; des penseurs et des novateurs aventureux qui, par tous les moyens en leur pouvoir, eussent voulu répandre leurs vues personnelles et les faire prévaloir. Les rêveries sur Dieu et les autres dogmes, sur l'homme, sa nature, ses droits et ses destinées, ne sont pas nouvelles dans le monde, et plus d'une fois, dans les divers âges, les sociétés humaines ont été agitées par des disputes, des abus de pouvoir et des mouvements populaires.

Sans nul doute, il y a eu des incrédules, d'audacieux révéreurs dans tous les temps, et sous le règne aussi de l'ancienne Église, il y en aura toujours ; seulement on les tenait, ou ils se tenaient eux-mêmes en bride ; ils renfermaient au fond de leur âme le secret de leurs écarts, au lieu qu'aujourd'hui l'impiété s'étale sans crainte, embouche la trompette, se propage, et tire gloire et profit de ses audaces.

Bien des hérésies, avant celle de Luther, et plusieurs fort semblables et s'appuyant comme elle, comme toute hérésie, sur le même principe du droit d'examen et de la liberté prétendue de conscience, avaient, dans le cours des siècles, éclaté dans l'Église : elles furent toutes combattues avec succès, confondues, vaincues par elle et finalement réduites au silence. Sans la presse, sans les nouveaux et prodigieux moyens de propagande et d'agitation que le hasard des temps avait mis en son pouvoir, l'hérésie luthérienne, pas plus que celles qui la précédèrent, ne fût sortie victorieuse de la lutte



et n'eût pu résister à la grande autorité de l'Église. Ce fut la presse qui assura son triomphe. Elle ne résista et ne l'emporta décidément que parce qu'elle eut pour auxiliaire ce grand levier révolutionnaire, capable de soulever le monde, — la force irrésistible de la presse.

Pour les révolutions d'Angleterre, de France et toutes les autres, la Réforme les a elle-même revendiquées comme son œuvre et en a tiré gloire ; et de fait, elles sont bien certainement ses filles très-légitimes ; et, comme elle-même, elles ont été préparées, favorisées et facilitées par la presse, par le libre examen, la parole écrite ou parlée répandue par la presse <sup>1</sup>.

Nous ne pensons pas que personne veuille contester cette filiation, facile à suivre, et cette influence que tout atteste et qui d'ailleurs proclame elle-même sa toute-puissance. Ce qu'on niera sans doute, ce que nieront certainement la jeunesse ardente, et les amateurs de révolution, et les natures aventureuses, et tous les esprits encore dans les illusions et sous le charme des promesses révolutionnaires, c'est que la Réforme, la révolution d'Angleterre, et surtout la Révolution, la grande révolution française soient des faits à déplorer, ne soient pas, au contraire, de grandes et glorieuses époques de l'histoire, fécondes par le bien qu'elles ont déjà produit, mais surtout par celui bien plus grand qu'elles promettent et déjà laissent entrevoir à l'espèce humaine réhabilitée par elles.

Voyons, examinons sommairement ces bienfaits, et, s'ils sont réels, empressons-nous de les reconnaître : rendre à chacun et à chaque chose ce qui leur revient, est un devoir de justice auquel tout homme de bien est tenu de satisfaire.

1. La Réforme a produit la Révolution, mais non pas le mouvement, le développement libéral, dont l'origine est antérieure à la Réforme, comme nous le prouverons plus loin.

## CHAPITRE II.

**De l'Église, de son état avant le XVI<sup>e</sup> siècle et depuis; — De la Réforme à son origine, plus tard et aujourd'hui; — De la Révolution et de ce qu'elle a fait pour le perfectionnement des institutions publiques et de la liberté.**

Quelle était la situation de la société ancienne immédiatement avant le christianisme ? Dans quel état l'Église trouva-t-elle le monde ? et que devint-il sous son influence, sous l'influence de l'Église combattue d'abord par la persécution païenne et, plus tard, par la férocité barbare ? Qu'était le monde chrétien avant la réformation protestante ? Que devint-il après ce schisme ? Qu'est le protestantisme en lui-même, et, en général, qu'est le christianisme dans les temps où nous sommes ? Qu'était et qu'est aujourd'hui la société civile ?

C'est ce que, pour notre examen, il s'agirait d'établir, et qu'il nous faut essayer d'exposer au moins en quelques traits rapides.

A la naissance du christianisme, la société ancienne, celle dont nous possédons l'histoire, était en décadence. Rome, et tout le monde romain avec elle, s'agitait dans la corruption et dans l'anarchie. La dissolution s'était emparée de ce grand corps ; elle était partout, dans le gouvernement, dans

la religion, dans les mœurs, dans les idées. La religion, fondement de toute société, était en elle-même sans principes, sans dogmes, sans croyances, et, dans les hautes classes, sans prestige et sans confiance. On en était arrivé là, dit un contemporain, de s'étonner que deux augures pussent encore se regarder sans rire <sup>1</sup>.

Le paganisme, jusque dans les masses, avait perdu presque toute son influence et tout son crédit. L'histoire a constaté le fait ; les monuments historiques et littéraires de l'époque le signalent et le déplorent. Nous ne dirons pas les mœurs jusque là inouïes qui en furent et le principe et la conséquence : il nous reste des témoins nombreux où l'on peut s'édifier à cet égard. Jamais l'univers n'avait vu corruption pareille <sup>2</sup>.

Le christianisme parut. Il étonna d'abord et inquiéta, mais édifia bientôt et régénéra la société défaillante. Tout le monde connaît l'histoire des premiers chrétiens, leur foi, leur charité, leur union, leur courage, les longues et sanglantes persécutions qu'ils eurent à souffrir, leurs héroïques sacrifices, leurs luttes patientes contre le paganisme, la rapide extension que prit leur jeune Église et son triomphe final.

Tout ce qu'il y avait encore de vivant et de sain, dans le vaste corps en pourriture, s'attacha d'abord, comme à une source de régénération et de salut, à l'Évangile du Crucifié. Ce fut la foi chrétienne, en pénétrant graduellement dans l'Empire et s'y emparant des âmes, qui arrêta l'esprit humain dans sa décadence et l'anima d'une vie nouvelle.

Devenue romaine, l'Église se trouva bientôt, avec l'Empire,

1. *Mirari se cum Catone, quod non rideret aruspex, aruspicem cum videret.* (Cicer. lib. 2, de Divinatione.)

2. V. Térence, Apulée, Juvénal, Pétrone, Arnobe, Cassiodore, Lactance, etc. — V. aussi saint Chrysostôme, *Homel.* V. ; saint Augustin, *Cité de Dieu*, liv. VII, c. 21. ; Eusèbe, *Prépar. évang.* liv. II. c. 1, etc.

sous le coup de l'invasion barbare et soumise à toutes les mauvaises chances de cette immense ruine. Elle n'y périt point, cependant, comme l'empire et la société romaine; elle n'y devait point périr.

Mais non-seulement elle s'en tira saine et sauve elle-même; elle devint pour tout ce qui survivait une protection, une sauve-garde puissante.

Elle s'interposa entre les vaincus et les vainqueurs. Les chefs barbares, frappés de respect, entrèrent avec elle en composition, et, reconnaissant bientôt sa haute précellence, ses vertus et ses bienfaits, se soumirent, eux et leurs compagnons, à son influence salutaire, demandèrent et reçurent ses conseils, et surent, en général, s'aider de son assistance dans l'œuvre laborieuse de la reconstitution sociale.

Elle fut, comme on l'a dit, le lien entre le monde romain et le monde barbare; elle fit passer de l'un à l'autre tout ce qui s'était conservé de la civilisation antique, et qui devint ainsi le germe d'une civilisation nouvelle; quoi de plus? elle conserva le christianisme lui-même, qui, sans la forte organisation de sa jeune Église, eût, selon toutes les probabilités, péri, accablé, opprimé, noyé avec tout le reste<sup>1</sup>. Sans le

1. « Sans le Papisme, dit un pasteur protestant, il ne serait point resté de religion commune dans le monde, elle eût disparu, et nous-mêmes, comme l'Église, nous serions morts dans nos ancêtres, ou, plutôt encore, nous n'aurions jamais vu le jour. » (*Prediger Tobler, Anreden an Mancherlei betrühte der Jetzt: Zeit: 1808.*)

S'il (le christianisme) n'eût pas été une Église, je ne sais ce qui serait advenu, au milieu de la chute de l'Empire romain.... Si le christianisme n'eût été, comme dans les premiers temps, qu'une croyance, un sentiment, une conviction individuelle, on peut croire qu'il aurait succombé au milieu de la dissolution de l'Empire et de l'invasion des barbares. » (Guizot. *Hist. de la civil. en Europe*, 2<sup>e</sup> Lec.)

« Je ne crois pas trop dire en affirmant, qu'à la fin du iv<sup>e</sup> et au commencement du v<sup>e</sup> siècles, c'est l'Église chrétienne qui a sauvé le christianisme, c'est l'Église avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, qui s'est défendue vigoureusement contre la dissolution intérieure de l'empire, contre la barbarie; qui a conquis les barbares, qui est devenue le lien moyen, le principe de civilisation entre le monde romain et le monde barbare. » (Guizot: *ibid.*)

christianisme et son unité maintenue par cette Église, on ne peut se faire une idée de la barbarie grossière et brutale dans laquelle eût été plongée l'Europe, à la chute de l'Empire. Le désastre eût été peut-être à jamais irréparable, et l'on ne saurait calculer ce qu'il eût fallu de siècles pour sortir de telles ténèbres.

C'est elle, c'est l'Église qui lutta le plus efficacement contre les barbares dans l'Empire accablé. Elle condamna, en principe, la servitude, et, si elle ne réussit pas à l'abolir d'emblée, elle l'adoucit du moins et ne cessa de lui résister et de lui porter des coups, directement ou indirectement, suivant les circonstances.

Comme elle avait fait supprimer les jeux du cirque, elle proscrivit les combats judiciaires. Elle donna tous ses soins à refréner les passions guerrières, à en dompter la férocité, à empêcher le brigandage, à soumettre à une règle des caractères indomptables et des volontés impatientes de toute discipline. Elle maintint les notions de justice et de droit, conserva le principe de l'égalité originelle de l'homme. Seule, dans un temps de privilèges, elle reconnut, pratiqua et honora le mérite sans acception de la naissance ; seule, enfin, elle ressuscita, ou plutôt fonda les droits des peuples et réprima les crimes des rois. Ses adversaires eux-mêmes sont forcés de reconnaître qu'elle rendit à l'humanité des services inappréciables. Et si elle protégea le faible contre les violences du fort, et si elle fut le dernier asile des sciences, des lettres et des arts, et si elle sauva et conserva leurs principaux monuments, et fit arriver jusqu'à nous quelques-uns des plus beaux modèles de la culture antique, nous lui sommes redevables de bien autre chose : d'avoir entretenu, dans son sein, et de nous avoir transmis, dans son dogme, dans sa morale sans exemple et son culte admirable, un principe fécond, universel, unique et tout nouveau de développement, de civilisation, de perfectionnement humain.

C'est une justice que lui ont rendue les historiens, les philosophes, les moralistes et tous les observateurs sérieux : jamais Dieu n'avait été honoré d'une manière aussi digne que dans la religion chrétienne. Aucune société, aucune religion, aucune morale, en aucun temps, n'avait, autant que le christianisme, respecté et sauvegardé la dignité humaine. Nul dogme n'avait donné des problèmes de l'homme, de son origine, de sa nature, de sa fin, du Créateur et de ses attributs une solution plus philosophique, plus intelligible, plus haute et plus belle : nul n'offrait à l'âme une perspective plus consolante, un appui plus solide et plus moral; nul n'était plus civilisateur, plus fécond en heureuses conséquences, en un mot plus social. Non, jamais institution religieuse aussi belle, aussi majestueuse, aussi savante, aussi civilisatrice et de toutes manières aussi bienfaisante, n'avait, depuis l'origine des choses, été prêchée et offerte à la croyance humaine.

Et ce qui faisait le principal caractère de sa supériorité et, ainsi qu'elle l'enseigne, une des marques et comme le cachet de son origine, c'est qu'elle contenait, dans son dogme et son organisation, de quoi lutter et se défendre contre les causes de lente dissolution qui s'attachent à tous les établissements de ce monde : l'autorité, le principe et le droit d'autorité.

C'est avec autorité que le christianisme est apparu dans le monde, avec autorité que son fondateur s'est annoncé et a prêché sa doctrine ; c'est par l'autorité que l'Église a constitué son œuvre, s'est posée, s'est développée, a traversé tant d'épreuves difficiles et en est sortie victorieuse ; c'est par elle, en son nom, par sa vertu, qu'elle s'est maintenue contre les hérésies et ses ennemis divers ; c'est par elle qu'elle s'est conservée immuable et une, qu'elle a duré, et qu'humainement elle durera, elle pourra seule durer.

Ce que le peuple romain avait fait par la force des armes,

la spoliation, la violence, l'Église l'opéra, et bien mieux, par la persuasion et le bienfait de l'unité dans les croyances.

Toutefois, pendant la barbarie du Moyen-Age, des abus regrettables s'étaient introduits dans le sein de cette Église. Afin de pourvoir à sa sûreté, d'assurer son existence et son influence dans la nouvelle société, et d'être en état de se défendre efficacement contre le régime violent qui venait de prévaloir, elle avait été forcée de se faire sa place dans ce régime, d'y prendre rang, de se munir elle-même des privilèges et des procédés féodaux contre les entreprises, les exactions, les brutalités du système féodal. Entrés dans ce système, bon gré mal gré, par la force des choses, et mis en demeure, pour leur sécurité, leur indépendance, leur dignité et leur action même, d'user des moyens propres à ce régime, les évêques, les chapitres, les chefs des communautés religieuses, les églises particulières et les papes devinrent bientôt des puissances féodales, s'imburent de l'esprit féodal, et, par la pente naturelle de l'humanité, prirent enfin, quelques-uns, c'est vrai, des mœurs et des habitudes peu d'accord avec les vertus chrétiennes.

L'action est réciproque : le bien influe sur le mal, et le mal aussi influe sur le bien. L'Église, qui n'avait pas tardé d'agir puissamment sur les conquérants barbares, fut à son tour, et par son action même, soumise à leur influence et en éprouva les mauvais effets.

Pour influencer sur eux, il fallait bien se mêler à eux, pénétrer dans leur vie intime et s'exposer à y prendre bien des choses. En contact incessant avec la barbarie, et plongée littéralement et comme noyée dans le monde barbare, il était impossible que l'Église n'y contractât pas des souillures. C'est alors qu'on vit des prélats guerriers paraître, la cuirasse sur le dos, à la tête des armées, se mettre avec elles en campagne, faire des sièges et livrer des batailles. Or qu'un



pape fit la guerre à des princes chrétiens, et, soit en vue d'une ambition personnelle, soit réellement dans l'intérêt de l'Église, usât de tous les expédients peu délicats de la politique ordinaire ; qu'il fût conduit, par les besoins de ses entreprises, par le faste peut-être aussi et des prodigalités imprudentes, à recourir à des moyens compromettants de fiscalité religieuse afin de pourvoir à tant de dépenses ; que les évêques, souverains féodaux, les princes-abbés, les puissants monastères en fissent autant et pis, chacun à sa manière et dans sa sphère, c'était propre, il faut en convenir, à froisser bien des consciences et des susceptibilités, en Allemagne surtout, où la Constitution de l'Empire rendait le mal plus grand qu'ailleurs.

Evidemment ce n'étaient point là des mœurs bien chrétiennes ! La discipline ecclésiastique s'était mélangée de barbarie ; elle était devenue barbare.

L'Église, cependant, avait conscience de cet état et en gémissait, elle la première : plusieurs fois elle se réforma elle-même. Grégoire VII, on l'a dit, était avant tout un réformateur. Ses principales vues tendaient à ramener l'Église à son ancienne discipline, à la purifier de tout ce qui s'y était glissé d'impuretés contraires à sa nature. Les efforts de saint Bernard et, plus tard, ceux des conciles de Constance, de Bâle et de Pise eurent aussi pour principal objet de réformer l'Église dans son chef et dans ses membres. Malheureusement, comme il arrive souvent aux meilleurs entreprises, ces tentatives échouèrent devant des passions humaines et des intérêts mondains.

Ce n'était pas la faute de l'Église, mais celle des temps et l'effet de la faiblesse humaine, si quelques-uns de ses membres ou même ses chefs, se sont parfois, dans leur conduite, mis en contradiction avec elle et son esprit. *L'homme, quoi*



qu'il soit, fait souvent ce qu'il désapprouve, et, ce qu'il approuve, il ne le fait point, parce qu'il est homme <sup>1</sup>.

Il ne faudrait pas croire, toutefois, que la situation de l'Église et les taches qui la déparaient, parussent alors aussi révoltantes que de certains écrivains ont bien voulu le dire. Dans la société civile, la violence, l'arbitraire, les exactions avaient été, pendant de longs siècles, comme à l'ordre du jour; on ne connaissait guère que cela, dans ces temps barbares; c'était, pour ainsi dire, le régime normal: et s'il restait quelque part de la justice et de la protection pour le faible, c'était toujours dans l'Église, après tout, dans l'Église avant tout, et, dans plus d'un pays, dans l'Église seule. Les abus du pouvoir spirituel pesaient du reste moins sur le peuple que sur les classes privilégiées et les princes; vers l'époque précisément de la Réformation, ils n'étaient guère plus à charge à personne. « La plupart des plaintes qu'on « formait contre lui (le pouvoir spirituel), dit M. Guizot, « n'étaient presque plus fondées. » — « Il n'est pas vrai, « ajoute-t-il, qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la cour de Rome fût très-« tyrannique; il n'est pas vrai que les abus proprement dits « y fussent plus nombreux, plus criants qu'ils n'avaient été « dans d'autres temps. Jamais, peut-être, au contraire, le « gouvernement ecclésiastique n'avait été plus facile, plus

1. Arguer de quelques abus, des infirmités morales de l'Église, de l'inconduite de quelques prêtres, contre la sainteté et la vérité de la religion elle-même, c'est une grande misère. Est-ce par hasard que les règles de la grammaire seraient moins vraies, parce qu'à ceux qui les enseignent il échappe quelques fautes de langue ?

Le sage sait qu'il n'est rien de parfait en ce monde, et ce n'est qu'avec appréhension et la plus extrême circonspection qu'il touche même aux choses qui pourraient être mieux, de peur de compromettre avec elles ce qui est bien.

C'est d'un esprit superficiel de ne voir en toutes choses que le côté faible, les imperfections, les abus; le sage, qui sait combien il est difficile de faire le bien, que toutes les choses humaines sont caduques et inclinent promptement à dégénérer, respecte les imperfections en considération de ce bien si difficile à réaliser, plus difficile encore à conserver.

« tolérant, plus disposé à laisser aller toutes choses, pourvu qu'on ne le mît pas lui-même en question, pourvu qu'on lui reconnût à peu près, sauf à les laisser inactifs, les droits dont il avait joui jusque là. » — « Il aurait laissé volontiers l'esprit humain tranquille, si l'esprit humain avait voulu en faire autant à son égard <sup>1</sup>. »

Néanmoins il existait des abus, les abus étaient réels, et des réformes nécessaires, aussi bien dans le chef de l'Église que dans ses membres. Tout ce que l'Église possédait d'hommes éminents, Gerson, Pierre d'Ailly, le cardinal Julien et beaucoup d'autres célèbres personnages de l'époque les désiraient, les demandaient et témoignaient de leur urgence.

Au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, les savants célèbres dont s'honorait le plus l'Europe, Reuchlin, Erasme, Mutianus, Longonius, Pirkheimer, Geiler, Wimpheling, Rhennus et tant d'autres, de pieux et savants évêques, des docteurs et des prédicateurs en grand nombre, écrivaient ou prêchaient contre les abus ; et les premiers ne se montrèrent d'abord favorables à Luther et ne l'encouragèrent à poursuivre son entreprise, que parce qu'ils pensaient, et tant qu'ils purent croire, en effet, qu'il ne s'agissait que d'une réforme, d'une simple réforme dans la discipline.

Mais il s'agit bientôt pour ce moine insoumis de tout autre chose. Blessé, d'une part, dans son amour-propre excessif par l'autorité pontificale qui avait condamné ses doctrines ; encouragé, sous main, et ouvertement protégé par des princes ambitieux, débauchés et cupides ; enivré, d'un autre côté, par le succès inespéré de ses premières luttes ; et bientôt enflammé d'ambition par l'espoir de s'immortaliser en fondant une nouvelle Église sur les ruines de l'ancienne, il ne mit plus de borne à son audace, ne

1. *Hist. de la civilis. en Europe*, Leçon XII.

tarda pas à jeter le masque et à lever enfin résolument l'étendard de la révolte.

Par le nom de Réforme et d'Évangile qu'il eut l'adresse de donner à son œuvre, il réussit d'abord à capter les âmes honnêtes qui se paient trop souvent de mots. Par les injures, la grossièreté des invectives et les emportements d'une éloquence populacière, il plut à la foule et se la rendit favorable. Il gagna tout le monde enfin, grands et petits, par ses doctrines *si commodes* du *Serf-arbitre*, de l'*Imputation* et de la *Justification*, en vertu desquelles tout ce qu'on avait fait jusque là pour obtenir le pardon des péchés et se rendre agréable à Dieu, la conduite, la prière, les bonnes œuvres, la charité, était de nulle valeur, et l'homme assuré de son salut, quoi qu'il fit ou ne fit point, non par ses propres mérites, mais *uniquement* par l'imputation des mérites du Rédempteur, qui d'avance, selon Luther, nous a rachetés par sa mort et a effacé la coulpe de toutes nos fautes et de nos crimes aux yeux de la Justice divine <sup>1</sup>.

Ainsi cette grande affaire qui, dans les premiers moments, n'avait été que la querelle de quelques moines ; qui, par l'entraînement et la fougue de l'un d'eux chargé de parler au nom de son ordre, s'était ensuite continuée sous le prétexte d'une réforme et avait ainsi gagné la multitude, cette affaire, grâce aux mauvaises passions de quelques prêtres insurgés contre l'autorité, et avec le concours et l'appui de quelques princes ambitieux de secouer le joug de l'empereur d'Allemagne, leur suzerain, cette affaire devint, par la presse, graduellement une hérésie, et se termina par le schisme d'une grande partie de l'Europe.

Orgueil du savoir, jalousie de corporation, ambition, cupidité, sensualité, insubordination et révolte ouverte de la part de certains chefs ; duperie, entraînement, illusions, déchai-

1. Voir le chapitre VI.

nement des passions et licence du côté de la multitude : ce fut là très-exactement, au fond, la révolution protestante à son origine, parfaitement semblable, dans son principe, ses procédés, sa marche, son résultat, ses conséquences, à toutes les autres révolutions qui se sont, depuis, accomplies à son exemple.

On verserait des torrents de larmes, avec plusieurs contemporains <sup>1</sup> et avec les instigateurs mêmes de ces malheurs, si l'on pouvait se représenter tout ce que ces prétendues réformes causèrent de désordres, de guerres, de sanglantes exécutions, d'affreuses représailles et de dévastations, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en France, dans la Grande-Bretagne, en Suisse, en Pologne, dans l'Europe presque entière. Elles faillirent de faire périr le royaume de France, et mirent longtemps en grand danger son unité. Pour ne parler que de la malheureuse Allemagne, elle fut, de l'aveu des historiens les plus favorables au protestantisme, pendant plus de cent ans, couverte de ruines et de sang, et, ce qui est encore la principale cause de sa faiblesse, et qui devient de plus en plus le sujet des regrets de ses fils et de ses amis, scindée, en dernière analyse, et divisée en elle-même, dans un antagonisme fatal d'une partie de ses populations avec l'autre, elle est et demeurera dans l'impossibilité de se réunir jamais dans sa force, dans son unité première. « *Germania fuit, et nunquam erit quod fuit* » : c'est l'auteur même de ses malheurs qui a porté cette sentence <sup>2</sup>.

1. *Præsens hic Europæ Status, dit Juste Lipse, quem nego me sine lacrymis intueri. O melior mundi pars, quas dissidiorum faces religio tibi accendit ! Colliduntur inter se christianæ reipublicæ capita, et milleni aliquot homines perierunt ac pereunt per speciem pietatis. Quis hæc silebit ?....*

2. Les Allemands protestants ne méconnaissent pas le tort qu'ils se sont fait en détruisant, par la Réforme, l'unité germanique. Ils voudraient bien la rétablir ; mais, ne le pouvant plus dans la croyance, ils tendent de tous leurs efforts à y arriver par l'incrédulité ; c'est là l'espoir aujourd'hui de l'Allemagne révolutionnaire.

Dans le sein de la religion protestante, le principe de la réformation a montré, plus encore que dans la société civile, son impuissance constitutive et ses vertus dissolvantes. On peut voir, dans les écrits du temps, dans ceux mêmes des réformateurs et des chefs de la nouvelle Église, ce que, une fois l'autorité renversée, devinrent et les mœurs, et les croyances, et la conduite, et les études, et tout le reste, sous l'influence de prédications incendiaires et de doctrines qu'on disait *si riantes et si faciles* : un déchaînement général de toutes les passions désordonnées naguère contenues par la règle, une dissolution effrayante et sans nom, le morcellement enfin de l'Église nouvelle en une multitude de sectes diverses et ennemies qui arracha des cris de détresse au père même de cette révolution et de ses amis, les fit douter de leur œuvre, et les jeta dans le découragement et les angoisses du remords et du désespoir <sup>1</sup>.

Tel est, sous des traits bien affaiblis, l'exposé succinct du résultat produit, du vivant même de Luther, dans l'Europe déchirée par la réforme protestante.

Cependant, que prétendaient être, qu'étaient et que sont encore, au fond, réellement le Catholicisme et le Protestantisme ?

Le Catholicisme disait : J'ai quinze siècles d'existence, tout le monde me connaît ; je suis l'Église fondée par Jésus-Christ et continuée jusqu'ici par ses apôtres et leurs successeurs.

1. On en peut juger par ce passage d'une lettre de Mélanchthon à Camerarius : « Luther me cause, dit-il, d'étranges troubles par les longues plaintes qu'il me fait de ses afflictions. Il est abattu et défiguré par des écrits qu'on ne trouve pas méprisables. Dans la pitié que j'ai de lui, je me sens affligé au dernier point du trouble universel de l'Église. Le vulgaire incertain se partage en des sentiments contraires, et si J.-C. n'avait promis d'être avec nous jusqu'à la consommation des siècles, je craindrais que la religion ne fût tout à fait détruite par ces dissensions : car il n'y a rien de plus vrai que la sentence qui dit, *que la vérité nous échappe par trop de disputes.* »

Le Protestantisme disait : Je ne date que d'hier ; mais je suis le christianisme réformé ; j'ai ramené la doctrine chrétienne à sa pureté primitive.

Voyons leurs titres :

Le Catholicisme, en effet, on ne peut le nier, descend en droite ligne du Christ et de ses apôtres. Le Christ lui a laissé son héritage : il possède le Testament du Christ, sa doctrine, sa parole, ses promesses et conséquemment aussi ses grâces et ses faveurs.

Le Protestantisme, rameau tombé de l'arbre, n'a d'existence que par la révolte, l'hérésie et le schisme. Il ne possède rien par lui-même et de première main ; il n'est rien à lui tout seul ; les Écritures mêmes sur lesquelles il dit se fonder et qui le condamnent à chaque page, il les tient du Catholicisme, qui seul les a conservées, et qui seul a les documents qui en assurent l'authenticité. Il est du reste visible et bien établi que la Réforme n'a rien réformé. « Nos Églises, « avoue un de ses chefs, Bucer, dans un de ses moments de « franchise, nos Églises sont tellement réformées, que c'est « à peine si quelques rares personnes sont encore en état, le « dimanche, d'approcher de la table sainte <sup>1</sup>. »

Le Catholicisme s'est propagé, il se propage encore par l'apostolat, l'exemple de ses vertus et le martyre, et le monde entier est rempli de ses œuvres civilisatrices, de ses bienfaits.

Le Protestantisme s'est propagé par l'injure, la calomnie, la cupidité, la sensualité, le mensonge, la rébellion, la guerre civile, et, pendant cent ans, il a couvert l'Europe presque entière de dissensions, de haine, de sang et de ruines.

Le Catholicisme, se basant à la fois sur l'Évangile et la tradition consignée dans les anciens Docteurs et les Pères, reconnaît et proclame une autorité vivante, chargée par

1. In Hotting. *Histor. eccles. sæc. XVI*, III, 671, 685.

Jésus-Christ de gouverner son Église, d'enseigner en son nom, d'interpréter sa parole divine, et de dispenser aux fidèles ses dons précieux. Il reconnaît et prêche un seul Dieu en trois personnes, Jésus-Christ, fils unique de Dieu, Verbe divin, Dieu lui-même, deuxième personne de la Trinité divine, rédempteur du genre humain, mort pour nos péchés, et nous ayant, en mourant, laissé comme héritage, avec sa parole, sept dons mystérieux ou sacrements, destinés à nous laver de notre souillure originelle, à nous porter à la repentance, à nous décharger de nos péchés quotidiens, à nous rappeler son sacrifice, sa volontaire immolation pour nous, à nous unir entièrement à lui par sa chair et son sang, à nous confirmer dans notre foi, à sanctifier l'union conjugale et fortifier la famille, à imprimer le caractère sacerdotal aux hommes choisis pour enseigner sa parole, administrer ses grâces et perpétuer son enseignement et son Église, à donner enfin aux mourants, en même temps que les forces nécessaires pour franchir le passage douloureux du trépas, les dernières marques en ce monde de l'amour de Jésus-Christ, de la sollicitude de l'Église, les dernières consolations, les derniers secours, les derniers moyens de guérison et de salut. Il interprète les Saintes-Écritures de la manière la plus simple et la plus naturelle, et conformément toujours à l'enseignement des Pères, ces anciens témoins qui ont vu le Christianisme à sa naissance, et ont reçu de première source les principes et l'intelligence de la doctrine. Et c'est sur la divine parole conçue et interprétée de cette manière qu'il établit son autorité, fonda son enseignement, son culte, et garantit son unité.

Le Protestantisme, lui, malgré l'Évangile lui-même et tous les autres documents qui la constatent et la légitiment, et quoique la parole écrite ne nous soit garantie que par elle, le Protestantisme rejette la tradition, il n'admet que la parole écrite, et a la prétention de n'appuyer ses croyances et son

enseignement que sur cette parole. Et cette parole écrite, il la livre aux interprétations individuelles, et, quoiqu'il ait professé que tous, le moindre chrétien, une servante, un enfant sont aptes à la comprendre et à l'expliquer, et qu'il la faut toujours entendre dans son sens le plus simple, il se refuse toutefois à prendre de la sorte les paroles si formelles et si précises du Sauveur constituant son Église, et en conférant le gouvernement à Pierre et à ses successeurs; mais, les torturant et les forçant, au contraire, de la manière la plus étrange, il rejette cette autorité à la fois naturelle, raisonnable et nécessaire <sup>1</sup>, et, du même coup, abolit de son chef quatre sacrements, ébranle les trois autres, désorganise ou détruit le culte et la discipline, renverse plusieurs institutions saintes, vénérables et utiles qu'il regrettera plus tard, et rompt enfin et rend à jamais impossible, tant qu'il sera, cette unité précieuse de foi, d'espérance et de charité, si souvent, si instamment recommandée par Jésus-Christ et ses apôtres.

Le Catholicisme enseigne un Dieu juste et bon, qui veut que nous fassions le bien et fuyions le mal, et qui nous traitera dans l'autre monde, suivant la conduite que nous aurons tenue dans celui-ci. Il croit et professe que, même depuis sa déchéance originelle, l'homme est doué du libre arbitre, capable de discerner le bien du mal, et, avec la grâce, d'opter entre l'un et l'autre.

Il sait qu'il est dit, dans les Saintes-Ecritures : « Abraham crut à Dieu, et ce lui fut IMPUTÉ A JUSTICE <sup>2</sup>. »

Et de plus : « Vas, ta foi t'a sauvé ! <sup>3</sup> »

Mais il sait aussi qu'il y est écrit : « La miséricorde entourera celui qui ESPÈRE dans le Seigneur ! <sup>4</sup> » Et : « Qui-

1. Mélanchthon lui-même l'a reconnu : « Si cette autorité, dit-il, n'existait pas, il la faudrait créer. »

2. Rom. IV, 3. — 3. Marc, X, 52. — 4. Ps. XXXI, 10.



conque a *cette espérance en Lui* (en Jésus-Christ), se sanctifie, et il est saint comme lui <sup>1</sup>. »

Et, d'autre part : « Mais avant tout, ayant sans cesse entre vous *une CHARITÉ mutuelle*, parce que *la charité couvre la multitude des péchés* <sup>2</sup>. »

Et pareillement : « Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères, et que j'aurais une parfaite science de toutes choses ; quand j'aurais encore toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la CHARITÉ, je ne suis rien <sup>3</sup>. »

Et encore : « Et ceux qui auront fait DE BONNES OEUVRES (bona, ἀγαθὰ), ressusciteront à la vie, et ceux qui en auront fait de MAUVAISES (mala, φαῦλα), ressusciteront pour le jugement <sup>4</sup>. »

Sachant tout cela et y conformant sa doctrine, le Catholicisme prêche et recommande également la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*. Il nous dit avec Jésus-Christ : « Si vous voulez être sauvés, observez les commandements. » *Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata* <sup>5</sup> ; et avec saint Paul : Ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni ceux qui pèchent contre la nature, ni les voleurs, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs ne posséderont le royaume de Dieu. » *Neque fornicarii, neque idolis servientes, neque adulteri, neque molles, neque masculorum concubitores, neque fures, neque avari, neque ebriosi, neque maledici, neque rapaces regnum Dei possidebunt* <sup>6</sup>. Il nous commande les bonnes œuvres, la prière, le jeûne, la mortification des sens, l'aumône, la charité. Il nous prescrit de faire tout le bien qu'il nous est possible, et de refuser tous les trésors du monde plutôt que de tomber volontairement dans le péché, même le moindre.

1. Joann. III, 3. — 2. Petr. IV, 8.

3. I Corinth. XIII, 2. — 4. Joan. V, 29. — 5. Math. XIX, 16, 17. —

6. Corinth. VI, 9, 10.

Le Protestantisme, lui, par la bouche de son chef, déclare l'homme, même le meilleur, même le juste, foncièrement mauvais, mauvais par essence, plongé tout entier dans le péché, péché lui-même des pieds jusqu'à la tête, et tout à fait incapable de rien qui vaille. Il assure que nous ne sommes point libres de faire le bien ou le mal ; que ce que Dieu, dans sa prescience, a décidé de toute éternité, cela seul nous le pouvons faire et le faisons forcément ; que nous ne péchons que par la volonté de Dieu ; que Dieu est donc l'auteur du mal ainsi que du bien ; et que si tel homme se sauve et tel autre est damné, c'est que Dieu l'a voulu ainsi, n'y ayant de sauvés et de damnés que ceux qu'il y a prédestinés. Il avoue qu'à la vérité Dieu nous a donné ses commandements et nous en a, sous peine de damnation, ordonné l'observance scrupuleuse ; mais qu'en cela faisant, Dieu savait fort bien qu'il nous prescrivait chose à nous tout à fait impossible <sup>1</sup> ; que les commandements de Dieu, Jésus-Christ les a observés en notre lieu et place, et qu'en les observant, il s'est acquis des mérites dont il n'avait que faire et qui nous sont imputés, comme si nous-mêmes nous nous les étions acquis ; que, pour faire notre salut, la foi seule est nécessaire ; que les œuvres n'y font rien ; que non-seulement les œuvres y sont inutiles, qu'elles y sont nuisibles ; que la foi est faite de telle sorte que là où elle est, nul péché ne saurait nuire ; que la vie sainte et pieuse est la porte cochère qui mène à la damnation ; que les bons chrétiens, ce sont les *gros pécheurs*, et que les plus agréables à Dieu, ce sont les *ivrognes, les voleurs et les prostituées* <sup>2</sup>. C'est-à-dire qu'il enseigne en opposition évidente avec Jésus-Christ, avec les apôtres, avec

1. « Vous faites mal, écrit-il déjà en 1518, en réponse à la réfutation de Sylvestre de Prière, vous faites très-mal de nier que *Jésus-Christ nous ait ordonné des choses impossibles.* » (Édit. Walch, t. XVIII, p. 123.)

2. *Oeuvres de Luther*, éd. Walch, XI, 349 ss. — XII, 1823 et alibi.

l'ensemble des textes sacrés et l'enseignement des Pères ; qu'il met Dieu en contradiction avec lui-même, et, pour comble enfin, nie le libre arbitre de l'homme, sans lequel, comme on sait, il n'est pas de mal, pas de bien, pas de morale, pas de société.

Le Catholicisme est encore ce qu'il était hier, ce qu'il était il y a trois siècles, ce qu'il fut dans tous les temps. Il n'a pas, depuis l'origine, varié dans rien d'essentiel. Il enseigne la même doctrine, est toujours un, toujours conséquent, toujours d'accord avec lui-même. — « Rien de plus conséquent, dit M. Guizot, que la logique de l'Église. » — Il a toujours, comme dit saint Paul, avec un seul pasteur et un seul troupeau, *unus pastor et unum ovile*, un seul Dieu, une seule Foi, un seul Baptême, *unus Deus, una Fides, unum Baptisma*.

Qui nous dira par quelles transformations a passé, depuis son origine jusqu'à nos jours, et ce qu'est enfin devenu ce qu'on appelle l'Église protestante ? La nuée qui court dans le ciel par un temps d'orage, n'est ni moins variable, ni moins flottante que n'ont cessé de l'être, dans cette Église, les vérités les plus fondamentales. Bossuet nous a donné l'histoire détaillée et très-sincère, jusqu'à son temps, de ces variations, offrant la reproduction simultanée ou successive de toutes les anciennes hérésies réfutées et condamnées depuis des siècles, et augmentées chaque jour de quelque erreur nouvelle, depuis celle de Carlostad, de Zwingle, d'Œcolampade et de Calvin sur la Cène, jusqu'à celle de Socin, jusqu'à la négation de la divinité du Christ et de sa mission prophétique, du péché originel, de la rédemption et de toute la révélation, jusqu'à la transformation du christianisme tout entier en une simple secte et une pure affaire de philosophie.

« Il faudra bien, écrivait Luther au roi d'Angleterre Henri VIII, « vous résigner à laisser la doctrine de Luther

« ce qu'elle est, quand vous réuniriez entre vous contre elle  
« les forces de dix mondes. Mon corps mortel sera bientôt  
« usé; mais, pour ma doctrine, elle vous usera et vous dévo-  
« rera tous. »<sup>1</sup>

Qu'est-elle devenue, cependant, cette doctrine à laquelle l'orgueil de son auteur promettait une telle force et une telle durée? Que sont devenues les doctrines de Luther, de Calvin, de tant d'autres réformateurs prétendus? Il y a longtemps qu'il n'en reste presque plus rien que le nom. La Bible, sur laquelle ils prétendaient avoir assis leur Église, pas plus que la tradition, ne fait plus loi dans la foi protestante. Ces noms même d'Évangile et d'Évangélique dont Luther se plut à la décorer, elle ne les porte plus, et ni ses disciples ni ses adversaires ne sont plus connus sous celui par lequel il affectait de les désigner. Ils sont, les uns comme les autres, redevenus ce qu'ils étaient toujours au fond, les évangéliques prétendus des *protestants*, et les papistes, pour tout le monde, pour les protestants eux-mêmes, des *catholiques*.

Divisé en une infinité de sectes différentes et se multipliant sans cesse, si le Protestantisme a une foi, il n'en a pas une, il en a mille. Sans base, sans fixité, sans doctrine véritable, il a si peu l'unité de croyance, qu'il est, au contraire, dans l'état précisément opposé à cette unité décrite par saint Paul, à savoir dans l'état de personnes et de sociétés flottantes, et qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines<sup>2</sup>.

S'il n'a pas l'unité de croyance, il n'a pas davantage l'unité

1. Édit. Walch, t. XIX, p. 520.

2. Ephes, IV, 13, 14.

Les Protestants, afin de se procurer l'ancienneté qui leur manque, et une certaine filiation ou continuité, invoquent Huss, Wicief, les Vaudois et les Albigeois : ils ont raison ; toutes les espèces d'erreurs trouvent naturellement et logiquement place dans la confession protestante : son principe peut les comprendre toutes.

de baptême; car il y a le baptême des luthériens, celui des calvinistes, celui des anabaptistes, et il y a celui des *amis de la lumière*, l'absence et l'abolition du baptême.

Il n'a pas même enfin un Dieu unique et le même : il y a longtemps que plusieurs de ses sectes sont reconnues et se sont avouées elles-mêmes ariennes, sociniennes, ne croyant plus en la divinité de Jésus-Christ.

Partout, en Allemagne, au Nord comme au Sud, en Hollande, en Suisse, en Angleterre, le protestantisme ou est en pleine dissolution, ou a positivement cessé d'être chrétien. Dans ses mille variations, il a passé de la dispute à l'incertitude, de l'incertitude au doute, du doute à l'indifférence, à la négation, à l'irréligion, et de l'irréligion à l'antipathie, si ce n'est à la haine pour toute religion.

« Le protestantisme du xvi<sup>e</sup> siècle, observait, il y a quelques années dans un remarquable écrit, une des illustrations de l'Allemagne, le protestantisme du xvi<sup>e</sup> siècle a fait sans doute un grand pas en avant. De la croyance aux premiers symboles formulés par lui, il ne reste presque plus rien, et c'est à peine si, en Prusse, le luthéranisme réduit à l'état de secte insignifiante et clandestine est encore toléré. Dans l'immense chaos d'éléments hétérogènes et contradictoires qui se sont, en Allemagne, introduits dans les anciennes confessions de foi, il se prépare en divers sens des crises de développement qui, tôt ou tard, frapperont le monde d'étonnement. »

« Le calvinisme rigoureux, disait il y a une trentaine d'années un pasteur réformé, M. Ch. Coquerel, n'est plus la foi de la majorité des Églises de France, ni celle des pasteurs,

1. Compte-rendu de Gœrres sur l'ouvrage intitulé : *Leçons sur le catholicisme et sur le protestantisme*, par H. Thiersch, in-8° Erlangen, Heyder, 1816.

Il est évident que les résultats critiques que nous prédit l'illustre allemand, ce sont des crises révolutionnaires, ce que confirment d'ailleurs les pronostics d'autres écrivains renommés de ces temps mêmes, dans le parti protestant. (V. l'observation de l'allemand Heine, mise en note au chap. X.)

ni celle des fidèles ; et la religion de l'Évangile pur interprété par la libre raison de chacun, a remplacé les définitions scolastiques de ces intolérants formulaires.

« C'est assez dire que le rationalisme évangélique a gagné du terrain. Devant lui, et comme son antagoniste naturel, se dresse l'ancienne foi orthodoxe, qui, plus ou moins modifiée, a reçu le nom générique de *Méthodisme*, qui tantôt fulmine dans le sein même des chaires de l'Église nationale et y *divise aigrement les esprits*, et qui tantôt s'établit à côté d'elle sous forme de *chapelles dissidentes*, pour la convertir et pour la miner. »

Après avoir décrit les dispositions actuelles, peu satisfaisantes, de ses coreligionnaires pour la religion, les ministres et la morale, M. le pasteur Coquerel continue en ces termes :

« Pour guérir ce *fâcheux dédain des choses qui arrachent le plus l'homme à la poussière de cette vie*, on devra de plus en plus rendre la foi protestante rationnelle et son culte moral. Sous ce double point de vue, il n'est point facile de décider quel est l'avenir de la foi réformée en France, et quelles mesures inévitables la marche des choses et les nouveaux besoins amèneront dans son organisation. Sa discipline est ruinée, et nuls règlements modernes n'ont remplacé des dispositions (celles des réformateurs) qui sont incompatibles avec nos mœurs. D'un autre côté, son dogme flottant entre la notion du rationalisme et la révélation surnaturelle, n'est plus le calvinisme, et n'est pas encore une philosophie mélangée de symboles poétiques pour le culte. Toute cette confusion doit s'évanouir, et il faudra bien un jour se rallier autour d'une bannière faite pour appeler à elle les cœurs froissés et irrésolus, et toutes ces nombreuses victimes que l'absence de la foi consolante précipite aujourd'hui dans le désespoir du suicide<sup>1</sup>. Il est d'autant plus urgent

1. Comme si le rationalisme pouvait jamais engendrer la foi !

*que le protestantisme aboutisse à une solution rationnelle, que le vague de la croyance entraîne nécessairement à un objet matérialisme, et que l'anarchie des esprits engendre le désordre des cœurs* <sup>1</sup>. »

Le protestantisme entier, évangélique et réformé, a fait, depuis lors, en effet, un grand pas dans le sens indiqué par M. le pasteur Coquerel. « Faut-il que je m'explique, en peu de mots, sur l'idée que je me fais du perfectionnement auquel doit tendre la nouvelle Église ? » écrivait, une dizaine d'années plus tard, dans une Épître apostolique, le chef d'une nouvelle secte luthérienne fort répandue en Allemagne, le grand apôtre de l'illuminisme protestant, le pasteur Vicislenus :

« Plus de sacerdoce privilégié qui porte en lui la mort de l'esprit et qui ne peut se débarrasser de sa prêtraille ! Que quiconque en a la capacité, puisse prêcher à son tour ; mais à bas cette forme banale, pédantesque de prédication liée à un texte biblique ! A bas cette onction que l'on recherche dans le ton et dans l'élocution ! A bas cet habit dans lequel on trouve toujours emmaillotté le prêtre ! A bas la contrainte, même morale, à la participation de la Cène ! Elle est contraire à la liberté chrétienne, qui n'a d'autre source que la foi intérieure. Qui n'y trouve aucun goût s'en abstienne, fût-ce la commune tout entière ! A bas les longues et monotones liturgies ! Prenez, au contraire, des chants de bon aloi, des cantiques nouveaux, gais et animés, et tout différents de nos livres d'église ! Au lieu d'églises, qui sont plus catholiques que protestantes, une salle doit beaucoup mieux convenir. Des autels ne font que nous gêner ; aussi les réformés les ont sagement éliminés. <sup>2</sup> »

Pour la confession de foi de cette Église des amis de la lumière, la voici :

1. Art. *Protest.* dans le Dict. de la C et de la L.

2. V. *L'Ami de la Relig.*, 21 juillet 1846.

« Nous ne croyons pas à une vérité révélée, fixe, complète et achevée, mais à une révélation *progressive et toujours perfectible*<sup>1</sup>. » — « C'est pour cela qu'à nos yeux la BIBLE, malgré sa haute signification pour tous les temps et à quelque degré qu'elle nous excite et nous plaise, *ne fait pas cependant loi pour notre foi*, ce que font bien moins encore pour nous les symboles et les livres symboliques. L'esprit de vérité qui s'est exprimé en eux, a continué à parler aux hommes, et leur parle encore en toutes sortes de manières. Par lui l'humanité parvient sans cesse à un degré plus élevé de connaissances. » — « C'est *pour cette raison* que nous ne saurions poser de bornes à l'esprit, ni par des confessions de foi, ni par des préceptes obligatoires pour notre communauté, et bien moins encore par des usages auxquels tous seraient assujettis<sup>2</sup>. »

Ainsi un christianisme sans unité, sans symbole, sans foi, sans baptême, sans Christ, sans préceptes, sans discipline, sans culte; un christianisme transformé en humanitarisme ou progressisme, ayant pour Dieu la raison humaine, pour dogme le progrès, pour morale l'égoïsme perfectionné ou l'intérêt bien entendu, pour temple une salle de bal, pour pasteur le premier venu, pour espérance et pour but la fortune, le pouvoir, les joies sensuelles et, sans doute à la fin du tout, le retour au néant : c'est là le protestantisme aujourd'hui dans une grande partie de l'Allemagne et de la Suisse; et voilà comment il a mis l'Évangile en lumière et comment il est le christianisme réformé<sup>3</sup> !

1. *Loc. c.* — 2. *L. c.* 15 octob. 1846.

3. « Comme religion, dit pourtant encore après cela M. Guizot, le protestantisme est essentiellement chrétien, et, à ce titre, il n'est pas de création humaine, et il n'appartient pas plus aux hommes de le détruire qu'il ne leur a été donné de le créer. Comme événement, la Réforme du xvi<sup>e</sup> siècle a été déterminée par une multitude de causes et de nécessités morales et sociales qui lui ont imprimé une force capable de résister aux plus rudes épreuves du temps et de la fortune. »

Il y a, ce nous semble, dans ces paroles de l'illustre écrivain, autant d'erreurs



Qu'est-ce donc, après tout, encore une fois, que cette Église protestante, si Église il y a? Où faut-il la prendre? Où est-elle précisément, à quoi se reconnaît-elle?

Elle est et se nomme le libre examen. Elle est partout, elle n'est nulle part. Elle ne se reconnaît point par ce qu'elle est; elle ne se reconnaît pas non plus par ce qu'elle n'est pas, car qui pourrait dire ce qu'elle est et ce qu'elle n'est point? Elle est, si elle est quelque chose, elle est le rationalisme, aujourd'hui ceci, demain autre chose, tout ce qu'il plait à la raison individuelle.

d'illusions généreuses que d'assertions. Oui, dans les premiers temps tout à fait de la Réforme, et avant que la nouvelle société fût divisée à l'infini, on pouvait dire peut-être que le protestantisme est chrétien, puisqu'il croyait en général à la divinité de J.-C., regardait les Évangiles comme inspirés, et se trouvait du moins d'accord sur quelques-unes de leurs vérités. Mais aujourd'hui que tous les dogmes chrétiens y sont ou manifestement rejetés, ou tout au moins contestés, et que non pas seulement dans le même protestantisme, mais dans la même société subdivisée du protestantisme, dans le même temple et dans la même chaire on enseigne les doctrines les plus opposées : le déisme, le rationalisme et que sais-je? on ne conçoit pas trop comment le protestantisme pourrait en effet être dit chrétien. Tel ou tel pasteur isolé peut enseigner telle ou telle vérité chrétienne, tel ou tel dogme chrétien : mais l'Église protestante, le corps des pasteurs, ne peut rien enseigner et il n'enseigne rien ; car, pour cela, il faudrait d'abord savoir ce qu'on croit et ne croit pas. Pour qu'on pût dire de personnes ou d'institutions qu'elles sont chrétiennes, il semble bien qu'il serait nécessaire de pouvoir s'entendre préalablement sur ce qui constitue le christianisme et la qualité de chrétien : or le protestantisme était, après peu d'années, incapable de rien affirmer à ce sujet.

Il ne suffit pas sans doute d'avoir sur la chaire un exemplaire de la Bible : on peut de la Bible faire sortir ce que l'on veut ; Hegel en a fait sortir le panthéisme, et son panthéisme il n'a cessé de le proclamer chrétien, parfaitement chrétien. Entend-on soutenir que la religion, n'importe quelle religion, toutes les religions et même la négation de toute religion, pourvu qu'elles s'appuient sur les Évangiles, qu'indifféremment tout cela soit chrétien? Si c'est ainsi qu'on l'entend, pourquoi nous citer M. Scherer, et s'associer à ses doléances, à ses craintes et à ses scrupules sur le rationalisme protestant et ses tristes résultats? Nous dire ensuite que le protestantisme n'est pas de création humaine, n'est-ce pas un peu trop compter sur notre bonne volonté? Certes, ce qui peut subsister encore debout, çà et là, dans quelques-unes des sociétés dites protestantes, cela

Est-elle ou n'est-elle pas le socinianisme, le déïsme, peut-être le panthéisme ou le scepticisme ! Elle est tout, elle n'est rien ; elle est cette incohérence et précisément ce chaos dont se plaint M. Guizot, ce dépérissement et cette absence de plus en plus marquée de toute foi religieuse<sup>1</sup>.

Le protestantisme est encore plus que cela : il est en lui-même et dans son principe cet esprit d'insubordination et de renversement, ennemi de toute autorité, de toute supériorité, de toute stabilité, qui, depuis trois siècles, n'a cessé de grandir et de s'étendre, qui, passant, selon la loi des choses humaines, de l'ordre des idées dans celui des faits, et du domaine de la religion dans celui de la politique, a

n'est pas humain, nous le reconnaissons ; mais ce quelque chose de chrétien qui peut se conserver chez tel ou tel autre individu appartenant à la société protestante, c'est ce que le protestantisme a reçu de l'Église catholique ; cela ne constitue ni ne caractérise le protestantisme, puisque ce quelque chose n'est ni fixe, ni un, qu'il est au contraire variable, divers, instable et flottant. Ce qui est divin dans le protestantisme et ne périra point, ce n'est pas ce qui le constitue tel, par opposition à l'ancienne Église, c'est-à-dire le droit d'examen et les opinions ; c'est l'essence chrétienne qui peut s'y trouver encore, qu'il a empruntée de l'Église catholique, mais dont il ne conserve presque plus rien. Ce qui le constitue protestantisme est anti-chrétien, et le met à tout moment en danger de mort et en état de dissolution ; ce qu'il tient du catholicisme encore, au contraire, cela seul le soutient contre son principe et le rattache à la vie. Pour les causes principales qui ont amené la Réforme, nous les indiquons plus loin. (V. Chap. V) : ce sont surtout l'orgueil, l'intérêt et le goût de la licence ; et elles sont en effet une force, nous le reconnaissons, capable de résister aux plus rudes épreuves du temps.

Si, dans le protestantisme considéré dans l'ensemble de ses sectes, il se trouve encore quelques dogmes chrétiens, disons même si tous les dogmes s'y trouvent, on y trouve aussi la négation de ces mêmes dogmes, de tous sans exception.

1. Nous voyons aujourd'hui combien est vraie cette parole de Saint Augustin par laquelle il établit que le fondement sûr et définitif de la foi catholique, c'est le Christ lui-même. « Et n'allez pas croire, s'écrie cette grande intelligence, qu'on puisse nier que ce ne soit en effet le fondement définitif de la véritable religion, parce qu'il semble que quelques hérétiques ont cela de commun avec nous, qu'ils s'appuient aussi sur J.-C. ; car, si vous examinez avec attention ce qui distingue ceux qui appartiennent au Christ, vous ne tarderez pas à apercevoir que, malgré leurs prétentions, ils ne sont en effet chrétiens que de nom, et que le Christ est bien loin d'être au milieu d'eux. » (*Enchiridion.*)

rompu le lien de l'unité chrétienne, déchiré l'Allemagne, l'Angleterre et la France, répandu partout des ferments de division et de haine, et qui de plus en plus travaille le monde et menace tout à la fois, l'existence des États, la constitution des sociétés et celle de la famille, la religion, la propriété, l'ordre social tout entier jusque dans ses bases.

De bonne foi que pouvait être, devenir et produire, en effet, cette prétendue religion réformée qui débute par l'insubordination, la révolte et le parjure; qui s'appuie sur la négation, le doute et le mensonge; et dont les premiers fruits sont la désunion, la destruction et la démoralisation? Était-ce donc là le christianisme, cette Église du Dieu fait homme, du rédempteur du monde, qui, par la parole et l'exemple, enseigna l'humilité, la charité, la soumission, la concorde, la paix; qui ne cessa de faire la guerre à l'orgueil, et qui si instamment nous recommanda d'être uns, comme son père et lui sont uns?

Le nouveau temple n'était-il pas, tout d'abord, une autre tour de confusion, et ce qu'on y vénère et y conserve peut-il encore être autre chose, à cette heure, que le génie même de la discorde, de l'incohérence et de la dissolution?

Il n'est pas un esprit impartial qui ne reconnût avec nous, que si la réformation, au xvi<sup>e</sup> siècle, avait entièrement prévalu, le christianisme, comme sous l'invasion barbare, courait le risque de périr ou de dégénérer. Il n'a pas, depuis lors, un seul instant cessé d'être en péril. Encore aujourd'hui, il n'est pas moins menacé qu'au temps même de l'insurrection luthérienne. Par la brèche ouverte à ses ennemis, il y a trois siècles, est entré et continue à se précipiter tout ce que le libre examen engendre journellement de novateurs, de rêveurs et de démolisseurs hostiles aux croyances. Le catholicisme, la seule religion sérieuse encore subsistante; se trouve naturellement le point de mire des attaques de tous; et, dans ce moment même, se traite

la question si, pour l'ambition d'un petit prince et la plus grande satisfaction d'une bande d'intrigants, on ne forcera pas son chef, encore une fois, à se réfugier dans les catacombes.

Si, suivant la parole du Christ, l'arbre se juge par les fruits, quels sont, en peu de mots enfin, pour nous résumer, les grands et incontestés résultats produits par la Réformation d'une part, et de l'autre par l'ancienne Église? Quels étaient, indépendamment de la rédemption, la tendance du christianisme et son travail manifeste, dès l'origine, par rapport à l'humanité? Nous ne voulons rien avancer dont les protestants ne soient forcés de convenir.

C'était, par Jésus-Christ et son Évangile, de ramener l'espèce humaine à la confraternité universelle, conséquence de l'unité de son origine <sup>1</sup>.

Qu'a fait l'Église?

Ce travail d'unification, dans et par Jésus-Christ, l'Église catholique romaine le poursuit pendant quinze siècles, à travers les luttes de toutes sortes, les persécutions, les supplices, les mille obstacles du monde. Elle l'avait exécuté en grande partie; elle allait l'achever; elle y travaille encore.

Qu'a fait la réformation protestante?

Autant qu'il était en son pouvoir, la réformation protestante a détruit, elle, le résultat obtenu par l'Église; elle a faussé le principe chrétien, en y mêlant un principe de division et de haine. Elle a peut-être fait manquer à jamais cette magnifique perspective de tous les cœurs, de tous les hommes, de tous les peuples rapprochés et comme fondus dans l'unité de charité, d'espérance et de croyance.

Or l'unité, l'union, est-elle ou n'est-elle pas le plus inap-

1. « Jusqu'à ce que nous parvenions tous, dit saint Paul, à l'unité d'une même foi et d'une même connaissance du fils de Dieu. » — « Afin que nous ne soyons plus comme des enfants, comme des personnes flottantes et qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines. » (Ephes., IV, 13, 14.)

préciable de tous les biens? Répondez, oui ou non. — Oui, sans aucun doute. — Tirons donc la conséquence :

La division, le schisme est même civilement le pire de tous les maux ; et s'il est le pire de tous les maux, il est donc aussi de tous les crimes le plus haïssable et le plus grand.

Mais si, au sortir du Moyen-Age, l'Eglise se ressentait des circonstances que l'on venait de traverser ; si, dans sa discipline, même la religion avait souffert des abus, à plus forte raison la société civile et les gouvernements devaient-ils en être chargés. Il n'est aucune institution où, à la longue, il ne s'en glisse inévitablement. Les gouvernements, plus que les autres établissements, y sont exposés, les politiques surtout. Ceux de l'Europe moderne, tous issus de la barbarie, malgré l'influence civilisatrice de la morale chrétienne, n'en pouvaient être exempts. Ils eurent de la peine à sortir du régime de violence, d'arbitraire et de privilège fondé sur la conquête et perpétué par la féodalité. Toutefois, il le faut reconnaître, ils s'efforcèrent de bonne heure de s'en tirer. Les rois firent à cette fin des efforts constants, et graduellement ils réussirent en effet à se dégager. La royauté française, entre toutes les autres, se distingua par sa lutte courageuse et persévérante afin d'asseoir l'Etat sur des fondements meilleurs.

La féodalité, sous les successeurs de Charlemagne, avait démembré l'Etat, usurpé ses droits, et s'était emparée d'une grande partie du territoire : la royauté, sous la troisième race, les reconquit sur elle. « Hugues Capet et ses successeurs, dit le président Hénault, animés tous du même esprit, et, par une suite de prudence dont ils ne s'écartèrent jamais, regagnèrent insensiblement tout ce qui avait été usurpé par les seigneurs, ne firent pas une démarche qui ne tendit à ce but, et se ressaisirent enfin des principaux droits de la couronne » <sup>1</sup>.

1. *Abr. chron. de l'hist. de Fr.* 3<sup>e</sup> race, p. 89, édit. de 1752.

Unis d'intérêt avec les communes, les rois, en abaissant la féodalité, relevèrent la nation en même temps que le trône. Ce fut un fait immense, dans le développement de la civilisation, que ces longues luttes et cette victoire finale de la royauté. Sans les rois Capétiens, l'Europe entière gémirait peut-être encore sous le joug féodal. Grâce à ce bienfait au contraire de la féodalité abattue, les institutions, sous toute la troisième race jusqu'à François 1<sup>er</sup>, ne cessèrent de se développer dans le sens du progrès.

« Que l'on consulte, observe l'historien Lemontey <sup>1</sup>, les actes échappés à la destruction, depuis Louis-le-Jeune jusqu'à Louis xv. Quelques-uns sont épars dans la grande collection des ordonnances du Louvre, et notamment dans les tomes iv, xi, xv et xvi. Ce n'est pas seulement l'affranchissement des tailles et des milices, l'absence des gens de guerre, la libre élection des magistrats qu'on y trouve, mais encore *les meilleures garanties* de la liberté civile : l'inviolabilité du domicile, la justice civile et criminelle attribuée aux officiers choisis par la cité, la précision des cas très-rares où un citoyen peut être emprisonné, l'élargissement sous caution, l'abolition de toute confiscation, la remise de l'amende pour les contraventions commises sans mauvaise foi, l'autorisation des créanciers du roi de vendre leur gage au bout de quinze jours, la défense aux baillifs et à leurs enfants de se marier avec des personnes qui habitent leurs ressorts etc. »

Au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, la nation était près d'imprimer à l'institution représentative son dernier et indispensable perfectionnement, et déjà la délibération des trois ordres en commun était acquise, quand éclata la réformation protestante, qui suspendit tout et fit faire à toutes les libertés un mouvement rétrograde. Tout le progrès amené par le développement des lumières, l'expérience et le temps, fut

1. *Monarchie de Louis XIV.*

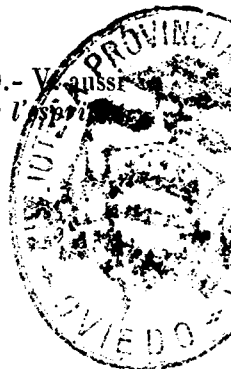
arrêté soudain par l'esprit d'insubordination, les désordres suscités par cette réforme, et par l'extrême péril qu'elle fit courir à la société.

On ne peut douter que le vote par tête, dans les États de 1560, n'ait été sacrifié dans un intérêt protestant. Et non-seulement l'altération du régime représentatif, mais la résurrection de la féodalité, la vénalité des charges, l'immixtion du pouvoir central dans l'administration des communes, la violation de la liberté individuelle, toutes ces atteintes portées au progrès effectué furent, en France, le résultat de nos longues dissensions religieuses ou de la réforme protestante<sup>1</sup>. En face de la rébellion des sectaires et de leur auxiliaire, la ligue féodale, la monarchie, elle aussi, était menacée dans son existence, si elle n'eût porté au plus haut point l'exagération de son pouvoir. Pour vaincre la révolte et rétablir l'autorité, la royauté dut réunir toutes ses forces et faire un effort suprême, qui, dans son énergie, renversa toutes les barrières.

L'anarchie ne pouvait être maîtrisée que par le pouvoir absolu. Et c'est cet absolutisme ainsi sorti de la Réforme, en même temps que l'esprit révolutionnaire, qui, se fortifiant sous Henri IV et surtout sous Richelieu, atteignit son apogée sous Louis XIV, après lequel il déclina de nouveau rapidement jusqu'à la Révolution.

Observons du reste que si, sous Louis XIV, les libertés furent à peu près nulles, l'égalité du moins commença d'être pratiquée. On vit, pendant ce règne, des plébéiens revêtus des plus hautes dignités civiles, religieuses et militaires. En général, les classes moyennes, et même les classes inférieures, trouvèrent dès lors des facilités et presque toutes les voies ouvertes pour s'élever, par les services et le talent,

1. V. Mounier, *Nouvelles obs. sur les États-Généraux*, ass. de 1560. - V. Guissart, *Essai sur l'histoire de la Restauration*, t. I, p. 100. - Ch. de Villers, *Essai sur l'histoire de la Réformation*, t. I, p. 100. - *l'inst. de la Réf. de Luther*, etc., chap. X.



à la considération et aux emplois <sup>1</sup>. Le progrès, arrêté pendant plus de cent ans par la Réforme, reprit son cours, d'abord dans les idées, et bientôt aussi dans les faits. Fénelon avait conçu toutes les améliorations que réclamaient les institutions sociales, et ses vues libérales avaient été adoptées par le duc de Bourgogne, son élève, et, après ce prince, par le grand-dauphin, père de Louis xvi. Un peu plus tôt, un peu plus tard, elles ne pouvaient manquer d'être réalisées.

Cependant, malgré de nombreuses et très-importantes améliorations déjà effectuées, le gouvernement de la France, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, comme celui de l'Angleterre au xvii<sup>e</sup>, était encore entaché de bien des abus regrettables. L'état des finances, la répartition et la perception des impôts, le contrôle dans les dépenses, l'administration de la justice, la nomination aux offices, celle aux offices de judicature surtout, et plusieurs autres branches du service public laissaient toujours beaucoup à désirer, et, ainsi que de certains privilèges et droits abusifs qui avaient survécu au régime féodal ou qui se rattachaient à la vénalité des charges, réclamaient également, on ne peut le nier, une très-sérieuse réforme. Encore ici tout le monde le comprenait ; le gouvernement lui-même en tombait d'accord, et le roi nommément, animé des plus paternelles intentions, le sentait autant que personne, et allait, dans ses constants efforts vers le bien, au devant des vœux de ses sujets <sup>2</sup>.

1. C'est cela même qui fâchait tant le duc de Saint-Simon, et qu'il ne pouvait pardonner à Louis XIV. (V. ses *Mémoires*.)

2. « Époux et père tendre, ennemi du faste et de la prodigalité, plein de respect pour la foi publique, tout le bien qu'il a pu faire, il s'est empressé de l'accorder. Les corvées abolies, la torture supprimée, le sort des malheureux adouci par ses soins, dans les hôpitaux, dans les prisons ; la réformation de notre absurde jurisprudence criminelle commencée, les administrations provinciales instituées, la servitude de la glèbe abolie dans ses domaines, l'état civil rendu à ceux qui ne professaient pas la religion dominante, la marine tirée de l'anéantissement, de nouveaux ports créés, notre commerce étendu, les établissements les plus utiles : que



Tout, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, tendait à procurer les améliorations désirées et à faire disparaître les abus. La haute aristocratie et le haut clergé étaient favorablement disposés à cet effet. Bien loin de combattre l'esprit d'émancipation et de réforme, les grands seigneurs et beaucoup de prélats appartenant aux premières maisons de France, l'avaient eux-mêmes provoqué et favorisé. La noblesse, en général, quoique tenant peut-être un peu trop à ses privilèges, se montrait, elle surtout la première, favorable à tous les genres de progrès.

Les États-Généraux furent convoqués dans ce sentiment général du bien qu'il y avait à faire, et avec cette intention généreuse, de la part du prince, de ne rien négliger de ce qui pourrait le réaliser. Et ces États, nous le croyons, pour un grand nombre de leurs membres, étaient animés, comme le roi, de l'amour de l'intérêt public, et se proposaient d'y travailler sérieusement avec lui. Comment, hélas ! ce bien, si ardemment désiré de tous, ne se fit-il pas légalement, régulièrement, pacifiquement, honnêtement, avec et par la loyale coopération de chacun et de tous ? et fallait-il tant de renversements, de désordres, de spoliations, de crimes et

de titres à la reconnaissance de son peuple ! ... Jamais la couronne de France n'avait été portée par un prince plus ami de l'humanité. » ... « Dans ses erreurs mêmes, il était encore guidé par l'amour de ses sujets ; et quand on voulait lui surprendre des volontés contraires à l'intérêt public, il fallait lui persuader qu'il contribuait à leur bonheur » ... — « C'est sa haine contre les abus, c'est sa bonté trop facile qui l'a précipité du trône. Il est affreux de penser qu'avec une âme moins bienfaisante, un autre prince eût peut-être trouvé les moyens de maintenir ses pouvoirs. »

« Le roi, pour éviter la convocation des États-Généraux, pouvait mépriser ses engagements et ceux de ses prédécesseurs envers les créanciers de l'État ; les règnes précédents lui en avaient donné plusieurs exemples : mais il était trop pénétré des idées de justice et d'honneur. » — « Son respect pour la foi publique lui fit braver tous les périls attachés à la redoutable intervention des États-Généraux. (Mounier. *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. t. 1, p. 25.)

d'abominations, tant de larmes, de sang répandu et de ruines accumulées, pour fonder ces quelques améliorations réelles et légitimes définitivement acquises à la nouvelle société ?

La France, en 1789, d'accord avec son roi, voulait l'ordre dans les finances, des réformes dans l'administration, avec le rétablissement des institutions protectrices d'une sage liberté tombées en désuétude ou violemment abolies : malheureusement l'esprit d'innovation sans borne soufflé par de prétendus philosophes, accepté par des hommes d'État à courtes vues et propagé par la presse <sup>1</sup>, pénétra dans la représentation nationale, y engendra cette confusion, depuis tant déplorée, du vrai et du faux, du bien et du mal, du possible et du chimérique ; et, grâce à quelques brouillons ambitieux ou exaltés et infidèles à leur mandat, les vœux légitimes du pays furent outrepassés, dénaturés, le pays lui-même fut éconduit, et, au lieu d'une réforme, nous eûmes, comme au xvi<sup>e</sup> siècle, une révolution radicale, le déchaînement de toutes les passions, avec toutes les calamités qu'excitent les folles conceptions et qu'entraînent toujours à leur suite les violents bouleversements <sup>2</sup>.

1. On ne m'ôtera pas du moins cette gloire, disait Napoléon à Sainte-Hélène, d'avoir opposé une barrière à l'esprit d'innovation. C'était là, en effet, une gloire, une vraie gloire d'homme d'État ; malheureusement, aujourd'hui, on ne semble plus guère animé de cette sage ambition.

2. « L'attention publique, depuis un siècle, s'était tournée vers l'administration, dit encore Mounier ; et quoique les abus ne fussent pas plus multipliés que dans quelques États de l'Europe, ils étaient plus vivement sentis qu'ailleurs, parcequ'ils étaient chaque jour *dénoncés dans une foule d'écrits, que des peintures exagérées les rendaient plus insupportables au peuple*, et que les idées de liberté répandues par la communication avec les insurgés d'Amérique avaient fait les progrès les plus rapides.

« Et quel temps, continue le même auteur, pour une révolution ! celui où des écrivains audacieux s'étaient ouvert un nouveau genre de célébrité, *aussi facile pour eux que nuisible aux autres*, en attaquant à découvert les principes les plus respectables, les plus utiles à l'ordre public, en brisant tous les appuis de la morale, et tous les liens de la subordination. » (*Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*. t. I.)

Ces malheurs et ces crimes, nul ne les ignore ; il est encore parmi nous des personnes qui les ont vus et en ont pâti. Les blessures faites à l'ordre social, aux familles, aux individus ne sont pas toutes cicatrisées. Qui pourrait énumérer les maux incalculables déversés sur le monde entier par le fait de cette révolution ? La France et par suite toute l'Europe, pendant plus de soixante ans, dans un état d'agitation, de convulsion et de dissolution ; la démoralisation et le soulèvement des masses ; comme sous la Réforme, le désordre partout dans les intelligences et dans les cœurs ; la barbarie, ce n'est assez dire, la férocité substituée brusquement et d'un seul coup à la civilisation la plus avancée, à l'urbanité la plus exquise ; l'anéantissement des lois et l'absence complète de sécurité dans toutes choses, sous un régime de terreur appelé liberté ; une anarchie furieuse et sanglante, et, sous le nom d'égalité et de fraternité, le règne de la plus vile populace, le pouvoir et la justice aux mains des ineptes et des brigands ; la brutalité, la violence, tous les mauvais instincts déchaînés sur la société, et finalement la destruction de toutes les libertés et le mépris de tous les droits ; les trônes, la religion, la morale, la propriété sapés, renversés ; la spoliation organisée ; les personnes, comme les fortunes, livrées à la merci de la scélératesse et de la cupidité ; des millions d'individus et de familles ruinés, proscrits, pourchassés sur toute la surface du globe, ou décimés par la misère, la maladie, la guerre et la guillotine ; des massacres dans les prisons, sur les échafauds et les champs de bataille ; puis, le despotisme militaire succédant à l'anarchie, dans le monde entier, et sur terre et sur mer, pendant vingt-cinq ans une guerre d'extermination ; l'Italie, l'Autriche, la Prusse, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, l'Empire ottoman, la Pologne, la Russie, la France elle-même plusieurs fois envahis, pillés, dévastés, noyés dans le sang ; plusieurs grandes villes incendiées ;

toute la jeunesse moissonnée ; l'Europe dépeuplée ; nos colonies perdues ; nos frontières envahies ; notre marine et notre commerce ruinés ; notre ville capitale, deux fois en un an, occupée par les hordes du Nord, et la France entière, pendant plusieurs années, soumise à l'étranger ; enfin, et pour achever, l'invention de nouveaux moyens de tyrannie, et, par la licence et les atrocités, la déconsidération et le discrédit tout à la fois, pour longtemps, de l'autorité et de la liberté, et l'esprit novateur envahissant le monde et nous menaçant de dangers inconnus : ce n'est encore là qu'un bien faible tableau des bienfaits de notre grande révolution !

Afin de détruire les abus et de réaliser les améliorations qu'ils concevaient, les philosophes, les philanthropes du XVIII<sup>e</sup> siècle et leurs disciples de la Révolution soulevèrent les esprits et excitèrent dans les âmes la défiance, la haine, la vengeance, l'envie, toutes les mauvaises passions. Ils oubliaient que ce n'est point ainsi que procèdent les vrais bienfaiteurs de l'humanité ! Les apôtres du Christ aussi et les premiers chrétiens avaient des abus à réformer, du bien à réaliser, une nouvelle ère à fonder. Mais, pour accomplir leur grande et noble tâche, ils ne mirent personne à la lanterne, ils ne guillotinèrent personne ; ils firent, eux, un appel à de tout autres passions qu'à la haine et à la soif du sang ; ils évoquèrent de tout autres sentiments que les basses jalousies et la cupidité ! Ils combattirent l'égoïsme et l'orgueil, prêchèrent la charité, l'humilité, l'abnégation, le dévouement, et c'est au prix de leur propre sang, et non de celui de leurs adversaires, qu'ils répandirent la bonne nouvelle et firent fructifier l'arbre de la liberté.

Que les conspirateurs ambitieux, sans entrailles et sans moralité, soutiennent le contraire, ils pensent et agissent suivant leur nature ; mais, pour les honnêtes gens, ils auront avec nous cette conviction : non, non, pour opérer un

peu de bien, et même beaucoup de bien, tant d'atrocités n'étaient point nécessaires !

Il est toujours possible, avec une patiente et persévérante fermeté, d'obtenir par accommodement ce qui est conforme à la justice et au droit, même sous un mauvais prince ; à plus forte raison sous un roi moral, pieux et simple, qui n'avait qu'une pensée, le bien des peuples qui lui étaient confiés.

Si, au lieu d'agiter les esprits et de faire une révolution, l'assemblée constituante s'était, suivant le vœu des provinces, contentée de rétablir l'ordre dans les finances, d'assurer la convocation périodique de la représentation nationale, et de seconder Louis xvi dans toutes ses libérales intentions, où en serions-nous aujourd'hui ? Serions-nous moins libres, moins avancés, moins heureux que nous ne sommes ? — Nous serions plus libres, sans aucun doute : au lieu de l'esprit révolutionnaire, nous aurions l'esprit de liberté ; la France ne se fût point divisée en partis hostiles ; la noblesse et le clergé n'avaient aucun motif de se prendre de méfiance pour les libertés, qui, dans le monde entier, ne compteraient, on le peut croire, à cette heure, que des fauteurs et des amis. Nous n'aurions pas cette centralisation outrée qui paralyse, épuise, annule et corrompt toute la France au profit de sa ville capitale. Les provinces et les communes vivraient de leur vie propre, et ne seraient point effacées, honteusement asservies à la tutèle des bureaux. Nous posséderions nos anciennes et naturelles frontières et nos colonies. Nous n'aurions pas inutilement immolé tant d'hécatombes humaines. Nous n'aurions pas vu deux fois les Kalmouks et les Bachkirs abreuver leurs chevaux aux rives de la Seine, et le nom français enfin, au lieu d'être partout un objet de suspicion et de haine, serait, chez tous les peuples, vénéré, aimé, béni. Oui, nous avons cette conviction, et nous le ré-

pétons après un de ses membres les plus distingués, sans l'usurpation de l'assemblée constituante, on aurait évité les collisions, tous les malheurs et les crimes qui désolèrent notre pays et toute l'Europe, et jetèrent pour longtemps le discrédit sur la liberté.

Malheureusement la plupart des membres de cette assemblée célèbre, formés à l'école des sophistes plutôt qu'instruits à celle de l'histoire et de l'expérience, s'étaient figuré, comme des écoliers, qu'à une nation de vingt-huit millions d'âmes datant de quatorze siècles, on pourrait, à la manière des Minos, des Lycurgue et des Solon, imposer une constitution improvisée et abstraitement façonnée de toutes pièces, ainsi qu'il arriva, nous dit-on, il y a deux à trois mille ans, à quelques bourgades de la Grèce antique. Pour réaliser cette belle chimère, ils déchirèrent le mandat qu'ils avaient reçu de la nation; ils s'appuyèrent sur la populace soulevée et insurgée, et, descendant, à leur tour, dans la carrière révolutionnaire ouverte par la réforme protestante, plongèrent la France, et l'Europe et le monde, dans un abîme de calamités, de crimes et de misère !

Elles sont passées, pour nous, ces circonstances si singulièrement propices à l'établissement pacifique et graduel d'une sage liberté ! Se représenteront-elles jamais ? Ah ! bien coupables sont ceux qui, trompant la confiance de leur pays et l'attente universelle, ont fait manquer un si généreux mouvement !

On nous assure que l'assemblée constituante, vers la fin de son règne, se repentit de s'être laissé entraîner par les factions populaires<sup>2</sup>. Nous le croyons volontiers, il y avait

1. V. Mounier, *Recherches sur les causes*, etc.

2. « *Les Etats-généraux (de 1789)*, nous dit Mounier, qui en était un des membres les plus influents, ont été si funestes, que malgré les justes motifs qui les faisaient alors réclamer, on s'épargne un grand sujet de douleurs lorsqu'on peut se dire : « Sans moi, ils n'auraient pas moins existé. »

« Le clergé, les tribunaux, les nobles, le peuple entier, voulaient les états-géné-

lieu. La même chose arriva aux réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle, et arrivera toujours à tous les démolisseurs. Briser, renverser, détruire n'a pas de difficultés ; le plus ignorant, le plus maladroit le peut ; les enfants eux-mêmes, à peine nés, s'y entendent à merveille. Avec quelques livres de poudre à canon, le dernier misérable, en quelques secondes, fera sauter un édifice qui a coûté des millions de dépenses et des siècles de peine. Edifier, fonder, c'est là le talent, c'est là le difficile. Encore, quand on dit édifier, faut-il s'entendre : c'est édifier une chose qui dure. Il ne faut qu'un rêveur pour imaginer, par la pensée, des constitutions politiques et des gouvernements qui, sur le papier, fonctionnent avec la régularité d'une horloge ; il faut un sage, un grand homme et souvent plus qu'un homme pour instituer fortement un Etat <sup>1</sup>. Une nation n'est pas une machine dont tous les mouvements puissent être prévus et calculés. Ses rouages sont doués de quelque chose comme de la liberté, et ils se meuvent sou-

raux. Tous, sans exception, adoptaient cette maxime qu'aux états-généraux seuls appartenait le droit d'accorder des impôts, et tous aussi voulaient qu'ils revinssent à époques fixées, et cette périodicité était promise par le roi.

« Se basant sur un capitulaire de Charles-le-Chauve (viii<sup>e</sup> siècle) qui statue que toutes les lois devaient être faites avec le consentement du peuple, on était encore d'accord pour faire participer les états-généraux au pouvoir législatif.

« On voulait enfin que les ministres fussent responsables. Il eût fallu s'en tenir à cela. Lorsque, dans une monarchie, la haine des abus a conduit à l'adoption des quatre principes que nous venons de rappeler, on a fait, pour restreindre dans de justes bornes l'autorité royale, tout ce qu'il est possible de faire. » (*Ibid.*)

1. Et encore une horloge, si parfaite qu'on la suppose, n'est pas entièrement régulière : il y a des frottements, des usures, des variations de température et d'autres causes qui mettent en défaut toute l'habileté de l'artiste et toutes ses combinaisons.

Les utopistes, novateurs et révolutionnaires qui rêvent de faire entrer dans le gouvernement et les autres institutions humaines la perfection idéale, sont comme les mécaniciens et les géomètres qui voudraient apporter dans les opérations graphiques et les machines la rigueur des mathématiques pures. Par le calcul on peut obtenir des résultats d'une exactitude rigoureuse ou équivalant à l'exactitude rigoureuse ; par les instruments, même les plus parfaits, l'on n'arrive jamais qu'à la vérité approximative.

vent d'une manière fort inattendue. Pour donner des lois à un peuple, il y a mille choses à connaître et à considérer qui ne s'apprennent ni dans Platon, ni dans Saint-Simon, ni dans Rousseau. Et puis il en est d'une nation qui a duré comme de tout organisme vivant déjà tout formé : elle a sa constitution naturelle, et la conserve jusqu'à son entière dissolution. On la peut fortifier ou affaiblir, améliorer ou ruiner, mais non pas la changer de fond en comble, jamais <sup>1</sup>. Et, de même que dans la nature organisée on ne tue point l'être souffrant ou malade pour le rétablir en santé, on ne démolit pas davantage une société civile pour en corriger les imperfections et les abus. On ne procède point sur les corps vivants en chimiste ; on ne les met point dans le creuset, pour les dissoudre et les reconstituer.

Eh bien ! un grand nombre de jeunes constituants paraissent avoir ignoré ces vérités si simples pour toutes les personnes qui ont le sens droit et qui ont lu l'histoire avec un peu de fruit <sup>2</sup>.

A Dieu ne plaise, cependant, que nous voulions rien méconnaître ! La grande révolution française, ainsi que la révolution d'Angleterre, qui n'a pas commis moins d'erreurs et n'a guère été moins coupable ; la révolution française, grâce au ciel qui sait tirer le bien du mal, n'a pas été sans quelques heureuses conséquences, ni non plus sans sa moralité. Elle

1. Les peuples, comme les individus, reçoivent leur constitution d'une source mystérieuse, en se formant.

2. « J'ai toujours considéré comme une des causes des grands malheurs de la France, observe Jean de Müller, que dans la première assemblée il y ait eu tant de métaphysiciens accoutumés à des spéculations abstraites sur la politique, et qu'il y ait eu si peu d'hommes en état de juger les institutions politiques d'après l'expérience des siècles. Il en est résulté cette différence que l'on voit entre Montesquieu et Rousseau, qui, ne connaissant que très-imparfaitement l'histoire, s'abandonnait à son imagination et à son dépit, pour créer des systèmes qui ne tiennent à rien de ce qui a été et de ce qui est. C'est ce qui a égaré tant de têtes de gens d'ailleurs respectables par leurs vertus. (Jean de Müller, lettre à M. de Salm, historiographe du roi de Danemark.)



a d'abord été une grande, une terrible leçon, un châtiment à jamais exemplaire infligé au dévergondage des mœurs et des doctrines : puisse-t-il ne pas être perdu pour les nouvelles générations ! Ce sera là, nous le croyons, son principal service rendu. Elle a de plus amélioré quelques situations, et entraîné, sous plusieurs rapports, des changements d'où sont résultés des perfectionnements véritables. Toutefois ces bienfaits étaient, la plupart, en grande voie de s'accomplir, dès avant la révolution, et, sans aucun doute, ils eussent été réalisés parfaitement sans elle.

Quels sont, en effet, les libertés et avantages dont se glorifie la France nouvelle, et dont on fait mérite à la Révolution ? La liberté personnelle, l'égalité devant la loi, le respect du droit de propriété, l'égle répartition des charges publiques, le vote des impôts, l'admissibilité, par les services et le mérite, de tous les citoyens à tous les honneurs et à tous les emplois, l'établissement du Jury en matière criminelle, la liberté de la presse, celle des cultes et celle de l'enseignement ?

De tous ces avantages, réels ou prétendus, il en est à peine quelques-uns qui, avant 1789, n'existassent pas de fait ; et pour ceux qui manquaient encore, ils étaient désirés, demandés, et ne pouvaient point ne pas être concédés plus ou moins prochainement. Il en est plusieurs qui n'ont pas augmenté depuis, et nous en pourrions nommer plus d'un qu'on avouerait sans peine assez sensiblement amoindri.

« On ne saurait imaginer, dit Lemontey, si on n'a point lu les archives de notre ancien droit, combien sur ces matières délicates de liberté, les idées modernes ont reculé. »

Déjà sous Louis XIV, nous le répétons, quelques-uns des plus hauts emplois dans l'Eglise, l'administration, l'armée et même le gouvernement, étaient occupés par des hommes nés dans les conditions inférieures. Par l'estime qu'il montrait

pour l'esprit, le savoir et le talent, par son goût pour les lettres, les arts et les sciences, et par la protection et les récompenses généreuses qu'il accordait à ceux qui les cultivent, enfin par l'habitude qu'il prit de n'accorder, en général, honneurs et faveurs qu'aux services rendus à l'Etat, Louis XIV contribua puissamment à rapprocher les conditions et à développer, dans le peuple, le sentiment de l'égalité. Et même ce libéralisme à l'égard du mérite est, parmi nous, bien antérieur à ce règne. Matharel nous l'apprend : « La constitution du « royaume de France était si excellente, qu'elle n'a jamais « exclu et n'excluera jamais les citoyens nés dans les plus « bas étages des dignités les plus élevées <sup>1</sup>. »

La liberté d'enseignement exista de tout temps, sous l'ancienne monarchie française ; et les libertés municipales, le droit, pour les communes, d'administrer leurs biens et d'élire leurs magistrats, avaient, dès 1766, été rendues à la nation.

Le droit de propriété ne fut guère violé sous Louis XVI. Si la liberté des personnes le fut quelquefois, ne l'a-t-elle pas été depuis la Révolution, ne l'a-t-elle pas encore été jusque dans ces derniers temps ?

La liberté des cultes existait aussi de fait, dès les premières années du règne de cet excellent prince, ainsi que celle de la presse, cette dernière même peut-être trop ; car que pouvait-il rester à désirer, sous ce rapport, à un pays où s'imprimaient, se vendaient et se lisaient ouvertement les écrits des Voltaire, des Rousseau, des Diderot, des Helvetius, des d'Holbach, et d'autres auteurs hostiles à tout ce qui subsistait, mœurs, opinions, société, religion ?

Le principe de l'égalité devant la loi était comme tout acquis ; l'égale répartition des impôts, désirée même du gouvernement ; et leur vote par la nation, un des plus anciens

1. V. *Abr. chr. de l'hist. de Fr.* par le présid. Hénault, fin de la 2<sup>e</sup> race, 81.

principes de la monarchie qu'il ne s'agissait que de régler. Les états-généraux furent convoqués pour aplanir les difficultés que rencontrait cette affaire.

Encore une fois, de toutes les libertés et franchises, il en est peu qui ne fussent ou tout établies ou sur le point de l'être, quand éclata la Révolution, pendant laquelle elles furent proclamées, il est vrai, mais toutes, sans exception, méconnues, violées et odieusement foulées aux pieds. La France, en 1789, portait les germes éclos ou près d'éclorre de toutes les libertés, de toutes les améliorations dont elle jouit aujourd'hui et dont même elle ne jouit pas. La grande révolution française, semblable dans ses effets à la révolution religieuse, en a faussé ou tout à fait arrêté le légitime développement.

Mais, quand ces progrès tant vantés seraient dus, uniquement dus à la Révolution, par combien de maux n'ont-ils pas été payés ! et combien d'ailleurs ne sont-ils pas mélangés d'inconvénients qu'on aurait évités sans elle !

Accordons, cependant, que cette révolution ait produit tous les bienfaits qu'elle se promettait et dont on lui fait honneur ; mettons qu'elle en ait produit dix fois davantage : en est-elle moins un événement de lugubre mémoire ? N'a-t-elle pas, en somme, été funeste plutôt que favorable aux principes dont elle prit la défense ? Et tous ces écrivains du xviii<sup>e</sup> siècle, et tous ces hommes remarquables de l'assemblée constituante qui en préparèrent ou en ménagèrent l'avènement, par leurs écrits, leurs paroles, leurs luttes, pense-t-on qu'ils n'eussent pas fait un pas en arrière et mis tout leur soin à raffermir ce qu'ils ébranlaient, s'ils avaient prévu tous les malheurs et toutes les atrocités que, pour tant d'années, leurs doctrines si belles allaient accumuler sur le monde entier ?

Le bien qui est sorti de ce terrible événement, eût pu se produire sans lui et bien mieux que par lui. Quand un peu-

ple est mûr pour l'exercice de certains droits, et qu'il les veut résolument, obstinément, nous ne concevons pas trop comment il serait possible, longtemps, d'y opposer des fins de non-recevoir. Mais eût-il fallu attendre un siècle encore pour obtenir le redressement de nos griefs et la concession de nos demandes les plus légitimes, cela valait mieux, mille fois, que de les conquérir au prix de tant de crimes et de la société renversée<sup>1</sup>. Et la révolution française et la révolution d'Angleterre, quelque mérite qu'elles puissent revendiquer, l'une et l'autre, n'en sont pas moins désastreuses, en somme, au-delà de tout ce qu'on peut dire, par le scandale et l'exemple donnés de la violation du pouvoir et de l'avilissement de l'autorité.

Rien n'est plus avantageux que de raisonnables libertés obtenues ou consenties librement; rien n'est plus dangereux et plus précaire, à la fois, que les libertés arrachées par la violence.

Toutes les révolutions dépassent fatalement le but qu'elles veulent atteindre. Quand elles n'auraient que ce vice, il suffirait pour les rendre pernicieuses. Dès lors qu'on a dépassé le but, il faut bien que l'on revienne sur ses pas, et, dans ce mouvement rétrograde, il est rare que de rechef on n'aille pas plus loin qu'il ne faut. Les stratégestes savent que de battre en retraite est toujours une opération remplie de périls et de mauvaises chances.

Les entreprises violentes ne manquent pas d'ailleurs de provoquer la réaction. Ce qui s'acquiert par la violence ne reste jamais incontesté, et les peuples sont ainsi faits, qu'ils ne savent, comme les particuliers, conserver que ce qu'ils ont désiré longtemps et acquis avec peine et difficulté: c'est dans la nature. Pourquoi voit-on tant de folles prodigalités chez les individus à qui la fortune est venue comme en dor-

1. Le droit est patient, parce qu'il est éternel.

mant et ne s'est pas fait désirer ? Pourquoi tant de conservation chez ceux qui l'ont obtenue par le travail et de longs efforts ? On ne saurait apprécier les biens dont l'acquisition a été trop facile.

« Les révolutions que le temps apporte dans le cours de la nature, arrivent pas à pas, observe Bacon ; « il faut imiter cette lenteur dans les innovations qu'on introduit <sup>1</sup>. »

O liberté si chèrement payée, entrevue, atteinte quelquefois, et toujours reperdue après si peu de temps, ne t'aurions-nous pas conservée, si tu nous étais venue lentement, successivement, d'une manière progressive et légale ? Quand nous seras-tu décidément assurée ? Quand aurons-nous une sage, une vraie liberté ? L'aurons-nous jamais ? Un gouvernement sage, si bien disposé qu'il soit, voudra-t-il, pourra-t-il, devra-t-il nous la donner ? <sup>2</sup>

1. Il est utile pour la stabilité du gouvernement et la durée de l'ordre social, que les peuples n'obtiennent pas trop tôt les libertés et les droits politiques auxquels ils aspirent. Si le peuple romain, au lieu d'arracher longuement et une à une les concessions du Sénat, les avait obtenues toutes d'emblée par une révolution, il n'est pas probable que la république romaine se fût maintenue si longtemps. La liberté et les droits politiques ne pouvant plus faire un pas de plus sans devenir anarchie, et ce pas ne pouvant point ne pas se faire, car il faut marcher, la décadence ne se serait pas fait attendre.

Que la France, en 1848, eût encore eu quelque chose à désirer en fait de libertés et de droits, il n'y aurait pas été question de socialisme et de communisme. Ne faut-il pas que les démagogues promettent au peuple quelque chose de nouveau ?

« Ne souhaitons jamais de révolution, écrivait le savant et sage Bailly à Voltaire, et plaignons nos pères de celles qu'ils ont éprouvées. Le bien, dans la nature physique et morale, ne descend du ciel sur nous que lentement, peu à peu, j'ai presque dit goutte à goutte : tout ce qui est subit, instantané, *tout ce qui est révolution est une source de maux.* (11<sup>e</sup> lettre à Voltaire sur l'Atlantide de Platon.)

2. Quel est le gouvernement qui n'accordât volontiers toutes les libertés conciliables avec l'ordre, si l'on pouvait lui garantir que, cette satisfaction donnée, ses exigences n'iraient pas au-delà ? Mais l'ambition de liberté, surexcitée par l'esprit de révolution, ne saurait se tenir contente ; elle ajoute à ses exigences satisfaites des exigences nouvelles, jusqu'à ce qu'elle ait tout envahi, et que le gouvernement ne pose plus que sur la pointe d'une aiguille.

Voilà bientôt trois quarts de siècle que nous vivons dans un état comme permanent ou de révolution, ou de menace de révolution, sans avoir réussi encore à nous reposer dans l'ordre et la liberté. On nous a construit et voté, coup sur coup, dix ou onze Constitutions, qui toutes devaient durer autant que la nation, et qu'après peu d'années, peu de mois, peu de jours, nous avons, de nos mains, lacérées et jetées au vent ! Nous avons eu des conspirations, des émeutes, des insurrections formidables et sans nombre ; nous avons souffert vingt-cinq années presque non interrompues de grandes guerres ; nous avons vu l'invasion de notre territoire, l'occupation de la patrie par toute l'Europe coalisée ; nous avons eu l'expropriation, la banqueroute, les proscriptions, les noyades et les massacres en masse, la guillotine en permanence, l'arbitraire et la violence partout, en tout, sous toutes les formes ; nous avons soulevé les classes moyennes contre la noblesse et le clergé, les ouvriers contre les bourgeois, les pauvres contre les riches, les peuples contre les peuples et tous les hommes contre l'autorité ; nous avons mis dix fois l'Europe en combustion, et l'avons couverte de ruines et de sang ; nous nous sommes enfin déchirés entre nous ; nous nous sommes dévorés nous-mêmes !...

A quelle fin ? pour quel résultat ? Qu'avons nous obtenu ? Que possédons-nous, après tout, qui nous soit assuré ? Où est ce progrès tant prôné ? En quoi d'essentiel, en définitive, avons-nous réellement tant avancé ?

Nous avons l'intérêt, l'utilité, les vanités : nous n'avons plus l'esprit d'abnégation, les vertus ni privées, ni publiques : ni le patriotisme, ni le dévouement, ni les hautes aspirations, ni les attachements désintéressés.

Nous avons des opinions : nous n'avons plus de convictions, de croyances.

Nous avons des religions, ou, pour mieux dire, des cultes publics et extérieurs : nous n'avons plus ni foi, ni espérance,

ni vraie charité, ni vraie morale, ni bonnes mœurs, ni retenue, ni décence.

Nous avons de l'instruction, des connaissances et des hommes qui les exploitent, des érudits, des lettrés, des artistes prétendus de toutes sortes : nous n'avons plus ni goût, ni sens du beau, ni feu sacré, ni art, ni science.

Nous avons rapproché de la base toutes les sommités sociales : mais, en nivelant les conditions, nous avons, du même coup, rabaissé les mœurs et les âmes, de sorte que nous avons l'égalité sans plus aucune élévation dans les intelligences et les sentiments.

Nous avons une constitution et des droits politiques, le vote universel, des journaux démocratiques et de grands corps de l'Etat : et nous ne pouvons point nous réunir pour nous concerter sur nos intérêts et le choix de nos députés ; nos départements et nos communes sont tenus dans une tutèle humiliante, et nous n'avons plus de fortes institutions, ni provinciales, ni municipales.

Nous avons des pouvoirs : mais nous n'avons plus l'autorité <sup>1</sup>.

Nous avons la force matérielle et discrétionnaire, une armée immense, d'innombrables fonctionnaires, un budget comme il ne s'en vit jamais : et nous n'avons ni stabilité, ni fixité, ni sécurité, ni avenir, ni confiance.

Nous avons des législateurs en permanence, et des lois à foison : mais, soit que par le grand nombre de lois variables, la loi perde de son crédit, soit par quelque autre cause, nous n'avons plus ni respect de la légalité, ni soumission, ni crainte, ni obéissance ; et, dans le sanctuaire même des lois et de la justice, avocats, témoins, jurés, nous sommes constamment occupés, tous, à éluder, à fausser, à tromper la justice et les lois.

1. V. le chapitre XIII.

Enfin nous avons des licences, des licences sans nombre également : nous n'avons pas, avons-nous une seule liberté, définitive, assurée ?

Nous avons le progrès aussi, du moins on nous l'assure et nous le reconnaissons : mais nous avons le progrès sans savoir où nous allons, le progrès dans les ténèbres, le mouvement sans perspective, sans lumière, sans ligne tracée, sans direction, sans guide, sans but et sans objet.

« La révolution française, s'écrie, avec un manifeste découragement, un ancien premier ministre de la monarchie de Juillet, « la révolution française est-elle donc destinée à n'enfanter que des doutes et des mécomptes, à n'entasser que des ruines sur ses triomphes ? <sup>1</sup> »

Il faut bien le reconnaître : ça a été là, jusqu'ici, son principal enfantement.

Nous n'avons pas la liberté ; mais, en vertu des droits de la raison particulière et autonome, ce grand artisan de toutes les sottises, quand elle marche sans flambeau et sans guide, nous avons l'incohérence dans la pensée et dans les faits, et, pour tout dire, l'esprit révolutionnaire, le plus grand obstacle à l'établissement d'une sage et solide liberté.

Voilà ce que nous possédons et où nous en sommes. Et, après tout, sont-ce donc là des bienfaits, est-ce là le progrès ? Et là où il n'y a d'arrêt, de repos, de consistance nulle part, là où règne le chaos et où l'avenir se montre sombre et gros d'orage, y a-t-il, peut-il y avoir civilisation véritable ?

Il y avait, au xvi<sup>e</sup>, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècles, des réformes à introduire dans l'Eglise et dans l'Etat ; il n'y avait à renverser ni l'autel, ni le trône ; il n'y avait à discuter, à nier, ni le principe de la religion, ni le principe du gouvernement.

1. Guizot, *Mémoires*.



## CHAPITRE III.

---

**Tous les reproches adressés aux révolutionnaires s'appliquent également aux réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle.**

Nous venons de dire ce qu'a fait la presse : la réformation protestante est jusqu'ici son plus fameux ouvrage, celui dont par-dessus tout on s'accorde à lui faire honneur. Et en effet, la Réforme est, nous le reconnaissons, le plus grand événement des temps modernes, celui où toutes les guerres, toutes les dissensions, toutes les rébellions, toutes les erreurs, toutes les aberrations intellectuelles et morales de notre Europe, toutes ses fautes, tous ses malheurs trouvent également leur explication et leur origine. Ainsi, ce sont les réformateurs prétendus du seizième siècle qui ont ébranlé l'autorité, toutes les autorités dans toute cette Europe chrétienne, et le protestantisme, leur œuvre, est encore, à l'heure qu'il est, le principal obstacle à la restitution de ce grand principe d'ordre et de stabilité, l'autorité.

Continuons donc notre étude du protestantisme ; voyons encore plus en détail ce qu'il fut et ce qu'il fit, dès l'origine, ce qu'il n'a cessé d'être et de faire dans et par son esprit,

ses tendances et ses menaces contre la société. Nous n'avons nulle intention de nous attaquer aux personnes, non pas même à celles qui ont attaqué perfidement et renversé tant de choses saintes. Cependant, il est des ressemblances remarquables, et nous n'avons pas pu ne pas être frappé de celles qui existent si visibles, et établissent une affinité, une affinité si profonde entre de certaines idées, de certains systèmes, de certains errements et de certains hommes. Nous l'avons vu avec admiration, il n'est pas un reproche adressé à l'esprit révolutionnaire et à ses propagateurs qui ne s'applique tout aussi bien au libre examen, au protestantisme, à ses chefs, à l'esprit de la Réforme.

Ainsi que la souveraineté du peuple et le vote universel, la souveraineté de la raison privée est *l'explosion de toutes les chimères et l'étalage de toutes les prétentions*. Ainsi que la démocratie, *elle a eu cette force, qu'elle promettait ce que désirent toujours les peuples, et cette faiblesse, qu'il n'était pas en son pouvoir de le lui donner*<sup>1</sup>.

Que ne nous a-t-elle pas fait accroire, et que ne nous fait-elle pas encore espérer ! Le soulèvement entier, par la science, du voile dont sont couverts les mystères de la nature et les secrets de Dieu, le règne du bon sens, de la justice, de la vertu, de la liberté partout, par la seule diffusion de l'instruction primaire et par la philosophie sans religion, la morale indépendante, l'utilitarisme, le solidarisme, le panthéisme, l'athéisme, la perfectibilité infinie de l'homme, le progrès poussé jusqu'aux dernières limites du possible... jusqu'à la société humaine subsistant sans autorité, sans obéissance, sans gouvernement, jusqu'à l'omniscience, jusqu'à la toute puissance et jusqu'à la divinisation de l'homme, jusqu'au bonheur parfait et la sagesse parfaite, avec toutes les perfections, enfin, et l'immortalité dès ce monde.

1. *Mémoires*, t, II, chap. XII.

« C'est, dit M. Guizot, c'est le vice et le malheur des conspirateurs révolutionnaires, qu'ils sont condamnés aux mensonges les plus contradictoires, et passent tour à tour de l'audace à l'hypocrisie et de l'hypocrisie à l'audace <sup>1</sup> ».

Et ce furent aussi le vice et le malheur des réformateurs. Nous avons l'histoire de la Réforme, nous avons les écrits de ses chefs, et nous savons de reste que Luther et ses auxiliaires furent en effet passés maîtres en hypocrisie, en audace et non moins en mensonge.

Qui mentit jamais plus que Luther, qui se contredit et se démentit plus souvent ! Qui se distingua par plus d'impudence et d'audace et par une plus insigne déloyauté !

« Que de fois, s'écrie Vizel, son contemporain, et son collaborateur pendant quelque temps, que de fois ne se surprend-il pas lui-même à mentir ! » <sup>2</sup>

Amis et ennemis, Erasme, Zasius, Bullinger, Schwentfeld, Capito même, ainsi que Bossuet et cent autres, lui ont reconnu ce vice et le lui ont reproché.

« Une preuve de leur véracité, dit le même Vizel, partant de ce chef de la Réforme et de ses amis, c'est, ainsi qu'il en va de mille autres, l'audace avec laquelle ils débitent qu'au lieu du saint Evangile, on ne prêchait, en fait, que des contes de vieilles-femmes et des fables » <sup>3</sup>.

Et en effet Luther s'est aussi toujours fort glorifié d'avoir, lui le premier, remis en lumière les saintes Ecritures *tenues enfouies*; pendant des siècles, par le papisme; et les pasteurs protestants ne cessent, encore aujourd'hui, de prétendre que les innovations des réformateurs et toute l'œuvre de la Réforme étaient fondées, uniquement fondées sur une étude plus consciencieuse, partant sur une connaissance plus scientifique, plus approfondie des sources du christianisme,

1. L. c. chap. XIV.

2. De morib. hæretic. 1557, h. 8. a. 1. a. — 3. Ibid.

des textes originaux de la Bible, et plus d'un catholique, à force de l'entendre répéter avec tant d'assurance, a peut-être fini par s'en laisser imposer à ce sujet.

« Pour se convaincre du néant de ces vanteries, il suffit, observe un savant professeur en l'Université de Munich, M. Dollinger, de jeter un coup d'œil sur la bibliographie théologique, exégétique et polémique de l'époque, et, ce qui rend le mensonge tout à fait évident, c'est que, pendant toute la période de la Réforme, il n'a pas paru une seule édition complète du texte original des livres sacrés dans l'Allemagne entière. L'imprimeur Daniel Bamberg donna, dans l'intervalle de 1518 à 1544 et à Venise, plusieurs éditions de *l'Ancien Testament* en langue hébraïque; mais il ne s'en vendit que fort peu d'exemplaires pour l'Allemagne, ainsi que le prouve leur extrême rareté dans nos bibliothèques. Il en fut de même des deux éditions imprimées à Paris par Robert Etienne: l'Allemagne n'en vit que peu de chose, non plus que de celle publiée, en 1536 à Bâle, par Sébastien Munster!

« *Il se passa soixante et dix ans, à partir du commencement de la Réforme jusqu'en 1586 ou 1587, époque où fut publiée, par les soins de l'électeur Auguste de Saxe, la première Bible hébraïque dans l'Allemagne protestante.*

« Pour le Nouveau-Testament grec, le besoin s'en faisait si peu sentir, et il était si peu demandé, parmi les protestants, que, dans les quarante premières années qui suivirent l'établissement du luthéranisme, il ne s'en publia qu'à grand-peine une seule édition dans l'Allemagne proprement dite. Érasme en fit imprimer une à Bâle, en 1516, dédiée au Pape Léon X, et, de 1525 à 1545, il en parut encore plusieurs autres dans la même ville. Mais, comme la librairie bâloise fournissait alors toute l'Europe, et à cause de ses sympathies zwingliennes, n'était pas en grande réputation près des luthériens, il n'y eut encore ici que fort peu d'exemplaires qui prirent la route de l'Allemagne protestante. Les deux éditions

imprimées, l'une en 1521, l'autre en 1524, à Haguenau en Alsace, trouvèrent elles-mêmes, en très-grande partie, pour les deux tiers au moins, leur placement en France et en Suisse, ainsi que celle de Strasbourg de 1534, qui du reste est partout fort rare. Ce ne fut qu'en 1542, qu'il en parut une édition à Leipzig<sup>1</sup>, et encore cette édition fut-elle si peu recherchée, qu'il nous faut aller jusqu'en 1563, pour en trouver une seconde dans la même ville. — « Qu'on fasse, à présent, le calcul approximatif du nombre d'Évangiles grecs qui, avant 1563, se trouvaient répandus dans toute l'Allemagne luthérienne, et qu'on nous dise si, sur vingt pasteurs ou prédicateurs, ou candidats en théologie protestante, il y en avait bien deux seulement qui en possédassent un exemplaire. — « L'édition grecque qu'on dit avoir été imprimée à Wittenberg n'a jamais existé : ce n'est qu'en 1604 qu'il en parut, pour la première fois, une édition dans cette ville. »

Or voici maintenant, suivant le même auteur, les éditions savantes des saintes Ecritures publiées dans la catholicité, avant et peu après la Réforme :

« La première édition du Nouveau Testament grec fut, comme on sait, publiée, en 1514, à Alcalá, en Espagne. Deux ans après, en 1516, parut celle d'Erasmus, à Bâle. On en imprima, jusqu'en 1551, dix éditions à Paris, une autre à Louvain en 1531, et une à Lyon en 1559. — « Pour la Bible en langue hébraïque, elle fut, avant 1559, réimprimée jusqu'à seize fois dans la seule ville de Venise. Le célèbre Vidmanstadt donna, en 1562 à Vienne, l'Évangile Syriaque, dont Plantin, en 1575, fit également imprimer deux éditions à Anvers. *Ce ne fut que soixante ans après, en 1621, que les protestants s'occupèrent, à leur tour, d'en publier une édition* <sup>2</sup>.

1. Walch, *Biblioth. théol.* IV, p. 5-46.

2. Masch, *Biblioth. sacra.* p. 1, p. 303 et p. 11, vol. IV, p. 9-17.



« Les prédicateurs luthériens, et pour leur usage personnel, et dans leurs discussions et disputes contre les catholiques et entre eux sur les Ecritures, se contentaient, en général, et se servaient, ainsi que les laïques, à peu près exclusivement de la traduction de Luther. Et toutefois, comme s'ils les avaient eux-mêmes ou étudiés, ou tout au moins consultés, ils ne manquaient pas, en toutes occasions, de renvoyer leurs auditeurs aux textes originaux, dont l'examen approfondi, disaient-ils, venait, *après des siècles de ténèbres*, de remettre au grand jour l'enseignement de Jésus-Christ et des Apôtres, déplorant, ~~du~~ même coup, *l'aveuglement volontaire des papistes qui leur faisait négliger ces précieuses sources et le moyen qu'elles leur offraient de s'instruire.*

« Pour ce qui est de Luther lui-même, quoiqu'il eût tiré bon parti et des éditions, et des commentaires de la Bible donnés par les catholiques, il ne laissait pas d'en user ici suivant son habitude, de mentir avec effronterie, sachant parfaitement ce qu'il pouvait se permettre auprès de cette partie de la nation allemande qui avait mis en lui son aveugle confiance. Il savait tout ce que les universités catholiques et les moines avaient fait pour l'étude des saintes Ecritures, ainsi que pour celle des langues bibliques ; il savait tous les services qu'avait rendus la Polyglotte espagnole, ce travail gigantesque, fruit de tant de communs efforts. Il n'ignorait pas que, dans la plupart des universités catholiques il existait une chaire consacrée à l'enseignement de la langue hébraïque ; que les professeurs d'hébreu avaient, dans les écoles de France, depuis l'an 1430, une position officielle ; que le concile de Bâle, vers la même époque, n'avait rien négligé non plus de ce qui pouvait disposer la jeunesse à s'appliquer à cette langue ; qu'en Espagne, la ville de Barcelone avait, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, été dotée par le dominicain Raimond de Pennafort d'une école de langues orientales, où se

formèrent, au moins en partie, Alphonse de Zamora, Paul Coronelle et Antoine de Nebrixa, qui jetèrent tant d'éclat sur les universités espagnoles. Il ne pouvait pas ignorer surtout que, dans l'ordre même des Augustins, Gaspard Ammonius avait donné une grammaire hébraïque et, plus tard, en 1523, une édition des Psaumes traduits d'après le texte original ; que l'université catholique de Tubingue, après le départ de Reuchlin, s'attacha comme professeur d'hébreu le célèbre anglais Wakefield, et eut, après lui, pour le même enseignement, Jacques Jonas, plus tard vice-chancelier du roi Ferdinand ; qu'Ingolstadt avait, dès 1520, possédé le même Reuchlin comme professeur à la fois de grec et d'hébreu ; enfin qu'il était peu d'universités qui n'eussent fait de très-grands sacrifices pour s'attacher quelques-uns de ces savants hellénistes dont l'Allemagne, avant le schisme, possédait une si riche pépinière. Il ne savait pas moins que Rodolphe Baine, professeur d'hébreu à Paris et ensuite évêque de Coventry, que Jean Van der Campen et, avant ce dernier, Robert Schinwood, tous les deux professeurs d'hébreu, d'abord à Fribourg, et ensuite à Louvain, travaillaient, depuis 1519, de tous leurs efforts, à répandre l'étude de la langue hébraïque. Il savait enfin fort bien aussi que beaucoup de couvents, comme celui de Saint-Ulrich à Augsbourg, avaient fait les frais d'une chaire spécialement destinée à l'enseignement de l'Écriture sainte, et que c'était grâce au dominicain Santes Pagninus, de Lucques en Italie, et à ses précieux travaux, qu'il avait été, lui Luther, mis en état de traduire l'Ancien Testament en langue allemande <sup>1</sup>. Il savait tout cela ; et néanmoins, dans ses prêches et dans les écrits qu'il destinait au vulgaire, et dont l'objet était, avant tout, d'exciter dans le peuple la haine et le mépris de l'Église et de ses ministres, en même

1. V. Grasse's *Lehrbuch d. Litterargesch.* B. II. Abth. III. H. II. S. 794-95.  
— Schnurrer's *Nachr. v. d. Lehrern. d. hebr. Litterat. in Tübingen.* S. 41, etc.

temps que de flatter, dans l'intérêt de son entreprise, l'amour-propre germanique, il n'avait pas honte de raconter au peuple « comment, poussé par le démon, on avait, dans l'Europe entière, *usé de tous les artifices imaginables pour empêcher l'étude des textes originaux et la connaissance de l'Évangile*, et comment l'Allemagne seule, ce pays privilégié, *avait eu et rempli la mission de conserver l'intelligence des langues bibliques et, par elle, les saintes Écritures elles-mêmes.* »

« En nous accordant, disait-il, cette inappréciable faveur, « Dieu nous a distingués, nous les Allemands, entre tous les « peuples de la terre. On ne voit pas que Satan ait permis, « ni aux communautés religieuses, ni aux hautes écoles, de « donner une grande attention à l'étude des langues et des « textes sacrés; on n'ignore pas, au contraire, que ces éta- « blissements y ont constamment été hostiles et le sont encore. — « Aujourd'hui que cette connaissance a été remise en « honneur, elle répand une telle lumière et produit de si « grandes choses, que le monde entier en est frappé d'éton- « nement, et ne peut se refuser à reconnaître que nous pos- « sédons véritablement l'Évangile aussi pur qu'il a pu l'être « du temps des apôtres, et *plus pur, sans contredit, qu'il « ne fut à l'époque où vivaient les Augustin et les Jérôme* ».

Voilà ce que Luther, sans rougir, osait assurer à ses protestants allemands, à la face de l'univers!

Mélancthon ne fut guère plus scrupuleux que son maître : on se rappelle ce qu'il se permit dans son œuvre fameuse, dite la *Profession de foi de la Confession d'Augsbourg*.

Personne n'a lu l'histoire de la Réforme protestante, sans y

1. Catechetische Schriften. Walch. X. 546-49. — Dollinger, *Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen im Umfange des lutherischen Bekenntnisses*, etc. I. 488 et ss. Traduit de l'allemand, par Emm. Perrot.



avoir vu que l'article principal sur lequel roulait le différend de Luther avec l'ancienne Eglise, c'était la doctrine de la *Justification* et celle de l'*Imputation*, établissant, la première, que, pour se sauver, la foi seule est nécessaire au chrétien sans bonnes œuvres, sans conduite, sans charité, sans pénitence; et, la seconde, que, par la foi, tous nos péchés nous sont remis et sont imputés à Jésus-Christ, comme si lui-même les eût commis, et que pareillement les mérites de Jésus-Christ — ceux qu'il s'est acquis par sa vie terrestre et sa mort, et dont il n'a que faire — nous sont imputés, à nous, absolument aussi comme si nous nous les étions acquis nous-mêmes, de sorte que le chrétien, pourvu qu'il ait la foi, est et demeure saint, quoi qu'il fasse ou ne fasse point. On sait d'ailleurs également l'extrême importance que Luther et ses partisans attachaient à cette doctrine. Elle était, disait-il, le dogme principal entre tous, le fond même de l'Évangile, la pierre angulaire sur laquelle s'appuyait l'édifice entier de son Eglise. Et cependant cette doctrine était réellement nouvelle; elle était le fruit des élucubrations de Luther, son inventeur, le résultat de ses troubles de conscience, et l'instrument principal aussi de ses démolitions et de sa propagande: il ne s'en trouve rien ni dans les livres sacrés, ni dans les écrits des Pères; elle y est même contredite et démentie, en mille endroits, de la manière la plus formelle. Or comment accorder cette nouveauté d'un dogme capital avec le reproche qu'ils adressaient, lui et les siens, au pape et à toute l'ancienne Eglise, d'avoir altéré la doctrine de Jésus-Christ, de n'être plus son Eglise, de s'être éloignés de l'enseignement des apôtres, des premiers conciles et des Pères; comment la concilier surtout avec le mérite que s'attribuait Luther d'avoir restitué l'Évangile et rétabli la doctrine chrétienne dans sa pureté primitive? Evidemment cela semblait impossible. On en trouva le moyen, cependant; et ce moyen, c'était l'audace et le mensonge. On

paya de front, et l'on mentit avec audace, soutenant hardiment, envers et contre tous, que la doctrine était parfaitement conforme, en tout conforme aux saintes Écritures et aux Pères, et notamment à la doctrine de saint Augustin.

Le mensonge, à la vérité, ne pouvait tenir longtemps contre l'évidence contraire. Que fit-on alors ? Sans rougir ni se repentir, on battit doucement en retraite ; on se contredit et se démentit, mais en persévérant, néanmoins, dans le parti pris de se vanter à outrance et d'accuser le pape et les papistes de sophismes, d'erreurs, de mauvaise foi, de mensonge.

« Luther qui, à son début, avait si vivement défendu l'orthodoxie de sa doctrine — celle de la *Justification* — et son parfait accord avec l'enseignement de saint Augustin, Luther devint bientôt fort réservé sur ce point, insinuant même quelquefois qu'il ne fallait pas, à ce sujet, s'en rapporter aux Pères, *qui vivaient dans un temps où déjà la pure doctrine avait été corrompue*, et finissant même par enseigner positivement « qu'il ne se trouve pas grand'chose, touchant la foi, dans saint Augustin, et qu'il ne s'en trouve rien, absolument rien dans saint Jérôme<sup>1</sup> ». Malgré cela, Mélanchthon, le plus modéré de ses amis et le plus sincère, ainsi que le qualifie Bossuet, et qui n'ignorait pas cette nouvelle manière de voir du chef de la Réforme, et ce qu'il en était au fond, Mélanchthon ne laissait pas de soutenir encore et toujours imperturbablement, et dans sa *Confession d'Augsbourg*, et, plus tard, dans l'*Apolo- logie*, et même encore en 1546, dans sa préface en tête des œuvres de Luther, que saint Augustin, dans son livre de *Spiritu et litterâ*, et saint Jérôme en plusieurs endroits, *fournissaient longuement leur témoignage, aussi clair que décisif*, en faveur de cette doctrine fondamentale de l'Église nouvelle, la *Justification*, qu'il se glorifiait lui, Mélanchthon,

1. Walch, IX, 1054 ; — XXII. 2070.

d'avoir développée et perfectionnée. Il ne voulait, à aucun prix, que, dans une circonstance aussi décisive que celle de la réunion d'Augsbourg, et dans un document qui devait être mis sous les yeux de l'Empereur et des princes, on laissât sur la vérité échapper le moindre aveu; et ne cessait, du même front, de reprocher aux catholiques leur aveuglement ou leur mauvaise foi dans leur refus de reconnaître ce qui, disait-il, est tout à fait évident <sup>1</sup>.

« La vérité était, observe M. Dollinger, que saint Augustin, avec tous les Pères orthodoxes sans exception, se trouve, sur cette doctrine, en parfait accord, non avec Luther et la Réforme, mais avec l'enseignement de l'Eglise romaine, et notamment dans le dit ouvrage de l'*Esprit* et de la *Lettre*, ainsi que, dans la suite, les théologiens protestants furent obligés d'en convenir <sup>2</sup>. »

« Délibérez, mandait Mélanchthon à son ami Brentz, délibérez avec l'ancienne Eglise. Les opinions inconnues à l'ancienne Eglise ne sont pas recevables <sup>3</sup>. »

« Toutefois, quand il voulait expliquer cette autre doctrine, si nouvelle aussi, de la *justice imputée*, de l'invention de son maître, il lui fallut avouer qu'il ne se voyait rien de semblable dans les écrits des Pères <sup>4</sup>.

« On ne laissa pas, dit Bossuet, de trouver bon d'affirmer, dans la *Confession d'Augsbourg* et dans l'*Apologie*, qu'on n'y trouvait rien qui ne fût conforme à leur doctrine. On citait surtout saint Augustin, et il eût été trop honteux d'avancer qu'un si grand docteur, le défenseur de la grâce chrétienne, n'en eût pas connu le fondement. — « Mais ce que Mélanchthon, continue Bossuet, écrit confidemment à un ami, nous fait bien voir que ce n'est que pour la forme

1. *Melanchthonis vita Lutheri*, § 5, p. 10. — Dollinger, *Die Reformat.* III, 364-5. — Walch's *Concordien-Buch*. S. 100. — 2, *Die Reformat.* III, 364-66.

3. Lib. III, épist. 114. — Mel. de Eccles. cath. ap. Luth. t. I, 444. — 4. Lib. III, ep. 126. col. 574. sup. n° 2.

et par manière d'acquit qu'on nommait saint Augustin dans le parti; car il répète, trois ou quatre fois, avec une espèce de chagrin, « que ce qui empêche cet ami de bien entendre « cette matière, c'est qu'il est encore attaché à l'imagination « de saint Augustin, et qu'il faut entièrement détourner « les yeux de l'imagination de ce père <sup>1</sup>. »

« Mais encore, demande Bossuet, quelle est cette imagination dont il faut détourner les yeux? » — « C'est, dit Mélancthon, « l'imagination d'être tenu juste par l'accomplissement de la loi que le Saint-Esprit fait en nous. » Cet accomplissement, selon Mélancthon, ne sert de rien pour rendre l'homme agréable à Dieu; et c'est à saint Augustin une fausse imagination d'avoir pensé le contraire. Voilà comme il traite ce grand homme, et, néanmoins, il le cite et *lui attribue faussement une doctrine qu'il n'a pas*, à cause, dit-il, de l'opinion publique qu'on a de lui. »

Pour ce qui est de Bucer, sa duplicité était passée en proverbe, même parmi ses confrères. « A en juger par ses actes, nous dit un historien, on serait souvent tenté de croire que tous moyens lui étaient bons, pourvu que le but lui parût légitime. — « Sa politique déloyale l'induisit à des détours et des impostures qui plus d'une fois lui attirèrent les plus sévères reproches <sup>2</sup>. »

Un magistrat de Nuremberg, le célèbre Spengler, en 1531, s'exprime ainsi sur ce personnage, dans une lettre à l'un de ses amis :

« J'aurais bien des choses à vous mander, si je voulais « vous dire tous les ennuis que nous donnent les visionnaires « de Strasbourg, et principalement l'*astucieux Bucer*, dans « lequel je n'ai d'ailleurs jamais trouvé, dans aucun temps, « un homme droit et sincère <sup>3</sup>. »

1. Crede mihi, mi Brenti, magna at obscura controversia est de justitia fidei, quam tamen ita recte intelliges, si in totum removeris oculos a lege et imaginatione Augustini. Lib. 1, ep. 94. — Hist. des Var. V, 29.

2. Dollinger, II, 23. — 3. Haussdorf, *Leben d. Lazar Spengler*, 527-56.

Luther, en 1528, écrivait à Gerbel de Strasbourg « que la déloyauté de Bucer lui était connue de longue date. <sup>1</sup> »

« Le luthéranisme, dit un réformateur dissident, Gaspard de Schwenkfeld, qui longtemps, comme il nous l'apprend, avait été dévoué corps et âme à Luther et à son œuvre, « le luthéranisme s'est partout fort distingué par la vanterie et le mensonge, ce qui me donna fort à penser, il y a déjà bien des années. <sup>2</sup> »

Pour ses contradictions et ses palinodies, on verrait, sur le seul article de la présence réelle, combien elles lui coûtaient peu. Qui les pourrait compter? Toute son œuvre ne fut que cela, contradictions, palinodies, comme elle ne fut que mensonge, depuis le commencement jusqu'à la fin. Contradiction entre le refus de reconnaître l'autorité de la tradition de l'Eglise, et la conservation, néanmoins, de plusieurs pratiques — telles que le baptême par infusion et la sanctification du dimanche au lieu du samedi — évidemment fondés sur la tradition seule; — contradiction entre le respect professé pour l'autorité des premiers conciles œcuméniques et pour celle de l'Eglise primitive, et le mépris témoigné pour les décrets de ces conciles et les pratiques de cette Eglise; — contradiction entre l'autorité souveraine exclusivement attribuée à l'Evangile écrit, et le sans façon avec lequel on procède, en l'altérant et le dénaturant, à l'égard de cet Evangile; — contradiction dans les explications sur le rapport entre la foi et les bonnes œuvres, et l'inutilité, la *nuisibilité* même prétendue de ces œuvres; — contradiction touchant la *mission*, tantôt avouée nécessaire, tantôt déclarée non-nécessaire pour la fondation d'une Eglise nouvelle et la prédication de la Parole sainte; — contradiction entre le droit d'examen qu'on invoque contre l'ancienne Eglise et sur

1. Epp. ed. Aurifab. II, 349 et alibi. — 2. *Epistolar.* Thl. II. Bd. II. S. 937. — Doll. I, 244.

lequel on se fonde, et les persécutions qu'on dirige contre tous ceux qui, dans la nouvelle Eglise, le veulent mettre en pratique ; — contradiction entre le *Cesaro-papisme par soi-même* proclamé, provoqué, demandé, et les plaintes amères qu'on fait entendre, plus tard, sur la tyrannie des princes, leur ingratitude et l'asservissement des pasteurs ; — contradictions sur le péché originel, sur le baptême, sur la pénitence, sur la Cène, sur la messe, sur le purgatoire, sur le sacerdoce, etc., etc. On ne finirait pas, si l'on voulait les rapporter toutes. Qu'on lise l'*Histoire des Variations des Eglises protestantes* par Bossuet, l'ouvrage *Die Réformation*, etc., publié par le professeur Dollinger, de l'université de Munich<sup>1</sup>, ou mieux les écrits des réformateurs mêmes, et l'on trouvera de quoi s'édifier à ce sujet.

Quand Luther attaqua les indulgences, il leur reprocha surtout d'empêcher le repentir, sur la nécessité duquel il insistait beaucoup, alors. « Quand le pécheur, disait-il, est véritablement et complètement repentant ou pénitent, en sorte que, de la part de Dieu, toutes les peines lui soient remises, à quoi, je le demande, lui pourraient servir les indulgences ? »<sup>2</sup> Et plus loin : « Car il est impossible que nul approche dignement des sacrements, s'il n'est déjà justifié et véritablement repentant. » Et plus loin encore : « Ce n'est que cela qui me préoccupe, que, pour la chose qui est la moindre, à savoir les *indulgences*, nous négligeons tant la plus importante et la seule nécessaire, *la pénitence*. »<sup>3</sup>

Et cependant, plus tard, poussé par la logique de sa doctrine de la justification par la foi sans les œuvres, il est conduit à proférer ce blasphème : « que c'est Satan qui met devant les yeux de l'homme cette parole de Jésus-Christ : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez et serez damnés. »

1. Trad. en Français. Paris, 1848. 3 vol. 8°. — 2. *OEuvres de Luth.* éd. Valch, XVIII, 139. — 3. *L. c.* p. 144.

« N'est-ce pas une détestable abomination, dit-il ailleurs, « de nous avoir enseigné que nous devons obtenir le pardon « de nos péchés par notre repentir, qui pourtant n'est rien « autre chose que le péché lui-même, alors qu'il est le plus « détestable. <sup>1</sup> »

Avant que l'autorité pontificale se fût formellement prononcée sur sa doctrine, et pendant plusieurs années, il avait fait au pape Léon X toutes les protestations imaginables de respect et de soumission :<sup>2</sup> mais, à peine condamné, il traite d'*antechrist* ce pape auquel il venait d'adresser tant de témoignages d'obéissance ; et l'Église tout entière, il la traite de Sodome et de prostituée de Babylone. En 1543, toutefois, s'escrimant contre les juifs, qu'il enveloppait dans une même haine avec les catholiques, il leur adresse de violents reproches pour ne s'être pas laissé frapper de la vérité chrétienne, *malgré le grand nombre de miracles opérés* dans le christianisme jusqu'à ce jour, jusqu'au jour où il vivait, lui Luther. « Cela a duré (les miracles), dit-il, depuis le temps de Jésus-Christ jusqu'à notre temps, et durera jusqu'à la fin du « monde. <sup>3</sup> »

Ainsi, dans cette Sodome et chez cette prostituée, il n'avait cessé de se faire des miracles tous les jours !

Dans son ardeur de détruire pour se venger, et d'innover pour se glorifier, il déclare les bonnes œuvres, la prière, les mortifications, même la charité, inutiles, voire nuisibles et pires encore, assurant qu'il vaut mieux se livrer à tous les excès de l'ivrognerie et de la gourmandise, que de considérer le jeûne comme une bonne œuvre. Mais bientôt, voyant l'effroyable intempérance où l'Allemagne est tombée depuis la Réforme, il change de langage : il veut rétablir, il veut faire rétablir par le pouvoir civil, ce même jeûne contre lequel il

1. Edit. Walch, XII, 1194 et ss. — 2. V. chap. IV du présent ouvrage. — 3. Éd. Walch, XX, 2519. - Doll. III, 210.

a tant fulminé, et même l'abstinence de la chair, « seulement, dit-il, *pas le vendredi ni le samedi, à cause du pape.* »<sup>1</sup>

C'était un point important pour Luther, se posant en réformateur et fondateur d'une Église nouvelle, de justifier la mission qu'il s'attribuait, et de poser, en même temps, le principe constitutif de cette Église. Sur cet article il change d'opinion et de langage *quatorze fois* en vingt-quatre ans.<sup>2</sup>

En 1521, il déclare qu'il se flattait bien d'avoir entrepris sa réforme par la volonté divine, mais que pourtant il n'en avait pas la certitude, et qu'il ne voudrait pas là dessus avoir à subir le jugement de Dieu. — Vers la fin de la même année, il veut que pour prêcher il faille une mission, soutenant qu'il n'appartient point à tout homme de prêcher, mais seulement à celui qui y est appelé par le peuple ou par ceux qui exécutent la volonté du peuple<sup>3</sup>.

L'année suivante, il soutient, au contraire, que chacun peut prêcher et enseigner sans aucune mission<sup>4</sup>. Peu après il professe de rechef, que, pour prêcher, il faut en avoir reçu la mission, et que quiconque prêchait sans mission, serait précipité en enfer; que pour ce qui le concernait, lui, il se trouvait en règle, et qu'il saurait bien faire un pied de nez au diable, qui n'ignorait pas comment, malgré ses refus, le Conseil de Wittenberg l'avait appelé à la prédication<sup>5</sup>.

Quelques semaines seulement plus tard, il tiro davantage de ce que non pas un homme, mais Jésus-Christ lui-même, du haut du ciel, lui a donné sa mission, et il s'applaudit d'avoir été dépouillé du titre de Docteur et de tous les autres masques papistes. Mais il ne peut sortir de ces tergiversations : encore cette même année, il a recours à la mission que lui a donnée la ville de Wittenberg, déclarant « que tous ceux « qui tombent dans l'Église du haut du ciel, et se vantent

1. *L. c.* III, 192. — Walch VI, 3461 - VII, 763 — XXII, 1031, 1507. —

2. Dollinger, *Die Réf.* III, 205. — 3. *Ibid.* — Walch, XVIII, 1531, 1669. —

4. *L. c.* X, 1802. - *Opp. lat. Jen.* II, 553. — 5. Walch, XX, 65, ss.



« d'avoir reçu *mission de Dieu directement*, sont des impos-  
« teurs qu'il faut se garder de croire, à moins qu'ils ne fassent  
« des miracles au nom du ciel <sup>1</sup>. »

En 1523, il se remet à dire que, pour prêcher, il n'est pas besoin de mission, et, peu après, il se rétracte encore, et soutient que nul n'a droit de se lever, sans ordre, et de prêcher dans la communauté; que celle-ci doit, pour cet office, choisir un de ses membres, et aussi le destituer si et quand cela lui convient <sup>2</sup>.

« Pour moi, disait-il, en 1530, je ne l'ai jamais fait, en-  
« seigné et écrit, de mon plein gré, et je ne le ferais pas de  
« mon gré même encore aujourd'hui, si je n'avais été contraint  
« d'accepter cette charge, lorsque, contre mon vœu, je fus  
« nommé docteur ès saintes Ecritures, et s'il ne fallait pas  
« continuer jusqu'au bout ce que j'ai commencé de par  
« le pape et l'Empereur <sup>3</sup>. »

Un an se passe, et il ne reconnaît plus aux communautés ce pouvoir de conférer aux prédicateurs charge et mission. Il soutient que le ministre, une fois nommé par la commune, a, *lui seul*, dès ce moment, le droit et le pouvoir d'y instituer des pasteurs: droit et pouvoir que la communauté tout entière ne saurait plus lui ôter. — En 1532, nouveau revirement: il s'efforce de concilier les deux missions, celle que confère le pasteur et celle que donne la commune. — Peu de temps après, c'est de rechef sur son doctorat qu'il s'appuie, quoiqu'il ait déclaré naguère que c'était le caractère de la bête, et qu'il se soit réjoui d'en avoir été lavé par les censures du pape. « Je ne donnerais pas, dit-il, mon doc-  
« torat pour le monde entier; je serais sans courage et je dé-  
« sespérerais, si je n'avais commencé de prêcher dans mon

1. L. c. XV, 2379. - XIX, 837. - XI, 2548. - XX, 2074, ss. — 2. L. c. 1802 IX, 703. — 3. L. c. V, 1061. ss.

« doctorat. Hors de mon doctorat, je n'ai aucune mission  
« qui me puisse rassurer et inspirer de la confiance<sup>1</sup>. »

En 1538, ce n'est plus du doctorat que lui vient sa mission. Ce doctorat, pour prêcher, seul, ne suffit plus ; il faut en outre, pour cela, une mission expresse et régulière.  
« Quand le prince, quand les autorités temporelles vous ont  
« donné mission, alors seulement vous pouvez être tran-  
« quille et vous tenir ferme contre le diable et l'enfer<sup>2</sup>. »

« Quant à ceux, s'écrie-t-il, qui se permettent de prêcher  
« sans un mandat de l'autorité, ce sont de misérables vaga-  
« bonds qu'on ne doit pas souffrir, et qui, prêchassent-ils la  
« vérité, ne méritent que d'être recommandés à maître Jean  
« le bourreau. »

Enfin, au lieu qu'antérieurement, et tandis qu'il commençait ses prédications, il avait soutenu qu'aucun évêque au monde n'a le droit de conférer les ordres, ni de donner mission de prêcher, il est conduit à cet aveu contraire, que de conférer la mission légitime est le droit des évêques, successeurs des apôtres, et que ce droit leur doit rester jusqu'à la fin du monde. Bien plus, cet homme qui, en 1522, avait qualifié d'œuvre la plus méritoire de *concourir à la destruction des évêchés et de tout le régime épiscopal*, ce même homme, dit M. Dollinger, écrit, en 1538 : « Je ne voudrais pas, pour cent  
« mille mondes, empiéter, sans en avoir reçu l'ordre, sur les  
« fonctions d'un évêque ; mais je suis docteur ès saintes  
« Écritures ; il m'appartient de le faire, ayant juré d'ensei-  
« gner la vérité, autrement je ne voudrais pas toucher à un  
« cheveu de la tête d'un évêque<sup>3</sup>. »

Un jour il dit, au sujet des clefs : « Les clefs n'ont pas  
« été données à saint Pierre, mais à toi, à moi, à chacun, et  
« qui veut devenir chrétien, doit ne tenir aucun compte de

1. L. c. X, 1893 - XX, 2680 - XX, 2074, ss. — 2. *Opp. lat. Jena*, IV, 8.  
— 3. L. c. éd. Walch VIII, 812 - Dollinger, *Die Reformat. etc.* III, 205 et ss.

« toutes les clefs du pape<sup>1</sup>. » — Un autre jour il dit, au contraire : « Dans la papauté sont les véritables clefs pour la rémission des péchés<sup>2</sup>. »

Dès les premiers temps de sa rupture avec l'Église, Luther est amené à rejeter l'autorité du sacerdoce : il assure que la doctrine de la médiation est une invention des écoles, et il ne veut admettre aucun intermédiaire humain dans les rapports de l'homme avec Dieu. Les vérités chrétiennes, suivant lui, sont exprimées dans les Ecritures avec une telle évidence, que chacun, même un enfant sans étude, les peut reconnaître au premier aperçu, ce qui, s'il eût voulu se montrer conséquent, devait faire réduire le culte à la simple lecture de la Bible. « Ils mentent, tous ceux, s'écrie-t-il, qui disent que le droit d'interpréter l'Écriture appartient au pape! — « Un instant, maître pape! Je dis, moi : Celui qui a la foi est un homme qu'inspire l'Esprit-Saint, et il juge toutes choses et n'est jugé par personne. Il n'est pas jusqu'à une simple servante de moulin, à un enfant de 9 ans, s'ils ont la foi et jugent d'après l'Évangile, à qui le pape ne doit obéissance. Et il se mettra sous leurs pieds, s'il est vraiment chrétien. — « *Nous sommes tous prêtres par le baptême.* »<sup>3</sup>

Aussi, voyez comme il triomphe, quand, grâce à ses déclamations, de nombreuses populations se sont détachées de l'Église; comme il triomphe d'avoir su si bien répandre la défiance et le dédain pour les prêtres, les sermons et tout l'enseignement chrétien! « Dieu soit béni! Nous en sommes arrivés là, s'écrie-t-il, que chacun sait, à n'en plus douter, qu'il faut se garder de l'enseignement des hommes comme de celui du diable, et n'écouter rien que notre Seigneur et Sauveur<sup>4</sup>. »

1. Ed. de Wittenb. VIII, 589-599. — 2. *L. c.* II, 229. — Dollinger. III, 224. — 3. Walch. XII, 1959. — 4. Doll. III, 226. Walch. XVII, 1525.

Bientôt, cependant, ce ne fut plus tout à fait cela : il se plaint, au contraire, il se plaint avec colère d'avoir été trop pris au mot. Ce réformateur *inspiré* avait tant fulminé contre la prétention du clergé catholique de posséder seul les clefs, et répété jusqu'à satiété « que *tout chrétien est prêtre*, interprète compétent des saintes Écritures, juge en dernier ressort dans tout ce qui regarde l'enseignement du dogme; » et aujourd'hui que ses luthériens veulent mettre en pratique cette liberté tant prônée, ce droit individuel de juger dont on leur a fait un devoir, et qui naturellement les met parfois en désaccord avec leurs pasteurs, il ne crie pas moins fort contre « la présomption de ces gens qui osent se constituer juges en matière religieuse ! »

« Bien des gens, s'écrie-t-il, disent aujourd'hui : à quoi « bon aller au prêche? on n'a point à m'apprendre ce qu'il « me faut croire; j'en sais assez pour ne plus ignorer com- « ment je serai sauvé, en dépit de l'excommunication de mon « pasteur. — « Il n'est pas un barbouilleur qui, pour avoir « entendu un sermon ou savoir lire un chapitre, ne s'érige « lui-même en docteur et ne couronne son âne, bien assuré « qu'il sait tout bien mieux que ceux qui ont charge de l'en- « seigner. — « Il faut que la parole de Dieu se plie à « l'orgueil, aux caprices, aux témérités de chacun, et se « laisse manipuler, subtiliser, violenter au gré du premier « venu : *de là tant de disputes, de sectes et de scandales!* — « Nobles, bourgeois, paysans, tous entendent l'Évan- « gile mieux que moi et saint Paul; ils sont habiles et s'es- « timent plus doctes que les pasteurs<sup>2</sup>. »

Il oublie, l'Écclésiaste, qu'ils n'ont fait, en cela, qu'obéir à ses préceptes et suivre son exemple. N'a-t-il donc pas, lui

1. V. *Die Reformat.* I, 312. — 2. *L. c.* III, 217. ss. - Sermons inédits de Luther publ. par Bruns. p. 59. - Walch. - V, 1052. - V, 472. - Propos de table publ. par Furstem. I. 73 et alibi.

aussi, pour forger et soutenir sa doctrine, *subtilisé, manipulé, violenté* les saintes Écritures avec la dernière outrecuidance ; n'a-t-il pas méprisé l'enseignement et l'autorité de l'Eglise, et ne s'est-il pas mis, lui simple moine, bien au-dessus des papes, des conciles, des saints docteurs, des Pères, de la divine parole même ? Maintenant que ses préceptes et son exemple ont porté leurs fruits, et qu'à son tour sa propre Eglise se trouve atteinte, il change et de principe et de langage. Pour ramener le peuple dans les temples délaissés, et soutenir son culte près de s'éteindre, vite il établit « que la justification et la sanctification, on ne les peut obtenir qu'en assistant assidûment à la prédication de la parole de Dieu ; « que Jésus-Christ réside en personne, avec tous ses mérites, « dans la parole du pasteur ; qu'ils y sont enveloppés dans « le souffle de sa voix, et que les fidèles ne sauraient ainsi « mieux faire que de s'attacher, cœur et raison, à cette parole, qui est comme le rocher où la conscience trouve un « refuge et peut braver la mort, le diable et l'enfer <sup>1</sup>. » Or cette nouvelle doctrine implique, elle au contraire, la nécessité d'un moyen terme entre Dieu et les fidèles, entre l'homme et les saintes Ecritures : ce n'est que l'opposé de ce qu'il a prêché ci-devant.

Ayant dit, au commencement, et soutenu que les textes de la Bible sont clairs à ce point, qu'une servante et même un jeune enfant ont capacité suffisante pour les comprendre et en expliquer le sens <sup>2</sup>, il avoue, plus tard, *franchement* dit-il, qu'il ignore s'il possède lui-même ou non le sens légitime des psaumes. — « *Qui oserait prétendre, demande-t-il, que personne ait complètement entendu un seul psaume ? L'un se trompe dans tel endroit ; un second dans tel autre. Je vois des choses que n'a pas vues saint Augustin ; et d'au-*

1. V. Comment. de Luther sur Isaïe, et aussi sa Postille. —

2. *Tischreden*, 153 et s. — M. Michelet, *Mém. de Luther*.

« tres, je le sais, verront bien des choses que je ne vois  
« pas. — « Il y a des degrés dans la vie; pourquoi n'y en  
« aurait-il pas dans l'intelligence? »<sup>1</sup> »

Au milieu de ses intimes, il fait un autre aveu contradictoire. Ces catholiques qu'il accusait, en chaire et dans ses livres, d'ignorer les saintes Écritures, de tenir enfouies les saintes Écritures, d'en interdire la lecture, il déclare, en particulier, qu'ils la lisent plus assidûment que les évangéliques. « Nos adversaires, dit-il, lisent la Bible traduite beaucoup plus que les nôtres<sup>2</sup>. Je crois que le duc Georges l'a lue avec plus de soin que tous ceux de la noblesse qui tiennent pour nous<sup>3</sup>. » Il déclare enfin tout uniment que la Bible est le livre des hérétiques. Et ce n'est que trop vrai : avec le libre examen, la Bible est en effet le livre des hérésies et des hérétiques.

Combien de démentis Luther ne se donna-t-il pas sur la confession et sur la messe ! Dans son écrit célèbre de la *Captivité de Babylone*, il se défend de vouloir qu'on blasphème contre l'Eglise « parce qu'elle a tant orné la messe de pratiques et de cérémonies. *Ce qu'il désire seulement,* dit-il, *c'est qu'on ne se laisse pas éblouir par cette apparence extérieure, de manière à perdre de vue la simplicité de la messe.* — « Or la messe, ajoute-t-il, est une partie; il y a plus, elle est un abrégé de l'Évangile. » *Nun ist aber die Messe ein Theil des Evangelii, ja eine Summa und kurzer Begriff des Evangelii*<sup>4</sup>. » — En août 1523, il prescrit aux siens de ne célébrer de messe que le dimanche

1. Ibid. Eh ! homme de mauvaise foi ! C'est justement parce qu'il est des degrés différents dans les intelligences, et qu'ainsi tous ne sauraient, par eux-mêmes, ni voir, ni comprendre les mêmes choses de la même manière, c'est pour cela qu'il fallait une autorité, un interprète compétent qui éclairât et dirigeât les intelligences.

2. Michelet, *Mém. de Luther*. Nous venons de voir, par les éditions publiées avant et peu après la Réforme, que non pas seulement la Bible traduite en langue vulgaire, mais aussi la Bible grecque et même la Bible hébraïque, les catholiques les lisaient plus qu'eux. — 3. Ibid. — 4. Walch, XIX 57-62.

et les jours de fête <sup>1</sup>. — En octobre, même année, il écrit encore : « Vous avez vu mon opinion par le livre *de la Confession et de la Messe*. J'y établis que la confession est « bonne, quand elle est libre et sans contrainte, et que la « messe, sans être un sacrifice ni une bonne œuvre, est « *pourtant un témoignage de la religion et un bienfait de* « *Dieu* <sup>2</sup>. » — En novembre 1524, il ne voit plus dans la messe un bienfait, ni même un témoignage; il la voue à l'entière abolition. — « J'ai enfin poussé nos chanoines, dit-il, « à consentir à l'abrogation des messes <sup>3</sup>. »

Dans ce temps-là même, cependant, et bien du temps encore après, dans l'*Apologie de la Confession d'Augsbourg*, Mélanchthon écrit, le menteur : « On nous fait un reproche « très-injuste, en soutenant que nous avons aboli la messe ; « on la célèbre, au contraire, avec une extrême révérence, « et on y conserve presque toutes les cérémonies <sup>4</sup>. »

Mais bientôt Luther lui-même déclare : que ces mots, *messe* et *sacrement*, sont aussi opposés l'un à l'autre que ténèbres et lumière, diable et Dieu : « Quoique j'aie été un « grand, un misérable et indigne pécheur, et que j'aie passé « ma jeunesse dans la damnation, mon plus lourd péché, « néanmoins, est d'avoir été un si saint moine, et d'avoir, pendant plus de quinze ans, irrité, tourmenté et torturé mon « Seigneur par tant de messes. — « Beaucoup de choses « sont, chez les papistes, de vrais artifices du diable; toutefois *la messe est la plus grande de leurs abominations*. — « Puisse Dieu inspirer les chrétiens de telle sorte, qu'ils aient « horreur de ce mot *messe*, et qu'en l'entendant prononcer « seulement, ils se signent comme devant une abomination « de l'enfer <sup>5</sup> ! »

Il trouvait absurde et impertinente la prétention des con-

1. *Briefe*, 19 aug. 1523. — 2. *Ibid.* 16 oct. 1623.

3. Michelet, *Mém. de Luther*. — 4. *Apol. conf. Aug.* — 5. Walch, XX, 1384 - XVI, 2002 - XIX, 1576.

ciles de fixer le vrai sens des textes des saintes Ecritures et de décider de ce que l'on doit et ne doit pas croire, et il se plaignait « de l'exécrable superstition qui persuadait aux gens que les conciles possèdent le Saint-Esprit »<sup>1</sup>; et cependant il ne voyait rien que de naturel à ce que lui, simple particulier, prononçât sur toutes choses avec une autorité sans limite, à ce qu'il se donnât, lui et ses idées, comme la règle infallible suivant laquelle tout devait s'exécuter dans sa nouvelle Eglise, et s'arrogeât le droit de faire ce que jamais personne n'avait fait : de traiter à plaisir les textes de la Bible et des Evangiles, de les commenter suivant ses vues, d'y intercaler des mots, des propositions entières, d'en dénaturer le sens, et d'imposer enfin ses interprétations individuelles à la croyance de la multitude et à l'enseignement de ses confrères.

Arrivait-il que, dans la controverse<sup>2</sup>, quelqu'un de ses ad-

1. Walch, XIX, 1034 et alib.

2. Dans sa rép. à Henri VIII, au duc Georges et ailleurs, éd. Walch, XIX.

Nous ne voulons donner qu'un ou deux exemples de son audace à altérer les textes, à les ployer à sa convenance; mais ils sont caractéristiques, s'appliquant à la doctrine qui, de son aveu, est la pierre angulaire et le fond même de son Eglise, la *Justification*. Afin d'accommoder le texte de saint Paul à sa propre manière de voir sur l'inutilité des œuvres et la valeur exclusive de la foi pour le salut, il ne se gêne pas d'y intercaler, par exemple, les mots *que, seul, seulement*, partout où cela lui convient. Ainsi, dans l'Epître aux Romains IV, 15, saint Paul dit : *La loi engendre la colère*. Luther, de son autorité privée, lui fait dire : *La loi n'engendre QUE la colère*. » Le texte porte-t-il ailleurs « que l'homme est justifié par la foi » : Luther traduit « que l'homme est justifié par la foi SEULE, ce qui est différent. Dans la même Epître, il se permet une altération non moins manifeste. Le texte grec est : εἰς ἔνδειξιν τῆς δικαιοσύνης. Luther, deux fois de suite, le traduit par : *Afin de montrer la justice qui compte devant lui*, tandis qu'il signifie : pour manifester sa justice.

Et si les théologiens catholiques, indignés de tant d'audace, lui reprochent ces altérations, comment leur répond-il ? « Si votre nouveau papiste veut vous ennuyer au sujet de ce mot *sola*, répondez-lui lestement : Le docteur Martin Luther le veut ainsi et dit que papiste et âne c'est même chose, et que *sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas*, ainsi je veux, ainsi j'ordonne, que ma volonté leur tienne lieu de raison. Édit. Walch, XXI, 314 et 55. »

Il est, dans l'histoire de la réformation protestante, mille faits caractéristiques



versaires en appelât à l'Eglise : il répondait que son autorité, à lui, c'était la parole de Dieu et non pas celle de l'Eglise, que sans et contre cette parole on ne devait ni croire ni obéir à l'Eglise.

Mais qu'était-ce que cette parole de Dieu ? C'était l'Evangile, à la vérité, mais l'Evangile interprété par lui, Luther, et accommodé à ses vues personnelles. Il se gardait de dire cela, et que cette parole, il fallait l'entendre à sa manière.

Que si quelqu'un s'avisait ensuite de lui demander compte de ses altérations des saintes Ecritures, de la violence qu'il avait faite à cet Evangile par lui rétabli, comme il disait, dans sa pureté primitive, il répondait que d'en user ainsi était son droit et sa volonté. Il ne craignait pas de mettre son propre jugement au-dessus de ces mêmes textes sacrés sur lesquels il prétendait se fonder, ajoutant *que si ses adversaires faisaient valoir contre lui la sainte Ecriture, il ferait valoir, lui, Jésus-Christ contre la sainte Ecriture.*

Puis, par un de ces retours qui lui étaient familiers, il se défendait contre le reproche de s'être séparé de cette Eglise

que les personnes du monde ignorent généralement, et qu'il faut cependant savoir, pour bien juger cette réforme. C'est en suivant cette entreprise pas à pas, dans ses attaques, son développement et ses mécomptes, qu'on apprend à connaître seulement quels moyens furent employés et avec quelle mauvaise foi l'on procéda pour la faire réussir. Jamais nous n'aurions cru, par exemple, avec quelle effronterie ce Luther, qui se glorifiait d'avoir restauré l'Evangile et de l'avoir produit à la lumière, s'est permis d'altérer les textes, en y intercalant ce qui ne s'y trouvait point, et en en faussant et dénaturant le sens par ses commentaires et ses notes marginales, afin d'en étayer ses opinions personnelles, là même où ces textes leur étaient directement contraires, et de les faire servir à ses coupables desseins.

Et puis il n'était pas un méfait dont il s'était lui-même rendu coupable, qu'il ne reprochât avec audace, et dans les termes les plus injurieux, aux théologiens catholiques, aux Pères, au pape, à toute l'ancienne Eglise. Il était menteur impudent, sophiste, rempli d'astuce et de mauvaise foi ; et tous ces vices honteux, il les attribuait et les reprochait hardiment à ses adversaires. Semblable au coupeur de bourses qui, pris en flagrant délit et se sauvant, crie *au voleur !* plus fort que tout le monde, il entassait contre l'Eglise les plus insignes calomnies, qui, pour devenir autant de vérités, n'avaient besoin que de lui être appliquées à lui-même.

par lui tant décriée, injuriée, calomniée, de cette Eglise où il était né et avait reçu le baptême, soutenant « que c'était elle, l'Eglise, qui s'était séparée de lui, qui l'avait expulsé, lui et sa parole, et en tirant la conséquence, la conséquence *nécessaire* disait-il encore, que le Saint-Esprit était avec lui et les siens et non pas avec le pape. Et il trouvait plus tard que c'était une chose bien dure (il eût dû dire audacieuse, extravagante) que d'accuser ainsi d'erreur tous les Pères, et de se croire, soi seul, doué de plus d'esprit et de sagesse que n'en ont l'Eglise et tout le monde. Et il accordait ensuite qu'il faut laisser aux papistes le mérite de posséder la foi, l'Evangile, les sacrements, le nom d'Eglise chrétienne; que ce qu'ils allèguent de l'Esprit de Dieu promis à leur Eglise, est bien spécieux, propre à gagner les gens et à intimider leurs adversaires; que dans la papauté, enfin, est la parole de Dieu et l'apostolat; et qu'ils avaient reçu d'elle, lui et les siens, l'Ecriture, le baptême, le sacrement et la chaire, se demandant: que saurions-nous sans cela de toutes ces choses? et concluant qu'il fallait bien que la foi, l'Eglise chrétienne, Jésus-Christ, le Saint-Esprit soient avec eux <sup>1</sup>. »

Il va jusqu'à déclarer qu'il est impossible que l'Eglise erre dans le moindre article; qu'il est terrible d'avoir un doute à cet égard, et dangereux de disputer de choses que toutes les Eglises du monde et la chrétienté tout entière ont crues unanimement. « Quiconque doute de ces choses, « est, dit-il, comme s'il ne croyait point une sainte Eglise chrétienne : il condamne ainsi comme hérétique non seulement « toute cette sainte Eglise; mais Jésus-Christ lui-même, avec « tous les apôtres et les prophètes <sup>2</sup>. »

Ce même réformateur qui niait le libre arbitre, soutenait la prédestination, et enseignait « que l'homme tout entier est

1. Walch, VI, 833, — I, 753, — VII, 2303. — VIII, 197 et 479.

2. Extr. d'une lettre adressée, en 1552, par le réformateur, au margrave de Brandebourg. — Dollinger, *Die reformation*, III, 201 - 4.

péché ; que le péché n'est pas en nous une pensée, un acte, mais notre propre nature et tout notre être ; de sorte que l'homme n'est pas seulement péché dans son essence, mais est le péché lui-même incarné ; que l'argile dont il est pétri ne vaut rien ; que la conception, la croissance, le développement de l'homme encore enfermé dans le sein de sa mère et avant d'être véritablement un homme, que tout cela est péché » ; qui écrivit et imprima que « la révélation chrétienne repousse évidemment la chair, c'est-à-dire la raison humaine et tout ce qui vient de l'homme, comme incapable de nous conduire à Jésus-Christ » ; et qui, définissant l'homme, avait dit « qu'il est un animal raisonnable, doué d'une raison et d'un cœur toujours occupés à méditer, à inventer ce qui est mal, ce qui est contraire à Dieu et contraire aux lois humaines et divines » ; ce même réformateur soumit au jugement et à l'interprétation de cette même raison, de la raison privée qui plus est, l'Évangile, les textes sacrés sans exception, et, avec eux, les plus hautes questions de la science dogmatique et de la morale chrétienne !

D'une part, poussé par le besoin de sa polémique peu loyale et par sa haine pour le pape, il avait prétendu, nous l'avons vu, prétendu, dit, écrit et prêché publiquement « que tout chrétien est prêtre, et que chaque individu pourvu de ses cinq sens est doué de la faculté d'examen en fait de dogme et d'exégèse, et a le droit d'en faire usage pour interpréter les textes saints et juger les prédicateurs dont il entend la parole » ; et, pour tout dire, dans sa querelle avec l'ancienne Église, il en avait appelé finalement au jugement de la multitude contre cette Église<sup>1</sup>.

D'autre part, mieux inspiré, il avait écrit :

« Notre Évangile nous enseigne la nécessité de la séparation des deux polices, la police civile et la police reli-

1. Edit. Walch, XIII, 461.

« gieuse ; il ne faut pas qu'elles se mêlent et se combinent ;  
« *Eglise et Cité sont deux administrations distinctes, et le*  
« *magistrat et le prêtre exercent deux pouvoirs indépendants*  
« *qui ne doivent jamais se confondre.* Le Christ a le pre-  
« mier établi cette division ; saint Paul la confirme ; et l'ex-  
« périence aussi nous enseigne qu'il ne saurait y avoir de  
« paix, quand le magistrat ou l'État envahit le sacerdoce, et  
« quand le sacerdoce usurpe sur la magistrature<sup>1</sup>. »

Enfin, contradiction flagrante, qu'il ne laisse pas d'appuyer de l'Évangile, tant l'Évangile lui est commode, il professe ainsi qu'il suit : « Je dis que l'Empereur est le chef suprême, « et cela de droit divin, *dans les choses spirituelles tout* « *aussi bien que dans les choses temporelles*, comme il se « conclut des paroles de St. Paul<sup>2</sup>. »

C'est qu'il n'avait pas tardé à voir, inévitable effet de ce droit d'examen, son Eglise, elle aussi, déchirée, mais déchirée et divisée en des milliers de sectes, et l'autorité des pasteurs réduite à rien dans leurs propres paroisses. Il avait compris alors « qu'à ce déchirement, à cette dissolution atomistique, pour ainsi dire, il était impossible d'assigner un terme, et que le pouvoir temporel seul parviendrait à y remédier, au prix du sacrifice de l'autonomie ecclésiastique et de la séparation des deux pouvoirs<sup>3</sup>. »

Dans sa détresse, il ne vit de salut pour son Eglise que dans

1. *Hist. de Luther* t. II, p. 253. — 2. Walch, XVIII, 1006.

3. En évoquant l'esprit de critique, de doute et de rébellion, ces réformateurs à courtes vues s'étaient figuré que la logique du principe révolutionnaire du droit d'examen n'aboutirait qu'à l'abolition du pape, de la messe, de la confession et du jeûne ; qu'ils pourraient, eux chétifs, restituer, à nouveaux frais et à leur profit, ce qu'ils venaient de renverser avec tant d'audace et d'acharnement : une église, un dogme, une discipline, une autorité ; et qu'une fois la doctrine de Luther mise en place de la doctrine catholique, l'esprit nouveau s'arrêterait tout court et verrait là son *nec plus ultra*. Mais la logique ne s'arrête point en chemin. Il leur arriva, comme il est arrivé depuis à d'autres révolutionnaires, de voir, encore de leur vivant, s'écrouler l'édifice élevé par leurs mains débiles sur les ruines de l'ancien.

l'érection aussi d'une autorité destinée à juger en dernière instance, mais d'une autorité remise aux mains, qui le croirait ! du pouvoir civil, des princes, de leurs ministres, des fonctionnaires publics, des communes enfin et des simples magistrats municipaux de village.

« Si, dans le même lieu, dit-il, se font entendre deux prédicateurs différant l'un de l'autre, il appartient au prince et au magistrat d'intervenir et d'empêcher que dans le même pays l'on n'enseigne deux doctrines opposées, et qu'il n'en résulte des dissensions. Qu'on entende les deux parties et qu'on les juge d'après la règle infaillible, qui est la parole de Dieu <sup>1</sup>. »

Ainsi voilà donc, de par Luther, le pouvoir civil, politique et administratif juge des pasteurs et de la doctrine, juge de l'enseignement des pasteurs, et interprète des saintes Écritures contre les pasteurs !

Dans son célèbre écrit *de la Messe, du Mariage et de l'Autorité du pouvoir civil sur la Religion*, Capito pose, lui, carrément, le principe que le pouvoir du prince, dans ses Etats, s'étend à tout, à la religion comme au reste ; et ce principe, il le développe, et il emploie toute la rigueur du raisonnement pour en déduire les conséquences. L'Eglise, la société religieuse, suivant ce réformateur, est, ainsi que la société civile qui la contient, entièrement soumise au gouvernement et à ses fonctionnaires : « comme une sorte de kalifat, elle est et doit être, religieusement aussi bien que civilement, réglementée, disciplinée, gouvernée par le seul pouvoir temporel <sup>2</sup>. »

1. Walch, XIII, 461. — 2. *Desponsio de Missâ, matrim. et jure magistrat. in rebus*. - Dollinger, II, 42. III, 227.

C'est ainsi que l'entendait et le pratiquait le roi de Prusse Frédéric Guillaume III, si connu pour son zèle protestant et son excessive intolérance : « C'est pourquoi, écrivait-il à la municipalité de Breslau récalcitrante envers son autorité pontificale ; « c'est pourquoi il est nécessaire de leur rappeler (aux administrés) que ces droits de la puissance ecclésiastique, ce n'est pas moi qui me les suis

« Que des papes, observe à ce sujet le savant allemand, M. Dollinger ; « que des évêques, des conciles s'arrogassent de veiller sur la doctrine et de décider sur des matières de foi c'était un crime horrible, une abomination, un blasphème contre Jésus-Christ, une usurpation de l'autorité de Dieu ! Mais le pouvoir civil, mais les princes, mais les officiers et courtisans, mais des conseillers municipaux, un maire, c'était autre chose ! Pour ceux-là c'était plus qu'un droit, c'était un devoir d'intervenir dans cette sorte d'affaires <sup>1</sup>. »

« On devrait croire, au moins, continue le même, que Luther accordait à tout chrétien qui, ayant examiné, suivant le principe et le droit reconnus, la doctrine de son pasteur, l'aurait jugée condamnable, la liberté de se retirer de prédications qui, dans sa pensée, répandaient des erreurs dangereuses, et d'empêcher aussi sa famille d'y assister : mais loin de là ! Luther demandait, au contraire, que l'on imposât aux gens l'obligation de se rendre au prêche, et que même on employât la force pour les y pousser. (*Ad publicam concionem adigendi sunt, ut externa saltem opera obedientiæ discant* <sup>2</sup>.)

« C'est à cet asservissement spirituel qu'aboutit, après peu d'années, la liberté chrétienne tant prônée, et cela entre les mains du même homme qui l'avait proclamée avec tant d'emphase, et avait déclaré qu'il n'était pas un des canons adoptés par les conciles qui ne fût un empiètement despotique sur les droits imprescriptibles du Chrétien <sup>3</sup>. »

Il ne se passa guère de temps qu'il n'eut à le déplorer,

donnés moi-même ; que mes ancêtres ont reçu ces droits de la Réformation ; qu'ils me les ont transmis, et que j'ai résolu de les exercer de telle manière que l'Église évangélique puisse, par ses propres forces, recouvrer son indépendance et son unité. » — Singulière indépendance !

1. *Die Réf.* III, 227. — 2. *Jos. Lev. Metsch in Mila 1529. - Epp. ex. coll. Budd.* p. 70. — 3. *Die Réformat.* III, 228.

ce droit de surveillance, de protection et de jugement reconnu au glaive sur les pasteurs en matière religieuse.

« Avant que l'Évangile (son évangile) eût été annoncé, « s'écrie-t-il alors avec amertume, aucun gouvernant ne « savait dire un seul mot en faveur de l'autorité des princes ; « mais, à présent que l'Évangile la recommande au respect des hommes, ne voilà-t-il pas que ces orgueilleux « potentats veulent encore s'élever au-dessus de Dieu « même et de sa parole, et nous prescrire, à nous ministres « de l'Évangile, ce que nous devons prêcher et croire ! — « Sous prétexte de protéger et de défendre le clergé, ils « persécutent aujourd'hui cet Évangile qui les a faits ce qu'ils « sont, des seigneurs et des dieux par rapport aux pasteurs. « — « Afin de témoigner leur reconnaissance pour ce même « Évangile, qui leur a procuré tant d'avantages, ils ne veulent « plus qu'aucun de ses ministres leur fasse entendre le moindre « avis sur leur conduite, et trouble en rien leur vie licencieuse. Plutôt que de le souffrir, ils fouleront aux pieds « prédicateurs, sacerdoce et sainte parole. — « Malheureux « clergé, qu'ils ont, comme ils disent, soutenu de leur protection ! Cette protection lui a coûté cher, au clergé, si « cher, qu'il en est tout épuisé, tout brisé, tout anéanti » <sup>1</sup>.

Il avait enseigné que, dans l'appréciation des doctrines religieuses, l'on se guidât, non d'après l'autorité, mais chacun d'après son jugement propre éclairé par la lecture de la Bible. Mais quand d'autres sectes diverses se furent séparées de lui, ayant toutes leurs interprétations de la Bible différentes de la sienne, et rétorquant contre lui ce qu'il avait avancé contre l'Église, il trouva qu'il y avait là une difficulté qu'il n'avait point prévue, celle de déterminer comment un individu sans lettres et sans les connaissances indispensables, pourrait choisir entre tant de doctrines opposées qui toutes avaient la prétention d'être celle des saintes Écritures <sup>2</sup>.

1. *Ausleg. d. Psalm. 82. u. 101.* - u. *Aust. 1. B. Moses, Walch, V. 1028 et 1261.* - u. 1, 690. — 2. *Dollinger, I, 512 et III, 222.*

Afin de résoudre la difficulté, il proposa cette règle, de s'en tenir toujours, pour l'intelligence des Ecritures, au sens le plus simple, au premier sens venu<sup>1</sup>. Il ne songeait pas que ce précepte était la ruine, ni plus ni moins, de sa doctrine de la Justification par la foi seule sans œuvres, et de tout l'édifice de ses sophismes contre la suprématie et l'infailibilité papales, assurées et consignées dans ces simples paroles : « *Vous êtes Pierre, et sur cette pierre etc.*, et dans ces autres non moins précises et simples, et trois fois répétées : « *Simon, fils de Jean, m'aimez-vous plus que ne m'aiment ceux-ci? — Paissez mes brebis* »<sup>2</sup>. « Quand il s'en aperçut, il se hâta d'ajouter : « pourvu, cependant, que quelque article de foi ne se trouve pas en opposition avec ce sens littéral<sup>3</sup> ».

Mais, pouvait-on lui dire, si, dans ce cas, l'article de foi doit servir de règle pour interpréter le texte, qu'est-ce qui devra servir de règle pour interpréter et juger l'article de foi? Nous n'avons pas connaissance qu'il ait résolu cette difficulté-ci.

Luther accordait à tous, et jusqu'à la moindre servante et à un enfant de neuf ans, le droit, la Bible en main, d'examiner et de juger les interprétations et les doctrines, c'est vrai : mais avec cette petite clause, toutefois, d'entendre les textes et de juger toujours, malgré les apparences contraires, dans le sens de la doctrine fondamentale de la justification par les seuls mérites de Jésus-Christ sans les œuvres, — de sa doctrine à lui Luther — sous peine d'être considérés « comme des suppôts de l'enfer, et réprimés, châtiés, expulsés comme tels par l'autorité temporelle, gardienne suprême de l'Eglise de Wittenberg. »

Scandalisé à l'aspect des abus et des désordres qui, à la sortie de temps grossiers, régnaient encore dans une partie

1. *Wo uns nicht ein offenbarer Umstand zwinget, sollen sie nicht ausser dem eigentlichen, einfaltigsten Verstande genommen werden* - édit. Walch. XIX. p. 28. — 2. Jean, XXI, 15, 16, 17. — 3. Walch, III, 23. — Doll. III, 225.



du clergé, à la cour de quelques princes-évêques, à celle même du pape, il avait sur cela commencé d'attaquer l'Eglise. Il savait, cependant, qu'à côté du vice se trouvaient, aussi, et en plus grand nombre, de grandes vertus et des exemples de vraie sainteté; et il eût pu savoir d'ailleurs, par l'observation personnelle, que les ministres de la religion sont hommes, et comme tels exposés à toutes les infirmités humaines. Mais non : esprit superbe et chagrin, il ne considère que le mal et le scandale qu'il en reçoit. Il oublie que même les douze apôtres eurent leurs tentations et leurs défaillances; que dans leur petit nombre il se trouva un traître, et que Pierre, le principal d'entre eux, qu'honorait la confiance particulière du Maître, l'avait cependant, dans une seule nuit, renié jusqu'à trois fois. Il oublie tout cela. Il oublie surtout que la promesse faite par le Christ à son Eglise de la garantir et maintenir contre l'enfer, se rapportait à la doctrine, et non aux infirmités de la nature. Mais, après qu'il eut fondé sa propre Eglise, et quand, dans cette Eglise si nouvelle, se fut, après peu d'années, développée une corruption telle, que l'Europe entière et lui-même en furent effrayés, et qu'il ne pensait pas que, dans un pareil état, le monde pût durer plus de cinq à six ans, cela lui revint à la mémoire et, malgré la contradiction, il voulut l'appliquer à lui-même et à son Eglise, alléguant que ce n'était point la faute de la doctrine, mais celle de l'homme, s'il en sortait de si tristes fruits.

« Il faut, dit-il alors, ne pas confondre la doctrine avec la  
« conduite. Dieu attache bien moins d'importance à la con-  
« duite qu'à la doctrine. Cela se montre bien, parce qu'il laisse  
« souvent les siens faillir dans leur chemin, comme nous le  
« voyons dans les saintes Ecritures, tandis que, pour la doc-  
« trine, il n'a jamais fait de concession, non pas même de  
« l'épaisseur d'un cheveu. L'essentiel, c'est la doctrine : tant

« qu'elle est maintenue pure, on peut mener une vie chargée  
« de désordres et de faiblesses <sup>1</sup>. »

Et ailleurs : « C'est un grand bonheur que Dieu daigne  
« nous faire annoncer la sainte Parole, même par de mauvais  
« garnements et des impies. Je dis plus : il ne serait pas sans  
« danger que cette mission ne fût confiée qu'à des hommes  
« de mœurs irréprochables, attendu que les esprits faibles  
« pourraient s'attacher moins à la doctrine qu'aux qualités  
« du prédicateur <sup>2</sup>. »

Et cependant cette doctrine prétendue de Jésus-Christ et  
la sienne, pour laquelle il avait violé ses serments, séduit  
tant de consciences, troublé l'Europe et le monde, et mis  
son propre pays en combustion, il se plaignait de ne la pou-  
voir pas apprendre lui-même, tandis que le moindre de ses  
disciples se vantait de la posséder jusqu'au bout des doigts,  
et il avouait, en définitive, n'y avoir pas non plus une bien  
grande confiance. *Ego miror quod hanc doctrinam discere  
non possum* etc.. « Hélas ! j'ai cru naguère ce que disaient le  
« pape et les moines, et maintenant je ne puis croire ce que  
« dit Jésus-Christ, qui ne ment point <sup>3</sup>. »

Enfin, cet homme inspiré de Dieu, chargé par Jésus-Christ,  
disait-il, de réformer son Eglise, de la retirer de l'abomina-  
tion, de rétablir la vérité de l'Évangile, de reconstituer la foi,  
les mœurs, la discipline chrétienne dans leur pureté primi-  
tive ; cet apôtre, *cet ecclésiaste*, ce prophète, comme il se

1. V. *Neue apologie etc. Martin Luther's etc. B. b. - Colloq. Meditat. etc.*  
éd. Rebenstock. II, 81. - Walch. XI, 3008. - V. aussi *Lutheri epp.* éd. Aurifab.  
II, f, 106. a. - Doll. I, 274 et III, 232. Qu'on cesse donc de nous opposer  
Alexandre VI et tel ou tel autre pape ou évêque du moyen-âge ! Qu'on admire  
plutôt comment, sur un si grand nombre de pontifes, il s'en est trouvé si peu qui  
n'aient marqué par le savoir, le talent, la sagesse et la sainteté. - Sans admiration  
pour l'usage légitime, Luther, ainsi que tous les hommes superficiels ou passion-  
nés, n'est frappé que de l'abus.

2. Walch. XVII, 2675. — 3. *Colloq. Méditat. etc.* éd. Rebenstock, II, 125.-  
Walch, XXII, 202, 742 et ss. - Dollinger, III, 244.

qualifiait lui-même, dépeignait son propre caractère — la seule chose où jamais il ait dit vrai — « comme celui d'un « homme passionné, violent, donnant d'un extrême dans « l'autre, tantôt enivré d'orgueil, tantôt pusillanime et tout « prêt à se désespérer, et qui, dit-il, eût été, dans l'occasion, « le meurtrier le plus impitoyable au nom de la religion, ainsi « qu'il fut un papiste et un moine idolâtre <sup>1</sup>. »

Encore une fois, il faudrait des volumes, si l'on voulait rapporter les perpétuelles contradictions de cet homme inspiré de Dieu.

« Je conçois, dit le réformateur de Schwenkfeld, qu'ils se « soucient peu, les luthériens, d'entamer une discussion sur « leurs croyances, leurs sacrements, leur évangile : il leur se- « rait difficile de se défendre en s'appuyant sur une doctrine « aussi peu d'accord avec elle-même que l'est celle de Luther, « et où l'on trouve souvent à la même question *les solutions* « *les plus contradictoires* <sup>2</sup>. »

« Les idiots mêmes et les vieilles femmes, ajoute Wizel, « pourraient vous dire *combien Luther a l'habitude de se* « *contredire*. Que de fois sa plume ne laissa-t-elle pas « échapper les contradictions les plus flagrantes ! Que de « fois ne le voit-on pas affirmer et soutenir ce qu'il a nié de « toutes ses forces un instant auparavant ! Que de fois ne lui « arrive-t-il pas de louer ce qu'il avait condamné, et de con- « damner ce qu'il avait loué ! <sup>3</sup> »

« Luther, dit Zwingle, se contredit souvent d'une page à l'autre. »

La même chose peut se dire de Mélanchthon, de Bucer, de Calvin, de tous ; et leurs successeurs, plus que jamais, se contredisent comme à l'envi. « On prétend, dit Voltaire de Mélanchthon, qu'il changea quatorze fois de sentiment

1. Walch, VII, 380. — 2. *Von d. Heil. Schrift* etc. 1547. f. 96. a. — 3. *De morib. hæretic.* 1537, h. 8. a. l. a.

sur le péché originel et sur la prédestination. On l'appelait le Protée de l'Allemagne<sup>1</sup>. »

« *La confusion et la contradiction la plus complète*, avoue un docteur de l'Eglise luthérienne, le pasteur Kæthe, « règnent « dans ce qu'on qualifie de prédication évangélique<sup>2</sup>. »

« Les catholiques, en considérant *les contradictions* de nos « théologiens, dit un professeur et docteur de la même Eglise, « sont parfaitement fondés à demander si les protestants ont « une Eglise, en quoi consiste leur foi, et chez qui on doit « la chercher<sup>3</sup>. »

« Nos meilleurs candidats en théologie, ajoute le surintendant général Brescius, « ne parviennent pas à s'orienter, « au milieu de la *masse énorme d'opinions contradictoires* « enseignées par leurs professeurs<sup>4</sup>. »

« On peut, dans l'espace d'un mille carré, dit encore un autre, « entendre prêcher  *cinq ou six Evangiles différents*<sup>5</sup>. »

Que dirons-nous de l'audace de ce même Luther et de tous les autres réformateurs, ses amis ? Il était, lui le chef, tellement attaché à son sens propre et personnel que, pour le soutenir, ni mauvaise foi, ni altération de textes, ni mensonges ne lui coûtaient, si bien, observe son contemporain le duc Georges de Saxe, qu'il en vint à cet excès de témérité, de mettre en danger tout le canon du Nouveau Testament, en révoquant en doute et puis en niant l'authenticité de l'Épître de saint Jacques, par cela seul qu'il y trouvait la trop évidente condamnation de sa doctrine de la justification sans les œuvres, déclarée par lui le fondement de

1. *Lettre sur les Allemands*. — 2. *Concordia, die Symbol. Bücher der Evang. Luther. Kirche*, 1830, *Einleit.* p. 16. — 3. Dr K. E. V. Langsdorf : *Bläsen der protest. théologie*, 1830, p. 446. — 4. Gener. superint. F. Brescius, *Apol. einiger christl. Lehren*, t. I, vorrede. — 5. Fischer, p. 210.

Luther et tous les réformateurs et leurs successeurs sont remplis de contradictions : or, ainsi que l'observe un savant protestant anglican (Newmann, *Hist. du développ. etc.* 82), c'est le propre et la marque des hérésiarques et de l'hérésie que le même principe les conduise à des doctrines contradictoires.

sa réformation <sup>1</sup>. — Que ne retranchait-il également comme interpolés les passages de saint Paul, de saint Jean et d'autres qui ne lui sont pas moins contraires ! Que ne déclarait-il, du même coup, et une fois pour toutes, apocryphes ou altérés, en général, quels qu'ils fussent, tous les textes sacrés opposés à sa manière de voir ! Il n'alla pas jusque-là, mais il s'en fallut de peu. Par les gloses dont il accompagna les versets de sa traduction de l'Évangile et de l'Ancien Testament, il trouva d'abord le moyen d'accommoder et de plier presque partout les textes des saintes Écritures au sens de sa doctrine. Il soumit ensuite le canon à un triage, désigna comme les pièces principales et les plus excellentes celles où il croyait voir la confirmation de ses idées : l'Évangile et la première Épître de saint Jean, les Épîtres de saint Paul aux Romains, aux Galates et aux Ephésiens, ainsi que la première Épître de saint Pierre ; et, dans le temps qu'il n'osait encore s'attaquer ouvertement à cette fâcheuse Épître de saint Jacques qui le gênait si fort, il observa seulement « qu'elle « était une œuvre bien insipide, et qu'elle n'avait rien du caractère évangélique. » Mais il n'en demeura point là : il alla jusqu'à nier positivement l'authenticité de cette Épître, et, forcé plus tard de l'admettre en dépit de lui, il continua néanmoins d'affirmer, avec tous les siens, « que cet apôtre, ce « Jacques, comme il l'appelait par mépris, cite faux les Écritures ; que son enseignement est impie, puisqu'il pousse « aux bonnes œuvres ; qu'il contredit le Saint-Esprit, la loi, « les prophètes, Jésus-Christ et tous les apôtres ; enfin qu'il « raisonne mal, qu'il ment par sa gorge, *mentitur in caput* « *suum*, qu'il n'a rien de chrétien, et que son témoignage « est comme non venu et demeure néant <sup>2</sup>. »

1. V. à ce sujet, dans l'édition des œuvres de Luther, publiée par Walch, la préface que ce prince écrivit en tête de la traduction de la Bible par Emser. — Walch. XIX, 597.

2. Éd. Walch, XIX, 142. - XIV, 105, ss et alibi. - A. Althamer, Diall. etc. Argent 1527. - Avis sur l'interim, 1548, B, 2. - Doll. *Die Ref.* III, 559. ss.

C'est ainsi que procédait, dans son respect et son zèle pour la parole sainte, ce réformateur de l'Eglise, ce restaurateur de l'Evangile !

Plutôt que d'avouer ses erreurs, de faire amende honorable, et de renoncer à son pernicieux enseignement de la justification sans aucune bonne œuvre, il aima mieux accumuler sophismes, contradictions et mensonges, déverser sur le pape et toute l'Eglise les plus graves accusations et les derniers outrages ; mettre saint Paul, son apôtre préféré, qu'il regardait en quelque sorte comme le patron de sa doctrine et son modèle, le mettre, sur cette doctrine, en opposition avec lui-même ; altérer et fausser les textes sacrés ; accuser Dieu d'inconséquence, par l'impossibilité où nous sommes, assurait-il, d'observer ses commandements ; se permettre sur la personne du Christ des audaces inouïes ; déchirer l'Eglise, et répandre enfin sur son malheureux pays et sur toute l'Europe, ainsi qu'il en fait l'aveu, la désunion, les querelles, les haines, la révolte et les ravages de l'insurrection et de la guerre <sup>1</sup>.

On a dit, de nos jours, que pour faire réussir une révolution trois choses surtout sont nécessaires : de l'audace, puis de l'audace encore et toujours de l'audace. La réforme protestante est un frappant témoignage à l'appui de cet adage démocratique et social.

L'hypocrisie des réformateurs ne fut pas moindre que leur audace, leurs contradictions, leur esprit de mensonge. Donnons-en quelques preuves choisies au hasard :

« Au milieu de tant de hardies propositions, dit Bossuet, il n'y avait, à l'extérieur, rien de plus humble que Luther.

1. « Quand le diable me trouve oisif, dit-il quelque part, il m'accuse dans ma conscience, d'enseigner l'erreur, d'avoir porté les dissensions et le schisme dans l'Eglise, naguère si paisible et si tranquille sous la papauté, et d'avoir, par ma doctrine, excité tant de désordres, de scandales, de factions et de révoltes. Je ne puis le nier, cela me jette souvent dans de terribles angoisses. » Edit. Walch, « XXII, 1214, ss.

Homme timide et retiré, il avait, disait-il lui-même <sup>1</sup>, été entraîné par force dans le public, et jeté dans ces troubles plutôt par hasard que de dessein. Son style n'avait rien d'uniforme : il était même grossier en quelques endroits, et il écrivait exprès de cette manière. Loin de se promettre l'immortalité de son nom et de ses écrits, il ne l'avait jamais recherchée. « Au surplus, il attendait avec respect le jugement de l'Eglise, jusqu'à déclarer en termes exprès, que, « s'il ne s'en tenait pas à sa détermination, il consentait d'être « traité comme un hérétique <sup>2</sup>. »

« Enfin tout ce qu'il disait était plein de soumission, non seulement envers le concile, mais encore envers le saint-siège et envers le pape : car le pape, ému des clameurs qu'excitait dans toute l'Eglise la nouveauté de sa doctrine, en avait pris connaissance, et ce fut alors que Luther parut le plus respectueux ! »

« Je ne suis pas, disait-il <sup>3</sup>, assez téméraire pour pré-  
férer mon opinion particulière à celle de tous les autres. »  
Et pour le pape, voici ce qu'il lui écrit, le dimanche de la Trinité, en 1518 : « Donnez la vie ou la mort, appelez ou rappelez, approuvez ou réprouvez, comme il vous plaira, j'écouterai votre voix comme celle de Jésus-Christ même <sup>4</sup>. »

1. *Resol. de pot. Papæ.* - *Præf.* I, 310. - *Præf. oper. Ibid.* 2. - *Hist. des Variat.* I, 20. — 2. *Contra Prier.* I, 177. - Walch, XVIII.

Ich bin ohngefähr in diese Sachen kommen, daraus ich mich mit stillschweigen nicht reisen kann, veilleicht ist est Gottes Wille so gewesen. Ich habe aber doch diesen Satz nicht ganz bejahet, sondern disputire auch noch darüber, und Warte auf des Concilii Ausspruch, wie in allen Dingen, die noch zweifelhaft sind oder bestritten werden. (Édit. Walch, XVIII, 188.)

« Ich bin (in seiner Schreibart) bisweilen ganz unzierlich, und mir selber gleich nicht : Welches ich mit Fleiss thue, weil ich gar keinen grossen Namem oder ein langes Gedachtniss suche, auch dergleichen nicht gesucht habe. Sondern wie ich mit Gewalt hervorgezogen worden, also gedenke ich auf nichts anders als bald wieder in meinen Winkel zu kriechen. » *L. c. XVIII, 931 D. Mart. Luthers Vorrede, die er der volligen Ausgabe seiner Resolutionum vorgesetzt.*

3. *Prætest. Luther.* I, 195. - *Hist. des Var.* I, 20. — 4. *Epist. ad Leon.* X, *ibid.*

— « Tous ses discours furent pleins de semblables protestations durant environ trois ans. Bien plus il s'en rapportait à la décision des universités de Bâle, de Fribourg et de Louvain <sup>1</sup>. Un peu après il y ajouta celle de Paris : et il n'y avait dans l'Eglise aucun tribunal qu'il ne voulût reconnaître <sup>2</sup>. »

On sait comment il se soumit, après que Léon X se fut prononcé, et comme il remplaça cette feinte humilité par un orgueil indompté, la révolte ouverte et le langage le plus ignominieusement outrageux à tout ce qu'il avait respecté jusque-là. Il décida, dès lors, dans sa nouvelle Eglise, du dogme, du culte, de toute la religion par opposition au pape et en haine de l'ancienne Eglise. La messe surtout fut de sa part l'objet d'une exécration toute particulière. « J'aimerais mieux, disait-il, avoir été un m... *Hurenwirth* ou un voleur de grand chemin, que d'avoir ainsi, quinze années durant, sacrifié et blasphémé Jésus - Christ *en dépêchant* des messes <sup>3</sup>. » — « Et pourtant l'homme qui tenait un tel propos et qui déclarait que la messe est la dernière des abominations, un blasphème au-dessus de toute expression humaine, le même homme conseille, en 1539, à un étudiant de Poméranie, de s'appliquer à gagner son père, zélé catholique, en se conformant entièrement à ses idées dans ce qui était religion, en jeûnant et priant avec lui, en invoquant les saints et en assistant à la messe avec une feinte dévotion <sup>4</sup>. »

Voici ce qu'on nous apprend de Mélanchthon, et de sa conduite avant et pendant la Diète d'Augsbourg : « Cet homme qui, dans une série de publications, avait dépeint sous les couleurs les plus vives l'immensité de l'abîme ouvert entre les doctrines protestantes et l'enseignement catholique, et qui avait ou accueilli avec enthousiasme, ou proposé lui-

1. *Act. ap. Legat. ibid.* f. 208. — 2. *Hist. des Var.* I, 20.

3. Walch, XXII, 1256. — 4. V. Dollinger, *Die Reformation*, III, 188, — *Colloq. meditat.* etc. éd. Rebenst. II, 82. b.



même plusieurs principes dont l'acceptation ne devait pas laisser pierre sur pierre de tout l'édifice de l'Eglise, ce même homme écrivait alors, coup sur coup, à l'évêque d'Augsbourg, au légat du pape et même à son secrétaire, pour leur persuader que rien n'était plus facile que de rétablir l'union dans l'Eglise, assurant qu'il ne fallait, pour obtenir ce résultat, qu'accorder deux points qui ne touchaient en rien au dogme, à savoir la communion sous les deux espèces, et la tolérance des prêtres et des moines mariés pendant le schisme<sup>1</sup>. Or donc ce Mélanchthon qui, de concert avec Luther et tout le parti, avait si souvent traité le pape d'Antechrist et l'Eglise romaine de prostituée de Babylone, ce même écrivait alors au légat : »

« Nous respectons et vénérons l'autorité du pontife de Rome, ainsi que toute la constitution de l'Eglise, pourvu que le pape ne nous repousse point. Il n'est même rien qui, en Allemagne, nous attire plus de haine que la rare constance que nous mettons à défendre les dogmes de l'Eglise romaine; et ce dévouement, nous le témoignerons à Jésus-Christ et à l'Eglise romaine, tant que nous aurons un souffle de vie, et lors même que vous refuseriez de nous recevoir en grâce<sup>2</sup>. »

De Capito, un des anciens et intimes amis de Luther, qui joua un rôle principal dans l'œuvre de ce réformateur, on nous rapporte ce qui suit :

« Il se passa plusieurs années sans que Capito se décidât à embrasser le parti des réformateurs. — « Tant qu'il put espérer de conserver, à Mayence, sa riche prébende, il eut soin de ne pas trop se compromettre vis-à-vis de la cour de Rome. Dans une lettre qu'en 1523 il écrivit à Erasme, il prie encore ce savant de le rappeler au souvenir du pape et

1. *Die Reformation, etc.* I, 371. — *Corpus Reformat.* II, 173.

2. *Corp. Reform.* II, 173.

de son nonce Cheregati, et lui fait part des ennuis qu'il s'attirait par son attachement à l'Eglise. Il dit que les luthériens, non contents de l'attaquer et de le décrier dans d'infâmes libelles, dirigeaient contre lui les caricatures les plus ignominieuses; que tout récemment, dans une sorte de parodie de la passion de notre Seigneur, on l'avait représenté, lui Capito, sous la figure du traître Judas, etc.... Il finit en se plaignant de ce que, nonobstant tout ce qu'il avait à souffrir pour la cause catholique, on voulait, à Rome, le priver de son bénéfice. — « Qui se souciera désormais, s'écrie-t-il, de  
« rester fidèle à l'Eglise romaine, si c'est ainsi qu'elle entend  
« récompenser Capito de trois années de peines et de souffrances ? »<sup>1</sup> »

« Le pape, l'ayant, la même année, fait nommer doyen du chapitre de St Thomas de Strasbourg, Capito quitta Mayence, s'empressa, dès qu'il fut en Alsace, de jeter le masque, et se montra dès lors un des propagateurs les plus ardents de la doctrine nouvelle<sup>2</sup>. »

Nous pourrions rapporter des traits analogues de presque tous les réformateurs, de Calvin, de Jean Lening, de Melander, de tant d'autres. — « Ah ! mon cher Calvin, écrivait, en  
« 1542, le réformateur de Strasbourg, Bucer, à celui de  
« Genève, « Dieu cesserait-il de s'intéresser à notre Eglise, à  
« cause du mépris avec lequel nous avons traité sa sainte  
« parole ? Quel honteux échec ce serait là pour notre orgueil !  
« C'est donc ainsi que Dieu nous punit des affronts que, depuis  
« tant d'années, *notre hypocrisie* ne cesse de faire à  
« son auguste nom ! »<sup>3</sup>. »

Leur hypocrisie ! Eh oui, il était bien posé, certes, pour en porter témoignage !

Enfin, mensonges, contradictions, palinodies, audace, hy-

1. V. les lettres à Erasme dans Hess, *Leben des Erasmus*, II, 556-561. — 2. E. c. II, 556-561. — Dollinger, *Die Reformation*, etc. II, 9.

3. *Calv. Epist.* f. 25.

pocrisie, mauvaise foi, cette œuvre fameuse de la Réforme n'était remplie que de cela <sup>1</sup>.

« Les révolutionnaires, dit encore M. Guizot, *excellent dans l'art d'avilir leurs adversaires pour irriter leurs instruments* <sup>2</sup>. »

C'est en cela surtout que les réformateurs, et principalement Luther, furent tout à fait supérieurs. Luther avouait ce mérite et s'en faisait gloire. Jamais homme de la lie du peuple ni harangère dans les halles ne trouvèrent, dans leur arsenal, des injures comparables à celles dont cet *ecclésiaste*

1. Les biographes et les éditeurs de ses œuvres ont employé tout leur talent à défendre le chef de la Réforme contre ces reproches si justement mérités et quelques-uns si graves. On a dit, car on ne pouvait nier ce qui est trop évident, on a dit, pour ce qui concerne les contradictions et les démentis donnés par lui-même à ses propres principes, qu'il s'est éclairé, formé, développé successivement, graduellement et par le fait même de sa polémique avec ses divers adversaires; et, pour ce qui est de la négation du libre arbitre de l'homme, qu'il fallait en juger, non par des assertions isolées, mais par l'ensemble de ses écrits sur cette question capitale; qu'il était facile de se convaincre qu'au fond il n'était pas aussi contraire à la liberté humaine, qu'il semblerait au premier aperçu etc.

Mais si Luther, au début de ses attaques contre l'Eglise, était, dans la connaissance des matières importantes qu'il soumettait à ses critiques audacieuses, assez peu avancé pour soutenir des doctrines directement opposées à celles qu'il devait enseigner dans la suite, nous le pouvons trouver bien téméraire, je ne veux pas dire plus; et que devient alors cette prétention à l'inspiration divine, et cette qualité d'*ecclésiaste* dont il se parait et qu'il faisait lui-même sonner si haut? Un homme inspiré de Dieu peut fort bien, comme il arriva à l'Eglise, ne pas développer d'un seul coup les vérités qu'il est chargé de répandre; mais il ne se contredit point, et son premier enseignement n'est pas la réfutation de son enseignement postérieur. — Il est vrai qu'on trouve, en quelques endroits des écrits de Luther, des passages où il semble vouloir adoucir, corriger même un peu ses assertions destructives de la liberté morale de l'homme. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'il avait été effrayé de l'effet désastreux produit sur les mœurs par ses doctrines, comme il est en effet constaté; qu'il fut ainsi conduit à modifier ses principes et son dire; et qu'il a réellement enfin soutenu le pour et le contre sur les mêmes questions. On sait qu'il ne se faisait pas le moindre souci d'être inconséquent. Il prononçait sur tout hardiment, suivant la nécessité présente et les circonstances, sans se tourmenter de savoir s'il ne se mettrait point, par là, en contradiction avec ce qu'il avait décidé, écrit ou dit ailleurs.

2. Guizot, *Mém.* t. II.

inspiré de Dieu accabla le pape, les évêques, les conciles mêmes et l'Eglise catholique en général. Jamais calomniateur ne fut plus fécond en ressources contre ceux qu'il voulait perdre dans l'estime publique. Bossuet et d'autres historiens nous l'ont dit, des hommes de leur propre parti nous l'ont avoué : c'était une tactique de ces réformateurs d'attribuer effrontément à l'Eglise des erreurs qu'elle avait toujours détestées. Tous les reproches qu'ils lui faisaient, étaient, observe Bossuet, fondés sur de pures calomnies, et ce grand évêque le leur a prouvé.

« Ils mettent sur le compte des théologiens catholiques, observe M. Dollinger, des assertions et des dogmes que jamais théologien n'avaient rêvés, et dont tous avaient enseigné le contraire. — « Ainsi, dans l'exposé de leur doctrine de la justification, et Luther, et Mélanchthon, et tous les autres ne manquent jamais d'attribuer à l'Eglise de prêcher l'accomplissement de la loi divine par les seules forces de l'homme, quoique sachant bien que ce qu'enseigne l'Eglise, c'est l'accomplissement, l'accomplissement possible de cette loi, avec le secours de la grâce. En vain les catholiques protestent contre des imputations si mensongères, assurant qu'ils rapportent tout à la foi se manifestant par la charité; que, sans la foi, les œuvres sont mortes et inutiles; que l'homme n'est capable du bien qu'avec l'assistance divine, et que nos actions ne prennent de valeur et ne conduisent à la vie éternelle que par les mérites et la passion de Jésus-Christ : ils ne veulent rien entendre et continuent leurs calomnies, traitant les catholiques de *sophistes*, d'*hérétiques* et de *blasphémateurs*, et se vantant eux-mêmes d'avoir les *premiers*, depuis les apôtres, découvert et soutenu ce que, depuis longtemps, on enseignait dans le monde entier <sup>1</sup>. »

Encore aujourd'hui les pasteurs accusent les catholiques

1. Die Reformation, etc. III, 280.

d'adorer les saints, surtout la sainte Vierge, d'adorer même les images et d'invoquer les reliques, en opposition manifeste avec le commandement de Dieu. On leur a prouvé cent fois que c'est faux, que le reproche est absurde : ils n'en tiennent aucun compte ; mais, suivant toujours les mêmes errements des chefs de leur Eglise, malgré les dénégations et les preuves contraires, ils persévèrent dans leur dire, et ne cessent de répéter leur honteuse calomnie.

Nous avons mentionné ci-dessus le mensonge audacieux que s'étaient permis et Luther et Mélanchthon, en soutenant l'entière conformité de leurs doctrines de la justification et de l'imputation avec l'enseignement de saint Augustin. Sa non-conformité, son opposition, au contraire, avec cet enseignement et son entière nouveauté furent avouées, depuis, par un assez grand nombre de théologiens appartenant à l'Eglise luthérienne, et même par plusieurs d'entre les collaborateurs contemporains de Luther. Le réformateur Schnepf, par exemple, au dire de Chytrœus <sup>1</sup>, assura publiquement à Tubingue, dès 1544, « que dans tout saint Augustin, il ne se trouve pas une seule syllabe touchant la justice de Jésus-Christ imputée à l'homme par la foi. » Les théologiens de Rostock et de la Poméranie déclarèrent, de leur côté, « qu'il n'est pas vrai que l'Eglise évangélique enseigne sur la justification ce qu'enseignait saint Augustin, dans son livre de *Spiritu et litterâ* ; que ce qu'Augustin enseigne, les papistes et les jésuites, eux le croient et l'enseignent. *Jesuitas et alios pontificios sic docere (sicut Augustinum)* ; et qu'enfin le témoignage de ce Père est tout à fait contraire à l'Eglise évangélique. *Et augustini auctoritate et consensu nos et nostras ecclesias maximè prægravare*<sup>2</sup>. » Et malgré cela, dit M. Dollinger, malgré ces aveux et ces déclarations formelles, on

1. Epp. Chytr, p. 1113.

2. Balthazar, II, 222. - Dollinger, III, 369-70.

persistait, dans des écrits publiés par centaine, à reprocher aux catholiques de s'être écartés sur tous les points de la doctrine des Pères et de la primitive Eglise! <sup>1</sup> »

« Un autre vice dont est entachée cette tourbe de sectaires, « dit Wizel, qui, après avoir embrassé la Réforme, lui aussi, « avec une juvénile ardeur, et l'avoir prêchée durant plusieurs années, s'en était séparé quand il en eut vu les « funestes suites, — « c'est la rage de médire et de calomnier « portée à un tel excès d'effronterie, qu'ils se font prendre « en dégoût par un grand nombre de leurs plus zélés partisans. — « En cela seul le chef reste d'accord avec lui-même, et il tire vanité de son vice, et prétend que sa méchanceté fera sa gloire dans l'avenir. »

« On n'ignore point, ajoute le même, que c'est une habitude particulière à cette secte, de répandre dans le peuple « tout ce qu'il peut y avoir de répréhensible dans le clergé, et « de passer soigneusement sous silence tout ce qu'elle en « sait de louable <sup>2</sup>. » Et plus loin, encore le même Wizel :

« Qui ne sait par quelles persécutions, quelle rage de « médisance et quelles *infernales calomnies*, cet artisan de « malheurs, Luther, a fait vivre sa secte jusqu'à ce jour <sup>3</sup> ! »

L'ami d'Erasmus, Udalric Zasius, le plus grand jurisconsulte de son siècle, qui, d'abord, comme Wizel, très-porté pour la Réforme, s'en était également retiré, indigné de ses audaces et dégoûté de ses excès, Zasius écrivait, dans une de ses lettres :

« Que dirai-je enfin de cette impudente effronterie de Luther qui, dans tout le recueil de l'*Ancien* et du *Nouveau-Testament*, et depuis le premier chapitre jusqu'au dernier, « ne lui fait trouver rien qu'une suite de menaces et de malédictions contre le pape, les évêques et tout le reste du

1. L. c. — 2. *Retectio Luherismi*, h. 8. a. 1. a. — 3. *De Morib. hæreticor* 1537, h. 8. a. 1. a.

« clergé, comme si Dieu, pendant un si grand nombre de  
« siècles, ne s'était occupé qu'à fulminer contre les prêtres <sup>1</sup>. »

« Quand les pasteurs, s'écrie le peintre Satrapitan, un  
zélé du parti, « versent l'injure à pleins bords sur le pape,  
« les évêques et les prêtres, et nous représentent sous  
« leur plus mauvais jour les torts qu'on leur impute, oh !  
« alors ils sont estimés de dignes ministres de Dieu, de vrais  
« évangélistes <sup>2</sup>. »

« Plusieurs de nos réformateurs, écrivait Jean Eberlin, de  
Günsbourg, « excitent le peuple contre les prêtres et les  
« moines, en répandant que *leurs mœurs sont détestables,*  
« *toute leur vie impie, leur enseignement rempli de men-*  
« *songes et, pour un chrétien, leur société des plus dange-*  
« *reuse.* » Et celui qui fait cet aveu est un de leurs confrères,  
un des premiers et des plus influents propagateurs de la foi  
protestante <sup>3</sup>.

Jacques Andreœ, réformateur aussi lui-même des comtés  
d'Oettingen, de Helfenstein et du pays de Bade, se plaignait  
amèrement, en 1570, « *que la rage calomniatrice de ses*  
« *confrères protestants eût discrédité leur Eglise jusque dans*  
« *les contrées les plus éloignées* <sup>4</sup>. »

Et même Capito, dans une lettre à Erasme, reproche au  
chef de la Réforme « *les invectives grossières et calomnieuses*  
« *qu'il se permettait contre tous ses opposants, sous prétexte*  
« *de défendre l'Évangile.* »

« De tout temps, nous dit un instituteur protestant, dans  
un exposé des motifs qui l'ont fait retourner à la foi de ses  
pères, « de tout temps j'ai eu en horreur le mensonge et la  
« *calomnie, vices honteux qui font l'essence du protestan-*  
« *tisme, et qui furent, depuis son origine, ses seuls moyens*  
« *de défense* <sup>5</sup>. »

1. *Udalrici Zastii epist. Ulm. 1774, p. 72 - Doll. 1. 188. — 2. Satrapitan's christ. anrede, 1524, A, 4. a. — 3. Eberlin, Wie ein Diener Gottes Worts sich verhalten soll. Wittenb. D. 4. a. — 4. Epp. ad marb. id. Fechtius, III, 150. — 5. G. Winckler, Pourquoi me suis-je fait catholique? Strasb. 1859.*

Avant sa condamnation par le pape Léon X, Luther, nous le répétons, n'était qu'un ergoteur vaniteux et entêté; il devint un ennemi irréconciliable, après qu'il eût été condamné. Salir et déconsidérer la personne du pape, de ce pape dont il avait naguère loué la douceur, les lumières et les vertus; attaquer son autorité, l'ébranler et la renverser, s'il était possible; battre en brèche tout l'édifice catholique, dans son dogme, dans son culte, sa hiérarchie, sa discipline, et, pour cela, décrier, injurier, calomnier toute cette Eglise, avant tout auprès de la multitude, ce devint là sa politique, sa pensée dominante, le but de tous ses efforts, son occupation désormais unique, son travail de tous les instants.

Lui et les siens se mirent donc à mentir et à calomnier à qui mieux mieux, représentant aux populations, et dans les conversations, et dans les prêches, et dans les livres, comme un tissu de mensonges, de fourberies et d'abominations, la messe, la confession, le sacerdoce, le jeûne, et les habituant à entendre, et, par suite à proférer elles-mêmes les plus horribles imprécations, les plus ignobles moqueries et les plus sales injures contre tout ce qui avait fait jusque là le principal objet de leur vénération et de leur culte <sup>1</sup>.

« Il ne se fait pas un acte, dans l'Eglise papiste, disait Luther, du haut de la chaire, « il ne s'y prêche pas un « dogme, il ne s'y dit pas une parole qui n'ait pour objet « de blasphémer et de renier Jésus-Christ et sa doctrine <sup>2</sup>. »

« Les enfants mêmes qui courent les rues, écrivait un de « ses auxiliaires, montrent du dégoût pour ces *abominations* « *romaines*; et les plus pauvres gens qui habitent nos ha- « meaux, regardent maintenant comme de *pures obscénités* « ce qu'autrefois les empereurs, les rois, les princes, les « seigneurs, tout le monde considérait comme la sainteté « même. — « Ils ne peuvent assez s'étonner, quand on

1. V. *Die Reformation*, etc. 11, 699. — 2. *Opp. lat. Jen.* VI, 339.



« les entretient de cette *doctrine diabolique* et romaine ,  
« que tant de gens, pendant un si grand nombre de  
« siècles, se soient laissé abuser par de *semblables hor-*  
« *reurs* <sup>1</sup>. »

Luther prit tellement l'habitude de la calomnie à l'égard de ses adversaires, du pape et des catholiques principalement, qu'il finit par la pousser jusqu'à l'absurde et au ridicule.

Il ne se commettait pas un méfait, il n'arrivait pas un malheur, un accident, un événement fâcheux, dans l'Allemagne protestante, qu'il ne le mit à la charge du pape et des papistes. Un incendie s'est-il déclaré quelque part, dans une contrée soumise à sa réforme : c'est par le crime d'un incendiaire, et cet incendiaire ne peut être qu'un papiste. « Le duc Henri de Brunswick a, dit-il, envoyé plusieurs  
« centaines de ces scélérats, et le pape a donné quatre-vingt  
« mille ducats pour réduire en cendres les villes évangéli-  
« ques. » — Quelques protestants meurent des suites de leur intempérance : il accuse les catholiques d'avoir empoisonné leur vin. Quelque temps après, il met sur leur compte d'avoir empoisonné le lait, en y mêlant du plâtre, et même les épices en les saturant de poison. — Des étudiants de Wittenberg vont voir les filles de joie, et s'en reviennent malades : la faute en est encore aux papistes, toujours aux papistes qui, pour faire pièce aux évangeliques et pervertir leur jeunesse, leur ont envoyé ces ribaudes. — Sa servante même, dans sa cuisine, s'il lui arrive d'y causer quelque dégât, est un suppôt du pape, et ne lui a été endossée tout **expressément** par les papistes que pour le mettre hors de **gonds et travailler à sa ruine**. Et il s'étonne que l'autorité **voie, d'un œil tranquille, se perpétrer de telles choses** <sup>2</sup>.

Et Bucer aussi et presque tous, à l'exemple du chef, déclara-

1. Muskelus, *Vom Gottseligen Leben*. F. a. F. 2. a. — 2. De Wette, v. 625, — Dollinger, *Die Reformation*, etc. III, 271.

maient à l'envi, contre le clergé catholique, et désignaient les prêtres « comme des *esprits de mensonge, des apôtres de l'antechrist, des ennemis de Jésus-Christ et de son Evangile, des prédicateurs de Satan, comme les plus dangereux hypocrites et les tueurs d'âmes les plus acharnés qui eussent jamais affligé le monde* <sup>1</sup>. »

Enfin, calomnier, mentir, mentir envers et contre tous, telles étaient la devise et la tactique des chefs de la Réforme; et cette tradition-là, leurs Eglises ne l'ont point rejetée.

Et si le luthéranisme s'est si fort distingué par ce talent de mentir et de calomnier ses adversaires, le calvinisme ne lui cède guère. « Quant aux jésuites, écrivait Calvin à son ami de Bèze, il les faut tuer, ou, si cela ne se peut faire commodément, il faut les chasser, ou au moins les accabler à force de mensonges et de calomnies <sup>2</sup>. »

Pour les injures, la Réforme en avait un si riche et si beau répertoire, elle les savait manier si bien et répandre en telle profusion et avec si peu de ménagements, que quelques-uns de ses meilleurs amis en furent scandalisés. En veut-on quelque échantillon? en voici un, et non des plus forts :

« Que maudit soit à jamais le pape, cet *architueur* d'âmes, cet *infernal renard*, avec tous ses *frocards tonsurés*, dont la *bouche baveuse* ose parler de Jésus-Christ, notre divin Seigneur et Sauveur, pour l'*insulter* et le *frustrer* d'une partie de sa gloire, et dont les *gueules diaboliques* ne craignent pas de soutenir cette proposition *ordurière et cochonnaière* que Jésus-Christ n'a satisfait que pour une partie de nos péchés, et que nous sommes tenus de satisfaire nous-mêmes, pour le reste. » — « Malheur à toi, *maudit brigand, détestable représentant du diable*, qui as osé porter

1. L. c. 11, 21. — Jung, 11, 121. 124. — 2. Cité par Voltaire, Essai s. 1. m. ch. C, XXXIII.

« *tes sacrilèges mains* sur le sceptre et la couronne du Seigneur, et mettre *ta sale et puante personne* à la place de notre adorable Sauveur, bien que lui seul soit la vérité, la vie, le chemin et la porte qui conduisent à la sagesse, à la justice et à la sanctification éternelles <sup>1.</sup> »

Cette belle tirade, où le nom du Sauveur se trouve si bien assorti, est d'un des familiers du chef de la Réforme, du surintendant général de Meinungen, du réformateur Fischer. Elle fait partie d'un livre pieux sur l'*histoire, la passion et la mort de Jésus-Christ*, offert par le réformateur à l'édification de ses évangéliques fidèles.

Vigand, disciple de Luther et évêque de la façon de son maître à Pomesan, ne trouvait pas sans doute encore suffisante cette virulence des pasteurs à l'égard des papistes. Reprochant aux luthériens « leur ingratitude, malgré les rares faveurs de l'Évangile, » il s'exclame en ces termes :

« Les Allemands ont oublié ces paroles si sérieuses et si vraies de Luther, qui cependant n'auraient jamais dû leur sortir de mémoire : *que quiconque ne hait point le pape de toute la puissance de son âme, ne saurait faire son salut* <sup>2.</sup> »

Pour injurier ainsi, il fallait en effet haïr de toute la force de son âme. Lùther haïssait ainsi, lui, et même au delà ; et c'est peut-être bien à cela qu'il dut de pouvoir à jamais, et pour la qualité et le nombre, servir de modèle dans l'art de brasser et de verser l'injure. Nous n'en pourrions rien citer, malheureusement, et c'est dommage : les aménités que cet apôtre et ce restaurateur de l'Évangile adresse au pape, aux papistes, à tous ses adversaires, sont de telle nature, qu'il n'est ni permis ni possible de les traduire en notre langue.

« On ne peut nier malheureusement, écrivait en 1545, un des coopérateurs les plus influents et les plus considérables

1. *Einfalt. Erkl. der Historie, Leiden u. Sterb. Christi*. Schmalk. 1572. — *Die Reformation*, etc. II, 305. — 2. L. c. 41, 480. — Joh. Vigandus, *De bonis et malis Germaniæ*, 1566, p. 23 ss.

de la Réforme, Bullinger de Zurich, « que nul n'écrivit  
« jamais sur les matières de la foi et en général sur les  
« sujets graves, d'une façon aussi inconvenante, aussi con-  
« traire à la décence et à l'honnêteté chrétienne que Luther. »

« Il n'est personne ici qui ne connaisse son sale livre  
« contre le roi Henri d'Angleterre, et celui contre un autre  
« Henri, et aussi celui contre les juifs et son *Schemham-*  
« *phorasch*, pétri de fange et d'ordures, qui, s'il était sorti  
« de la plume d'un gardeur de cochons, au lieu de celle d'un  
« pasteur d'âmes, trouverait au moins une excuse dans la  
« bassesse de son auteur. »

« C'est dans les écrits de Luther, dit le même, qu'un  
« grand nombre de nos prédicateurs vont faire provision de  
« cet amas de vilaines paroles qu'ils vomissent ensuite, du  
« haut de la chaire, sur la pauvre communauté de Dieu ; car  
« il n'en est que trop de cette espèce, qui, au lieu de la pa-  
« role sainte qu'ils sont chargés d'expliquer, ne font entendre  
« que récriminations et invectives, et croiraient n'avoir réel-  
« lement pas prêché, s'ils ne gorgeaient et souillaient d'or-  
« dures les oreilles de leurs auditeurs <sup>1</sup>. »

« La plupart, ajoute le même Bullinger, dans une lettre à  
Bucer, « la plupart adorent l'éloquence obscène et cynique  
« de Luther. Il continue donc et s'efforce de se surpasser  
« lui-même dans l'injure et l'invective. *Adorant plerique*  
« *homines caninam illam obscenam facundiam* etc. <sup>2</sup>. »

« Je voudrais, dit Bossuet, qu'un de ses sectateurs les  
plus prévenus prit la peine de lire seulement un discours  
qu'il composa, du temps de Paul III, contre la papauté ; je  
suis certain qu'il rougirait pour Luther, tant il y trouverait  
partout, je ne dirai pas de fureur et d'emportement, mais de  
froides équivoques, de basses plaisanteries et de saletés : je

1. *Wahrhafte Bekentniss der Diener der Kirchen z. Zurich etc.* 1545. f. 131,  
132ss. - *Die Reformat.* etc. III, 262 et s. - 2. Hess, *Leben Bullingers*, I, 404.

dis même des plus grossières et de celles qu'on n'entend sortir que de la bouche des plus vils artisans. — « Il s'emporta contre le roi d'Angleterre Henri VIII avec une telle violence, que ses amis mêmes en étaient honteux ; et des démentis outrageux à toutes les pages : « *C'était un fou, un insensé, le plus grossier des pourceaux et de tous les ânes.*<sup>1</sup> »

« Ce qu'il écrivit contre l'électeur Albert de Mayence, le duc Henri de Brunswick et le duc Georges de Saxe, dépasse de bien loin, ajoute M. Dollinger, tout ce que la littérature européenne tout entière peut offrir en ce genre. Pour le duc Henri, il est à peine un vice, une infamie dont il ne l'accuse, et presque à chaque page, il le traite d'incendiaire et d'assassin.<sup>2</sup> »

« Cette adresse qu'il se sentait à manier l'injure et l'invective, il l'appelait lui-même, non sans un certain orgueil, *sa rhétorique*, et il ne cachait pas ce qu'il s'en promettait auprès de la multitude<sup>3</sup>. « Ce sera, dit-il, ce sera mon honneur et « ma gloire, et je veux que toujours on puisse dire de moi « que je suis plein de mauvaises paroles, d'injures et de « malédictions contre les papistes. — « Oui, jusqu'au tombeau « j'entends continuer de poursuivre ainsi ces scélérats de mes « malédictions et de mes injures, et ils n'auront plus de moi « une bonne parole. Je veux, avec mes foudres et mon ton- « nerre, sonner leur enterrement ; car je ne saurais prier que « je ne jure et maudisse en même temps ; et s'il me faut dire : « *que ton nom soit sanctifié*, je ne puis m'empêcher d'ajouter : « *que maudit, damné, honni soit le nom des papistes ! etc.* « Vraiment, c'est ainsi que je prie, tous les jours, sans re- « lâche, de bouche et de cœur. »

« Le mode de discussion dont Luther usa contre ses adversaires théologiques est, dit M. Dollinger, tellement

1. Contra angl. Reg. 333. - Walch, XIX, 295. — 2. *Die Reformat.* III, 265. — 3. Walch, XVI, 2085.

Il aurait tout aussi bien pu l'appeler sa *dialectique*, dont elle n'était pas, pour ses clients, la partie la moins concluante.

inouï dans les fastes de la littérature et de l'histoire religieuses, qu'on se trouva visiblement embarrassé, quand, plus tard, il fut question de juger et caractériser la polémique de ce chef de la Réforme. — « On voulut, dans un intérêt apologétique, en disculper l'individualité du grand réformateur, et en rejeter la faute sur le temps, les circonstances, et particulièrement sur la direction alors suivie par l'Allemagne littéraire. Mais évidemment cette échappatoire n'avait rien de sérieux, et c'est bien à Luther lui-même, à son caractère et à l'esprit dont il était animé qu'incombe la responsabilité de ses incroyables écarts. Il est aisé de voir que ses dispositions personnelles le portaient à donner le sens le plus odieux à tout ce qui, dans l'ancienne Église, permettait tant soit peu une interprétation défavorable, et à attaquer son dogme et sa morale, tantôt avec l'acide corrosif d'une moquerie frivole, tantôt avec la massue d'une calomnie grossière. S'il publia des écrits presque entièrement composés d'un ramassis de paroles outrageuses ; s'il répandit à grands flots, comme d'une corne d'abondance, des expressions dont le ton ignoble devait révolter toute personne honnête, ce n'était pas seulement parce que de grosses injures, comme il disait, imposent à la multitude, mais aussi parce qu'il espérait de la sorte faire diversion au trouble intime de sa conscience, et qu'il était poussé, par un besoin irrésistible, à représenter comme une énormité, avec toutes les couleurs et toutes les exagérations de sa rhétorique, les moindres infirmités de l'Église, à défigurer chacune de ses doctrines, à saisir chacune de ses institutions et de ses prescriptions sous leur plus mauvais jour, et à considérer chaque abus accidentel comme étant de l'essence même de la chose. On remarque fort bien, en lisant ses écrits, qu'il fait des efforts pour se mettre dans une situation d'esprit de plus en plus passionnée, et qu'il ajoute coupe sur coupe à l'ivresse factice où il s'est ainsi plongé, jusqu'à ce qu'emporté par le flot impétueux de sa propre

polémique, il supplée au vide des idées par l'abondance des injures et des récriminations, et semble s'appliquer plus à salir la personne ou la chose qu'à la blesser <sup>1</sup>.»

L'auteur allemand estime que Luther se livrait à ces emportements, avant tout, pour s'étourdir, étouffer le cri de sa conscience et donner le change sur le mal fondé de ses attaques et la faiblesse de ses moyens. Il résulte, en effet, d'une foule de passages de ses œuvres écrites que telle fut réellement quelquefois sa tendance; mais il n'est pas moins avéré, par ses propres aveux et ceux de ses amis, que l'injure et la calomnie étaient pour eux tous une tactique, une machine de guerre, dont ils prévoyaient et avaient très-bien calculé les effets. Luther, réduit à mendier son pain dans sa jeunesse, et ainsi sorti du peuple, du plus commun du peuple, en connaissait parfaitement les instincts, et s'entendait mieux que personne à en faire vibrer toutes les fibres mauvaises : or, envieux et grossier, ce qu'aime par-dessus tout le vulgaire, c'est de voir avilir et fouler aux pieds ce qu'il avait longtemps été forcé de respecter, et qui, de quelque manière lui était supérieur. Quoique rampant et vil à l'excès, quand il craint ou espère, il n'est cependant rien qui lui pèse davantage que les égards et le respect.

« On ne peut, sans rire de pitié, dit Voltaire, lire la manière dont Luther traite tous ses adversaires et surtout le pape. »<sup>2</sup>

La haine du pape, après sa condamnation par le pape Léon X, fut comme érigée en dogme par Luther dans son parti. Vigand vient de nous le dire, et nous le voyons dans une foule d'endroits de leurs écrits : le zèle des pasteurs se mesurait avant tout au degré de leur animosité contre le pontife de Rome et à la virulence des injures qu'ils lui adressaient, et qui devinrent ainsi, dans la nouvelle Eglise, comme une sorte de mot de passe et un cri de ralliement.

1. *Die Reformation*, etc. III, 252. — 2. *Essai sur les m.* chap. XIX.

Plusieurs de ses amis l'ont reconnu, d'autres le lui ont reproché : faire gras les jours d'abstinence, violer le jeûne, mépriser les bonnes œuvres, disputer sur l'Évangile, vociférer contre l'*Antechrist* et la *Nouvelle Babylone*, c'était, aux yeux du réformateur, accomplir la loi et les prophètes ; il ne fallait que cela pour être un chrétien modèle, un évangéliste parfait.

La haine du pape s'empara tellement de Luther et de ses adhérents, que toute leur affaire, leur établissement, leurs prêches, leurs opinions, leur doctrine, leur enseignement, leur politique, l'authenticité même de l'Évangile, tout y fut subordonné. On sait les adieux que Luther malade fit aux siens, à son départ de Smalkalde : « Daigne le Seigneur « vous combler de bénédictions et vous remplir de haine « contre le pape. »

Il prêchait la haine, le malheureux, au nom du code divin de la charité chrétienne, au nom de l'Évangile !

Le doux Mélanchthon lui-même traitait ses adversaires de *menteurs*, d'*hypocrites*, d'*ignorants*, de *sophistes stupides*, d'*ânes grossiers*, de *blasphémateurs* et de *scélérats*. — « A la diète d'Augsbourg, en 1530, il en usa de la sorte, dans son Apologie, surtout à l'égard des théologiens catholiques. Il les compare tantôt « à des *chiens enragés*, et tantôt il souhaite que Dieu soit pour eux sans miséricorde.<sup>1</sup> »

« Ceux, dit Bossuet, qui ont rougi des injures que l'arrogance de Luther lui a fait écrire, ne seront pas moins étonnés des excès de Calvin. Ses adversaires ne sont jamais que des *fripons*, des *fous*, des *méchants*, des *ivrognes*, des *furieux*, des *enragés*, des *bêtes*, des *taureaux*, des *ânes*, des *pourceaux*, etc. Il veut bien pourtant avouer, quelquefois, qu'il en dit plus qu'il ne voulait, et que le remède qu'il a appliqué était un peu violent. Mais, après ce modeste aveu, il s'empporte plus que jamais et tout en disant : « *M'entends-tu*,

1. V. Corp. Reform. IX, 991-92. - V. aussi son *Apologie*. — *Die Reformat.* etc., 1, 415.



*chien ? m'entends-tu, frénétique ? m'entends-tu, grosse bête ?<sup>1</sup> »*

Il n'est donc pas difficile de se convaincre, par leurs écrits et leurs actes, que ce qui les guida, ces réformateurs, bien plus que la confiance en la bonté de leur cause, c'était la haine, l'aversion, le désir de nuire ; et, ainsi que l'observe excellemment Bossuet, l'aversion, la haine est précisément le véritable esprit des schismatiques, comme elle l'est des démolisseurs en général.

En somme, il n'y eut jamais de révolutionnaires plus accomplis que Luther et Calvin, par l'audace, l'orgueil, la mauvaise foi, le mensonge, l'hypocrisie et le talent d'insulter et d'avilir leurs adversaires ; et l'analogie de ces deux espèces d'hommes, réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle et révolutionnaires du XIX<sup>e</sup>, est frappante sous ces rapports comme sous tous les autres : l'esprit est le même, les tendances sont les mêmes, les procédés, les moyens, les armes, exactement les mêmes.

Si c'est par la calomnie, la diffamation, l'imposture que l'opposition de quinze ans et nos démocrates révolutionnaires ont miné, battu en brèche et finalement renversé le gouvernement de la Restauration et celui de Juillet ; si c'est en les accusant auprès du peuple, le premier d'être asservi à l'étranger, de s'être fait ramener à la queue de ses bagages, de lui avoir livré nos places fortes, d'être le vassal de la Sainte-Alliance, d'agir en chaque chose contrairement au vœu national, de nous mettre dans un état manifeste d'abaissement, d'être en tout enfin et partout antipathique au caractère et à l'esprit de la France ; — et le dernier, le gouvernement de Juillet, de renier son principe, d'être infidèle à son origine, de manquer à ses promesses, d'être anti-libéral et rétrograde, d'opprimer la liberté au dedans, d'humilier la France au dehors, de s'être laissé traîner à la remorque de l'Angleterre, de ruiner nos finances, d'enrayer le progrès, de

1. *Opusc.* 858 — *Hist. des Var.* liv. IX, 82.

corrompre les mœurs, et d'être, en général, le plus honteux régime, le plus lâche et le plus corrompu qui ait jamais pesé sur un grand et noble pays : — c'est par des procédés tout identiques, c'est en décriant l'Église, en la calomniant, en la diffamant, en l'avilissant aux yeux de la multitude; c'est en lui reprochant d'avoir corrompu, enfoui et comme anéanti la parole divine; d'avoir étouffé la foi, d'être une école d'abomination, de scandale et de mensonge, d'être idolâtre, d'enrayer la grâce, et, pour tout dire, c'est en l'accusant d'être l'ennemie de Jésus-Christ, de l'Évangile, l'antechrist, la bête de l'Apocalypse, la prostituée de Babylone; c'est ainsi que les réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle ont ébranlé l'Église, et soulevé contre son antique autorité et les princes, et les villes, et les peuples, et tout le monde !

« *Le goût et le péché révolutionnaires par excellence, c'est le goût et le péché de la destruction, pour se donner l'orgueilleux plaisir de la création*<sup>1</sup>. »

Ce même goût, ce même péché, ce même orgueil furent aussi le goût, le péché, l'orgueil des réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle. Nous dirons plus : ces hommes qui, par haine, détruisirent tant de choses et se permirent tant de nouveautés, comme tous les révolutionnaires leurs pareils, n'avaient pas la moindre prévoyance, et n'appréciaient guère plus que des écoliers la portée de ce qu'ils faisaient ; de sorte qu'ils passèrent la dernière partie de leur vie dans les regrets de leurs inconséquences et dans de vains efforts pour refaire ou réparer ce qu'ils avaient si follement ruiné dans la première. Eux aussi exécutaient plus qu'ils n'avaient entrepris.

Wizel, dans le temps même qu'il était encore engagé dans la Réforme en qualité de prédicateur et de réformateur, écrivait déjà à un de ses amis :

« Que de fois ces évangélistes ennemis du repos ne chan-

1. Guizot, *Mémoires*, t. II.

gent-ils pas eux-mêmes leurs usages et leurs institutions ! Il ne se passe pas un mois qu'on ne voie chez eux du nouveau. — « Nous avons chassé les papistes, nous deux fois pires que des papistes. Si j'avais à cœur de m'attacher à quelque chose de nouveau, je serais bien fou de ne pas me fixer dans ce qu'on appelle l'Eglise évangélique, où doctrine, rites, cérémonies, mœurs, tout, peu s'en faut, est d'invention nouvelle<sup>1</sup>. »

Et ailleurs, plus tard :

« Les adhérents de Luther ont porté si loin l'esprit de destruction qui les anime, qu'il n'est pas un lieu de la terre où l'on permette moins de vivre selon l'Évangile que dans les contrées soumises à leur influence<sup>2</sup>. »

« Je leur reproche, d'abord, d'avoir presque entièrement détruit, en eux-mêmes ou dans leur objet, les établissements que nos pères ont fondés à grands frais au profit des pauvres, ce qui est également contraire à la justice et à la charité : contraire à la charité, parce que c'est un vrai dommage causé à l'indigence ; contraire à la justice, parce que l'on contrevient de la sorte à la dernière volonté des fondateurs.

« Je leur reproche, en outre, d'avoir détruit ou détourné de leur destination tous les fiefs cléricaux devenus vacants par la mort des titulaires, fiefs autrefois fondés pour les pauvres et naguère toujours accordés à l'indigence, qui s'en trouve ainsi dépossédée<sup>3</sup>. »

« Nos modernes iconoclastes, s'écrie le même, s'attaquent aux images des saints, comme feraient les Juifs ou les Féli-ciens. Ils les poursuivent de leur haine ; ils les condamnent, les abattent, les mettent en pièces ou les livrent au feu : on dirait qu'ils veulent gagner leurs éperons, en déployant ainsi leur courage contre des tableaux et des statues inanimées. Cependant, ces témoignages de leur bravoure une

1. *Epp. c. b.* — 2. *Epist. ad R. Dd.* a, b. 2. a. — Doll. *Die Réf.* I, 10. — 3. V. *Beten, fasten. u. Almosen.* - Eisleben, 1555. p. 4, a. b.

fois donnés, il faut bien qu'ils aient de quoi décorer leurs demeures. Que mettront-ils donc à la place des portraits de ces amis de Dieu? Leurs propres images, celles des nouveaux évangélistes et de leurs nouveaux saints, les chefs de leur hérésie <sup>1</sup>. »

Le savant Erasme, dans une lettre au réformateur Bucer, s'exprime à ce sujet de la manière suivante :

« Ceux qui ont aboli prières et vigiles, qui se sont, comme  
« ils disent, dépouillés de l'extérieur pharisaïque, qui rejettent  
« les prescriptions épiscopales et l'abstinence ordonnée par  
« l'Eglise, s'abstiennent maintenant tout à fait de la prière,  
« sont plus mauvais, plus hypocrites qu'auparavant, n'obser-  
« vent même plus les commandements de Dieu <sup>2</sup>. »

Et ailleurs :

« Que me proposez-vous donc qui soit meilleur et plus  
« digne de l'Évangile?... On a rejeté les prières publiques,  
« et voilà que plusieurs ne prient plus du tout. On a sup-  
« primé la messe, mais par quoi remplacée? — « On ne veut  
« plus de la confession auriculaire, et il en résulte que la  
« plupart ne se confessent même plus à Dieu. Le jeûne et  
« l'abstinence sont entièrement rejetés; par contre on ne  
« s'adonne que mieux à l'ivrognerie, de sorte que plusieurs  
« n'ont échappé au judaïsme que pour s'enfoncer dans la  
« sensualité <sup>3</sup>. Le culte extérieur est méprisé et foulé aux  
« pieds, mais sans nul profit pour l'esprit, qui a, par là,

1. *Catech. Eccl. Leipz.* 1535. F. C. 3, b. — Doll. I, 47 et 93. — 2. *Opp.* III, I, p. 1030.

3. « J'ai avancé, dit le protestant allemand Heine, que ce fut le spiritualisme qui  
« engagea, en Allemagne, la lutte avec la foi catholique. Mais ceci ne peut s'appli-  
« quer qu'aux commencements de la Réformation. — « Dès que le spiritualisme  
« eut fait une brèche dans le vieil édifice de l'Église, le sensualisme s'y précipita  
« avec sa brûlante ardeur, contenue depuis longtemps, et l'Allemagne devint le  
« théâtre tumultueux où s'abattit une foule ivre de liberté (lisez LICENCE) et  
« avide de joies sensuelles. — « A Munster, le sensualisme courait tout nu dans

« selon moi, plutôt perdu que gagné. Les institutions hu-  
« maines sont remplacées par d'autres qui ne sont pas moins  
« humaines, ou qui ne le sont même pas. On les nomme  
« aujourd'hui, ces institutions nouvelles, la *parole de Dieu* ;  
« le nom seul est changé <sup>1</sup>. »

Un autre savant des plus distingués, ami, lui aussi, de Luther, et d'abord non moins bien disposé pour la Réforme qu'Érasme et Reuchlin, avec qui, du reste, il se trouvait en relation suivie, J. Crotus Rubeanus, écrit, en 1531, au duc Albert :

« J'avoue que j'ai, pendant plusieurs années, adhéré au  
« protestantisme. Mais sitôt que je me fus aperçu qu'il ne  
« s'accordait pas avec lui-même, qu'il se partageait en  
« d'innombrables sectes, *et qu'il n'est rien, pas même ce*  
« *qui nous vient des apôtres, qu'il ne souille, n'altère et ne*  
« *s'efforce de détruire*, il me vint à la pensée qu'il se pour-  
« rait bien que l'esprit malin, cachant ses coupables desseins  
« sous le manteau de l'Évangile, nous leurrât par de spé-  
« cieuses apparences pour nous mieux envelopper dans le  
« mal. Je résolus, dès lors, de rester dans l'Église où, avec le  
« baptême, j'ai reçu l'éducation et l'instruction, persuadé  
« que si l'on peut, à bon droit, lui reprocher quelque chose,  
« il lui sera plus facile, cependant, de se réformer avec le  
« temps elle-même, qu'il ne saurait arriver à une secte qui  
« s'est, après si peu de temps, divisée en tant d'autres sectes  
« différentes <sup>2</sup>. »

« les rues sous la figure de Jean de Leyde (du réformateur Jean de Leyde), et se  
« couchait avec ses douze femmes dans le lit monstrueux qu'on y montre encore  
« aujourd'hui à l'hôtel-de-ville. — « L'histoire allemande de cette époque ne  
« consiste guère qu'en *émeutes sensualistes*. » (*De l'Allemagne*).

On voit par les reproches d'Érasme, datant déjà de 1523, trois ans après la rup-  
ture, que ce commencement marqué par le spiritualisme ne fut pas de longue  
durée, si réellement il eut lieu.

1. *Opp.* T, X, p. 1578. — 2. *Voigts Briefwechsel aus der Reformationszeit*,  
p. 167.

Le réformateur Jean Eberlin, déjà ci-dessus mentionné, dit de son côté :

« On servait autrefois le démon, en ce qu'on croyait effacer les iniquités de son propre cœur par l'usage fréquent des cérémonies religieuses ; on le sert aujourd'hui, *en abolissant sans raison* toute espèce de cérémonies et de culte extérieur <sup>1</sup>. »

Krautwald, un autre coopérateur de la Réforme, s'exprime ainsi :

« Il n'eût pas été difficile, dans les premiers temps du rétablissement de l'Évangile, de préciser le véritable usage de la cène et du baptême ; mais qui s'occupait alors de pareilles choses ? *Quel est celui d'entre nous, dont les efforts et les espérances n'étaient pas exclusivement dirigés vers la ruine du papisme* <sup>2</sup>. »

« Je viens de voir, écrivait à l'électeur Frédéric un ancien ami de Luther et de Mélanchthon, Mutianus, « je viens de voir des populations sauvages tourner leur fureur criminelle contre les temples consacrés au Très-Haut, et dévaster les églises comme ne firent point les barbares. Quel spectacle déchirant que celui de toutes ces religieuses, de tous ces ministres de Dieu chassés de leurs pieuses retraites par la violence et l'épouvante, et fuyant de tous côtés, sans ressources et sans asile ! J'en suis triste à mourir ! <sup>3</sup>. »

« On ne se borne point, dit Mélanchthon dans ses observations à Philippe de Hesse, « à contester la vérité des doctrines ; on altère ou l'on change encore les coutumes de l'Église les plus respectables, le plus souvent sans aucune nécessité <sup>4</sup>. »

« A combien peu de chose ne se réduit pas, s'écriait Lambert, un des réformateurs de la Hesse, « ce qui, dans tout

1. Eberline, *wie ein Diener Gottes Worts sich verhalten soll*. Witt. 1525, D. 3, a. — 2. Rosenb. p. 314. — 3. Tentzel, p. 76. — 4. Corp. Reform. 1, 821.

« ce pays, est vraiment digne d'une Eglise chrétienne, si l'on  
« en excepte la parole de Dieu, que nous ne possédons elle-  
« même que d'une manière extérieure ? — « *Nous avons*  
« *beaucoup détruit* ; mais qu'avons nous édifié ? Que de gens  
« qui maintenant rejettent les commandements de Dieu, et  
« qui n'admettent l'Évangile qu'autant qu'il sert ou peut servir  
« à la satisfaction de la chair <sup>1</sup> ! »

Oui, en effet, ils avaient beaucoup détruit ; ils avaient tout  
détruit, tout ce qu'il était en leur pouvoir de détruire.

« Luther, dit Bossuet, s'étudiait en tout à prendre le contre-  
« pied de l'Eglise, et décidait des plus grandes choses par dé-  
« pit. Quoiqu'il eût pensé à supprimer l'élévation de l'hostie,  
« il la retint, en dépit de Carlostad, comme il le déclare lui-  
« même <sup>2</sup>. »

Encore, en 1523, il dit, dans la formule de la messe :  
« si un concile ordonnait ou permettait les deux espèces, en  
« dépit du concile nous n'en prendrions qu'une, ou nous ne  
« prendrions ni l'une ni l'autre, *et maudirions ceux qui*  
« *prendraient les deux en vertu de cette ordonnance* <sup>3</sup> »

Pour cet orgueilleux et grossier tribun, qui avait juré  
haine à mort à l'autorité catholique assez avisée pour le cen-  
surer, tout, dans son entreprise, devait céder à son désir de  
vengeance, à sa pensée dominante de renverser la papauté.  
C'est à cela que tendaient ses principaux efforts, et qu'avant  
tout il poussait ses trop dociles instruments. Et, en consé-  
quence, il assurait « que *la destruction de l'édifice catho-*  
« *lique, la ruine des papistes et de leur doctrine, impor-*  
« *taient bien autrement, était bien autrement nécessaire que*  
« *toutes les prédications imaginables contre les vices des*

1. Lambert, de Symbol. fœd. nunq. rump. etc. s. l. 1530. — Doll. Die Reform. 1, 282 et II, 19. — 2. Luther. par. Confess. Hosp. part. 2, f. 188. — Hist. des Var. liv. 11, 40, Paris 1845. — 3. Form. Miss. t. II, f. 584-86.

« hommes, et tout ce que l'on pouvait tenter dans des vues de perfectionnement moral <sup>1</sup>. »

Ce fut donc à cette destruction qu'il fit tout aboutir, et qu'avant tout il dressait et stimulait ses auxiliaires. Sa mission était de détruire : Dieu sait comment il s'en acquitta !

Mais à quoi bon tant de témoignages ! Personne n'ignore tout ce que ces hardis novateurs se plurent à nier, à dénaturer, à détruire : l'autorité, la hiérarchie, les vœux, le célibat, l'excellence de la chasteté, le baptême, la confession, le pouvoir de lier, le caractère sacramentel de l'ordination, le sacerdoce, la cène et la messe, « ce sacrifice si touchant et si riche en souvenirs, dit l'auteur allemand déjà tant de fois cité, « où le peuple trouvait naguère une occasion journalière de se recueillir et de rendre à Dieu son tribut d'adorations et de pieuses prières, » et l'invocation des saints, et les prières pour les trépassés, et le jeûne et l'abstinence, et toute la liturgie si souvent remaniée, et, qui l'oserait croire ? l'authenticité même des saintes Ecritures ; enfin tout, le rite, le dogme, la discipline, les mœurs, et principalement le libre arbitre de l'homme et le dogme fondamental de la justification, dont on fit une doctrine si commode aux passions, sur laquelle on fonda de si grandes espérances, qui servit réellement si bien à propager la Réforme, mais dont on eut tant à déplorer bientôt les funestes effets.

Erasme les prévoyait, sans doute, lui, ces effets, quand il s'écriait :

« Qu'y a-t-il de plus détestable au monde que d'enseigner publiquement à des populations ignorantes, que le pape est l'Antechrist, que les évêques et les prêtres sont des hypocrites, que la confession des péchés est une pratique abominable, que les expressions *bonnes œuvres, mé-*

1. *Eine Neue Apol. u. Verantwort. M. Luther's wider der Papisten Mordgeschrei.* B. b. - Doll. I, 291.



« rites, bonnes résolutions ne sont qu'hérésies pures, et, sur-  
« tout, que *notre volonté n'est pas libre de faire le bien ou le*  
« *mal*, que tout arrive *nécessairement*, fatalement, et qu'il  
« importe peu de quelle nature sont et peuvent être les actions  
« de l'homme <sup>1</sup> ! »

Pour nos réformateurs, ils ne les prévoyaient point ! Que n'eût-on pas fait ensuite, quand on vit les résultats malheureux de tant de démolitions, pour revenir, l'honneur sauf, à plusieurs de ces choses si imprudemment décriées et renversées : le jeûne, l'abstinence, la confession, le culte, l'autorité même ! Mais on s'aperçut, trop tard, que si rien n'est aussi facile que d'abattre et détruire, rien n'est plus difficile et plus long que d'édifier, et surtout de réédifier ce qu'on a soi-même ruiné et déprécié.

« On voudrait bien, aujourd'hui, écrivait en 1563 le juris-  
« consulte Knaust, revenir sur ses pas, et tant soit peu réta-  
« blir la discipline : mais, comme on a d'abord trop lâché la  
« bride, on ne parviendra pas de si tôt à rendre aux gens  
« les habitudes de l'obéissance <sup>2</sup>. »

Ils avaient courte vue et manquaient de prévoyance : est-il nécessaire de le démontrer ? Leurs actes et leurs doctrines, leurs paroles et leurs écrits, leurs démolitions, leurs institutions, leurs déceptions et leurs regrets, leurs succès mêmes, toute leur œuvre le prouve.

Bucer en attribue la faute à la jeunesse et à l'inexpérience des réformateurs. « Je confesse, quant à moi, devant Jésus-  
« Christ et l'Eglise, observe-t-il, qu'à l'époque où je com-  
« mençai d'exercer les fonctions de réformateur, *je n'avais*  
« *pas une connaissance suffisante de la communion des*  
« *saints et de la discipline chrétienne*, et n'y donnais pas non  
« plus une bien grande attention, ce qui fut cause que je ne  
« m'acquittais pas de mes devoirs envers l'Eglise avec toute

1. *Érasm. Epp.* p. 601, seq. — 2. Dollinger, *Die Reform.* etc. II, 634.

« la prudence nécessaire<sup>1</sup>. — « Je ne nierai pas non plus  
« qu'un grand nombre de mes collègues n'aient péché  
« par la même inexpérience et n'aient commis les mêmes  
« fautes<sup>2</sup>. »

Or les fautes qu'ils avaient commises, à son idée, c'était, entre autres, le dédain avec lequel ils avaient, ses confrères et lui, traité les Pères de l'Eglise et leur témoignage.

Luther, du reste aussi, dans les dernières années de sa vie, quand il pensait au triste état de son Eglise, « et que c'était lui-même qui, de ses mains, lui avait mis la meule au cou, et l'avait livrée, sans défense, à l'arbitraire des princes, à l'avidité de la noblesse, à l'avarice, à la licence des villes, à l'insoumission et à l'indifférence des campagnes ; » Luther aussi s'accusait de ses imprévoyances, disant « qu'au moment où il entreprit le rôle de réformateur, il ne connaissait pas le monde, et qu'il voyait maintenant avec douleur combien il s'était honteusement trompé<sup>3</sup>. »

« Si j'avais su, au commencement, dit-il, que les hommes fussent si ennemis de la parole sainte je me serais tu certainement et tenu tranquille. J'imaginai qu'ils ne péchaient que par ignorance<sup>4</sup>. »

« J'avouerai, écrivait-il au margrave Georges, que si Dieu ne m'avait tenu les yeux fermés sur l'avenir et que j'eusse pu prévoir tout ce scandale, je n'aurais certainement jamais osé propager ma doctrine<sup>5</sup>. »

1. Luther, leur chef, avait cependant, lui, 42 ans, au moment où il rompit avec l'Eglise, et Carlostad, son ancien maître, était plus âgé encore.

2. *De vera Ecclesiar. reconciliatione et compos.* F. 1. f. 13, 16. *Ego ingenue coram Christo et Eccl. ejus fateor, me, cum ad hoc ministerium pertraherer, communionis sanctor. et disciplinæ christi nec justam scientiam, nec dignam curam habuisse, eoque, etc.*

3. Edit. de Walch, XXII, 1037. — *Propos de table*, par Fürstmann. II, 374.

4. *Mém. de Luther*, par M. Michelet. — Dollinger, III, 258. — 5. *Luther's Briefe a. den Markgr. Georg. in Reinhard's Beitragen zur Hist. d. Frankenslandes*, I, 158.

Et, encore en 1538, dans son commentaire des prophètes, il dit : « Qui de nous se fût avisé de prêcher, *si nous avions prévu* qu'il en résulterait tant de calamités, de factions, de scandales, d'impiété, d'ingratitude et de méchanceté ? A présent que nous avons commencé, il faut bien que nous en subissions les conséquences <sup>1</sup>. »

Quand on ne sait rien prévoir et qu'on ne connaît pas le monde, on avouera que c'est une grande fatuité de vouloir réformer le monde.

Bucer ne fait même pas difficulté de déclarer que « Luther, par ses *invectives et ses accusations exagérées* contre les abus de l'Eglise, était cause que bon nombre de pasteurs n'avaient cru que montrer leur zèle en s'attaquant sans mesure aux institutions les plus salutaires et les plus saintes <sup>2</sup>. »

Dans une préface écrite, en 1554, pour une édition des harangues de Cicéron, Mélanchthon, vieux alors, prétend, en appuyant son dire de Démosthènes et de l'orateur romain, qu'il ne serait pas impossible de porter remède aux misères et aux désordres de son Eglise, pourvu que les gens voulussent bien se donner la peine de s'exprimer avec justesse et précision. « Nous sommes malheureusement condamnés, dans ce siècle, dit-il, à entendre débiter journellement (parmi les pasteurs, s'entend) sur les principaux dogmes de la foi chrétienne, les opinions les plus contradictoires et souvent les plus absurdes, que beaucoup de personnes propagent ensuite par ignorance, *parce qu'elles sont inhabiles à s'exprimer d'une manière correcte et précise.* » — « La confusion, ajoute-t-il, ne s'est tellement répandue, de notre temps, que parce qu'on *néglige l'attention qu'on doit avoir pour la netteté du langage.* C'est en vain que les

1. *Aust. d. Proph. et aust. d. Ev. Joh.* Walch, VII, 2467. — 2. *De vera Eccl. reconcil. et comp.* s. 1. f. 13. — Doll. II, 33.

« rois et les autres gouvernants tenteraient, par de nouvelles  
« lois, de mettre un frein à la licence: la cause du mal con-  
« tinuerait à subsister. Ce qui est avant tout nécessaire, c'est  
« d'accoutumer la jeunesse à bien dire et à s'exprimer cor-  
« rectement <sup>1</sup>. »

On a peine à comprendre, dirons-nous avec M. Dollinger, qu'un homme qui, comme Mélanchthon, joignait alors à une belle intelligence l'expérience acquise par trente ans de luttes religieuses, ait pu croire sérieusement que ces âpres querelles sur la *justification*, sur les *œuvres*, sur le baptême et sur la cène se fussent accommodées d'elles-mêmes, si les prédicateurs s'étaient exercés à parler mieux selon les règles de la grammaire et de l'art oratoire.

Mais, encore une fois, ils avaient courte vue, et manquaient absolument de prudence, de sagesse et de prévoyance.

Quand, dans sa querelle avec l'Eglise, Luther invoquait le droit d'examen, et en appelait du jugement du pape à celui de la multitude; quand, en opposition avec l'autorité religieuse, il reconnaissait audacieusement à tout homme jouissant de l'intégrité de ses sens, et, pourvu qu'ils aient la foi, à la moindre servante de moulin, à un enfant de neuf ans, les capacités suffisantes pour lire, comprendre, expliquer les saintes Écritures, et de plus le droit de les commenter, de les interpréter suivant leurs lumières, il ne faisait pas attention qu'il proclamait et introduisait dans sa propre Eglise le principe même de l'hérésie, du schisme et de la dissolution; il ne prévoyait pas ce qui devait arriver bientôt, qu'une foule d'individus, aussi hardis que lui, useraient, en la même manière, du même droit que lui contre lui. Il ne voyait pas qu'il venait d'ouvrir une brèche dans l'enceinte même du christianisme aux hardis penseurs, à tous les ennemis de la foi religieuse. Il ne prévoyait pas qu'il aurait un

1. Corpus Reformat. VIII, 378. - Dollinger, I, 411.

jour à déplorer le désordre, l'indiscipline, l'outrecuidance individuelle et, pour tout dire, l'anarchie régnant en souveraine dans son Eglise; qu'au milieu de cette foule de doctrines et de sectes diverses, et dans l'absence totale d'une autorité à laquelle on pût s'abandonner avec confiance, l'incertitude s'emparerait des populations ignorantes, qui, comme il le dit lui-même, *flottant entre ciel et terre, ne sauraient plus quel parti suivre pour faire sagement*, et que, lui Luther, dans sa détresse, il finirait par douter de son œuvre, s'accuserait d'imprévoyance, et, à son tour, ne saurait plus à quoi s'en prendre ni à quel saint se vouer.

Quand, détruisant la hiérarchie épiscopale et déniait l'autorité, l'apostolat et le pouvoir des clefs à l'Eglise enseignante, il soutenait que le ministère de la parole est commun à tous les hommes, et que *lier et délier* ce n'est pas autre chose que prêcher l'Evangile et le traduire en pratique, avait-il prévu que, le prenant au mot, tout le monde, chacun et partout le premier venu, le lettré, l'ignorant, l'homme du peuple, les plus vils artisans, dans les maisons, sur les places publiques et au cabaret, discuteraient, commenteraient, prêcheraient en effet? Avait-il prévu qu'il serait amené bientôt, encore lui Luther, à traiter de vagabonds et de misérables ces prédicateurs intrus qui, sans mission, mais fidèles à ses préceptes, se permettaient de prêcher l'Evangile, chacun à sa manière? Et avait-il prévu que, désespéré de ce désordre, et pressé de chercher un remède contre un si grand mal engendré par sa faute, il n'imaginait, il ne trouverait rien que la coaction, les supplices, l'intervention du pouvoir temporel et la main du bourreau?

Et quand, dans le désespoir où l'avait jeté cette anarchie de son Eglise, il recourait en effet au pouvoir civil pour introduire un peu d'ordre, quelque apparence d'ordre, de discipline et de doctrine dans cette Eglise, prévoyait-il qu'il asservissait à

l'autorité temporelle, aux princes, à leurs ministres et jusqu'aux moindres magistrats municipaux de village, et sa doctrine, et son Eglise, et ses pasteurs, et lui-même ?

Quand il avilissait aux yeux de la multitude le pape, les prêtres, les conciles, la messe, toutes les cérémonies catholiques et les universités, voyait-il ? non, il ne voyait pas que, du même coup, il avilissait les études mêmes, et toute autorité, et toute espèce de culte en général !

Quand il prêchait contre le jeûne et l'abstinence, et les qualifiait d'œuvres papistes, judaïques et hypocrites, il ne prévoyait pas qu'un temps arriverait où, témoin des effroyables excès d'intempérance et d'ivrognerie dans lesquels l'Allemagne était tombée depuis la Réforme, il serait réduit, lui le réformateur, à changer de langage sur ce même jeûne et cette abstinence, à en parler avec éloge, à considérer leur rétablissement comme chose désirable, et à émettre le vœu que l'empereur et les autres princes, à défaut d'autorité religieuse subsistante, fissent des règlements pour en ordonner l'usage et l'observance !

Quand, répandant parmi le peuple ses fameuses doctrines de la justification, de l'imputation et du serf-arbitre, déclarées par lui les doctrines capitales et fondamentales de la Réforme, doctrines, où, pour rassurer les consciences bourrelées et leur procurer la confiance, la sécurité, la certitude d'un salut infaillible, il enseignait que Jésus-Christ a aboli, non-seulement toutes les lois humaines, mais aussi la loi divine ; que l'ayant accomplie pour nous, il nous a dispensés de l'accomplir nous-mêmes, et qu'il ne nous reste plus désormais qu'à nous imputer, par la foi, cet accomplissement ; que les œuvres, les bonnes œuvres de l'homme sont sans valeur aux yeux de Dieu, sans aucune efficacité pour le salut ; qu'elles y sont même nuisibles et contraires ; que les saints, *les vrais saints doivent être de bons et gros pécheurs* ; que *nul n'est condamné que les justes, et nul sauvé que les pé-*

*cheurs et les prostituées ; que le repentir, qui consiste à rechercher, à bien examiner, à détester ses péchés, ne fait que des hypocrites et aggrave nos fautes plutôt qu'il ne les atténue ; que la pénitence est une suggestion du Malin ; que rien ne mène plus droit en enfer que la vie édifiante et la conduite pieuse ; qu'il n'est scandale plus grand, plus dangereux, plus vénénéux que les bonnes œuvres ; que l'homme, même avec le secours de la grâce, est, depuis la déchéance, incapable de rien de bon, inhabile à coopérer en quoi que ce soit à l'œuvre de son salut ; que sa condamnation doit être cherchée, non pas dans sa propre volonté, dans sa non-acceptation, dans son refus de la grâce, mais dans la volonté de Dieu, de qui seul elle dépend et qui d'avance en a décidé ; que l'homme enfin, le chrétien, n'est pas libre de faire ce qu'il veut ou de ne pas faire ce qu'il ne veut pas ; que, privé de toute action spontanée, il n'est qu'un instrument passif dans la main de Dieu, qui l'incline au bien ou au mal et l'en détourne, selon qu'il entre dans ses desseins ; que c'est donc Dieu, et non l'homme, en définitive, qui opère le mal dans le méchant, qui est l'auteur du mal, comme il l'est aussi du bien, et que c'est une hypocrisie maudite, de notre part, d'avoir la moindre prétention de contribuer en quelque chose à l'œuvre de notre conversion ; et quand enfin à ces doctrines si parfaitement commodes et si souriantes en effet, et dans des écrits spécialement composés pour le peuple, il ajoutait de si belles choses contre le célibat, la chasteté, les vœux, et sur la nécessité, l'obligation même du mariage, sur la vive et naturelle inclination qui nous entraîne vers la femme, et la force insurmontable de l'instinct sexuel, aussi impérieux, disait-il, que le besoin de boire et de manger, de balayer et de jeter les ordures, de veiller et de dormir, et auquel on ne saurait résister, conseillant aux personnes du sexe qui ne peuvent avoir d'enfants de leur mari de se faire autoriser par lui à s'unir secrètement à un autre homme, et, dans le cas*

d'un refus, de s'enfuir en pays étranger, et d'y contracter un nouveau mariage; engageant le mari, si la femme ne veut..... à s'adresser à la servante, et réciproquement la femme, si son mari ne veut ou ne peut..... à se livrer au domestique, au cousin, au frère; autorisant la bigamie; ne se montrant pas éloigné d'approuver la polygamie <sup>1</sup>, et déclarant le concubinage un mariage devant Dieu et nullement nuisible, quoique scandaleux....., il savait bien et espérait aussi, sans doute, que par là, par ces doctrines si rassurantes, si faciles et surtout si édifiantes, il gagnerait à son œuvre tous les libertins, les âmes tièdes, les consciences relâchées, les personnes disposées ou déjà vouées au désordre, toute la partie morbide et gangrenée du public, c'est-à-dire la multitude.

Mais ces excès inouïs de démoralisation et de débordements en tous genres auxquels devaient conduire et conduisirent en effet rapidement de si étranges doctrines, si bien appropriées à tous les mauvais penchants de notre nature corrompue, et qui, manifestement destructives de la morale et du devoir, soulevèrent bientôt de tous côtés et arrachèrent à quelques réformateurs eux-mêmes tant de récriminations et de doléances, Luther et Mélanchthon et les autres avaient-ils prévu cela? Pour leur honneur et pour celui de l'espèce humaine, il faut se dire qu'ils ne l'avaient point prévu!

Ils étaient donc imprévoyants, imprudents, audacieux, inconséquents; mais, encore une fois, nous aimons à nous le persuader, malgré l'orgueil ils auraient renoncé à leur entreprise s'ils en avaient prévu les conséquences <sup>2</sup>.

1. On a vu depuis un prince de Wurtemberg, souverain de Montbéliard, s'appuyant sur les tolérances du luthéranisme, épouser trois femmes à la fois, les conserver vivantes, déclarer leurs enfants légitimes, et marier un de ses fils à une de ses propres filles. V. *Mémoires de Saint Simon*. Ch. XLVIII.

2. Examinez un peu à fond les croyances, les prescriptions, la discipline dans l'Église catholique : vous les trouverez toujours appropriées aux vrais et éternels besoins de l'homme, toujours sages, prudentes, prévoyantes et bienfaisantes; examinez les mêmes choses chez les réformateurs protestants, et notamment chez



Nous avons dit que le goût et le péché que M. Guizot qualifie avec raison et par excellence de goût et de péché révolutionnaires — le goût et le péché de la destruction pour se donner l'orgueilleux plaisir de la création — étaient aussi le goût et le péché des réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle. Puis nous avons ajouté que ces hommes qui, par haine et par orgueil, détruisirent tant de choses anciennes et essayèrent de tant d'autres choses nouvelles, absolument comme tous les révolutionnaires, leurs pareils, étaient presque entièrement dépourvus de prévoyance ; qu'ils agissaient et décidaient sans vue d'ensemble, suivant le besoin du moment et les circons-

Luther : vous les trouverez petites, étroites, mesquines, souvent dangereuses, et toujours de tous points misérables et incohérentes. L'Église ne prescrit rien qu'elle n'ait pénétré, pour ainsi dire, d'outre en outre, et dont elle ne prévoie les plus lointaines conséquences. Luther ne voit jamais rien qu'à la surface. Il prononce, il prescrit, il agit sous l'impression du dépit, de la colère, de la vengeance, de l'orgueil. Le besoin du moment est la seule chose qu'il considère. Il ne prévoit rien : ce qu'il détruit aujourd'hui, il le regrettera demain, et, à chaque instant, il est ainsi conduit à se dédire ou à se contredire.

Le protestantisme, en général, est sans prudence et sans prévoyance, comme tout ce qui est malveillant, agressif, violent, révolutionnaire et destructeur. C'est de lui que sont parties ces doctrines spécieuses : que le célibat religieux et la chasteté vont contre le vœu de la nature et nuisent à la propagation de l'espèce humaine ; qu'il faut de tout son pouvoir pousser au mariage ; qu'une population exubérante est la richesse des nations ; qu'on ne saurait trop, dans les États, favoriser le luxe et la dépense ; qu'on fait ainsi prospérer le commerce, l'industrie et les arts, etc. Tout cela est vrai jusqu'à un certain point, passé lequel se peut démontrer le contraire. Il faut une mesure, une proportion en toutes choses, et pareillement entre les êtres qui vivent ensemble sur la même terre ; il ne faut pas qu'une espèce se développe trop : cela ne se pourrait qu'au détriment des autres, et amènerait, à la longue, l'entière destruction de plusieurs. Elles ne doivent pas pouvoir réciproquement s'exterminer. Plus une espèce a les penchants destructeurs, plus avantageux il est que le nombre des individus n'y devienne point par trop considérable : or les hommes étant de tous les êtres créés les plus destructeurs et sans comparaison les plus féroces, il en résulte visiblement que leur trop grande multiplication pourrait devenir contraire au plan du créateur, également conservateur de toutes les espèces.

Mais le célibat religieux ne mérite pas le reproche qu'on lui adresse de nuire à la population. Le célibat religieux est un hommage permanent rendu à la chasteté, et la chasteté est la sauvegarde des individus et des familles, comme elle est aussi leur honneur et leur dignité.

Quelle connaissance des hommes et des choses et quelle sage prévoyance, même

tances, et que, comme des écoliers indisciplinés, ils ne jugèrent bien de la portée ni de leurs paroles, ni de leurs actes, ni d'aucune de leurs entreprises. Cela se montre clairement, il nous semble, dans ce que nous venons d'exposer. Mais ce n'est pas encore tout; il en ressort quelque chose de plus : c'est que, toujours comme les révolutionnaires politiques, ils préparèrent et assurèrent le succès de leur œuvre en favorisant les passions, en excitant, par leur parole et leurs écrits, la cupidité, la haine, l'ambition, le relâchement des mœurs, l'insubordination, tous les mauvais instincts de

dans ces prescriptions et ces sévérités, en apparence, outrées ou minutieuses du catholicisme qui excitent le plus le dédain d'une philosophie superficielle, et que des réformateurs prétendus et des pasteurs en grand nombre ont ou méprisées ou condamnées comme de vraies pruderies : dans celles concernant les désirs et les pensées deshonnêtes, les bienséances, la pudeur, les conjonctions illicites et les naissances extra-matrimoniales, par exemple !

Il suffit d'un peu de réflexion pour comprendre que les unions sexuelles non sanctionnées par la religion et la loi, sont un attentat contre l'institution du mariage; qu'elles conduisent à tous les désordres et quelquefois au crime, et que les fruits qui en résultent ne portent pas moins atteinte à la paix, à la dignité, aux intérêts, à la constitution même de la famille et de la société tout entière. Le divin fondateur du christianisme nous dit « que les fornicateurs sont réprouvés de Dieu; » et l'Église, développant la pensée du Maître, ajoute que, non-seulement l'acte, mais la pensée de l'acte, une simple pensée impure, sont un délit contre la loi divine.

Cela se montre en effet vrai par les seules conséquences : car, d'abord, la pensée conduit à l'acte, et nul médecin expérimenté n'ignore que le libertinage d'imagination est à lui seul aussi destructeur pour le corps et l'intelligence que le désordre extérieur. Rien ne favorise plus la conservation et la multiplication des hommes que la chasteté; rien ne leur est mortel autant que l'incontinence.

Pour ce qui est des enfants illégitimes, leur condition anormale et la défaveur qui pèse naturellement sur leur existence, dans toute société bien ordonnée, peuvent, en deux sens opposés, les faits le démontrent, agir sur leur moral et influencer sur leurs destinées. Il est quelques-uns, très-peu, de ces pauvres êtres, dont la nature est heureuse et qui, s'ils sont élevés dans un milieu très-honnête, puiseront dans le malheur même de généreuses résolutions pour corriger par de grandes qualités et des vertus la faute de leur naissance : mais il en est bien plus que l'irrégularité de leur position animera d'une haine secrète et concentrée contre tout l'ordre social, et qui voueront toutes leurs facultés et toute leur activité à en attaquer et à en ruiner les institutions les plus fondamentales et les plus saintes.

l'homme et principalement de la multitude. Les moyens employés par les démolisseurs, pour séduire le peuple, étaient au xvi<sup>e</sup> siècle ce qu'ils sont encore aujourd'hui : il n'en est pas de plus sûr, pour tourner les têtes, que le mensonge, la calomnie et toutes ces incitations à l'orgueil et aux convoitises cupides et sensuelles.

Enfin, « *les caractères saillants de l'état révolutionnaire, c'est, dit-on, que toutes choses soient incessamment mises en question, que les prétentions soient indéfinies, que des appels continuels soient faits à la force* <sup>1</sup>. »

Que ces caractères sont aussi très-exactement ceux de la prétendue réforme, est-il encore besoin de le dire ? Cela se trahit à chaque page de son histoire, ainsi que l'ont dû voir toutes les personnes qui l'ont étudiée sans préoccupation.

Et comment n'aurait-elle pas eu ce caractère, de mettre et de remettre toujours chaque chose en question ? Son principe n'accorde-t-il pas à chacun le droit d'examen, de jugement, de critique, de contrôle, et ce droit n'est-il pas celui précisément de mettre chaque chose en question : ainsi, dans la religion, les divers sens de l'Écriture, et les textes de l'Écriture, et le dogme, les croyances, les titres et les fondements mêmes de la croyance, de toutes croyances ? A peine le chef eut-il posé ses premières doctrines, que d'autres réformateurs y opposèrent des opinions, des doctrines différentes, plus radicales encore, et entreprirent de réformer cette réforme elle-même. Et à ces novateurs en succédèrent d'autres encore plus hardis, et ainsi de suite à l'infini ; de sorte qu'il n'y eut bientôt plus rien de fixe, ni dans le culte, ni dans la discipline, ni dans le dogme, et qu'on ne cesse encore aujourd'hui d'innover et de varier à chaque instant, toujours en vertu du principe de la Réforme, et sans cesser d'appartenir à cette Réforme. Quelle vérité n'a pas été mise

1. Guizot, *Mém.* T. II, ch. X.

en question, dans l'Eglise protestante ? Elles l'ont été toutes, elles le sont encore. Une voix protestante, érigeant en principe l'impuissance doctrinale de cette Eglise, ne vient-elle pas d'ailleurs de proclamer que « la paix permanente des esprits dans une foi unique n'est ni dans notre nature, ni dans notre destinée, que le genre humain est voué au travail et à la lutte dans la recherche de la vérité, non pas au repos dans le sein de la vérité <sup>1</sup> ? »

Si, suivant le protestantisme, il est contre notre nature que nous nous reposions jamais dans la vérité ; s'il nous faut la chercher toujours et ne jamais la trouver ou nous y arrêter, il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'elle soit *mise en question incessamment*, et l'on a mauvaise grâce de se plaindre de ce qu'on reconnaît soi-même être dans la destinée du genre humain. La lutte dans la recherche de la vérité, la lutte, en général, suppose l'émulation, l'émulation suppose la concurrence, et la concurrence, l'émulation ont pour effet naturel d'exciter des prétentions toujours renaissantes et nouvelles, c'est-à-dire indéfinies. Cela se vit, dès les premiers temps de la Réforme, étonna les chefs, et provoqua les plus âpres récriminations parmi ces hommes qui, dans leur audace, n'avaient rien su voir ni juger et n'avaient rien prévu. Pourquoi le même effet ne continuerait-il pas à se produire ?

Pour les appels à la force, ils furent, chez ces nouveaux chrétiens, pendant plus de cent ans, comme à l'ordre du jour. *Les prêches et les livres, dans le parti réformé, et ceux de Luther, et ceux de Calvin, et ceux de tous leurs auxi-*

1. Guizot, *De la Société chrét. au XIX<sup>e</sup> siècle.*

Cette idée d'un christianisme variable et progressif est aussi celle de la secte des *Amis de la lumière*, mélange d'Hégélianisme, de rationalisme, et d'une très-imperceptible dose d'esprit chrétien. Elle est fort répandue parmi les protestants, et l'on peut, sans faire tort au protestantisme, la considérer comme un principe protestant. Or c'est tout simplement du panthéisme prétendu chrétien.

liaires, directement ou indirectement, ne furent longtemps que cela, un appel continuel à la force brutale, à la violence ; Bucer en est convenu, et nous en avons fourni des preuves <sup>1</sup>.

Bref, les réformateurs ne reculèrent devant aucun méfait : l'injure, la calomnie, le mensonge, l'hypocrisie, la mauvaise foi, les dissensions, la rébellion, la guerre civile, la spoliation, la dissolution des mœurs, tout leur fut bon, pourvu qu'ils en vinssent à leurs fins. Et, de même que les démagogues politiques de notre temps persécutèrent, dépouillèrent et guillotinèrent leurs adversaires au nom de la fraternité humaine, ainsi les démagogues religieux du xvi<sup>e</sup> siècle prêchèrent la discorde, fomentèrent la révolte et pratiquèrent la persécution, la spoliation, la violence et la haine au nom d'une religion de paix et du libre examen.

Que si donc, ainsi qu'on nous l'assure <sup>2</sup>, le caractère tout spécial, le caractère saillant des révolutionnaires, c'est d'exceller dans l'art d'avilir leurs adversaires pour irriter leurs instruments ; d'être condamnés aux mensonges les plus contradictoires, de passer tour à tour de l'audace à l'hypocrisie et de l'hypocrisie à l'audace ; d'avoir par-dessus tout le goût et le péché de la destruction pour se donner l'orgueilleux plaisir de la création ; et de créer, en définitive, quoi ? des situations telles que les prétentions y soient indéfinies, que des appels continuels y soient faits à la force et à la violence, et que toutes choses, enfin, y soient incessamment mises en question....., encore une fois, il résulte de tout ce qu'on sait

1. V. le chap. X du présent ouvrage.

Ce n'est pas que ces réformateurs, et Luther et Calvin, n'eussent, dans le principe soutenu la maxime des premiers chrétiens : qu'il ne faut pas, même pour la religion, résister en armes à l'autorité ; mais ils ne tardèrent pas, ici comme dans tout le reste, à se mettre en contradiction avec eux-mêmes, et à pratiquer, dans la réalité, ce qu'ils avaient d'abord condamné par simple manière d'acquiescement.

C'est qu'il fallait, dit Bossuet, que la Réforme fût confondue par elle-même dès son principe, et que la loi éternelle la forçât d'abord à établir l'obéissance qu'elle devait rejeter dans la suite. » (*Défense de l'hist. des Variat.*)

2. Guizot, *Mémoires*.

de la Réforme, et des témoignages que nous avons produits et qu'ils nous ont fournis eux-mêmes, qu'il n'y eut jamais de révolutionnaires comparables aux réformateurs du xvi<sup>e</sup> siècle et principalement à leur chef Luther.

Et encore une fois, qu'est-ce donc que cette réforme, cette religion, cette Eglise qui s'annonce, se prêche, se fonde et se soutient par l'insoumission, la haine, l'injure, le mensonge, la calomnie, la révolte ouverte et la guerre civile, par la violence et la violation de tous les serments et de tous les devoirs, qui proclame à la fois la négation du libre arbitre, le fatalisme, l'indifférentisme religieux et moral, le droit insurrectionnel contre l'autorité, et qui sanctionne ainsi, du même coup, et par son principe, et par les conséquences qu'elle s'empresse d'en déduire, toutes les mauvaises passions que la religion a pour objet précisément de réformer dans le cœur de l'homme ?

Est-ce là l'Évangile, sont-ce là ses ministres ? Le Christ reconnaîtrait-il là son esprit, sa doctrine, ses disciples, son Église ?



## CHAPITRE IV.

**La Réformation protestante a-t-elle ranimé la foi religieuse ? A-t-elle été un grand élan vers la liberté de la pensée ?**

Mais ces réformateurs, dira-t-on, sont disparus depuis longtemps ; le protestantisme est sorti de sa période révolutionnaire, et, la tourmente passée, ce qui survit, en définitive, ce sont les bienfaits : l'abolition des abus ; le réveil de la foi ; l'élan irrésistible vers la liberté, dont la Réforme fut le signal, la crise et le succès ; enfin le principe nouveau de progrès et de liberté conquis par elle à la société moderne, à la civilisation.

« Je suis protestant de conviction comme d'origine, dit M. Guizot dans l'intéressant ouvrage *l'Eglise et la société chrétienne en 1861*. « En m'enseignant la justice, une justice sympathique envers tous les chrétiens, l'expérience « de la vie et l'étude de l'histoire m'ont affermi dans l'Eglise

« où je suis né. — « Je demeure convaincu que, malgré les  
« troubles qu'elle a suscités et les fautes qu'elle a commises,  
« la Réforme du xvi<sup>e</sup> siècle a rendu au monde moderne deux  
« services immenses : elle a ranimé, *même* chez ses adver-  
« saires, la foi chrétienne ; elle a imprimé, bon gré, mal  
« gré, à la société européenne un mouvement décisif vers  
« la liberté. »

Les catholiques sont persuadés et reconnaissants des dispositions bienveillantes de M. Guizot. Déjà, dans quelques-uns de ses autres écrits, il avait fait preuve de ses sentiments d'impartialité et de sympathique justice à leur égard. Ils en furent d'autant plus touchés, que leurs adversaires les avaient moins habitués à de tels procédés.

Il ne nous appartient pas de rien dire des convictions qu'un homme tel que M. Guizot a pu puiser dans l'étude de l'histoire. Dans son célèbre ouvrage de la *Civilisation*, il nous en avait déjà laissé voir quelque chose, et ce que nous y trouvons est, en somme, assez favorable à l'ancienne Eglise.

Il lui a reproché, dans cet ouvrage, à la vérité, sa prétention de distribuer seule et de *haut en bas* l'enseignement de la doctrine, et de se montrer intolérante au sens particulier, c'est-à-dire à l'hérésie et au schisme. Et il attribue à la Réforme, là déjà comme encore aujourd'hui, ce mérite, d'avoir ranimé la foi jusque parmi ses adversaires, et cette gloire, d'avoir été, dans son point de départ, dans son origine, dans sa principale et vraie cause, un grand élan vers la liberté, une tentative d'affranchissement de la pensée humaine, et, dans son résultat définitif, la victoire en matière religieuse, du principe de liberté sur celui d'autorité; d'avoir, en général, nous venons de le voir, imprimé, *bon gré, mal gré*, à la société européenne un mouvement décisif vers la liberté.

En comparant les deux Eglises, à leur origine et aujourd'hui, leur histoire, leur dogme, leur culte, leur discipline,



on peut voir si par la Réforme il y eut des abus réformés. Pour les reproches, on les a souvent réfutés ; nous venons d'en dire un mot, et nous y reviendrons plus loin.

Mais est-il vrai que le protestantisme ait ranimé la foi ? Est-il vrai que les causes de la réforme du xvi<sup>e</sup> siècle n'aient été, comme on le soutient aussi, ni un accident, le résultat de quelque grand hazard, de quelque intérêt personnel, ni un conflit d'intérêt ou de jalousie entre deux ordres religieux, ni l'audace, la haine, l'orgueil opiniâtre et la vengeance d'un mauvais moine censuré, ni l'ambition des princes, ni l'avidité des nobles laïques, envieux des biens de l'Eglise, ni non plus davantage une simple vue d'amélioration, un besoin de réforme ? Est-il vrai que ces causes, ordinairement assignées à cette révolution religieuse, ne sont pas réelles, que ces explications ne sont pas fondées, et que la cause véritable de l'événement, sa cause générale fut surtout, au fond, un *grand élan de l'esprit humain, un besoin nouveau de penser, de juger librement pour son propre compte, avec ses seules forces, des faits et des idées que jusque là l'Europe recevait ou était tenue de recevoir des mains de l'autorité ; est-il vrai qu'elle fut une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine*, et, pour appeler les choses par leur nom, une *grande insurrection de l'esprit humain* contre le pouvoir absolu dans l'ordre spirituel ? Tout cela est-il bien ainsi ?

Pour ce qui est de la foi, on ne peut nier que les dangers courus par la religion dans le fait de l'insurrection luthérienne, de ses longues dissensions et de ses déplorables conséquences sous tant de rapports, n'aient eu vraiment cet effet, de raffermir celle des catholiques demeurés fidèles à leurs croyances, de la même manière que les malheurs et les excès de la démagogie révolutionnaire ont, de nos jours, raffermi les royalistes dans leurs convictions monarchiques. Si c'est là un mérite dont se puisse glorifier la réforme protes-

tante, les Terroristes, les révolutionnaires politiques en peuvent, du même droit, revendiquer une toute pareille <sup>1</sup>.

Mais il n'en fut pas ainsi, loin de là, parmi les populations qui se détachèrent de l'ancienne Eglise. De l'aveu des pasteurs et des réformateurs, la prédication du nouvel évangile eut, parmi ses adhérents, un effet tout opposé. On en a déjà pu voir des preuves dans ce qui a été rapporté ci-dessus ; il ne serait pas difficile d'y en ajouter des milliers d'autres : qu'on nous permette au moins d'en produire encore quelques-unes !

Et voici d'abord ce qu'en dit Wizel, qui, comme il a été observé, avait lui-même coopéré à l'œuvre de cette réformation.

« Les plaintes qui s'élèvent, de toutes parts, attestent, dit-il, combien peu de certitude vous procurez aux consciences, puisqu'entre mille individus, il en est à peine un qui sache au juste *ce qu'il croit ou doit croire*. On demeure en suspens entre le ciel et la terre, ignorant si, dans le grand nombre d'opinions que votre enseignement a fait surgir, il en existe une seule où l'on se puisse reposer avec confiance. — « Oh ! combien n'en est-il pas, même parmi vos pasteurs et vos plus zélés adhérents, *qui meurent avec le doute dans le cœur* ! Non, jamais, dans la chrétienté, *il n'y eut*

1. Il en fut de la Réforme, quant à son influence sur la foi des catholiques, comme il en est des épidémies par rapport à la santé générale après leurs ravages. Si cet état général de la santé se montre alors plus satisfaisant, ce n'est nullement parce que la maladie régnante a fortifié les survivants, mais c'est parce qu'elle n'a laissé debout que les individus qui étaient robustes et forts. Ainsi en fut-il de la foi après la Réforme : si par suite de cette hérésie et du schisme accompli, la société catholique se montra plus belle, plus fervente, et remarquable par une foi plus vive, ce n'est pas que la Réforme ait eu la vertu de ranimer la foi, qui n'était pas éteinte, mais c'est qu'ayant attiré à elle ce qu'il y avait de douteux, de chancelant, de corrompu dans l'Eglise, celle-ci, délivrée de ses scories, ne se composait plus que de ce qu'elle avait compté de plus ferme, de plus attaché, de plus fidèle. L'arbre se montra plus sain et plus robuste, parce qu'il était dépouillé de ses branches mortes, parasites ou malades.

*autant de doute et conséquemment moins de foi* <sup>1</sup>.

« Le Christ des luthériens, dit le réformateur dissident de Schwenkfeld, *« ainsi que leur foi rationnelle et leur justification fondée sur la promesse, est purement historique ; ils ne le reconnaissent, le Christ, que suivant la lettre* <sup>2</sup>. »

Sébastien Frank, qui se sépara de l'ancienne Église, se montra très-favorable à la Réforme, et fut très-mêlé aux réformateurs sans s'être positivement rangé sous la bannière d'aucun d'eux, Frank nous dit, à ce sujet, ce qui suit :

« J'ai la conviction, quant à moi, et l'Écriture est là pour l'appuyer au besoin, aussi bien que l'histoire et l'expérience journalière, *qu'il ne se vit jamais monde plus incrédule et plus pervers que le monde évangélique* <sup>3</sup>. »

Frank était, avec Luther et Mélanchthon, de l'opinion que cette perversité des protestants ne pouvait s'expliquer que par l'approche de la fin du monde.

Bugenhagen, autre réformateur fort estimé de Luther, reproche, dès 1524, aux luthériens de ne faire consister leur christianisme qu'en cela, qu'ils administrent le baptême en allemand, qu'ils font gras aux jours d'abstinence et de jeûne, qu'ils permettent à leur pasteur de prendre femme, qu'ils rejettent les anciennes coutumes, et qu'ils ont trouvé le moyen d'appuyer ces nouveautés sur le témoignage des livres saints. — « *Pour ce qui est de la foi, ajoute-t-il, et de la charité, on n'en trouve plus rien chez nous autres évangéliques* <sup>4</sup>. »

Le conseiller impérial et sénateur Guillebaud Pirkheimer, orateur disert, savant distingué autant qu'homme d'Etat et général habile, Pirkheimer, très-favorable lui aussi à la Réforme, s'exprime de la manière suivante, dans une lettre à l'un de ses amis :

1. *V. der christl. Kirche*. Leipz. 1534, o, 2, a, b, 3, a, b. — 2. *Épistol.* 1558, part. II, B. 5, 5, 4. — 3. *Frank's chronik*, 1 f. 262 ; a, b. 1565. — Dollinger, 1, 200. — 4. *L. c.* II, 145. — *Bugenhagen Annotat. in Deuteron. et in Sam. proph.* Nurnb. 1524, p. 196.

« Les incrédules mêmes ne souffriraient pas la licence et  
« les friponneries que se permettent ces nouveaux évangé-  
« liques. On peut se convaincre par leurs œuvres qu'il n'est  
« plus chez eux ni foi véritable, ni droiture, ni crainte de  
« Dieu, ni charité, ni pudeur, ni mœurs, ni goût pour les  
« études et les arts. — « Je sais que ces détails vous sem-  
« bleront bien extraordinaires, ils sont vrais cependant, et  
« plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. — « Si je  
« vous mande ces nouvelles, ce n'est pas, croyez-le bien,  
« que j'aie la moindre envie de me faire le champion du  
« papisme <sup>1</sup>. »

Nous regrettons de ne pouvoir rapporter jusqu'au bout le passage de cette lettre concernant l'esprit et les mœurs des populations protestantes dès les premiers temps de la Réforme.

« Les pasteurs luthériens, observe à son tour le réformateur silésien Théophile Agricola, « font si bon marché de la  
« foi chrétienne et de l'Évangile, qu'ils estiment bon chré-  
« tien quiconque assiste à leurs prêches, ne les contredit  
« point et les tient pour apôtres de Jésus-Christ : ils n'en  
« demandent pas davantage <sup>2</sup>. »

Luther lui-même, dès les premières années de sa réforme, se plaignait « de l'indicible mépris que montraient ses évangé-  
« liques pour la parole de Dieu et de la grâce, » *contemptum verbi gratiæ ineffabilem, insignem contemptum verbi Dei*, etc. <sup>3</sup>.

« Nous sommes, dit-il, la plupart, nous autres Allemands,  
« de si sales pourceaux, si dépourvus de raison et de disci-  
« pline, que quand on nous parle de Dieu, nous n'y faisons  
« non plus attention que s'il s'agissait de quelque conte de  
« vieilles femmes . »

1. *Murr's Journ. zur Kunstg. u. Lit.* X, 59. V. aussi *Die Convertiten*, par M<sup>sg</sup>. Raess, évêque de Strasbourg. — 2. *Th. Agric. Apol. f. Herrn K. Schw.* 1557. — 3. Éd. aurifab. 11, 50, 319, 320. — 4. *Ausl. d. Evang. Joh. Walch*, VII, 2129, ss.

Le même Luther ailleurs : « On avait naguère une grande  
« vénération pour le chapelet, les indulgences et les pèleri-  
« nages : aujourd'hui qu'il n'est plus question que de la foi  
« et de Jésus-Christ...., on se demande avec étonnement ce  
« que c'est et de quoi le prédicateur retourne. — « Je suis  
« las d'un tel état de choses, et, si je prêche encore, c'est  
« uniquement pour moi et un petit nombre de personnes  
« pieuses <sup>1</sup>. »

Et plus loin : « Maintenant que l'Évangile a tellement été  
« répandu, qu'il n'est personne qui n'en possède un exem-  
« plaire de manière à pouvoir le consulter à toute heure,  
« on n'en fait pas plus cas que du livre le plus ordinaire. On  
« l'a pris en dégoût, on le méprise comme si c'était l'œuvre  
« la plus vile et non une œuvre céleste, la parole même  
« de Dieu.

« L'insolence de la foule est si grande, qu'elle ne craint  
« pas de se moquer ouvertement de ses pasteurs, et vrai-  
« ment ce mépris ne peut que s'accroître <sup>2</sup>. »

Et encore : « A présent qu'on enseigne d'une manière in-  
« telligible et claire ce que c'est que les commandements,  
« l'oraison dominicale et la foi, on ne sait de quelle façon  
« s'y prendre pour témoigner le peu d'estime qu'on en fait. »  
— « L'avarice des paysans et l'indiscipline, le libertinage  
« qui se répandent dans toutes les classes, me donnent moins  
« de soucis que le mépris qu'on a pour l'Évangile <sup>3</sup>. »

Ce dédain, ce mépris même des protestants pour l'Évan-  
gile et leurs pasteurs seraient-ils par hasard un symptôme  
de foi religieuse ?

Et voici qui est plus positif : « Le monde offre invaria-  
« blement l'un des deux aspects suivants : ou l'on se vante  
« faussement d'une foi que réellement on n'a point, ou l'on a

1. L. C. Walch, VII, 2309. — 2. Walch, VII, 539. — XIII, 39. — 3. Haus-  
post. Walch. XIII, 8.

« la prétention de se sanctifier sans foi. *C'est toujours la foi qui manque* <sup>1</sup>. »

Et plus loin : « Par suite de la propagation de l'Évangile, les paysans se sont portés à un tel excès de licence, qu'il n'est à peu près rien qu'ils ne s'imaginent pouvoir faire. Ils ne craignent plus ni enfer, ni purgatoire, et sont orgueilleux, grossiers, insolents et cupides, toujours prêts à exploiter tout le monde. « Nous avons la foi, disent-ils, cela doit nous suffire » <sup>2</sup>. »

Si c'est là l'espèce de foi que ranima la Réforme, il n'y a pas, on l'avouera, matière à s'en glorifier.

Et toujours Luther, une dizaine d'années après le schisme accompli :

« N'est-ce point une honte que, dans toute l'intendance de Wittenberg et dans un si grand nombre de villages, il ne se soit trouvé qu'un seul paysan qui oblige sa famille à fréquenter le catéchisme et à entendre la sainte parole, et que tout le reste s'en aille à tous les diables ! « *Nonne dedecus est magnum, in totâ parochiâ Wittenbergensi, tantùm unum habere rusticum qui ex tot pagis sincere suam familiam ad verbum Dei et catechismum hortatus* <sup>3</sup>. »

Et le même : « Mais les paysans, aussi bien que les bourgeois et les nobles, se vantent ainsi de pouvoir se passer de pasteurs. Ils disent que mieux vaut pour eux d'être privés de la parole de Dieu que d'avoir la charge d'une personne inutile. — « Ils vivent d'ailleurs comme ils pensent : ils sont des pourceaux, *croient ce que croient les pourceaux*, et crèveront un jour comme des pourceaux <sup>4</sup>. »

« S'il s'agissait encore d'administrer le baptême aux adultes, je suis certain qu'il n'y aurait pas le dixième de la population qui consentît à le recevoir ; je dis plus : il y a long-

1. *Ausl. d. 1.* Br. Joh. Walch, IX, 130. — 2. Walch, XXII, 812. — 3. *Lutheri colloq. medit. etc.* ed. Rebenst. I. p. 94, a. — 4. Walch VIII, 1290.

« temps que nous serions mahométans autant qu'il est en  
« nous de l'être <sup>1</sup>. »

Et ces aveux, ce n'est pas dans des prêches qu'ils lui échappent ; c'est dans des ouvrages imprimés, dans ses commentaires des livres sacrés qu'il les formule à tête reposée.

Écoutons à son tour Mélanchthon :

« Personne, dit-il, n'a pour l'Évangile une haine plus vi-  
« goureuse que ceux-là précisément qui prétendent être des  
« nôtres <sup>2</sup>. »

En 1545, il nous apprend que les protestants peuvent se distribuer en quatre classes bien distinctes : « La première  
« comprend, dit-il, ceux qui aiment l'Évangile d'une affec-  
« tion naturelle, qui haïssent les entraves opposées aux pas-  
« sions par les lois et les pratiques de l'Église, et approu-  
« vent, au contraire, le relâchement de toute discipline. Ceux-  
« là se sont attachés à l'Évangile d'un amour aveugle, *par-  
« ce qu'ils sont dans la persuasion que c'est la voie la plus  
« directe et la plus sûre d'arriver à une entière licence. A  
« cette classe appartient en général le commun du peuple,  
« qui ne conçoit ni les principes fondamentaux de la doc-  
« trine, ni les causes de tous ces débats, et qui, à la vue du  
« développement qu'a pris notre Évangile, témoigne à peu  
« près l'intérêt que montre un bœuf à la vue de la porte  
« neuve qu'on vient de mettre à son étable <sup>3</sup>. — « La deu-  
« xième classe se compose des personnes de distinction et  
« des nobles, c'est-à-dire de gens habiles à régler leurs con-  
« victions sur les inclinations ou les préférences connues de  
« ceux qui gouvernent.*

« Il est aujourd'hui, à la cour des princes, un grand nom-

1. Walch, X, 2666. — *Die Reformation* etc. I, 511 ss.

2. Myconio, 5 Junii, 1528. Corp. Réfor. I, 982.

3. C'est un proverbe allemand qui indique ici, comme il se comprend fort bien, le peu d'intérêt que prenait la multitude à toute cette affaire de la Réforme, et la faiblesse des motifs qui lui avaient fait abandonner sa foi.

« bre de ces individus qui se prononcent pour telle ou telle  
« autre religion, *non parce que la foi les y incline*, mais  
« uniquement parce qu'ils craindraient, en agissant autre-  
« ment, de déplaire aux princes dont ils se sont faits les  
« courtisans et les humbles serviteurs.

« Il en est encore d'autres, et ceux-ci forment la troisième  
« classe et la catégorie la plus nombreuse, qui affectent tous  
« les dehors de la piété et du zèle, mais qui, à la faveur de  
« la vaine apparence dont ils couvrent leurs vraies disposi-  
« tions, ne cherchent qu'à satisfaire leurs appétits charnels  
« et tous leurs penchants déréglés. »

Il range dans la quatrième classe les élus, ceux dont la profession de foi repose sur des convictions réelles. — « Ces  
« derniers, dit-il, ne sont malheureusement qu'en bien petit  
« nombre. »<sup>1</sup>

Ce curieux passage, qui sûrement ne dénote pas une foi bien vive au sein de l'Eglise nouvelle, offre de plus cette particularité, qu'il montre assez clairement les mobiles qui poussèrent la plupart des évangéliques à changer de croyances.

Veut-on juger de la foi dans la société protestante un peu plus tard, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et à l'époque où la Réforme avait eu tout le temps de produire ses fruits naturels : un pasteur de l'Allemagne du Sud, Jean Klopfer, de Bolheim, dans un écrit dédié au duc Ulrich de Wurtemberg, en fait la peinture suivante :

« Il n'est plus de honte, plus de pudeur, de modestie, de discipline ni d'honneur, ni non plus même de respect pour le saint nom de Dieu parmi notre jeunesse dégénérée, qui ne veut entendre ni d'éducation ni de réprimande. — *On ne trouve plus chez nous, ni piété, ni confiance en Dieu, ni foi, tandis que l'impénitence, l'impiété, l'incrédulité, la mé-*

1. *Goldsteinio Corp. Reform.* V, 725-26. - Doll. I, 377-8.



chanceté, l'insubordination abondent. — « La plupart d'entre nous considèrent les *saintes Ecritures* comme un *amas d'absurdités*, comme des *fables*, des *contes de vieilles femmes*, et font sans doute partie de cette race d'hommes pervers que saint Pierre a dit devoir, vers la fin des temps, scandaliser le monde par leurs mœurs licencieuses et l'abomination de leur conduite <sup>1</sup>. »

André Hyperius, d'Ypres, un des théologiens les plus estimés de la nouvelle Eglise, et lui-même réformateur, cite, comme une marque caractéristique de l'époque, « qu'à l'exemple des anciens Athéniens, qui dissertaient fort sagement sur la vertu, bien que n'en faisant eux-mêmes aucun usage, les protestants ne cessaient de discuter et pérorer sur la religion, qui cependant chez eux n'était pratiquée nulle part<sup>2</sup>. »

« Qu'il y ait chez nous, dit Spangenberg, ami de Mélancthon et de Luther, « des gens qui ne croient plus à la résurrection des morts, c'est ce qu'il est facile de reconnaître aux mœurs grossières et sauvages du peuple, qui vit au jour la journée, dans les ordures ainsi que des pourceaux, ne faisant cas ni de Dieu, ni de sa parole, et considérant ce qu'on lui prêche de la résurrection et du jugement dernier comme des fables inventées par les pasteurs pour effrayer et contenir les ignorants et les simples.<sup>3</sup> »

Le réformateur luthérien Muskulus, vers 1556, avouait aussi que ses coreligionnaires étaient devenus des épicuriens, de vrais pourceaux, *ne croyant plus ni à Dieu ni au diable*, et ne prétendant pas moins qu'on les estimât bons évangéliques. — « Désirez-vous, s'écrie-t-il, voir toute « une population d'hommes impudents, grossiers, indisci-

1. *Klopfer, Ubersaus feine, Schöne Vermahnung zur Busse, etc.* Augsb. 1546, A, 3, 4, G, 3. - Doll. II, 80.

2. *Hyper. Varia Opusc. théol.* Bas. 1570 ; I, 265.

3. *Leichenpredigten, Joh. Spang. Wittenb.* 1554, G. G, 2. — Doll. II, 269.

« plinés, chez lesquels on ne trouve plus ni décence, ni  
« honnêteté, ni charité, ni bonne foi, ni la moindre distinc-  
« tion du bien et du mal, du vice et de la vertu : allez-en  
« Allemagne ! — « Voulez-vous voir réunie une grande  
« masse de mauvais drôles, de gens grossiers et impéni-  
« tents, de fripons, d'usuriers, d'accapareurs : allez dans  
« une des villes où l'on prêche l'Évangile (le nouvel évan-  
« gile) ; vous y trouverez de quoi vous satisfaire. — « S'il  
« est vrai qu'il existe encore d'autres peuples chez lesquels  
« on ait vu la corruption portée à un haut degré, il nous  
« faut avouer, cependant, qu'il n'est nulle part d'aussi  
« mauvaises gens, des gens qui davantage foulent aux pieds  
« la religion, la discipline et l'honneur, que chez ceux qui  
« se vantent de posséder le saint Évangile. Plût à Dieu que  
« ces reproches fussent l'effet d'une exagération de ma part !  
« Malheureusement il n'est que trop vrai que la méchan-  
« ceté et l'immoralité ont chez nous dépassé tout ce qu'il est  
« possible d'exprimer en paroles. »<sup>1</sup>

Le disciple de Luther, Antoine Otto, vers le même temps, reconnaissait qu'il était permis alors de dire des paroisses et des Conseils, ce que Luther avait naguère écrit touchant les princes-électeurs, à savoir que « s'il en était encore  
« parmi eux quatre seulement qui crussent en la vie future,  
« il le fallait regarder comme un grand bonheur. »<sup>2</sup>

Enfin un autre théologien luthérien des plus marquants du xvi<sup>e</sup> siècle, disciple de Mélanchthon, et que sa position avait mis à même de bien connaître son époque et particulière-  
« ment l'état des esprits et des choses dans la nouvelle  
« Eglise, Selnekker avoue, dans son commentaire des Psaumes,  
« qu'il régnait de son temps, en 1565, parmi le menu  
« peuple luthérien, un tel mépris de la parole sainte et une

1. *Muskul. v. d. verdamlichen Missverst. etc.* Franck. a. O. 1568 et alibi. — *Die Reformat. etc.* II, 401. — 2. *L. c.* II, 545. *Anton. Otto's. Vorrede z. d. Schrift Joh.*

« licence telle dans toutes les classes, que cela faisait peine  
« à voir ; qu'il n'y avait plus nulle part de discipline, de  
« vertu, de piété, et *pas même un vestige de cette foi chré-*  
« *tienne dont si peu auparavant, partout, on faisait tant*  
« *parade.*<sup>1</sup>»

Et plus loin, dans le même ouvrage :

« Ah Seigneur ! quelle rumeur et quelle confusion le  
« Malin a suscitées en Allemagne, et dans l'Eglise et dans les  
« gouvernements, après si peu d'années ! Comme les pasteurs  
« sont divisés entre eux, et d'esprit et de cœur ! Quelles  
« dissensions partout, que de scandale donné au pauvre  
« peuple, et combien d'âmes troublées et induites en erreur !  
« — « Ceux qu'on appelle aujourd'hui du nom de savants,  
« s'occupent de leurs gloses, de leurs interprétations et de  
« leurs fausses découvertes ; *l'autorité, indifférente et négli-*  
« *gente sur tout ce qui se rapporte à Dieu et à sa gloire,*  
« *laisse chacun agir à sa guise ; et tout le reste vit dans*  
« *l'erreur, hait les pasteurs et méprise la parole divine, tout*  
« *juste comme il arriva à certain marchand qui disait n'avoir*  
« *retiré de toutes ces discussions et de ces querelles d'autre*  
« *avantage que de ne plus croire à rien.* — « On peut  
« juger du respect de nos évangeliques pour notre Seigneur  
« Jésus-Christ et son Evangile par ceci, qu'ils en font, au  
« cabaret, les sujets de leurs railleries, de leurs disputes  
« et de leurs chants licencieux, pour ne pas dire pis. — « Ce  
« n'est pas sans raison que les âmes pieuses s'alarment tant  
« de toutes ces acrimonieuses querelles de savants : *à force*  
« *d'entendre soutenir le pour et le contre, un jour une doc-*  
« *trine, le lendemain une autre, elles ne savent plus elles-*  
« *mêmes à quelle autorité s'attacher ni quelle conduite*  
« *tenir.* — « Vraiment tout cela fait peine à voir ! l'un est  
« sacramentaire, un autre anabaptiste, un troisième osian-

1. Selnekker, *Ausleg. d. Psalters*. Nurnb. 1565, I, 124.

« driste, un quatrième schwenkfeldien, et ainsi du reste .  
« c'est-à-dire que nous ne savons pas ce qu'en réalité nous  
« sommes, si ce n'est *agités par tout vent de doctrine, in-*  
« *constants, sans foi, sans crainte de Dieu, sans vocation*  
« *véritable*, chancelants dans toutes nos voies, poussés et  
« ballotés comme les flots par la tempête. — « Oui, les  
« choses en sont arrivées à ce point, parmi nous, qu'on ne  
« sait plus *si nous sommes chrétiens, mameloucks ou*  
« *payens.* »

Comment y aurait-il eu de la foi dans ce temps où, au dire du pasteur Mathesius, on ne trouvait pas « deux villes, deux villages, deux pasteurs, deux instituteurs qui fussent d'accord sur un seul article de la doctrine? » Comment, au milieu de cette anarchie des croyances, de ces déchirements, de cette variété de sectes et de ces disputes sans fin des réformateurs entre eux sur tous les points du dogme, comment pouvait-il y en rester seulement une étincelle ? Luther même reconnaît, en le déplorant comme un état de chose amené par sa faute, que, *dans l'absence de toute autorité vivante à laquelle chacun pût s'abandonner avec confiance, c'était, chez la multitude, absolument impossible.* Il serait bien étrange et que des dissentiments si nombreux, si profonds sur les principales vérités de cette foi chrétienne, et que tous ces mystères dévoilés, mis à nu, débattus, niés, rejetés, n'eussent pas produit de tels effets, n'eussent pas ébranlé jusqu'au moindre principe, jusqu'à la moindre conviction, même dans les âmes les plus fermes et les plus arrêtées dans leurs croyances.

Montesquieu a bien jugé du résultat inévitable de l'introduction dans un Etat d'une religion nouvelle par des moyens humains : les débats qu'elle provoque et qui s'en suivent toujours, troublent les consciences et, par une conséquence

1. Mathes. *Histor. christi*. 1. f. 80. a.

naturelle, ébranlent et anéantissent, à la fin, jusqu'au dernier vestige de la foi. Que ne doit-il pas arriver, quand cette religion se divise aussitôt en des sectes innombrables, et ne laisse pas un seul principe de croyance inattaqué !

Théodore de Bèze observe aussi fort bien, d'après ce qu'il avait vu se passer sous ses yeux, « qu'il se trouvait un bon  
« nombre de personnes qui, cherchant, dans ces longs  
« débats, à se faire elles-mêmes une opinion sur les questions  
« agitées, suspendaient leur jugement jusqu'à ce qu'elles se  
« crussent suffisamment éclairées, et contractaient ainsi telle-  
« ment l'habitude du doute, qu'elles finissaient par douter  
« des vérités les plus fondamentales, non-seulement du chris-  
« tianisme, mais de la religion naturelle, y compris l'exis-  
« tence de Dieu.<sup>1</sup> »

Un savant pasteur, le D<sup>r</sup> Kette, faisait, dans ces derniers temps, une remarque analogue : « Les dissensions qui pré-  
« valent, dit-il, parmi les sectes multipliées sorties des écoles  
« de Luther et de Calvin, n'ont été malheureusement que  
« trop favorables à la naissance et au progrès de l'incrédulité.<sup>2</sup> »

Cet effet du protestantisme était dans la nature des choses :  
« les sectes, en religion, dit Bacon, sont des causes  
« d'athéisme. »

Non donc, non, la réformation protestante n'a pas eu cet heureux effet, du moins dans son propre sein, de ranimer la foi religieuse et chrétienne : c'est, d'après tous les témoignages contemporains, le contraire qu'elle a procuré, et on lui a fait honneur de ce qui ne lui revient nullement.

La Réforme n'a pas ranimé la foi. Voyons si elle fut, dans sa cause, un grand élan vers la liberté de la pensée, en d'autres termes, voyons si c'est la liberté de la pensée qu'elle a poursuivie, qu'elle a voulue, si c'est en vue de cette liberté qu'elle a renversé l'autorité ; et, pour nous en assurer,

1. *Baum's Théod. Beza*, Leipz. 1845, p. 455. — 2. *Considérat. sur les prophéties*.

adressons-nous toujours, avant tout, à des témoins qu'on ne puisse récuser, aux contemporains et, autant que possible, aux auteurs mêmes de la transformation religieuse, qui, ayant tout vu de près, les hommes et les choses, les dispositions, les entraînements, les intérêts, les passions, étaient naturellement dans la meilleure situation pour juger de l'entreprise et de tout ce qui la fit aboutir. Or, ces autorités consultées, disons-le tout de suite, nous craignons bien qu'on ne se soit trop laissé guider par le désir d'assigner à cette révolution *une cause en rapport avec la grandeur de l'événement*, et en porter à *cette impatience de conclure* contre laquelle on nous prévient ailleurs avec tant de raison<sup>1</sup>.

Nous apercevons partout, dans les monuments historiques et littéraires de l'époque, il est vrai, des marques évidentes de cette activité plus vive de l'esprit humain, de cette activité excitée par les grandes découvertes du siècle précédent, et par la fondation d'écoles plus nombreuses, et par l'étude plus complète de l'antiquité, et par tous les moyens d'instruction créés ou favorisés dans le sein ou hors du sein de l'Eglise, de l'Eglise catholique romaine. Nous admettons, sans difficulté, que de cet essor subit de l'activité de la pensée et de cette fermentation générale des esprits il devait résulter et il résulta en effet une plus grande ambition de la raison, tant individuelle que générale, un besoin plus marqué de progrès, de perfectionnement, avec des espérances peut-être toutes nouvelles d'émancipation et de liberté. Mais rien n'indique, ce nous semble, que ces espérances tendissent à se réaliser par l'abolition de l'autorité religieuse en matière de foi. On récrimine contre les abus introduits dans la discipline, contre les mœurs des prêtres et l'ignorance des moines, contre la dissolution des cours des princes-évêques de l'Allemagne, et même contre celle de la cour de Rome, et quelquefois aussi contre les abus d'autorité : en général, cependant, l'opposi-

1. V. *Hist. de la Civilis. en Eur.* Lec. XII, et *Mém.* t. II, ch. XIII.

tion n'était dirigée que contre les théologiens, les universités, les moines mendiants, les corporations religieuses enseignantes, et ne portait guère que de la classe des lettrés, des savants, et surtout des professeurs laïques, « qui tous, dit un historien, méprisaient, jalousaient et haïssaient les ordres religieux, se croyant, en raison de leur supériorité scientifique et littéraire, mieux faits que ces corporations pour diriger la raison publique et l'éducation de la jeunesse. » On ne s'attaquait nulle part à l'Eglise même, en tant qu'autorité religieuse et dépositaire des vérités de la foi<sup>1</sup>.

Il y avait concurrence, compétition d'influence intellectuelle entre les corps religieux et les savants, les lettrés étrangers ou subordonnés à ces corps, comme depuis en France, à peu près, entre les membres de l'université et ceux

1. Assurément, s'il existait alors une classe d'hommes à qui pouvait peser l'autorité religieuse, c'était, avec et après les princes, celle des savants et des littérateurs. Ces savants, Luther les comptait presque tous dans son parti. Par où les avait-il attirés ? Par ses attaques contre l'autorité du saint-siège ? C'est par là qu'il en choqua plusieurs, et qu'à la fin ils lui devinrent hostiles. Les correspondances intimes qu'ils nous ont laissées ne permettent pas le moindre doute à cet égard. Nous avons déjà vu ce qu'en disait le savant Wizel. Billikan, Glaréan, Pirkheimer, Amerpach, Zasius, n'étaient pas d'un sentiment différent. Dans le temps même qu'il traitait encore Luther de phœnix des théologiens, Zasius, dans une lettre à Zwingle, ne cache pas qu'il désapprouve les opinions de Luther sur la puissance ecclésiastique et, en particulier, celle sur le pouvoir du pape, observant qu'il l'aurait déjà réfutée, « s'il n'avait été retenu par sa grande affection pour le réformateur. » *Rationes enim quibus movetur non sunt refutatu difficiles, quas et confutare velle sæpe consilium capio, nisi me vehemens in bonum virum amor revocaret.* A quelque temps de là, dans une lettre encore remplie des plus pompeux éloges et adressée à Luther même, il fait entendre clairement, quoiqu'avec beaucoup d'égard, qu'il ne peut approuver qu'on rejette l'autorité du souverain pontife. — « Pour ce qui me concerne, écrit-il ailleurs, je resterai « fidèle à l'enseignement et aux décrets de l'Eglise, dussent toutes les puissances « du ciel et de l'enfer m'ordonner le contraire. Je ne ferais point au Dieu de vé-  
« rité l'injure de croire que, pendant tant de siècles, l'Eglise ait pu nous tromper,  
« malgré la promesse formelle qu'elle ne saurait tomber dans l'erreur. » Le savant Billikan qualifie de *schisme détestable* la rupture de Luther avec l'ancienne Eglise, et ainsi font également Loriti Glaréan, Erasme et beaucoup d'autres. Udalrici Zasii, epistol. éd. Riegger, 1774, 522. — 69. V. Doll. Die Reformat. I, 183, 55.

d'un ordre célèbre : il n'y avait pas, nous le répétons, d'hostilité contre l'autorité spirituelle de l'Eglise générale, interprète de la parole divine et juge de la foi ; il n'y avait pas, à cet égard, de mauvais vouloir, d'opposition, pas la moindre trace.

Ni Luther lui-même, ni ces savants et ces lettrés dont, au début de la lutte, le réformateur obtint l'assentiment presque unanime et le concours assez actif, ni à plus forte raison, Mélanchthon l'atteste<sup>1</sup>, le gros de la population, fort indifférent, lui surtout, à de telles questions, ne voulaient ni ne poursuivaient ce qu'on appelle l'émancipation religieuse. Ce fut dans le cours de ses discussions, et pour le besoin de sa polémique seulement, que Luther, mis au pied du mur par ses adversaires orthodoxes, s'avisa de revendiquer d'abord pour lui-même le droit d'examen individuel, et par suite d'accorder à tout chrétien, à tout individu pourvu de ses sens les capacités suffisantes pour entendre et interpréter les Ecritures saintes ; jamais, et il le prouva par le fait, il n'eut sérieusement la pensée, dans la religion qu'il fondait, et dès qu'il voulut fonder une religion, de reconnaître à ses adhérents, ni même à ses collaborateurs, le droit de juger, d'enseigner, de prêcher l'Evangile chacun à sa manière. Il s'attaqua, par orgueil et vengeance, à la personne et au pouvoir du pape ; il n'était point ennemi de l'autorité religieuse prise en elle-même. Nulle part ne se trahit, il nous semble, la cause que M. Guizot assigne à la Réforme.

Ce qui, dans le christianisme, établit le droit d'annoncer et de prêcher une doctrine religieuse nouvelle, c'est l'apostolat divin, la mission spéciale prouvée par des signes ou autrement dit des miracles. Cette objection fut faite à Luther, et il ne la méprisa point : se prétendant inspiré et positivement chargé lui-même d'un tel apostolat, il ne fit pas diffi-

1. Voir *La vie de Luther et sa correspond.* par Mélanchthon.



culté de reconnaître qu'il était dans l'obligation de prouver sa prétention par des miracles, et il mit plus tard aussi ses propres adversaires, les nouvelles sectes, en demeure de montrer leurs titres, de prouver leur mission, de l'établir par des « prodiges. « Celui, disait-il, qui veut mettre sur le tapis « quelque chose de nouveau, ou enseigner autre chose que « ce qui est enseigné, *celui-là doit avoir mission de Dieu* et « justifier de sa mission par des miracles véritables. S'il ne le « peut faire, qu'il passe son chemin <sup>1</sup> ! » Et comme cette règle lui devait être également applicable, il dit dans un sermon : « Si la nécessité l'exigeait et qu'on voulût inquiéter et opprimer « l'Évangile (son évangile), il nous faudrait vraiment en passer « par là et faire aussi des prodiges, plutôt que de laisser honnir « et étouffer l'Évangile. Mais j'espère que cela ne sera point « nécessaire et qu'on n'en viendra pas là <sup>2</sup>. » Il se contredit, à la vérité, souvent ; mais ses tergiversations mêmes à ce sujet démontrent qu'il trouvait l'objection bonne, et l'obligation d'une mission prouvée par des prodiges réellement fondée. Ce n'est pas ainsi, sans doute, qu'il eût procédé, s'il se fût appuyé sur la liberté d'examen : il n'était là besoin ni de mission spéciale, ni de signe.

Les mots de *liberté*, de *liberté chrétienne*, de *liberté évangélique* se trouvent fréquemment, nous l'avouons, dans les écrits des réformateurs, des pasteurs, des théologiens et même des écrivains laïques de l'époque, et pourraient aisément induire en erreur : mais ces mots s'y rapportent-ils au droit dit d'examen ? Aucunement, à notre avis. La liberté dont il y s'agit, et que Luther notamment dit avoir procurée à son Église, c'est l'affranchissement du joug de la loi et de l'obligation des bonnes œuvres imposée par la loi ; ce n'est pas, du moins dans les premiers temps, la liberté de conscience.

1. *Œuvres comp.* édit. Walch, IX, 1009. — 2. Walch, IX, 1295.

« J'espérais, au commencement, écrivait à l'un de ses amis le savant Pirkheimer, d'abord si favorable à la Réforme, « j'espérais que nous obtiendrions une certaine liberté, je « veux dire une *liberté spirituelle* ; mais tout, au contraire, « est tellement dirigé vers les délices de la chair, que ce qui « se passe aujourd'hui doit nécessairement être cent fois « pire que ce qui se voyait autrefois <sup>1</sup>. »

Un ami de Luther, le réformateur Spangenberg, s'exprime ainsi :

« Notre pieux Luther a pu s'apercevoir lui-même, avant « de mourir, qu'une fois affranchis du joug du pape, ceux « qui se glorifiaient de suivre sa doctrine, abusaient honteusement de la liberté chrétienne ; que le peuple devenait « grossier, indiscipliné et vivait dans une fausse sécurité, « et que pour ce qui concerne les magistrats et les princes, « ils ne se proposaient, dans l'Évangile, que les avantages « matériels qu'ils en pourraient retirer. *Ce honteux usage « de la liberté évangélique* est cause que ce pieux docteur ne « se sentait pas moins affligé, dans son âme, que ne le fut « Loth à la vue de tout le mal commis sous ses yeux <sup>2</sup>. »

« Jacques Schopper, prédicateur à Dortmund, dit aussi « que, parmi les luthériens, il n'était personne qui ne demandât de l'or à Jésus-Christ, et de *la liberté charnelle* à « cette doctrine chrétienne dont la morale est si pure <sup>3</sup>. »

« *La liberté charnelle*, dit Lassius, prédicateur distingué « et surintendant, « est la seule chose que ce bon peuple « évangélique estime et recherche dans l'Évangile <sup>4</sup>. »

« C'est donc ainsi que se passent les choses, s'écrie Christophe Fischer, déjà cité ci-dessus ! « Parlez-vous aux gens « de la *liberté chrétienne* : ils comprennent une liberté charnelle, et en usent comme telle. Leur enseigne-t-on que

1. *Zasi epp.* édit. Riegger, p. 505. — 2. *Spangenberg. Theander Lutherus*, f. 188. — 3. *Schopperi Conciones quas Tremonia, etc.* éd. Lamb. Tremon. 1557 — 4. Lassius, *Guldenes Kleinod, Nurnb.* 1556. - Dollinger, I, 174 et II, 267, 525.

« Dieu nous a délivrés du joug de la loi : ils s'imaginent  
« n'avoir plus à s'imposer aucune contrainte, aucun joug,  
« être libres comme l'oiseau dans l'air, et pouvoir s'adonner  
« à toute espèce de péchés <sup>1</sup>. »

Le réformateur Herm. Bonnus va nous fournir quelque chose de plus clair : « Ce qu'on recherche le plus ordinairement, dans la prédication de l'Évangile, dit-il, c'est une liberté charnelle. Après cela l'on se repose dans l'impénitence, comme si Jésus-Christ nous avait tellement soustraits au joug de la loi, que nous pussions, en toute sûreté, nous abandonner à tous nos désirs <sup>2</sup>. »

Et l'évêque luthérien Wigand aussi : « Parlez-vous aux gens de leur affranchissement de la loi : votre parole ne produit d'autre effet que de leur donner à croire qu'ils peuvent, sans nul danger, commettre toute espèce de mal <sup>3</sup>. »

« Jésus-Christ, dit enfin Luther, Jésus-Christ nous annonce la liberté, dans son Évangile : donc mangeons, buvons et moquons-nous du travail <sup>4</sup>. »

Et puis : « Si, dans la prédication, on leur parle de la foi comme il est du devoir de le faire, la plupart le comprennent dans un sens grossier et se font de la liberté spirituelle une licence charnelle. »

Assurément Luther n'entend pas dire ici que cette liberté annoncée par le Christ, dans l'Évangile, soit le droit d'examen. La foi, la doctrine de la foi qui affranchit du joug de la loi, qui assure le salut sans le secours des bonnes œuvres, c'est là pour lui la liberté spirituelle.

Mais voici qui ne laisse plus de doute : « Nous voyons, dit-il ailleurs, que la foi suffit au chrétien, et que pour être pieux il n'a nul besoin de bonnes œuvres. Or s'il n'a plus besoin d'œuvres, il est donc certain que le voilà délivré

1. Fischers. *Ausl. d. fünft. Hauptst d. Katech.* Leipz. 1578, p. 5 et s. — 2. Herm. Bonn. *enarr. locor. insig. epp. domin.* Basile 1571. p. 7 ss. — 3. Wigand, *annot. in ep. ad Galat.* Witt. f. 212. — Dollinger, II, 308, 183. — 4. Walch, VII. 1898.

« de toute loi, de tout précepte ; et s'il est délivré de cela, « bien certainement encore le voilà libre <sup>1</sup>. »

Et tout à la suite : « *La liberté chrétienne consiste uniquement dans la foi, qui fait, non pas que nous restons oisifs ou que nous agissons mal, mais que nous n'avons plus aucun besoin de bonnes œuvres pour obtenir la piété et le salut éternel* <sup>2</sup>. »

Que s'il est question assez souvent, dans les écrits et les prêches des réformateurs, du joug du pape, dont on se disait délivré par le fait du nouvel évangile, gardons-nous de croire que par ce joug on entendit la soumission au principe d'autorité ou la privation du droit d'examen. Luther va nous apprendre aussi que c'était de tout autre chose qu'il s'agissait.

« Nous avons bien vite oublié, dit-il, tous les maux qui nous affligeaient sous le joug de la papauté, où nous étions comme noyés dans un déluge de prescriptions étranges qui nous troublaient la conscience et nous faisaient soupirer après le salut. »

Le joug du pape, c'étaient ces prescriptions étranges : la continence, le jeûne, la confession, la messe, les bonnes œuvres ; et l'affranchissement de ce joug, c'était celui de cet état d'incertitude et de trouble où nous laissait, suivant lui, la doctrine catholique de la justification au moyen des œuvres, de la mortification et de la vie sainte.

« Enfin nous voilà sauvés, s'écrie le même Luther ; — sauvés par la doctrine de la justification sans les œuvres —

1. Also sehen wir dass an dem Glauben ein Christen Mensch genug hat, darf keines Werks, dass er fromm sey. *Darf er denn keines Werks, so ist er gewisslich entbunden von allen Geboten und Gesetzen. Ist er entbunden, so ist er gewisslich frey.*

2. Das ist die christliche Freiheit, der einige Glaube, der da macht nicht dass wir müssig gehen oder übel thun mögen, sondern dass wir keines Werks bedürfen die Frömmigkeit und Seligkeit zu erlangen. Edit. Walch, XIX, 12, ss.

« nous savons ce que c'est que l'Évangile, le baptême, les  
« sacrements, et quels fruits nous pouvons en retirer : la  
« faveur d'être assurés de notre salut <sup>1</sup>. »

« Quand la parole de Dieu, dit-il ailleurs, fut, pour la  
« première fois, annoncée, il y a douze ou quinze ans, l'on  
« accourait de toutes parts pour l'entendre. *Chacun était*  
« *ravi de ne plus avoir à se tourmenter pour de bonnes*  
« *œuvres.* »

Et encore : « Dès qu'on leur a fait entendre (aux évangé-  
« liques) le mot de liberté, ils ne s'entretiennent plus d'autre  
« chose, et s'en prévalent pour se soustraire à l'accomplisse-  
« ment de tout devoir. *Je suis libre, disent-ils: je puis donc*  
« *faire ce que bon me semble; et si ce n'est point par les*  
« *œuvres qu'on se sauve, pourquoi m'imposer des privations*  
« *et faire l'aumône aux pauvres ?* <sup>2</sup> »

Pour le commun des luthériens, la liberté chrétienne consistait dans l'affranchissement des bonnes œuvres et dans sa conséquence, la vie licencieuse; pour les princes, elle comprenait quelque chose de plus: la non immixtion du pape dans leur conduite et leurs affaires temporelles, et aussi le fait de n'avoir plus à redouter l'excommunication, qui leur était particulièrement odieuse et dont, plus que le vulgaire, ils étaient menacés, on sait dans quelles circonstances: ils n'étaient pas théologiens.

« Pour s'opposer au rétablissement de la discipline et des  
bonnes œuvres, disait le réformateur Sarcérius dans le temps  
qu'on souhaitait de restituer quelque peu ce qu'on avait dé-  
truit, « on allègue aujourd'hui, chez les princes et même  
aussi parmi le peuple, que le clergé vise à reconquérir son  
ancienne influence, à *empiéter de rechef sur le temporel,*  
*et à rétablir, à cette fin, son odieuse et tyrannique excom-*  
*munication* <sup>3</sup>. »

1. *Ausl. d. Evang. Joh.* — 2. *Ibid.* — 3. *Sarcer. Mittel u. Wege etc.*  
Eisleben, 1555. 4, 6.



C'est de ces empiètements, qui avaient été longtemps si favorables aux populations opprimées, que les princes cherchaient principalement à s'affranchir.

On avait alors évidentes sous les yeux les déplorables conséquences de la doctrine de la foi *seule* justifiante, et l'on était pressé de la nécessité de rétablir la discipline avec les bonnes œuvres.

Luther, dans le passage cité plus haut, se plaignait déjà de la confusion et de l'abus qu'on faisait partout de cette belle doctrine de la foi justifiante sans les œuvres, tandis qu'elle avait produit tous ses pernicieux effets, la démoralisation complète des populations. Mais voici ce qu'il disait de la liberté chrétienne et de son opposée la loi, avant que de si tristes fruits l'eussent forcé de modifier sa doctrine ou d'en restreindre le sens :

« Loi, s'écriait-il, dans son *Commentaire de l'Épître aux Galates*, « Loi, je ne veux pas t'entendre, car tu as une langue inerte et pesante. Les temps sont accomplis ; c'est pourquoi je suis libre. Je ne veux donc pas souffrir plus longtemps ta domination <sup>1</sup>. »

Et dans le même ouvrage : « Et le chrétien n'a besoin ni d'œuvres, ni de commandements pour opérer son salut ; car le voilà né *affranchi de tout cela*, et, dans sa liberté, il fait ce qu'il fait, non pour son utilité, pour assurer son salut éternel, car il est déjà sauvé par sa foi et par la grâce divine, mais uniquement pour être agréable à Dieu <sup>2</sup>. » — « Nulle œuvre, nul commandement ne sont nécessaires au chrétien pour être sanctifié : il est né *libre* de tout cela, et, dans cette *absolue liberté*, il fait gratuitement ce qu'il fait <sup>3</sup>. »

« Si j'avais à recommencer, dit-il plus tard, après que la

1. Ed. Irmisch, II, 144. — 2. édit. Walch, IX, 1226. — 3. édit. d'Eisleben. I, 14. a. — Dollinger, III, 39, 103.

dissolution morale du peuple évangélique amenée par sa doctrine l'eût jeté dans le découragement et déchiré de remords et de regrets ; « si j'avais à recommencer aujourd'hui ma prédication de l'Évangile, je m'y prendrais d'autre manière : je laisserais au pape la multitude du peuple, car ces gens ne s'amendent point avec l'Évangile, et ne savent qu'abuser de la liberté qu'il leur assure ; mais je prêcherais les consolations de l'Évangile aux âmes timorées, découragées, troublées, humiliées<sup>1</sup>. »

L'Évangile, pour lui, c'est, il ne faut pas l'oublier, la doctrine de la foi justifiante et de la justice imputative, et c'est cette doctrine qui procure *la liberté*.

Il est donc bien évident que cette liberté spirituelle, évangélique et chrétienne que prônait la Réforme, n'était alors rien que l'affranchissement de la loi et des œuvres, en vertu de cette doctrine *de la foi seule nécessaire*, fondement du nouvel Évangile.

Mais supposons que Luther et ses amis aient entendu réellement par l'expression *liberté chrétienne* la liberté de conscience et le droit d'examen, ce qui n'est pas, selon nous ; supposons que ce qu'ils prêchaient au peuple ait été réellement l'abolition de l'autorité et la liberté en matière religieuse : on vient de voir comment ce peuple comprenait ces libertés, et il est donc bien clair que la Réforme ne fut pas un grand élan vers la liberté de la pensée.

Mais il existe de cela bien d'autres preuves. La Réforme fut si peu, dans le principe, un grand effort tenté pour le renversement de l'autorité religieuse, que longtemps, jusqu'au moment où fut lancée contre lui la bulle qui le condamnait, Luther ne cessa de protester de son entière soumission à l'Église et spécialement à l'autorité du souverain pontife. Dans la confession d'Augsbourg, bien des années après

1. Walch, XXII, 1034. — Doll. III, 258 ss.

la rupture, on parlait de son respect pour l'Eglise, et l'on était prêt, tout prêt, disait-on, à soumettre la doctrine au jugement d'un concile. Enfin, bien plus longtemps après encore, des hommes marquants, et des plus considérables dans le parti, se défendaient et ne pouvaient se faire à l'idée d'être, en effet, irrévocablement séparés de l'ancienne Eglise.

Luther était, au commencement, si éloigné de vouloir attaquer l'autorité du saint-siège, que, dans ses propositions écrites en 1517 sur les indulgences, il s'en trouvait une conçue en ces termes : « *Si quelqu'un nie la vérité des indulgences du pape, qu'il soit anathème* <sup>1</sup> ! »

Dans un écrit contre Sylvestre de Prière, il reconnaît que la suprématie du pape est fondée sur les célèbres paroles de Jésus-Christ à saint Pierre : *Tu es Pierre*, etc., et sur ces autres : *Pais mes brebis*. « *Tout le monde confesse, dit-il, que l'autorité du pape vient de ces passages.* » — Et là même, observe Bossuet, là même, après avoir dit que la foi de tout le monde se doit conformer à celle que professe l'Eglise romaine, il continue en cette sorte :

« Je rends grâce à Jésus-Christ de ce que, par un grand miracle qui suffit presque seul à montrer que notre foi est véritable, il conserve sur la terre cette Eglise unique, de telle sorte qu'elle ne s'est jamais écartée de la vraie foi dans aucun de ses décrets <sup>2</sup>. »

« Daignez, écrivait-il au cardinal Cajetano, daignez rapporter l'affaire au saint-père ; jè ne demande qu'à écouter la voix de l'Eglise et la suivre <sup>3</sup>. »

« Cité à Rome, et formant son appel du pape mal informé

1. Prop. 17, t. 1. 1517. Witteb. Walch, XVIII, introd. hist. p. 33.

2. *Contra Prier.* t. I, 173, 188. — Walch, XVIII, 131. Denn ich danke auch christo dass er diese einige Kirche auf Erden so erhalt durch ein grosses Mirakel, welches fast allein beweiset dass unser Glaube wahrhaft sey, dass sie nooh in Keinem ihrer Decreten je vom wahren Glauben gewichen. etc.

3. Disp Lips. t. 1, f. 215.



au pape mieux informé, il ne laisse pas de dire que l'appellation, quant à lui, ne lui semble pas nécessaire, *puisqu'il demeurait toujours soumis au jugement du pape*. Et d'ailleurs, ajoutait-il, « cette citation devant le pape était inutile contre un homme qui n'attendait que son jugement pour obéir <sup>1</sup>. »

Dans la suite (28 nov. 1518), appelant du pape au concile, il persiste toujours à dire « qu'il ne prétendait ni douter de la primauté et de l'autorité du saint-siège, ni rien dire qui fût contraire à la puissance du pape bien avisé et bien instruit <sup>2</sup>. »

« En 1519, il écrit encore à Léon X qu'il ne prétendait en aucune façon toucher à sa puissance ni à celle de l'Eglise romaine <sup>3</sup>, et il s'obligeait à un silence éternel, comme il avait toujours fait, pourvu qu'on imposât la même réserve à ses adversaires. « Maintenant, très-Saint-Père, j'en atteste Dieu et les hommes, je n'ai jamais voulu, je ne veux pas davantage aujourd'hui toucher à l'Eglise romaine ni à votre sainte autorité. Je reconnais pleinement que cette Eglise est au-dessus de tout, qu'on ne lui peut rien préférer de ce qui est au ciel et sur la terre, si ce n'est Jésus-Christ notre Seigneur <sup>4</sup>. »

« Sur la rétractation à laquelle on le voulait obliger, il répondait : « Je ne vois pas à quoi serait bon mon désaveu, puisqu'il ne s'agit pas de ce que j'ai dit, mais de ce que dira l'Eglise, à laquelle je ne prétends pas répondre comme adversaire, mais l'écouter comme un disciple <sup>5</sup>. »

En 1520, l'année même de sa rupture, il écrivait encore

1. *Ad. card. Cajet.* — 2. *Apell. Luther. ad Conc.* — *Hist. des Var.* 1, 23.

3. *L. c.* 1, 37. — 4. *Luther ad Leon. X*, 1519. Quare, beatissime Pater, prostratum me pedibus tuæ beatitudinis offero, cum omnibus quæ sunt et habeo: vivifica, occide, voca, revoca, approba, reproba, ut placuerit. Vocem tuam vocem Christi in te præsentis et loquentis agnoscam. Si mortem merui, mori non recusabo etc. V. aussi Walch, t. XVIII. *Introd. hist.* p. 34. — 5. *Ad. card. Cajet.* t. 1. p. 216 ss.

à l'empereur Charles-Quint « qu'il serait jusqu'à la mort un  
« fils humble et obéissant de l'Eglise catholique, et promettait  
« de se taire si ses ennemis le lui permettaient <sup>1</sup>. »

« Il semblait alors, observe M. Michelet, fort disposé à laisser tout et à se soumettre. — « Si le cardinal Cajetano, dit-il lui-même dans ses conversations avec ses amis, « en « eût usé à mon égard avec plus de raison et de discrétion, « s'il m'eût reçu lorsqu'à Augsbourg je tombai à ses pieds, « les choses n'en seraient jamais venues où elles en sont <sup>2</sup>. »

Enfin définitivement condamné, le 18 juin, par Léon X, il oublia, dit Bossuet, en même temps toutes ses soumissions, comme si ce n'eussent été que de vains compliments,<sup>3</sup> et, laissant déborder son ressentiment et sa colère, commença dès lors contre le pape et toute l'Eglise catholique cette guerre haineuse et acharnée dont, malgré ses troubles de conscience et ses remords, il ne cessa de les poursuivre jusqu'à la fin de sa vie.

Encore une fois, Luther était, comme théologien et, à ce qu'il semble, même comme homme, un disputeur qui voulait toujours avoir le dernier mot. Mélanchthon le disait bien : il était *philonicum* et *eristicum*. Il en est beaucoup de tels par le monde. C'est par cet orgueil de dialecticien et par la contradiction qu'il fut successivement conduit à s'attaquer à tant de choses, et finalement à l'autorité même et au principe d'autorité. Ainsi qu'il l'écrivait et à Léon X et à l'empereur Charles-Quint, il se serait tu peut-être, si ses adversaires le lui avaient permis, s'ils ne l'avaient pas contredit <sup>4</sup>. »

1. *Prot. Luth. ad Carol. V.* — 2 *Mem. de Luth.* — 3. *Hist. des Var.* 1, 24.

4. Luther, a peu près comme J. J. Rousseau dans son genre, ne fut au début, j'insiste sur cela, qu'un ergoteur, un exagérateur paradoxal, qui, par esprit de sophisme *d'abord*, et puis par entêtement, a forcé tous les textes des saintes Écritures interprétées par lui. Une fois condamné, la colère, la haine, la vengeance le rendirent révolutionnaire et démolisseur, ainsi qu'il est arrivé à tant d'autres après lui. C'est l'impression générale qui reste de la lecture de ses écrits.

« Vous voyez, cher lecteur, dit-il dans sa réponse à la troisième proposition d'Eck touchant la suprématie du pape, « que si *je me montre fort disputeur*, c'est, non pas sur le « fond de la chose elle-même, mais sur les causes et l'origine « de la chose. Car je ne nie point que le pape de Rome ne « soit, *n'ait été et ne doive continuer* d'être le premier : cela « n'est mis ni en discussion ni en question. *Il est mis en* « *question seulement si les preuves qu'on en donne et les* « *arguments sur lesquels on s'appuie sont valables* <sup>1</sup>. »

« Si je ne leur agrée pas sous le nom de chrétien, dit-il à l'adresse de ses adversaires, « qu'ils me tiennent pour mahométan et me laissent, comme tel, *soutenir mes propositions* « *contre eux*, afin qu'ils voient et expérimentent au moins « ainsi jusqu'à quel point ils sont capables de défendre leurs « principes » (c'est-à-dire de lutter contre lui).

On le voit, il ne s'agit encore pour lui que de discuter et de se faire valoir comme dialecticien. Il ne craint même pas d'avouer que dans la dispute il va souvent plus loin qu'il ne voudrait. « Je ne puis nier, dit-il, que je ne sois beaucoup « plus vif et emporté qu'il ne convient. Mais ils le savent « (mes adversaires) et n'auraient pas dû exciter le chien « hargneux <sup>2</sup>. »

« Toujours, jusqu'à présent, disait-il encore après sa rupture, « toujours nous avons humblement offert au pape et « aux évêques *de recevoir d'eux la consécration et l'autorité* « *spirituelle, et de les aider à conserver ce droit* ; ils nous « ont toujours repoussés. S'il arrive un jour, pour la consécration sacerdotale, ce qui est arrivé pour les indulgences, « à qui sera la faute ? <sup>3</sup> »

1. Walch. XVIII, 934. — 2. Doch kann ich nicht leugnen dass ich viel hitziger und heftiger bin als es seyn sollte, welches, da sie es wusten, so hætten sie den Hund nicht reizen sollen. Walch, XIX, 590.

3. Cochl. p. 245 extrait du de angul. missa. Luth. opera latin. VII. p. 226. — Michelet, Mém. de Luther, II, 251.

Il est clair, d'après cela, et que le pape était plus attentif à la doctrine qu'à son autorité, et que Luther tenait plus, lui, à ses opinions personnelles qu'à la liberté.

Luther fut conduit à l'insoumission envers le pape et l'Eglise contre son propre dessein, par la seule maladresse de ses adversaires. Dans la préface de son opuscule fameux, la *Captivité de Babylone*, il nous explique lui-même fort bien comment on le poussa, de proche en proche, à s'attaquer à l'autorité. « Après cela, dit-il (après la querelle relative aux indulgences), « Eck, Emser et leur bande vinrent m'entre-  
« prendre sur la question de la suprématie du pape. Je dois  
« ici reconnaître, pour ne pas me montrer ingrat envers ces  
« doctes personnages, que la peine qu'ils se donnèrent n'a  
« pas été perdue pour mon avancement <sup>1</sup>, »

Sommé de comparaître à Rome, il en appela du pape au pape mieux informé, et, plus tard, au jugement d'un concile général libre et chrétien. Il y avait alors, chez lui, l'exagération des principes soulevés aux conciles de Constance et de Bâle : c'était encore l'Eglise qu'il invoquait, ce n'était pas encore le libre examen.

Rempli de lui-même et de ses idées, blessé dans son orgueil qui ne souffrait pas de contradiction, et poussé, dans

#### 1. Walch. XIX.

« Tels furent, observe Mélanchthon après avoir rapporté les divers points sur lesquels roulèrent les débats du réformateur avec Tezel, « tels furent les principes de cette controverse, dans laquelle Luther, loin de soupçonner, ou même de rêver un changement futur dans la religion, et sans rejeter les indulgences, ne demandait que quelques amendements. — « Luther, cependant, ajouta bientôt aux explications de sa doctrine sur la pénitence, sur la rémission des péchés, sur la foi et les indulgences, d'autres enseignements sur la distinction des lois divines et des lois humaines, sur l'usage de la sainte Cène et des autres sacrements, et enfin sur les vœux. Tels furent les points les plus contestés. Quant à la question du pouvoir de l'Evêque de Rome, ce fut Jean Eck qui l'agita le premier, sans autre motif que d'exciter contre Luther la haine du pontife et des rois. » (Précis de la vie de Luther, par Mélanchthon, trad. par Maeder) v. aussi Rotteck et Michelet.

la controverse, enfin, de retranchement en retranchement, Luther, pour soutenir ses premières erreurs, fut amené, de degré en degré, par la force de la logique, à tout attaquer, même ce qu'il respectait et eût voulu conserver.

Où y a-t-il, dans ce chef et promoteur de la Réforme et dans ses mobiles appréciables, un indice seulement d'un dessein arrêté, d'une pensée quelconque d'insurrection, de la moindre tendance à secouer le joug de l'autorité? Il y a de l'entêtement, de l'orgueil; il y en eut plus encore après la condamnation; et alors aussi de la colère, de la haine allemande,<sup>1</sup> et le désir de la vengeance se manifestant par tous les moyens que l'audace et l'esprit de dénigrement, de destruction et de rébellion mettaient au service d'un homme indomptable, prêt à tout, et que d'ailleurs on excitait sous main.

Luther était fataliste; il niait le libre arbitre et la possibilité pour l'homme de faire, même avec la grâce divine, quoi que ce soit de bon: comment eût-il pu songer à l'émancipation de la pensée humaine, à la liberté?

Nous avons déjà vu ci-dessus quelles étaient, à l'égard de l'autorité du pape et de l'Eglise, les dispositions de Mélancthon, dans le temps encore de la diète d'Augsbourg, en 1530, dix ans après la rupture, et avons lu ces paroles si respectueuses et si soumises qu'il adressait alors au légat du saint-siège:

« Nous respectons et vénérons l'autorité du pontife de Rome, ainsi que toute la constitution de l'Eglise, pourvu que le pape ne nous repousse point, etc. <sup>2</sup>. »

1 « Les Allemands, dit Heine, sont plus rancuniers que les peuples d'origine romane. — « Nous autres allemands, nous détestons radicalement et d'une manière durable. Nous haïssons jusqu'au dernier soupir. » (*De l'Allemagne*)

Selon lui, Heine, cette disposition tient à ce qu'ils sont idéalistes jusque dans la haine: mais il se trompe je crois en cela. A ce que j'ai pu remarquer souvent, vivant avec eux, cela tient bien plutôt à ce qu'ils sont gonflés d'orgueil.

2. *Brettschn. Corp. Reform. — Camerar. de vita Ph. Melancthonis narr. Halæ, 1777, 123. — Doll. 1, 372.*

« L'Église a besoin, dit-il ailleurs, de conducteurs pour  
« maintenir l'ordre, pour avoir l'œil sur ceux qui sont ap-  
« pelés au ministère ecclésiastique, de sorte que, *s'il n'y*  
« *avait point d'évêques, il faudrait en faire.* La monarchie  
« du pape serait aussi d'un très-grand secours pour conser-  
« ver entre plusieurs nations l'uniformité dans la doctrine:  
« Ainsi, *l'on s'accorderait facilement sur la supériorité du*  
« *pape, si l'on était d'accord sur tout le reste* <sup>1.</sup> »

Ce reste, c'était surtout la doctrine luthérienne de la justification.

Mais voici de la même année, dans un acte authentique et solennel, dans la préface même de *la Confession d'Augsbourg* adressée à Charles-Quint, une déclaration bien autrement importante de tout le corps des principaux réformateurs :

« Votre Majesté impériale a déclaré qu'elle ne pouvait rien  
« décider dans cette affaire, où il s'agissait de la religion ;  
« mais qu'elle interviendrait *auprès du pape pour procurer*  
« *l'assemblée du concile universel.* Elle réitéra, l'an passé,  
« la même déclaration, dans la dernière diète de Spire, et a  
« fait voir qu'elle persistait dans la résolution de procurer  
« cette assemblée du concile général ; ajoutant que les affaires  
« qu'elle avait avec le pape étant terminées, elle croyait qu'il  
« pourrait aisément être porté à réunir un concile général.  
« — « Si les affaires de la religion ne peuvent être accom-  
« dées à l'amiable avec nos parties, nous offrons, *en toute*  
« *obéissance,* à Votre Majesté impériale, de comparaître et  
« de plaider notre cause devant un tel concile général libre et  
« chrétien. <sup>2</sup> »

Ils reconnaissaient donc l'autorité d'un tel concile, puisqu'ils s'engageaient à y comparaître, à s'y justifier et à s'y soumettre <sup>3</sup>.

1. *Resp. ad Bel.* — 2. *Præfat. Confes. Aug. Conc.* p. 8. 9. — *Hist. des Variat.* III, 62.

3. « A Augsbourg, il avait été présenté plusieurs confessions qui, sur l'article

Évidemment, ce ne sont pas là des marques d'un bien grand élan vers l'affranchissement de la pensée, et à cette époque du moins encore, dix ans après la rupture, il n'y avait pas d'insurrection bien arrêtée contre l'autorité spirituelle.

« Les peuples, observe Bossuet, croyaient encore suivre l'autorité de l'Eglise catholique et même celle de l'Eglise romaine, dont la vénération était profondément imprimée dans les esprits <sup>1</sup>. »

Même quatre ans plus tard, en 1534, dans l'épître dédicatoire d'un ouvrage écrit contre l'évêque d'Avranches, Bucer assure « que les partisans de la Confession d'Augsbourg n'avaient nullement entendu se soustraire à l'autorité de l'Eglise ; qu'ils étaient prêts à se soumettre au jugement de l'Eglise et de ses chefs, et à condamner tout ce qui, dans leur doctrine et dans leur culte, ne serait pas trouvé conforme à l'enseignement des saints Pères. » Nos, ut et antea testati sumus, Ecclesiæ Christi, et quicumque hanc representare, ejusque nomini agere, vel secundum pontificias leges, possunt, *nostra omnia et nos ipsos subjicimus et addicimus judicandos, corrigendos et, si videbitur, tollendos.* — Quidquid in nostris tam dogmatibus quam ritibus fuerit, quod non depromptum sit ex ipsis divinis litteris, et his eo sensu intellectis quem Sanctorum Patrum probat auctoritas, id jam nobis omne damnatum abnegatum, execrationique devotum esto <sup>2</sup>.

de la justification, étaient pleines de contradictions ;... mais Mélanchthon n'était pas disposé à exposer la nouvelle doctrine en son entier. Il sentait qu'expliquer ainsi le système luthérien c'était couper court à tout rapprochement et rendre impossible une réconciliation entre les protestants et l'ancienne Eglise. Jusqu'alors il ne s'était pas encore familiarisé avec l'idée d'opérer un schisme sans retour et d'édifier une église nouvelle entièrement distincte de l'ancienne. La confession devait être, dans son sens, une formule d'union, mais non un document de séparation.» — Die Reformat. etc.

1. *Hist. des Variat.* III, 60.

2. *Defensio adv. axiom, Cath. id est crim. R. P. Roberti episc. Abrincensis.* Argent. 1534. — Die Reformat. etc. II, 38.

Admettons, si l'on veut, que ces assurances de respect et de soumission manquaient de sincérité, ce qui serait peu honorable pour leurs auteurs et ne peut guère se concevoir de plusieurs d'entre elles, tant de protestations si vives prouveraient que les réformateurs avaient, même en 1554, des ménagements à garder, et que, bien loin qu'il y eût un grand élan d'émancipation, les chefs du schisme étaient forcés de nier, de cacher au moins encore soigneusement aux yeux du public une intention de leur part de rompre avec l'autorité de l'Église.

Mais non, des déclarations et des aveux fort postérieurs à 1554 montrent, à n'en pouvoir douter, que longtemps, bien des années après le schisme accompli, de nombreuses personnes et des plus considérables, même parmi les réformateurs, croyaient toujours à la possibilité d'un rapprochement, et rejetaient loin toute pensée d'une rupture définitive.

« Il est beaucoup de personnes, écrivait le théologien Bilikan à l'électeur Philippe de Hesse, « qui ne croient point que la Confession d'Augsbourg soit contraire à l'Église et à la tradition des apôtres <sup>1</sup>. »

« Un fait parfaitement établi, observe à ce sujet M. Dollinger, c'est qu'un grand nombre d'individus qui prirent part à la Réforme, de ceux mêmes qui moururent dans le sein de la société protestante, ne purent jamais se familiariser avec l'idée d'un schisme irrévocable et de l'établissement d'une Église nouvelle opposée à l'Église romaine. Ils avaient évidemment la persuasion que la rupture opérée dans l'unité de l'Église ne serait qu'une interruption passagère, et qu'ils n'avaient point cessé, pour cela, d'être membres de l'Église où ils étaient nés et avaient reçu le baptême. Il n'était pas jusqu'à Sabinus <sup>2</sup>, gendre de Mélanchthon, qui, dans son

1. *Neuburgische akten. Fasc. n. 25. B. — Arch. Handsch. — Doll. I, 158.*

2. V. Tœppen, *Die Gründung der Universität Königsberg und das Leben des ersten Rektor Sabinus*, p. 302. « Liberos meos omnes simul hortor et oro, ut ante omnia revereantur Deum et religionem quam hæc nostrae ecclesia cum catho-



testament, encore en 1566, ne recommandât à ses enfants de rester fidèles à la *religion catholique*. Et en se servant de l'expression catholique, Sabinus entendait, non pas désigner l'ensemble des communes luthériennes, mais exprimer la conviction où il était que, nonobstant une division, selon lui momentanée, la société luthérienne de la Prusse n'en était pas moins une partie intégrante de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. Enfin Joachim Camerarius lui-même, qui d'ordinaire était, en matière religieuse, si parfaitement d'accord avec Mélanchthon, Camerarius ne parvint jamais à s'avouer sa séparation d'avec l'Eglise où il avait reçu la vie de l'âme en même temps que celle du corps; et il ne manquait aucune occasion de persuader à ses amis, et sans doute aussi de se persuader, à lui-même d'abord, qu'il était et avait toujours été en communion avec l'ancienne Eglise, qu'il n'existait point de schisme, et que les protestants n'avaient réellement jamais cessé de faire partie de la société religieuse à laquelle appartenaient leurs adversaires<sup>1</sup>. »

Guy Amerpach, qui, pour rentrer dans le giron de l'Eglise, venait de renoncer à sa chaire de professeur à l'université de Wittenberg, ayant, à cette occasion, écrit à ce savant, Camerarius lui répond :

« Que me parlez-vous de deux Eglises, de la vôtre et de la mienne? Il n'est qu'une seule Eglise chrétienne, et c'est celle où j'ai vu le jour, où j'ai reçu le baptême, où je n'ai cessé de vivre, et dans laquelle je prie Dieu constamment qu'il me fasse persévérer jusqu'à mon dernier soupir<sup>2</sup>. »

lica Ecclesia Christi profitetur, constanter et pie colant, etc. - *Die Reformation*, etc. I, 563.

1. *Die Reformation*, etc. I, 565.

2. *Miegii monumenta pietatis et litterar.* II, 49. Ego unum esse et semper fore cœtum christianum, quæ est ecclesia christi, neque distrahi hanc in partes posse sentio. In hac sum procreatus parentibus, ut spero, piis. In hanc sum dilatus ad lavacrum τῆς ἀνωθεν γενέσεως. In hac postea vixi semper. - Quid igitur est, quod de vestro aut nostro cœtu narras? Ego hoc Christum oro quotidie, ne sinat me excedere *Ecclesia tua, sed in hac ipsa ut quacumque conditione, etiam infima me retineat.*

« Si un homme aussi éminent que Camerarius, observé l'historien allemand, a pu, encore en 1548, se laisser à ce point aveugler sur la nature et la portée de la prétendue réforme, malgré les écrits et les aveux les plus explicites de ses auteurs, qu'on juge dans quelle illusion grossière ont pu vivre, à ce sujet, des milliers d'individus qui ne joignaient pas, comme Camerarius, une haute intelligence au savoir ? »

Pour en revenir au droit d'examen, à l'affranchissement de la pensée, il est donc sorti de la Réforme sans qu'elle le désirât ni le voulut, à son insu, contre sa volonté même formelle : car, non seulement elle ne l'a jamais reconnu, elle lui a résisté de toutes ses forces et l'a combattu tant qu'elle a pu. Quant à Luther, en particulier, il est par trop visible qu'il n'entra jamais sérieusement dans ses vues de faire du libre examen un principe général ; et lorsqu'on lui demandait, dans la controverse, sur quoi donc il fondait son opposition

1. *Die Reformation*, etc. I, 566.

Il y eut d'ailleurs, longtemps, au sein de bien des communes protestantisées de l'Allemagne, un certain nombre d'individus qui, insensibles aux promesses et aux vanteries de la Réforme, disaient qu'avant de prendre un parti pour ou contre elle et de choisir entre les sectes, ils voulaient attendre qu'elles eussent été jugées par un concile général, et qui, pour cette raison, étaient appelés *expectants*. On peut se faire une idée, d'après l'avis suivant publié en 1541 par le prédicant Güttel dans la ville saxonne d'Eisleben, de tout ce qu'on se permit pour les faire entrer de force au nouveau bercail, et de toute la résistance qu'on y éprouva :

« Le même jour, dans l'enceinte du cimetière, où étaient réunies plusieurs milliers de personnes, on a fait savoir au public évangélique, et le dimanche suivant, dans l'église paroissiale de Saint-André, on lui a fait signifier de rechef du haut de la chaire par moi prédicateur, qu'il est fait défense à nos fidèles de tout âge, de tout sexe et de toute condition de s'unir ni de frayer avec ce qu'on appelle les *expectants*, attendu que si, depuis vingt-neuf ans, on a *patienté* avec les faibles et les gens âgés, parce qu'ils avaient une longue habitude des *grimaces* et des *fourberies* du papisme, il n'est plus aujourd'hui personne qui n'ait pu acquérir une connaissance suffisante de la Parole divine. Mais, puisqu'il est arrivé, malgré cela, que de certaines personnes veulent encore continuer de douter, et attendre le pape et le concile jusqu'à leur dernier soupir, qu'elles cessent enfin d'être pour nous des chrétiens, des pères, des mères, des frères ou des sœurs, et que, comme des impies et des blasphémateurs, elles *soient privées de la sépulture religieuse!* »  
L. c. I, 568, Strobel, *Neue Beitr. z. Litt.* II, 349 et s.

au pape et son droit de substituer ses propres doctrines à celles de l'Eglise, il ne savait que dire, et se contentait d'ordinaire de répondre par des injures.

Si plus tard le droit d'examen sortit de la Réforme, comme un fruit sort de son germe, il en fut de cela comme de bien d'autres résultats de ses innovations qu'elle ne désirait ni ne voulait, et auxquels, dans sa courte vue, elle était loin de s'attendre. Luther avait si peu la pensée de se poser en champion de cette liberté dont on se plaît à lui faire honneur, qu'une fois éclos, malgré lui nous le répétons, il s'en déclara l'adversaire et ne cessa de la poursuivre de ses doléances, de ses récriminations, et même de ses accusations auprès du pouvoir civil, auquel, en désespoir de cause, n'en pouvant rester maître lui seul, il voulut finalement qu'elle fut assujettie.

Ce que se proposait la Réforme, ce n'était pas la liberté, c'était la domination. Il ne dépendit pas des réformateurs de rétablir à leur profit le principe d'autorité avec toutes ses conséquences ; et s'ils ne le rétablirent point en fait, ce ne fut pas, on le peut croire, la bonne volonté, mais le pouvoir qui leur manqua. Le libre examen est sorti de la Réforme, comme il serait sorti de toute autre hérésie triomphante. Il est clair que le droit d'examen sort et doit sortir de l'hérésie, de même que la souveraineté du peuple, le droit d'insurrection et l'esprit révolutionnaire découlent naturellement, dans la société civile, de l'usurpation de l'autorité. Dès lors qu'un novateur a imaginé et veut propager une doctrine nouvelle, il faut bien qu'il invoque la liberté de conscience et le droit d'examen. Ce principe est le corollaire de l'hérésie, comme l'hérésie l'est du droit d'examen ; et Luther, ainsi que tous les hérésiarques ses prédécesseurs, dut l'invoquer, au moins pour le besoin de sa cause. Ça nous est bien prouvé : il ne le proclama nullement avec le projet de le faire prévaloir. Pour ce qui est des populations, elles n'y songeaient même point.

Rien ne montre, il nous semble, dans l'histoire, que telle ait été la préoccupation des esprits au moment de la Réforme ; à notre avis, tout atteste le contraire. Que toute autre hérésie se fût maintenue contre l'autorité religieuse, le droit d'examen en découlait tout aussi naturellement ; car, encore une fois, il est le principe même et la conséquence de l'hérésie. Mais que la Réforme eût entièrement vaincu ; qu'elle eût, avant ses divisions intestines, accompli la ruine entière de l'édifice catholique, du luthéranisme tout à fait dominant ne serait jamais sortie la liberté de conscience : il en serait sorti un despotisme religieux à côté duquel eût pali celui de l'ancienne Eglise.

La révolution religieuse du XVI<sup>e</sup> siècle ne fut pas plus un grand élan de l'esprit humain vers l'émancipation de la pensée, que notre révolution de 1848 ne fut, en France, un grand élan vers la liberté civile et politique. L'insurrection triomphante parla de liberté, sans aucun doute, et en fit parler, comme aussi firent les réformateurs protestants. Mais y eut-il quelque part élan dans ce sens ? Pas le moins du monde. L'une et l'autre révolution furent, dans le fait, une grande duperie, et, comme on l'a dit de la dernière, une mystification, une surprise ; elles ne furent rien de plus. Le monde chrétien — et sous ce nom nous voulons avant tout considérer la partie intelligente, les lettrés, les savants, les théologiens, les jurisconsultes, etc. — le monde chrétien ne songeait pas plus à secouer le joug de l'autorité spirituelle et notamment du pape et des conciles, que la nation française, dans son immense majorité et sa partie éclairée, honnête et influente, n'avait la pensée, d'abord en 1830, d'expulser le roi Charles X, et quelques années après, au 24 février, de renverser Louis-Philippe et le trône de Juillet.

On se plaignait aussi des abus de ce dernier gouvernement, de sa corruption, de la vénalité de ses agents etc. etc ; mais ce qu'on désirait, à tort ou à raison, et ce qu'on voulait, et

le fameux banquet des dupes qui précéda la révolution en fait foi, c'était un changement de ministres, une réalisation plus franche et plus entière, disait-on, du programme de Juillet. On aurait toujours joué le même air, mais sur un autre ton.

Et il en fut ainsi dans le commencement de la révolution religieuse. Celle-ci, comme l'autre, fut entreprise sous le prétexte d'une réforme; le nom qui lui est demeuré déjà le prouve : et ce fut par ce leurre éternel et toujours le même, que, dans l'un et l'autre cas, le renversement s'accomplit, à la grande stupéfaction de tous et principalement de la population paisible, qui ne s'y attendait aucunement. Il existe entre les deux événements, entre tous les événements de ce genre, une analogie remarquable. Est-ce à nous de dire qu'il ne faut pas, dans ces grands faits, juger de l'origine par le résultat ?

Rien ne fut plus misérable et plus honteux que la chute de la monarchie constitutionnelle en France, renversée littéralement, dans un coup de main, par une poignée d'écervelés. Et quel retentissement, et quelles conséquences, cependant ! La France, du jour au lendemain, rejetée dans l'anarchie et l'inconnu ; plusieurs souverains en fuite ou près de fuir ; tous les trônes chancelants, tous les Etats agités ; trois changements de gouvernement, en France, en quatre ans ; l'Allemagne, l'Italie troublées jusque dans leurs fondements ; la démagogie déchaînée et pendant quelque temps maîtresse partout ; enfin l'Europe entière ébranlée et plus que jamais engagée dans la voie des révolutions : ces événements le cèdent-ils dans leurs effets à quelqu'autre événement que ce soit ?



## CHAPITRE V

---

### **Des vraies causes de la Réformation.**

« C'est la disposition de notre temps, même parmi les gens d'esprit, observe M. Guizot, de faire peu de cas de l'action des hommes, et de ne voir *dans les grands événements que l'effet de causes générales qui en règlent le cours*, sans que les individus dont les noms s'y mêlent, y soient rien de plus que des nageurs emportés par le torrent, soit qu'ils s'y livrent, soit qu'ils essaient d'y résister. — « Une expérience intelligente dément cette fausse appréciation des forces qui président aux destinées des peuples etc. <sup>1.</sup> »

D'autres hommes éminents, le célèbre anglais Fox, le général Lafayette, avaient aussi de leur côté fait la même remarque. Elle est juste, sans doute. Mais, dans son appréciation des causes de la réforme protestante, M. Guizot ne se trouvait-il pas lui-même aussi dans cette disposition que son expérience, acquise depuis, lui fait reprocher à la nouvelle école historique ?

« Quand on a cherché, disait-il ailleurs, « quelles causes

1. Guizot, Mém. t. II, ch. XII.

avaient déterminé ce grand événement, (la révolution religieuse,) les adversaires de la Réforme l'ont imputé à des accidents, à des malheurs dans le cours de la civilisation, à ce que, par exemple, la vente des indulgences avait été confiée aux Dominicains, ce qui avait rendu les Augustins jaloux : Luther était un Augustin, donc c'était là le motif déterminant de la Réforme. D'autres l'ont attribué à l'ambition des souverains, à leur rivalité avec le pouvoir ecclésiastique, à l'avidité des nobles laïques, qui voulaient s'emparer des biens de l'Eglise. On a ainsi voulu expliquer la révolution religieuse uniquement par le mauvais côté des hommes et des affaires humaines, par les intérêts privés, les passions personnelles.

« D'un autre côté, les partisans, les amis de la Réforme, ont essayé de l'expliquer par le seul besoin de réformer, en effet, les abus existants dans l'Eglise; ils l'ont présentée comme un redressement des griefs religieux, comme une tentative conçue et exécutée dans le seul dessein de reconstituer une Eglise pure, l'Eglise primitive. Ni l'une ni l'autre de ces explications ne me paraît fondée. *La seconde a plus de vérité que la première; au moins elle est plus grande, plus en rapport avec l'étendue et l'importance de l'événement; cependant, je ne la crois pas exacte non plus. A mon avis, la Réforme n'a été ni un accident, le résultat de quelque grand hasard, de quelque intérêt personnel, ni une simple vue d'amélioration religieuse, le fruit d'une utopie d'humanité et de vérité. Elle a eu une cause plus puissante que tout cela, et qui domine toutes les causes particulières. Elle a été un grand élan de liberté de l'esprit humain <sup>1</sup>.* »

On le voit, M. Guizot était bien dans cette disposition qu'il vient lui-même de signaler et de reprocher aux historiens de notre temps : il ne voulait rien accorder aux faits particuliers, aux influences individuelles : ni à cette querelle de

1. *Hist. de la Civilis. en Europe*, 12<sup>e</sup> Leçon.

moines, ni à la fouge, à l'emportement, à l'orgueil, à la haine implacable du chef censuré de cette Réforme, ni à l'ambition des princes, ni à la cupidité des nobles, ni même à ce besoin et à ce désir général de réforme dans la discipline de l'Eglise que tous les historiens et les contemporains nous donnent, cependant, pour les causes premières et les auxiliaires incontestables de la révolution religieuse. Comme si les causes les plus mesquines ne pouvaient quelquefois amener les plus graves complications, il lui fallait une cause générale en rapport avec l'événement <sup>1</sup>.

Nous croyons pouvoir montrer que dans son refus de reconnaître comme causes de la réforme protestante les faits particuliers ordinairement admis comme telles, l'illustre écrivain n'était pas plus dans le vrai que dans ce qu'il affirme de la cause générale de cette révolution religieuse.

Il est bien établi, d'abord, que l'Eglise, au moment de l'explosion de cette révolution, jouissait d'une paix profonde, mais continuait, en Allemagne principalement, à être affligée des abus qui, depuis tant d'années, avaient éveillé la sollicitude, excité les doléances, et provoqué le zèle pieux des plus grands prélats et des plus saints personnages, de tout ce qu'il y avait de marquant par le savoir, le talent, la piété dans le sein et hors du sein de l'Eglise ; secondement, que, par suite du réveil des études, l'Europe en général, et l'Allemagne peut-être alors surtout, comptaient un grand nombre de lettrés distingués, tels que Wimpheling, Reuchlin, Erasme, qui, sans s'attaquer au caractère sacré des personnes, ne manquaient pas une occasion de déverser sur le clergé et jusque

1. « Les plus grands événements, observe Fénelon, sont souvent causés par les causes les plus méprisables. » (*Lettres sur les occup. de l'Académie.*)

« Les plus grandes affaires, dit aussi Hume, dépendent quelquefois des incidents les plus frivoles. » (*Hist. d'Anglet. 1534.*)

« Si le nez de Cléopâtre eût été plus court, dit à son tour Pascal, toute la face de la terre eût été changée. » (*Pensées.*)



sur la cour de Rome, le sarcasme, les plaisanteries, quelquefois les traits acérés de la critique la plus mordante, et produisaient ainsi le mauvais effet, sinon de discréditer l'Eglise et son autorité, au moins de diminuer le respect qu'on avait coutume de porter à ses membres et à elle-même.

« Ce fut Erasme, qui, par la forme autant que par le fond de ses écrits, ouvrit, *sans le vouloir*, la voie à la Réforme. Il excellait tellement à poursuivre par le sarcasme et le ridicule les superstitions et les abus ecclésiastiques, qu'en frappant ces derniers, il ne manquait jamais d'atteindre du même coup l'usage légitime lui-même.

« Satisfait de la haute et universelle considération que lui témoignaient le public, les princes, les rois, les cardinaux et même les papes ; abusé, d'autre part, par le calme et l'apparente sécurité de l'Eglise, il était aussi loin de penser à une révolution et à l'imminence d'un grand schisme, qu'un homme qui n'aurait jamais vu la mer que dans un calme parfait, serait éloigné de se la représenter sur le point d'être bouleversée par la tempête. *Il usait d'ailleurs de la liberté qu'on avait généralement, avant la Réforme, d'attaquer les abus ecclésiastiques, sans s'inquiéter de l'effet que sa critique, tantôt grave, tantôt moqueuse, pourrait produire dans l'esprit de la jeunesse.* Plus tard, il est vrai, quand la semence qu'il avait répandue eut germé de toutes parts, et qu'il vit le schisme se propager avec une rapidité qu'il aurait à peine crue possible, il en fut effrayé et s'arrêta tout court dans la voie qu'il suivait, retirant directement ou d'une manière détournée plusieurs de ses anciennes assertions contre le clergé, en adoucissant ou en expliquant quelques autres, et soutenant qu'on ne pouvait pas sans injustice lui imputer ce que dans un temps de profonde paix, et avec *une entière soumission envers l'autorité spirituelle*, il avait écrit contre le scandale, les abus, et ce dont des hommes animés de sentiments

opposés se faisaient maintenant des armes pour attaquer l'Eglise <sup>1</sup>. »

Ce qui n'est pas moins établi, c'est que, sur ces entre-faites, et pour subvenir aux frais de construction de la basilique de Saint-Pierre de Rome, une distribution d'indulgences fut ordonnée par Léon X ; <sup>2</sup> que ce fait mit en scène le moine augustin de Wittenberg ; que ce moine, poussé par son Ordre, attaqua l'abus qui chez quelques individus avait changé une faveur en trafic, et successivement plusieurs autres abus ; qu'une discussion s'ensuivit entre les théologiens et ce moine et dégénéra bientôt en querelle ; que, condamné en juin 1520 par le pape Léon X, Luther leva l'étendard de la révolte, inventa et prêcha une doctrine nouvelle, fonda un nouveau culte, et que les grandes et principales questions qui furent agitées à ce sujet et qui occupèrent l'attention de toute la société chrétienne, celles des indulgences, des sacrements, de la messe, du péché originel, du baptême, du libre arbitre, de la justification et beaucoup d'autres, ce fut lui, Luther, qui les suscita, lui ou les réformateurs qui plus tard rompirent avec lui ; que ces discussions et le mouvement qu'elles produisirent devinrent en définitive ce qu'on appelle la Réforme ; que Luther en fut tout d'abord reconnu le chef et en général l'est encore ; et qu'on ne peut donc enfin nier que cette

1. Dollinger, Die Reformation, etc. I, 1-3.

Cela montre avec quelle réserve les honnêtes gens doivent attaquer les abus. Une excroissance qui étend ses rayages jusque dans le voisinage des gros vaisseaux ou de quelqu'autre organe important, demande ou à être entièrement respectée, ou à n'être traitée qu'avec circonspection et prudence.

2. « Il n'est point de chrétien, dit Voltaire à ce sujet, qui n'eût dû contribuer à élever cette merveille de la métropole de l'Europe. Mais l'argent destiné aux ouvrages publics ne s'arrache jamais que par force et par adresse. » (*Ess. sur les mœurs.*)

Cela est vrai en tous pays, mais particulièrement en Allemagne. C'est toujours une grande affaire de tirer de l'argent des Allemands. Leur Goethe l'a dit : « Il faut que l'Allemand aime bien pour qu'il donne. »

grande révolution n'ait eu, comme le dit Léon X, pour point de départ et origine une simple querelle de moines.

La disposition des esprits, scandalisés par les abus toujours subsistants dans l'Eglise, et le public préparé par les doléances mêmes des membres les plus éminents de cette Eglise à bien accueillir toute tentative de réforme : voilà bien un premier fait, dans la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle.

Le souvenir encore tout récent des conciles de Constance et de Bâle et de ce qui s'y traita concernant l'autorité, — un deuxième fait.

La part principale que possédaient encore les évêques d'Allemagne dans l'administration et le gouvernement des grandes villes diocésaines et impériales, les conflits qui en résultaient souvent entre ces prélats et les magistrats civils, jaloux de cette immixtion du clergé dans les affaires municipales : immixtion autrefois un bienfait, alors jugée inutile et peut-être devenue abusive, — troisième fait.

L'habitude, introduite dans les monastères et dans les universités nouvellement établies, de disputer publiquement sur des thèses d'Ecriture sainte et de théologie, et l'intérêt singulier que prenaient alors à ces débats solennels les princes, les nobles, les savants, les bourgeois même, — quatrième fait.

Luther attirant l'attention publique par sa querelle avec les Dominicains au sujet des indulgences, et le même Luther, secrètement excité, soutenu et protégé par l'électeur de Saxe dont il avait embrassé quelques opinions<sup>1</sup>, engageant une polémique bientôt irritante avec les théologiens orthodoxes, captivant les esprits par sa verve populaire, et

1. M. Michelet, dans *ses Mémoires de Luther*, nie cette complicité de l'électeur de Saxe ; mais elle se montre avec évidence dans la réponse hypocrite de ce prince à une lettre que lui avait adressée le roi Henri VIII au sujet des hérésies du prétendu réformateur. Voir cette réponse dans le tome XIX des œuvres de Luther, éd. Walch, 480.

obtenant d'abord l'assentiment et le concours des lettrés, des savants et de la jeunesse des écoles, — cinquième fait.

Luther condamné par Léon X, et, dès ce moment, sa haine implacable contre la papauté et toute l'ancienne Eglise, sa soif de vengeance, puis, à la vue de son succès inespéré, son orgueil brutal et son ambition de fonder une Eglise nouvelle, — sixième fait.

Les vues intéressées, cupides et non moins ambitieuses des princes et des nobles, dans la protection efficace qu'ils accordèrent à cette réforme, — septième fait.

La sympathie que Luther obtint généralement aussi par ce nom magique d'Évangile qu'il eut l'astucieuse habileté de donner à sa doctrine, — huitième fait.

Enfin la vogue qu'il procura surtout à son entreprise par la doctrine de la justification sans les œuvres, si commode aux inclinations charnelles de la multitude, et en même temps par ses prêches démagogiques et ceux de ses auxiliaires, — neuvième fait.

Et voilà neuf ordres de faits qui, comme il se montre dans tous les écrits de l'époque, ont les uns plus, les autres moins, mais tous pour une part considérable, contribué soit à l'explosion, soit au succès de la Réforme, et peuvent donc à juste titre en être considérés comme les vraies et principales causes.

Rapportons quelques témoignages à l'appui de ce qui est contesté. Nous ne dirons rien des indulgences; il est trop connu que ce fut en effet là le point de départ de la révolte.

De déplorables abus existaient dans la discipline ecclésiastique, de grands désordres dans les mœurs des personnes; et depuis longtemps la réforme en était demandée, non par les ennemis de l'Eglise, mais par ses saints, ses prélats, ses docteurs, ses enfants les plus dignes et les plus dévoués. Cette réforme était demandée à l'Eglise elle-même; malheureuse-

ment, et par une fatalité qu'on ne saurait assez déplorer, les diverses tentatives faites en ce sens échouèrent devant une trompeuse sécurité et les difficultés inhérentes à toute grande réforme d'anciens abus auxquels sont attachés de nombreux intérêts particuliers consacrés et en quelque sorte légitimés par une possession séculaire.

Luther enfin vient et s'empare de la pensée commune, il s'en fait un drapeau, il s'annonce, lui, comme le réformateur, objet de l'attente générale.

Que cette prétention hardie, soutenue par un certain talent, une parole incisive, ardente et bien accommodée aux goûts populaires, se fasse écouter et soit accueillie par la multitude; que, pour une grande partie de l'Allemagne surprise et trompée par ces mots de réforme et d'Évangile, la révolte d'un moine obscur mais docteur en théologie devienne comme une immense duperie, il n'y a là rien de si extraordinaire; nous avons vu, de notre temps, une autre entreprise, décorée du même nom de réforme, produire la même illusion, entraîner une mystification pareille et, malgré son origine méprisable, devenir une grande révolution qui n'ébranla guère moins l'Europe que la réformation protestante.

C'était parmi les doctes, les lettrés, les écrivains, les professeurs, que les abus introduits, pendant le moyen âge, dans la discipline de l'Église comptaient naturellement la plupart de leurs critiques et opposants; aussi ne peut-on méconnaître qu'au début de son entreprise, Luther n'ait eu de son côté tout ce que l'Allemagne possédait alors, non seulement de savants, mais d'hommes ayant reçu une éducation libérale. Il y eut des personnages, nous dit-on, qui, plus tard, consacrèrent tout le reste de leur existence à combattre le protestantisme, et qui, en 1518 et 1519, figuraient parmi ses plus zélés partisans. « Les hommes les plus honnêtes et les mieux pensants étaient, au commencement, si persuadés que Dieu avait choisi Luther pour opérer une régénération dans

le sein de l'Eglise, que beaucoup d'entre eux ne parvinrent qu'à grand'peine à se désillusionner et à ne plus voir en lui que ce qu'il était réellement, le plus implacable ennemi qu'eût jamais eu l'Eglise<sup>1</sup>.»

Mais nous avons déjà vu et nous allons voir encore que ce que même ces savants et ces lettrés désiraient et demandaient, c'était une réforme des abus, des mœurs, de la discipline, de quelques parties tout au plus du culte, peut-être aussi, dans quelques pays, une séparation plus tranchée des deux pouvoirs des clefs et du glaive, et nullement une révision du dogme et l'abolition de l'autorité religieuse.

Dans une lettre à Conrad Pellican, Erasme, lui surtout d'abord favorable et, quoique commençant à discerner le caractère paradoxal de ses écrits, rien moins encore que contraire au chef des réformateurs, Erasme écrit, en 1525, « *qu'il n'était pas un seul dogme sur lequel il s'accordât avec Luther; que si ce dernier et lui se rencontraient par quelque endroit, ce ne pouvait être qu'en ce qu'ils faisaient tous deux également la guerre aux mœurs corrompues des hommes* »<sup>2</sup>.»

Ce n'était pas dans ses attaques contre le principe d'autorité, dans sa rébellion, ni non plus dans ses hérésies qu'il s'accordait avec lui : c'était dans la partie vraiment réformatrice de ses premiers efforts, dans ses attaques contre les mœurs dissolues d'une partie du clergé qui déshonoraient l'Eglise.

« Ce qui m'attira d'abord vers vous, écrivait en 1531 le savant Wigel à l'adresse des réformateurs, ce fut l'universelle approbation que vous obteniez du monde. Ce qui m'entraîna tout à fait, ce fut l'assentiment que vous accordaient les savants, peut-être aussi la nouveauté, puis le honteux état de l'Eglise, et l'espérance qu'à la suite d'une réforme toute la

1. *Die Reformation etc.* I, 564. — 2. *Hess, Leben des Erasmus*, p. 588.

*société chrétienne prendrait une direction meilleure* <sup>1.</sup> »

Et plus loin :

« J'ai quitté ma patrie pour le nouvel évangile, que j'aime avec passion. Cependant, plus je m'attachai à approfondir la doctrine, moins je la trouvais fondée. Ce n'est pas sans répugnance que je me suis écarté de la route commune. L'étude des Pères m'a ramené vers l'Eglise mère, *bien qu'elle ne soit pas encore purgée de ses scories* <sup>2.</sup> »

« Fallait-il donc rompre l'unité de l'Eglise, s'écrie le même dans son *Apologie*, parce que le Malin, pendant quinze siècles de ruses et d'embûches, a réussi à y faire pénétrer quelques éléments impurs? Le législateur des Hébreux, Moïse, et, après lui, Elie et Jérémie, abandonnèrent-ils la Synagogue, parce qu'il s'y était introduit des abus et des vices? Qui jamais mieux que saint Bernard reconnut les infirmités de l'Eglise, celles surtout du siège de Rome alors assez nombreuses; et toutefois il n'y vit pas un motif pour se séparer de la communion catholique? Et ni le pieux Tauber, ni Pierre d'Ailly, ni tant d'autres hommes excellents que je pourrais nommer, n'étaient aveugles sur ces infirmités: firent-ils pour cela schisme, rompirent-ils avec l'Eglise? Ils employèrent toutes leurs forces à tonner contre ses souillures; ils reprochèrent à chacun ses iniquités et n'épargnèrent personne: c'est tout ce qu'ils se permirent. »

« Erasme, cette gloire de notre temps, fut le premier qui, de nos jours, signala les vices de l'enseignement et les abus de l'Eglise; et cependant il n'a ni fondé lui-même une Eglise nouvelle, ni approuvé celle que viennent de fonder nos prétendus réformateurs. Il est assez peiné, avec tous les hommes pieux, d'être témoin d'un aussi grand malheur *et de le voir durer si longtemps*; il ne s'en cache pas, et n'en persévère pas moins dans l'unité, bien qu'il soit, à cette heure,

1. *Vicellii epist*, lib. IV. Lips. 1537. b. l. b. - 2. *Epp.* Hh, b.

mal voulu dans l'un et l'autre parti. Ainsi firent aussi Reuchlin, Mutianus, Langonius, Mosellanus, et plusieurs qui depuis ont été retirés de ce monde. — « Et Stapulensis, Rhenanus, Cornelius, Crotus, Campensis, Egranus et, dans tous les pays, une infinité d'hommes distingués dans tous les genres, de pieux et savants évêques, des docteurs et des prédicateurs en grand nombre n'ont pas moins été choqués de tout le mal qui s'est introduit dans l'Eglise; et eux non plus n'ont pas rompu avec elle. Et en effet n'est-elle pas toujours l'épouse de Jésus-Christ et notre mère spirituelle, bien que, sans le savoir, elle ait reçu quelques souillures? »

C'est ainsi que s'exprimait un savant du xvi<sup>e</sup> siècle qui avait vu naître la Réforme, y avait concouru pour sa part, et devait bien avoir eu l'occasion d'en apprécier les causes, de savoir comment et par quoi ce mouvement avait entraîné ses contemporains et lui-même. Evidemment, à ses yeux, cette cause qu'avaient alléguée les auteurs du schisme, et qui, tout d'abord, avait agi sur tant d'honnêtes gens, c'étaient bien les abus, les souillures de l'Eglise et l'intention déclarée d'en opérer la Réformation.

« J'avoue, écrivait en 1531 au duc Albert le savant Rubeanus, ancien ami de Hutten et de Luther, l'un des auteurs des fameuses lettres *Obscurorum virorum*, et assez longtemps un des plus chauds partisans de la Réforme; « j'avoue que j'ai aussi, pendant quelques années, adhéré au protestantisme : mais, dès que je m'aperçus qu'il ne s'accordait point avec lui-même, qu'il se partageait en d'innombrables sectes, et qu'il n'est rien, pas même ce que nous tenons des apôtres, qu'il ne souille et ne s'efforce de détruire, il me vint à la pensée que le malin esprit, cachant ses coupables desseins sous le masque de l'Évangile, était capable de nous leurrer par l'apparence du bien pour mieux nous envelopper

1. Wizel, *Apologie*, G. a. — Dollinger, *Die Reformation*, etc. I, 568.



dans le mal. Je résolus dès lors de rester dans l'Eglise où j'ai reçu le baptême, l'instruction et l'éducation, étant convaincu d'ailleurs *que si l'on peut à bon droit lui faire quelques reproches, il lui sera cependant plus facile de se réformer avec le temps, qu'il ne le peut être à une secte qui, dans si peu d'années, s'est fractionnée en tant de sectes différentes.* Je veux et j'espère, avec la grâce de Dieu, vivre et mourir dans la communion de la sainte Eglise chrétienne, et suis bien décidé à laisser passer *ces nouveautés comme une fumée fatigante qui ne peut tarder à se dissiper*<sup>1</sup>. »

« Pour ce qui est des luthériens et des zwingliens et des anabaptistes, écrivait en 1529 un autre savant, Billikan, ami de Mélanchthon, et d'abord comme lui attaché de cœur à la Réforme ; « pour ce qui est de cette peste abominable dont Dieu nous afflige en punition de nos fautes, à cause de *l'avarice, de la dissolution et de l'aveuglement des évêques, des prêtres et en général des serviteurs* de l'Eglise, je déclare ici publiquement qu'il se trouve aussi chez eux, chez ces sectaires, un certain nombre de bonnes choses ; mais etc.<sup>2</sup>. »

C'est encore aux débordements, aux vices de quelques membres du clergé, et non à une insurrection contre l'Eglise que ce savant attribue le schisme.

« Il eût été plus avantageux aux protestants, écrivait au duc Otton Henri le même Billikan, « de laisser là leur confession de foi et d'insister seulement avec persévérance *pour une réforme*.<sup>3</sup> »

« Ainsi qu'il était arrivé à son collègue Zasius, dit M. Dollinger, Glareanus passa de l'enthousiasme le plus vif à une antipathie prononcée pour les réformateurs et leur entreprise, et s'attacha d'autant plus à l'ancienne Eglise, qu'il avait été

1. *L. c. Voigts Briefwechsel aus der Reformationszeit* p. 167-70. — 2. *Dolp's gründl. Bericht v. Zustande der Kirchen etc. in Nordling. Nordl.* 178. *Urkunde* 44. — 3. *Neuburg. Akten. Fasc. 25 Archiv. Hands. — Die Reformation etc.* I, 147, 152, 158.

plus désappointé dans ses espérances sur les résultats de la Réforme. Il s'était aperçu finalement, dit-il lui même, « que ce qui lui avait paru d'abord animé d'un zèle si vrai pour l'épuration de l'Eglise, ne tendait à rien moins, au contraire, qu'à ruiner cette même Eglise <sup>1</sup>. »

« J'avoue, mandait le savant Pirkheimer à l'un de ses amis, que j'étais, dans le commencement, ainsi que feu notre Albert<sup>2</sup>, assez zélé, moi aussi, pour la cause luthérienne. C'est que nous espérions alors, par son moyen, voir réprimer le dévergondage de Rome et la finasserie des moines. Il n'en advint pas, malheureusement, selon nos espérances ; les choses se sont même empirées à ce point, que des vices qui naguère nous scandalisaient fort, comparés maintenant à la licence évangélique, nous semblent la sainteté même. »

Et plus loin :

« Que si vous me demandez comment notre Conseil<sup>3</sup> tolère tout ce qui se passe, je vous répondrai qu'il y aurait sur cela bien à dire. Il lui est arrivé comme à beaucoup d'autres : il s'était promis de grandes améliorations, d'utiles réformes, et n'a, lui non plus, trouvé que des mécomptes. Il en est d'ailleurs plusieurs, dans ce Conseil, et des plus capables, qui n'approuvent que très-médiocrement ce qui s'est fait. Pour le grand nombre, il se laisse entraîner plutôt par mauvaise honte que par aucun autre motif, et il s'attache d'autant plus à l'erreur qu'il se sent plus digne de réprimande <sup>4</sup>. »

Comme dernière preuve que le besoin, le désir et le prétexte d'une réforme dans la discipline de l'Eglise furent réellement une des causes qui firent applaudir à la levée de bouclier de Luther, nous ajouterons encore ceci : que le mérite et la gloire qu'attribuaient au réformateur, dans la pour-

1. L. c. I, 192. — Schreiber's Biogr. Mittheil. über Heinr. Lor. Glarean. Freib. 1837. p. 30. ss. 49. 50. — 2. Albert Durrer. — 3. Le conseil de Nuremberg. — 4. Murr's Journal zur Kunstg. u. Litt. p. X. p. 39-46. — Die Reformation. I, 177.

suite de son œuvre, tous ces savants humanistes, lettrés et jurisconsultes qui d'abord lui donnèrent un si chaleureux concours, c'était non pas de tendre à renverser l'autorité spirituelle ou à fonder la liberté d'examen, mais, *d'avoir le premier attaqué de front la dissolution du clergé et la licence romaine, quod primus post tot sæcula, ausus fuit, gladio scripturæ, romanam licentiam jugulare*, comme le lui dit publiquement, à son passage à Erfurt, le savant Ru-beanus, recteur de l'université de cette ville.

Et si ce n'était assez de tous ces témoignages, nous dirions qu'une preuve sans réplique de la réalité de cette origine, de cette cause de la révolution religieuse, la marque évidente de l'objet, une réforme et non le schisme, qu'on s'y proposait, que s'y proposaient tous les cœurs honnêtes qui s'y laissèrent prendre, ce sont les efforts que firent, pendant longtemps, des personnages comme Mélanchthon, Bucer et Capito d'abord, Leibnitz et Bossuet encore un siècle après, pour opérer un rapprochement entre la nouvelle et l'ancienne Eglise ; c'est enfin ce nom même de Réformation dont se para l'entreprise, qui lui servit de drapeau, qu'elle affecta de conserver, et qui lui est en effet demeuré jusqu'à nos jours, malgré son résultat si différent de celui d'une vraie réforme.

Luther était un esprit ardent, exalté, un caractère impérieux, arrogant et haineux, un orgueil indompté. Il avait tout ce qui forme le fanatique proprement dit : la manière dont il se mit en religion, ses scrupules, ses troubles de conscience pendant qu'il y demeura, ses débats, la nature outrageuse et passionnée de sa polémique, ses haines pleines de fiel, ses nombreuses contradictions même et ses propres aveux, tout le prouve.

On a vu ses protestations d'obéissance et ses soumissions si humbles envers le saint-siège et l'Eglise générale, jusque dans les derniers mois qui précédèrent sa révolte, enfin ses attaques furibondes et sans plus aucune mesure, et toutes

ces marques si vives d'une haine à mort, aussitôt après sa révolte et jusqu'à son dernier soupir.

En faut-il d'autre preuve ? Luther, dans sa révolte et dans toute son œuvre, fut d'abord guidé par l'orgueil, la haine et le seul désir de se venger : on n'en saurait douter, quand on a lu ses écrits. Que l'enivrement du succès, l'ambition de fonder une Eglise et l'espoir de s'immortaliser se soient ensuite ajoutés à ces premiers mobiles, une simple connaissance du cœur humain suffirait pour le faire admettre, lors même que cela ne serait pas confirmé par les aveux de ce chef célèbre et le témoignage de ses contemporains.

« C'était l'aversion de Luther, observe Bossuet, que cette supériorité du pape, en quelque manière qu'on l'établît. Depuis que le pape l'avait condamné, il était devenu irréconciliable avec cette puissance.

« Aussitôt condamné, au lieu de sa feinte modestie, il n'eut plus que de la fureur : on vit voler des nuées d'écrits contre la bulle. Il fit paraître d'abord des notes ou apostilles pleines de mépris. Un second écrit portait ce titre : *Contre la bulle exécrationnable de l'antechrist* <sup>1</sup>, »

« Si l'on ne met le pape à la raison, s'écrie-t-il, c'est fait de la chrétienté. Fui qui peut dans les montagnes, ou qu'on ôte la vie à cet homicide romain. — « Cessez de faire la guerre au Turc, jusqu'à ce que le nom du pape soit ôté de dessous le ciel : j'ai dit <sup>2</sup>. »

Et plus tard, dans un autre écrit : « Le pape est un loup possédé du malin esprit : il faut s'assembler de tous les villages et de tous les bourgs contre lui. Il ne faut attendre ni la sentence du juge, ni l'autorité du concile : n'importe que les rois et les Césars fassent la guerre pour lui : celui qui fait la guerre *sous un voleur*, la fait à son dam : les rois et les Césars ne s'en sauvent pas en disant qu'ils sont les

1. *Hist. des Variat.* I, 24. — 2. *Ibid.*

« défenseurs de l'Eglise, parce qu'ils doivent savoir ce que  
« c'est que l'Eglise<sup>1</sup>. »

« Il faut, dit-il encore ailleurs, dans un écrit plein de co-  
lère et de fiel, « il faut que ma doctrine demeure et que le  
« pape tombe, malgré toutes les portes de l'enfer et toutes les  
« puissances de l'air, de la terre et de la mer. Ils m'ont excité  
« à la guerre, soit ! *la guerre ils auront*. Ils ont dédaigné  
« la paix offerte : *ils n'auront plus la paix* ; et nous verrons  
« lequel, du pape ou de Luther, sera le premier mis hors de  
« combat !<sup>2</sup>. »

« Enfin, dit Bossuet, qui l'en eût cru eût tout mis en feu  
et n'eût fait qu'une même cendre du pape et de tous les  
princes qui le soutenaient. Et ce qu'il y a de plus étrange :  
c'est que ce n'était pas ici un harangueur qui se laissât em-  
porter à des propos insensés dans la chaleur du discours :  
c'était un docteur qui dogmatisait de sang froid et qui met-  
tait en thèses toutes ses fureurs<sup>3</sup>.

« On était scandalisé, même parmi ses disciples, du mé-  
pris outrageux avec lequel il traitait tout ce que l'univers avait  
de plus grand, et de la manière bizarre dont il décidait sur les  
dogmes. Dire d'une façon et puis tout à coup dire de l'au-  
tre, *seulement en haine des papistes*, c'était trop visible-  
ment abuser de l'autorité qu'on lui donnait et insulter à la  
crédulité du genre humain. Mais il avait pris le dessus dans  
tout son parti, et il fallait trouver bien tout ce qu'il disait<sup>4</sup>. »

Nous avons déjà parlé de ce langage ignominieux qu'il di-  
rigeait contre ses adversaires, principalement contre le pape,

1. L. c. I, 25. — 2. Meine Lehren sollen bleiben und der Pabst fallen, trotz  
allen Pforten der Hœllen, allen Mæchten der Luft und der Erde und des Meeres !  
Sie haben mich selbst zum Krieg gereizet, Krieg sollen sie haben ! Sie haben den  
angebotenen Frieden verachtet, so sollen sie auch den Frieden nicht haben ! Wir  
wollen sehen wer erst müde werden soll, der Pabst oder Lutherus. Walch,  
XIX, 365.

3. *Hist. des Variat.* I, 25. — 4. L. c. II, 5.

et qu'il savait être si bien accueilli de la populace ; et nous connaissons ce passage où, au sujet de la messe, il dit :

« Si un concile ordonnait ou permettait deux espèces, en dépit du concile, nous n'en prendrions qu'une, ou nous ne prendrions ni l'une ni l'autre et maudirions ceux qui prendraient les deux en vertu de cette ordonnance<sup>1</sup>.

En faut-il davantage pour montrer que, dans son opposition et sa révolte, il n'était guidé que par l'orgueil, la haine et la vengeance ?

« Sans la haine contre le pape et le clergé, dit Wizel, il n'y aurait pas de protestantisme<sup>2</sup>. — « Si l'hérétique refuse de nous entendre, c'est qu'on lui a persuadé que le pape est l'Antechrist et notre religion l'œuvre du diable<sup>3</sup>. »

Qu'il était en outre plein d'amour-propre, de vaine gloire et d'ambition, ses écrits, comme ceux de ses amis et de ses adversaires, en fournissent les plus amples témoignages.

En voici quelques-uns :

« Croyez bien, disait Mélanchthon, que la paix ne se maintiendrait guère parmi nous, si nous ne supportions patiemment (de la part de Luther), toutes sortes d'injustices et de choses dures à souffrir. Pour ce qui me concerne, j'ai souffert tout cela, et que de fois ! — « Je l'ai souffert avec douceur et sans souffler le mot. Et dans ce moment encore je ne veux pas me plaindre, bien qu'il nous en coûte cher, à moi et à tous les miens, grâce aux amis. » *Mihi crede, non potest tranquillitas retineri, nisi feramus multa acerba, ac dissimulemus multas injurias.* Κάγω πολλά ἀδικήματα και ὕβρεις πολλάκις πράως φέρων ἐσιγησα, και νυνὶ οὐ μεμφομαι, κἀν χρηματα διὰ φίλους ἀναλίσκω, *cum magno meorum detrimento*<sup>4</sup>.

Et ailleurs :

1. L. c, II, 40. — *Fam. miss.* II, p. 384, 86. — 2. *De mor. hæretic.* c. 2. *Profecto nisi extitisset odium Papæ et totius Cleri, Lutherismus hodie nullus esset.* — 3. *Epist. ad Er. Y. a.* 1536, 8. 2. b. — 4. *Corp. Ref.* V, 728.

« J'ai souffert une servitude presque ignoble, tandis que Luther obéissait à sa nature querelleuse, bien plus qu'il ne convenait à son caractère et à l'intérêt général. » *Tulli etiam antea servitutum pene deformem, cum sæpe Lutherus magis suæ naturæ, in qua φιλονεικία erat non exigua, quam vel personæ suæ vel utilitati communi serviret* <sup>1</sup>.

Le médecin Ratzeberger, un des amis les plus constants de Luther, rapporte « qu'au sentiment de Mélanchthon, Luther était tellement jaloux et querelleur, qu'il ne voulait « laisser à personne occasion de se faire remarquer à côté de « lui, et qu'il n'avait souci que de sa propre autorité <sup>2</sup>. »

« S'il est (Luther) tourmenté d'un *si grand désir de gloire*, « mandait le réformateur Calvin à un réformateur luthérien, « il faut renoncer à tout esprit sérieux de paix dans la vérité « du Seigneur; il y a chez lui non-seulement de l'orgueil, « de la méchanceté, mais de l'ignorance, de l'hallucination « et de la plus crasse <sup>3</sup>. »

Dans son *Exposé des bienfaits dont Dieu a comblé le monde et en particulier l'Allemagne par le moyen de Martin Luther*, le réformateur Spangenberg reproche aux théologiens de Wittenberg, et conséquemment à Mélanchthon avant tout, d'appeler le chef de la Réforme : « 1° *Philauticum*, c'est-à-dire un homme qui ne fait cas que de sa propre personnalité et n'approuve jamais que ce qu'il a fait lui-même; 2° *Philonicum et Eristicum*, un querelleur qui jamais ne veut avoir tort, qui jamais ne cède sur rien à personne, qui ne cherche en tout que sa propre gloire et ne saurait souffrir d'égal; 3° *Doctorem hyperbolicum*, un docteur qui d'un puceron sait faire un éléphant, qui parle de mille quand c'est cinq qu'il faudrait dire, qui avance hardiment les propositions les plus hasardées, qui en dit enfin, en tout et partout,

1. C. R. VI, 880 — 2. *Geheime Gesch.* etc. p. 25. - *Die Reformat.* III, 269.  
— 3. Calvin à Bucer, 12 janvier 1538.

deux fois plus au moins qu'il n'y en a ; 4° *Polypragmaticum*, un faiseur, un homme qui veut mettre la main à tout, et s'ingérer de tout ce qui ne le regarde en aucune façon ; 5° *Ostentatorem ingenii*, un homme rempli de son propre mérite et occupé seulement à se rehausser lui-même ; 6° et enfin, *Stoicum*, un opiniâtre, un têtue qui n'en veut jamais faire qu'à sa tête, et qui prétend soumettre tout ce qui l'entoure au plus tyrannique esclavage <sup>1</sup>. »

Or qui connaissait Luther mieux que Mélanchthon, son ami, le dépositaire de ses secrets, de ses pensées, qui, depuis les premiers temps de la Réforme, avait vécu dans sa confiance la plus intime, et qui ne l'a pas, jusqu'à sa mort, quitté presque un seul instant ?

« On cite de Luther, observe M. Dollinger, une série de passages où l'on ne peut nier qu'il ne se montre une certaine modestie, une sorte d'abnégation devant l'œuvre pour laquelle il se flattait d'être l'instrument de Dieu. Mais ces passages sont plus que compensés par une foule d'autres où se trahissent des préoccupations bien différentes, où la gloire de leur auteur, sa considération, sa supériorité sont traitées en choses de la plus haute importance, et où l'expression déguise mal la profonde irritation d'un orgueil exalté. — « Maintes fois il exhale sa colère et s'indigne de voir tant de gens qui osaient revendiquer une part dans le mérite d'avoir renversé la papauté, ou qui prétendaient être ou devenir habiles dans la connaissance des saintes Écritures et se passer de lui. <sup>2</sup> »

« Pour moi, dit-il, je n'ai pas encore mis la main à la moindre pierre pour renverser la papauté, et je n'ai fait mettre le feu à aucun monastère : mais presque tous les monastères sont *ravagés par ma plume ou par ma bouche* ; et on publie que, sans violence, j'ai moi seul fait

1. *Bericht v. den Wohlthaten etc.* — *Die Reformation*, II, 277.

2. *L. e.* III, 215.



« plus de mal au pape que n'aurait pu faire aucun roi avec  
« toutes les forces de son royaume <sup>1</sup>. »

« C'est la parole, dit-il ailleurs, qui, pendant que je dor-  
« mais tranquillement et que je buvais ma bière avec mon  
« cher Philippe et avec Amsdorf, a tellement ébranlé la pa-  
« pauté, que jamais prince ni empereur n'en a fait autant <sup>2</sup>. »

Piqué contre Zwingle, qui lui contestait le mérite d'avoir  
commencé la Réforme, il écrit à ceux de Strasbourg : « qu'il  
« osait se glorifier d'avoir le premier prêché Jésus-Christ ;  
« mais que Zwingle lui voulait ôter cette gloire <sup>3</sup>. — « Le  
« moyen, poursuit-il, « de se taire pendant que ces gens trou-  
« blent nos Eglises et attaquent *notre autorité* <sup>4</sup>? » — Pour  
conclusion il déclare « qu'il n'y a point de milieu, et qu'*eux*  
*ou lui, sont des ministres de Satan.* »

« Ces sectaires, dit-il encore, veulent nous frustrer de  
« notre gloire et nous disputer l'honneur et le mérite d'avoir  
« renversé la papauté, afin de se l'attribuer à eux-mêmes. —  
« Tous leurs efforts ne tendent qu'à *nous éclipser, à nous*  
« *exclure, afin que le peuple n'honore qu'eux seuls.* — « Ils  
« prétendent que ma doctrine et celle des Apôtres ne soient  
« rien, qu'eux seuls soient tout, absolument comme le soleil  
« éclipse tout. Il en fut de même des docteurs extravagants,  
« au commencement de l'Évangile : ils voulurent aussi éclip-  
« ser Jésus-Christ, comme Jésus-Christ avait éclipse Moïse  
« et les prophètes <sup>5</sup>. »

« J'ai le pape en tête, s'écrie-t-il dans son orgueil, j'ai à  
« dos les sacramentaires et les anabaptistes : mais je mar-  
« cherai moi seul contre tous ; je les défierai au combat, je  
« les foulerai aux pieds. »

Et un peu après :

1. *Hist. des Var.* I, 30. — 2. *L. c.* II, 9. — *Sermo docens abusus, non manibus etc.* 1521. — 3. éd. Jen. t. II, epist. p. 202. — 4. *Hist. des Var.* II, 28. — 5. Doll. *Die Ref.* III, 216. — *Comment. in Galat.* 1543, p. 191. 363-Walch, VII, 2335.

« Je dirai sans vanité que, depuis mille ans, l'Écriture n'a  
« jamais été ni si répurée, ni si bien expliquée, ni si bien  
« entendue qu'elle l'est maintenant par moi <sup>1</sup>. »

Et ailleurs :

« Dieu n'a pas donné, depuis mille ans, à aucun évêque  
« d'aussi grands dons qu'à moi <sup>2</sup>. »

« Avant moi, dit-il un autre jour, il n'y a aucun juriste  
« qui ait su ce qu'est le droit relativement à Dieu. Ce qu'ils  
« ont, ils l'ont de moi <sup>3</sup>. »

« Moi Martin Luther, j'ai développé l'Écriture sainte  
« comme elle ne l'avait pas été depuis mille ans, ni depuis  
« six mille ans, ni depuis que le monde existe, et l'on ne  
« trouvera chez aucun docteur d'explication semblable <sup>4</sup>. »

« A cet Evangile que j'ai prêché, moi le docteur Martin  
« Luther, devront céder et se soumettre le pape, les évêques,  
« les prêtres, les moines, les rois, les princes, le diable, la  
« mort, le péché, et tout ce qui n'est pas Jésus-Christ. Je  
« ne cède à personne. *Cedo nulli* <sup>5</sup>. »

Et encore, en reproche :

« Nobles, bourgeois, paysans, hommes de tous états en-  
« tendent l'Évangile mieux que moi et saint Paul ! »

Mieux que lui et saint Paul !

C'est à des traits de ce genre que le savant Querhamer —  
précédemment aussi très-chaud partisan du réformateur —  
faisait allusion, quand il invitait les protestants à lui prouver  
« ou que ces assertions de Luther, qu'il venait de rapporter,  
sont exprimées avec la modestie convenable à un envoyé  
du ciel, ou qu'un homme orgueilleux et suffisant à l'excès  
peut posséder l'Esprit-Saint, la grâce et la vraie doctrine <sup>6</sup>. »

« Qui ne sait, s'écrie Wizer, la haute opinion qu'ont d'eux-  
mêmes les chefs de cette secte ! Qui ne connaît leur suffisance

1. *Ad maled. Reg. Angl.* II, 498. — *Hist. des Variat.* II, 28. — 2. *Tischreden.*  
— Michelet, *Mém. de Luther.* — 3. *Ibidem.* — 4. *Éd. Jén.* t. III, f. 335 et  
*alibi.* — 5. *L. c. f.* 45. — 6. *Die Ref.* I, 586.

et leur orgueil ! Où vit-on jamais plus de vanterie et de jactance ! » *Quales sibi videantur Lutherani proceres, quæ sit illorum arrogantia, quæ superbia* <sup>1</sup> !

« J'ai remarqué, dit encore cet ancien réformateur, que l'auteur et le maître de cette affaire (de la Réforme) est un moine, qui l'a préparée, lui seul, comme une chose à lui, et qui seul encore la soutient, la conserve, l'exploite et la défend, renversant, établissant, changeant, rechangeant, affirmant et niant, le tout à son idée, selon son bon plaisir, et suivant qu'il le juge favorable à ses desseins et funeste à l'Eglise <sup>2</sup>. »

« Or quel fut, demande le savant jurisconsulte Jacques Omphalius, autre contemporain de la Réforme, quel fut le motif de cette rupture avec une religion dont les infirmités auraient pu fort bien être guéries par d'autres remèdes que par une si funeste révolte ? Quel il fut ? La manie des innovations. Et le motif de cet entier oubli de l'ancienne discipline, quel est-il ? Encore la manie des innovations. Et celui de tout ce bouleversement général ? Toujours la manie d'innover<sup>3</sup>. »

Le réformateur de la Pologne et de la Silésie, Dudith, déclare, lui sans détour, « que les chefs du protestantisme n'ont aboli la papauté que pour se substituer à son autorité<sup>4</sup>. »

Le D<sup>r</sup> Luther disait souvent, parlant de lui-même : « J'ai en moi trois mauvais chiens : l'ingratitude, l'orgueil et l'envie, *ingritudinem, superbiam et invidiam*. Celui qu'ils mordent est bien mordu <sup>5</sup>. »

Contredire, sur les articles fondamentaux de la foi, l'enseignement quinze fois séculaire des Apôtres, des Pères, des Saints, des docteurs de l'Eglise entière ; préférer à cet en-

1. *De rapt. epist.* 1535, *Epp.* Xx, 3, b. — 2. *Apol.* A, 3, b. — A. s. b. — *Die Reformat.* I, 35. — 3. *Omphal. De propugn. christ., reipub.* Colon. 1538. p. 68. ss. — 4. V. *Stieff. Leben Dudith's*, p. 238. — 5. *Fischreden*, cité par M. Michelet.

seignement ses propres opinions, des opinions purement individuelles, et les répandre avec force récriminations et injures contre tout ce qui s'y montrait opposé et ce qu'il y avait de plus éminent : quel orgueil plus insigne, quelle plus grande audace peut-il se concevoir ! Nous ne connaissons pas, quant à nous, dans toute l'histoire, un fait, un seul fait d'un orgueil pareil, et nous ne croyons pas calomnier le réformateur prétendu en avançant : que, nouvel Erostrate, Luther mit le feu destructeur à la merveille du monde afin de satisfaire sa soif de vengeance et de célébrité.

Sous une apparente bonhomie les Allemands cachent, souvent fort mal, un orgueil démesuré. Leur orgueil est ce qu'ils disent si modestement de leur philosophie, il est transcendantal ; et, comme s'en confesse un des leurs, dans un accès de franchise, leur haine ne ressemble à nulle autre : ils haïssent à mort et jusqu'au dernier soupir. Tels étaient l'orgueil et la haine de Luther, un parfait Allemand en ceci, comme en plusieurs autres choses <sup>1</sup>.

A l'appui de l'opinion qui attribue à l'ambition et à la cupidité des princes, des villes impériales et des nobles une part importante dans l'accueil fait à la Réforme, les pasteurs et les réformateurs nous offrent eux-mêmes un si grand nombre de témoignages, qu'ici encore nous ne sommes embarrassés que de choisir. Nous les choisirons presque au hasard, en donnant seulement la préférence à ce qui est le plus court.

« Nous avons parmi nous, dit d'abord le prédicateur Gernhard, de grands potentats qui se montrent pleins de zèle pour l'Évangile, tant qu'il reste des biens ecclésiastiques sur lesquels ils puissent porter leurs mains rapaces <sup>2</sup>. »

Le prédicateur hanovrien Rob. Erythropilus dit : « que les

1. Voyez ci-dessus la note de la page 201.

2. *Barth. Gernh. Von Jungsten Tag.* o. O. 1556. E. 2. 3.

ministres de l'Eglise évangélique, prédicateurs et pasteurs, travaillaient plutôt à élever une autre tour de Babel qu'à édifier la maison de Jésus-Christ, sans compter qu'ils se déchiraient entre eux comme des boules-dogues, et que quant aux princes et aux nobles, *depuis qu'il ne restait plus de biens ecclésiastiques à partager*, ils avaient pris en dégoût la sainte parole <sup>1</sup>."

Le réformateur Muskulus nous fait entendre des plaintes semblables :

"Pour les gentilshommes, dit-il, ce sont des épicuriens, des pourceaux, et il n'est pas non plus difficile de voir ce qu'il existe de zèle pour l'Évangile chez les princes et *les gouvernants en général, depuis qu'il ne reste plus de biens à ravir à l'Eglise* <sup>2</sup>."

"Les princes, écrit le prédicateur Rauscher, en 1552, « les princes saisirent avec empressement l'occasion de secouer le joug de la papauté et *de s'emparer des biens de l'Eglise*, et se montrèrent très-bons évangéliques, *tant qu'ils y trouvèrent leur intérêt* <sup>3</sup>."

Le prédicateur Seb. Artemides observe aussi : « qu'un grand nombre de ces seigneurs temporels se figuraient que l'Évangile n'avait d'autre objet *que d'augmenter leur puissance, de les enrichir aux dépens des monastères et des églises*, et qu'à le bien considérer, *ce n'était qu'à cela seul qu'ils vivaient, dans leur zèle réformateur* <sup>4</sup>."

Et de tels aveux se faisaient entendre dans toutes les parties protestantisées de l'Allemagne.

"On dirait, écrivait de Gobelsburg en Autriche, Nicolas Prætorius, « que je suis né pour passer toute ma vie sous une autorité impie, sacrilège et spoliatrice de l'Eglise. Mon noble seigneur *fait comme presque tous les gouvernants évan-*

1. *Weckglocke F. a. M.* 1595, p. 180, 207. — 2. *V. Himmelu. der Hælle.* a. O, 1559. — 3. *Rauscher Weissag. v. der Zerstr. Jerusalems.* Nurnb. 1556. — 4. *Sebast. Artemides Predigt über die 51 Ps.*

*géliques, en Autriche : il emploie pour son propre usage les riches revenus de l'Eglise <sup>1.</sup>»*

Dans les communes protestantes de la Hongrie, mêmes plaintes des pasteurs accusant la rapacité des magnats, tous uniquement occupés, disent-ils, à piller les églises et à satisfaire leurs vices. *Omnes principes, ne unum quidem excipio, diripiunt omnia etc. <sup>2.</sup>»*

Bucer aussi, dans les derniers temps de sa vie, avouait, parlant des princes et des nobles, « qu'il en était un grand nombre qui n'avaient été favorables à la prédication de l'Évangile (du nouvel évangile) que parce qu'elle leur offrait les moyens de s'approprier les biens de l'Eglise. » *Nec pauci eorum qualemcumque libet, Evangelii prædicationem eo tantum receperunt ut in opes evaderint ecclesiasticas <sup>3.</sup>*

« Je comprends maintenant, s'écriait Mélancthon, le sens profond de ce passage du Cantique : *Les gardiens des murailles m'ont blessé et m'ont enlevé mes vêtements.* C'est ainsi que les princes offensent aujourd'hui l'Eglise et la dépouillent, au grand scandale du monde, non seulement de ses vêtements, mais de tout ce qu'elle possède <sup>4.</sup>»

L'historien Hume reconnaît qu'en Angleterre l'accueil fait à la Réforme par les nobles eut le même mobile.

« Henri VIII, dit-il, trouvant son autorité et ses revenus augmentés par sa rupture avec Rome, persévéra dans le parti qu'il avait pris (le schisme). »

« Pour empêcher que la populace ne fût choquée de l'expropriation des maisons religieuses, Henri avait eu l'attention de répandre que désormais le roi serait en état, par le seul revenu des abbayes, de ne plus lever d'impôts et de

1. Raupach, *evang. OEsterr.* — *Presbyterolog.* — 2. Leon Stœckel de Bartph. a. Camerarius. 12 juin 1545. — 3. *De regno Christi Basilæ* 1557, 35.

4. Midlero, 1511. — *Principes miris scandalis vulnerant ecclesias et pallia et facultates auferunt etc.* — Dollinger, *Die Reformat.* II, 301, 517, 403, 314, 482, 652, 669.

« soutenir les charges du gouvernement en temps de guerre  
« comme en temps de paix. Tandis qu'on employait cet ex-  
« pédient pour apaiser la populace, Henri n'en *négligeait*  
« *pas un autre tout aussi efficace sur la noblesse*, pour s'en  
« assurer l'approbation et le secours : il partageait les dé-  
« pouilles des monastères avec elle <sup>1</sup>. »

« Après la chute de Southampton, ajoute le même Hume,  
« peu de membres du Conseil restèrent attachés à la com-  
« munion romaine. La plupart montrèrent même de l'ardeur  
« à favoriser les progrès de la Réformation. Les richesses  
« qu'ils avaient acquises par la dépouille du clergé, les inté-  
« ressaient à désunir de plus en plus l'Angleterre et Rome.  
— « La cupidité, *cette cause principale des innovations*,  
« s'accroissait encore par l'espérance de piller le clergé sécu-  
« lier, comme ils avaient déjà pillé le clergé régulier <sup>2</sup>. »

« Les membres du parlement, dit encore Hume (du par-  
lement qui fut convoqué, en 1547, par Edouard V), les  
« membres du parlement parurent être dans des dispositions  
« très-passives à l'égard de la religion ; quelques-uns con-  
« servaient un secret penchant pour la foi catholique ; mais,  
« en général, presque tous étaient résolus à ne *consulter*,  
« *dans leur conduite, que l'intérêt*, le pouvoir et la mode  
« régnante <sup>3</sup>.

Pour ce qui est de l'Ecosse, voici ce que dit le même Hume :

« Le plus dangereux symptôme de cet événement pour le  
« clergé d'Ecosse fut que la noblesse, à l'aspect de ce qui s'était  
« passé en Angleterre, avait jeté un oeil cupide sur les reve-  
« nus de l'Eglise, et se flattait, si la réformation avait lieu,  
« *de s'enrichir du pillage des biens ecclésiastiques* <sup>4</sup>. »

1. *Histoire d'Angleterre*, ann. 1536 et 1538.

Humé oublie d'observer qu'on yajouta sur les mœurs et les pratiques des moines les plus infâmes calomnies : cet acte de mauvaise foi a été avoué depuis par plusieurs écrivains protestants. (V. *Lettres à Atticus etc.*)

2. *L. c.* ann. 1547. — 3. *L. c.* ann. 1548. — 4. *L. c.* ann. 1541.

Enfin, une foule de personnages marquants à divers titres et contemporains, des hommes d'Etat, des juristes, des humanistes, des savants, des réformateurs même et des pasteurs nous déclarent en propres termes, et en maints endroits de leurs écrits, « *que ce qui disposa si favorablement pour la Réforme, et les princes, et les nobles, et les magistrats des villes, ce fut surtout la convoitise, le désir et l'espoir de mettre la main sur les biens du clergé.* »

Et combien ne fallait-il pas que cela se montrât avec évidence, pour que des pasteurs soumis à l'autorité de ces princes et seigneurs, et pour que les réformateurs eux-mêmes se permissent de tels reproches sur le compte de ces puissances dont le concours avait été si décisif pour le succès de leur entreprise !

Donc pas de doute possible : c'est par le désir insatiable de s'approprier le bien d'autrui que les princes, la noblesse et les villes furent, au moins pour une part, entraînés à l'hérésie luthérienne.

Même les pasteurs, même le peuple, se laissèrent guider par des vues d'intérêt matériel.

Nous en venons de voir un exemple, pour ce qui concerne le peuple, dans ce que rapporte Hume de la politique de Henri VIII ; en voici un autre, que nous empruntons à Pirkheimer :

« Celles-ci (les classes inférieures), écrivait ce savant vers 1528 à un ami, « celles-ci, voyant qu'on ne s'apprête pas à faire le partage des biens, ainsi qu'elles l'avaient espéré, se prennent à maudire Luther et ses disciples<sup>1</sup>. »

Et pour ce qui est des pasteurs, Jacques Schopper, prédicateur luthérien à Dortmund, nous apprend : que, « non-seulement un grand nombre de princes et de seigneurs ne voyaient dans la Réforme qu'une occasion de s'enrichir aux

1. *Murr's Journ. z. Kunstg. u. L.* X, 39-46.



dépens de l'Eglise, que la plupart des pasteurs, en prêchant la foi nouvelle, *n'avaient eux non plus aucun autre souci que de s'acquérir du renom, de l'argent et la faveur populaire ; que le peuple lui-même ne comprenait, sous le nom de liberté évangélique, que sa libération des impôts et de la dîme ; et qu'enfin il n'était du tout personne qui ne demandât de l'argent à Jésus-Christ, et de la liberté charnelle à cette doctrine chrétienne dont la morale cependant est si austère et si pure* <sup>1</sup> .

Urbain Regius, homme considérable, réformateur, surintendant et un des plus fermes appuis de la Réforme, s'exprime de la manière suivante sur la société évangélique et notamment sur les nouveaux pasteurs :

« Ce qu'ils se proposent avant tout, ces défenseurs zélés de la vérité chrétienne, *c'est leur avantage personnel*. L'un veut, à l'aide de l'Évangile, *se frayer le chemin vers les dignités*, un autre s'approprier les biens de l'Eglise, et presque tous se procurer les moyens de n'avoir plus à se gêner en rien et de vivre à leur guise. J'ai pu m'assurer *que c'est cela, cela seulement qu'ils recherchent*, ces fougueux apôtres, qui, bon gré mal gré, vous établiraient partout l'Évangile en un jour, et dont, moi aussi, j'avais cru longtemps la ferveur véritable. Oui, comme tant d'autres, j'ai été dupe de *leur zèle hypocrite*. Aujourd'hui je les connais, et je sais que la seule chose à laquelle ils aspirent, *c'est à contenter leur cupidité et, sous la protection de l'Évangile, à s'approprier le bien d'autrui*. — « C'est donc faussement qu'ils font parade de leur dévouement à la foi chrétienne, comme s'ils lui avaient sacrifié position et fortune, tandis qu'ils ne se servent de la *religion que pour s'enrichir* et se procurer toutes les douceurs d'une vie commode. Je ne parle que de ce que j'ai vu. — « Et les individus qui se font ainsi de l'Évangile un

1. Schæpperi Conciones quas Trem. consc. etc. éd. Lambach. Scevastes Trem. 1557 8. — Dollinger. I, 178. 11, 522.

moyen de fortune et de jouissance ne sont pas en petit nombre. — « Il n'est pas un bandit, un vagabond, pas un mauvais drôle qui aujourd'hui ne travaille à faire ses affaires en exploitant le public au nom de l'Évangile <sup>1</sup>. »

Et les prêtres apostats, et les moines qui rompirent avec l'ancienne Eglise, quel motif si puissant avaient-ils eu de se précipiter ainsi dans les bras de la société nouvelle ? Un ancien réformateur rentré dans le giron de l'Eglise, Wizel va nous l'apprendre :

« *C'était, dit-il, la cupidité et le goût de la vie licencieuse.* »

« Donnez vite, ajoute-t-il, hâtez-vous de vous dépouiller, de vider vos poches dans les miennes, ou sinon je vous abandonne pour m'attacher à ces sectaires. Vraiment, si toutes les âmes mercenaires étaient assurées de trouver dans la secte une existence commode et l'aisance, la vie voluptueuse et charnelle qu'on y mène offre un si puissant attrait, qu'on décréterait l'Église en masse, avec armes et bagages<sup>2</sup>. »

« Tous ceux, dit Luther un jour à son disciple Mathesius qui le rapporte, « tous ceux que le désir du bien-être et les « soins du ventre ont poussés dans les couvents, s'en échappent maintenant par amour pour une liberté charnelle<sup>3</sup>. »

« Il ne fut pas longtemps (Luther), dit Bossuet, sans s'apercevoir que la licence et l'indépendance faisaient la plus grande partie de la Réformation. Si l'on voyait les villes de l'Empire accourir en foule à ce nouvel Évangile, ce n'était pas qu'elles se souciaient de la doctrine. Nos Réformés souffriront avec peine ce discours ; mais c'est Mélanchthon qui l'écrit et qui l'écrit à Luther <sup>4</sup>. »

« Nos gens me blâment, lui dit-il, de ce que je rends la juridiction aux évêques<sup>5</sup>. Le peuple accoutumé à la liberté ne veut plus recevoir le joug, et les villes de l'Empire sont

1. *Urbani Regii deutsche Bücher u. Schriften*. A, a, O. III, 10. II, 90. 14, 19. — 2. *Conquestio de Calam. stat. Lips.* 1538, C, a. — Doll. I, 112. — 3. *L. c.* I, 306 — Mathes. f. 118 a. — 4. *Hist. des Var.* V, 5. — 5. Le pape Mélanchthon rendant la juridiction aux Évêques !

celles qui haïssent le plus cette domination. Elles ne se mettent point en peine de la doctrine et de la religion, mais seulement de l'Empire et de la liberté<sup>1</sup>.»

Et qu'on ne croie pas, encore un coup, que cette liberté dont il s'agit ici ce soit le droit d'examen, dont ils n'avaient que faire, en vérité : non, c'est pour les magistrats des villes l'affranchissement de l'influence de leurs évêques dans les affaires municipales ; c'est, pour le peuple et pour tout le monde, la liberté des mœurs : on ne peut en douter, quand on suit avec une certaine attention l'histoire de la Réforme.

« Il repète encore (Mélanchthon), ajoute Bossuet, cette plainte au même Luther : « Nos associés disputent, non pour l'Eglise, mais pour leur domination<sup>2</sup>. » — « Ce n'était donc pas la doctrine, conclut Bossuet, c'était l'indépendance que cherchaient les villes ; et si elles haïssaient leurs évêques, ce n'était pas tant parce qu'ils étaient leurs pasteurs, que parce qu'ils étaient leurs souverains<sup>3</sup>. »

L'observation est juste ; elle s'accorde bien avec ce que nous trouvons dans les vieilles chroniques de ces villes impériales, presque constamment en conflit et quelquefois ouvertement en guerre avec leurs évêques. Ce n'était pas la foi, certainement, ni l'interprétation de l'Evangile le sujet de ces querelles et de ces guerres.

On ne peut douter qu'une des choses qui contribuèrent au succès de la révolution religieuse, n'ait été cette circonstance, particulière à l'Allemagne, que le haut clergé y était demeuré féodal.

« Elle s'était établie (la Réforme), dit Bossuet, en se soulevant contre les évêques sur les ordres du magistrat. Le magistrat suspendit la messe à Strasbourg, l'abolit en d'autres endroits et donna la forme au service divin. Les nouveaux pasteurs étaient institués par son autorité.<sup>4</sup>»

1. *Lib. I, epp. 17.* — 2. *Lib. I, épist. 20.* — 3. *Hist. des Var. V. 5* — 4. *Ibid. V. 8.*

Le savant Mutianus, dans une de ses lettres à l'électeur Frédéric, dit tenir de bonne source « que c'étaient les villes « impériales qui, en prétextant l'Évangile, avaient sous « main excité les populations à la révolte, afin qu'après avoir « renversé les évêchés, il leur fût plus aisé de s'attaquer aux « principautés laïques, et d'établir sur leurs ruines commu- « nes, la démocratie en Allemagne <sup>1</sup>. »

« Quant aux princes évangéliques, fait dire au Christ le prédicateur protestant Ambach, en 1551, « la seule chose qui leur plaise et qu'ils aiment à prendre dans mon Evan- gile, c'est ce que j'y prescris dans l'intérêt de leur pouvoir ! Ils l'acceptent aussi tous avec empressement dans ce qui peut servir à *remplir leur trésor*, etc., etc. <sup>2</sup>. »

« Les vues ambitieuses, la domination, les considérations purement politiques, » dit l'historien Rotteck, « ne furent pas moins invoquées et utilisées au profit de la révolution religieuse. Ainsi, parmi les princes qui rompirent avec Rome, il en était plusieurs qui, fort peu touchés de la doctrine nou- velle prise en elle-même, ne s'y montrèrent favorables que parce qu'ils y virent un moyen de se rendre plus indépen- dants de l'Empire et de son chef, *d'agrandir leur propre autorité sur leurs sujets*, et enfin de *s'enrichir des dépouilles de l'Eglise*. L'exemple d'Albert de Brandebourg, grand- maître des chevaliers teutoniques, qui, des Etats prussiens appartenant à son ordre, venait de se créer et de créer à sa maison une principauté héréditaire, ne fut pas une médiocre tentation pour tous les princes-évêques et souverains de l'Al- lemagne. — « Mais ce furent principalement les nobles qui se laissèrent séduire et entraîner par la perspective d'agran- dissements et d'acquisitions de ce genre. »

L'auteur cite, à ce sujet, l'invasion à main armée de François de Sickingen dans l'évêché de Trèves, et tous les

1. Tentzel, p. 76 — *Die Reformation*, 1, 571 — 2. Ambach, *Klage Jes. Christi etc. Franck.* a M. 1551, 13, et D. 3, C et s. Doll. II, 80.

troubles suscités, à propos de l'Évangile, par l'ambition de la noblesse allemande <sup>1</sup>.

Cet historien allemand, qui connaissait sûrement fort bien les belles *Leçons* de M. Guizot, n'a pas laissé d'attribuer à cette ambition et à cette cupidité des princes et des nobles une part dans l'œuvre de la Réforme : c'est qu'en effet une part elles y eurent, on ne le peut contester.

Nous savons que le changement de religion fut en Suède, comme en Angleterre, tyranniquement et violemment imposé par son roi. Pour s'acquitter des dettes qu'il avait contractées pendant ses longues guerres, Gustave Wasa ne se vit pas de ressources plus à la main que les dépouilles de l'Église au moyen de la Réforme, et il n'eut garde de s'en priver.<sup>2</sup>

En Danemarck, le roi Christian, troisième de nom, favorisa la Réformation dans des vues analogues.

En se débarrassant des censures de l'Église, se soustraire à toute espèce de contrainte, procurer les coudées franches à toutes les convoitises, n'avoir plus à rendre compte absolument de rien à personne, et, par surcroît, s'enrichir comme d'un seul coup de filet : telle était la question. Il y avait là de quoi tenter tous les princes du monde ; on peut juger si des princes allemands durent résister à cet appât.

Pour ce qui concerne la France, on est d'accord que ce fut principalement l'intérêt féodal qui fit embrasser la cause protestante aux princes de Navarre, aux Condé, aux Rohan, aux Coligny, aux Lesdiguières, à toute cette noblesse remuante dont les contemporains nous disent « qu'il entra dans son fait plus de malcontentement que de Huguenoterie. »

Est-il bien sûr aussi, par exemple, que l'électeur de Hesse eût prêté un si chaud concours à cette Réforme, s'il ne s'était pris de dégoût pour la princesse sa femme, qui, disait-il, buvait souvent un coup de trop, sentait mauvais, et s'il

1. *Rotteck's Weltgeschichte*, t. III. p. 59 et s. — 2. Voir Puffendorf.

n'avait vu dans le schisme un moyen de donner impunément le scandale de la bigamie à ses sujets ?

Il est encore plusieurs autres circonstances qui, de l'aveu des réformateurs protestants, contribuèrent pour une part à la transformation religieuse en Allemagne, et qui se trouvent comprises dans l'exclusion de M. Guizot : la nouveauté, l'entraînement, par exemple. Ainsi le pasteur Lang nous apprend, en ce qui concerne les protestants du Sud de l'Allemagne où il prêchait, lui, le nouvel évangile, « que la plupart s'attachaient à cet évangile *par bêtise*, uniquement pour complaire à leurs supérieurs ou à quelques autres personnes marquantes <sup>1.</sup> »

« Parce qu'il est au-dessus d'eux, à côté ou au milieu d'eux, dit-il, des gouvernants ou d'autres personnes influentes qui ont secoué le joug de la papauté et arboré la bannière évangélique, ils s'empressent d'en faire autant, en vue seulement de la compagnie et afin de ne pas se faire remarquer. Il en est un grand nombre à qui, pour s'instruire à fond de l'Évangile, il a suffi d'assister une fois ou deux au prêche <sup>2.</sup> »

« Nous autres Allemands, dit Luther lui-même, sommes « ainsi faits : qu'une chose soit nouvelle, nous nous y jetons « à corps perdu et nous y cramponnons comme des fous. « Arrive-t-il qu'en ce moment on nous en veuille détourner : « on ne réussit qu'à nous en enticher davantage. Mais que « personne, au contraire, ne nous retienne et ne nous combatte : nous ne tardons pas à en être rassasiés<sup>3</sup>. — « *Il en est arrivé de même*, continue-t-il, *à l'origine de toutes les hérésies, de toutes les erreurs : le monde les a saisies à « deux mains et s'y est attaché, comme si aucune doctrine « antérieure n'eût été pure* <sup>4.</sup> »

1. Je dis cet évangile, et non l'Évangile : car il ne faut pas confondre, en effet, mais se rappeler que les réformateurs, par une vanterie aussi habile que mensongère, entendaient d'ordinaire par ce nom la doctrine principale du protestantisme ou le protestantisme même. — 2. A. Lang. *Von der Seligk.* F. a. M. 1576. — *Die Ref.* II, 650. — 3. Walch XX, 957. — 4. L. c. I, 1929.

Nous ne voulons pas nous arrêter davantage à ces causes secondaires, qui pourraient bien cependant avoir été plus déterminantes qu'on ne pense : qui ne connaît la puissance de l'entraînement et de l'exemple, sur la multitude surtout et dans les temps de trouble et d'agitation ?

Mais une cause générale de la Réformation que nous ne devons point passer sous silence, c'est l'action qu'exerça sur les populations une doctrine qui les touchait de bien plus près que le libre examen qu'elles ne comprenaient et qui, encore une fois, ne les intéressait guère : nous voulons dire la doctrine de la foi seule justificante et de la justice imputative, la doctrine du salut opéré, sans aucune bonne œuvre de l'homme, par les seuls mérites de Jésus-Christ, doctrine que Luther, son inventeur, déclarait lui-même la pierre angulaire de son entreprise, et qui était si bien la pensée, le dogme, l'institution capitale et comme la cheville ouvrière de la Réforme luthérienne, qu'on ne la désignait pas autrement, dans le parti, que par le nom d'Évangile, dont elle formait, assurait-on, la substance et l'essence. Ce fut là, ce fut réellement cette doctrine, et non pas le libre examen, qui séduisit tant de personnes ; ce fut là le moteur et c'est là le secret de l'élan qui précipita dans la prétendue Réforme et les mauvais moines, et les mauvais prêtres, et les princes, et les nobles, et le peuple, et tout le monde ; ce fut cette doctrine la cause, la grande, la principale, la vraie cause de la popularité soudaine, de la propagation rapide et du succès définitif de la révolution protestante.

C'est le jugement qu'en porte un savant allemand, et c'est en effet ce qu'il faut conclure de l'histoire de cette doctrine fidèlement exposée par cet écrivain dans son ouvrage *de la Réforme*. « On ne saurait douter, dit-il, pourvu qu'on ait fait de cette époque une étude sérieuse, qu'entre tous les instruments mis en œuvre pour l'édification de la nouvelle Eglise, le plus puissant ne fût le dogme de la justification ; que ce ne fût là l'arnant dont la force irrésistible attira et retint

dans la communion protestante des millions d'individus ?<sup>1.</sup>»

« Le mot *Evangile*, dit ailleurs le même auteur, le mot *Evangile* qui, comme désignation abrégée du système religieux protestant, possédait alors une si magique vertu, et poussait, avec une force sous plusieurs rapports irrésistible, des populations entières à désertier l'ancienne Eglise, n'était pas seulement un vain nom, un son attrayant, l'expression de quelque symbole mystérieux ; et ce qui donnait à ce mot cette force triomphatrice, ce n'était pas la croyance, bien qu'elle n'y fût pas entièrement étrangère, que la nouvelle doctrine était celle-là même enseignée dans les saintes Ecritures ou contenue dans les quatre *Evangelistes* ; mais c'était, c'était surtout l'idée qui lui servait de base, et qui se liait intimement à la persuasion qu'avaient également les peuples, les théologiens et les pasteurs : *que la doctrine nouvelle, la doctrine aujourd'hui désignée sous le nom d'Evangelique, indiquait, pour faire son salut, une voie à la fois plus courte, plus facile, plus commode et plus agréable, et, sinon découverte, du moins remise en lumière par les réformateurs, après être demeurée, pendant des siècles entiers, enfouie dans les ténèbres. On disait, par exemple, que le démon, par ses ruses, avait d'abord eu le talent de s'asservir les théologiens et les chefs de l'Eglise, et que cet asservissement lui avait ensuite servi à dérober au peuple chrétien les douces consolations de l'Evangile, et à y substituer un système qui imposait aux hommes des obligations intolérables, les écrasait sous une masse d'exigences et de prescriptions impossibles à remplir, et qui, par son caractère impératif, son manque de consolation et sa complète incapacité de nous rassurer sur notre salut, précipitait des milliers de chrétiens dans les angoisses du scrupule et finalement dans le désespoir<sup>2.</sup>»*

Nul homme, avant lui, n'avait enseigné cette doctrine, as-

1. *Die Reformation*, etc. III, Vorwort. — 2. *Die Reformation*, II, 694.



surait Luther, ni compris, comme lui, le sens de l'Épître de saint Paul où surtout elle est consignée.

« Je ne sache personne, dit-il avec sa modestie ordinaire, « qui ait été capable d'en juger sainement, si ce n'est les « apôtres choisis pour l'enseigner dans sa pureté et l'asseoir « sur une base solide. On ne saurait en trouver une trace « dans les livres d'aucun autre, ce qui fait qu'on ne doit pas « s'étonner que de notre temps elle ait été si complètement « éteinte et oubliée<sup>1</sup>. »

Or quelle était, en peu de mots, cette doctrine éteinte ou tenue enfouie dans les ténèbres, pendant des siècles, par les Pères et toute l'ancienne Eglise depuis les apôtres, et par lui seul, Luther, pour la première fois de nouveau remise en lumière ? Il la faut bien connaître, pour concevoir jusqu'à quel point elle fit fortune et sut captiver la foule.

Cette doctrine, nous l'avons nommée, c'est celle de la foi justifiante et de la justice imputative, suivant laquelle, d'après l'Eglise, nous sommes sauvés par les mérites de Jésus-Christ, à la condition de travailler nous-mêmes à nous en rendre dignes par nos œuvres au moyen de la grâce, qui n'est refusée à personne ; et en vertu de laquelle, selon Luther, nous sommes sauvés sans aucune participation de notre part, sans aucune bonne œuvre et malgré tous nos péchés, par les seuls mérites de Jésus-Christ, qui s'est fait pécheur en notre lieu et place et a reversé sur nous tout le bien dont nous sommes incapables, même avec la grâce, et qu'il a accompli pour nous.

Ainsi, selon la doctrine catholique, ce qui sauve le chrétien, c'est la foi en Jésus-Christ, mais la foi jointe à l'observation de la loi divine et aux bonnes œuvres, dont nous devenons capables par la grâce ; et, suivant la doctrine luthérienne, ce qui le sauve, c'est la foi seule, malgré les transgres-

1. *L. c.* III, 5 — *éd. Walch.* IX, 492 s.

sions de la Loi, qu'il lui est impossible d'observer, et sans les œuvres, qui, entachées de concupiscence, sont plus nuisibles qu'utiles.

« Le règne de Jésus-Christ, enseignait la nouvelle théologie, n'est rien que grâce, pardon des péchés et salut, *sans aucun commandement* ; car Jésus-Christ n'est point un législateur et n'a point donné de commandement : c'est pourquoi l'on ne doit prêcher par lui que la rédemption <sup>1</sup>. »

« Philippe, observe Wizer à ce sujet, Philippe <sup>2</sup> dit que l'homme pèche réellement, constamment, en tout temps. Luther enseigne, de son côté, que les bonnes œuvres sont antipathiques à l'Évangile, et que les agneaux de Dieu s'effraient, seulement d'en entendre le nom. Les œuvres sont donc également contraires à la foi. — « Ne vous occupez pas  
« des œuvres, dit-il, car sachez qu'elles ne sont que péchés  
« devant Dieu. La vertu n'est que le masque dont se couvrent  
« les fourbes ; et le jeûne, les veilles, le recueillement, la tem-  
« pérance ne servent réellement qu'à faire des hypocrites. » —  
« Pommer écrit que notre justice est péché, et Luther s'em-  
porte contre ceux qui pratiquent les bonnes œuvres. — « Il  
dit que tout individu baptisé a droit de se considérer comme  
juste, comme saint ; que si le démon, au moment de la mort,  
nous demande compte de nos actions, nous lui faisons la  
nique et le renvoyons à Jésus-Christ ; que c'est une duperie  
d'aspirer à la sainteté, attendu que Jésus-Christ, dont les  
mérites sont reversibles sur nos têtes, l'a possédée pour nous.  
— « Jésus-Christ, dit encore Luther, a « observé la loi, bien  
« qu'il n'y fût point obligé : c'est un mérite dont il n'avait que  
« faire et qu'il a bien voulu nous céder. « *Moquez-vous donc,*  
« ajoute-t-il, *du péché, de la mort et de l'enfer,* et, si l'on  
« vous demande si vous avez gardé la loi, répondez sans hésiter  
« que Jésus-Christ l'a gardée pour vous, afin qu'au dernier

1. *Actes de la Réf.* p. 148. — 2. C'est-à-dire Mélanchthon.

« jour vous soyez justifiés de ne l'avoir pas vous-même accomplie<sup>1</sup>. » — Luther dit, du haut de la chaire de vérité : « Plus vous serez couverts de honte et de péchés, plus Dieu vous accordera de grâces ; et quiconque a la parole, est saint comme la parole est sainte, quand même il s'adonnerait au péché. » Et ailleurs. « Les actions ne diffèrent en rien l'une de l'autre ; elles ont toutes la même valeur, aucune<sup>2</sup>. »

« Une particularité propre au protestantisme, observe le même Wizel, c'est l'affectation de négliger, dans les saintes Ecritures, les exemples divins qui témoignent des mœurs austères des saints, et de choisir, au contraire, ceux où se montre davantage l'imperfection humaine. Ces derniers seuls sont de leur goût, seuls ils sont évangéliques et dignes d'être imités. — « Que je sois un imposteur si, dans leurs commentaires, leurs annotations, leurs sermons, etc., ils se proposent autre chose que d'offrir à l'imitation de leurs adhérents la partie répréhensible de la vie des saints<sup>3</sup>! »

Voilà, bien abrégé, ce qu'écrivait sur cette doctrine un homme qui l'avait reçue de première main, qui connaissait personnellement Luther, et qui fut lui-même engagé, pendant plusieurs années, dans la prétendue Réforme.

« Que les œuvres sont nuisibles au salut, déclare le fidèle Amsdorf, « c'est une proposition bien vraie et bien chrétienne, prêchée par saint Paul et saint Luther (sic)<sup>4</sup>. »

Il le devait bien savoir, ce réformateur qui, avec Mélancthon, avait vécu dans une si grande intimité avec le chef de la Réforme.

Vigand tient le même langage<sup>5</sup>. Mais écoutons saint Luther lui-même, toujours en abrégé et négligeant un grand

1. *Evangel. Luther's*, B, 2, b, c, B. 2. ab. — *Die Reformation* etc. I, 75. —

2. *L. c.* I, 76. — *Evangel. Luth.* E. a. b. E. 2. a. — 3. *Retectio Lutherismi*, G, s. b. — 4. Voir son écrit publié en 1559. — Doll. III, 510. — 5. Lettre à Weller.

nombre des plus importants passages. On verra que Wizel n'a rien exagéré.

« Il ne saurait, dit-il, y avoir de folie plus grande que celle d'un homme qui, à l'article de la mort, souhaite d'avoir fait beaucoup de bien, ou d'être pur de péchés; car, au lieu de mettre son espérance en Dieu, il la met ainsi dans ses propres œuvres<sup>1</sup>. — C'est, au contraire, après avoir commis le mal, qu'on doit précisément le plus espérer en Dieu<sup>2</sup>. »

« D'espérer en Dieu est plus facile et plus sûr pour celui qui est dans le péché que pour celui qui s'est acquis des mérites et a pratiqué le bien. Il y a donc du danger pour l'homme de rester jusqu'à sa mort en état de grâce et avec une grande somme de mérites, cet état ne lui donnant pas l'occasion d'apprendre à espérer en Dieu, au lieu que le péché produit l'effet de rendre celui qui y est plongé susceptible et capable d'espérance<sup>3</sup>. »

« La foi, dit-il encore, justifie avant la charité et sans la charité. Si la foi n'est pas entièrement pure d'œuvres, même des plus minimes, elle ne justifie point; ce n'est pas la foi. *Hæc fides sine et ante caritatem justificat*<sup>4</sup>. *Nisi fides sit sine ullis etiam minimis operibus, non justificat, imo non est fides*<sup>5</sup>. »

Et encore :

« Si l'on prêche les œuvres, on renverse la foi; si au contraire on prêche la foi, il faut renverser les œuvres<sup>6</sup>. »

« Cette proposition : *Les bonnes œuvres sont nécessaires au salut*, il faut ne pas du tout l'admettre, mais la rejeter absolument. Car il est faux et mensonger de prétendre que

1. Que dites-vous, lecteur, de ce petit sophisme du restaurateur de la parole divine? Que de belles choses on en pouvait déduire!

2. Loescher, I. 346. — 3. Ed. Walch, XVIII, 21, 23, 24, 25 et ss. - Loescher, I, 346. — 4. *Comment. in Galat.* Frankf. 1543. f. 122, a. — 5. *Oper. lat. Jen.* I, 522. — 6. Ed. Jen. A. a. O. 1585, II, 476.

« les bonnes œuvres sont nécessaires à la justification et au salut, et cette proposition, parce qu'elle est profitable aux papistes, nous entendons ne la souffrir ni l'accorder, mais la bannir totalement de la théologie, et en particulier de l'article de la justification, et n'en plus entendre parler<sup>1</sup>. »

« Il n'est aucune loi, pas même la loi donnée de Dieu qui puisse exiger des fidèles une seule œuvre comme nécessaire au salut<sup>2</sup>. »

« Ce ne sont pas les œuvres qui conduisent au but ; mets-toi bien cela dans la tête. Une seule chose est nécessaire : entendre la parole de Dieu et y croire. Voilà ce qui fait tout ; c'est à cela qu'il faut t'attacher. Et tu auras une conscience satisfaite, et tu feras ensuite ce que tu voudras, ce que tu pourras : tout sera pour ton salut et agréable à Dieu<sup>3</sup>. »

« Il n'est plus, dans la nouvelle alliance, dit-il encore, qu'un seul péché, c'est le manque de foi, le refus de croire en Jésus-Christ ; tous les autres péchés, depuis que le Rédempteur en a racheté le monde, ne sauraient plus être une cause de perdition pour personne<sup>4</sup>. »

« La foi est faite de telle sorte, que là où elle se trouve, nul péché ne saurait plus nuire<sup>5</sup>. »

« Il n'est scandale plus grand, plus dangereux, plus venimeux que la bonne vie extérieure manifestée par les bonnes œuvres et une conduite pieuse. C'est la porte cochère de l'enfer et la grande route qui mène à la damnation<sup>6</sup>. »  
— « Nous disons donc que les saints de Jésus-Christ doivent être de bons gros pécheurs<sup>7</sup>. »

1. Cité par Waldner : *Verz. d. beschv. Punkte*, d. la préf. de Georg. Major au nouveau *Sermonnaire* 1564. — *Die Ref.* III, 104. — 2. *Opp. lat.* Witt. III, 373. — Doll. III, 104. — 3. Waldner, G. 3. b. — 4. Postille : *Serm. sur l'ascenc.* — V. Schwenkfeld : *von der Heilig. Schrift*, etc. 1547, f. 93, b. 94, a. — Doll. I, 265. — 5. Éd. Walch, XII, 1828. — 6. L. c. XI, 349, ss. — 7. Ed. de Walch, XI, 349, et éd. de Jena, VI, 199.

Il dit un jour à Mélanchthon : « Sois pécheur et pêche fortement, mais aie encore plus forte confiance, et réjouis-toi en Jésus-Christ, qui est le vainqueur du péché, de la mort et du monde <sup>1</sup>. »

« La Loi et l'Évangile, dit-il ailleurs, sont directement opposés l'un à l'autre. L'Évangile ne prêche point ce que nous devons faire ou ne pas faire; il n'exige rien de nous. Au lieu de nous dire : Fais ceci, fais cela, il nous demande seulement de tendre la main et de recevoir, disant : Tiens, homme bien aimé, voilà ce que Dieu a fait pour toi. — L'Évangile enseigne ce que Dieu nous a donné en pur don, nullement ce que nous devons donner à Dieu et faire pour lui. — L'Évangile ne nous demande pas d'œuvres pour nous justifier; au contraire, il condamne et repousse les œuvres <sup>2</sup>. »

« La loi dit : Tu ne pécheras point, vas, sois pieux et ne pêche point. Fais ceci, fais cela. Jésus-Christ, au contraire, dit : Prends, tu n'es pas pieux, mais j'ai fait pour toi ce que tu n'as pu faire : *Remissa sunt tibi peccata* <sup>3</sup>. »

« Jésus-Christ, afin de dispenser l'homme de l'obligation d'accomplir la loi divine, l'a accomplie lui-même en notre nom, de sorte qu'il ne reste plus à l'homme qu'à s'imputer par la foi cet accomplissement de la Loi <sup>4</sup>. »

« Le meurtre, le vol ne sont pas des péchés aussi grands que de vouloir pénétrer dans le ciel au moyen des œuvres. — « Arrière donc toutes les œuvres <sup>5</sup>! »

« S'il te vient à l'idée que Jésus-Christ est un docteur de la Loi, ou un juge irrité, te demandant compte de ta vie passée, tiens pour assuré que ce n'est point là le Christ, mais l'enragé démon en personne. « *Si Christus specie irati judicis aut legislatoris apparuerit, qui exigit rationem*

1. Tischreden - Mém. de Luther par M. Michelet. — 2. Oeuvres comp. de Luther, éd. Walch, XIX, 402. — 3. L. c. VII, 2521. — 4. Walch, X, 1461. — Doll. III, 48. — 5. L. c. III, 130. - Sermons inédits de Luther, par Hœck, pp. 48, 52, 72 et s.

« *transactæ vitæ, sciamus eum non esse Christum, sed furiosum diabolum* <sup>1.</sup> »

« *Il n'est plus de péché dans le monde, si ce n'est l'incrédulité* <sup>2.</sup> »

Suivant cette doctrine, la vertu de la foi ne réside donc pas en cela, qu'elle empêche, arrête et étouffe en quelque sorte le péché, mais en ce que, par elle, le péché n'est plus nuisible au fidèle : « la foi est faite de telle sorte que là où elle existe nul péché ne saurait plus nuire <sup>3.</sup> »

Et cette doctrine était donnée, prêchée, prônée par Luther et tous les réformateurs orthodoxes et fidèles comme le fond et la substance de la doctrine évangélique, comme l'Évangile même dans ce qu'il a d'essentiel. Et les textes des livres saints furent en effet accommodés à cette doctrine, autant qu'ils le permirent, et, là où ce fut absolument impossible, déclarés suspects, altérés, si ce n'est tout à fait apocryphes et interpollés.

« L'apologie de la Confession d'Augsbourg déclare que la doctrine de la justification est le principal et le plus important article de toute la doctrine chrétienne, propre surtout à donner une intelligence claire et juste de toute l'Écriture sainte ; qu'elle est le seul chemin qui conduise à l'inappréciable trésor de la connaissance du Christ, et la seule porte qui donne accès à la connaissance de toute la Bible ; que, sans cet article, une conscience tourmentée ne saurait trouver de consolation vraie, durable et certaine, ni apprécier les abondants trésors des grâces de Jésus-Christ. »

« De cet article, est-il dit dans la déclaration de Smalkalde, on ne saurait retrancher ni céder la moindre chose, *dussent ciel et terre s'écrouler* <sup>4.</sup> C'est sur cet article que sont

1. Edit. Irmischer, 1, 261. *Comm. in Galat.* — 2. Edit. Walch, XIII, 1480. — 3. *L. c.* XII, 1828. — 4. Entendez-vous, partisans du libre examen ? de cet article inventé par Luther, et en vertu duquel toutes les actions des hommes, bonnes et mauvaises, sont aux yeux de Dieu et pour leur salut indifférentes, de cet article on ne saurait céder ni retrancher la moindre chose, *dussent ciel et terre s'écrouler*. Voilà l'hérétique et voilà l'hérésie !

« basées toutes nos prédications contre le pape, le démon et le monde. Aussi devons-nous, à ce sujet, nous garder du moindre doute et de la moindre incertitude, *sinon tout est perdu, et le pape, et le démon nous arracheront la victoire et auront raison contre nous* <sup>1</sup>. »

Voilà ce que Luther avait découvert dans l'Évangile, et c'est pour avoir tenu enfouie cette belle doctrine depuis le temps des apôtres, qu'il reproche aux papistes d'outrager et avilir la grâce divine; de renier la mort du Christ, la résurrection, l'ascension de notre Seigneur, avec tous les biens qui en découlent; de blasphémer et condamner son Évangile, d'anéantir la foi, et de substituer à sa place un édifice d'abomination.

Et cet homme traitait de sophistes le pape, les docteurs catholiques, toute l'Église ! Il comptait à ce point sur la sottise humaine <sup>2</sup> !

Se figure-t-on l'accueil que devaient faire les parties légères, frivoles, dissolues ou déjà gangrénées des populations allemandes à une religion dont une doctrine si commode, la sanctification, le salut éternel sans bonnes œuvres, sans vie sainte, sans conduite honnête, dont une doctrine si facile et en effet si consolante et si rassurante était déclarée le dogme principal, essentiel et dominant, le seul chemin qui

1. Dollinger, *Die Reformat.* III, 6 et ss.

2. Et qu'on ne croye pas que le protestantisme ait de nos jours cessé d'enseigner cette dangereuse doctrine : nous l'avons, quant à nous, entendu prêcher tout récemment. « Quand je pécherais plus grièvement que Manassès, je serais encore un enfant de la grâce, disait il y a peu de temps un méthodiste américain (M. Hell), car Dieu me regarde toujours en Jésus-Christ. Es-tu plongée, mon âme, dans l'adultère, dans l'inceste ? Es-tu rougie d'un sang homicide ? N'importe, tu es toute belle, mon amante, ma fidèle épouse, tu es sans tache. Je ne suis pas de ceux qui disent : péchons afin que la grâce surabonde ; mais il n'en est pas moins certain que l'adultère, l'inceste et le meurtre me rendront plus saint sur la terre et plus joyeux dans le ciel. »

Et un pasteur de Genève, M. Malan : « Le Christ, en s'attachant à la croix, nous a conquis la liberté d'esprit, de cœur et de corps. » (Cité par Mgr. Lucquet, 136. *Lettres au clergé protestant.*)



conduise vers Jésus-Christ, l'article important entre tous; et conçoit-on surtout ce qui s'en dut suivre dans la pratique de la vie journalière<sup>1</sup> ?

« Luther, dit Wizel, a publié plusieurs de ses commentaires dans l'unique dessein de soutenir, en s'appuyant des patriarches, la vie mondaine et charnelle contre la vie consacrée aux bonnes œuvres. Après avoir lu ces productions incroyables, *qui pourra s'abstenir désormais de suivre le torrent, de faire comme les autres, de hurler, comme on dit, avec les loups, mangeant, buvant, dansant, et le reste ? Les saints n'étaient-ils pas aussi de chair et d'os comme nous ? Laissez-donc fermenter le vieux levain, et ouvrez portes et fenêtres pour recevoir le vieil Adam ! — « Luther, vous êtes vraiment un maître dans l'art d'inviter les gens à la vie facile et voluptueuse au nom de la foi, de l'Évangile, de la grâce et du sang de Notre Seigneur Jésus-Christ ».*»

« Ah ! Seigneur, qui se souciera désormais encore, avec un tel Évangile, de s'abstenir du mal et de s'engager dans la voie difficile du bien ! — « O charmante sensualité, que d'obligations n'as-tu pas à cet apôtre d'Épicure<sup>3</sup> ! »

« On ne peut se faire une idée, s'écrie le réformateur dissident Schwenkfeld, de tout le mal qu'a causé cette doctrine, et de tous les germes de corruption qu'elle a fait pénétrer dans le cœur de milliers d'hommes<sup>4</sup>. »

« Etes-vous curieux, écrivait en 1575 un pasteur de la

1. Nous voyons par une lettre de Luther à son ancien supérieur et ami, l'augustin de Staupitz, qui, lui aussi, avait applaudi aux premiers actes de la Réforme, nous voyons que ce religieux avait écrit au réformateur touchant sa doctrine : qu'elle comptait parmi ses partisans tout ce qu'il y avait d'individus livrés à l'inconduite et à la débauche. Et Luther lui répond sur cela, qu'il n'en est ni étonné ni non plus affecté. » *Quod tu scribis, mea jactari ab illis qui Lupanaria colunt, et multa scandala ex recentioribus scriptis meis oriri, ista neque miror neque metuo.* » (Luther. epp. éd. Aurafaber, II, f.)

2. *Evang. Lutheri*, G. 6. — 3. *Ibid.* — 4. *Epistolar.* 1549, part, II, t. I, p. 911 et 989.

nouvelle Eglise, « êtes-vous curieux de voir réunie dans un même lieu toute une population d'hommes sauvages, grossiers et impies, chez lesquels toutes les espèces d'iniquités sont de pratique journalière et pour ainsi dire à la mode : allez dans celle de nos villes luthériennes où se trouvent les prédicateurs les plus estimés et où le saint Evangile est prêché avec le plus de zèle, c'est là que vous la trouverez<sup>1</sup>. »

C'est par les doctrines subversives du dogme et de la morale, mais favorables aux passions humaines, au dérèglement de l'esprit et du cœur, qu'on disposa les esprits à cette insurrection contre l'autorité religieuse : les fausses doctrines morales précèdent ici comme ailleurs l'insubordination et la révolte.

« Rien, nous apprend le témoin oculaire Wizel, rien ne disposa davantage les esprits, dans toutes les classes, en faveur de la doctrine nouvelle, que l'avantage qu'elle offrait d'être souverainement commode et rassurante pour la conscience<sup>2</sup>. »

« Luther, écrit de son côté le réformateur Schwenkfeld, « Luther et ses prédicants n'ont pas trouvé de moyen plus sûr pour attirer la foule et grossir ainsi leur troupeau. Qui n'accourrait, en effet, vers des gens qui vous procurent à si peu de frais, avec la rémission des péchés, les dons du Saint-Esprit et la vie éternelle<sup>3</sup>. »

Le réformateur Brentz nous avoue, lui aussi, « que les populations évangéliques aspiraient, les gouvernants à la spoliation des couvents, du clergé en général, et les gouvernés à la liberté de vivre chacun à sa fantaisie, sans être tenus ni de confesser leurs péchés, ni de jeûner, ni de pratiquer les autres œuvres de ce genre<sup>4</sup>. »

Bucer en porte le même jugement. « C'était du reste aussi,

1. Belzius, *vom Jammer u. Elende menschl. lebens etc.* Leipzig, 1575. c. 6. D. 6. — 2. Epistol. ad B. A. l. c. H. C. c. 3, b. — 3. Epistol. pt. 209, p. 51, t. II. — 4. Brentz, *Ausl. d. apost. Gesch.* 1554.

dit-il, pour eux une chose fort agréable que de s'entendre assurer que c'est la foi seule qui nous sanctifie, et que les bonnes œuvres, pour lesquelles ils se sentaient si peu de goût, étaient, pour le salut, entièrement superflues <sup>1</sup>.»

Un autre coopérateur à l'œuvre de la Réforme, Guy Diétrich avoue que « c'était un horrible scandale et des plus « compromettants pour l'Évangile, que la doctrine nouvelle « eût, pour ainsi dire, servi de lieu de refuge et de rendez- « vous à tout ce qu'il y avait de vauriens dans le monde, et « que c'était bien propre à révolter les catholiques <sup>2</sup>. »

Nous connaissons déjà ces paroles dites par Luther lui-même, avec la joie de la vengeance et de l'orgueil satisfaits : « Tandis que je dormais, ou que je buvais de la bière de Wit- « tenberg avec mon Philippe et mon Amsdorf, la parole « a si bien travaillé, qu'elle a fait à la papauté plus de mal « que ne lui en firent jamais aucun prince et aucun em- « pereur <sup>3</sup>. »

« C'est, ajoutait-il, parlant de sa doctrine de la justification « sans œuvres, c'est le son de la trompette qui a fait crouler « les murs de la Jéricho papiste, c'est l'invincible arme offen- « sive et défensive des protestants <sup>4</sup>. »

« Si les sectes, dit-il encore, « si les sectes, bien d'accord « avec nous, comme elles l'étaient au commencement, avaient « continué d'enseigner avec zèle que nous ne sommes justi- « fiés ni par la Loi ni par notre propre justice, *mais seule- « ment par la foi en Jésus-Christ, on ne peut douter que ce « seul article n'eût, avec le temps, couché la papauté dans « la poussière* <sup>5</sup>. »

Et puis encore :

« Que la papauté, dans ce temps-ci, soit si faible et si lan- « guissante, ce n'est certes pas à cause du bruit et des assauts

1. *De Regno Christi*, 1557. — 2. Veit Dietrich, *Kirchenpost*, Nurnb. 1546 —  
3. Walch, XX, 72. — 4. Walch, VIII, 2027. *Die Reformat.* 1, 84 — II, 350,  
54. — III, 84 s. — 5. Ed. Walch, VIII, 2027, ss, 2050.

« des sectaires, *mais c'est à cause de ce seul article que nous*  
« *soutenons sans cesse de la plume et de la parole, que nous*  
« *soutiendrons, s'il plait à Dieu, jusqu'au tombeau, et qui*  
« *dit : que nous ne sommes justifiés que par la foi en Jésus-*  
« *Christ et non par la Loi, et encore moins par les menson-*  
« *ges et les impostures du pape. C'est cet article qui non-*  
« *seulement paralyse et fait chanceler le règne de cet ante-*  
« *christ, mais qui nous a aussi protégés et conservés jusqu'à*  
« *ce jour. Et si nous n'avions eu cette protection, il y a long-*  
« *temps que nous aurions péri, nous et les sectes ; et si nous*  
« *ne pouvions nous appuyer sur cet ancre, il nous faudrait*  
« *encore adorer le pape, il n'y aurait moyen de l'empêcher*  
« *ni de s'en défendre* <sup>1.</sup> »

Et toujours Luther, en 1534 :

« Voilà, *disait-il, ce qui a été la cause du prompt succès*  
« *de l'Évangile (de la doctrine de la justification), et de l'em-*  
« *pressement avec lequel on s'y est attaché : c'est que les*  
« *consciences tourmentées avaient soif de cette doctrine, sur*  
« *laquelle au moins elles peuvent s'appuyer avec confiance et*  
« *certitude* <sup>2.</sup> »

Non-seulement nous concevons, quant à nous, tout ce succès obtenu par l'incomparable doctrine, nous ne sommes étonné que d'une chose, c'est que le catholicisme ait retenu un si grand nombre d'honnêtes gens qui ne se sont pas laissé gagner à des erreurs si séduisantes.

Voilà qui nous semble bien établi : ce qui fut l'instrument le plus puissant de la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle connue sous le nom de Réforme, ce qui séduisit vraiment les populations allemandes et les soumit à cette Réforme, ce qui produisit l'élan ou pour mieux dire l'entraînement et en assura le succès, de l'aveu des réformateurs et de leur chef, ce fut la doctrine de la foi justifiante, la liberté de vivre chacun à sa guise, la liberté des actions.

1. Ibid. — 2. *Opp. lat.* Jena, III, 422, a.

Dès le début de sa rupture, Luther, pour gagner les princes et les peuples à sa cause et les rendre irréconciliables avec le pape, prit les premiers par l'ambition et la cupidité, et tout le reste par les appétits charnels et aussi par l'intérêt, côté fort sensible chez tous les hommes, mais peut-être surtout chez les Allemands, peuple muni d'un appétit vigoureux pour toutes choses. A l'Empereur et aux princes il disait : Soyez les maîtres, soyez ce que vous devez être en effet. Enlevez au pape et aux évêques le pouvoir qu'ils ont usurpé et qui n'appartient qu'à vous. Vous êtes souvent aux expédients pour trouver l'argent nécessaire aux besoins de l'Etat, et vous avez là sous la main des trésors immenses accumulés pendant des siècles à votre préjudice, et ne servant à rien qu'à nourrir des fainéants : ouvrez les portes des monastères aux moines et aux religieuses qui veulent reprendre leur liberté.....

Aux mauvais prêtres, aux mauvais moines, aux mauvaises religieuses il disait : Plus de chasteté, plus de célibat, plus de mortifications, plus d'interdit !

Il disait enfin au peuple et à tout le monde : Les bonnes œuvres sont indifférentes pour se sanctifier ; elles nuisent même plutôt qu'elles ne servent. La foi seule suffit ; ni le vice, ni le crime même ne sont un obstacle au salut, et les plus gros pécheurs sont les meilleurs chrétiens. Donc plus de jeûne, plus d'abstinence, plus de messes, plus de pénitence, plus d'entrave ni de gêne d'aucune sorte, ni par conséquent non plus d'indulgences ni de dons qui appauvrissent notre Allemagne pour fournir au faste du pape et de ses cardinaux !

M. Guizot a donc réellement fait erreur en refusant d'admettre parmi les causes de la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle les faits particuliers ordinairement cités comme en ayant été les causes : le besoin et un désir général de réforme, le mauvais côté des hommes et des affaires humaines, les intérêts privés, les passions personnelles etc. ; et nous, pour notre part,

étions fondés à douter que, dans sa cause principale ou son fait dominant, cette révolution fût un grand élan, une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine. Il en est de la liberté comme de la foi, il en est beaucoup parlé dans les écrits des réformateurs; c'est cela qui sans doute a fait croire et que l'une fut le principal objet, et l'autre le plus louable effet de leur prétendue Réforme.

Pour ce qui est de cette remarque : qu'après l'exposition des griefs et des prétentions de la Réforme, *si l'Eglise tout d'un coup, tombant d'accord, se fût disposée à tout concéder, la suppression des vexations, de l'arbitraire, des tributs, et même, dans le dogme, le retour au sens primitif, avec la seule condition que, les griefs redressés, elle garderait son ancienne position et resterait comme jadis le gouvernement des esprits, la Réforme, selon toute apparence, n'eût point accepté, et que très-certainement elle eût encore demandé la liberté*, nous la croyons vraie, et nous sommes sur cela du même avis que M. Guizot. Mais nous croyons en outre que les réformateurs ne se seraient pas contentés même de la liberté, pas plus que les révolutionnaires de 1789, de 1830 et de 1848, leurs successeurs et disciples, ne se tinrent satisfaits de toutes les concessions qu'on leur fit, et ne consentirent à laisser inachevée l'œuvre de démolition qu'ils avaient commencée. « J'apprends, mandait en 1530 Luther à Spalatin, que vous avez entrepris une œuvre admirable, de mettre d'accord Luther et le pape. Mais le pape ne le veut pas, et Luther s'y refuse; prenez garde d'y perdre votre temps et votre peine. »

La Réformation protestante était devenue l'œuvre des réformateurs; leur orgueil, leur vengeance, leur fausse gloire, leur nom, toute leur existence, pour ainsi dire, était attachée à la poursuite et au parachèvement du schisme : ils n'y pouvaient plus renoncer sans rentrer dans leur néant.

## CHAPITRE VI.

---

**La Réforme a-t-elle eu pour résultat d'imprimer une impulsion à l'activité humaine? — Est-ce à la Réforme que revient le mérite des progrès réels qui se sont effectués depuis le XVI<sup>e</sup> siècle?**

Mais s'il n'est pas exact de dire que la Réformation a ranimé la foi, même parmi ses adversaires, et s'il ne l'est pas davantage que cette Réforme fut, à son origine et dans le fait de ceux qui la suscitérent et l'accomplirent, un grand effort d'émancipation de la pensée humaine; si son but, si sa cause principale, ce qui la rendit populaire et assura son succès, ce ne fut pas le libre examen, la liberté de la pensée, mais la liberté de la conduite, la licence des mœurs, l'affranchissement des bonnes œuvres et des freins de la moralité, il est peut-être vrai qu'elle fut la génératrice, en quelque sorte, de l'activité intellectuelle et de la liberté moderne; il est peut-être vrai que « partout où la Réforme a pénétré et où elle a joué un grand rôle, victorieuse ou vaincue, elle a eu pour résultat général, dominant, constant, un immense progrès dans l'activité et la liberté de la pensée, vers l'émancipation de la pensée; que partout, au contraire, où elle n'a pu prendre de développement, là l'esprit humain ne s'est pas affranchi, comme l'attestent l'Espagne et l'Italie; il est peut-être vrai qu'en général, enfin, elle a, bon gré mal gré, imprimé à la so-



ciété européenne un mouvement décisif vers la liberté. »

Voyons ! Nous sommes tout disposé à reconnaître le bien, si bien il y a, n'importe d'où il vienne. Nous n'avons nul motif d'être injuste pour personne, et pas plus pour les choses que pour les personnes. C'est d'ailleurs notre inclination, de croire que tout ce qui se voit et se fait aujourd'hui, se ressent, plus ou moins, de l'esprit devenu prédominant depuis la révolution religieuse, et que si le progrès nouveau n'en découle pas absolument et ne lui doit pas tout à fait l'existence, il en a du moins reçu une direction nouvelle et comme un caractère propre et spécial. Rien ne nous empêchera donc de reconnaître, et nous reconnaitrions volontiers, dès à présent, que la réforme protestante a sa part, sa grande et principale part dans l'état actuel des esprits et des choses, dans l'activité, dans la liberté, dans la tendance, dans toute la situation présente. Voyons toutefois.

Malheureusement, dans cet enchaînement immense de causes et d'effets aussi variés que nombreux de trois grands siècles écoulés, comment dégager les faits et déterminer ce qui leur revient, ni plus ni moins ; comment démêler, avec quelque certitude, ce qui a produit précisément, ou le plus concouru à produire tel ou tel autre résultat ? Il n'est pas une cause qui n'ait engendré des effets en très-grand nombre, des effets aussi complexes que divers ; il n'est pas un effet qui ne puisse se rapporter à des causes ni moins nombreuses ni moins distinctes. De ramener à son origine, à son générateur principal un fait aussi multiple, aussi composé lui-même que ce libre élan de la pensée, cette activité humaine, intellectuelle et physique, et cette tendance générale vers l'émancipation et le progrès dont se glorifie notre temps et avec lui la Réforme, ce n'est pas certes, non ce n'est pas chose facile. Mais, encore une fois, voyons, examinons, tâchons de démêler, autant qu'il se peut faire, et la réalité, et l'étendue, et le caractère de l'influence.



Bornons d'abord notre examen à la première partie de l'assertion, car elle en comprend deux, l'activité et la liberté; commençons par ce qui, dans le progrès attribué à la Réforme, se rapporte à l'activité seulement de l'esprit humain, à l'activité de la pensée, c'est-à-dire à la culture, au perfectionnement, au développement, à la manifestation vive, féconde, civilisatrice et civilisée de l'intelligence humaine, et faisons tout de suite une observation préalable :

Pour que cette activité libre de la pensée soit un produit de la Réforme, il faut sans doute qu'elle ne lui soit pas antérieure, ou que si par hasard elle existait avant la Réforme, elle en ait du moins reçu un accroissement considérable, manifeste, aussitôt après ou peu après, sans qu'il soit possible d'assigner cet effet à aucune autre cause. Il faut quelque chose de plus : il faut, ce nous semble, pour que l'assertion soit fondée, que cette activité se montre partout, dans les divers pays, en rapport direct avec le succès qu'y a obtenu la Réforme.

Assurons-nous de bonne foi si véritablement l'histoire de la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle nous présente un tel phénomène, et, pour cela, voyons premièrement quel était l'état intellectuel et moral de l'Europe chrétienne immédiatement avant, et même un certain temps déjà avant la Réforme.

Qu'apercevons-nous? Qu'est-ce qui frappe les yeux d'abord? Laissons parler M. Guizot lui-même :

« Du côté de l'esprit humain *bien plus d'activité*, bien plus de soif de développement et d'empire qu'il n'en avait jamais senti. Cette activité nouvelle *était le résultat de causes diverses, mais qui s'accumulaient depuis des siècles*. Le travail de l'esprit humain, soit dans la sphère religieuse, soit dans la sphère philosophique, s'était accumulé du xi<sup>e</sup> au xvi<sup>e</sup> siècle; enfin le moment était venu où il fallait qu'il eût un résultat. De plus, tous les moyens d'instruction créés ou favorisés

dans le sein de l'Eglise elle-même portaient leurs fruits. On avait institué des écoles; de ces écoles étaient sortis des hommes qui savaient quelque chose; leur nombre s'était accru de jour en jour. — « Enfin était arrivé ce renouvellement, ce rajeunissement de l'esprit humain par la restauration de l'antiquité. Toutes ces causes réunies imprimaient à la pensée, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, un mouvement très-énergique, un impérieux besoin de progrès. »

« C'est dans le cours du xiv<sup>e</sup> siècle, continue M. Guizot, que l'antiquité grecque et romaine a été, pour ainsi dire, restaurée en Europe. Vous savez avec quelle ardeur le Dante, Pétrarque, Boccace et tous les contemporains recherchaient les manuscrits grecs et latins, les publiaient, les répandaient, et quelle rumeur, quels transports excitait la moindre découverte en ce genre. C'est au milieu de ce mouvement qu'a commencé en Europe une école qui a joué dans le développement de l'esprit humain un bien plus grand rôle qu'on ne lui attribue ordinairement, l'école classique. — « L'école classique de cette époque s'enflamma d'admiration, non-seulement pour les écrits des anciens, pour Virgile et Homère, mais pour la société ancienne tout entière, pour ses institutions, ses opinions, sa philosophie comme pour sa littérature. — « Ainsi se formait cette école de libres-penseurs qui apparaît dès le commencement du xv<sup>e</sup> siècle et dans laquelle se réunissent des prélats, des jurisconsultes, des érudits.

« Au milieu de ce mouvement arrivent la prise de Constantinople par les Turcs, la chute de l'empire d'Orient, l'invasion des Grecs fugitifs en Italie. Ils y apportent une nouvelle connaissance de l'antiquité, de nombreux manuscrits, mille nouveaux moyens d'étudier l'ancienne civilisation. Vous comprenez sans peine quel redoublement d'admiration et d'ardeur anima l'école classique. C'était alors pour la haute

Eglise, surtout en Italie, le temps du plus brillant développement.

« Ce n'est pas tout. Ce temps est aussi celui de la plus grande activité extérieure des hommes ; c'est un temps de voyages, d'entreprises, de découvertes, d'inventions de tous genres. C'est le temps des grandes expéditions des Portugais le long des côtes d'Afrique, de la découverte du cap de Bonne-Espérance par Vasco de Gama, de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, de la merveilleuse extension du commerce européen. Mille inventions nouvelles éclatent, d'autres déjà connues, mais dans une sphère étroite, deviennent populaires et d'un fréquent usage. La poudre à canon change le système de la guerre ; la boussole change le système de la navigation. La peinture à l'huile se développe et couvre l'Europe de ses chefs-d'œuvres de l'art. La gravure sur cuivre, inventée en 1450, les multiplie et les répand. Le papier de linge devient commun. Enfin, de 1436 à 1452, l'imprimerie est inventée.

« Vous voyez quelles sont *la grandeur et l'activité de ce siècle*. — « On dirait que la société ne se prépare qu'à jouir d'un meilleur ordre au sein du plus rapide progrès <sup>1</sup>. »

On ne saurait s'exprimer mieux, ni mettre mieux en relief et l'état des esprits, et tout le progrès déjà réalisé sous tous les rapports, ou prêt encore à s'effectuer dans la république chrétienne bien des années avant la révolution religieuse. Qui oserait dire, après un tel tableau, que soit l'activité générale, soit l'activité propre de la pensée, soit le progrès, l'idée et l'amour du progrès manquassent, même au xiv<sup>e</sup> siècle et avant, dans l'Europe catholique ? Ces grandes découvertes du xv<sup>e</sup> siècle, ces inventions nombreuses dans tous les genres, et cette merveilleuse extension de l'industrie et du commerce excités par ces découvertes, ce sont bien là une mar-

1. *Hist. de la civilis. en Eur.* Leçon XII.

que, s'il s'en vit jamais, d'activité, d'une activité prodigieuse dans toutes les sphères. Assurément, sans une ardeur extraordinaire, sans une grande et dévorante activité, sans un essor énergique et persistant de toutes les facultés humaines, de telles découvertes, de telles inventions n'eussent jamais pu se faire, et, ce qui n'est pas moins certain, à son tour cette activité ne se fût pas ainsi déployée sans une amélioration considérable dans la condition des hommes et dans tout l'ordre social en général.

Cependant cette ardeur, cette activité, ce mouvement, ce libre déploiement des forces humaines et l'amélioration matérielle qu'il suppose, qui donc l'avait provoqué, favorisé, sinon le catholicisme, les pontifes romains, les évêques, les cardinaux, les monastères et, avec eux, les lettrés et les savants sortis de ces écoles qu'avait fondées ou qu'entretenait l'Eglise?

Les moines n'étaient pas des hommes livrés à l'oisiveté. Les Bénédictins ont été les défricheurs intellectuels et matériels de l'Europe. Partout où s'établissaient des moines, on était sûr de voir fleurir bientôt, à la fois, l'agriculture, les lettres, les sciences et les arts. Ils fondaient des écoles et des bibliothèques, instruisaient la jeunesse, tenaient des conférences, prêchaient et copiaient les anciens manuscrits ; et, en même temps qu'ils conservaient ainsi, dans des temps barbares, le flambeau des connaissances menacé de s'éteindre, ils labouraient la terre, défrichaient les forêts, desséchaient les marais, façonnaient le bois, les métaux et les étoffes, nourrissaient et soignaient les pauvres, et, par cet hommage rendu à la sainteté du travail, par leur hospitalité généreuse, leurs aumônes, et par des ressources et des secours de toutes sortes offerts à l'indigence, à la piété, au goût de l'étude, à l'industrie, au travail, ils favorisaient l'activité générale, toute espèce d'activité, celle des arts, de l'industrie, du commerce aussi bien que celle des lettres et des sciences, et attiraient autour de leurs demeures de nombreuses popu-

lations et des établissements non moins nombreux de tous genres. Les foires étaient primitivement des réunions à la fois religieuses et commerciales. Le savant Heeren nous le dit ; et il n'est personne qui ne sache qu'un grand nombre de nos pèlerinages sont devenus des lieux importants pour la population, l'industrie et le commerce, par la seule affluence des pèlerins. Peterborough, en Angleterre, Ely, Durham, Westminster lui-même, observe un lord anglais protestant, étaient de parfaites solitudes avant que des monastères y eussent été fondés ; « et il est digne de remarque, ajoute le même lord, « que plusieurs villes, comme Saint-André, Aberbrothie, Elgin en Ecosse, Kilkenny, Boyle et plusieurs autres en Irlande, qui devaient leur ancienne importance à l'établissement d'ordres religieux, l'ont perdue par leur destruction, et n'offrent plus que l'affligeant tableau de rues dépeuplées, d'indigence inactive, de collèges silencieux et déserts, et de ruines sur lesquelles l'artiste pleure en les admirant <sup>1</sup>. »

Enfin le dépôt de la civilisation avait été recueilli et conservé par l'Eglise. Et comme elle fut le refuge et le dernier asile des lettres, des sciences, des arts et de l'industrie antiques étouffés par l'invasion barbare, ce fut de son sein protecteur que se répandirent sans cesse et sous toutes les formes les

1. On a reproché au catholicisme de ne pas être favorable au développement de l'activité humaine, parce que, dit-on, il nous détache du monde, de ses plaisirs, de ses espérances, et qu'il nous dispose à la vie intérieure et contemplative. Ce reproche est ou une injustice ou une erreur.

Le catholicisme donne à chacun des conseils appropriés à sa nature, à sa position, à ses besoins. Il prêche le renoncement, la mortification, l'humilité, le sacrifice, la vie en Dieu et pour Dieu et enfin le détachement du monde, dans une certaine mesure, à tous les fidèles en général, mais principalement à ceux qui se sont retirés du monde ou qui souffrent dans le monde. Mais il exhorte au courage, à la patience, au travail ceux qui sont voués ou portés au travail, et il enseigne et recommande mieux que personne, toutes les vertus sociales à ceux qui vivent dans et pour la société. « Ne soyez jamais oisifs, dit-il même à ses religieux, qui, par vocation et par état, sont consacrés à la vie pieuse ; » ne soyez jamais oisifs, mais occupez-vous à lire, à écrire, à prier, à méditer, ou à travailler à quelque chose qui se rapporte à l'utilité commune. « *Nunquam sis ex toto otiosus* etc. Ce n'est pas sans raison que le catholicisme est la religion universelle : il a des conseils pour toutes les circonstances et toutes les situations, pour tous les âges, et pour tous les hommes.

germes féconds de la grandeur intellectuelle et morale, et que jaillit enfin l'étincelle qui, au milieu de la nuit, ralluma le flambeau de la pensée humaine.

C'est à la clarté des lettres anciennes, entretenue, ravivée et sanctifiée par l'Eglise, que la pensée et l'activité modernes se réveillent et s'animent. Ainsi qu'elle créa la charité, l'Eglise suscita les lumières et les propagea dans le monde. Si c'est elle, l'Eglise, qui, dans ces temps d'asservissement et de violence, s'apitoie sur le sort de la pauvre humanité, sur la portion faible et désarmée de l'espèce humaine ; si c'est à sa voix, à son exemple, sous sa direction et avec son concours que, dès les premiers temps du moyen-âge, s'élèvent des hopitaux, des asiles, des maisons de refuge et de retraite pour l'indigence, les maladies, la vieillesse, l'enfance, pour toutes les infirmités, toutes les misères, et que partout, dans la chrétienté, s'organisent, sous mille formes diverses, les œuvres de miséricorde et de bienfaisance, c'est elle, c'est l'Eglise, toute l'Eglise, c'est elle surtout qui, dans un temps de profondes ténèbres et de mœurs féroces, fonde et entretient des écoles, y attire et y dote des maîtres, des élèves, et stimule le zèle et l'émulation des uns et des autres par ses encouragements et ses faveurs <sup>1</sup>.

Les Anselme, les Bonaventure, les saint Bernard, les Abé-

1. Afin qu'on puisse comparer ce que faisait en ce genre l'Eglise catholique, dans les temps qu'on appelle d'ignorance, avec ce que font, dans le siècle des lumières, la politique et la philosophie, il ne sera peut-être pas inutile de citer textuellement une disposition du troisième concile de Latran :

« Pour que tous les enfants pauvres qui ne peuvent être aidés par leurs parents, ne soient pas privés des moyens d'apprendre à lire et de suivre leurs études, qu'il soit assigné, dans chaque cathédrale, un maître qui instruisse les clercs de cette église et les pauvres écoliers, avec un bénéfice convenable, de sorte que sa subsistance soit assurée, et la voie de la doctrine ouverte à ses disciples. Que la permission d'enseigner soit accordée gratuitement ; que, sous aucun prétexte, on n'exige rien de ceux qui enseignent, et qu'on n'empêche personne d'enseigner, pourvu qu'il soit capable et qu'il en ait demandé l'autorisation. » *Ne pauperibus qui parentum opibus juvari non possunt etc.....*

lard, les Thomas d'Aquin, les Roger Bacon, les Albert-le-Grand, les hommes d'alors les plus éminents par les vertus et le savoir appartenaient à l'Eglise. Quelle activité, quelle ardeur que celle d'un Roscelin, d'un Guillaume de Champeaux, d'un saint Bernard, d'un Albert-le-Grand, d'un Abélard et de leurs disciples ! Quelle science, quelle vigueur, quelle activité de la pensée chez saint Thomas d'Aquin !

Tous ces hommes étaient versés dans les lettres anciennes. Abélard lisait et enseignait le grec, Héloïse même le savait. Les écrits des moines et tous les livres du moyen âge sont remplis de citations qui prouvent que l'étude de l'antiquité n'avait jamais cessé d'être entretenue dans les monastères et leurs écoles.

« Cette île, observe l'historien Hume, parlant de l'Angleterre, a plusieurs anciens historiens. Il est même rare que les annales d'un peuple aussi grossier que l'étaient les Anglais, ainsi que les autres nations européennes, après le déclin de la littérature latine, aient été transmises à la postérité si complètes et si peu mêlées d'impostures et de fables. — « Cet avantage est entièrement dû au clergé de l'Eglise romaine, qui, fondant son empire sur la supériorité de son instruction, sauva d'une extinction totale la précieuse littérature des anciens. — « Dans la collection de lettres qui passent sous le nom de Thomas Becquet, nous voyons combien toute l'histoire ancienne et les anciens livres étaient familiers aux ecclésiastiques de ce temps les plus savants et les plus élevés en dignités, et nous pouvons juger par là combien cet ordre de l'Etat était supérieur à tous les autres ordres.

« Mais peut-être, ajoute le même historien, que rien ne contribua davantage aux progrès du siècle qu'un événement qu'on n'a guère remarqué, la découverte accidentelle d'une copie des Pandectes de Justinien trouvée, en 1430, dans la ville d'Amalfi, en Italie.

« Les ecclésiastiques qui avaient du loisir et du goût pour

l'étude, adoptèrent aussitôt, avec zèle, cet excellent système de jurisprudence et en propagèrent la connaissance par toute l'Europe. — « Moins de dix ans après la découverte des Pandectes, Vacarius, sous la protection de Théobald, archevêque de Canterbury, donna des leçons publiques de droit civil dans l'université d'Oxford, et le clergé s'attacha, par ses exemples et par ses exhortations, à répandre partout la plus haute estime pour cette science nouvelle.

« Il est aisé de voir, poursuit Hume, quels avantages l'Europe doit avoir recueillis en recevant des anciens une science si complète et si nécessaire par elle-même pour assurer toutes les autres; une science qui d'ailleurs, en aiguisant l'esprit et, plus encore, en lui donnant de la solidité, servait comme de flambeau et d'appui pour le guider dans ses progrès ultérieurs <sup>1</sup>. »

Ce que le clergé fit en Angleterre, il le fit dans toute la chrétienté et pour toutes les branches de l'activité humaine : partout l'instruction, les lumières, le progrès, l'amélioration de la condition de l'homme reçurent encouragement et protection de l'Eglise, de ses chefs, de ses membres les plus distingués. Dès le x<sup>e</sup> siècle, et dans le temps des plus épaisses ténèbres du moyen-âge, un pape lettré, savant, aussi savant dans les sciences naturelles que dans les lettres, Sylvestre II, le prodige de son siècle, s'occupe de la restauration des études en Italie, fonde des écoles, recherche des manuscrits anciens et en enrichit les bibliothèques. Des écoles, des universités, des collèges de jurisprudence et de médecine sont fondés successivement à Salerne, à Paris, à Oxford, à Rome, à Bologne, à Padoue, à Toulouse, à Montpellier, à Salamanque, par l'Eglise elle-même ou avec son assistance et ses encouragements. Les papes Boniface VIII, Innocent V sont ceux, après Sylvestre II, qui se distinguent le plus par leur

1. Hume, *Hist. d'Anglet.*, fin de la maison de Lancastré. Récap.



zèle pour les études et les lumières. Alexandre V cultive lui-même les lettres, leur doit son élévation et ne cesse de leur accorder la plus efficace protection.

Martin V aussi fait beaucoup pour elles, et ni Eugène IV, malgré ses graves préoccupations, ni Paul II, jusqu'au moment de la conspiration des membres de l'Académie de Platon, ne les laissèrent dans l'oubli. Après ces pontifes, Sixte IV, Pie IV, Urbain VII et plusieurs autres sont ou eux-mêmes littérateurs et poètes, ou amateurs de tous les arts. Sixte IV attire les savants à Rome, les occupe à des travaux utiles, amasse des livres, les propage par l'imprimerie et ne recule devant aucune dépense pour favoriser les bonnes études en excitant l'émulation.

Mais ils sont tous surpassés dans leur zèle généreux par Nicolas V. Studieux, plein de goût et de talent lui-même, Nicolas V, par ses propres travaux autant que par ses encouragements, sa protection, son zèle actif pour tous les genres de connaissances, mérite à jamais, dit un historien, l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à la culture humaine.

Tout ce qu'il y avait d'hommes de mérite, en Italie, ou furent honorés de son amitié, ou furent l'objet de sa bienveillance, de sa protection et de ses libéralités.

Il entretient un commerce de lettres avec plusieurs d'entre eux ; il accepte la dédicace de leurs œuvres ; il les accueille eux-mêmes, les attire à sa cour et les comble de ses bienfaits.

Son ardeur et sa sollicitude pour les études, pour leur restauration, leur perfectionnement et leur diffusion sont extrêmes, disent ses historiens<sup>1</sup>. Il fait, à grands frais, rechercher les manuscrits anciens, les grecs surtout, et en découvre plusieurs. Il en fait traduire un grand nombre : Homère,

1. Voir Charpentier, *Hist. littér. du moyen-âge*. — Saint Marc-Girardin, *Tableau du progrès de la littér. franç. au XVI<sup>e</sup> siècle*. — Philarète Chasles, *Discours sur la marche et le progrès de la Littérat. franç. depuis le comm. du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1616*. — Denin, *Discours sur les vicissitudes de la littérature*, etc

Hérodote, Xénophon, Thucydide, Polybe, Platon, Aristote, Théophraste et quelques autres. Il s'occupe avec ardeur de propager la connaissance de la langue et de la littérature grecques, et récompense généreusement les savants qui le secondent dans ce soin. Le Pogge, Guarino, Perrotti reçoivent, eux surtout, des marques éclatantes de sa munificence.

Pie II et Paul II continuèrent aux lettrés et aux savants la protection généreuse que leur avait accordée leur illustre devancier.

Malheureusement ces splendeurs de la civilisation antique tout à coup manifestées par la renaissance frappèrent tellement les imaginations, qu'il en résulta d'abord comme un éblouissement général, comparable à ce qui arrive quand, longtemps demeuré dans une profonde obscurité, l'on passe subitement dans une lumière éclatante. Cette civilisation grecque et romaine, cette élégance de la forme, cette élévation, cette finesse, cette délicatesse, cette netteté de la pensée, cette majestueuse et mâle éloquence des Tite Live, des Tacite, des Cicéron, des Isocrate, des Eschyne, des Thucydide, des Démosthènes, ces nobles doctrines de l'Académie et du Portique, toutes ces institutions grecques et romaines étaient quelque chose de si merveilleux, après les longues ténèbres et la grossièreté des temps barbares, qu'un enthousiasme exagéré s'empara de toutes les âmes, de celles qui étaient capables d'admirer par elles mêmes les chefs-d'œuvre, comme de celles qui ne les connaissaient que par ouï-dire : enthousiasme exalté qui, n'étant pas contenu par la prudence et la modération que donne l'expérience, produisit, à la fin, une grave perturbation dans tout l'ordre religieux et moral.

On ne peut le méconnaître, et l'on devait s'y attendre, la conspiration payenne de Pomponius Loetus et de son académie contre le christianisme et l'institution catholique rendit

les papes plus circonspects ; elle eut pour effet naturel de ralentir leur zèle pour le travail de la renaissance, et, par suite, de faire languir pendant quelque temps, à Rome, la culture des lettres et la restauration des langues grecque et latine.

Léon x, de l'illustre maison de Médicis, également protecteur des lettres et des arts, les remit en crédit en leur rendant sa faveur. Il donne tous ses soins à les ranimer et à les faire reflleurir, il imprime un nouvel essor aux études, ressuscite l'académie de Pomponius Lætus, relève l'université de Rome, qu'il pourvoit de professeurs habiles, repeuple les bibliothèques et les ouvre au public, fonde une imprimerie pour le grec dont il encourage tout particulièrement l'étude, fait continuer la recherche des anciens monuments, exhume et restaure ceux de l'art antique, honore, protège et gratifie les lettrés et les savants des plus généreuses et quelquefois des plus nobles récompenses ; il élève, en un mot, à son plus haut degré de splendeur cette belle époque si éminemment artistique et littéraire, à laquelle l'histoire a attaché son nom et celui de sa famille.

Après lui, Clément vii et Paul iii continuent à marcher sur ses traces et sur celles de Nicolas v. C'est par Paul iii que Sadolet Bembo, Contarini sont élevés au cardinalat ; et non moins prudent qu'éclairé, Paul iii sait concilier la protection des lettres, des sciences et des arts et les bienséances du souverain pontificat. Grégoire xiii encourage, lui, surtout les savants, astronomes, mathématiciens, physiciens. Par la rectification du calendrier, il rend à la science un service signalé ; et il n'est pas moins favorable aux lettres et aux arts par la douceur de son gouvernement. « Il est rare, observe un historien, de trouver dans un pays autant de savants distingués, soit natifs soit étrangers, qu'il y en eut à Rome et à Bologne sous ce pontificat<sup>1</sup>. »

Nous ne nommerons pas, la liste en serait trop longue,

1. Deninâ, *L*, c.

tous les hommes illustres, poètes, historiens, grammairiens, hellénistes, philologues, théologiens, dialecticiens, philosophes, archéographes, peintres, sculpteurs, architectes et autres érudits ou artistes éminents que produisit et dont s'honorait déjà l'Italie, à partir du *xiii*<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du *xv*<sup>e</sup>, et qui tous contribuèrent, chacun dans leur sphère, au réveil de la pensée humaine. Dans les lettres et les sciences, le Dante, Mussato, Pétrarque, Boccace, Léonce Pilate, Jean de Ravenne, les Guarini, Aurispa, Léonard d'Arezzo, Le Pogge, Philelphe, Laurent Valla, Le Camaldule, Piccolomini, Rucceltaïe, Bessarion, Gemiste Plethon, Chalcondyle, Lascaris, Le Panormita, Pontanus, Manetti, les Hermolaüs, Pomponius Lætus, Platina, Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Politien, Alde Manuce, Beroald, Vida, Sannazar, Frascator et les deux secrétaires du pape Léon X, Sadolet et Bembo, en sont du moins les principaux ou les plus illustres. Dans la peinture, la statuaire, la sculpture, l'architecture, Masaccio, Michel Ange, le Querchin, Raphaël Sazio, André del Sarto, le Titien, Léonard de Vinci, Jules Romain, Le Primatice, Donatello, Bramante, Brunelleschi, etc. ont porté l'art italien au plus haut degré de perfection qu'il eut jamais atteint et qu'il n'a plus, nulle part, égalé depuis.

C'est ainsi que s'était déployé le génie de l'homme, en Italie, sous l'influence du catholicisme, et grâce aux encouragements de ses papes, de ses princes, des rois de Naples, des Gonzague et surtout des Médicis de Florence, bien avant que le reste de l'Europe eût donné le moindre indice de réveil intellectuel : car ce qu'on dit du travail de l'esprit humain au *xiv*<sup>e</sup> et jusque vers la fin du *xv*<sup>e</sup> siècle ne peut guère s'appliquer qu'à la péninsule italique, ou tout au plus au midi de l'Europe. L'Espagne seule avait marché d'un pas égal avec l'Italie, et l'avait même un instant devancée. Saint Isidore, près de deux siècles avant Charlemagne, avait déjà,

dans ce beau pays, fondé des écoles et consacré ses loisirs au soin de ranimer les lettres mourantes ; et, dès le milieu du xii<sup>e</sup> siècle, l'Espagne possédait une épopée nationale. Le chanoine Gonzalo de Bercéo y donna, au commencement du siècle suivant, plusieurs poèmes où l'on est étonné, disent les critiques, de trouver une connaissance assez exacte des principales règles de la poétique. D'autres poètes encore brillèrent en Espagne, dès le règne de saint Ferdinand, ainsi que des chroniqueurs, des historiens, des savants, des écrivains en divers genres.

Que dirons-nous, que tout le monde ne sache, d'Alphonse dit le Sage, qui, au xiii<sup>e</sup> siècle, était versé dans les langues anciennes et dans l'arabe, et dans toutes les sciences alors connues ? Qui ne se souvient avec admiration de ce qui nous est rapporté de ce beau règne ?

Savant lui-même et entouré de savants, Alphonse déploie le plus grand zèle pour l'avancement de la science et de toutes les connaissances : il fait refleurir les écoles ; il agrandit la célèbre université de Salamanque, rassemble et réunit en un même corps les lambeaux épars de la législation nationale, dote l'Espagne de son plus grand monument historique, et, tout en exécutant d'importants travaux de littérature, cultive la botanique, la chimie, l'astronomie, fait calculer et publier les fameuses tables dites alphonsines, et prépare peut-être ainsi la voie aux Copernic et aux Kepler.

La culture des lettres ne s'éteignit pas, après Alphonse : à son exemple, son neveu Don Juan Manuel s'occupa d'étude, entreprit divers travaux littéraires, et laissa plusieurs ouvrages. Jean II se montra d'abord disposé à marcher sur les traces de ces deux princes, et l'aurait fait sans doute avec plus de succès sans ses longs démêlés avec ses sujets et les autres malheurs de son règne.

Le chanoine Gonzalo de Bercéo, Juan Lorenzo de Astorga, Alphonse X et l'infant Don Juan Manuel au xiii<sup>e</sup> siècle ;

l'archiprêtre de Hita au *xiv*<sup>e</sup> ; don Henrique de Villena, le marquis de Santillane et Juan de Mina au *xv*<sup>e</sup>, sont les principales gloires littéraires et scientifiques de l'Espagne au moyen-âge, avant son siècle d'or, et témoignent de l'ancienne activité de la pensée chez ce peuple catholique.

Et ce ne fut pas seulement dans les lettres et les sciences que l'Espagne et l'Italie devancèrent de si loin toutes les autres contrées de l'Europe, et tant d'années avant la révolution religieuse ; elles ne se distinguèrent pas moins par le génie des affaires, par le commerce, l'industrie et la hardiesse des entreprises. Venise, Gènes, Pise, Barcelonne, Cadix, Tolède, Lisbonne étaient les centres industriels et les principaux entrepôts du monde. Les ports maritimes de la Baltique et de la mer du Nord, ou n'existaient pas, ou étaient encore bien déserts, dans le temps que les vaisseaux d'Espagne, du Portugal et de l'Italie sillonnaient les grandes mers et ouvraient au commerce des voies nouvelles et des contrées inconnues.

C'est à l'Italie que nous devons cette boussole qui permit aux navigateurs de se hasarder dans l'Océan, qui nous fit connaître le globe que nous habitons, et donna aux entreprises commerciales et industrielles cet élan et ce développement prodigieux, objet de l'admiration de notre âge. C'est à l'Italie et à l'Espagne, enfin, que nous devons la découverte de l'Amérique, la connaissance de la route des Indes et de la Chine, avec toutes les immenses conséquences qui en sont résultées, l'extension de toutes les relations, l'accroissement de l'activité humaine et le progrès de la civilisation générale <sup>1</sup>.

De l'Italie, la renaissance des lettres et des arts s'étendit, avec le temps, à la France, à l'Allemagne, à l'Angleterre et

1. Que des navigateurs scandinaves, qu'un Biarne Heriulfson, dans le *x*<sup>e</sup> siècle, qu'un Leif, un Thorwaldt, un Thorfenn et quelques autres, dans le *xi*<sup>e</sup> et plus tard, aient, emportés par les vents et les courants, touché aux côtes orientales et septentrionales du continent américain, à Terre-Neuve, à la Nouvelle Écosse, au

au reste de l'Europe chrétienne. En Espagne, Ferdinand et Isabelle, et après eux Charles Quint ; en France, Charles VIII et François premier, entreprennent ce que le pape Nicolas V et les Médicis avaient fait en Italie. L'Espagne a son siècle d'or littéraire ; François 1<sup>er</sup> fonde le collège de France et, à l'exemple des Médicis, encourage les études, protège les lettres, les sciences, les arts et ceux qui les cultivent.

Par Lascaris, que Charles VIII emmène de Florence à Paris avec de précieux manuscrits, l'étude du grec et de la philosophie platonicienne se répand également de ce côté-ci des Alpes. Déjà chez Clemengis s'était révélée, dit-on, l'influence de l'antiquité ; elle devient manifeste à partir de Budé. Budé a la gloire de tracer la voie nouvelle ; il y est suivi par les Etienne, par Ramus, Scaliger, Dolet et plusieurs autres, qui, après lui ou en même temps que lui, la poursuivent avec plus ou moins de succès ou d'éclat.

La renaissance des lettres a commencé en France ; et bientôt, à ce réveil, surgissent Ronsard, Baïf, Daurat, Desportes, Régnier, Rabelais, Montaigne, Charron, de Thou, Duperron, etc., qui tous, admirateurs enthousiastes et imitateurs plus ou moins heureux des anciens, ne laissent pas, au milieu des discussions religieuses et des horreurs de la guerre civile, d'agir puissamment sur les esprits, et, par le progrès que sous plusieurs rapports ils font faire à la langue nationale, de frayer la voie à Malherbe, et de préparer ainsi l'avènement du grand siècle où s'élevèrent si haut la gloire littéraire et le génie de notre pays.

pays ouest du détroit de Davis et au Labrador, et y aient même formé des établissements, ainsi que le prétendent quelques savants antiquaires du Nord, c'étaient-là des faits fortuits, ignorés et demeurés sans conséquence et sans importance pour l'Europe et la civilisation ; ce n'était point une vraie découverte de l'Amérique, et, malgré les travaux philologiques, historiques, archéologiques et géographiques de l'érudition danoise et norvégienne, et la mise au jour des anciens manuscrits d'une histoire anti-colombienne du nouveau monde, la gloire de Christophe Colomb et de l'Espagne subsiste tout entière.

Malgré les malheurs du temps, peu propices aux arts de la paix, l'activité intellectuelle éveillée par l'Italie fut grande en France, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, et, d'après ce qu'elle fut, l'on peut pressentir ce qu'elle eût pu devenir, si l'essor n'en avait été ralenti par toutes les disputes, les guerres acharnées et les dévastations suscitées ou entraînées par la révolution religieuse.

Pendant que Budé initiait la France à la connaissance de l'antiquité et travaillait à y répandre de nouveaux et nombreux germes de civilisation, Reuchlin, qui avait étudié le grec à Paris, rendait, avec Erasme, le même service à l'Allemagne, à l'Angleterre, aux autres contrées du Nord. L'Allemagne comptait alors de nombreux érudits dans diverses branches de la science ; elle eut bientôt non moins de lettrés distingués, d'humanistes, de philologues, de juristes et d'historiens : Camerarius, Wimpheling, Peutinger, Reuchlin, Querhamer, Cuspinian, Beatus Rhenanus, Pirkheimer et une foule d'autres. L'Angleterre, autrefois une des plus avancées, aujourd'hui venue des dernières, a Skelton, Wilson, Surry, mais surtout Thomas Morus, l'illustre auteur de *l'île d'Utopie*, qui, non seulement cultive, mais protège les lettres, et, malgré son goût pour la philosophie platonicienne, paye de sa vie son attachement fidèle à la foi de ses pères et à l'ancienne Eglise.

Comme en Italie, des écoles, des universités nombreuses et rapidement célèbres avaient, dans ces divers pays, été fondées et richement dotées, et une nombreuse jeunesse avide de savoir n'avait pas tardé d'y affluer de toutes parts. On assure que Paris seul comptait alors près de cent mille écoliers. Des sociétés savantes, des académies, ou existaient déjà, ou étaient en voie de s'établir dans toutes les principales villes de la chrétienté. Un pape avait fondé la bibliothèque du Vatican, enrichie des plus précieux manuscrits de l'Europe ; un autre pape l'ouvre au public ; et, à l'ex-



emple de ces illustres pontifes, toute la haute Eglise et presque tous les princes, à l'envi, augmentent partout, de tout leur pouvoir, et facilitent à tous et à chacun les moyens de s'instruire et de s'avancer.

Un désir incroyable de connaître et d'agir s'empara de toutes les intelligences et de tous les cœurs. Principalement dans cette carrière nouvelle des lettres et des sciences ouverte à l'Europe par l'Italie il se manifesta, comme le dit si bien M. Guizot, le plus vif enthousiasme, une émulation générale. L'étude plus répandue et plus approfondie des langues anciennes et de la science païenne avait allumé cette noble ardeur. La poésie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie antiques venaient de nouveau de dévoiler leurs secrets et de répandre leurs trésors conservés et accumulés. Chacun s'efforçait d'y prendre part, de s'en approprier la fleur, et de la faire passer dans la littérature, la science, les arts, dans la civilisation nationale.

Quelles magnifiques espérances ne pouvait-on pas concevoir dès lors pour l'avenir du perfectionnement humain dans toutes les sphères ! Et réellement, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Allemagne, l'Europe entière était comme dans l'attente de je ne sais quoi de merveilleux, de quelque chose comme un nouvel âge d'or, et semblait, quand éclata la Réforme, *ne se préparer, en effet, qu'à jouir d'un meilleur ordre au sein du plus rapide progrès*. Quel chemin n'eût-on pas fait, pendant les trois siècles suivants, dans toutes les voies de la culture humaine, si ce beau mouvement n'avait été arrêté tout à coup par de tristes querelles, par le fanatisme sauvage, les longues et sanglantes guerres qui en furent la suite, par les dévastations et toutes les ruines accumulées dans l'Europe presque entière ! Sans la Réforme enfin que ne verrions-nous pas aujourd'hui ! Le beau siècle de Léon X aurait eu tout son développement ; il eût produit tous ses fruits et répandu partout les reflets de ses lumières. Nous eussions vu cent

ans plus tôt un autre siècle de Louis XIV, et peut-être sans les taches qui le déparent et avec encore plus d'éclat. L'Espagne eût poursuivi son glorieux essor, elle ne serait point déchue ; et quant à l'Allemagne, elle n'eût pas perdu deux cents ans à cicatriser ses plaies et à se remettre de tant de ruines et de désolation !

De quel triste jour, cependant, fut suivie cette aurore brillante et si pleine d'espérances ! Nous n'essaierons pas non plus ici de décrire les maux incalculables que la Réforme, du sein d'un petit pays, déversa, durant plus d'un siècle, sur toute la chrétienté, et qui arrachèrent tant de larmes à ses plus illustres enfants.

Bornons-nous à voir ce qu'elle fit de ces germes féconds que l'Italie avait répandus de toutes parts, et l'influence enfin qu'elle exerça réellement sur les études, les lettres, les sciences, les arts, sur toute cette culture humaine qui, dit-on, reçut d'elle une impulsion si décisive ; et, comme nous avons fait jusqu'ici, choisissons toujours préférablement nos témoins parmi les contemporains et, autant que possible, parmi les auteurs ou les coopérateurs mêmes de l'œuvre protestante.

Mais signalons d'abord, en passant, ce premier fait qui se montre frappant dans l'histoire de la Réforme, c'est que, par suite des querelles religieuses, toute l'activité intellectuelle qui, jusqu'à ce moment, s'était également répartie sur les belles lettres, l'histoire, la philosophie, sur les études profanes aussi bien que sur les études religieuses, se concentra de nouveau, dès les premiers instants, presque partout sur les questions théologiques seules. La conséquence en fut un arrêt subit, et même un mouvement rétrograde dans toutes les autres branches des connaissances humaines. Il se fit un retour vers le moyen-âge : comme au XIII<sup>e</sup> siècle, l'activité redevint exclusivement théologique. Ce phénomène, sensible en Angleterre et même en France, se montre surtout avec

évidence au foyer de la Réforme, dans cette Allemagne qui, après avoir un instant brillé d'un si vif éclat, retomba dans l'inertie, ou pour mieux dire dans la barbarie, et fut, en définitive, avec la Suède, les Pays-Bas protestants et le Danemark, le dernier pays qui marqua, en Europe, par la culture de l'esprit et la civilisation.

Nous avons dit que l'activité se porta sur les questions théologiques, sur les questions religieuses ; nous ne disons pas sur l'étude sérieuse et sincère de la théologie, car, au milieu des luttes passionnées et l'on peut dire acharnées qu'excita la Réforme, les connaissances théologiques et l'étude des Pères allèrent, contrairement à ce qui s'en débite, en déclinant comme toutes les études et toutes les connaissances en général.

Le principe fondamental, le lien puissant et la garantie de durée de l'édifice catholique, c'est l'autorité, sans laquelle toutes les institutions vont en se dissolvant et tombent rapidement en décadence. On voudrait nous induire à croire que ce principe d'ordre est l'ennemi de la raison, une cause d'obscurantisme, un obstacle au développement de l'intelligence et à la diffusion des lumières : les enseignements du passé ne s'accordent point avec cette manière de voir de la philosophie nouvelle. Tous les actes de l'Eglise attestent sa profonde et constante sollicitude pour les lettres, les sciences, les arts, et l'efficace protection qu'elle accorda, dans tous les temps, à la culture de l'esprit et de toutes les facultés humaines : nous l'avons vu, c'est une vérité avouée, et M. Guizot, un des premiers, a contribué à la répandre. Ce qui est moins remarqué, c'est que, l'Evangile une fois admis et son origine divine demeurant incontestée, le dogme, le culte et toute la discipline de l'ancienne Eglise sont bien autrement conformes à la saine raison, à l'expérience, à la connaissance approfondie de la nature et des besoins de l'homme, à la bonne philosophie conséquemment, que le dogme, le culte et la discipline de l'Eglise protestante.

Quelle réforme admirable que la condamnation du jeûne, de l'abstinence, de la chasteté surtout, cette vertu conservatrice de l'espèce humaine ! Et le mariage des prêtres, et le divorce, et la destruction des asiles ouverts au désenchantement de la vie, au repentir, à l'étude, au recueillement, à la prière ; et la dérision des pèlerinages, du culte des saints, du sacrifice commémoratif de la Cène et de la passion du Sauveur, et la ruine complète du dogme et du culte, quelles belles réformes !

Quelle belle invention aussi que celle de la doctrine luthérienne de la *justification* et de l'*imputation*, du salut éternel assuré par Jésus-Christ au chrétien sans actes méritoires de notre part, sans repentir, sans amendement de la conduite, sans bonnes œuvres aucunes ! — de cette doctrine qui proclame et enseigne au peuple : que Jésus-Christ nous a cédé tous ses mérites, et que nous n'avons, pour nous sauver, nul besoin d'en acquérir aucun par nous-mêmes ; que le Rédempteur, non content de nous avoir transmis ses œuvres et ses mérites, s'est encore chargé de nos péchés, de tous nos péchés et de la culpabilité de nos péchés, en sorte que ces péchés lui sont devenus propres et qu'il est devenu, lui le Rédempteur, à notre place, menteur, calomniateur, voleur, meurtrier, blasphémateur, comme s'il avait lui-même commis tous nos méfaits et tous nos crimes ; enfin que, quoi que nous fassions, pourvu que nous ayons la foi, nous sommes saints, tous aussi saints que Marie, Pierre, Paul et n'importe quel autre saint si grand qu'il soit ; que c'est après avoir commis beaucoup de mal qu'il faut le plus fermement espérer en Dieu ; que nul n'est damné que le juste, et que nul n'est sauvé que les pécheurs et les prostituées etc., etc. ! Et quelle belle invention que la doctrine calviniste de l'inamissibilité de la *foi* et de la *justice*, doctrine suivant laquelle l'homme une fois en état de grâce n'en saurait plus être tiré par les péchés même les plus graves, et demeure tellement assuré

de son salut futur, que l'adultère, le meurtre et tous les crimes sont impuissants à lui en ôter l'infailible certitude, et à lui faire perdre la qualité de saint et d'enfant élu de Dieu !

Et l'abolition du libre arbitre, de cette liberté de la volonté de l'homme sans laquelle, encore une fois, il n'est ni bien ni mal, ni vertu ni morale ! Quelles magnifiques découvertes, et quel effort d'esprit, et quelle connaissance de l'homme, de ses besoins et des besoins de l'ordre social elles supposent !

De bonne foi, cette prétention déjà de ramener le christianisme à son enfance, à cet état où, sans développement encore, il n'existait qu'en germe, pour ainsi dire ; déjà cette prétention, quand elle aurait été sincère et aurait eu son plein effet, n'était-elle pas d'une puérité manifeste ? Mais il est bien certain que cela même ne fut pas réalisé.

Qui mieux que les Pères, qui vécurent dans les premiers âges du christianisme, et dont quelques-uns peuvent avoir connu, sinon les apôtres mêmes, du moins les successeurs, les disciples immédiats des apôtres ; qui mieux que les Pères devait être instruit des traditions apostoliques, de la doctrine, de la discipline, des pratiques chrétiennes ? Or Luther est, de son aveu, pour son dogme fondamental tout au moins, en opposition formelle avec tous ces Pères, sans en excepter un seul. Sa mauvaise humeur contre eux, à raison de cette opposition, est si grande, qu'il saisit toutes les occasions de les rabaisser, et qu'il semble mettre un soin particulier à détruire entièrement l'autorité de ces anciens témoins de la foi chrétienne. Il s'oublie même tellement, que, dans son particulier et près de ses intimes, il ne craint pas de qualifier leurs écrits de « borbier infect d'où les chrétiens, avant lui, avaient « l'habitude de puiser une eau puante et corrompue, au lieu « de se désaltérer à la source pure des Ecritures <sup>1</sup>. » « Saint

1. Walch, XXII, 69.

Chrysostome est, dit-il, sans aucune valeur à ses yeux. Saint Basile vaut moins encore. Origène n'est pas plus ménagé. Saint Grégoire de Nazianze ne dit mot de la *justification* : que faut-il de plus pour le juger ? Saint Cyprien est un bien faible théologien, et saint Jérôme n'a de mérite que comme historien : car de la vraie *foi*, de la doctrine véritable, il ne s'en trouve pas un mot dans ses ouvrages. Saint Augustin lui-même est tombé dans les absurdités du monachisme. Saint Grégoire-le-Grand s'est, dans la doctrine, laissé tromper par le diable d'une manière puérile, et ses sermons d'ailleurs ne valent pas une obole. » Et ainsi des autres. L'apologie de Mélanchthon, selon lui, l'emporte de bien loin sur les écrits de tout ce que l'Eglise a jamais compté de docteurs, sans en excepter ceux de saint Augustin lui-même<sup>1</sup>.

Voilà déjà, sans doute, une grande présomption contre Luther, contre ses opinions et son retour à la doctrine et aux pratiques de l'Eglise primitive. Mais il faut étudier ces opinions, ces doctrines, la sienne et celle de l'Eglise, et les comparer entre elles, au flambeau du simple bon sens ; et l'on verra de quel côté sont la sagesse, la prudence, l'intelligence, la lumière. « Certes, s'écrie le savant Mœhler, elle dut être à son comble, l'ignorance de ces hommes qui trouvaient admissible la doctrine des réformateurs ! » La force de la vérité qui arrachait parfois de si singuliers aveux à tous ces prétendus réformateurs, fait reconnaître à Mélanchthon lui-même « que la postérité aurait peine à croire qu'il y eut « un siècle assez dépourvu de sens, pour que de pareilles « extravagances y aient pu trouver faveur. *Mirabitur posteritas fuisse sæculum tam furiosum, in quo talis insania applausores habuerit* »<sup>2</sup>.

Nous ne voulons pas nous engager dans les questions théo-

1. L. c. 2050 — *Die Reformation*. etc. 1, 485.

2. *Melanchthonis object. et rup.* éd. Pezelius. D. V. p. 289.

logiques ; nous sommes loin d'avoir pour cela les connaissances nécessaires. Qu'on nous permette quelques mots seulement sur un des points principaux de la doctrine protestante. On se le rappelle : ce que dans la nouvelle Eglise on considérait comme l'article capital, comme celui qui la distingue de toute autre et qui le plus profondément la différencie de l'Eglise ancienne, c'était la doctrine de la justification par la foi seule sans bonnes œuvres, et son corollaire la négation du libre-arbitre de l'homme. Eh bien ! cette doctrine, fondement de la Réforme, on le prouva, et Luther finit par l'avouer et en tirer gloire, il ne s'en trouvait rien dans les Pères ; il y a plus : elle était contredite par l'ensemble des textes sacrés, elle était surtout en opposition avec la raison et le sens intime. Que faire ? Placé hors de la raison, en contradiction avec la raison, pour être conséquent et ne pas tomber entièrement dans l'absurde, il fallait bien récuser la raison, décliner sa compétence, condamner même formellement son intervention dans les matières religieuses. Luther ne recula pas devant cette nécessité : il n'était pas homme à s'effrayer de peu. « Il se proclama hautement l'adversaire de la raison, se déchaîna contre Aristote, et déclara la guerre à la philosophie, aux écoles, à la science, aux lettres humaines, qu'il qualifiait en bloc et chacune séparément d'œuvres du démon, d'instruments de ruine, de mensonge et de perdition. »

Il ne voulait voir dans Aristote qu'un comédien qui, pendant des siècles, a joué l'Eglise avec son masque grec sur le visage. « Sa doctrine, dit-il, est aussi pernicieuse que pleine de prétentions et de jactance ; et lui-même, Aristote, n'est qu'un fou, qu'un maudit païen, qu'un rhéteur futile, qu'un impudent calomniateur, un jongleur, un Protée, le plus adroit des trompeurs, qu'on serait en droit de considérer comme Satan en personne, s'il n'avait été revêtu de chair et d'os ! »

« Il détestait Aristote, dit M. Dollinger, comme le repré-

1. D. une lettre à J. Lang. — Strobel, Beitr. z. Lit. t. 4, p. 1, 152 ss.

sentant de la philosophie ; et la philosophie, il la détestait bien moins pour les erreurs qu'elle venait selon lui de répandre dans l'ancienne Eglise, qu'à cause de la prétention qu'elle affichait d'établir notre raison juge dans les matières religieuses, c'est-à-dire dans des questions où, disait-il, la foi seule est et peut être compétente.

« Le nom d'Aristote était, à ses yeux, comme la personification de cette science qui a la prétention de soumettre à ses recherches des choses insondables à l'intelligence humaine ; et sa haine pour la philosophie d'Aristote n'était ainsi qu'une conséquence de celle qu'il nourrissait contre la philosophie en général.

« Il enveloppait dans cette haine de la philosophie les écoles mêmes où elle était enseignée et les professeurs qui la propageaient, et ne manquait pas, jamais, pour peu que l'occasion s'y prêtât, de les représenter au peuple comme des établissements et des hommes dont l'objet était de propager systématiquement le mensonge et l'irrégion <sup>1</sup>. »

« Le Dieu Moloch, dit-il entre autres à leur adresse, le « Dieu Moloch, à qui les juifs immolaient leurs enfants, est « aujourd'hui représenté par les universités, auxquelles nous « sacrifions pareillement la meilleure partie de notre jeunesse. On y dresse de fameux personnages, des docteurs et « des maîtres, tous habiles à gouverner les hommes, ainsi « qu'on le peut voir, de telle sorte qu'on ne saurait prêcher « ou diriger les âmes à moins d'avoir pris ses degrés, ou de « s'être du moins formé dans ces écoles. Le baudet s'y fait « coiffer du bonnet de docteur, puis seulement il s'attelle au « timon des affaires. Ou les parents ne voient point, ou ils ne « se soucient point de voir que nulle part leurs enfants ne « reçoivent de plus mauvais exemples et ne sont plus corrompus que dans ces écoles. — « Mais ce qu'on ne saurait

1. Dollinger, *Die Reformat.* I, 477.



« trop déplorer, ils y sont surtout instruits dans cette science  
« impie et païenne qui tend à corrompre misérablement les  
« âmes les plus pures et les intelligences les plus géné-  
« reuses <sup>1</sup>. — « Les hautes écoles mériteraient qu'on les  
« détruisît jusque dans leurs fondements ; car jamais, de-  
« puis la création, il ne se vit d'institutions plus infernales<sup>2</sup>. »

« Que sont-elles, qu'ont-elles été, jusqu'à présent, toutes  
« ces fameuses universités dans le monde entier ? Des coupe-  
« gorges où l'intelligence et les mœurs d'un grand nombre  
« de jeunes gens distingués ont trouvé leur ruine, des mai-  
« sons de perdition, moins par la facilité qu'on y trouve  
« pour se livrer à tous les vices, ce qui est la moindre chose,  
« que par les mauvaises doctrines qui s'y enseignent et s'y  
« propagent <sup>3</sup>. »

« Que si la révélation chrétienne repousse évidemment la  
« chair et le sang, c'est-à-dire la raison humaine et tout ce  
« qui vient de l'homme, comme incapable de nous conduire  
« à Jésus-Christ, il en résulte, sans doute, que tout cela  
« (l'enseignement des écoles, la philosophie) ne peut être que  
« mensonge et ténèbres. Et cependant les hautes écoles, ces  
« écoles diaboliques, n'en font pas moins grand bruit de leurs  
« lumières naturelles, et nous les prônent comme si elles  
« étaient non seulement utiles, mais indispensables à la ma-  
« nifestation de la vérité chrétienne, en sorte qu'il soit bien  
« établi que ces écoles sont une invention du diable destinée  
« à obscurcir le christianisme et, qui pis est, à le ruiner de  
« fond en comble, comme en effet elles sont en train de le  
« faire. — « Elles enseignent que la lumière divine éclaire la  
« lumière naturelle comme le soleil éclaire et fait ressortir  
« les jours d'une belle peinture : ce sont là des idées païennes  
« et non la doctrine de Jésus-Christ. C'est ainsi que les  
« hautes écoles instruisent leurs docteurs et leurs prêtres.

1. *Wider den Missbrauch der Messe* . . . Walch, XIX, 1430. — 2. Walch, XII, 45. — 3. Walch, VI, 2553.

« C'est le diable et non Jésus-Christ qui parle par leur bouche. Mais que la parole de Dieu, aujourd'hui foulée aux pieds par leur œuvre, vienne à régner sur le monde, et elle ne tardera point à réduire en poudre tout cet enseignement infernal<sup>1</sup>. »

Il y eut des pasteurs, nous dit-on, qui poussèrent l'animosité contre les universités jusqu'à faire entendre en chaire qu'un père de famille était moins coupable de mener son fils dans une maison de prostitution que de le confier à un de ces foyers de pestilence appelés universités. L'université de Wittenberg était traitée dans la Saxe même « de cloaque infect, *fetidam cloacam diaboli*, tellement dangereux pour la jeunesse, qu'une mère de famille ferait mieux de poignarder son fils que de l'y envoyer faire ses études<sup>2</sup>. »

Pour la raison elle-même, voici comment Luther la considère et la traite :

« Il est incontestable, dit-il, que l'homme a une raison toujours active et incessamment occupée ; mais occupée à quoi ? active à quoi ? A rien, si ce n'est précisément à méditer le mal. — « Si vous tenez à bien définir l'homme, dites qu'il est un animal raisonnable, doué d'une raison et d'un cœur toujours occupés à méditer, à inventer, à inventer quoi ? Moïse va vous l'apprendre : « A inventer ce qui est mal, ce qui est contraire à Dieu, et contraire aux lois humaines non moins qu'aux lois divines. — « L'Écriture sainte accorde ainsi à l'homme une raison qui jamais ne demeure oisive, qui est occupée toujours et constamment à méditer : méditation mauvaise et impie, dit l'Écriture ; excellente, légitime, soutiennent, au contraire, les philosophes et les sophistes<sup>3</sup>. »

« Les vrais croyants, dit-il encore dans son important ou-

1. Walch, XI, 459, 599. — *Die Reform.* 1, 477, ss. — 2. V. Cod. German. (*Ms. Bibl. mon.*) 1327, f. 65, b. — *Die Reformat.* 1, 474. — 3. Walch, 1, 875.

« vrage sur l'Épître de saint Paul aux Galates, étouffent la  
« raison, après lui avoir adressé l'exhortation suivante :  
« Ecoute, chère raison ! tu n'es qu'une aveugle, une folle,  
« qui n'entends rien aux choses du ciel. Allons ! pas tant de  
« façons ; fais trêve à tout ce bruit ; tais-toi, ne t'avise pas  
« de vouloir juger la parole divine. Le mieux sera pour toi  
« de demeurer tranquille, de te soumettre et de croire. —  
« C'est ainsi, poursuit-il, que les croyants vous baillonnent  
« la bête, à qui sans cela le monde entier ne parviendrait  
« point à imposer silence ; et cette exécution est l'œuvre la  
« plus méritoire, le sacrifice le plus agréable que l'on puisse  
« faire au Seigneur <sup>1</sup>. »

« Le diable seul, dit-il encore, a pu inspirer aux prêtres  
« romains la pensée d'établir la raison juge de la volonté et  
« des œuvres divines <sup>2</sup>. »

Dans le dernier prêche qu'il tint à Wittenberg, Luther traita la raison humaine comme jamais, sans doute avant lui, on ne s'était avisé de le faire, et dans des termes tels qu'il n'est pas permis de les traduire.

« La raison, s'écrie-t-il, c'est la fiancée du Diable, c'est la  
« ..... en titre de Satan, une galeuse, une sale et dégoûtante  
« ..... qu'on devrait fouler aux pieds et écraser, elle et la  
« sagesse ; à laquelle on ferait bien, pour la rendre haïssable,  
« de jeter de ..... au visage ; et qui mériterait enfin, l'abo-  
« minable ....., qu'on la reléguât dans le plus sale et plus dé-  
« goûtant lieu de la maison, dans les ..... <sup>3</sup>. » Il nomme l'en-  
droit en toutes lettres et en bel allemand, ainsi que le reste.

Cette manière de voir conduisait naturellement à la con-

1. Walch, VIII, 2043 ss. — 2. Kirch. Post. éd. Walch. XI, 2308. — 3. Éd. de Leipzig, XII, 373 et s. *Des Teufels Braut, Ratio die schöne Metze, eine verfluchte Hure, eine Schæbige, aussætzige Hure, die hæchste Hure des Teufels, die man mit ihrer Weisheit mit Füssen treten, die man tod schlagen, der man, auf dass sie hæsslich werde, einen Dreck in's Angesicht werfen solle, auf das heimliche Gemach solle sie sich trollen, die verfluchte Hure, mit ihrem Dünkel.*

séquence que l'absence ou le silence de la raison, sinon son anéantissement total, est l'état de l'âme le plus favorable au développement de la foi ; aussi les amis du réformateur, et même les réformateurs dissidents sortis de son école, en conclurent-ils, en effet, que la *stupidité ou l'imbécilité était, pour le chrétien, bien plus désirable qu'une raison vigoureuse et puissante*<sup>1</sup>.

Luther et ses disciples ayant une telle manière de voir, on comprend que la théologie devait pour eux être rayée du nombre des sciences proprement dites.

Mais, non seulement la théologie et la raison furent ainsi dégradées de dignité, la théologie réduite à de vaines discussions, et la raison condamnée, méprisée, reléguée dans le plus sale lieu du logis, la science, les lettres, toutes espèces de connaissances, excepté l'hébreu, furent mises à l'index dans toute l'étendue de la Réforme, et longtemps flétries, dans les prêches et dans les livres, par tous les pasteurs et presque tous les réformateurs. Le savant Glaréan nous apprend « qu'il vit, à Bâle et dans les contrées voisines<sup>2</sup>, OEcolampade et d'autres coryphées de la doctrine nouvelle, contribuer de tous leurs efforts, les uns à leur insu, les autres de propos délibéré, à la ruine entière de l'éducation littéraire et scientifique. » Et le célèbre Badian de Saint-Galles, une des colonnes du protestantisme, confirme ainsi, dans une lettre à Bullinger de Zurich, l'observation de Glaréan : « Un grand nombre de prédicateurs de l'Évangile pensent et émettent l'avis qu'il n'est nullement convenable qu'un ecclésiastique s'applique à l'étude, si ce n'est à celle des saintes-Écritures, et que cette exclusion donnée aux connaissances profanes doit porter principalement sur les diverses branches de la philosophie<sup>3</sup>. »

Et voilà comment la Réforme tendait à émanciper la pen-

1. *Die Reformation* I, 480. — 2. *Pirkheim. opp.* Goldast, 312. — 3. *Ap. Gastium de anabapt. exord. error. etc.* 1544, 316.

sée humaine, et comment l'activité et le libre développement de la raison étaient son principal objet et le fond même de son entreprise !

Qu'on se figure, encore ici, ce qu'un tel enseignement devait produire, et ce que durent devenir et les écoles et les études sous une pareille influence ! Les princes cessèrent de les protéger, peut-être aussi de s'y intéresser ; et l'on vit les populations passer rapidement de l'enthousiasme le plus vif au mépris, à l'aversion, à l'exécration des études, des lettres, des sciences et de ceux qui les cultivent, en sorte que des plaintes ne tardèrent pas à s'élever de toutes parts sur le mauvais état des écoles et des études, sur leur dépérissement, sur leur entière décadence.

« Que si l'on songe à l'aveugle confiance avec laquelle on accueillait, en Allemagne, observe M. Dollinger, tout ce qui sortait de la bouche du chef de la Réforme, on ne sera pas étonné que l'étude consciencieuse et scientifique de la théologie eût presque entièrement été bannie de la société protestante, et y eût fait place à cette manière superficielle de traiter les questions religieuses, à ce ton *suffisant et sententieux*, à ce mépris pour les anciens théologiens et pour les siècles passés, enfin à cette ignorance, mère de l'impudence et de l'effronterie (*ἡ ἀμάρθεια θεόσεως ἐργάζεται*) qui arrachèrent d'amères plaintes à tout ce qu'il y avait d'hommes éclairés dans le sein même de la société nouvelle <sup>1</sup>.

« Si jamais le besoin d'hommes instruits s'est fait sentir d'une manière inquiétante, écrivait, en 1544 à Camerarius, Jean Sturm, un des plus fermes appuis de la Réforme, « c'est bien à l'époque actuelle, où le dédain pour les études est tel qu'on ne peut tarder d'éprouver tous les inconvénients qui résultent du manque d'hommes capables. — « Les jeunes gens riches ne se soucient plus des études ; les pauvres en

1. L. c. I, 486. — *Die Reformation, etc.* I. 486.

sont exclus : et cependant l'on ne s'inquiète pas de savoir si la science et même la religion ne sont point menacées par là d'une décadence prochaine ! La ruine de la religion et de la science ! que voulez-vous que cela leur fasse ? Amasser du bien, en amasser le plus possible et n'avoir rien à donner à personne, voilà qui leur importe, et non pas autre chose <sup>1</sup>. »

L'influence avait produit son effet naturel, le mépris des études <sup>2</sup>, l'abandon des écoles et le manque de pasteurs capables qui ne fissent pas rougir la nouvelle Eglise. On reconnut le mal, et quelques-uns du moins, entre les chefs, s'efforcèrent d'y remédier.

« On s'étonne, s'écrie Sarcérius, de voir le petit nombre d'étudiants qui fréquentent encore nos hautes écoles ; on ne sait comment se l'expliquer, ni à qui en imputer la faute <sup>3</sup>. »

« A part l'apathie vaniteuse des professeurs et une effrayante corruption des mœurs, écrivait en 1568 à Blaurer le théologien suisse Walther, ami de Mélanchthon et de Bucer, « je n'ai rien vu (dans l'Allemagne protestante) qui soit digne d'être remarqué <sup>4</sup>. »

A quelques années de là, le même Walther écrivait à Ulmer « qu'une sorte de fatalité semblait peser sur les Eglises et les écoles ; qu'on n'y rencontrait plus, nulle part, la moindre trace de ce zèle dont tous, grands et petits, étaient animés, dans les premiers temps de la propagation de l'Evangile. »

« Les villes, dit dans un discours public le professeur Gaspard Hoffmann, les villes se faisaient une gloire, autrefois, de posséder une bonne université et d'autres écoles florissantes. Aussi, pour se procurer cet avantage, n'était-il pas

1. *Sturmii et gymn. argent. Luctus ad Camerar.* E. 6. E. 7. — 2. Le mépris après un si grand enthousiasme !

3. *Sarcerius. Mittel u. Wege.* 1554 f. 12, b. — Dollinger I, 499.

4. *Scholarum Germaniæ ea nunc est conditio, ut, præter professorum fastuosam negligentiam ac effrenam morum licentiam, nihil in illis sit observatu dignum.* (Cod. manh. 357. Coll. Camer. VII, C. Ms. Bibl. Monach.) n° 175.

de sacrifice qu'elles ne fussent toujours prêtes à s'imposer elles-mêmes. Aujourd'hui, l'on dirait que ces *populations imbéciles* sont plus désireuses de *ruiner que de favoriser les études*. — « Les grands aussi montraient jadis un goût si vif pour les lettres et les sciences, que, non contents de fonder des hautes écoles, de les doter et enrichir de beaux revenus, de droits et de franchises de toutes sortes, ils étaient constamment occupés à les pourvoir des professeurs les plus renommés et les plus habiles. « Ces nobles dispositions se sont, hélas ! bien modifiées, depuis : loin d'accorder protection et faveur aux hommes qui se distinguent par leurs connaissances, il n'est rien que maintenant l'on méprise davantage que la science et les hommes de science. — « Y a-t-il lieu de s'étonner que les savants soient apathiques et découragés, dès lors que les études *sont sans considération, et que le talent n'obtient plus les encouragements qui lui sont nécessaires* ! »

Tel était le mauvais état des écoles et des universités protestantes, et tel le contraste qu'elles offraient avec l'état prospère des établissements catholiques, que les chefs de la nouvelle Eglise se livraient, pour l'expliquer, à mille conjectures singulières, sans vouloir jamais s'en avouer la cause réelle. « Je me suis aussi, je l'avoue, dit entre autres Nathan Chytrœus, arrêté quelquefois à la pensée de ceux qui rapportent ce triste état de choses aux décrets de la Providence ; mais c'est évidemment une impiété qu'une pareille supposition, ce que montre suffisamment la prospérité de quelques autres écoles, où toutes les bonnes pratiques qui assurent l'ordre et la discipline n'ont pas cessé d'être en vigueur. Car, pour ne rien dire des établissements dont la situation florissante est à la connaissance de tout le monde, comment les collèges de ce qu'on appelle les *jésuites* pourraient-ils, malgré la dis-

1. Casp. Hoffman, *De Barbarie imminente*. Francof. ad. O. 1578 B.4. b. C. 5. b.

tance qui les sépare les uns des autres, se distinguer autant par la régularité, le bon ordre, la discipline et le zèle de chacun à remplir ses devoirs, si le mauvais état de nos universités était réellement un effet de la volonté divine? Eh bien ! pourquoi ne pourrions-nous pas, nous qui agissons à la vive lumière de l'Évangile, faire aussi, de notre côté, ce que les jésuites, qui vivent encore dans les ténèbres, font si bien, du leur <sup>1</sup> ? »

« D'où vient, s'écriait en 1555 Camerarius, ce célèbre humaniste ami de Mélanchthon et de la Réforme, « d'où vient aujourd'hui cette violation flagrante de toutes les conditions de la concorde et de toutes les lois de la modestie, de la pudeur et de la décence? D'où vient cet immense dévergondage? D'où il vient, je vais vous le dire : il vient du mépris de la vérité, de l'indifférence pour la religion, et du peu de goût qu'on se sent, de nos jours, pour ces excellentes études qui faisaient autrefois le plus bel ornement et le plus noble délassement de l'homme. Qui ne sait de quelle vive ardeur la jeunesse de notre temps était animée pour le savoir? Qui ne sait aussi la considération dont on entourait le talent, et les généreux efforts que faisaient alors les étudiants pour s'enrichir de connaissances? Les choses, hélas ! ont bien changé de nature : grâce à nos dissensions, ce n'est plus de l'estime, de la passion, *mais du mépris et du dégoût qu'on a maintenant pour les études*, à ce point qu'à grand'peine, en quelques lieux privilégiés, les a-t-on pu préserver d'une ruine totale <sup>2</sup>. »

Le même Camerarius écrit en 1561 à Crato :

« Qui ne sait combien l'on met aujourd'hui de négligence, je ne dirai pas à augmenter, mais à conserver seulement les précieux dons, si estimés naguère, que nous devons à la bonté de Dieu? L'amour qu'on avait autrefois pour la science

1. *Memoriæ philosophorum, Orator. etc.* édit. Rollius, I, p. 106, 115 etc.

2. *Camerarii præcepta morum ac vitæ. Lips. 1555.* p. I, 5.



s'est totalement refroidi. Que si quelques rares sujets se vouent encore aux études, cela n'a pas lieu du moins de la manière dont ç'a devrait se faire. Et toutefois, avec de telles dispositions, il n'est personne qui ne se croie propre aux emplois publics, dont on se montre même fort avide; aussi les affaires sont-elles administrées de manière que nous avons tout lieu de craindre la ruine et de la science elle-même et des établissements où on l'enseigne. »

Dans une lettre à Volmar de Berlips, le même Camerarius laisse échapper de nouvelles plaintes :

« Il y a longtemps qu'il ne reste plus rien de cet amour et de ce zèle ardent qu'on avait autrefois pour les lettres et les beaux arts. Ce à quoi maintenant tout le monde aspire, c'est à ce qui est de nature à rapporter de l'argent et des honneurs <sup>1</sup>. »

« Combien est-il de personnes, réitère encore cet humaniste éminent et sans doute parfaitement renseigné sur l'état intellectuel de l'Allemagne protestante; « combien est-il de personnes qui cultivent ou qui prisent encore la science? Combien qui la jugent seulement digne d'une mention, d'un regard! — « Rien, aujourd'hui, n'a moins d'importance qu'elle. Ce n'est que niaiseries et bagatelles, bonnes, tout au plus, pour servir d'amusement aux enfants et à ceux qui leur ressemblent. Et, en effet, qu'est-il besoin de cela? Nous avons la liberté la plus illimitée de décider et d'agir selon nos vœux et nos désirs. Il n'est rien de si absurde que notre raison ne puisse imaginer et que notre langue ne puisse dire; rien de si téméraire que nous n'osions entreprendre et réaliser dans nos œuvres. Il n'est plus de bon sens, de coutume, de loi ni de devoir qui valent. L'opinion du prochain, l'estime publique, le jugement de la postérité, ce sont là toutes choses dont on ne tient plus aucun compte! »<sup>2</sup>

1. L. c. p. 64. — 2. *Camerarii narrat. de H. Eobano Hesso. Nurbm. 1553, A. 2. b.*

« Grand Dieu, s'écriait un autre personnage marquant de l'époque, George Fabricius, « que deviendront nos Eglises, que deviendront nos écoles, et notre malheureux pays lui-même que deviendra-t-il, si c'est ainsi qu'on honore les deux choses les plus respectables du monde, la religion et la science ? Ce qui se passe dans la Prusse et la Marche nous peut montrer ce qu'on a lieu de craindre pour l'avenir des études et de l'Évangile <sup>1</sup>. »

« On ne saurait nier, ajoute un docte magistrat de la ville de Mulhausen, l'historien Henri Pétri, « que nos pères n'aient compté parmi eux, grâce au perfectionnement de l'imprimerie, \* un si grand nombre de savants distingués, je ne dirai pas comparables, mais supérieurs même aux sages de l'ancienne Rome et de la Grèce, qu'il ne se voyait pas une petite ville, pas un coin de terre, pour ainsi parler, qui n'en possédât plusieurs. On a depuis bien perdu de l'estime qu'on témoignait alors à ces nourrissons des muses. Que dis-je ! On les a pris en dégoût tellement, qu'on les montre au doigt comme des monstres, et qu'il n'est pas jusqu'aux enfants qui ne les poursuivent de leurs moqueries et de leurs injures <sup>2</sup>. »

Mais voici un acte public, émané d'un prince protestant connu pour son zèle réformateur, qui met hors de doute le profond discrédit où étaient tombées les études dans l'Allemagne séparée de l'ancienne Eglise :

« Considérant, dit l'électeur de Hesse, dans l'acte des privilèges et franchises qu'il venait d'octroyer à l'université de Marbourg, « considérant que les arts, les lettres, les sciences, les études libérales en général sont tombées, depuis quelque temps, en grande défaveur auprès du peuple imbécile, et paraissent devoir décliner davantage encore ; considérant que

1. Schreberi, *vita Georg. Fabricii*, Lips. 1717. p. 298, 309.

\* Et pourquoi pas aussi grâce aux encouragements et à la protection de l'Eglise ?

2. Jac. Heinr. Petri *der Stadt Mülhausen Gesch.* - Mühlh. 1838. p. 494.

le mauvais vouloir du public pour les livres, les études et les savants même est tel, que rien ne lui serait plus agréable *que d'en voir débarrasser le monde* ; considérant, enfin, que si l'on ne se hâte d'opposer à cet état de choses un remède efficace, les études sont prochainement menacées d'une entière décadence, nous etc. <sup>1.</sup> »

« Et ce n'est pas, s'écriait en 1571 le recteur de Gandersheim, Adam Byssander, dans un discours académique, « ce n'est pas seulement chez le vulgaire et parmi la foule ignorante que règnent aujourd'hui d'absurdes préjugés et d'iniques préventions contre le savoir : des personnes recommandables, des hommes fort distingués d'ailleurs ne craignent pas d'avancer que les écoles et les universités ne sont que des lieux de rendez-vous où les oisifs, les paresseux, tous les ennemis des occupations sérieuses viennent chercher des distractions et un aliment pour leurs passions frivoles <sup>2.</sup> »

« Aujourd'hui, dit Pelargus, parmi cette nouvelle race de cyclopes et de Vandales, les lettres et les arts sont *tombés plus bas qu'ils ne le furent sous les anciens Barbares* <sup>3.</sup> »

Encore une fois, on était fort embarrassé de trouver une explication avouable de cet affligeant phénomène, si humiliant pour la nouvelle Eglise.

Le même Pelargus, professeur à Francfort, agitant la question de savoir à quoi l'on pouvait attribuer la déchéance

1. *Rommel's Philipp der Grosmüthige, Landg. von Hessen.* III, p. 348.

2. *Stroband instit. literata* III, 708.

M'est-il permis de le dire ? Je vois poindre à l'horizon un nouveau discrédit, un nouveau mépris, une nouvelle décadence des lettres, de la science et des études, une ruine plus complète encore que celle du seizième siècle, et, comme celle-là, — je ne suis pas prophète, mais je l'affirmerais avec serment — elle sera le fruit de ce qu'on estime aujourd'hui le plus au monde ; *elle sera le résultat de la liberté d'examen*. Le libertinage de la raison encore une fois est en train de nous conduire au mépris de la raison.

3. *Pelargi pleias oration. sacr.* F. 1618. N. 2. b.

de tant d'écoles autrefois en grand renom dans l'Allemagne entière, trouvait « que la cause en était, avant tout, l'approche de la fin du monde <sup>1</sup>. » D'autres l'imputaient aux machinations de Satan contre le nouvel Evangile. Un jurisconsulte, Léopold Dick, quoique ne disant pas toute sa pensée, laisse du moins entrevoir qu'il n'était pas sans connaître la cause réelle d'où dépendait ce revirement si prompt dans les dispositions du public pour les travaux de l'esprit et pour ceux qui s'en occupent. « Par suite de l'éloignement, dit-il, que montrent nos jeunes gens pour l'étude des lettres, la plus douce occupation de l'homme, nous voyons aujourd'hui se perdre, sans avoir porté de fruits, les plus heureuses dispositions. *Aveuglé qu'on est par le vif éclat du nouvel Evangile*, on tourne le dos à la science pour aller prendre place dans quelque sale échoppe de cordonnier, de barbier ou de telle autre profession vile. Je ne sais *quel est le cafard dont l'enseignement bestial* a de la sorte abruti notre malheureuse jeunesse <sup>2</sup>. »

S'il ne le sait pas, Erasme va le lui dire.

« Quand on professe, comme a fait Luther, observe cet illustre savant, « que la philosophie aristotélique, c'est-à-dire toute la science philosophique appuyée sur les principes d'Aristote, n'est qu'une œuvre satanique; quand on flétrit, ainsi qu'a fait le même Luther, des noms d'erreur et de péché toute science spéculative en général, et qu'on traite ouvertement et en toute occasion, avec Farell, toute espèce de connaissances humaines de conceptions de l'enfer et du diable, comment, avec de tels principes, voudrait-on produire autre chose que le mépris des études et la prédominance des passions cupides et sensuelles? N'a-t-on pas enseigné publiquement, à Strasbourg et ailleurs aussi, qu'il est contraire à l'esprit de l'Évangile qu'on perde son temps, soit

— 1. *Ibidem.* — 2. *L. Dickii de sacro sancta juris discipl. amplect. oratio.* Francof. 1538. D. b. - Dollinger, *Die Reformation* etc. I, 511. ss.

à étudier les langues anciennes, l'hébreu seul excepté, soit à s'instruire dans quelque autre branche des connaissances humaines ? <sup>1</sup>»

« Il existe encore, il est vrai, dit ailleurs le même Erasme, plusieurs villes qui se sont honorées en ouvrant des écoles; malheureusement ces écoles manquent de la chose essentielle, d'écoliers et d'auditeurs qui les fréquentent. S'il faut en croire les imprimeurs et les libraires, il leur coûte maintenant plus de peine pour placer une couple de cent volumes, qu'ils ne s'en donnaient autrefois pour en vendre par milliers <sup>2</sup>. »

Le professeur et poète Euricius Cordus, ami de Camerarius et aussi de Luther, qu'il accompagna dans son voyage à Worms, Cordus, se posant la question : *quelle différence y a-t-il entre les chefs de l'Eglise évangélique et les évêques papistes ?* répond : Aucune, si ce n'est que partout où les premiers dominent, les *lettres et les sciences périssent et sont tombées en désaveur*, et que là où les évêques ont conservé leur siège,

1. *Erasmii epistolar. ad fratres Germ. infer.* Coloniae 1561, P. 4, a. —

2. Epp. p. 1123.

Cette décadence littéraire et scientifique dans la nouvelle Eglise fut telle, que Luther même s'en effraya. Il en résulta, de sa part, en 1524, un ouvrage sur les écoles, où il s'efforce de neutraliser les mauvais effets de ses anciennes récriminations et de celles de ses auxiliaires contre les savants, les études philosophiques et les écoles. Il fallait que le mal fût grand, pour que Mélanchthon, dans la préface de ce livre, allât jusqu'à dire « qu'on devrait arracher la langue à ces malencontreux prédicants qui partout ne semblaient prendre à tâche que de détourner la jeunesse des études. »

« Malheureusement, ici encore comme il avait coutume de faire partout et en toutes choses, l'imprévoyant Luther détruisit d'une main ce qu'il édifiait de l'autre. Tandis qu'il recommandait l'érection de nouvelles écoles et l'étude des langues anciennes comme la chose la plus favorable à l'établissement d'une doctrine et d'une Eglise conformes à l'esprit de l'Evangile, il montrait ailleurs les dispositions les plus malveillantes à l'égard de l'enseignement académique, et publiait plusieurs écrits qui ne pouvaient manquer d'agir d'une manière funeste sur le développement scientifique en Allemagne. » (V. Doll. I, 475.) Nous avons déjà rapporté quelques-unes de ses tirades contre les universités et les professeurs.

elles obtiennent du moins les encouragements et l'appui qui sont dus à leur haute importance <sup>1</sup>. »

« On vit, à partir de l'an 1525, rapporte une chronique allemande, les études tomber à ce point en défaveur, que la plupart des pères de famille se refusaient absolument à confier leurs enfants aux écoles. Quoi du reste d'étonnant ! Luther venait d'écrire, de prêcher et de répéter jusqu'à satiété « que les peuples, pendant des siècles, avaient été victimes de « la fourberie des savants et des prêtres. » De cette accusation était résulté son très-naturel effet, la haine du peuple pour les savants et les prêtres, et, par contre-coup, une antipathie non moins prononcée pour les études et les écoles <sup>2</sup>. »

« Le mauvais état des écoles protestantes fut cause, dit M. Dollinger, que, dans le Brandebourg, beaucoup de familles de distinction, d'employés de l'État et même de simples bourgeois prirent le parti de placer leurs fils à l'étranger, et qui le croirait ? de les confier à des écoles de jésuites. On se figurera sans peine si les pasteurs durent fulminer en chaire contre ces parents imprudents, bien qu'ils ne pussent s'empêcher de reconnaître que les sujets sortis de chez les jésuites avaient en général plus d'instruction et plus d'aptitude que ceux qui s'étaient formés dans les écoles nationales. — « Cette préférence accordée par des familles protestantes à des établissements catholiques engagea l'électeur Georges, ajoute le même auteur, à donner tous ses soins à l'instruction publique ! On défendit, en 1564, de faire ses études dans des écoles étrangères, et cette défense fut renouvelée en 1572 et rendue plus rigoureuse. Il fut expressément recommandé aux magistrats de n'accorder aucune chaire de professeur, devenue vacante dans leurs villes respectives, à des individus qui auraient fait leur cours d'études à l'étranger.

« Et non pas seulement dans la Marche de Brandebourg,

1. *Eurici Cordi opp. poetic.* s. l. et a. f. 109, 278. — 2. Widemann, *Fortgesetzte samml.* v. *Alt u. Neu J.* 1755, p. 440. — *Die Reformat.* I, 466.

dans la Silésie également, dans toute l'Allemagne protestante on se plaignait, les professeurs surtout se plaignaient de ce que des luthériens confiaient leurs fils préférablement à des maisons de jésuites. Nous voyons des hommes comme Bitstenius, Rœding, Moerlin, et dans des discours publics et solennels, se livrer à ce sujet aux récriminations les plus amères et dans les termes les plus injurieux pour les jésuites, qu'ils traitent de vermine, de gangrène et de *suites*\*<sup>1</sup>.

« Satan, s'écrie le dernier, empêche ces pauvres parents de comprendre combien ils se rendent coupables envers leurs enfants. Ils le sont bien plus que s'ils les sacrifiaient à Moloch et à Baal. *Le pape et ses pourvoyeurs ne savent que trop de quelle haute importance est l'instruction publique*, et le démon aussi est trop rusé pour ne pas sentir qu'il a tout à gagner à faire réussir ses serviteurs. *Voilà pourquoi cette secte ne néglige rien pour avoir de bonnes écoles. Les talents ne leur manquent pas pour cela, non plus que le zèle : que ne puis-je en dire autant des nôtres* ! »

On le voit, la Réforme n'a pas donné d'impulsion à la pensée humaine ; c'est encore le contraire qu'elle a fait. Déjà toute donnée, quand éclata la révolution religieuse, cette impulsion fut brusquement arrêtée, par son fait, non seulement là où la Réforme domina, mais partout où elle réussit à pénétrer, et là même où elle fut vaincue et d'où elle fut constamment et efficacement repoussée.

« A la fin de la guerre de trente ans, dit Voltaire, l'Alle-

\* Probablement du mot *sus*, pourceau. Ils étaient fort enclins, ces réformateurs, à jouer sur les mots et à faire du nom des personnes une injure.

1. *Die Reformation*, I, 543 ss. — 2. *Heshusii herzl. Danksagung für d. Bekehrung d. Engländer Edwards Thorneri, Verd. Durch Joach. Mærlin*, A. 8, 6, 4, b.

Les jésuites ayant établi un collège dans la ville prussienne de Heiligenbeil, il parut, immédiatement après, un rescrit ducal interdisant aux habitants, sous des peines sévères, de confier leurs enfants à ces pères. (*Pisansky. Entw. d. Preuss. Literargesch.* p. 234.)

magne se trouva réduite à la barbarie du moyen-âge. Il y eut des provinces entières où les hommes pensaient à peine et ne savaient que haïr pour la religion.»

« Il faut avouer, dit de son côté l'historien Hume, que le misérable fanatisme dont le parti parlementaire était infecté, ne fut pas moins pernicieux pour le goût et pour le savoir que pour toutes sortes d'ordre et de lois. L'esprit et la gaité furent proscrits; les sciences humaines méprisées, la liberté des recherches regardée avec horreur, et le jargon de l'hypocrisie encouragé seul <sup>1</sup>. »

« Assurément, observe à son tour un historien allemand, Rotteck, « assurément ce qui frappe d'abord les yeux dans la Réforme et dans les résultats généraux produits par elle, est en somme fort affligeant et tout à fait de nature à inspirer de l'horreur : des querelles acharnées, le déchainement de toutes les mauvaises passions pendant un grand nombre d'années dans l'Europe chrétienne presque entière, la dévastation, le désordre sous toutes les formes, la guerre civile, le fanatisme, la tyrannie, des torrents de sang répandus sur les champs de bataille et sur les échafauds, et, enfin, au milieu de toutes ces horreurs, *non seulement l'arrêt, mais le mouvement rétrograde de tout ce beau progrès dans la voie de la science et de la liberté* <sup>2</sup>. »

« Il est donc vrai de dire, ajoute même un apologiste partisan de la Réforme, Ch. de Villers; « il est donc vrai de dire, avec quelques antagonistes de la Réformation, qu'elle a momentanément fait rétrograder les lumières et la culture des sciences. Qu'on se figure les *dévastations inouïes* dont la malheureuse Allemagne devint le théâtre, la guerre des paysans de Souabe et de Franconie, celle des anabaptistes de Munster, celle de la ligue de Smalkalde contre Charles-Quint, celle enfin qui dura jusqu'au traité de Westphalie et

1. *Hist. des Stuarts*. Républ.

2. *Rotteck's Weltgesch.* t. III, 76.



même après ce traité jusqu'à son entière exécution. L'Empire fut changé par elle en un vaste cimetière, tombeau de deux générations. Les villes étaient en cendres, les écoles désertes, les champs abandonnés, les manufactures incendiées, les esprits aigris, exaspérés par leurs longues divisions.

« Il faut à un pays un temps bien long pour se remettre d'une telle commotion et d'une telle ruine. Aussi voyons-nous la nation allemande, après avoir fait d'abord de grands progrès dans les sciences durant la paix, retomber, durant une partie du xvii<sup>e</sup> siècle, dans une sorte *de torpeur, dans un état voisin de la barbarie*; sa littérature, pendant cette période, resta en arrière de celle des Italiens, des Français et des Anglais, et c'est de là que datent les préjugés de ces peuples contre l'esprit germanique. — « C'en est assez pour être forcé de convenir que, depuis le débordement des peuples du Nord sur l'empire romain, aucun événement n'avait encore produit en Europe des ravages aussi longs et aussi universels que la guerre allumée au foyer de la réformation. *Sous ce rapport, il n'est que trop vrai qu'elle a retardé les progrès de la culture générale* <sup>1</sup>. »

« En comparant, dit enfin M. Dollinger, ce qu'était l'Allemagne au point de vue intellectuel, après quarante ans de Réforme, avec ce qu'elle était, sous le même rapport, dans les premières années du siècle, quelle différence ne devait-il pas trouver, l'observateur attentif? quelle décadence, quel découragement, quels sombres pressentiments aujourd'hui! quels progrès, quelle abondance, quelle vigueur, quelle espérance d'avenir il y a si peu d'années encore! Où trouver, dans le protestantisme, des hommes qui fussent pour la jeune Allemagne, ce que les Geiler, les Wimpheling, les Reuchlin, les Crotus, les Mutianus, les Erasme, les Pirkheimer, les Murrillius, les Bebel, les Bohuslaus, les Hassenstein, les Tri-

1. Charles de Villers, *Essai sur l'esprit et l'influence de la réf. de Luther*, éd. de 1851, p. 227.

themius, les Krantz, les Naukler, les Peutinger, les Aventin, les Celtes, les Jérôme Balbus, les Jean Brassikan et une multitude d'autres avaient été, dans les premières années du xvi<sup>e</sup> siècle seulement, pour l'ancienne Allemagne catholique ?

« Il est plusieurs branches des connaissances humaines qui, au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, à en juger par les progrès qu'elles venaient de faire, permettaient de concevoir pour leur avenir les plus belles espérances, *et que la Réforme non seulement enraya, mais fit même rétrograder dans leur essor*, en enlevant aux savants et l'aptitude et le goût qu'ils avaient jusque là montrés pour elles : cette observation s'applique principalement aux études historiques.

• Tandis qu'avant le schisme et dans les premières années qui le suivirent, l'Allemagne comptait toute une suite de savants observateurs et d'historiens habiles, c'est à peine si, cinquante ans plus tard, elle possédait encore un seul homme qui fût digne d'être cité sous ce rapport. — « Wimpeling, le comte Hermann de Neunaar, Albert Krantz, Trithemius, Beatus Rhenanus, Aventin, Peutinger, Cuspinian et Irenikus s'étaient eux surtout, dans l'intervalle de 1500 à 1550, livrés à d'importants travaux sur l'histoire de l'Allemagne. Et si l'on compare ce qui dans ce pays se fit, en ce genre, pendant les soixante-dix dernières années du xvi<sup>e</sup> siècle, avec ce qui s'était fait pendant les trente premières du même siècle, on sera étonné de la fécondité de celles-ci et de l'extrême pauvreté des autres : car, à part les travaux de tous points insignifiants de Herold et de Cisner, il ne parut, pendant tout ce dernier laps de temps au sein du protestantisme, que le seul ouvrage de Sleidan qui soit digne d'être mentionné, et encore n'a-t-il d'autre mérite que d'être un plaidoyer bien écrit en faveur de la cause dont l'auteur s'était fait, non pas l'historien, mais l'avocat quand même. La continuation de la chronique d'Albert Krantz, publiée par Chytroëus sous le titre de *Saxonia*, est un fort médiocre ouvrage et mérite à

peine d'être consultée. Les seules publications historiques datant de cette époque qui aient réellement de l'importance, appartiennent à trois hommes parfaitement étrangers à la Réforme et sont : *l'histoire d'Autriche*, par Gérard Van Roo ; *la Métropole*, par le chancelier bavarois Wiguleus Hund, remarquable surtout par la scrupuleuse exactitude que l'auteur mit à déchiffrer les anciennes chartes et les diplômes ; et *l'histoire de Bohême*, par Jean Dubray, évêque d'Olmütz. — « A ces trois ouvrages on peut encore, pour ce qui concerne l'antiquité romaine, ajouter *l'histoire chronologique de Cicéron*, que Wachler considère comme un livre classique, et que nous devons à François Fabricius, recteur de Dusseldorf.

« Toute science repose, en une certaine façon, sur son développement historique, et vit de ses traditions, de son passé, comme l'arbre vit de et par sa racine : or la Réforme a renversé le principe de la tradition et de la continuité historiques dans le domaine précisément qui doit servir de base à l'intelligence humaine ; elle a déclaré faux et vicieux le développement entier de la religion et de la science théologique ; et elle a imposé à ses adhérents, comme un devoir de conscience, de briser violemment la chaîne de la tradition chrétienne. Si donc on songe à l'étroite connexion qui lie les diverses branches de la science les unes aux autres, et à la suprématie qui doit évidemment appartenir à la science religieuse, on comprendra la mortelle atteinte que la révolution du xvi<sup>e</sup> siècle a dû porter à la vie scientifique de l'Allemagne protestante. Les hommes avaient perdu confiance en leur passé et, par conséquent, dans les conquêtes intellectuelles de leurs devanciers : car l'Eglise entière, disait-on partout dans les temples et dans les nouvelles écoles, l'Eglise entière s'était fourvoyée, durant des siècles, dans des erreurs abrutissantes. Les vérités, sans la connaissance desquelles personne ne saurait faire son salut, avaient été faussées ou com-

plètement mises en oubli ; et les auteurs de tout cela, c'étaient les savants, les théologiens, les hautes écoles, les érudits et les lettrés en général, qui tous s'étaient donné le mot, dans l'Europe entière, afin de tromper les peuples et les frustrer de la connaissance et de la jouissance des bienfaits de l'Évangile. Telles sont les idées que partout on s'attachait alors à répandre et qu'on répétait journallement sur tous les tons. De là ces défiances et cette antipathie des peuples pour le savoir et les hommes voués à l'étude, et de là ce mouvement rétrograde de l'intelligence qui s'opéra si manifestement en Allemagne, depuis 1540 jusqu'à la fin du seizième siècle, malgré les secours de l'imprimerie et les incroyables facilités qu'elle venait de créer pour les travaux et la propagation de la science <sup>1</sup>. »

Et cette torpeur intellectuelle ne s'arrêta même pas à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Qu'est-ce que produisirent, jusque vers la fin du xviii<sup>e</sup>, et le Danemark, et la Suède, et la Prusse, tout le nord protestant, l'Angleterre exceptée ? Quelques érudits, dont les laborieuses études avaient pour stimulants les longs hivers et les habitudes casanières commandées par le climat, beaucoup plus, nous le croyons, que le libre examen. Mais pour les lettres et les beaux-arts, la haute poésie et la haute éloquence, il n'en était que médiocrement question, dans ces contrées, et, il y a peu d'années, on pouvait dire encore que c'est bien à peine si elles avaient des arts et une littérature, c'est-à-dire ce qui fait qu'un pays est policé.

Ce qu'Erasmus et Grotius disaient, l'un au xvi<sup>e</sup> siècle, l'autre au xvii<sup>e</sup> : *Ubicumque regnat Lutheranismus, ibi friget litterarum studium*<sup>2</sup>, ils le pourraient, à plusieurs égards, peut-être dire encore aujourd'hui.

1. V. *Die Reformation, ihre innere Entwicklung etc.* I, 528.

2. Partout où règne le luthéranisme, les lettres sont en souffrance. Erasmus a même dit quelque chose de plus : il a dit que le luthéranisme, c'est la mort des lettres et des études, *ubi regnat lutheranismus, ibi litterarum est interitus*. Lettre à Pirkheimer.

Si la Réformation protestante avait eu cette vertu d'être un aiguillon de l'activité intellectuelle, un agent si puissant de civilisation, il aurait bien dû s'en montrer quelques signes après un certain temps. C'est à son foyer que le progrès eût dû paraître le plus sensible et se manifester d'abord avec le plus de force et d'éclat. Mais, tout à l'opposé, c'est là justement, en Allemagne, qu'il fut le plus tardif, et qu'à tout prendre, il a le moins produit d'œuvres dignes de servir de modèles et de passer à la postérité.

Sans doute que les longues et sanglantes dissensions, les guerres et tant de désastres ont dû influencer sur ce retard, il est impossible de nier cette influence : seulement, si le retard est imputable aux désastres et si les désastres le sont à la Réforme, que cette Réforme donc, au lieu de se targuer de ce qui ne lui appartient point, confesse, au contraire, que c'est à elle, bien à elle que revient la responsabilité de ce fait, que l'Allemagne et tout le nord ont été les derniers pays civilisés.

La France d'ailleurs ne fut pas non plus épargnée. Elle ne fut guère moins que l'Allemagne en proie aux troubles religieux excités par la Réforme. Le fanatisme aveugle et cruel n'y exerça pas moins que chez nos voisins ses fureurs et ses ravages. Nos provinces, comme les leurs, furent dévastées par le pillage, les massacres, l'incendie, et, pendant de longues années, arrosées de larmes et de sang. Et toutes ces atrocités, pas plus qu'en Allemagne, n'y étaient sans doute propres à cultiver la raison<sup>1</sup> ; cependant, si, par suite de ces

1. « Il serait injuste, observe un écrivain protestant (M. H. Hærtel), de rendre la Réforme responsable de ces atrocités et de tous ces malheurs. Si le catholicisme n'avait pas opposé de résistance aux efforts d'extension, à la propagande, au progrès de la Réforme, (et sans doute aussi à ses destructions), tout cela ne serait pas arrivé : c'est à cette résistance des catholiques uniquement qu'il le faut attribuer. » — C'est très-juste : si Lacénaire m'a coupé la gorge, gardez-vous de l'accuser d'être un assassin ! C'est moi qui suis cause de son crime, c'est moi le coupable. Que ne laissais-je faire le bon homme, il n'en voulait qu'à ma bourse, à mon bien, à mon foyer : sans ma résistance, il se fût contenté simplement de me dépouiller, de mettre le feu à ma maison et de me pousser à la porte de chez moi.

Il est peu de cathédrales, peu d'anciens monuments catholiques qui ne portent encore les traces du vandalisme agressif des sectaires.

longs malheurs, le progrès y fut arrêté ou sensiblement ralenti comme partout, ce fut néanmoins ici, ce fut dans cette France où la Réforme succomba, qu'au sein du catholicisme et sous son inspiration, le génie humain, rentrant dans la voie ouverte par l'Italie, continua d'abord le travail de la Renaissance, remit en honneur les chefs-d'œuvre de l'antiquité grecque et romaine, puis, prenant son essor, produisit à son tour ses chefs-d'œuvre, ses merveilles, et offrit à l'admiration ainsi qu'à l'émulation du monde le premier et encore unique siècle vraiment littéraire des temps modernes, comme aussi peut-être, depuis les Grecs, la première littérature vraiment nationale.

La France, à partir du xvii<sup>e</sup> siècle, et pour la littérature, et pour les sciences, et pour les arts, et pour l'élégance des mœurs, et pour l'industrie, pour le progrès en général, les étrangers les plus jaloux de nos gloires sont forcés d'en convenir, la France a servi de modèle et donné le ton à toute l'Europe, a excité l'émulation de tous les peuples, et a véritablement marché à la tête de la civilisation. L'Italie à son tour lui emprunta ce qu'autrefois elle lui avait donné. L'Espagne aussi l'imita. L'Angleterre lui dut la politesse et le bon goût, et, de l'aveu d'un de ses plus savants évêques, ressentit les bons effets de son influence jusque dans l'éloquence de la chaire, malgré la différence de religion. Prépondérante par le succès de ses armes, la France catholique le fut encore bien plus par l'intelligence et le talent, par la perfection de ses chefs-d'œuvre littéraires dans tous les genres, par la splendeur générale de sa civilisation, qui étendit partout, là même où ses armées ne pénétrèrent point, sa gloire, son action, son incontestable suprématie<sup>1</sup>.

1. « Quelle autre nation que la nation française, observe l'allemand protestant Schwab, pouvait, à une égale distance de l'époque de la renaissance (sous Louis XIV), se glorifier, même dans les classes moyennes, d'une culture d'esprit plus distinguée, plus universelle, et d'institutions plus propres à faire éclore et à for-

Cette noble prépondérance de l'esprit, des arts, de l'éloquence et des mœurs élégantes, et l'impulsion qu'en reçut le progrès général étaient telles, qu'elles se prolongèrent à travers tout le xviii<sup>e</sup> siècle jusqu'à la révolution, et qu'après une rapide décadence causée par une des plus grandes crises sociales dont les hommes aient mémoire, elles continuent encore aujourd'hui à produire leurs effets, non-seulement en France, mais dans toute l'Europe et hors de l'Europe, même chez les malveillants et les ingrats qui, tout en en ressentant l'influence et s'efforçant d'en tirer profit, affectent de la méconnaître ou de la déprécier.

Et pourtant la France n'est point protestante, la France

mer les talents.» (V. *den Ursachen der Allgemeinheit der franzoesischen Sprache*. 1. Frage, 3 abschn. S. 899. Tübingen 1785.)

Heeren, allemand et protestant ainsi que Schwab, ne fait pas difficulté de reconnaître que « l'époque de 1661 à 1700, qui fut pour la France l'âge d'or du règne de Louis XIV, prit, même dans le reste de l'Europe, le nom de ce souverain ; que cela suffit pour prouver que, pendant sa durée, la France exerça la prépondérance ; que cette autorité, fondée sur le succès de ses armes, doit être encore plus justement attribuée à la supériorité de la civilisation dont l'éclat et l'activité imposèrent un juste respect aux autres peuples. » (V. son *Manuel hist. du système politique des Etats de l'Europe, etc.*)

L'historien Rotteck, de la même nation, rend à l'excellence littéraire et artistique de ce beau règne une justice encore plus éclatante. « L'éclat du règne de Louis XIV, dit-il, la magnificence de sa cour, sa libéralité et l'émulation qu'elle répandit parmi tous les hommes doués de talents naturels, firent rapidement de la France la terre classique du génie (*zum Klassischen Boden des Genie's*) et de sa langue l'instrument de toute culture, de toutes jouissances intellectuelles chez tous les peuples de l'Europe civilisée. L'histoire des sciences, des lettres et des arts, pendant toute la période de temps comprise entre la paix de Westphalie et la révolution française, n'offre, tant pour l'éclat que pour la richesse, ni une époque ni un théâtre comparable au règne et au royaume de Louis XIV. — « Les grands écrivains qui enrichirent de chefs-d'œuvre la langue française, et dont quelques-uns vivaient déjà sous le règne précédent, s'élevèrent, sous ce dernier règne, en si grand nombre et jetèrent un tel éclat, que le siècle de Louis XIV est justement considéré comme une véritable époque classique, comparable pour la perfection à celle de Périclès, d'Auguste et des Médicis. » (*dass Ludwigs XIV Zeit eine wahrhaft Klassische ward, jenen, welche Perikles, Augustus und die Medicis hervorriefen, an Herrlichkeit gleich.*) *Allgemeine Weltgesch* :... , etc. t. III, p. 301-302.

est catholique ; elle l'était surtout au xvii<sup>e</sup> siècle, à ce plus beau siècle de son histoire ; et cette activité, cette énergie d'activité, ce progrès éclatant partout, et ce haut degré de culture humaine et de civilisation qui feront à jamais son honneur et sa gloire, ils étaient le fruit, le plus beau fruit de la Renaissance, de cette Renaissance opérée surtout dans l'Italie catholique avec la protection et les encouragements de l'Eglise. Assurément la Réforme y eut peu de part. On voudrait, cependant, qu'elle y eut au moins contribué beaucoup ; que le génie des plus illustres représentants de ce beau siècle, que le génie des Pascal, des Bossuet, des Fénelon, par la guerre de pamphlets et les discussions religieuses provoquées, entretenues et soutenues par les pasteurs, eût subi l'action fécondante de cette Réforme, et que par ces grands hommes cette influence se fut étendue jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle, à l'activité et à la liberté intellectuelle qui s'y sont déployées, surtout en France.

Il faut, ce nous semble, être bien embarrassé de trouver des mérites à la réforme protestante, pour lui en faire un du talent que l'on mit à la combattre. Quelle mauvaise doctrine n'en pourrait prétendre autant ? Toutes les hérésies, toutes les erreurs qui ont précédé la Réforme, ont provoqué des controverses pareilles, et parfois entretenu une activité intellectuelle assez vive : faut-il leur en faire un mérite, et est-ce là vraiment un titre dont elles aient lieu de tirer gloire ? Plus un mal est grand, plus on met naturellement de zèle et d'ardeur à lui résister. Ce ne serait pas sérieux, vraiment, de vouloir faire du dix-septième siècle et de son génie si attique un produit de la réformation protestante. La France catholique qui avait formé Abélard, Clémangis, saint Bernard, Gerson et plusieurs autres, au moyen-âge, pouvait bien, sans la Réformation, nous donner, après la Renaissance, Pascal, Bossuet, Racine, Fénelon.

Nous voyons dans les ouvrages de quelques-uns de nos



écrivains du seizième siècle, dans ceux de Ronsard, de Montaigne, de Charron, de Pasquier, que les honnêtes gens et les bons esprits de l'époque ressentaient plus de tristesse et de dégoût qu'ils ne recevaient d'émulation de toutes ces disputes acharnées des prédicants huguenots entre eux et avec les catholiques. Pour les conférences du pasteur Claude et les controverses de Basnage, Ferry et Jurieu avec Bossuet, elles ne furent, ce nous semble, qu'un assez petit incident au milieu de l'activité du grand siècle et dans la carrière si remplie de l'illustre prélat. Et quand elles auraient eu plus d'importance, ce ne fut point là l'école où se formèrent Bossuet et Fénelon. Bossuet se présenta dans la lutte avec toute la puissance de génie que nous lui connaissons, et il en sortit victorieux. En vérité, l'élévation, la grandeur et la force dans la fécondité qui font le caractère de Bossuet et de quelques-uns des plus éminents écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle, avaient bien une autre origine que les controverses et les pamphlets, les écrits et les prêches des pasteurs de la Rochelle, de Nîmes et de Charenton. Bossuet et Fénelon, ainsi que Pascal et tous les beaux génies du xvii<sup>e</sup> siècle, étaient nourris de la lecture des anciens, des philosophes, des orateurs, des moralistes et des poètes, et bien plus encore de celle des Pères de l'Eglise, tous également proscrits par la Réformation protestante. C'est à cette école qu'ils s'inspirèrent, et non pas certainement au souffle de cette réforme.

Pas même au xviii<sup>e</sup> siècle, chez le protestant Rousseau, le talent et l'activité du talent ne se développèrent sous l'influence de la liberté protestante. Les autorités de cet écrivain, les inspireurs de son génie, ce sont, avec nos auteurs du xvii<sup>e</sup> siècle, Platon, Plutarque, Sénèque, Tacite, Montaigne ; ce n'est ni Luther ni Calvin. Montesquieu, à la vérité, avait étudié les institutions libérales de l'Angleterre ; mais ces institutions sont de date bien antérieure au xvi<sup>e</sup> siècle, et il n'est aucunement prouvé qu'elles doivent rien à la Ré-

forme. Pour Voltaire, lui, il a, comme écrivain, subi une double influence : une influence française et catholique, quand il nous donna la *Henriade*, le *Siècle de Louis XIV* et *Zaïre*; une influence anglaise et protestante, quand il composa l'*Essai sur les mœurs*, le *Dictionnaire philosophique* et les *Contes*.

Comment d'ailleurs, demanderons-nous encore, comment la Réforme n'a-t-elle pas eu le même effet, la même vertu en Allemagne et dans tout le nord de l'Europe? Pourquoi n'y a-t-elle pas aussi stimulé l'intelligence, et produit de bonne heure des Arnaud, des Pascal, des Bossuet, des Fénelon, des Fléchier, des Racine, des La Fontaine, des Molière? Encore une fois, si la réformation protestante avait exercé naturellement une action si favorable au progrès, au développement de l'activité, de la civilisation humaine, les effets devaient, il semble, s'en montrer d'abord et surtout là où elle prévalut et devint dominante. Nous venons de voir que ce n'est pas ce qui est arrivé. L'Allemagne, qui avait si bien débuté, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvi<sup>e</sup>, dans le temps qu'elle se trouvait encore dans l'union catholique, l'Allemagne devenue protestante ne vit pas seulement ce beau développement presque entièrement arrêté jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, elle fut en définitive, malgré son penchant et ses aptitudes pour l'étude, le dernier grand pays de l'Europe qui rentra dans le mouvement civilisateur, et qui, par d'assez maladroites imitations des écrivains français, est parvenue, fort tard, à se former une sorte de littérature. C'est de la France, d'abord, au xvii<sup>e</sup> et au xviii<sup>e</sup> siècles, et plus tard de l'Angleterre, plus conforme à son génie, que partit l'étincelle qui ralluma dans son sein le feu sacré qu'y avait étouffé la Réforme : car l'Angleterre, par des causes bien indépendantes de la liberté d'examen, avait, elle, quelques littérateurs et quelques poètes, dès le xvii<sup>e</sup> siècle, incultes encore, il est vrai, et n'ayant rien de la per-

fection artistique qui distingue les écrits des grandes époques littéraires, et qui fait la gloire des écrivains espagnols, italiens et français surtout.

Nous disons que l'Allemagne eut alors une sorte de littérature; et en effet, il n'était pas encore, il y a cinquante ans, bien convenu qu'elle en eût véritablement une. Plusieurs de ses propres critiques le contestaient, et c'était particulièrement le sentiment de son Guillaume Schlegel qu'elle n'en avait pas.

« Les Allemands, disait cet écrivain, n'ont pas encore de littérature, et sont seulement sur le point d'en avoir une. Si l'on entend par ce mot un amas incohérent et désordonné de livres sans esprit commun, sans trace d'unité, de direction nationale, de vue d'avenir, et où ne se rencontre qu'un chaos *d'efforts manqués et mal dirigés, d'absurdités, de pauvretés d'esprit mal déguisées*, de prétentions ridiculement ambitieuses, au lieu d'une poésie, expression de la nationalité, et se manifestant dans une série d'œuvres portant déjà le *cachet d'une haute perfection*, oh ! alors sans doute nous avons une littérature; car on observe, non sans raison, que les Allemands sont la principale puissance écrivante de l'Europe. »

Oui, l'Allemagne a beaucoup écrit, en effet, et longuement disserté sur la littérature et les arts, et sur le beau dans les arts. C'est elle qui a imaginé, dit-on, cette connaissance nouvelle qui porte le nom d'*Esthétique* ou de science du beau. Elle a tout analysé, disséqué, dilué, les pensées et les sentiments, et vraiment elle possède des systèmes philosophiques et savants sur toutes choses. Cependant, avec toutes ses belles théories et ses systèmes si profonds sur le beau, sur le goût, sur l'art et les productions de l'art, qu'a-t-elle mis au jour, cette Allemagne, que nous a-t-elle donné déjà qui, pour le fini de l'exécution, pour la pureté, la simplicité, la perfection de la forme, ce caractère essentiel de l'art, ap-

proche des œuvres de notre grand siècle, ou de celles de cette antiquité dont elle, l'Allemagne, s'est tant et si fort occupée? L'Allemagne a de tout temps, et dès avant la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle, beaucoup écrit et beaucoup imprimé. C'est le pays des recenseurs, des annotateurs, des scholiastes, des critiques érudits, des commentateurs et des fantastiques rêveurs. Il existe dans les magasins de livres de ce pays écrivassier, des monceaux de bric-à-brac scientifique et littéraire, où, par ci par là, brillent quelques beaux paillons d'or pur ; mais, pour la littérature, nous le répétons, pour des œuvres achevées et proprement dites de littérature, nous ne croyons pas lui faire injustice, elle est encore aujourd'hui inférieure, sans comparaison, à tous les grands peuples de l'ancienne Europe sans excepter l'Espagnol. Elle a beaucoup écrit, oui, et beaucoup écrit sur le goût et sur le beau ; mais l'a-t-elle pratiqué, le goût<sup>1</sup> ; même ses plus célèbres écrivains l'ont-ils toujours pratiqué? Si, avec son Klopstock, son

1. « Combien, observe Heine, les légendes de la France sont belles, éclatantes et claires, comparées aux légendes de l'Allemagne, ces *tristes enfantements pétris de sang et de nuages, dont les formes sont si grises et si blafardes et l'esprit si cruel !* Nos poètes du moyen-âge, qui choisissaient la plupart des sujets que vous autres de la Bretagne et de la Normandie, vous avez trouvés et traités les premiers, donnèrent peut-être à dessein à leurs ouvrages ces agréables formes de l'ancien esprit français. » — « Mais dans nos compositions nationales et dans nos légendes populaires traditionnelles, domine ce sombre esprit du Nord dont vous pouvez à peine vous faire une idée. Vous avez, ainsi que nous, plusieurs sortes d'esprits élémentaires ; mais les nôtres diffèrent autant des vôtres qu'un allemand diffère d'un français. Que les démons de vos fabledes sont nets et propres en comparaison de la canaille infernale de nos esprits infects et mal léchés ! Vos fées, vos lutins, de quelque pays que vous les tiriez, du pays de Galles ou de l'Arabie, semblent parfaitement naturalisés chez vous. Vos Ondines et vos Mélusines, par exemple, sont des princesses ; les nôtres sont des blanchisseuses » ..... « Comme base du caractère des démons allemands, nous voyons que tout ce qui est idéal leur a été enlevé, et que l'horrible est allié en eux à l'ignoble. » (Heine, de l'Allemagne, p. 20-22.)

Quand on lit, dans les textes originaux, les auteurs allemands des différentes époques, on ne peut pas ne point remarquer deux choses : la première que les œuvres littéraires de l'Allemagne ont eu longtemps une facture lourde et singulièrement vulgaire ; la seconde, que le progrès qui depuis une soixantaine d'années, s'y est opéré sous ce rapport, est dû presque entièrement à l'étude et à l'imitation des bons écrivains français. La plupart des mots nouveaux introduits en

Gœthe, son Schiller, elle a des noms dignes de grande estime au point de vue de la critique et de l'érudition, des Puffendorf, des Guerrike, des Morhof, des Baumgarten, des Winckelmann, des Eichhorn, des Thomasius, des Voss, des Herder, des Niebuhr, des Lüden et beaucoup d'autres, de savants philologues, des historiens qui ont tout lu, savent tout et n'omettent rien, des érudits de toutes espèces, des philosophes transcendants, et même des écrivains fantastiques et des poètes nébuleux, elle n'a toutefois que peu d'œuvres en littérature, nous l'osons dire, qu'elle puisse mettre en ligne et comparer avec celles des grands écrivains de notre siècle d'or, d'un Corneille, d'un Racine, d'un Molière, d'un La Fontaine, d'un Labruyère, d'un Pascal, d'un Bossuet, d'un Fénelon, d'un Fléchier, d'un Massillon. Pas plus qu'elle n'a été la terre de la liberté, l'Allemagne, jusqu'ici, n'a été le pays de l'industrie, des arts, de la bonne littérature, de l'éloquence et du bon goût. Et, comme l'a fort bien remarqué Fontenelle, la littérature est le fruit du génie, tandis que l'érudition, la science même ne sont que le fruit de la patience et du temps<sup>1</sup>.

très-grand nombre dans la langue, la plus grande attention donnée au choix de l'expression, la construction nouvelle et les allures plus vives de la phrase, tous ces perfectionnements sont visiblement d'origine française.

1. Ce jugement peut sembler dur; il est vrai cependant. Gœthe et Schiller, les deux écrivains de l'Allemagne les plus éminents, sont deux beaux génies sans doute; ils n'ont toutefois laissé que peu de chose qui puisse servir de modèle, être réputé classique, et quelques-unes des productions les plus remarquables du premier sont des œuvres peu morales. Tous les deux, ils se sont efforcés, pour le style, d'imiter les écrivains français. Ils sont, l'un et l'autre, pour la forme, et plus qu'on ne pense même pour le fond, disciples inspirés, non du xvii<sup>e</sup> siècle et c'est dommage, mais du xviii<sup>e</sup> siècle français. Le seul ouvrage de Gœthe qu'on pourrait appeler classique n'est qu'une simple pastorale.

Les Allemands, venus tard, ont en général le malheur, dans les lettres et les arts, d'avoir imité notre xviii<sup>e</sup> siècle, siècle de décadence et de corruption, plutôt que notre siècle d'or, et d'appartenir ainsi, presque tous, à cette école funeste de sophistes et de libertins intellectuels dont Voltaire, Rousseau, Diderot sont les chefs, et Gœthe, Byron, et même Schiller sous quelques rapports, les disciples les plus marquants.

Qui ne donnerait volontiers tout le philosophisme panthéiste et toute la critique indigeste et tudesque pour une comédie de Molière ou un discours de Bossuet ?

La Réforme a, dans le pays même qui fut son berceau et où elle devint dominante, fourvoyé et engourdi l'esprit humain ; elle y a, pendant deux siècles, entravé, peut-être empêché les plus brillantes comme les plus hautes, les plus nobles manifestations de l'intelligence. L'Allemagne, — et en nommant l'Allemagne, nous entendons spécialement l'Allemagne protestante — l'Allemagne était encore, il y a moins de cent ans un des plus arriérés entre tous les grands pays chrétiens de l'Europe, même pour le commerce et l'industrie, et pour les arts utiles aussi bien que pour les lettres et les beaux-arts. Or, si là même où rien ne l'empêcha de prendre son essor et de donner libre carrière à son génie, la Réforme, de l'aveu de plusieurs de ses fondateurs, de ses adhérents et de ses amis, a exercé une influence peu favorable et a produit des résultats si peu satisfaisants pour l'esprit humain, quelle apparence y a-t-il qu'introduite dans les pays d'où elle fut repoussée, elle eût exercé une influence meilleure, et comment croire, enfin, qu'elle ait réellement produit d'autres effets, des effets plus heureux, plus féconds, plus puissants, là où elle fut vaincue et où elle n'a joui longtemps que d'une simple et incomplète tolérance ?

Non, ce n'est ni de la Réforme, ni des pays réformés qu'est partie l'impulsion imprimée, dans les temps modernes, à l'activité de l'intelligence humaine : elle est partie de l'Italie, de l'Espagne, de la France ; elle est partie du catholicisme, et principalement de son Eglise. La réformation protestante ne l'a ni donnée, ni provoquée, ni aidée : mais, partout, au contraire, dans tous les pays, et dans ceux où elle a prévalu, et dans ceux où elle a été vaincue et d'où elle a été repoussée et exclue, elle l'a, tout au moins, paralysée pendant longtemps.

L'activité propre de l'esprit moderne, la civilisation moderne est la résultante de l'action combinée de la culture antique et du génie chrétien. Tout ce que cette double influence a produit de bienfaisant, de fécond, de généreux, de vivifiant, nous le devons, catholiques ou non catholiques, nous le devons au catholicisme, à l'Eglise romaine, à la papauté : c'est avoué, même par des écrivains protestants <sup>1</sup>.



1. Dans les États réformés de l'Europe, dit le lord anglais Fitz William, les semences de la civilisation ont été jetées par la religion catholique romaine, et ce qui s'y en trouve encore aujourd'hui doit être rapporté à cette source primitive. (*Lettre d'Atticus*, IV, p. 100.)

## CHAPITRE VII

---

### **La Réforme a-t-elle imprimé une impulsion à la liberté de penser.**

Passant maintenant à l'autre partie de l'assertion que nous avons pris à tâche d'examiner, de l'assertion relative aux conséquences résultées, dit-on, de la révolution religieuse du xvi<sup>e</sup> siècle pour le progrès et la liberté de l'esprit humain, si nous interrogeons l'histoire, telle qu'elle nous est connue, et si nous lui posons cette question : La Réforme a-t-elle imprimé réellement une impulsion à la liberté de la pensée, à la liberté religieuse et à la liberté philosophique ? Sommes-nous redevables, en effet, à la réforme protestante de l'accroissement qu'a pris, dans les derniers temps, ce qu'on appelle la liberté de conscience et les droits de la raison, cette histoire nous répond, d'abord en ce qui concerne la liberté religieuse :

Que l'ancienne Eglise n'a pas permis à la contradiction de se faire entendre au milieu d'elle, et que souvent des sévices, de cruels sévices ont été, dans la société catholique, exercés



contre ses contradicteurs. Mais l'histoire ajoute que le principe catholique est un principe d'autorité et de soumission à l'autorité ; que l'ancienne Eglise était, dans le moyen-âge et dès avant le moyen-âge, devenue la société générale, la société unique et une, la société européenne tout entière, la grande république chrétienne, et qu'à sa foi, à son dogme, à son culte, à son existence, se liaient alors intimement les institutions, les lois, les droits et les devoirs, les mœurs, les joies même et les espérances, tout l'ordre social, la vie, l'existence tout entière de nombreuses populations, et des peuples et des gouvernements aussi bien que des individus ; que les novateurs religieux ou les hérétiques pouvaient dès lors, à bon droit, se considérer et être traités comme des rebelles, des traîtres, des conspirateurs et des perturbateurs de l'ordre public ; qu'en sévissant contre eux l'ancienne société catholique n'a fait qu'user de son droit et remplir un devoir, et qu'enfin son Eglise a exercé la tolérance, à tout prendre, autant que le permettaient et son principe et les intérêts généraux qui lui étaient commis et qui se rattachaient si profondément à sa constitution, à toute son existence ;

Que la Réforme protestante, sans avoir ni l'ancienneté, ni l'autorité, ni la grande existence, ni les droits acquis ni tous les autres motifs qu'avait l'ancienne Eglise, et malgré le principe de liberté sur lequel elle prétendait s'appuyer, et quoique pour elle-même elle réclamât toute tolérance, s'est, dès l'origine, particulièrement distinguée par son extrême intolérance ; que partout où elle dominait, elle a comprimé la contradiction et persécuté les contradicteurs ; que là même où elle n'était que tolérée et à l'égard de la société dont elle venait de se séparer, elle a été menaçante, agressive et violente ; enfin que toujours, partout et tant qu'elle a pu, elle a opprimé, comprimé, violenté et violé la liberté religieuse.

Sur ce qui concerne la liberté philosophique, la liberté de la pensée philosophique, la même histoire nous répond, en second lieu :

Que la liberté de la pensée, de la pensée philosophique, pas plus que l'activité de la pensée n'était nouvelle, dans une certaine mesure, au moment du schisme protestant, ni en Allemagne, ni en France, ni pas davantage en Italie et en Espagne ; que c'est l'ancienne Eglise qui a préparé cette liberté et lui a frayé la voie ; que si elle a fini par lui mettre un frein, ce n'a été que, quand oubliant les bienfaits reçus ou les tournant contre elle, cette liberté s'est occupée de discréditer sa bienfaitrice, de la déshonorer, de lui susciter des ennemis, de lui enlever sa couronne et de conspirer sa ruine ; que le protestantisme a beaucoup profité et plus encore abusé de cette liberté philosophique laissée et peut-être trop favorisée par l'Eglise ; que loin de l'accorder lui-même à ses adhérents et de la tolérer dans ses adversaires, il l'a foulée aux pieds et mise au pilori, elle, la liberté philosophique, et non-seulement elle, la liberté, mais encore la philosophie et plus que la philosophie, la raison même de l'homme, l'esprit humain lui-même ; qu'il n'a souffert cette liberté que quand il n'a plus pu faire autrement ; et qu'enfin si, depuis le xviii<sup>e</sup> siècle la liberté de la pensée a pris en effet un grand développement, si même elle a reçu une extension considérable, et si la Réforme protestante y a réellement contribué, c'est au moins à l'insu de cette réforme, à son corps défendant, contre sa volonté formelle, et c'est surtout d'une manière qui peut faire douter qu'elle soit un bienfait, et qui permet de demander si en définitive cette liberté, cet accroissement, cette extension donnée à cette liberté, ne sera pas et pour l'homme, et pour la société, et pour la civilisation, et pour la liberté elle-même, une cause de péril, de déchéance et de ruine, plutôt que de vrai perfectionnement, de progrès véritable, salutaire et durable.

Gerbert, dès le x<sup>e</sup> siècle, Abélard, Pierre Lombard, Occam, Arnaud de Bresce au xii<sup>e</sup>, et plus tard Thomas d'Aquin travaillant à concilier la religion et la science, et, au nom de la philosophie et de la foi chrétienne, posant les principes de la dignité et de l'égalité humaine; et le Dante, Boccace, Pétrarque, et Gémiste-Pléthon, Ficin, Politien, Pic de la Mirandole, Valla, le Pogge, Pontanus, Platina, Pomponat, et tant d'autres hommes célèbres réhabilitant l'antiquité grecque et romaine, et, avec la protection des papes et à l'ombre même, pour ainsi parler, du saint-siège, ressuscitant les auteurs classiques, ranimant les bonnes études, fondant des académies, remettant en honneur l'éloquence des Démosthènes, des Cicéron, ainsi que la philosophie de Platon, d'Aristote et du Portique, et frayant ainsi les voies aux travaux de la science et de la philosophie moderne, tous ces hommes, nous le croyons, ont bien fait preuve aussi de quelque liberté.

Les dialecticiens du xii<sup>e</sup> siècle abordaient avec la plus grande hardiesse des questions qui nous effrayeraient même aujourd'hui, et Pierre Lombard, dit un professeur, les résout presque en jouant.

L'archiprêtre de Hita, en Espagne, et Villena, et Santillane, et le satyrique Torrès-Naharro, étaient de libres et même de très-hardis penseurs. Ils ont fourni la preuve que l'autorité, dans les matières de religion, est comme le bon goût en littérature : elle n'empêche pas la hardiesse, l'élan; elle les gouverne seulement et les empêche de s'égarer.

« En France, dit M. Saint-Marc-Girardin, l'esprit libre-penseur est plus ancien qu'on ne le croit. Nos vieux fabliaux et nos vieux romans sont naïfs par la langue et le tour des idées; mais ils sont malins par l'esprit. Partout, en France, éclate un génie libre et moqueur, une répugnance naturelle du préjugé. — « A prendre nos pères, tels qu'ils se montrent dans notre vieille littérature gauloise, ils ne sont ni

*séditieux, ni novateurs*; ils n'ont ni morgue républicaine, ni incrédulité philosophique ; mais ils ont une sagacité malicieuse et pénétrante qui fait qu'ils ne se laissent imposer par qui que ce soit. Ils obéissent sans être dupes. Telle est la vieille France. — « Notre instinct de discrétion fait que nous nous en tenons volontiers à la raillerie, et que nous ne détruisons pas tout ce que nous critiquons<sup>1</sup>. »

C'est ainsi qu'en usent les gens d'esprit : ils obéissent sans être dupes ; ils sont discrets jusque dans leurs railleries, et savent respecter même ce qu'ils croient être des exagérations et des préjugés.

Sous le roi Louis XII, on riait publiquement, au théâtre, des gens de loi, des rois, même des papes. Louis XII voulait que la vérité pût venir jusqu'à lui, et proclamait noble devoir d'un monarque de protéger l'esprit et la liberté de l'esprit<sup>2</sup>.

Ce fut en France et de la bouche d'un catholique qu'au xvi<sup>e</sup> siècle le mot de tolérance se fit d'abord entendre<sup>3</sup>, et ce fut aussi dans ce pays que la tolérance fut d'abord pratiquée. Elle est de date bien plus récente en Allemagne, en Angleterre et dans tout le nord protestant. Si la Grande-Bretagne en jouit aujourd'hui, on le peut, sans présomption peut-être, attribuer en bonne partie à l'influence française.

« Quand Erasme se fut déclaré contre Luther, observe encore M. Saint-Marc-Girardin, il se forma, en France, une école de catholiques libres-penseurs, avouant de bonne grâce les abus de l'Eglise romaine, mais ennemis des témérités luthériennes, et qui, en se faisant une part discrète d'indépendance, attendaient les bienfaits du temps sans vouloir les hâter. » Cette indépendance, cet esprit discret et sage d'examen modeste, cette raison pénétrante et paisible, ce

1. Saint-Marc-Girardin, *Tabl. du progrès de la litt. franç. au XVI<sup>e</sup> siècle.*

2. Philarète Chasles, *Disc. sur la marche et le progrès de la litt. fr. etc.* -- 3.

De celle du chancelier de l'Hôpital.

bon sens douteur et réservé, naturels au génie français et anciens déjà parmi nous, étaient si peu un résultat de la Réforme, qu'au milieu des troubles du xvi<sup>e</sup> siècle, ils semblaient plutôt risquer de périr, en s'enflammant des passions de la Réforme<sup>1</sup>.

Si la liberté philosophique emprunta quelque chose, en Europe, ailleurs qu'aux instincts mêmes de l'homme, ce doit avoir été à la joyeuse étude de l'antiquité favorisée par l'Eglise, bien plus qu'au sombre fanatisme de la réformation protestante, longtemps ennemi de la philosophie et de la raison humaine.

Ainsi, dans le nord de l'Europe, ce furent des amis des lettres, quelques savants demeurés fidèles à l'Eglise, Reuchlin, Erasme, Morus et d'autres, qui les premiers défendirent la philosophie, la raison et les bonnes études, qui les défendirent contre les réformateurs protestants et principalement contre le chef de la Réforme. Erasme surtout, on l'a dit, Erasme était, lui, l'homme de la philosophie et de l'avenir<sup>2</sup>.

Nous ne voulons pas discuter ici la question de savoir si la liberté philosophique, considérée dans ses résultats, est un aussi grand bien qu'on le suppose et qu'on est convenu de le dire. Mais quoi qu'elle soit en elle-même, dans ses tendances et ses effets, nous pensons, nous, que, pour son origine, elle est certainement grecque et romaine, et que, d'abord pratiquée dans l'Eglise et dans une assez large mesure, sous la protection des Medicis de Florence, des rois de Naples, des Gonzague d'Italie et, avant tout, longtemps, sous la protection des pontifes de Rome, elle a grandi, s'est répandue en Europe et a fini par y prévaloir. Cette descendance se montre évidente dans le xv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècles : Pomponius Læto, Bessarion, Gémistè-Pléthon, Campanella, Le Pogge, Valla, Reuchlin, Erasme, Mélanchthon, Thomas Morus, Budé, Du-

1. *Tableau du progrès de la litt. fr. au XIX<sup>e</sup> siècle.*

2. Charpentier, *Ess. sur l'hist. litt. du moyen-âge.*

bellay, Montaigne, Vivès, étaient des grecs et des romains, disciples de Platon, d'Aristote, de Sénèque, de Cicéron. Au xvii<sup>e</sup> siècle, Corneille, Racine, Boileau, Bossuet et Fénelon s'étaient, eux aussi, nous le répétons, nourris et pénétrés des auteurs grecs et latins, de la sagesse grecque et romaine, en même temps que de la doctrine et de la sainteté chrétiennes. La philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, toute drapée à l'antique, avec sa philanthropie, ses illusions, ses paradoxes et ses imprévoyances, n'est, elle surtout, qu'un rêve platonicien dans les bras d'Epicure, un essai de reproduction de la philosophie païenne. Rousseau s'est formé à cette école : dans son *Emile*, son *Contrat social*, son *Economie politique*, partout, il ne fait que paraphraser ou commenter les dialogues de Platon, ses *Lois*, sa *République*. Crébillon, Voltaire, Ducis, Barthélemy, Fontanes, les Chénier, Chateaubriand même, tous nos littérateurs presque sans exception, l'Université, toutes les universités n'ont fait et ne font encore que continuer Aristote, Platon, Démocrite, Cicéron, Tite-Live, Sénèque, Tacite, Sophocle, Euripide, Denys d'Halicarnasse, Varron. M. Cousin s'est promené avec le philosophe de Stagyre dans les jardins d'Académie, M. Villemain a sucé sur le mont Hymette le pur miel de l'Attique, et M. Guizot est un romain, un descendant des Tacite et des Caton, bien plus qu'un fils de la Réforme, un disciple de Calvin.

On ne peut pas douter que, dès avant et longtemps avant la révolution religieuse, il n'y eût en Europe et principalement en Italie, sans qu'on en proclamât ambitieusement le principe, une assez grande liberté de pensée et de critique, et qu'on n'y comptât presque autant de libres-penseurs que de lettrés et de savants. A Venise notamment, du temps de Pétrarque, c'est lui qui nous le dit, on cultivait la philosophie avec une assez grande liberté.

Et pourquoi dans la république chrétienne, fondée sur le talent et la vertu, ne se serait-il pas trouvé de liberté? Si

l'Eglise combattait les innovations religieuses, les téméraires interprétations du dogme, les attaques visiblement dirigées contre ses croyances et son existence ; si elle fut attentive à réfréner dans son principe et à son origine toute tentative d'hérésie et de schisme, elle ne se montra jamais hostile à l'exercice honnête de la raison, ni non plus à l'usage d'une liberté discrète et prudente. Ses chefs, ses pontifes, bien avant la Réforme, et alors qu'ils étaient tout puissants et maîtres aussi bien de la répression que de la vengeance, avaient souffert, sans les punir, des attaques fort directes, des critiques très-peu ménagées, quelquefois les satyres les plus acérées contre les ordres religieux, les abus de l'Eglise, les membres les plus éminents du clergé, contre la personne des papes eux-mêmes. On sait ce que Dante, Pétrarque, Boccace, Le Pogge, Platina, Machiavel, au cœur de l'Italie, et plus tard Reuchlin, Hutten, Erasme et d'autres, en Allemagne et ailleurs, purent se permettre impunément contre la papauté, plusieurs d'entre eux contre des papes qui les protégeaient, et sans pour cela cesser d'être comblés de leurs faveurs ou de leurs bienfaits<sup>1</sup>. On est encore aujourd'hui surpris de tant de témérité d'une part, et de l'autre de tant de magnanimité.

N'est-ce pas de la cour de Rome que sont partis les premiers encouragements donnés aux lettres, à la science, à la philosophie, à l'histoire, à toutes les études, à toutes les connaissances ? Les papes autorisent l'établissement, à Rome, d'une académie où l'on s'occupe des lettres anciennes et de philosophie. Paul II protège les premiers imprimeurs<sup>2</sup>. Léon X ouvre au public les bibliothèques papales ; il fait les frais d'une imprimerie spéciale pour le grec ; il encourage, protège et récompense tous les savants et tous les genres d'études. En France, ce sont des docteurs en

1. Platina, protégé par Sixte IV, lui dédie ses *Vies des Pontifes romains*, où la papauté est jugée avec une grande liberté. — 2. V. Tiraboschi.

théologie qui font venir à Paris les premiers imprimeurs, qui les assistent, les soutiennent et ouvrent à leurs presses une salle à la Sorbonne.

Et cette Bible, ces Evangiles que Luther et tous les siens accuseront les catholiques d'avoir enfouis, confisqués, supprimés, autant qu'il était en eux, l'Eglise romaine en avait, dès le ix<sup>e</sup> siècle, toléré des traductions en langue vulgaire. Un chanoine, Guiars-des-Moulins, en donna une française, en 1214, et Lefèvre d'Étaples, vers la même époque, en publia une deuxième, qui fut suivie de celle de Raoul de Presles et de plusieurs autres anonymes. Au dire de Seckendorf, plusieurs versions allemandes en sont données à Nuremberg et à Augsbourg, en 1477, 1483, 1490 et 1518 ; et un auteur protestant de Strasbourg nous assure que l'Allemagne, quand éclata cette réforme, comptait au moins douze éditions des livres sacrés en langue vulgaire<sup>1</sup>.

L'objet de l'Eglise ne fut jamais de gêner le libre essor des facultés humaines, pas plus que de comprimer les sentiments naturels : elle n'eut en vue et ne s'efforça, nous le répétons, que de les diriger et d'en empêcher les dangereux écarts. Sans le schisme et ses excès, la papauté aurait, en la guidant, continué de favoriser la pensée humaine ; elle ne l'aurait ni entravée, ni confisquée. Elle aurait fait mieux que ce qu'ont fait et font encore les révolutionnaires religieux et politiques, et elle l'aurait fait d'une manière utile, régulière, durable et sûre.

Si quelquefois, plus tard, la papauté se montra plus sévère pour la libre manifestation de la pensée et lui imposa quelque gêne, cette réserve et ces rigueurs lui étaient commandées par les tendances ou peu morales, ou subversives des écrivains et des penseurs. Des historiens de notre temps nullement dévoués à sa cause n'ont pas fait difficulté de recon-

1. Jung, *Hist. de la réformat. protest. à Strasbourg*.



naître qu'elle avait porté la protection, les encouragements aux lettres et à la philosophie, les ménagements même pour les hardiesses quelquefois agressives des humanistes et des érudits, jusqu'à l'imprudence, jusqu'à l'oubli de ses premiers intérêts. Sans parler des écrits licencieux de plusieurs de ces érudits, le culte des lettres anciennes favorisé par l'Eglise et ses prélats les plus éminents, avait dégénéré en idolâtrie. Dans leur enthousiasme pour la civilisation grecque et romaine, plusieurs jeunes savants, Gémiste-Pléthon, Pomponius Læto, et toute cette académie fondée à Rome sous les auspices du pape, en étaient arrivés à rêver la résurrection du paganisme avec son culte, ses mœurs, sa philosophie, toute sa civilisation, et avaient poussé le délire de leurs illusions païennes et l'espoir de les réaliser jusqu'à la conspiration en faveur du polythéisme contre la religion du Christ et contre l'autorité bienveillante qui les avait comblés de ses bienfaits. Avec le polythéisme, le sensualisme païen et, disons le mot, le cynisme étaient en voie de s'emparer des âmes; ils tendaient à la ruine de la morale et de la religion. De l'admiration pour les monuments, pour les arts, pour la littérature, on passait insensiblement au regret des institutions, des mœurs, des croyances païennes, et, pour tout dire, on passait au septicisme et à toutes ses funestes conséquences<sup>1</sup>.

L'Eglise vit le danger et se fit un devoir de l'arrêter<sup>2</sup>. Hors de l'Eglise comme dans l'Eglise, une réaction se fit contre ces exagérations philosophiques et ces écarts de l'érudition. La restauration des lettres laissait entrevoir de lointains périls; ses tendances étaient menaçantes pour l'avenir; ses résultats déjà produits n'étaient pas enfin, à beaucoup

1. Charpentier, *Essai sur l'hist. littér. du moyen-âge*.

2. *Pari quoque diligentia*, observe l'auteur de la vie de Paul II, *e medio romanæ curiæ nefandam nonnullorum juvenum sectam scelestamque opinionem sustulit, qui, depravatis moribus, asserebant nostram fidem orthodoxam potius quibusdam sanctorum astutiis quam veris rerum testimoniis*. Paul Canens.

près, ce qu'on s'en était promis. L'opposition et les prédications agressives de Savonarole, hostile au paganisme philosophique et sensuel de la maison de Médicis, ne sont qu'une manifestation du sentiment public, à ce moment, et témoignent des appréhensions qu'inspiraient alors aux esprits religieux et fervents ces admirations païennes et ces hardiesses irréfléchies et peu réglées de la pensée.

Il faudrait souhaiter peut-être, avec un de leurs historiens, que plusieurs des papes successeurs de Paul II, eussent été moins oublieux de l'avertissement qu'avait donné de ses illusions philosophiques et de ses tendances peu chrétiennes l'académie fondée par Pomponius Læto.

Les pays protestants et leurs réformateurs, en dépit du droit d'examen, n'accordèrent à l'essor de la pensée, immédiatement après la révolution religieuse et longtemps encore après, ni autant de bienveillants encouragements, ni autant de liberté que l'Eglise et la papauté.

Il n'est sorte de tyrannie, s'écrie Wizer, parlant des chefs de la Réforme, « qu'ils n'exercent sur ceux qui n'approuvent pas indifféremment tout ce qui vient de leur secte. Ils se déchaînent contre leurs propres pasteurs, leurs instituteurs et tout ce qui parmi leurs coréligionnaires refuse de plier le genou devant la statue du nouveau roi de Babylone, Luther. — « Si par instants ils demeurent en paix avec l'Eglise, c'est qu'ils y ont été forcés, ils savent pourquoi. Ah ! s'ils étaient les maîtres, on verrait bien la paix qu'ils nous réservent ! Cette paix générale, ils l'ont rompue, combien de fois dans notre Allemagne ! Ils se sont conduits envers nous non pas en frères, mais en ennemis implacables, nous pourchassant, nous trompant, nous volant, et se montrant en tout à notre égard de vrais et dignes schismatiques.

« On sait quelle est leur fureur, quand, dans les communes qui leur sont soumises, se rencontrent quelques per-

sonnes qui refusent de participer à leur cène, ou qui persévèrent à communier selon la coutume ancienne <sup>1</sup>.

« Cela semble fort injuste envers l'Eglise, que l'on vous laisse continuer votre comédie et vos innovations sans consistance, quand on considère la résistance que vous-mêmes opposez aux sectes qui surgissent au milieu de vous : résistance dure, inflexible et ne reculant devant l'emploi ni des cachots, ni de la confiscation des biens, ni du bannissement, ni de la torture, ni du fer, ni du feu, bien différente, en un mot, de la tolérance que vous réclamez de vos adversaires pour vous-mêmes.

« Vous êtes bien pressés de vous permettre l'intolérance : que feriez-vous si votre secte venait à réduire tout le monde sous sa puissance? Comme vous sauriez mettre à la raison tous ces papistes entêtés, si vous aviez encore pour vous l'Empereur et quelques autres princes, vous schismatiques séparés d'hier de l'ancienne Eglise, et qui devriez vous estimer fort heureux d'être tolérés, vous les premiers ! quels flots de sang l'on verrait couler ! »

« Si ces sectaires, ajoute le même, n'étaient retenus par la crainte que leur inspirent l'Empereur et les princes du saint-empire, il n'est pas un catholique qui fût à l'abri de leurs violences et de leurs mauvais traitements <sup>2</sup>. »

« Presque partout où les anti-papistes sont en majorité, dit le savant Crotus, ils ont porté des lois sévères contre les partisans fidèles de l'ancienne Eglise : telle est celle qui condamne à la prison ou à l'amende quiconque se permet de fréquenter un papiste. — « Cette épithète de papiste est, du reste, la plus grosse injure qu'ils aient trouvée dans leur arsenal, cependant si riche en invectives grossières et ordurières. Malheur à ceux qui se hasardent de mettre le pied dans une église papiste, de s'y confesser à un prêtre, d'y as-

1. *De moribus hæretic.* E, 6, a. — E, 8, a. — 2 *Von der christl. Kirche.* G. a. G. 3. b.

sister à un prêche, à une messe, ou à quelque autre cérémonie papiste ! La nouvelle organisation dont le ciel vient de nous gratifier a ses espions aux yeux d'Argus, toujours prêts à dénoncer le téméraire assez osé pour enfreindre ses ordonnances <sup>1</sup>. »

Même le réformateur Menius, malgré ses rapports d'amitié avec Luther, ne peut s'empêcher de se récrier contre l'excessive intolérance des luthériens, ses coréligionnaires, qui, non contents de *mettre obstacle à toute manifestation libre de la pensée*, voulaient *appesantir leur joug jusque sur la conscience*. « Personne, dit-il, ne saurait ouvrir la bouche sans une permission expresse, tandis que les tyrans ne sont soumis qu'à leurs propres caprices <sup>2</sup>. »

On ne dira pas, en effet, que Luther ait jamais reconnu sérieusement à personne la liberté de la contradiction dont il avait lui-même usé contre l'ancienne Eglise. Sous aucun prétexte, partout où ils le pouvaient, ils ne permettaient, lui et les siens, qu'on imprimât les écrits de leurs adversaires. Il est curieux de le voir s'agiter pour empêcher la publication de tout écrit opposé à sa doctrine, jusqu'à celle de la simple traduction du Nouveau-Testament par un réformateur dissident. Il ne faut rien moins que l'intervention et les sévices du duc de Mecklembourg et de l'électeur de Saxe lui-même pour donner satisfaction à l'orthodoxie protestante de ce chef de la Réforme<sup>3</sup>. Il fit expulser de l'université de Wittenberg et ne cessa de poursuivre de sa haine et de ses injures son collègue Lemnius, uniquement parce que cet humaniste s'était permis de faire imprimer quelques vers latins composés en l'honneur de l'évêque électeur de Mayence.

A peine des dissentiments se sont-ils élevés sur la Cène, sur le baptême et les autres points du dogme, du côté des

1. *Apologia a Joan. Croto Rubeano privatim ad quemd. amic. script.* Lips. 1531, B. 4. a. — 2. *Cod. Manh.* 358, n° 54. — 3. *Lesch. Gesch. d. Buchdruckerkunst in Mecklemb.* p. 23.

zwingliens, des calvinistes, des schwenkfeldiens et des autres sectaires séparés, que Wittenberg se met en mouvement et remue ciel et terre pour faire interdire la publication ou l'introduction dans le pays du moindre écrit de ces nouveaux novateurs engendrés par la Réforme. Appel à l'intervention des princes, sévices contre les imprimeurs, les libraires, les colporteurs et même les simples lecteurs, tout est jugé légitime pour arrêter la contradiction.

« Les princes, dit Luther au sujet des zwingliens, « les « princes devraient employer les supplices pour réprimer ces « sacrilèges, qui blasphèment ce qu'ils ne comprennent pas<sup>1</sup>. »

On sait comment il fit traiter les anabaptistes et les paysans révoltés. Pour les juifs, ces juifs auxquels les papes accordèrent constamment un asile dans leurs Etats et même dans leur ville capitale, voici comment Luther demandait qu'on les traitât : « Qu'on mette le feu à leurs synagogues et à leurs « écoles, et que ce qui ne veut pas brûler, on le couvre de terre « et l'ensevelisse, de telle sorte que jamais homme n'en voie « plus ni pierre ni scorie ; qu'on démolisse et renverse leurs « maisons ; qu'on leur enlève leurs livres de prière et leurs « Talmuds ; qu'on défende à leurs rabbins, sous peine de « mort, de ne plus jamais enseigner ; qu'on refuse à tous « juifs le droit d'escorte et la protection publique ; qu'on leur « interdise de trafiquer, qu'on leur prenne leurs bijoux, leur « or, leur argent et tout ce qu'ils possèdent, et qu'on le « garde ! » Il veut enfin qu'on les chasse de partout, et qu'on les traque comme des loups et des chiens enragés<sup>2</sup>.

A l'égard des catholiques il va plus loin encore : souvent, ou directement, ou par voie d'insinuation, il excite les princes et même la multitude à user de violence contre les papistes, laïques, prêtres et moines, qui osaient repousser ses réformes. « S'ils ne veulent écouter la parole de Dieu (cette parole inter-

1. *Luther. op. t. VII, p. 379, ss.*

2. *Walch, XX, 2475 et s.*

prêtée par lui) « que peut-il leur arriver de plus mérité, dit-il, « qu'un soulèvement général qui les expulse de l'univers? « Vraiment, ce serait plaisant à voir, s'il en pouvait arriver « ainsi. » — « Je dis que la noblesse ferait bien de frapper « les récalcitrants avec le fer <sup>1</sup>. » — Et ailleurs: « Si nous pu- « nissons les voleurs par la potence et le glaive et les hé- « rétiques par le feu, que n'employons-nous bien plutôt « ces mêmes armes et toutes les autres aussi contre les car- « dinaux, les papes et toute cette sentine de la Sodome « romaine qui ne cessent de corrompre l'Eglise de Dieu! « Que ne lavons-nous nos mains dans le sang de ces « maîtres de perdition! *Si fures furca, si latrones gladio, si hæreticos igne plectimur, cur non magis hos magistros perditionis, hos cardinales, hos papas et talem istam romanæ Sodomæ colluviem quæ Ecclesiam Dei sine fine corrumpit, omnibus armis impetimus, et MANUS NOSTRAS IN SANGUINE ISTORUM LAVAMUS* <sup>2</sup>! »

Mélanchthon, non moins partisan que Luther de la coaction et de la censure, non moins violent malgré sa douceur naturelle, veut qu'on s'oppose à la publication de tous écrits jugés en désaccord avec les principes de son Eglise. Il fait un appel à l'autorité civile; il veut qu'elle s'arme du glaive pour soutenir son Eglise déchirée et défaillante; et lui-même menace des châtimens du ciel les inventeurs d'opinions nouvelles, que l'autorité, par une indulgence mal entendue, disait-il, négligeait de réprimer et de punir. *Cum magistratus officium suum negligunt.*

Il fit exécuter à mort, à Iéna, ou contribua au moins à faire exécuter Kraut, Müller et Peisker, comme enseignant des doctrines nouvelles. On le vit poursuivre, nous dit-on, de ses plus vives instances l'expulsion des anabaptistes et la condamnation au dernier supplice de ceux d'entre eux qui

1. Wigel, *Von der christl. Kirche*. G. 2. n. G. 3. B. — 2. *Lutheri opp.* t. I, p. 60 et t. IX. f. 24, éd. Jenæ et éd. de Wett.

se montraient opiniâtres<sup>1</sup> ; parler de l'exécution à mort de Servet, dans la ville de Genève, comme d'un magnifique exemple donné par les protestants suisses (*dedit vero et Genevensis reipublicæ magistratus, sublato Serveto arragone, pium et memorabile ad omnem posteritatem, exemplum*) ; et prétendre<sup>2</sup> « que, si le pouvoir temporel connaissait bien ses devoirs, il ferait subir le même sort à Thiebault Thammer, qui soutenait la possibilité, pour les Mahométans, et les païens, de se sauver dans leurs fausses religions. » Dans les querelles excitées par la doctrine de la justification, un partisan d'Osiander ayant eu le malheur d'avancer, contre Moerlin, sur le sang de Jésus-Christ, une parole malséante, δυσφημα, mais plus sottise encore qu'inconvenante, Bothon d'Eilenbourg, seigneur du pauvre homme, le fit sur cela seul mettre à mort ; et Mélanchthon ne trouva dans son cœur que des éloges pour cet acte de cruelle intolérance<sup>3</sup>. Quant au réformateur de Schwenkfeld et ses adhérents, le doux Mélanchthon voulait que les princes missent en œuvre tous les moyens possibles de rigueur pour les faire rentrer dans la communauté de la foi luthérienne<sup>4</sup>.

« Chose digne de remarque, observe à ce sujet l'historien allemand qui rapporte le fait, « l'expérience qui, à ce qu'il semble, eût dû, chez Mélanchthon, tempérer les opinions et les incliner à l'indulgence, exerça plutôt sur elles une influence contraire. Il avait cependant lui-même modifié ses premiers principes dans des points fort essentiels, et quelques-uns du tout au tout ; et néanmoins ni le souvenir de ses propres inconstances, ni la vue des dissensions qui déchiraient son Eglise n'eurent la vertu de le rendre plus tolérant pour ses frères<sup>5</sup>. »

1. Arnold. *Ketzer hist.* ch. II. — 2. *Epist. Calv.* 187. — *De serveto* 1553. C. R. IX, 133.

3. *Ibid.* Notum est etiam quosdam tetra et δυσφημα dixisse de sanguine Christi, quos puniri oportuit et propter gloriam Christi et exempli causa. C. R. VIII, 553. — 4. Dollinger, *Die Reform. etc.* I, 398 et s.

5. *Die Reformation. etc.* I, 398.

Capito, de son côté, invite aussi le comte palatin et tous les autres princes réformés à ne rien négliger pour extirper le papisme et fonder sur ses ruines la commune protestante. Pour les y mieux pousser, il reconnaît, dans son livre *Responsio*, nous l'avons vu, tout pouvoir au glaive, même sur la religion, dont il ne fait ainsi qu'une institution civile, soumise, comme tout le reste et pour tout, à l'autorité temporelle. Et cet homme qui, peu d'années auparavant, penchait encore pour l'abolition du baptême des enfants, ce même homme demandait alors, avec instances, que le pouvoir civil enlevât les enfants aux parents opposants pour leur faire administrer ce sacrement malgré pères et mères, alléguant « que les enfants sont la propriété de l'Etat bien plus que de leurs familles <sup>1</sup>. » Il se défendait du reproche d'asservir les consciences au pouvoir temporel, en observant « que le bras séculier ne saurait atteindre le for intérieur, et que les actes extérieurs sont indifférents, et pour le salut absolument inutiles <sup>2</sup>. »

Mais, pouvait-on lui dire, si c'est ainsi que l'on entendait les droits de la raison humaine et la liberté de conscience, il ne valait donc guère la peine de se séparer avec tant de fracas d'une Eglise quinze fois séculaire, où ont vécu nos ancêtres et dans laquelle on était né; et c'était, en définitive, pour un résultat puéril qu'on avait agité et ensanglanté l'Europe par tant de furieuses querelles.

1. L. c. II, 13, *Responsio de missa, matrimonio et jure magistratus in religionem, Argentorati*. 1540, f. 198, 9. f. 36.

2. « Dans les principes protestants, dit Rousseau, il n'y a point d'autre Eglise que l'Etat, et point d'autre législateur ecclésiastique que le souverain. C'est ce qui est manifeste, surtout à Genève. » — Et plus loin : « Tout ce qui est du ressort de l'autorité en matière de religion est du ressort du gouvernement. C'est le principe des protestants; et c'est singulièrement le principe de notre constitution, qui, en cas de dispute, attribue aux conseils (à Genève) le droit de décider sur le dogme. » (*Lettres de la Mont.*)

On le voit, une religion basée sur le libre examen peut s'accorder à merveille avec l'intolérance, avec le plus entier asservissement de la conscience et de la pensée.



Luther, en ce qui concerne l'étendue du pouvoir civil, n'eût différé pas de sentiment avec Capito ; il tenait le même langage et, nous venons de le voir, faisait appel aux mêmes moyens pour étendre son Eglise et, s'il était possible, en assurer l'unité. Lui, tout le premier, avait invoqué l'intervention des princes et des magistrats dans les affaires religieuses, avait demandé « que l'on forçât les gens par des mesures de police à assister aux prêches, et qu'on les poussât de force au temple » (*ad publicam concionem adigendi sunt, ut externa saltem opera obedientiæ discant*)<sup>1</sup>.

Enfin, de tous les réformateurs, orthodoxes prétendus comme opposants, il n'en était pas un qui, dans l'occurrence, n'usât de tous les moyens pour empêcher la propagation des écrits de ses adversaires ; et, tant qu'ils conservèrent un peu d'espoir de fonder une grande unité protestante, et longtemps encore après, il n'y en eut pas un qui ne fut prêt à exterminer par le fer et le feu tout ce qui se permettait de penser autrement qu'eux et l'osait avouer.

Ces fiers réformateurs et soutiens de la liberté de conscience n'avaient soustrait leurs adhérents à l'autorité si bienveillante et si naturelle de l'ancienne Eglise que pour les assujettir au joug des princes, des magistrats, des officiers municipaux et autres fonctionnaires, des hommes aux mains desquels, de l'aveu d'un homme d'Etat protestant, l'autorité religieuse offre le plus de danger pour la liberté, et devient le plus vexatoire sans compensation<sup>2</sup> !

A leur demande et sous leur inspiration, un édit est publié, en 1528, par l'électeur de Saxe, portant défense, sous des peines sévères, d'imprimer, vendre, colporter, voire même lire les livres ou écrits quelconques émanés des anabaptistes, des sacramentaires et autres dissidents, enjoignant à toute personne à qui de tels écrits auraient été communi-

1. *Epp. ex coll. Budd.* p. 70. — 2. M. Guizot.

qués ou confiés d'en faire déclaration à l'autorité, et menaçant de la confiscation des biens et du dernier supplice tout individu qui, ayant connaissance d'une contravention à quelque-une de ces dispositions, ne l'aurait pas dénoncée. Et cette ordonnance s'appliquait aux lettrés comme au vulgaire, et aux pasteurs tout aussi bien qu'aux laïques <sup>1</sup>.

Dans un traité conclu, à Ettingen, entre le comte palatin, le margrave de Bade et le duc de Wurtemberg, il est stipulé pareillement : « que les dits princes ne permettraient aux surintendants, aux pasteurs et aux desservants, ni de tenir des conférences avec les zwingliens, ni d'engager avec eux des controverses, ni de publier aucun écrit sans y avoir été autorisés par leurs supérieurs. » — Il est en outre convenu « qu'on soumettra les imprimeurs et les libraires à une surveillance active, à l'effet d'empêcher la propagation des livres des sacramentaires et des autres sectes <sup>2</sup>. »

Le duc Albert de Prusse, en 1550, rend une ordonnance enjoignant aux libraires de soumettre à l'approbation du conseil de l'université même leurs annonces et leurs catalogues, et leur défendant de vendre aucun écrit qui n'eût passé par cette censure <sup>3</sup>.

Dans la Saxe non plus, il ne se peut ni publier ni vendre aucun écrit qu'avec le visa de la Faculté de théologie et des quatre doyens de l'université de Wittenberg <sup>4</sup>, ce qui donne au parti le plus influent, observe le professeur Dollinger, aux Philippistes d'abord, et plus tard aux Flacianiens, le moyen de mettre à néant tout livre qui leur est contraire.

Le duc de Saxe, Jean-Frédéric, après la réunion des princes à Naumbourg, défend à ses théologiens de rien

1. *Welleri Disput. Antimass.* p. 811. — 2. Hering, *Anfänge der reform. Kirche in Brandeb.* p. 6. — 3. Arnold, *Gesch. d. Königsb. univers.* II, 20, 21. — 4. V. la lettre de Polycarpe Leyser à Schlüsselbourg, dans le *Epist. volum. de ce dernier*, p. 280.

faire imprimer sans l'avoir préalablement soumis à la censure civile<sup>1</sup>.

Dans une ordonnance du duc de Saxe-Weimar, datée de l'an 1552 et relative aux inspections du duché, il est dit : « S'il se rencontrait quelque part un pasteur, un prédicateur ou un diacre qui eût adopté de fausses doctrines sur la Cène, le baptême ou l'intérim, comme, par exemple, les erreurs de l'adiaphorisme, de l'osiandrisme, de l'anabaptisme, du schwenkfeldianisme, du zwinglianisme, du majorisme et de quelque autre hérésie abominable, ou bien qui montrât seulement de l'hésitation au sujet de la religion chrétienne et de notre confession d'Augsbourg, nous enjoignons aux inspecteurs de le faire sortir au plus tôt de nos Etats, en lui donnant avis que s'il osait y reparaitre, il s'exposerait aux peines les plus rigoureuses, etc. »

Le duc de Wurtemberg, en 1554, propose des mesures pareilles. Le comte palatin Jean, afin d'assurer l'unité qu'avait en vue la *Formule de Concorde*, va jusqu'à proposer à l'électeur de Saxe (1576) d'interdire, sous peine de mort et de confiscation des biens, la publication de tous écrits ayant trait à la religion, sans une permission expresse de l'autorité<sup>2</sup>.

Les pasteurs de Hambourg et de Lubeck demandent, dans un mémoire adressé au magistrat : 1° qu'aucun écrit ne puisse être imprimé, à moins qu'une commission nommée à cette fin ne l'ait, après examen, déclaré conforme à la *formule de concorde* ; 2° qu'il soit nommé des inspecteurs spécialement chargés de surveiller et de visiter les boutiques de libraires ; 3° qu'on prenne soin de soumettre à la visite et à un examen sur leurs croyances religieuses tous étrangers venant de pays suspects, de manière qu'on leur puisse inter-

1. *Samml. verm. Nachr. z. Saechsisch. Gesch.* VIII, 39 - 4

2. *Acta concordiae* I, n. 633. f. 89.



dire le séjour, au cas qu'ils professent des opinions hétérodoxes et qu'ils se refusent à y renoncer<sup>1</sup>.

Il nous serait facile de citer mille traits pareils de l'intolérance protestante dans les premiers temps de la Réforme. Ces mesures inquisitoriales furent poussées jusque là, qu'on en vint à ne plus permettre l'impression d'un simple sermon déjà publiquement prêché dans les temples, sans une permission toute spéciale du magistrat.

« Les princes protestants s'occupaient-ils eux-mêmes personnellement d'études et de controverses théologiques, ainsi, dit M. Dollinger, qu'il arrivait fréquemment au xvi<sup>e</sup> siècle : ils ne manquaient pas, dans ce cas, de se charger eux-mêmes aussi des fonctions de censeur ; étaient-ils, au contraire, étrangers à ces études : la censure, alors, s'exerçait de droit par le prédicateur du prince, le consistoire ou la faculté de théologie protestante, et, dans tous les cas, n'était ainsi jamais que le simple instrument et l'expression des opinions de la cour<sup>2</sup>.

« Ces rigueurs exercées contre la presse religieuse devenaient particulièrement odieuses et révoltantes, quand elles étaient la suite d'un de ces coups d'État, alors si fréquents, qui transformaient, d'un jour à l'autre par la seule volonté du prince, un pays luthérien en pays calviniste et *vice versa*, comme cela se vit dans le Palatinat et dans plusieurs autres contrées de l'Allemagne. Il fallait, dans ce cas, que toute la littérature religieuse se trouvât renouvelée comme par un coup de baguette ; que le livre des cantiques, le catéchisme, le rituel en usage dans l'Église de la veille, fussent instantanément remplacés par ceux conformes à la doctrine du jour<sup>3</sup>. »

Et s'il arrivait que quelque théologien ou quelque pro-

1. Bertram, *Evangel. Lünebourg*. Beil. p. 356. 37. — 2. *Die Réformation*, 1, 446 ss. — 3. *L. c.* I, 524.

fesseur réclamât la liberté des opinions et de la presse, ou que quelque conseil municipal plus scrupuleux alléguât en faveur de cette liberté les premiers écrits du père de la Réforme, on destituait tout uniment le premier, et, avec Radecker, on répondait au second « que Luther, quand il soutint la liberté d'écrire, ne *la demandait que pour battre en brèche l'autorité du pape*, et que ce serait aller contre l'esprit du réformateur que de l'accorder aux ennemis de la Réforme. » « Ah ! que le diable serait penaud — comme le baudet qui vient de perdre son bât, — si l'autorité séculière avait la simplicité d'user des conseils de Luther en ce qui nous concerne, tandis que ces conseils ne s'appliquaient qu'à la censure du pape à notre égard<sup>1</sup> ! »

Enfin l'asservissement religieux et intellectuel était tel, qu'il arrachait parfois des plaintes jusqu'à ceux qui en avaient été les provocateurs, aux chefs de la nouvelle Eglise.

« Autrefois, selon ce que nous apprennent les saintes Ecritures, écrit à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle le surintendant Pandochéus, « on disait dans l'Eglise : *ainsi l'ordonne, ainsi le veut le Seigneur* ; aujourd'hui, ce n'est plus ainsi le veut le Seigneur, mais ainsi le veulent notre baron, notre bailli, notre receveur municipal ou notre maire, oui même le maire de notre village qu'il nous faut dire. *Quidquid vult Demetrius, hoc sanctum est coram Deo et justum coram hominibus*<sup>2</sup>. »

Nous ne voulons rien ajouter sur le peu de solidité d'un dogme que prescrit, comme un règlement de police, une autorité étrangère par son caractère aux études comme aux occupations religieuses : mais voilà du moins ce qu'il y a de plus élevé dans la vie spirituelle et morale de l'homme, trans-

1. Radecker, *Bericht ob weltl. Gewalt die Schriften u. Bücher der Schwärmer frei zu lassen oder aber weg zu nehmen Schuldig sei*. Wittenb. 1556. B. 2 et s. — *Die Reformat.* I, 555-3. — 2. voir, d. Dekennus, la préface de Pandochéus en tête de la *Praxis eccles. Aviani etc.* I, 865 ss. — *Die Reformat.* 41, 552.

formé, dans les mains du pouvoir civil, en un instrument de gouvernement et de domination ! Et c'est à cela qu'avait conduit cette liberté tant vantée de la conscience, cette liberté pratiquée par les réformateurs, au cœur même de la réformation protestante ; et c'est ainsi que la Réforme a suscité l'affranchissement de la pensée, et que l'émancipation de l'esprit humain était son caractère primitif, fondamental, le fond même de l'événement !

Non, jamais, en aucun temps ni les réformateurs, ni les princes protestants n'eurent en vue les droits de la conscience, et ce qui régnait dans la nouvelle Eglise, ce qui y règne encore, à cette heure, c'est l'anarchie, ce n'est pas la liberté. Cela se vit bien à la paix d'Augsbourg, et plus tard à celle de Westphalie. « La teneur de cette paix de religion, ainsi que l'histoire des conférences préliminaires dont elle fut précédée, nous dit l'historien Rotteck, mérite d'être signalée à l'appréciation d'un siècle éclairé, comme un monument de l'égoïsme et de la perversité de ses auteurs. D'abord il n'y fut question que de la liberté des membres du corps des Etats, c'est-à-dire des princes, et nullement de celle des peuples. Les protestants demandèrent aussi d'abord, il est vrai, la liberté de conscience pour les sujets : mais sur l'observation très-naturelle de la part du roi des Romains et du duc de Bavière « qu'on ne pouvait guère exiger, cependant, que des princes, désireux de participer au salut éternel, permissent, dans leurs Etats, l'exercice d'une religion qui, à leur sens, n'offrirait pas à cet égard une sécurité parfaite, ces mêmes princes protestants, qui sur tout le reste avaient parlé en maîtres, c'est-à-dire en vainqueurs, s'empresèrent de se désister de leur demande, et se bornèrent à stipuler que du moins les autorités, y compris les autorités seigneuriales, auraient la faculté de passer, avec leurs sujets, administrés ou vassaux, dans l'une ou l'autre des deux religions. » « Car les calvinistes, ainsi que toutes les autres

sectes, étaient absolument exclus de la paix religieuse d'Augsbourg<sup>1</sup>. »

Ces princes n'avaient du reste fait qu'agir selon les vues et la politique des réformateurs. « D'abord, écrivait Luther après la diète de Spire, « d'abord il serait bon que notre parti *parlât pour lui tout seul à l'exclusion des zwingliens* ». Il ne voulait la liberté que pour lui, et ainsi faisaient aussi les princes. Pour ces derniers, fort indifférents aux droits de la conscience, pas plus à la paix de Westphalie qu'à celle d'Augsbourg, ils n'eurent souci de la liberté ni philosophique ni religieuse. — « On y confirma solennellement, ajoute le même historien, la paix de religion de 1555, avec addition seulement d'un article qui comprenait, cette fois, le religion réformée au nombre de celles qui étaient reconnues dans l'Empire, statuant que l'année 1624 servirait de *norme*, ce fut le mot employé, pour la détermination de la communion et du culte auxquels appartiendraient tels ou tels autres pays, villes, villages et individus, ainsi que pour les conséquences qui résulteraient de cette détermination. — « Et cette année normale devait décider du sort des personnes aussi bien que des choses. Partout où l'année normale ne fixait pas de limites au zèle et à l'esprit de domination, la tolérance ou la non-tolérance allait uniquement dépendre, en tout et pour tout, du bon plaisir du prince auquel était échu le pays avec ses habitants. Il était maître d'expulser quiconque se trouvait avec lui en désaccord religieux; et en cas qu'il jugeât bon de ne pas pousser l'exercice de ce droit à toute rigueur, la faculté de suivre leur religion secrètement, dans l'intérieur de leurs habitations, était la seule tolérance que pussent espérer les non-conformistes que *l'année normale* n'avait pas couverts de sa protection formelle. De cette manière, sur le sol du même empire et dans le sein de la même patrie alle-

1. Rotteck's *Weltgeschichte*, III. — 2. Michelet, *Mém. de Luther*.

mande, la même croyance religieuse était ici dominante, là pourvue d'une existence légale, plus loin simplement tolérée, et, tout à côté, interdite, opprimée, proscrite : tout cela avec des alternatives et des variations continuelles, suivant le caprice changeant du prince et le hasard des successions, et conformément toujours aux clauses de ce traité tant loué de Westphalie <sup>1</sup>. — « Et ainsi, poursuit Rotteck, le résultat final de cette longue et sanglante lutte se réduisit à cela que quelques centaines ou un millier de chefs purent, en Allemagne, librement professer leurs croyances particulières, tandis que *la masse de la nation était, pour la conscience, livrée à l'arbitraire et au hasard des opinions personnelles de leurs princes, avec la seule faculté, en cas de désaccord, de se mettre à couvert de la coaction par l'exil volontaire.* C'est au droit de l'expatriation que se bornèrent, en définitive pour les sujets, la liberté de conscience et les droits de la pensée <sup>2</sup>. »

Si nous passons à l'Angleterre, nous voyons le roi réformateur Henri VIII imposer à ses sujets l'acceptation des fameux articles fondamentaux de son Eglise anglicane, articles auxquels chaque citoyen était individuellement tenu de prêter serment sous peine de mort. Et nous voyons le même prince infliger des peines corporelles à ceux de ses sujets qui lisaient les saintes Ecritures en langue vulgaire, faire brûler la traduction de Tindall par la main du bourreau, et, comme l'observe Denina, réduire au silence, tout à la fois, la conscience, la philosophie, la critique et l'histoire même <sup>3</sup>.

1. *Rotteck's Weltgesch.* B. III, 68. — 2. *Ibid.*

3. « Nous raconterons, comme échantillon de la manière de procéder du réformateur anglais, les traitements infligés à John Houghton, prieur de la Chartreuse de Londres. Ce prieur (qui avait refusé de prêter le serment de suprématie) fut traîné à Tyburn. Aussitôt qu'il eût été pendu, la corde cassa et il retomba encore vivant. Alors on lui déchira les habits, on lui ouvrit le ventre, on lui arracha le cœur et les entrailles qu'on jeta dans le feu ; puis sa tête fut abattue ; son corps fut



« Si le motif de notre réforme était méprisable, observe lord Fitz William, protestant lui-même, « les moyens furent horribles. — « Je voudrais pouvoir effacer de nos annales chaque trace de la longue suite d'iniquités qui accompagnèrent ces moyens. L'injustice et l'oppression, la rapine, le meurtre et le sacrilège y sont consignés. — « Tous ceux qui voulurent conserver la religion de leur père et adhérer à l'autorité que lui-même leur avait naguère appris à révéler, furent traités en rebelles et devinrent ses victimes <sup>1</sup>. »

Il serait difficile d'outrepasser la sévérité du parlement anglais sous le règne d'Henri VIII, et son lâche empressement à convertir en lois les volontés et jusqu'aux caprices de ce monarque inconstant et féroce. Et cependant, malgré tant de complaisances, Elisabeth ne laissa pas d'interdire à cette assemblée toute immixtion dans les affaires religieuses, dont, à l'exemple du roi son père, elle se réserva seule la suprême direction. La liberté religieuse, dit un historien, fut à ce point respectée sous le gouvernement de cette princesse, que non pas même trois personnes pouvaient se réunir ailleurs que dans les temples du culte officiel pour s'entretenir de piété, s'édifier mutuellement et se livrer en commun à la lecture de la Bible. Et il fut fait défense expresse, au nom de cette reine, à tous et à chacun de s'écarter même de l'épaisseur d'un cheveu, et dans la moindre chose, de la ligne tracée par elle pour le culte et les croyances.

On déclara coupable de haute trahison tout prêtre qui disait la messe ou qui passait en Angleterre des pays étrangers. Il fut de plus statué que c'était haute trahison que de donner asile ou protection à un prêtre ; et une quantité de

coupé en morceaux et grillé. Ensuite on subdivisa les lambeaux de ce corps pour les suspendre dans les divers quartiers de la ville, et on cloua un de ses bras au-dessus de la porte du couvent. » — Voir Burnet et *La foi de nos pères* de M. de Bussière.

1. *Lettres à Atticus.*

personnes furent cruellement mises à mort en vertu de cette mesure. D'abord on pendait les condamnés ; plus tard s'établit l'usage de leur ouvrir le ventre, de leur arracher les entrailles et de diviser leur corps en quartiers. — « Aucune langue, aucune plume, s'écrie le protestant Cobbett, n'est capable de peindre les souffrances que les catholiques eurent à supporter sous ce règne meurtrier <sup>1</sup>. »

Quand, avec l'esprit général de la réforme protestante, le radicalisme religieux eut fait des progrès en Angleterre, les sectaires puritains se distinguèrent par tous les genres d'excès, de vandalisme aussi bien que d'intolérance. Il ne tint pas à eux qu'ils ne détruisissent tombeaux, monuments, inscriptions, manuscrits, objets d'arts, tout, jusqu'aux moindres vestiges de la religion catholique romaine.

Longtemps la liberté de conscience n'exista pour personne, en Angleterre ; quand, à la fin, le grand nombre de sectes y rendit l'intolérance difficile et dangereuse, plus longtemps encore la liberté n'y exista que pour les protestants seuls. Nul de nous n'ignore comment la catholique et malheureuse Irlande fut traitée, jusque dans les temps tout voisins du nôtre, par l'Angleterre protestante. « On y déclara, dit un auteur protestant, crime capital tout exercice secret de la religion catholique. Ses ministres furent mis à prix comme les loups, à cinq livres sterlings, et on assura à quiconque découvrait des prêtres catholiques, des récompenses semblables à celles qu'on décerne aux personnes qui s'emparent des brigands et des voleurs de grand chemin <sup>2</sup>. » L'Irlande ne fut pas seulement persécutée, elle fut dépouillée, expropriée et autant que faire se pouvait, abrutie par ses oppresseurs protestants. « Son île, dit l'apologiste de la Réforme déjà cité <sup>3</sup>, se remplit d'Anglais avides qui s'empa-

1. De Bussière, *La Foi de nos pères*. — 2. Paalz, *über die Emancipat. der Katholiken in Irland*, 1829, p. 1. — 3. Ch. de Villers, *Ess. sur l'esprit et l'inst. de la Réf. de Luther*.

rèrent de presque toutes ses propriétés. Guillaume III y fonda une tyrannie constitutionnelle et légale. Les catholiques furent privés de la vie civile, de la propriété, de l'instruction même; on se plut à faire d'eux une horde de mendiants grossiers et barbares.»

« Pour prévenir l'augmentation du papisme en Angleterre, ajoute lord Fitz William, les soi-disant ennemis de l'intolérance établirent des lois pénales dont la lecture fait encore frémir. Imposées contre toute justice et toute humanité, et en même temps sans discrétion, elles étaient exécutées sans miséricorde, condamnant au dernier supplice une infinité de sujets loyaux et fidèles, et transportant hors du royaume, et de l'Irlande surtout, une multitude d'autres qui, pour se soustraire à une cruelle persécution, se vouèrent eux-mêmes à un exil volontaire dans les pays étrangers <sup>1</sup>. »

Enfin les Spartiates ne traitèrent pas plus inhumainement les pauvres ilotes, et ce qu'on rapporte de la conduite de la Russie à l'égard de la malheureuse Pologne, ne peut même se comparer aux barbares traitements de l'Angleterre à l'égard des catholiques, des catholiques irlandais surtout.

Pour ce qui est de l'Ecosse, « la constitution presbytérienne, observe le protestant Schroeck, y fut introduite vers la fin du seizième siècle, et elle y fit couler des torrents de sang <sup>2</sup>. »

Et la calviniste Genève ne fut pas plus tolérante que Henri VIII et son Eglise anglicane. Elle destitua de sa place de professeur le savant Castalion, parce qu'il avait osé demander de discuter en public contre le réformateur Calvin; elle jeta en prison, puis punit de l'exil Jérôme Bolsec, qui professait quelques opinions différentes de celles du réformateur. Elle fit, pour opinion religieuse, décapiter Jacques Gruet, brûla avec du bois vert le savant médecin espagnol Servet, et de même le réfugié Gentili, puis François-Daniel

1. *Lettres à Atticus*. — 2. T. II, p. 433. Cité par M. de Bussière.

Berthelier, le pauvre fou Nicolas Antoine encore en 1632, et ne laissait en général à ses habitants, citoyens et sujets, d'autre alternative que de sortir de ses murs et de son territoire, ou de souscrire à ce qu'elle appelait les principes de la sainte Réformation.

« Les auto-da-fé, dit Rousseau, n'étaient pas rares jadis à Genève. — « Quel homme fut jamais plus tranchant, plus impérieux, plus décisif, plus *divinement infaillible* à son gré que Calvin, pour qui la moindre opposition, la moindre objection qu'on osait lui faire, était toujours une œuvre de Satan, un crime digne du feu <sup>1</sup>. »

« Calvin, dit un autre écrivain, professeur en notre université, « Calvin forma un tribunal composé d'ecclésiastiques et de laïcs investis d'une surveillance permanente sur les opinions, sur les actions, sur les discours. Toutes les erreurs en matière de doctrine, tous les vices, tous les désordres étaient de son ressort. Lorsque les châtiments allaient au-delà des peines canoniques, le tribunal déférait le coupable au magistrat civil. Plagiaire de Rome et de Madrid, Calvin *établissait ainsi, sous le nom de consistoire, une inquisition nouvelle* avec une juridiction plus étendue que celle de l'inquisition catholique <sup>2</sup>. »

« Le dernier trait au portrait de Calvin, observe à son tour Voltaire, peut se tirer d'une lettre de sa main qui se conserve au château de la Bastie-Roland près de Montélimar ; elle est adressée au marquis de Poët, grand chambellan du roi de Navarre, et datée du 30 septembre 1561 :

« Honneur, gloire et *richesses* seront la récompense de « vos peines ; *surtout ne faites faute de défaire le pays de* « *ces zélés faquins qui excitent les peuples à se bander* « *contre nous. Pareils monstres doivent être étouffés, comme* « *j'ai fait de Michel Servet, Espagnol* <sup>3</sup>. »

1. II<sup>e</sup> Lettre écrite de la Mont. — 2. Gérusez, *Essais d'hist. littér.* - Voir aussi Capefigue, *La Réforme et la Ligue*. Chap. V. 137 ss. — 3. *Ess. s. les M.* ch. CXXXIII.

Nous avons déjà vu cette lettre de Calvin à son ami de Bèze :

« Quant aux jésuites qui s'opposent particulièrement à nous, *il les faut tuer* ou, si cela ne peut se faire *commodément*, il faut les chasser ou au moins *les accabler à force de mensonges et de calomnies* <sup>1</sup>. »

Dirons-nous la tolérance, dans les Pays-Bas, des gomarristes à l'égard des arminiens, et des uns comme des autres à l'égard des catholiques ? Les protestants y poussèrent l'atrocité de la persécution et des supplices à l'égard de nos frères à un point qui fait frémir d'horreur. Un grand nombre de personnes, pour cause d'opinion, y perdirent la liberté et la vie. Nulle part la Réforme ne commit plus de sacrilèges et de cruautés et ne se deshonna par des excès plus barbares<sup>2</sup>.

Les protestants ont constamment à la bouche, pour nous les reprocher, les persécutions et faits d'intolérance qu'ils eurent à souffrir de la part des catholiques ; ils nous opposent surtout la révocation de l'édit de Nantes et la Saint-Barthélemy. On leur pourrait répondre, tout en déplorant ce qui est en effet déplorable, que l'intolérance des catholiques à l'égard des protestants, hérétiques et schismatiques, rebelles, brandons de discorde et de guerre civile,

1. Cité d. l'essai s. les M, ch. CXXXIII.

*Commodément* ! Le mot est joli : il faut avoir toutes ses aises, en effet, pour tuer les gens ; de les calomnier demande bien moins de frais ; cela coule de source chez de certaines personnes.

2. « Aucune des hordes barbares et pillardes qui se sont ruées sur l'Empire romain, dit M. de Bussière, n'a outrepassé en horreurs, en sacrilèges et en infamies les premiers réformés des Pays-Bas, de l'aveu même des protestants qui ont écrit cette déplorable histoire. »

« C'est en Hollande que les novateurs ont eu l'épouvantable idée de condamner des catholiques à avoir le cœur et les entrailles dévorés par des rats et dessouris. On mettait ces animaux sur la poitrine du catholique attaché vivant sur une table et on les couvrait d'un vase de tôle que l'on chauffait par le haut pour les forcer à s'ouvrir un passage dans le corps du martyr. » *La Foi de nos pères*. p. 447.

avait du moins des motifs plausibles et l'on pourrait dire respectables en principe ; que les protestants, par leur rupture et leur rébellion, portaient une grave atteinte à la société dont ils étaient membres. Mais on sait de reste que les premiers et les plus grands persécuteurs et intolérants, en France comme ailleurs, ce furent les protestants eux-mêmes, et que, pour la révocation de l'édit et la Saint-Barthélemy, par leurs rébellions, leurs dissensions, leurs désordres, leurs excès en tous genres, et finalement par la guerre civile qu'ils suscitèrent, ils les avaient plus que provoqués : c'est avoué par tout ce qu'ils comptent d'écrivains impartiaux dans leur parti. Or que les nouveaux venus, les intrus, les rebelles persécutassent les enfants de la maison, les héritiers, parce qu'ils demeuraient fidèles à l'ancienne foi de leurs pères et de leur patrie, à la foi des ancêtres même de leurs persécuteurs, n'était-ce pas fait pour révolter ? Il faut bien reconnaître que c'était en effet l'acte le plus insolent, le plus audacieusement révolutionnaire qui se pût concevoir.

« Quand on reproche aux catholiques les massacres de Paris sous Charles IX, observe lord Fitz William, « ils répondent en gémissant que si leurs ancêtres se sont portés à de telles extrémités, *c'est qu'ils étaient forcés de se défendre contre leurs ennemis prêts à renverser leur religion et leur constitution.* Les catholiques n'ont-ils pas plutôt droit de reprocher aux protestants tout l'acharnement odieux et le criminel enthousiasme d'un esprit vindicatif, intolérant et persécuteur ? — « Les remontrances du parlement font frémir par le tableau des horreurs qu'elles présentent. Les deux conjurations d'Amboise et de Meaux, cinq guerres civiles allumées, des places fortes livrées par trahison, les églises et les monastères pillés et brûlés ; les prêtres, les moines et les religieuses égorgés, les simples fidèles, même dans l'exercice de leur culte, et pendant une procession solennelle et sainte, cruellement massacrés dans les rues de Paris, Pamiers, Ro-

dez, Valence, etc., sont le témoignage incontestable de la sanglante barbarie que les huguenots ont exercée sur les catholiques romains, soit en paix, soit en guerre. Et cette accusation, je l'avoue, je n'ose pas essayer de la combattre, parce qu'elle n'est malheureusement que trop prouvée par les faits, et que tous les événements, en Angleterre comme ailleurs, concourent à la même preuve. »

« Les conséquences de la réformation, continue le même Lord, furent fatales à la paix intérieure de tous les royaumes où elle s'étendit. — « La guerre de la ligue désola la France pendant près de vingt ans ; mais elle était allumée par la haine des protestants contre la religion établie. Et je dirai ici qu'il faut être ou très-ignorant ou très-prévenu pour ne pas convenir de leur ingratitude envers la nation qui les avait soufferts dans son sein, et de la sagesse de cette nation qui, lasse de leurs désordres et poussée à bout, finit par s'en défaire <sup>1</sup>. »

« Louis XIV, poursuit toujours le même écrivain protestant, « Louis XIV résista aux efforts des huguenots qui avaient « troublé le gouvernement pendant plusieurs règnes et qui « paraissaient travailler à sa perte. *La révocation de l'édit de Nantes fut une mesure salutaire*, elle délivra son peuple de « commotions intestines, et lui assura les bienfaits inappré- « ciables d'une paix intérieure, qui dura tout un siècle et sans « interruption jusqu'à la dernière révolution <sup>2</sup>. »

« Nous défions, dit un écrivain français de notre temps, les déclamateurs du jour de citer un seul pays, une seule ville où les calvinistes devenus les maîtres aient souffert l'exercice de la religion catholique. En Suisse, en Hollande, en Suède, en Angleterre, ils l'ont proscrite, souvent contre la foi des traités. L'ont-ils jamais permise en France, dans leurs villes de sûreté ? Une maxime chérie de nos adversaires est qu'il ne faut pas tolérer les intolérants : or jamais religion ne fut plus in-

1. *Lettres à Atticus*. c. III et IV, p. 69, 82-89.

2. *L. c.* Lettre III, p. 79 et s.

tolérante que le calvinisme ; vingt auteurs, même protestants, ont été forcés d'en convenir. Dès l'origine, en France et ailleurs, les catholiques ont eu à choisir ou d'exterminer les huguenots ou d'être eux-mêmes exterminés <sup>1</sup>. »

Ce qu'on peut dire de moins fort de l'intolérance protestante, c'est que dans toute l'Allemagne soumise à la Réforme, et non pas seulement en Allemagne, mais en Angleterre, en Hollande, en Danemark, en Suède, en Suisse, dans la petite république de Genève, partout où s'établirent et dominèrent les nouvelles Eglises, les sujets furent obligés, sous peine d'exil au moins, d'embrasser la religion de leurs maîtres, et, le cas échéant, de changer de religion ainsi que de maîtres. Et, remarquons-le bien, la persécution qui jadis ne s'exerçait parfois que contre des individus isolés ou tout au plus contre des sectes peu nombreuses, s'étendait maintenant à de grandes populations, à la moitié d'un peuple ou à des peuples tout entiers ! Tyrannie pareille ne s'était encore vue nulle part, dans aucun temps ni dans aucun pays.

Nous n'aurions pas à chercher loin pour trouver des actes nombreux d'intolérance exercés par les Eglises protestantes de la Suède et du Danemark, comme il nous serait facile d'en citer mille qui, dans les divers pays où le protestantisme domine, se sont passés jusque vers ces derniers temps. Il n'était pas même permis de résider dans ces royaumes, à moins d'embrasser la foi dominante.

Si la république de Genève refusa au savant Ramus une place de professeur en son université, par cela seul qu'il était contraire à la philosophie d'Aristote chère à Calvin, Juste-Lipse, pour devenir professeur à Iéna, dut extérieurement faire acte de luthéranisme, et, plus tard, pour la même raison, à Leyde, souscrire à la doctrine de Calvin. Dans les Pays-Bas calvinistes, comme en Danemark, en Prusse et dans toute l'Allemagne protestante, nul ne pouvait

1. *Biogr. Universelle.*



occuper de chaire dans les écoles publiques, gymnases et universités, à moins qu'il n'embrassât la religion du pays. La même exclusion frappe encore, jusqu'au temps où nous vivons, les non-conformistes et principalement les papistes, dans la libre et libérale Angleterre.

Les écrits de Descartes furent, à Utrecht, brûlés par la main du bourreau. Un partisan de ce philosophe, à Amsterdam, fut privé de son emploi et, plus tard pour cause de philosophie, tout à fait exclu de l'Eglise réformée. Bayle aussi, pour des opinions assez futiles, essuya des persécutions. Horse, secrétaire du margrave de Brandebourg fut, comme Spinosiste, persécuté et destitué. Wolf fut accusé de socinianisme, de fatalisme, et finalement exilé.

Rousseau, le philosophe, nous fournit, dans ses écrits et sa vie, de très-amples témoignages de la liberté religieuse et philosophique dont, dans le siècle même de la philosophie, on jouissait parmi ses compatriotes protestants, à Berne et à Genève. « Je sais, mandait-il à un Gènevois, que votre histoire est pleine de faits qui montrent une inquisition très-sévère <sup>1</sup>. »

Pour avoir, dans son *Emile*, autrement pensé que les pasteurs de la calviniste Genève, le calviniste Rousseau se vit, en Suisse, décréter de prise de corps, et, comme ceux de Descartes à Utrecht, son livre y fut brûlé par la main du bourreau <sup>2</sup>. Bientôt, expulsé du territoire de Berne et lapidé à Motiers, l'ingrat philosophe se trouva bien heureux de retrouver un asile et de pouvoir vivre et mourir en paix dans la catholique France, dont il avait lâchement déserté la foi, après l'avoir, dans sa jeunesse, embrassée par intérêt.

« Il n'était permis, dit Voltaire, à aucun catholique, encore vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, de s'établir à Genève ni dans les cantons protestants <sup>3</sup>. »

1. Lettre II, écrite de la Mont. — 2. V. *Confess.* part. II, liv. XII. — 3. *Mém.* tome LXLII. p. 302 de l'édit. de 1789.

« A Berne, ajoute Rousseau, quiconque change de religion, perd non seulement son état, mais son bien <sup>1</sup>. »

Les faits de destitution et de persécution à l'égard des professeurs et des savants non-conformistes se poursuivirent, dans l'Allemagne et dans tout le nord protestant, jusqu'à la révolution française, et recommencèrent de plus belle après 1815. Le célèbre philosophe Kant lui-même fut un instant persécuté par le roi de Prusse, admonesté et soumis à la rétractation. Sa doctrine, dit un de ses biographes, fut interdite par plusieurs gouvernements protestants et mal vue de tous. Son disciple Fichte, qui n'avait pas suffisamment embrouillé sa pensée, fut, quoiqu'ayant Goëthe pour censeur, accusé d'athéisme et privé de sa chaire à l'université de Iéna.

Qui ne se rappelle l'autocratie religieuse du roi de Prusse Guillaume III, et ses démêlés, très-peu empreints de liberté de conscience, avec l'archevêque de Cologne, démêlés qui attirèrent à ce roi l'improbation et le blâme des hommes éclairés de l'Europe entière ! Pression, persécutions de toute nature, amendes, prisons, destitutions, tout, sauf la hache et le bûcher, fut employé par ce roi zélé pour retenir ou ramener dans l'union protestante ses sujets dissidents : ce qui fit dire à un historien allemand « qu'il mettait au service de son orthodoxie une armée de deux cent mille hommes chargée de lui maintenir partout la parole en dernier lieu <sup>2</sup>. »

1. *Confess.* p. 1, I. VI. — 2. Hœrtel.

« Heureux Français, s'écrie un luthérien allemand, qui ignorez jusqu'à l'existence de ces commérages périodiques de l'Église protestante, où les dévotes poissardes se sont cordialement injuriées ! Heureux Français, qui n'avez aucune idée de la méchanceté, de la petitesse, de l'âcreté que nos prêtres évangéliques apportent dans leurs combats ! Vous le savez, je ne suis point partisan du catholicisme ; le protestantisme fut pour moi plus qu'une religion, ce fut une mission, et depuis quatorze ans, c'est pour ses intérêts que je combats contre les machinations des jésuites allemands. Je suis donc toujours partial pour l'Église protestante : et pourtant je dois à la vérité de dire que dans les annales du *papisme* jamais je n'ai trouvé de misères pareilles à celles de la Gazette ecclésiastique évangélique de Berlin, dans ce scandaleux débat. (*Heine de l'Allemagne*, 1, 94.)

Il n'y a pas longtemps que l'intolérance religieuse s'est, en Angleterre, radoucie à l'égard des catholiques. Les catholiques furent, en Angleterre, jusqu'en 1829, privés de la jouissance des droits civils. Ils ne pouvaient entrer dans aucune des deux chambres du parlement, et la loi les déclarait inadmissibles à plusieurs emplois et dignités. Encore en 1846, Lord John Russel avouait, dans ce parlement, que, « malgré « l'absurdité et la puérité qu'il y avait à maintenir une pa- « reille restriction, le gouvernement anglais n'avait pas encore « relevé les catholiques romains de la peine dont ils étaient « frappés pour s'être arrogé des titres épiscopaux en Irlande « et pour avoir appartenu à certains ordres religieux <sup>1</sup>. »

Les personnes qui s'intéressent à la liberté de conscience et de la pensée peuvent se rappeler les clameurs et toutes les accusations injurieuses que provoqua, parmi les protestants et jusque parmi les hauts dignitaires de leur Eglise et dans les chambres législatives, en 1850, l'établissement de la hiérarchie catholique en Angleterre. C'était cependant après l'émancipation de nos frères et leur admission dans le droit commun.

« L'établissement d'une hiérarchie catholique, dit le cardinal Wiseman dans son *Appel à la raison et aux bons sentiments du peuple anglais*, « l'établissement d'une hiérarchie catholique dans ce pays a excité une agitation sans égale peut-être dans l'histoire contemporaine. Elle a eu la violence d'un tourbillon, et, tant qu'elle a duré, il eût été insensé de demander à être entendu. Après que la nouvelle de la mesure prise par le saint-siège fut arrivée en Angleterre, quelques jours se passèrent sans aucun signe de trouble; mais c'était le calme précurseur de l'orage. L'orage n'a pas tardé, en effet, à éclater avec une violence extraordinaire ;

1. S'arroger des titres épiscopaux en Irlande, c'était, de la part d'un ecclésiastique institué à cet effet par le pape, se faire connaître parmi ses coreligionnaires comme évêque catholique de telle ou telle ville ou circonscription de l'Irlande.

tous les journaux, à quelques rares exceptions près, paraissaient lutter à qui l'emporterait en acrimonie, en virulence, en persévérance dans les attaques. Les libéraux et les conservateurs, les anglicans et les dissidents, les esprits sérieux et les esprits légers, quelle qu'ait été leur couleur avant l'adoption de cette mesure, tous semblaient concentrer leurs efforts vers un seul but : celui d'étouffer, s'ils le pouvaient, ou du moins de vouer à l'exécration publique la nouvelle forme de gouvernement ecclésiastique, que les catholiques regardaient comme une bénédiction et un honneur. A cet effet les feuilles mêmes dont le ton est d'ordinaire poli et honnête, accueillirent les bruits les moins fondés et les plus offensants. Les journaux *s'empruntèrent les uns aux autres leurs calomnies ; ils répandirent au loin une foule d'anecdotes où il n'y avait pas un mot de vrai*, ou, qui pis est, qui renfermaient quelques parcelles de vérité dénaturée. Le sarcasme, le ridicule, la satire la plus grossière, les dissertations théologiques ou légales les plus subtiles et les plus habiles, les déclamations hardies et effrontées, les raisonnements artificieux et captieux, rien ne fut épargné, et tous les moyens d'action imaginables, depuis le procureur général jusqu'à Guy-Fawkes, depuis les lois du *præmunire* jusqu'aux plus légers froissements, tout fut employé pour exciter l'indignation populaire et pour exécuter la vengeance des hommes qui avaient soulevé ces clameurs. »

« Avant de terminer, ajoute plus loin le même cardinal, il faut que je dise un mot sur le rôle que le clergé anglican a joué dans le mouvement. Les catholiques ont été surtout des antagonistes théologiques ; nous avons conduit la discussion avec modération et avec tous les égards personnels possibles. Nous n'avons pas eu recours aux moyens vulgaires pour les discréditer ; jamais, même quand la voix du peuple s'élevait contre eux, nous n'en avons pris avantage pour faire chorus avec la multitude. Ce ne sont pas nos collègues

qui touchent tous les ans le montant des sinécures et des fonds épiscopaux ; ce ne sont pas nos troupeaux qui fondent des associations contre l'union de l'Eglise et de l'État ; ce n'est pas notre presse qui publie des caricatures contre les dignitaires de l'Eglise officielle et qui ridiculise la vocation ecclésiastique. Nous avons toujours regardé la cause de la vérité et de la foi comme une cause sacrée, et nous ne l'avons défendue que par des moyens honorables et religieux. Nous avons évité le tumulte des assemblées publiques. Mais, malgré cela, dès qu'une occasion s'est offerte d'exciter contre nous toutes les colères du peuple, les ministres de l'Eglise établie l'ont saisie avec empressement. Les chaires et les meetings, les églises et les hôtels de ville sont devenus indistinctement les théâtres de leurs exploits ; ils ont prononcé des discours ; ils ont *proféré des mensonges* ; ils ont répété des calomnies <sup>1</sup> ; ils ont lancé des mots brûlants de mépris, de colère, de haine, de tous les sentiments impies, indignes d'ecclésiastiques et de chrétiens, contre des gens qui les avaient presque traités avec respect. Et on ne prit nulle garde au temps ni aux circonstances dans lesquels on faisait ces choses. L'étincelle aurait pu tomber sur une populace capable de croire à un autre complot des poudres ; une explosion aurait pu avoir lieu, et il en eussent été les auteurs : mais que leur importait ! Si le sang s'était échauffé, si on avait pris les armes, si on avait allumé la torche de l'incendie, et que l'incendie eût éclaté, tant pis pour nous ; ils n'en avaient nul souci ! Des hommes que leur consécration rend sacrés, de l'aveu même de leurs adversaires, auraient pu être saisis, comme le général autrichien, maltraités et peut-être mutilés ou tués. » — « Cela leur était égal ! Toutes ces choses, si elles avaient eu lieu, auraient été signalées comme des symptômes glorieux des nobles sentiments protestants de ce pays, et comme des

1. La calomnie à l'égard du catholicisme est toujours à l'ordre du jour chez un grand nombre de pasteurs protestants.

preuves de sa croyance évangélique, tolérante, équitable, passionnée pour la vérité. »

Toute polémique religieuse fut, pendant longtemps, interdite dans l'Eglise anglicane. Chacun a pu lire, il y a quelques années, les actes de rigueur récemment exercés par cette Eglise contre quelques-uns des pasteurs et professeurs les plus distingués de son université la plus célèbre. L'un, pour s'être montré favorable à la doctrine de la présence réelle, fut, pendant deux ans, privé de sa chaire ; un autre, « parce qu'il ne se croyait pas obligé de condamner les doctrines de l'Eglise romaine, fut dépouillé de son bénéfice, interdit pour la vie, et privé à jamais, dans le diocèse de Londres, des pouvoirs qu'il avait reçus le jour de sa consécration <sup>1</sup>. » C'est que l'Eglise anglicane, ainsi qu'en général le protestantisme, accorde à ses adeptes le libre-examen et toute liberté de conscience, pourvu que cela ne les conduise point à la foi catholique. Elle leur reconnaît le droit de tout croire et aussi celui de tout nier ; il n'est qu'une chose qu'elle ne leur permet ni de croire ni de nier, c'est ce que croit et ce que nie l'Eglise catholique romaine. Il en est encore de cela comme chez Luther il en était du jeûne, qu'il voulait, après l'avoir aboli, faire rétablir par les princes. Il laissait aux princes pour le jour toute latitude, pourvu que ce ne fût ni le vendredi ni le samedi..., à cause du pape.

Nous avons les mains remplies de preuves établissant le rigorisme inflexible et souvent la cruelle intolérance des pays protestants. Mais en voilà bien assez. De tout temps et partout, la tolérance religieuse et la liberté philosophique furent plus grandes et plus généreuses dans les pays catholiques que dans les pays protestants : on ne le peut plus contester. « J'avoue, dit J.-J. Rousseau, qu'étranger et vivant « en France, je trouvais ma position plus favorable pour oser « dire la vérité. — « J'aurais été bien moins libre à Genève,

1. V. l'ouvrage intitulé : *Le Mouvem. relig. en Angleterre.*

« où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le magistrat avait droit d'épiloguer sur leur contenu<sup>1</sup>. »

« Dans le pays de Neufchâtel, à Motiers, il fut, dit-il, à cause de son *Emile*, prêché en chaire, nommé l'*Antechrist*, et poursuivi dans la campagne comme un loup-garou. »

« Les sectes protestantes, observe un protestant rentré dans l'Église de ses pères, les sectes protestantes, persécutrices dès l'origine, se sont battues entré elles pendant deux siècles. Lorsqu'elles n'ont plus attaché d'importance à aucune opinion, elles ont déposé les armes et consenti à se laisser mutuellement en paix ; et afin de se consoler de cette apathie, elles l'ont vantée comme le chef-d'œuvre de la modération, et l'ont décorée du beau nom de tolérance<sup>2</sup>. » Telle est la vérité.

On peut déjà juger d'après cela, que, si depuis un certain temps, les Etats protestants du nord, et notamment la Prusse, se sont relâchés de leur ancienne roideur et ont laissé un champ plus libre au rationalisme, à la critique historique et à la philosophie transcendante, il doit y avoir à ce revirement quelque autre cause que la tolérance et le respect de la liberté, une cause plus particulière encore à la situation de ces Etats et surtout de la Prusse que ne le sont les droits de la pensée et de la conscience. Mais le fait demande un mot d'explication.

Il est de mode, depuis un certain temps, de faire honneur à la réforme protestante, à elle surtout, si ce n'est à elle uniquement, et du développement des sciences, et de celui de la philosophie, et de celui de la politique, de l'industrie, du commerce, et, jusqu'à un certain point, de celui même des lettres, de tout l'accroissement qu'a reçu l'activité générale, de tout ce qu'on appelle enfin, de nos jours, mouvement, progrès, liberté, civilisation et lumières. A en croire de certains écrivains, l'Angleterre ne s'est élevée à un si haut de-

1. *Confes.* part. I. liv. VI. — 2. De Bussière, *La Foi de nos Pères*.

gré de puissance et de prospérité ; elle ne prime par la marine, l'industrie, le commerce, la liberté, par l'activité intellectuelle et physique tout ensemble, que parce qu'elle est protestante. Si les Etats-Unis de l'Amérique se distinguent ainsi par le déploiement de toutes les forces humaines et se sont, en si peu d'années, placés au premier rang des nations, ce phénomène n'a pas d'autre cause non plus que le libre-examen. Et si les Allemands du nord sont le premier peuple pour l'érudition et la philosophie, et s'ils l'emportent en cela sur les Allemands du sud, sur les Autrichiens et les Bavares, c'est encore à la Réforme qu'ils le doivent, c'est encore, c'est toujours parce qu'ils sont protestants. C'est-à-dire que l'on voudrait faire à la Réforme un mérite des résultats même qu'elle ne voulait point et qu'elle a combattus, et qu'on passe sous silence tout ce que le catholicisme a sciemment et volontairement effectué de grand et de bon. Cette conception date des premières années de ce siècle ; c'est un officier d'artillerie, ancien émigré français, à demi allemand par la naissance, qui le premier, de concert avec Madame de Staël et ses amis, la mit en vogue et lui donna cours parmi nous ; et elle s'est depuis si bien accréditée, qu'elle a passé presque à l'état d'axiome et qu'on ne saurait plus la discuter sans hérésie. Et cependant elle n'a pas de vérité : ce n'est qu'une gasconnade tudesque répandue par le germanisme protestant et par l'esprit de parti.

En quoi, nous le demandons, le principe catholique, aujourd'hui surtout, pourrait-il entraver les travaux de l'érudition, l'expansion de l'industrie et les aspirations de la liberté ? L'Eglise, de tout temps, favorisa, rechercha, récompensa le savoir et les talents presque à l'égal de la vertu. Quel est le genre de connaissances qui ne puisse s'accorder avec sa doctrine et sa discipline. Il n'en est pas une qu'elle n'ait ou cultivée ou encouragée. En quoi le principe protestant y serait-il plus particulièrement propice ?



Les habitants des pays septentrionaux sont plus laborieux que ceux du sud, et ont plus de cette ténacité patiente qui convient aux lentes investigations de la science ; de là l'activité des anglais et l'érudition des Allemands : c'est en grande partie le pur effet du climat et des habitudes casanières qui en résultent forcément. Ajoutons-y le tempérament, les mœurs, la division en petits Etats et ce qui en découle, le grand nombre des écoles et des universités, l'émulation qui s'établit naturellement entre elles, et enfin les ressources de tous genres que ces écoles offrent à chacun pour s'y orner l'esprit, et, sans grand déplacement, à peu de frais, y cultiver à son choix toutes les espèces de connaissances ; et l'on aura les principales causes de cette espèce de supériorité de l'Allemagne du nord sur l'Allemagne du sud et sur le reste de l'Europe catholique.

Mais il y a autre chose encore à remarquer sur l'érudition et la liberté philosophique de l'Allemagne, et sur la Réforme à laquelle on les attribue : ces écoles, ces universités fondées par de petits princes dans de fort petits Etats, ont besoin, pour se maintenir et prospérer, d'une nombreuse clientèle d'auditeurs ; et ce qui attire cette clientèle, la jeunesse curieuse, avide de connaître, impatiente des obstacles, imprudente et téméraire, c'est l'intérêt, la nouveauté, la hardiesse de l'enseignement et, par cela même, une certaine liberté. La concurrence des universités et le grand nombre de petits centres intellectuels, bien plus que le protestantisme, sont pour l'Allemagne une cause très-manifeste de liberté.

Et il existe en Prusse une autre concurrence encore qui elle aussi favorise la liberté, c'est celle que son gouvernement fait à celui de l'Autriche. On ne peut pas douter que la politique de la Prusse, son ambition de s'étendre en Allemagne, de s'y rendre prépondérante, et, à cette fin, la nécessité d'éclipser sa rivale, et de se concilier les sympathies de la population studieuse et savante, n'entrent au moins

pour une part dans la protection accordée aux études, et dans l'espace et l'air plus libres laissés aux allures des érudits, des philosophes et de leurs élèves <sup>1</sup>.

Ce n'est pas tout : si les Lessing, les Semler, les Damm, les Eichhorn, les Kant, les Fichte, les Schelling, les Hegel enfin ont obtenu des États protestants, de la Prusse surtout, une tolérance si peu conforme aux habitudes de la Réforme; si la critique et la philosophie sorties du libre examen ont pu, pendant cinquante ans, tenir ouvertement école de panthéisme et de rationalisme anti-chrétien, cela tient avant tout, il le faut croire pour l'honneur de ces États, à l'obscurité de cette philosophie, à la nouveauté de son langage, à son manque total de précision et de clarté, aux épais nuages enfin dont il lui a plu de s'envelopper, et qui ont permis à l'un de ses coryphées de dire que de tous ses disciples un seul l'avait compris, et qu'encore celui-là même l'avait mal compris.

Les penseurs allemands ne semblent pas pénétrés de cette parole de Saint-Evremond : *que la clarté est la bonne foi des philosophes*; et les gouvernants, non plus que le gros des nations, ne s'amuse à lire de la philosophie, et surtout une telle philosophie. On se rassura d'ailleurs par l'assurance que Kant s'attaquait au scepticisme et au matérialisme, et tendait à fonder la croyance sur des bases inébranlables. Ces philosophes si longtemps incompris, et pour cela même tant estimés et renommés, prétendaient également tous, et Hegel n'a cessé de l'assurer de la sienne, que leur doctrine, véritablement fondée sur l'Évangile, était chrétienne, bien chrétienne, parfaitement d'accord avec le christianisme bien entendu. C'est là surtout ce qui fit laisser en paix et le criticisme, et *l'idéalisme subjectif*, et *l'identité absolue*. La tolérance, le libre examen y ont certainement très-peu contribué.

1. J'écrivais cela en 1863.

Observons, d'ailleurs en passant, que la société protestante, très-glorieuse alors et il y a vingt ans encore de ses philosophes transcendants, de ses investigateurs subtils, de tous ses penseurs rationalistes si profonds, disait-on, baissa depuis subitement la voix, quand chacun vit, à n'en plus pouvoir douter, que ces recherches savantes et ces philosophies merveilleuses tendaient à ruiner l'autorité des Livres saints, étaient au fond destructives du libre arbitre, de l'immortalité de l'âme, de la providence divine, de la moralité des actions de l'homme, et achevaient de renverser, au lieu de les consolider, toutes les bases de la croyance ; et l'on est aujourd'hui presque confus et tout prêt à nier que la Réforme ait eu la moindre chose commune avec ces doctrines dangereuses, dont il faudrait souhaiter que le règne fût à jamais fini.

Les philosophes allemands, il ne faut pas être un grand littérateur pour le remarquer, ignorant en général ou dédaignant le talent d'écrire et l'art de la forme, cherchent à y suppléer par la hardiesse et l'étrangeté des idées : c'est un supplément rempli de périls ; cela se montrera de plus en plus.

On a reproché quelquefois à l'Eglise catholique, fort injustement, ses défiances, son mauvais vouloir, ses tracasseries et même ses persécutions envers l'esprit investigateur, philosophique et scientifique. On s'assurerait aisément qu'il n'est pas un des faits sur lesquels on fonde ce reproche qu'on ne pût, avec plus de raison, mettre sur le compte de la réformation protestante.

Si l'Eglise, à la fin, se tint sur la réserve à l'égard de l'esprit philosophique, après lui avoir si longtemps prodigué ses faveurs, elle avait pour cela des motifs, nous l'avons dit, dans l'ingratitude et les témérités hostiles des lettrés et des savants. Ne venaient-ils pas de se faire contre elle une arme de ses propres bienfaits ? et n'employaient-ils pas à ébranler les croyances et à corrompre les âmes ce qui, dans sa pensée,

devait tourner à la gloire de la religion et de l'Eglise? Luther n'avait pas ces motifs, et nous savons l'aversion qu'il ne cessa de montrer pour la philosophie d'Aristote, pour la philosophie en général, et pour les savants, pour les jurisconsultes, pour les professeurs, pour les universités, pour tout ce qui se rapportait aux lettres humaines et à la culture de l'homme. « *Nonne Lutherus totam philosophiam aristotelicam appellat diabolicam, s'écrie Erasme ; nonne idem scripsit omnem disciplinam tam practicam quam speculativam esse damnandam ? Omnes scientias speculativas esse peccata et errores* <sup>1</sup> ? »

S'il n'eût tenu qu'à Luther, on eût brûlé Platon, Aristote, Cicéron et tous les livres anciens, à l'exception seulement de la Bible. Aussi faut-il voir comme les pasteurs se donnent carrière contre tels ou tels professeurs ou savants assez mal avisés pour faire traduire à leurs élèves ou pour traduire eux-mêmes les œuvres philosophiques de Cicéron. A Wittenberg même, deux des adhérents les plus zélés de Luther, les pasteurs Mohr et Didyme, proclamèrent du haut de la chaire « que l'étude des sciences n'est pas seulement inutile, qu'elle est surtout dangereuse et souverainement pernicieuse, et que rien n'était plus désirable que la destruction de l'université et des écoles. »

Pour ce qui concerne la presse, si l'Eglise, après avoir également encouragé ses premiers essais, eut bientôt des doutes sur ses avantages, et lui montra de la méfiance, il faut encore convenir qu'elle était bien payée pour cela. C'étaient surtout les imprimeurs qui avaient été les plus puissants et les plus ardents auxiliaires des réformateurs dans leur ré-

1. *Erasmii Epist. ad frat. Germ. inf.* « N'a-t-il pas, ce Luther, qualifié de diabolique toute la philosophie d'Aristote ? N'a-t-il pas écrit qu'il fallait condamner et proscrire toute étude en général, toutes connaissances, aussi bien pratiques que spéculatives, et déclaré que ces dernières ne sont autre chose toutes que péchés et mensonges ? »

volte. Les protestants s'étaient servis de l'imprimerie pour battre en brèche une institution qui faisait, depuis onze siècles, le fondement de l'ordre social dans la plus grande partie de l'Europe, et pour répandre contre elle, ainsi que contre ses membres les plus élevés et son chef suprême, les libelles les plus outrageants et les plus odieuses calomnies ; et les imprimeurs, oublieux de ce qu'ils lui devaient, s'étaient mis, avec passion, au service de ses ennemis les plus acharnés, et avaient montré en leur faveur contre elle une partialité aussi déloyale que malveillante : était-il étonnant, dès lors, que l'imprimerie devînt suspecte à cette institution, ainsi qu'à tous ceux qui lui étaient demeurés fidèles ?

Cette suspicion contre la presse existait du reste, dès le temps de la Réforme, assez généralement, et parmi les protestants non moins que parmi les catholiques. L'abus qu'on venait d'en faire l'avait compromise auprès du peuple, et dans plusieurs pays l'on fut tenté de l'interdire.

François I<sup>er</sup>, étant en 1533 de passage à Lyon, reçut une supplique dans laquelle on lui demandait formellement la suppression de l'imprimerie en France. Ce fut l'évêque de Paris, Jean du Bellay, qui empêcha qu'elle n'obtint son effet. Il ne manque pas d'ailleurs non plus de philosophes et de libres penseurs qui s'expriment hautement sur le caractère pernicieux de la presse. J.-J. Rousseau n'a pas craint, encore au dernier siècle, de mettre à sa charge les plus graves symptômes d'une civilisation corrompue. « A considérer, dit-il, *les désordres affreux que l'imprimerie a déjà causés en Europe*, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément que les *souverains ne tarderont pas à se donner autant de soins pour bannir cet art terrible de leurs Etats qu'ils en ont pris pour l'y introduire.* » — « On dit que le calife Omar, consulté sur ce qu'il fallait faire de la bibliothèque d'Alexandrie, répondit en ces termes : « Si les livres de cette bibliothèque

« contiennent des choses opposées à l'Alcoran, ils sont mauvais, et il faut les brûler : s'ils ne contiennent que la doctrine de l'Alcoran, brûlez-les encore : ils sont superflus. » — « Nos savants ont cité ce raisonnement comme le comble de l'absurdité. Cependant, supposez Grégoire-le-Grand à la place d'Omar, et l'Évangile à la place de l'Alcoran, la bibliothèque aurait encore été brûlée, et ce serait peut-être le plus beau trait de la vie de cet illustre pontife <sup>1</sup>. »

Le même protestant Rousseau ne se prononce pas moins ouvertement contre la traduction de la Bible en langue vulgaire et sa propagation parmi le commun des fidèles. « Je trouve très-sage, dit-il, la circonspection de l'Église romaine sur les traductions de l'Écriture en langue vulgaire ; et comme il n'est pas nécessaire de proposer toujours au peuple les méditations voluptueuses du cantique des cantiques etc., il est dangereux de lui proposer la sublime morale de l'Évangile dans les termes qui ne rendent pas exactement le sens de l'auteur, car, *pour peu qu'on s'en écarte en prenant une autre route, on va très-loin* <sup>2</sup>. »

S'il était vrai que l'Église enfin, se fondant sur la lettre des textes sacrés, eût soumis à la rétractation Galilée professant le nouveau système du monde, Luther ne s'est pas déclaré, lui, moins contraire à ce système, et l'eût fait interdire sans aucun doute, s'il en avait eu le pouvoir. « Ainsi va le monde, dit-il dans ses propos de table : « quiconque veut être habile, ne « doit pas se contenter de ce que font et savent les autres. Le « sot (Copernic) veut changer tout l'art de l'astronomie, mais, « comme le dit la sainte Écriture, Josué commanda au soleil « de s'arrêter, et non pas à la terre <sup>3</sup>. »

Les plus grands astronomes de l'époque furent du reste encore plus contraires que Luther et de certains théologiens à ce nouveau système planétaire. Le célèbre Ticho-Brahé le

1. *Disc. sur les sciences et les arts.* — 2. *II<sup>e</sup> L. écrite de la Montagne.*

3. Michelet, *Mém. de Luther.*

rejeta hautement; Riccioli, Lajonchère, Morin le qualifièrent *d'hypothèse absurde*; et Bacon lui-même, ce père de l'observation et de l'expérience scientifique, n'hésita pas à le condamner, et crut pouvoir démontrer, par les principes de la philosophie naturelle bien posés, que la terre était en repos au centre de l'univers. Constat, dit-il, *sententiam Copernici de relatione terræ (quæ nunc quoque invaluit) quia phænomenis non repugnat, ab astronomicis phænomenis non posse revinci, a naturalis tamen philosophiæ principiis recte positis, posse*<sup>1</sup>.

Et puis Galilée n'eut pas affaire à l'inquisition seulement : l'université de Pise, qui comptait alors, dit-on, de très-savants professeurs, se prononça, ou pour parler plus juste, se déchaîna contre lui, tout entière. C'est là l'histoire de toutes les grandes découvertes et inventions qui dérangent les idées et les habitudes de l'homme : c'est celle de Colomb, c'est aussi celle d'Harvey, qui, en Angleterre et à l'étranger, essuya, celui-ci non pas de la part des prêtres, les plus outrageuses réfutations.

Pour porter un jugement sur les mesures prises contre Galilée, il faudrait bien savoir aussi jusqu'à quel point ce savant avait mis de prudence dans la propagation d'un système qui choquait toutes les idées reçues, et qui semblait alors encore si manifestement en opposition avec quelques-uns des faits les plus populaires de l'histoire sainte. Mais la vérité sur Galilée est qu'enseignant le système de Copernic à la jeunesse, il en tirait des inductions contre les saintes Ecritures. C'est pour ces inductions, et non pour la rotation de la terre que ce savant fut poursuivi par l'inquisition, qui d'ailleurs ne lui fit pas subir de bien grandes rigueurs. Le prétendu cachot où on l'enferma était un palais avec ses vastes jardins; et il existe une lettre de la main de Galilée dans laquelle il se loue des égards qu'on y avait eus pour lui. Paul III

1. *De augment. scient.* L. IV. c. I, (Q. 7.)

avait accepté la dédicace du livre de Copernic de *Orbium cœlestium revolutionibus*, où ce grand astronome expose son système, et l'on avait, sans aucun doute, préalablement pris connaissance de l'ouvrage et de ce qu'il contient : quelle apparence que sans une raison toute particulière et des motifs pressants, on se fût avisé tout à coup de poursuivre et persécuter ce qu'on avait d'abord accueilli et protégé ?

Et qu'est-ce donc que ce libéralisme, cette tolérance philosophique, cette manière libre et libérale de penser, dans les pays protestants, qui leur fait repousser, durant tant d'années, l'importante et si nécessaire réforme du calendrier, par cela seul qu'un pape en était le promoteur et y avait attaché son nom ? Ce ne fut, comme on sait, que vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle que la papophobie se trouva, dans plusieurs de ces pays, assez diminuée de violence, pour qu'on s'y pût décider à recevoir, avec le reste de l'Europe, le calendrier grégorien. On y aurait, il paraît, jusque là, proscrit la machine à vapeur et les télégraphes électriques, si par hasard un pape en avait été l'inventeur.

Nous croyons en avoir dit assez pour montrer que le catholicisme, en aucun temps, ne fut antipathique à une sage et raisonnable liberté ; que l'Eglise, la première, favorisa les études philosophiques et la science ; que, jusqu'au moment du schisme, elle fut non-seulement indulgente, mais tolérante, trop tolérante peut-être pour la liberté et quelquefois pour les hardiesses et les plus grandes hardiesses de la pensée ; que les réformateurs, les princes protestants et toute la Réforme lui sont bien inférieurs en cela comme en toutes choses ; que partout où il a dominé, le protestantisme s'est montré persécuteur, intolérant autant qu'il a pu, et que quand il a cessé de l'être en quelque endroit, la seule raison en fut qu'il ne pouvait plus faire autrement ; que si, depuis quelque temps, la Prusse, le plus protestant et aussi le plus absolu des gouvernements allemands, a permis une certaine liberté,



c'était pour des intérêts politiques, nullement par libéralisme ou par principe de religion ; enfin, que si dans les derniers siècles, l'Eglise a quelquefois été plus rigide en effet pour la liberté d'écrire et d'enseigner, c'est à la licence des écrivains et en définitive au protestantisme lui-même qu'il le faut attribuer.

En quoi consiste précisément la liberté philosophique, après tout ? la liberté philosophique consiste, dit-on, dans la faculté de traiter librement, rationnellement, toute question de science, d'art, de littérature, de législation, de morale, de religion, de gouvernement, c'est fort bien ! Mais ces questions peuvent être traitées ainsi de deux manières très-différentes : avec le respect que méritent et qu'exigent les grands intérêts de l'homme et de la société, ou bien avec la seule considération de la science prise en elle et pour elle même, abstraction faite de toute autre considération et de tout autre intérêt. Or la première manière appartient à la vie civile, et, dans cette vie civile, elle est ce qui constitue proprement la liberté. Elle est celle et la seule que comportent et la vie civile et la vie religieuse, la seule que puisse et que doive accorder la société : elle est celle que reconnaît, qu'approuve et qu'a toujours donnée l'Eglise. L'autre manière est visiblement contraire à l'ordre social, à tout ordre social : elle est de l'état de nature ; elle constitue l'anarchie dans la science et la philosophie ; elle est la licence, elle n'est point la liberté. Celle-là développe et renforce toutes les bonnes pensées, tous les bons sentiments de l'homme : celle-ci les détruit dans leur source, en leur ôtant l'espérance.

La science n'est estimable et ne mérite de grands égards que quand elle prête de la force ou du lustre aux institutions sociales ; dès qu'elle leur est hostile ou seulement contraire, elle devient anti-sociale, et on ne lui doit plus que ce que l'on doit à un ennemi des lois.

Quels grands services ont rendus à l'humanité, à la science

même, à la philosophie, le kantisme et l'hégélianisme ? Kant prétendait leur fournir des armes invincibles contre le scepticisme ; il les y a plongées plus que jamais, et Hegel les y a noyées. Semblables à ces fleuves torrentiels qui corrodent leurs bords et déposent au loin, sur le sol qu'ils parcourent, au lieu d'un limon fertile, le sable aride et le gravier, ils n'ont répandu que des principes de négation et de destruction ; et loin de le féconder, ils ont desséché et frappé de stérilité le champ de la philosophie. Ces libres penseurs n'ont point suivi la méthode des vrais philosophes, qui dirigent leurs recherches au fil conducteur et du bien et du vrai tout à la fois, et de la raison pratique ainsi que de la science pure. Ils ont procédé comme les sophistes. Sorte de casse-cous philosophiques, ils ont édifié sur la pointe d'une aiguille, et se sont souciés peu de se jeter et de nous jeter avec eux dans les abîmes. C'est cette dernière manière de philosopher qu'a donnée, qu'a pratiquée, qu'a développée la réformation protestante <sup>1</sup>.

Hegel procède de Kant, et tous les deux, Heine l'a dit, procèdent et relèvent de Luther. Hegel comme Luther, et Luther comme Hegel, ont supprimé le libre arbitre, la

1. Les savants, comme les gens de lettres et les artistes, s'ils ne reçoivent point la lumière, leurs inspirations d'en haut, de l'esprit de Dieu, sont, je ne dirai pas des hommes parfaitement inutiles à la société, ce ne serait pas dire assez, mais des hommes nuisibles et funestes, les plus nuisibles et les plus funestes de tous les hommes, beaucoup plus funestes que les conspirateurs, les voleurs et les assassins.

Ni les inondations, ni la grêle, ni la foudre, ni la guerre, ni la famine, ni la peste ne sont des fléaux aussi malfaisants que le génie qui dessèche les cœurs et paralyse les volontés en instillant le doute et le vice au fond de l'âme humaine.

Mais heureusement ni les vrais savants, ni la vraie science ne sont ici en cause. Les Copernic, les Kepler, les Descartes, les Leibnitz, les Newton, les Cuvier ne se sont jamais plaints d'être gênés par le manque de liberté philosophique ; les petits savants seuls, parce que sans doute ils n'ont pas de ce génie qui conduit à la gloire par des travaux utiles, et qu'ils se sentent néanmoins tourmentés du désir de faire du bruit dans le monde, ces demi-savants seuls réclament, sous le nom de liberté de l'esprit, le droit de la licence et du scandale.

morale des actes humains, et se sont attaqués à la conscience, à la raison même de l'homme. Mais les disciples ont fait un pas de plus dans la voie tracée par le maître : ils ont détruit, non seulement la liberté, mais encore l'individualité, la personnalité humaine, et nous ont, de la sorte, enlevé, du même coup, la garantie de la vie future et jusqu'à l'espérance d'une destinée meilleure.

Luther a ouvert, dans la science comme dans la religion, le cycle de la négation. Luther, lui d'abord, nie le libre arbitre, la conscience, la raison ; il nie surtout l'autorité dans la personne du vicaire de Jésus-Christ. Puis il engendre les libertins sceptiques d'Angleterre, et Voltaire, et Lessing, qui nient Jésus-Christ lui-même, et, avec Jésus-Christ, le christianisme tout entier. Après Voltaire et Lessing paraît Kant ; et Kant, affirmant la valeur purement subjective de nos connaissances, met en doute la réalité du non-moi, de tout ce qui est en dehors du moi. Les disciples de Kant, Fichte, Schelling achèvent le cercle et nient tout en niant Dieu. Hegel enfin couronne l'œuvre : par la doctrine fameuse de l'identité absolue, de l'identité du sujet et de l'objet, de l'être et du non-être, du oui et du non, du vrai et du faux, de la liberté et de la fatalité, il renverse les lois mêmes de l'intelligence humaine, et pousse le principe de la Réforme jusqu'aux dernières limites du possible, jusqu'au *nec plus ultra* de la négation.

Ainsi la liberté sans frein aboutit au fatalisme, et la raison individuelle sans autorité, sans guide, aboutit à l'absurdité.

Le droit d'examen aboutissant à la philosophie de la nature et de l'identité absolue, Hegel achevant et complétant Luther, c'est en cela que se résume, pour la pensée, le grand résultat protestant.

On le voit, ce n'est point à la liberté philosophique, à la liberté de la pensée, c'est à la licence philosophique que la Réforme a imprimé une impulsion décisive.

L'impulsion vraie de la liberté est venue d'ailleurs ; elle est venue de l'Eglise, elle est venue de la papauté. Celui qui a procuré les moyens, a tout au moins facilité la fin. Or, nous ne le pouvons nier, c'est l'Eglise qui nous a donné l'instruction et les lumières : c'est donc à elle que nous devons la liberté ; mais la liberté vraie, celle qui reconnaît des principes, une règle, des lois, qui respecte la règle, qui sait se mouvoir, s'exercer dans ces limites de la règle et de l'ordre hors desquelles la liberté philosophique, comme toute liberté, périt dans l'anarchie, retourne au chaos et se perd dans le néant.



## CHAPITRE VIII.

---

### **La Réforme protestante a-t-elle imprimé une impulsion décisive à la liberté politique ?**

On a dit, en outre, et l'on vient de répéter qu'après tout la réforme protestante a imprimé, bon gré mal gré, à la société européenne un mouvement décisif vers la liberté, vers la liberté en général, vers toutes les libertés. On avait déjà dit quelque chose de plus, et souvent on le dit encore : la Réforme a fait mieux que d'imprimer à la liberté une impulsion décisive ; la restauration, le rétablissement tout entier de la liberté dans les temps modernes, c'est elle qui l'a opéré, voilà ce que nous lui devons. « De nos jours, observe M. Michelet,<sup>1</sup> les amis de la liberté se recommandent volontiers du fataliste Luther. Cela semble bizarre, au premier coup-d'œil. Luther lui-même croyait se retrouver dans Jean Huss, dans les Vaudois, partisans du libre arbitre. C'est que ces doctrines spéculatives, quelque opposées qu'elles paraissent, se rencontrent toutefois dans leur principe d'action, la souveraineté de la raison individuelle, la résistance au principe traditionnel, à l'autorité. Il n'est donc pas inexact de

1. *Mém. de Luther.*

dire que Luther a été le restaurateur de la liberté, pour les derniers siècles. »

Luther ni en principe ni en fait n'a pu souffrir la liberté dans autrui ; mais il a résisté au principe traditionnel, il a, pour son propre compte, résisté à l'autorité : donc Luther est le restaurateur, l'apôtre de la liberté. Voilà le raisonnement.

La résistance au principe traditionnel, à l'autorité, n'importe dans quel but et par quels moyens : singulier caractère donné à l'apostolat de la liberté ! Ainsi, j'aurai pu moi-même méconnaître, dans autrui, les droits de la raison, toute espèce de droit, et fonder à mon profit un despotisme abrutissant, pourvu que j'attaque l'autorité qui me gêne et me condamne, je serai pour ce seul fait un apôtre, un restaurateur de la liberté ! A ce compte, évidemment, et Luther, et tous les hérésiarques, et tous ceux qui violent les lois : les rebelles, les voleurs, les usurpateurs, et l'assassin qu'on exécute et qui scelle de son sang son amour de l'indépendance et sa haine de toute entrave, tous ces braves gens sont également, tous, des apôtres de la liberté ! car tous sont impatients du frein et du joug, tous résistent au principe traditionnel et s'insurgent contre l'autorité !

Luther ne croyait pas à la souveraineté de la raison individuelle ; il ne croyait pas du tout à la raison. Il déclarait nulle et de nulle valeur, de nulle autorité, même la raison générale ; et c'est sur cela qu'il attaquait principalement l'Eglise, sur ce qu'elle accorde quelque chose à la raison. Luther n'a pas seulement méconnu, condamné la raison et dans les individus et en elle-même : il l'a niée, il l'a flétrie : qu'importe ! c'est à lui que nous devons le règne de la raison.

Luther a tout soumis au pouvoir du glaive, tout, jusqu'à la religion et la conscience. Il a combattu la liberté humaine dans la pratique et dans la théorie, et il n'a jamais lui-même souffert la moindre contradiction : mais qu'importe encore !

Il s'est insurgé contre le pape, non au profit et en vue de la liberté, mais par haine, orgueil et vengeance : il est l'apôtre, le restaurateur de la liberté !

Voilà ce que l'on dit, et c'est ainsi que l'on confond deux choses fort différentes, l'esprit révolutionnaire et l'esprit de liberté !

Ce n'est donc pas seulement la liberté de conscience et la liberté philosophique, c'est aussi la liberté politique et la liberté civile qui doivent à la réforme protestante les conquêtes qu'elles ont faites, le développement qu'elles ont reçu depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à notre temps.

Sous le spécieux des paroles précitées du célèbre écrivain se cache une erreur capitale, qu'il nous est impossible de laisser passer sans essayer de la dévoiler. Elle est l'origine de nos dissensions éternelles, elle a causé tous nos malheurs, elle est pleine encore de menaces et de dangers, et, bien loin d'offrir aux peuples un gage d'affranchissement et de liberté, elle est et elle demeurera le plus grand obstacle, au contraire, à tout affranchissement réel, à tout établissement solide du règne de la liberté.

Si nous examinons l'assertion dans le principe et dans le fait, nous trouvons qu'en principe elle est fautive et pernicieuse. La liberté est le règne de la loi, le respect de la légalité, la soumission parfaite en tout et avant tout à ce qui est légal, à tout ce que veut et que prescrit la loi, à cela seul que veut et prescrit la loi ; et l'exécuteur, le représentant de la loi, c'est l'autorité : telle est la vérité, tel est le principe et le régime de tout peuple libre, le point culminant et la base de tout édifice de liberté. S'il existe quelque loi qui soit imparfaite ou en opposition avec de certains droits, on en sollicite l'abrogation du législateur quel qu'il soit ; mais jamais, sous un régime de liberté, ou pour arriver à un tel régime, ni on ne viole la loi, ni on ne résiste à l'autorité qui fait observer la loi.

En fait, l'expérience et l'enseignement de l'histoire démontrent également que la résistance à l'autorité est fâcheuse et souvent désastreuse, quel qu'en soit le succès : car si elle est efficace, elle déconsidère et ruine l'autorité et met en péril l'Etat lui-même ; et si au contraire elle échoue, elle compromet tout au moins et retarde la liberté.

Répétons encore ici ce que déjà nous avons dit de l'activité intellectuelle et générale et de la liberté de la pensée. Pour que la liberté moderne fût le produit tout spécial de la Réforme, il faudrait que cette liberté n'eût pas précédé la Réforme ; il faudrait qu'avant la réforme protestante il n'y eût pas eu de liberté nulle part dans l'Europe chrétienne ; que nulle part, en aucun temps du moyen-âge, il ne se fût rien montré de comparable au mouvement libéral qui s'est effectué depuis ; ou enfin que la liberté eût si bien immédiatement suivi la révolution religieuse, qu'il ne fût pas possible de l'assigner à quelque autre cause. Mais très-certainement ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées. Et quand elles se seraient passées ainsi, cela ne suffirait pas encore. De ce que la liberté moderne aurait fait un grand pas surtout depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, et de ce que la liberté politique et toutes les autres libertés auraient pris, ce qui n'est point, un grand essor dans l'Allemagne protestante aussitôt après la Réforme, il ne s'en suivrait nullement que ce progrès fût la conséquence de la révolution religieuse. Il est un événement bien plus important pour toute la civilisation, et plus fécond en grands résultats que la réformation de Luther et de Calvin, et qui date à peu près de la même époque : la renaissance des lettres, la remise en lumière et l'étude des monuments de la civilisation antique. Ne serait-ce point encore à ce grand fait plutôt que se rapporterait le développement de la liberté moderne, comme c'est de lui qu'est partie l'impulsion vraiment imprimée à l'activité humaine, à l'industrie, aux arts, à la science, à la philosophie ?



Mais les efforts tendant à mettre obstacle aux abus du pouvoir politique, à conquérir la liberté, la sécurité des personnes, le respect de la propriété, la justice impartiale, la considération de l'intérêt public dans l'administration et le gouvernement, ces efforts n'étaient pas choses nouvelles non plus, au xvi<sup>e</sup> siècle, dans l'Europe chrétienne. Bien avant la révolution religieuse, les Suisses, les Italiens, les Anglais, les Espagnols et d'autres peuples avaient soutenu des luttes énergiques pour la défense de leur indépendance, de leurs libertés, de leurs droits. Il existait des républiques italiennes, une république helvétique, des villes libres confédérées ou non, des provinces et des communes jouissant de privilèges, de franchises, s'administrant suivant leurs droits, et quelquefois pourvoyant et présidant elles-mêmes à leur gouvernement et à leur défense. C'était sans doute quelque chose, dans l'histoire des libertés publiques, que la séparation du pouvoir civil et du pouvoir religieux, la concession de la grande charte d'Angleterre, le rétablissement des états généraux en France par Philippe-le-Bel, le libre vote des impôts par les représentants de la nation, l'affranchissement des serfs, l'établissement des communes, la reconstitution de l'unité nationale, la défaite, l'abaissement et la chute définitive du régime féodal.

En Italie, au milieu du complet asservissement du reste de l'Europe par les hordes barbares, la liberté avait trouvé un asile, elle n'y avait pas péri. Le gouvernement municipal s'était conservé dans son ancienne capitale et ses principales villes, et même les sentiments républicains n'y furent jamais étouffés. Ces avantages, l'Italie et Rome les devaient en grande partie à l'Eglise, à la papauté : non-seulement les papes étaient pour elles, comme dit Voltaire, *des consolateurs et des pères*, ils étaient souvent leurs uniques défenseurs ; ils furent, pendant tout le moyen-âge, les gardiens vigilants de leur indépendance.

Voici ce que l'Eglise, au VII<sup>e</sup> siècle, professait, en Espagne, sur les rois, les peuples et leurs droits et devoirs réciproques selon la loi : « Le Roi est dit Roi (rex) de ce qu'il gouverne justement (recte). S'il agit avec justice (recte), il possède légitimement le nom de roi : s'il agit avec injustice, il le perd misérablement. Nos pères disaient donc avec raison : *Rex ejus eris si recta facis ; si autem non facis, non eris* <sup>1</sup>. »

« *La puissance royale*, disait le prince par la bouche de l'Eglise, est tenue, comme la totalité des peuples, au respect des lois. » — « Obéissant aux volontés du ciel, nous donnons, à nous comme à nos sujets, des lois sages auxquelles notre propre grandeur et celle de nos successeurs est tenue d'obéir, aussi bien que toute la population de notre royaume. »

« Il faut régler d'abord ce qui regarde les princes, et ordonner ensuite ce qui concerne les peuples, de telle manière qu'en garantissant, comme il convient, la sûreté des rois, on garantisse en même temps et d'autant mieux celle des peuples. »

Ce n'était pas là certainement le despotisme royal, ce n'était pas non plus la souveraineté du peuple : c'était la royauté religieuse consacrée par le christianisme, et sauvegardée par l'Eglise aussi bien contre les vertiges du pouvoir et ses entraînements, que contre la versatilité, les caprices et les mouvements populaires.

L'Espagne, l'Aragon surtout, eut du reste de bonne heure ses villes libres, ses franchises, ses cortès et son grand justicier. « Nous, disaient fièrement les nobles Aragonais à leur roi, au moment de recevoir son serment ; « nous qui, chacun pris seul, sommes autant que vous, et qui tous ensemble valons plus que vous, nous vous faisons notre seigneur et roi, à la condition que vous défendrez nos droits, nos franchises et nos lois, sinon, non <sup>2</sup>. »

1. *Forum judicum*. tit. I. l. 2 ; tit. I. l. 2. I, 4. Cité par M. Guizot.

2. « *Senor, nos que cada uno de nos e tanto como vos, y que todos juntos so-*

Les historiens anglais, de leur côté, sont d'accord en cela, que jamais, en Angleterre, les rois ne furent absolus. « La constitution du gouvernement anglais, depuis l'invasion de l'île par les Saxons, peut se vanter de cette prééminence, qu'en aucun temps la volonté du monarque n'y fut absolue et sans frein. » C'est Hume qui nous le dit ; et, en effet, la charte des libertés, la grande charte, arrachée par les barons à Jean-sans-Terre, et quelque temps après augmentée de divers statuts par Edouard I et par Edouard III, n'était que la confirmation des anciennes franchises et libertés, et contenait déjà tous les principes fondamentaux du gouvernement représentatif et des libertés constitutionnelles dont s'honore l'Angleterre : libertés formulées depuis par la pétition du droit, le bill triennal et l'acte *d'habeas corpus*, qui, à leur tour, n'en sont au fond que la remise en vigueur et la consécration. Cette charte fut souvent violée, sans nul doute, comme toutes les autres chartes ; jamais cependant on ne parvint à l'anéantir, ni même à la faire oublier. Les Anglais n'ont pas cessé de la proclamer en toute occasion, d'y appuyer leurs griefs et leurs réclamations contre les abus et les excès de l'autorité, qui elle-même n'osa jamais, en principe, ni refuser ouvertement d'en tenir compte, ni moins encore la contester.

Si la France ne possédait pas un monument aussi authentique de ses anciennes libertés et franchises, elle en avait conservé quelques titres dans la tradition et, çà et là, dans quelques documents, comme les capitulaires de ses rois. Le droit de ne pas payer d'autres impôts que ceux qu'a votés la nation, s'était, au moins en principe, toujours conservé chez elle ; et jamais elle ne souffrit non plus, sans réclamer et pro-

*mos mas que vos, os hacemos nuestro Rey, para que vos hagais respetar nuestras libertades, nuestros fueros, nuestras leyes -y sino-no* ». (Antonio Perez, *Relacion*, p. 143.)

tester, que les rois lui imposassent des charges qu'elle n'avait point consenties. Sommes-nous aujourd'hui beaucoup plus avancés ?

Le droit de voter le budget, s'il est exercé loyalement, contient en germe toutes les libertés légitimes. C'est en raison de ce droit reconnu, et fondé sur l'ancien souvenir des champs de mars et de mai, que furent rétablis les états généraux, et que le pouvoir législatif fut plus tard restitué à la nation.

Dans le temps que la convocation des états était négligée par suite du régime féodal, du découragement des peuples et de la politique des rois, il y fut suppléé, jusqu'à un certain point, par le parlement, qui, d'abord simple cour de justice, usurpa bientôt une part dans le pouvoir législatif en s'attribuant la sanction des lois, et qui, avec plus ou moins de succès, suivant les règnes, intervint dans les affaires de l'Etat, et sut se poser en intermédiaire entre le peuple et le gouvernement.

Les abus du gouvernement féodal, en montrant la nécessité d'un pouvoir central assez fort pour les réprimer, contribuèrent d'abord à donner plus d'importance et d'autorité à la royauté. Comme il n'était rien que la masse du peuple abhorrait davantage que le régime féodal et ses violences, tout ce qui servait de contrepoids ou de modérateur à ce régime, était reçu par elle comme un élément ou un moyen de liberté. Et, en effet, le progrès du pouvoir royal fut, avec l'autorité de l'Eglise, au moyen-âge, le seul refuge des faibles contre la tyrannie des grands ; aussi le peuple, comme il a été remarqué, se prêta-t-il avec un singulier empressement à l'extension de ce pouvoir.

L'ignorance des seigneurs qui les rendait incapables de rendre la justice eux-mêmes, engagea les rois à confier cet office à des hommes de la bourgeoisie et du clergé intéressés à l'extension de la puissance royale. Ces nouveaux magistrats,

admis dans le tribunal suprême appelé parlement, en devinrent d'abord les conseils, et bientôt, par l'ascendant de l'expérience et du savoir, les membres actifs et prépondérants. Le parlement remplaça dès lors, en quelque sorte, les états généraux presque oubliés, et ne fut pas moins favorable à l'accroissement de l'autorité royale contre l'anarchie féodale, qu'à la défense des intérêts communs de la nation contre l'arbitraire de la royauté <sup>1</sup>.

Cette prétention du parlement de remplacer les états généraux, qu'elle fût légitime ou non, était alors un bienfait incontestable : elle retenait le pouvoir sur la pente de l'absolutisme, qui trouvait du reste un autre contrepoids encore dans les privilèges des seigneurs, dans les droits des provinces, des villes, des communes, et jusque dans la conscience publique, qu'en France peut-être moins qu'ailleurs on brave impunément. Ce bienfait du parlement, quoique précaire, était si bien apprécié, même des étrangers, que Machiavel, en vue de cette institution, n'hésite pas à ranger la France parmi les Etats bien gouvernés. « La France, dit-il, tient le premier rang parmi les Etats bien gouvernés. Une des institutions les plus sages qu'on y remarque, c'est sans contredit celle des parlements, dont l'objet est de veiller à la sûreté du gouvernement et à la liberté des sujets <sup>2</sup>. »

Ce n'était pas, à vrai dire, là précisément son objet ; mais le parlement le prétendait, réussissait à le persuader quelquefois, et remplissait en général aussi bien qu'il le pouvait ce double office. Dans le fait, il rendit au pays des services qu'on ne peut méconnaître. « Ce fut l'institution des parlements, dit Loiseau, qui nous sauva d'être cantonnés et démembrés comme en Italie et en Allemagne, et qui maintint ce royaume en son entier <sup>3</sup>. »

Il se fit bientôt un pas de plus vers la restitution des droits.

1. V. Lourdoueix, *La Rest. de la soc. franç.* — 2. *Le Prince*, ch. XIX.

3. *Abr. chron. de l'hist. de Fr.* 1305. et Thouret, *Obs. sur l'hist. de Fr.* IV, II.

et l'émancipation nationale, et c'était un progrès accompli, un droit acquis, si le peuple, en comprenant mieux l'importance, avait su s'y attacher et en tirer tout le parti qu'il en pouvait tirer. Philippe-le-Bel convoqua, sous le nom d'états généraux, et d'après le plan des anciens champs de mai, des assemblées de la nation qui, incomplètes et imparfaites longtemps, ne rendirent sans doute pas tous les services qu'on en devait attendre. Mais elles se complétèrent et s'améliorèrent avec le temps, et, par la fusion des trois ordres élus sans proportion déterminée et votant en commun dans des chambres communes, elles se trouvèrent, au xvi<sup>e</sup> siècle, assez perfectionnées déjà, pour qu'on en pût espérer le redressement des abus et la réalisation de tous les progrès légitimes.

Que manquait-il à la nation, dès le quatorzième siècle, pour qu'elle rentrât dans tous ses droits, pour qu'elle obtint, à ce moment, le régime représentatif et la liberté? Ce ne fut ni la volonté ni l'énergie. Non contents de consacrer le principe qu'aucun impôt ne pouvait être levé sans le libre assentiment de la représentation nationale, les états de 1355 décidèrent, en outre, que les subsides votés ne seraient pas livrés à la libre disposition du roi ou de ses ministres, mais seraient, et dans leur perception et dans leur emploi, surveillés par des commissaires spécialement nommés à cet effet par les états; et ils signalèrent hardiment tous les abus qui s'étaient introduits dans l'administration, dans les tribunaux et l'armée, en demandèrent le redressement, et obtinrent du roi qu'il les consulterait sur toutes les affaires importantes, même sur celles relatives à la guerre et à la paix.

Ce qui lui manquait, à la nation, c'étaient les lumières, l'expérience, la connaissance des affaires, celle des conditions d'un bon gouvernement et des vraies bases de la liberté. La chaîne des temps brisée par l'invasion barbare, en rejetant dans l'oubli les faits et les leçons de l'histoire, avait mis les nouvelles générations dans la nécessité de recommencer, à nouveaux

frais, l'étude des institutions et du gouvernement par la marche incertaine et lente de l'expérience partielle, journalière et personnelle. Il fallait des siècles pour faire, en tâtonnant, quelques pas timides dans la voie du perfectionnement social : combien n'en eût-il pas fallu, sans l'inappréciable bienfait de la renaissance des lettres et de l'antiquité dévoilée ! Ce fut, pour l'émancipation des peuples, pour la liberté, pour toute la civilisation, un service immense que cette renaissance, que l'étude seulement du droit romain, par exemple, et la restauration de tous les chefs-d'œuvre de cette antiquité grecque et romaine, si riche en précieux enseignements. L'Europe encore à demi barbare y trouva des idées, des modèles, des exemples, une expérience des hommes, des institutions et des gouvernements qu'elle n'eût jamais trouvée dans le régime féodal. Elle y apprit à apprécier mieux les vices de ce régime, et, avec les lumières, elle y puisa le courage nécessaire pour s'efforcer d'en sortir. Ce fut là, n'en doutons pas, la grande, la décisive impulsion qui fit faire au monde moderne ce mouvement rapide dans la voie du progrès et de la liberté. Or, encore une fois, cette restauration des bonnes études par l'antiquité dévoilée, c'est en Italie, sous la protection des papes et par l'influence du catholicisme qu'elle a commencé, qu'elle s'est continuée, qu'elle s'est véritablement accomplie.

Et que d'autres services encore rendus par l'Eglise à la même cause ! Tous, presque tous les grands faits de l'histoire du moyen-âge qui tendaient à l'affranchissement des peuples, à la réhabilitation de la dignité humaine, à la consécration de ses droits méconnus et foulés aux pieds, émanaient de l'Eglise, ou étaient maintenus et défendus par elle : le principe de l'égalité des hommes devant Dieu, celui de la charité chrétienne ; l'égale justice pour tous ; la séparation des deux pouvoirs, du pouvoir religieux et du pouvoir temporel ; la suprématie de l'intelligence sur la force, de l'esprit

sur la matière, niée ou trahie depuis par la Réforme ; les croisades et leurs importants résultats ; l'affaiblissement du régime féodal et l'affranchissement des serfs et des communes ; mais, par-dessus tout, l'Évangile sauvé du naufrage de la civilisation antique au milieu de l'inondation de l'empire romain par les hordes du nord : tous ces principes, tous ces faits, tous ces progrès, c'est d'elle que nous les tenons ; ce sont autant de bienfaits de l'Église. Les lumières, les arts, la liberté, la civilisation, tout était compris dans les chefs-d'œuvre de l'esprit humain et le christianisme conservés.

Que ne doit-il pas, le progrès, aux Sylvestre II, aux Grégoire VII, aux Léon IV, aux Nicolas V, aux Alexandre III et à plusieurs autres représentants illustres de la papauté ?

« En 1116, dit Voltaire, le pape Alexandre III déclara, au nom du concile, *que tous les chrétiens devaient être exempts de la servitude*. Cette loi seule, observe le même philosophe, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples, *ainsi que ses efforts pour soutenir la liberté de l'Italie doivent rendre son nom précieux aux Italiens* <sup>1</sup>. »

« L'homme peut-être, dit encore Voltaire, qui dans les temps grossiers du moyen-âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape Alexandre III. Ce fut lui qui, dans un concile, *abolit autant qu'il le put la servitude*. C'est ce même pape qui triompha, dans Venise, par sa sagesse, de la violence de Frédéric Barberousse, et qui força Henri II, roi d'Angleterre, de demander pardon à Dieu et aux hommes du meurtre de Thomas Becket. *Il ressuscita les droits des peuples et réprima les crimes des rois. Si les hommes ont acquis quelque liberté, c'est principalement à lui, à ce pape, qu'ils en sont redevables* <sup>2</sup>. »

C'est le principe chrétien de la fraternité et de la charité conservé et défendu par l'Église, qui, en entretenant dans les

1. *Ess. sur les M.* etc., ch. LXXXIII.

2. *L. c.* ch. CXCVII.



âmes, au milieu de la violence et de la barbarie, le sentiment de la justice, du droit et du devoir, a véritablement fondé la liberté moderne. Le christianisme, par cela seul qu'il est charité, est incompatible avec la violence, l'injustice et la tyrannie. Le grand principe de la fraternité humaine conduit au développement de toutes les réelles libertés. La liberté moderne est chrétienne, et le christianisme est catholique, parce que c'est le catholicisme qui en a reçu le dépôt, qui l'a sauvé, nous l'a transmis, et que c'est encore, à cette heure-ci, lui qui le défend pied à pied et le maintient seul contre l'indifférentisme philosophique, les hostilités révolutionnaires et le rationalisme protestant.

Pour abattre la féodalité et se reconstituer elle-même, la royauté, sous les fils de saint Louis et particulièrement sous les Valois, fut amenée, par la force des circonstances, à exagérer son principe, à renforcer par tous les moyens ses ressources, ses naturels appuis et son autorité. Il est dans la nature des choses qu'un pouvoir qui prévaut sur un autre pouvoir par qui longtemps il fut opprimé, tende à son tour à sortir des limites, à outrepasser sa part légitime d'action et ses droits <sup>1</sup>. Cette pente à l'absolutisme qui se remarque dans la royauté, à la fin du moyen-âge, est le résultat de la victoire longtemps disputée, mais enfin remportée par les rois sur la féodalité. Cette victoire était un immense bienfait pour la masse de la nation, et le gage assuré d'une prochaine liberté. La nation et le parlement le considéraient ainsi et, de là vient précisément cet attachement longtemps proverbial du peuple français pour ses rois. « Ces nouveaux juges (le parlement), dit Henrion de Pensey dans son remarquable ouvrage sur les assemblées nationales, « ces nouveaux juges ne tardèrent pas à comprendre que le glaive de la loi qui re-

1. Cette tendance, qui est constante, fait tout justement le danger auquel nous sommes exposés, tour à tour, et l'autorité et la liberté.

posait dans leurs mains, finirait par vaincre toutes les résistances, s'ils parvenaient à réunir et à rattacher à la couronne les éléments de la souveraineté éparse dans les différentes seigneuries <sup>1</sup>. »

Une fois délivré tout à fait du danger qui le menaçait de ce côté, on peut croire que, par un effet non moins inévitable du développement de la raison générale, le principe monarchique, de gré ou de force, serait graduellement rentré dans sa voie et ses limites normales. A la fin du quinzième siècle, un grand pas se trouvait déjà fait dans cette direction.

« Il est authentiquement prouvé, dit M. Roederer, dans son ouvrage sur Louis XII, « 1° qu'à la fin du xv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvi<sup>e</sup>, les grands seuls (et par les grands il faut entendre les seigneurs de vastes domaines et les possesseurs à titres de fiefs des grands offices de la couronne) les grands seuls, disons-nous, et non les nobles, formèrent dans la constitution politique une classe distincte ; que les nobles sans seigneuries furent confondus avec le tiers état ; et que, dans les états généraux, les grands, les seigneurs, reconnus ou nommés par le roi, formèrent une chambre distincte comme aujourd'hui la chambre des pairs ;

« 2° qu'alors les députés des trois ordres, ecclésiastiques, nobles et non nobles, furent élus confusément et sans proportion déterminée entre les membres de chaque ordre, dans des assemblées communes ;

« 3° que tous les députés, de quelque ordre qu'ils fussent, furent députés mandataires, non d'un intérêt particulier d'ordre ou de corps, mais des intérêts communs ;

« 4° que les délibérations devaient être communes entre tous les députés de l'Assemblée nationale ;

« 5° que les voix devaient être comptées par tête, et non par ordre, et sans distinction d'ordre ;

« 6° que les impôts, pour être légitimement levés, avaient

1. *Assemblées nationales*, p. 63.

besoin d'être consentis par ceux qui les payaient ;

« 7° que la nécessité du consentement résultait du droit de propriété inhérent à tout français ;

« 8° que l'assemblée des députés avait droit de prendre connaissance des besoins de l'Etat pour y mesurer les contributions <sup>1</sup>. »

En France, comme en Angleterre et comme en Allemagne aussi, l'affranchissement des populations et la reconstitution de l'ordre social sur des bases meilleures ne pouvaient avoir lieu que par le rétablissement et la consolidation du pouvoir monarchique et par sa victoire définitive sur le régime féodal. Cette prépondérance du principe monarchique et cet abaissement de la féodalité, déjà peu avancés en Allemagne avant la Réforme, et tout à fait arrêtés dans ce pays par cette révolution, étaient à peu près assurés, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, en Angleterre et en France, où, comme nous venons de le voir, le développement des institutions libérales était lui-même en voie de s'accomplir par le simple jeu du mécanisme gouvernemental dégagé de ses entraves féodales. Les personnes étaient libres, les communes affranchies, le régime municipal institué depuis longtemps. Restait le principe de la liberté politique ou de la représentation nationale à perfectionner et assurer. Il était reconnu, il était même pratiqué ; la nation n'avait plus qu'un pas à faire : assurer le retour périodique et régulier des états généraux ; il ne lui fallait que cet effort, pour qu'elle rentrât dans tous ses droits et leur fit produire toutes leurs légitimes conséquences <sup>2</sup>. Il n'était pas non plus ici besoin de la réforme de Luther.

Eh quoi ! vouloir que cette Réforme ait imprimé un mouvement décisif à la liberté générale, à la liberté politique ! Mais tous les faits, ceux mêmes dont on prétend l'appuyer, infirment un pareil jugement et démontrent, ce nous semble, la thèse contraire. « En Allemagne, avoue M. Guizot, loin de demander la

1. *Mém. sur Louis XII.* — 2. V. Lourdoueix, *La Rest. de la soc. franc.*

liberté politique, la Réforme a accepté, je ne voudrais pas dire la servitude politique, mais l'absence de la liberté ; — « elle a plutôt fortifié qu'affaibli le pouvoir des princes ; elle a été plus contraire aux institutions libres du moyen-âge que favorable à leur développement..... »

Et cependant l'on nous assure qu'elle a imprimé à la liberté une impulsion décisive ! Et l'on a tort de ne pas vouloir dire franchement qu'elle a accepté la servitude ; car elle l'a acceptée réellement, et a fait plus que de l'accepter : elle l'a, nous en avons vu des témoignages, elle l'a provoquée, elle l'a demandée, elle en a proclamé et enseigné la légitimité, la nécessité.

Dans la guerre des paysans, les insurgés ayant déclaré ne plus vouloir être traités comme une propriété de leurs seigneurs, attendu, disaient-ils, que Jésus-Christ, par son sang précieux, a racheté les hommes, tous sans exception, le pâtre aussi bien que l'empereur, Luther leur reproche d'appliquer à la chair la liberté chrétienne enseignée par l'Évangile.

« Abraham et les prophètes, leur répond-il, n'ont-ils pas également eu des serfs ? Lisez donc saint Paul ; l'empire de ce monde ne saurait subsister sans l'inégalité des personnes<sup>1</sup>. »

— « Ils devraient savoir, dit-il ailleurs en parlant des princes, « qu'ils règnent sur des sujets naturellement rebelles, à qui ne manque que l'occasion pour qu'ils se portent à la révolte, et que ceux qui sont tenus de veiller à la chose publique, n'ont rien de mieux à faire que d'aviser au meilleur moyen de vaincre et de maîtriser la foule<sup>2</sup>. » — Dans son écrit contre Sylvestre de Prière, il dit : « Je n'ai pas prétendu que les indulgences ne sont bonnes à rien, mais seulement qu'elles ne sont pas bonnes pour les âmes. J'ai prétendu qu'elles sont bonnes et utiles comme le sont les privilèges et les libertés. » — Et plus loin : « En général, comme dit cet

1. Michelet, *Mém. de Luther*. — 2. Walch. V. 2402.

Mettons en regard de ces paroles de Luther sur les devoirs des rois et leurs

« autre, nous devenons tous *par la liberté* pires que nous « n'étions <sup>1</sup>. »

Il ne jugeait pas favorablement de l'influence de la liberté sur l'âme humaine, et il était bien moins libéral que le pape Alexandre III.

« Dans son appel à la noblesse allemande, observe M. Michelet, Luther caresse toutes les haines secrètes des princes contre le pape. Il attaque le principe : que la puissance spirituelle est supérieure à la puissance temporelle etc., et il enseigne la subordination de l'autorité religieuse à l'autorité civile, à tous les degrés <sup>2</sup>. »

Nous avons déjà produit quelques échantillons du libéralisme de Bucer et de Capito. Les principes politiques du protestant Hobbes, dans son ouvrage du *Citoyen (de Cive)*, sont ceux des réformateurs protestants, et l'on y peut voir s'ils étaient favorables à la liberté quelle qu'elle soit.

Il serait facile aussi de rapporter cent passages où Luther, ainsi que ses auxiliaires, se prononce en faveur du despotisme des princes, ce qui ne l'empêchait pas de s'exprimer sur le compte de ces puissances comme jamais homme ne l'avait peut-être fait avant lui. Et réellement les populations allemandes furent toutes moins libres après qu'avant la Réforme. Il en fut ainsi des Suédois, des Danois, des Anglais, des Français, des Italiens et des Espagnols : ou directement ou indirectement, un des plus évidents résultats de la révolution religieuse fut de renforcer momentanément le pouvoir arbitraire de l'autorité civile. Cela devait être, et les princes ne s'y étaient pas trompés. M. Guizot reconnaît le

rapports avec les sujets, celles de Fénelon sur le même objet qui sont rapportées par Duclos et Beauzée : on y verra la différence de l'esprit catholique et de l'esprit protestant.

1. Ich habe nicht gesagt dass der Ablass nicht nützlich sey, sondern dass er den Seelen nicht nützlich sey, wie vergünstigungen und Freyheiten nützlich sind.» — « Ja, wie Jener gesagt, werden wir alle insgemein durch Freyheit schlimmer. *Contr. Prier.* éd. de Walch. XVIII, 177-191. — 2. *Mém. de Luther.*

fait quant à l'Allemagne. D'un côté, soustraits aux censures de l'Eglise, bien moins assujettis, d'autre part, à l'autorité de l'Empereur, et devenus souverains indépendants, de vassaux immédiats qu'ils étaient, les princes allemands purent désormais exercer sur leurs sujets un pouvoir sans limites et sans contrôle.

Cela n'est pas moins établi en ce qui concerne le Danemarck et la Suède : le despotisme royal y date de l'abolition du contrepoids de l'Eglise, il date de la Réforme. Gustave Vasa, enrichi de la dépouille des monastères et des évêchés, et, par l'asservissement du clergé protestant et la soumission des Dalicarliens, mis en état de dicter la loi à toute la nation, à la noblesse aussi bien qu'aux bourgeois et aux paysans, Gustave eut peu de peine à se rendre maître absolu dans son nouveau royaume<sup>1</sup>. Et il en fut également ainsi en Danemark : le pouvoir royal, à partir du règne de Christiern II et l'introduction des nouvelles croyances, ne cessa de s'étendre, jusqu'à ce que les états, déferant enfin eux-mêmes à leur roi le pouvoir absolu, lui livrèrent, du même coup, les lois, les privilèges, les biens, la vie de ses sujets.

En Angleterre, la réunion dans la même main de l'autorité religieuse et du pouvoir temporel produisit le même effet : l'absolutisme royal, qui, par son exagération et ses abus, conduisit ensuite à la révolution et à la ruine de la monarchie. Le roi, muni de ce double pouvoir, fit ériger en crime de lèse-majesté et punir du dernier supplice tout refus d'apostasie, toute désobéissance à ses décisions souveraines sur le dogme et les matières religieuses. Le droit de propriété était partout violé ; la liberté civile ne jouissait plus d'aucune garantie ; enfin le parlement, lui-même asservi, ne semblait assemblé que pour mieux légitimer par sa sanction ce régime d'arbitraire, de spoliation et de violence<sup>2</sup>.

1. V. Puffendorf, *Hist. de Suède*. — 2. Hume, *règnes d'Henri VIII et d'Elisabeth*.

Le gouvernement de la reine Elisabeth suivit les mêmes errements : il ne fut ni moins absolu, ni plus tolérant, ni plus humain ; et c'est avec raison qu'on l'a comparé, pour l'arbitraire, à celui du sultan de Constantinople. La Réforme avait jusque là fait reculer le progrès des institutions.

C'est par le despotisme et la violence que la Réforme s'établit en Angleterre : il serait bien étonnant qu'elle y eût engendré la liberté.

En France, comme en Allemagne, la Réforme servit de prétexte à l'ambition des grands et des princes. Elle y avait si peu la tendance de servir la civilisation et la liberté, que si elle y eût prévalu, elle y ressuscitait le régime féodal vaincu, et détruisait peut-être à tout jamais, comme elle fit en Allemagne, l'unité nationale si laborieusement conquise par la royauté.

Si la Réforme avait réussi, en France, à prendre le dessus comme elle l'obtint en Allemagne, ainsi que l'Allemagne la France eût été morcelée. Semblable à la mauvaise mère du jugement de Salomon, observe un de nos publicistes, « pour gagner son procès, le protestantisme eût démembré la patrie<sup>1</sup>. » Il fut vaincu fort heureusement par le génie de Richelieu, et, avec lui furent aussi vaincus ses chefs et le régime féodal. Mais sauvée de ce danger, où elle faillit de périr, la royauté concentra ses forces en proportion des ennemis qu'elle avait eu à vaincre, et dès cet instant elle demeura tout armée : elle obtint du coup et désormais sans conteste le pouvoir absolu, et, en France comme en Angleterre, ne l'abdiqua plus jusqu'à la révolution.

C'est à une réaction contre l'esprit de révolte né et entretenu au milieu de la réforme calviniste, qu'est dû l'absolutisme du pouvoir royal sous Henri IV et les règnes suivants jusqu'à Louis XVI, comme c'est de la lutte entre ce même

1. Lourdoueix, *de la Rest. de la Soc. franç.*

esprit d'insubordination et cet absolutisme que sont plus tard résultées nos révolutions <sup>1</sup>.

Jusqu'à François I, nos rois ne furent point absolus. Assurément ce n'était pas un bien grand despote, ce roi Charles VIII dont Philippe de Comines a dit *qu'il était si bon qu'il n'est point possible de voir meilleure créature*. Ni Louis XII ne le fut, Louis XII surnommé le père du peuple, qui avait pour devise : *non utitur aculeo Rex cui paremus* ; qui diminua spontanément les impôts de plus de moitié et ne les augmenta plus jamais ; qui n'eut pas de plus grand désir que de rendre ses sujets heureux ; qui, quoique bon catholique et vivant avant la Réforme, voulait « que la vérité pût librement venir jusqu'à lui ; qui proclamait noble devoir d'un monarque d'assurer la liberté de l'esprit, et dont on a dit : *qu'il ne courut oncques du règne de nul des autres si bon temps qu'il a fait durant le sien*. » Ni Charles V non plus ne fut bien absolu, Charles V dit le sage, grand roi, ami des lettres et de la lecture, fondateur de la bibliothèque royale, qui trouvait « que les gens de lettres et la sapience on ne les peut trop honorer, et dont on a fait ce bel éloge « que jamais prince ne se plut tant à demander conseil et ne se laissa moins gouverner que lui. »

Si Louis XI fut absolu, ombrageux et parfois cruel, son absolutisme et ses cruautés ne se firent du moins sentir qu'aux

1. Si Louis XIV et, après lui le régent, eurent, dans les moments les plus critiques de leur règne, tant d'éloignement pour une convocation des états généraux ; si Louis XVI, pendant quelque temps, partagea cette appréhension de ses devanciers, ce fut par le souvenir des factions et des désordres auxquels fut livrée presque toute l'Europe, dans le xvi<sup>e</sup> siècle, sous l'empire des passions religieuses ; ce fut surtout par le souvenir et l'exemple de l'esprit de rébellion et des attentats contre le monarque et la monarchie que l'esprit protestant inspira, sous Charles 1<sup>er</sup> et Jacques II, au parlement anglais. Et si ces appréhensions ne furent que trop justifiées, en ce qui concerne Louis XVI ; si la convocation des états généraux, en 1789, fut suivie de tant de fautes, de troubles, de crimes et du renversement du trône, à la fin, ce fut encore, on n'en peut douter, par l'exemple, le souvenir et l'imitation de la révolution d'Angleterre.



grands et aux oppresseurs du peuple, ce qui, en définitive, ne nuisit point à la liberté.

Veut-on savoir ce qu'un ami de Diderot et de Rousseau pensait de l'état de la France peu avant la Réforme ? Voici ce qu'en dit le philosophe Saint-Lambert : « La France, à cette époque, a été le pays où la justice était le mieux administrée et dans lequel les magistrats ont eu l'esprit, le caractère et les mœurs qu'ils devaient avoir. Leur pouvoir n'offensait personne ; il ajoutait à la sécurité de tous. » — « La nation prenait toutes ces habitudes qui, dans une société, deviennent des vertus ou l'appui des vertus. Dans ces moments, les mœurs des Français ont peut-être été comparables aux plus belles mœurs des nations illustres de l'antiquité. La religion était favorable à l'ordre et aux mœurs : *Les troubles religieux qui s'élevèrent, forcèrent le gouvernement à suspendre l'exécution de ses desseins utiles, et à s'opposer aux opinions nouvelles.* »

C'était alors le temps où un magistrat, Jean de Lavaque, rapportant à Louis XI plusieurs édits contraires aux droits de la nation, lui disait : « Sire, nous venons vous remettre nos charges et souffrir ce qu'il vous plaira plutôt que d'offenser nos consciences » ; et où un cardinal Duchatel, entendant un courtisan, le chancelier Poyet, assurer au roi son maître qu'un monarque peut, selon son bon plaisir, surcharger le peuple d'impôts, l'interrompait par cette apostrophe digne d'un ancien romain : « Portez ces tyranniques maximes aux Caligula et aux Néron, et si vous ne vous respectez vous-même, respectez le roi, ami des hommes, et qui sait que le premier de ses devoirs est de consacrer le droit de ses sujets. »

C'étaient là de belles paroles, et c'étaient aussi là de bons citoyens, des hommes dignes de la liberté. Que ne pouvait espérer une nation éclairée, bien décidée à recouvrer ses droits, et qui avait à sa tête des magistrats capables de tenir

un tel langage et des rois disposés à les écouter ? Aussi les Français, quoique sans grande charte, sans constitution bien définie, étaient-ils alors réellement libres. Ils le pensaient eux-mêmes ainsi, et les étrangers aussi le pensaient. « En France, dit Fleury, tous les particuliers sont libres : point d'esclavage ; liberté pour domiciles, voyages, commerce, mariages, choix de profession, acquisitions, dispositions de biens, successions. »

Nous avons déjà vu comment Machiavel jugeait du gouvernement de la France. « Il y a eu beaucoup de rois, dit-il encore, et très-peu de bons rois : j'entends parmi les souverains absolus, au nombre desquels on ne doit pas compter les rois d'Égypte, lorsque ce pays, dans les temps les plus reculés, se gouvernait par les lois, ni ceux de Sparte, ni ceux de France, dans nos temps modernes, le gouvernement de ce royaume étant, de notre connaissance, le plus tempéré par les lois <sup>1</sup>. »

« Le royaume de France, ajoute le même Machiavel, est heureux et tranquille, parce que le roi est soumis à une infinité de lois qui font la sûreté des peuples. Celui qui constitua ce gouvernement voulut que les rois disposassent, à leur gré, des armes et des trésors ; mais, pour le reste, il les soumit à l'empire des lois <sup>2</sup>. »

Ils n'avaient même pas la libre disposition des trésors, puisqu'ils ne pouvaient imposer leurs sujets qu'avec leur consentement. « Y a-t-il roi ni seigneur sur terre, dit Comines, qui ait pouvoir, outre son domaine, de mettre un denier sur ses sujets, sans octroi et consentement de ceux qui le doivent payer, sinon par tyrannie et violence ? » — « Notre roi est le seigneur du monde qui le moins a cause d'user de ce mot : J'ai privilège de lever sur mes sujets ce qui me plait <sup>3</sup>. »

« Ce qui est ancien en France, a dit une femme célèbre, ce n'est pas le despotisme, c'est la liberté <sup>4</sup>. »

1. Discours sur Tite Live. — 2. *L. c.* liv. I, ch. XVI. — 3. Liv. V. ch. 19.

4. De Staël, *Considér. sur la Révol. franç.*

L'absolutisme royal est sorti de la Réforme, il ne l'a point précédée. Il en est sorti, nous le répétons, en Suède, en Danemark, en Allemagne, en Angleterre, en France; et même il en est sorti, quoique d'une manière différente, en Espagne et en Italie. La Réforme, principe de trouble et d'agitation, était devenue, dans toute l'Europe, une occasion perpétuelle de rébellion et de désordre. Ceux d'entre les princes qui, par leur situation particulière, n'y voyaient rien à gagner, ou qui, dans leur politique, étaient dirigés par des considérations supérieures à celles d'une étroite ambition ou d'un grossier intérêt, ceux-là lui opposèrent naturellement de la résistance, ne négligèrent rien, même la force, pour en étouffer les premiers germes, et furent ainsi conduits à ajourner, si ce n'est à comprimer tout à fait le développement des lumières et de toutes les libertés auxquelles la renaissance des lettres avait, elle, vraiment imprimé une impulsion décisive. Les troubles suscités dans les Etats, quand ils sont comprimés, qui ne le sait ? ont toujours eu cet effet de fortifier le pouvoir, non seulement là où ils avaient éclaté, mais même dans les Etats voisins, par les précautions et les rigueurs dont il faut user pour s'en garantir. Cela s'est fait ainsi en France, en Espagne, en Allemagne, en Danemark, partout. « Ce qui peut arriver de plus heureux à un monarque dont l'autorité est limitée par les grands ou une corporation civile quelconque, dit Charles de Viller, c'est qu'il s'élève une opposition patente, une rébellion quelconque qu'il puisse combattre et réduire les armes à la main. Dans ce moment d'effroi et de soumission générale, nul n'ose réclamer ni droits ni privilèges, et le prince a le champ libre pour rendre son pouvoir absolu. Ce qui avait si mal réussi aux Empereurs (dans la guerre de trente ans) à l'égard des princes protestants de l'Allemagne, eut la plus heureuse fin pour les rois de France contre le parti réformé<sup>1</sup>. Il en résulta

1. *Essai sur l'Esprit et l'influence de la réf. de Luther.*

donc un grand affermissement et une grande extension de la puissance royale.»

On le voit, de l'aveu même d'un apologiste du protestantisme, c'est bien à une réaction contre l'esprit de révolte né et entretenu au milieu de la réforme calviniste, que se peut attribuer l'absolutisme du pouvoir royal, en France, sous Henri IV et ses successeurs.

La même chose eut aussi lieu en Espagne : les provinces poussées à la révolte par l'exemple des Pays-Bas et de l'Allemagne, ayant été remises dans l'obéissance, perdirent leurs privilèges et furent traitées en pays conquis. « Les nombreuses armées qui, à la paix, rentrèrent à l'intérieur, servirent, dit le même Viller, à compléter l'asservissement de la nation <sup>1</sup>. »

Nous croyons donc pouvoir conclure : Non, l'impulsion qu'a reçue la liberté, il y a quelques siècles, n'est point partie de la Réforme ; ce n'est pas la Réforme qui la lui a imprimée. Cela ne veut pas dire que les cris de liberté ne se soient pas mêlés à celui de réforme, et que, comme ceux de Covenant, de Charte et autres pareils, ils n'aient pu influencer sur la foule ignorante et remuante, et peut-être même sur quelques esprits plus élevés : la tactique des révolutionnaires a toujours été la même, et toujours le même est l'aveuglement de la foule. Plusieurs des principaux réformateurs, Luther d'abord, puis Carlostad et d'autres et les pasteurs en général, lancèrent du haut de la chaire et par la presse, à l'adresse de la populace, les provocations les plus directes et les plus violentes, non seulement contre le pape, mais contre toutes les autorités et contre toutes les supériorités sociales, y compris les princes, les rois et l'Empereur. Cela se conciliait chez eux à merveille avec l'arbitraire, la compression, avec l'exercice et l'abus du pouvoir le plus absolu.

Ce que se proposaient les meneurs de la Réforme, c'était

1. *Essai sur l'Esprit et l'influence de la réf. de Luther.*

de ruiner l'ancienne institution catholique, que la haine et d'autres passions leur rendaient odieuse, et, si cela réussissait, de se substituer eux-mêmes à l'autorité renversée. Dans aucun cas ils ne respectèrent les droits d'autrui, ni ils eurent souci de la conscience et de la liberté. Au milieu de la confusion qu'ils avaient suscitée, venait-il à s'élever quelque novateur rival, capable de leur porter ombrage dans la voie qu'ils parcouraient eux-mêmes : en même temps que, sous le nom de liberté, ils abattaient l'Eglise, il n'était rien qui leur coûtât et qu'ils ne se permissent pour réprimer l'ambition concurrente et pour embarrasser d'entraves tout ce qui leur était opposé. Et quand l'anarchie, le désordre inouï de la société nouvelle eut plus tard atteint ce degré qui met tout l'ordre social en péril, et qu'ils en furent eux-mêmes épouvantés, ils ne traitèrent pas avec plus de respect tous ces *droits précieux* au nom desquels ils avaient égaré la multitude. Leur œuvre avait été la confusion et non la liberté ; et voilà comment ils furent conduits à tout sacrifier, jusqu'aux plus précieuses conquêtes du christianisme, à la nécessité de raffermir la société qu'avec tant d'imprudance ils avaient ébranlée dans ses fondements. A partir de ce jour, il n'y eut plus une trace, dans l'Eglise protestante, de la séparation du pouvoir religieux d'avec le pouvoir civil. Le grand principe de la distinction des deux pouvoirs posé, maintenu et si courageusement défendu par l'Eglise à travers toutes les vicissitudes du moyen-âge barbare, et qui, de l'aveu de M. Guizot, est la liberté même, ce grand principe fut lâchement abandonné et livré à ses ennemis naturels, comme prix de leur complicité dans l'œuvre subversive de la révolution religieuse <sup>1</sup>.

1. On nous objectera que la papauté ni ne défendait ni ne voulait la séparation des deux pouvoirs, puisqu'elle prétendait à la suprématie et à la domination sur tous les pouvoirs. Nous répondons que, nonobstant cette suprématie, peut-être encore toujours désirable, et malgré la domination en effet exercée par les papes dans des temps où le pauvre peuple n'avait de refuge et d'appui que dans l'Eglise, la séparation n'en était pas moins réelle, et ne laissait pas d'exister et en fait et en

Egalement éloignée de l'oppression et de la licence, l'Eglise avait toujours, elle, su garder, dans la doctrine comme dans les institutions, ce juste tempérament qui de tout temps fut la marque de la sagesse et de la vérité. Cela se montre dans les faits à travers toute l'histoire : au milieu et en dépit des conditions les plus défavorables, ni la dignité humaine, sous l'autorité protectrice de cette Eglise, n'avait jamais abdicqué, ni l'esprit humain n'avait cessé de marcher et de se développer, ramené dans ses voies quand par hasard il s'en écartait, mais toujours avançant vers la liberté d'un pas ferme et sûr, quoique circonspect et lent, comme il convient à ce qui veut et doit durer.

Il n'en a pas été ainsi, tant s'en faut, de la Réforme. La société nouvelle a suivi une marche toute différente : flottant au gré de ses passions, n'ayant pour fil conducteur que la haine, la vengeance, l'ambition avec de courtes vues, et selon le besoin du moment, prêchant tour à tour et souvent à la fois l'insoumission, la révolte et l'asservissement intellectuel et moral le plus abrutissant, elle s'est toujours trouvée, quoi qu'elle fit et voulût peut-être au fond, hors des voies de la prudence, de l'expérience, de la modération, du possible, et, pour

droit. Par cela que l'Eglise réclamait pour elle l'indépendance en matière religieuse contre les entreprises et les violences du glaive, à son tour le glaive réclamait pour lui une indépendance pareille dans les matières politiques et civiles. En général, les papes ne s'immisciaient guère dans les faits et gestes des gouvernements et des princes que dans les circonstances rares où ces faits touchaient de près à la foi, à la morale et à la liberté religieuse. Et, quant aux princes, aux gouvernements, nous savons que bien rarement on leur permit d'empiéter sur les droits et privilèges de l'Eglise. Ils les reconnaissaient, ces droits, et les respectaient aussi, sauf, disaient-ils, la dignité de leur couronne ; et les papes également reconnaissaient les droits des princes, sauf le respect de la religion et la dignité du saint-siège.

Le danger pour la liberté, ce n'était point alors que le pouvoir spirituel intervint dans les affaires des gouvernements temporels, et réussit à y faire sentir son influence protectrice, tempérante et moralisante ; mais c'était que ce pouvoir et les hauts intérêts dont il a la garde fussent opprimés par le glaive et la force matérielle.

tout dire, hors des conditions de la liberté comme hors de celles de la raison, de l'ordre et du vrai progrès.

En révolte contre l'autorité, elle a procédé, dans son œuvre entière, par l'emportement, la colère, la violence, par tous les moyens propres à la révolte. Révolutionnaire par essence, il n'est sorti et ne pouvait sortir d'elle que des principes, des faits, des développements conformes à sa nature : l'incohérence dans la pensée, le chaos des doctrines, l'affaiblissement et la déconsidération de toute autorité, l'insubordination de plus en plus générale, l'insubordination sous toutes les formes, la confusion, le désordre, en un mot l'anarchie.

Ni en principe ni en fait la Réforme n'a favorisé le développement des libertés. En fait, elle les a combattues, elle les a persécutées, elle les a livrées au pouvoir absolu. Elle a ou tenté de reconstituer, là où elle était abattue, ou tout au moins raffermi, là où elle était chancelante, la grande ennemie des libertés publiques, la féodalité. En principe, elle a enseigné le serf arbitre, elle a nié la liberté morale de l'homme, elle a soutenu la suprématie de la force sur l'intelligence, l'asservissement de la pensée au glaive ; elle a confondu et replacé dans les mêmes mains ce que l'Eglise avait si heureusement séparé, le pouvoir séculier et l'autorité religieuse. Bref, elle a nié la liberté partout et en tout, dès qu'elle l'a pu et y a trouvé son intérêt.

Le mouvement de la liberté moderne ne date point de la Réforme ; il date de plus loin et de plus haut : la liberté moderne, c'est l'abolition de l'esclavage, de l'asservissement de l'homme à l'homme ; et le jour où s'accomplit le sacrifice ineffable par qui fut effacée notre souillure originelle, par qui fut réhabilitée notre nature dans sa dignité première et a cessé l'antique anathème prononcé sur notre race, sur la race humaine vouée à la servitude, c'est là réellement la date de la liberté, la date de l'ère nouvelle de l'émancipation et de la vraie liberté de l'homme. C'est le Christ, le grand réforma-

teur des abus du monde antique, le rédempteur de l'humanité flétrie et déchue, le libérateur de l'homme esclave ; c'est lui , comme dit le prophète, qui l'a délivré du joug sous lequel il gémissait, qui a brisé la verge levée sur lui. C'est lui qui a commencé le mouvement régénérateur et civilisateur ; c'est de lui qu'est partie l'impulsion de liberté, une impulsion si décisive, pourvu qu'elle ne fût ni arrêtée ni dévoyée, qu'il n'était besoin du secours de nulle autre pour qu'elle atteignît le but et produisit tous ses bienfaits. Mais, pour qu'elle ne fût point dévoyée, une surveillance, une direction était indispensable. Le Christ y pourvut. Il jeta les fondements de son Eglise et il donna un chef à cette Eglise, et ce chef, il l'investit de son plein pouvoir, il le fit son exécuteur testamentaire chargé de transmettre son héritage et de poursuivre, de développer, de diriger à travers les siècles ce que lui-même il avait commencé dans une vie d'homme. Et ainsi fut constituée l'Eglise, et ainsi elle a procédé. Elle a été le pilote chargé de diriger la barque de la race humaine émancipée : elle l'a maintenue à flot, elle la conduira dans le port. Elle a continué l'œuvre de son divin fondateur ; elle a, tout en la développant, conservé pure la pensée chrétienne, et elle l'a propagée, elle l'a semée sur toute la surface du globe. Elle a empêché l'é-tincelle de s'éteindre étouffée sous les ténèbres. Elle a fait connaître et valoir les titres éternels du droit contre la force : elle a résisté à la violence ; elle a maintenu la fraternité humaine ; elle a vaincu le monde antique et son principe, la caste, l'ilotisme, l'inégalité de nature chez les hommes, la légitimité, la nécessité même et la consécration de l'esclavage. Puis, enfin, sortie victorieuse de cette lutte, et s'élevant, dans son ampleur, dans son universelle bienveillance et dans son libéralisme sympathique, au-dessus des intérêts et des vues de circonstance, elle n'a pas voulu laisser périr entièrement les marques brillantes et les restes encore féconds de la civilisation grecque et romaine. Elle a voulu conserver ce qui était



de bon aloi dans la sagesse, l'expérience et le goût antiques, ce que cette civilisation contenait de vrai, d'instructif, de salutaire et d'assimilable à la civilisation chrétienne et nouvelle. Bien assurée que son principe n'a rien à redouter des lumières, pourvu qu'elles soient *lumières*, elle a favorisé, protégé, encouragé la restauration des études : nous lui devons la renaissance des lettres, des sciences et des arts ; ou directement ou indirectement, nous lui devons tout le développement de l'activité, de la liberté, de la civilisation modernes, en ce qu'elles ont de salutaire et de légitime, et, pour tout résumer en un mot, nous lui devons, M. Guizot l'a dit, nous lui devons le christianisme conservé.

Il faut le répéter toujours et ne l'oublier jamais : le respect de l'humanité est un fruit du christianisme que l'Eglise n'a pas cessé de cultiver : or du respect de l'humanité l'on peut faire sortir tout progrès salutaire et toute légitime liberté.

Il règne dans le monde, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, deux esprits fort différents et malheureusement confondus, quelquefois, par de fort honnêtes gens sous la même dénomination générale : c'est l'esprit libéral et l'esprit radical, l'esprit de liberté et l'esprit de désordre, de bouleversement et de révolution. Le premier est fils du christianisme universel conservé et enseigné dans l'Eglise ; le second, produit de l'insubordination, de l'orgueil, de la haine, du mensonge et du parjure, est fils du schisme, fils de la réformation protestante. Telle est la vérité.

Le christianisme, le catholicisme est tout à la fois principe d'ordre et principe de liberté, et c'est parce qu'il est en même temps et avant tout principe d'ordre, c'est pour cela qu'il est, qu'il peut être aussi principe de liberté.



## CHAPITRE IX

---

### **L'absence de la Réformation protestante et de son influence a-t-elle été pour l'Italie et l'Espagne une cause d'inertie et de déchéance ?**

Si l'on attribue à la Réforme, à la présence et à l'influence directe de la Réforme une part principale dans la somme des causes diverses qui ont favorisé, provoqué, si ce n'est produit tout à fait le libre déploiement de l'activité humaine en France et en Angleterre, depuis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, en Allemagne depuis la fin du xviii<sup>e</sup>, c'est à l'absence, au contraire, de cette Réforme et de sa vivifiante action qu'on rapporte la torpeur où sont plongées, dit-on, l'Espagne et l'Italie depuis la révolution religieuse.

« Faisons maintenant la contre-épreuve de cet examen, dit, après avoir parlé du résultat de la Réforme dans le reste de l'Europe, le plus illustre interprète des idées protestantes ; « voyons ce qui est arrivé dans les pays où la révolution religieuse n'a pas pénétré, où elle a été étouffée de très-

bonne heure, où elle n'a pu prendre aucun développement. L'histoire répond que là l'esprit humain n'a pas été affranchi : deux grands pays, l'Espagne et l'Italie peuvent l'attester. Tandis que dans les parties de l'Europe où la Réforme a tenu une grande place, l'esprit humain a pris, dans les trois derniers siècles, une activité, une liberté jusque là inconnues, là où elle n'a pas pénétré, il est tombé, à la même époque, dans la mollesse et l'inertie ; en sorte que l'épreuve et la contre-épreuve ont été faites, pour ainsi dire, simultanément et donné le même résultat. »

Nous venons de démontrer, nous le croyons, que l'impulsion qu'a reçue l'esprit humain, dans les temps modernes, est le résultat de la renaissance des lettres favorisée par l'Eglise, et nullement celui de la réformation protestante.

Mais si cette impulsion s'était en effet ralentie sensiblement, en Italie, à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, il n'y aurait à cela rien de trop étonnant, et l'on en pourrait trouver l'explication sans recourir à la privation des bienfaits de la réformation protestante. Avant cette réformation, et dès le xvi<sup>e</sup> siècle, la découverte du cap de Bonne-Espérance par les Portugais, et celle de l'Amérique par Christophe Colomb, avaient de beaucoup réduit l'importance des ports de l'Italie, et, par suite, amoindri, dans ce beau pays, l'activité maritime et le mouvement général des affaires. L'industrie et le commerce s'étaient déplacés avec la navigation, et, en même temps, la fortune, l'aisance, le luxe et tout ce qui en dépend ou en découle. Par suite du schisme d'une si grande partie de l'Europe, Rome, son ancienne capitale religieuse, avait également perdu de son importance réelle et de son revenu. Et si nous ajoutons à ces causes d'amoindrissement les dernières révolutions de Florence et, chez les princes, à la suite des troubles et des longs malheurs entraînés par la Réforme, le ralentissement du zèle protecteur des lettres et des sciences, nous aurons des causes très-vraies et bien suffisantes pour

rendre raison, s'il y avait lieu, de la mollesse de l'Italie et de sa déchéance intellectuelle.

L'Italie, d'ailleurs, venait, sans la réforme protestante et son influence, de s'illustrer à jamais par la noble culture de toutes les branches des connaissances et de l'activité humaines. Elle avait ressuscité le goût du beau, rallumé le flambeau de l'intelligence ; elle s'était trouvée, pendant plusieurs siècles, à la tête des lettres, de la science, de la philosophie et de l'industrie renaissantes, et elle venait enfin de fournir un des quatre grands siècles littéraires qui font époque dans les annales de la civilisation. Après de tels efforts et une telle fécondité, le repos était concevable ; il n'y aurait eu dans l'inaction rien que de naturel et d'ordinaire.

Mais non, il n'est même point exact de dire qu'après la révolution religieuse, l'Italie tomba dans la mollesse et l'inertie. Elle continua, comme par le passé, à porter le sceptre des arts, et, à plusieurs égards, elle le tient encore. Les arts, les lettres et les sciences ne cessèrent pas d'y fleurir. Après avoir eu Dante, Pétrarque, Boccace et tant d'autres poètes, littérateurs et savants illustres, elle produisit l'Arioste, et puis le Tasse, qui les éclipsa tous, et Maffei, et Métastase, et Muratori, Panvinus, Sigonius, Paluzzi, Guichardin, Manzoni, etc ; et, dans les sciences et la philosophie, Cardan, Dolce, Vanini, Campanella, Toricelli, Cassini, Viviani, Volta, Beccaria, Piazzzi, Oriani et cent autres. « Les beaux-arts, dit Voltaire, continuèrent (dans le xvi<sup>e</sup> siècle) à fleurir en Italie, parce que la contagion de la controverse ne pénétra guère dans ce pays ; et il arriva que, lorsqu'on s'égorgeait, en Allemagne, en France, en Angleterre, pour des choses qu'on n'entendait point, l'Italie, tranquille depuis le saccagement étonnant de Rome par l'armée de Charles-Quint, cultiva les arts plus que jamais. Les guerres de religion étalaient ailleurs des ruines, mais à Rome et dans plusieurs autres villes italiennes, l'architecture était signalée par des prodiges. Dix

papes de suite contribuèrent presque sans interruption à l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre, et encouragèrent les autres arts. On ne voit rien de semblable dans le reste de l'Europe. Enfin la gloire du génie appartient à la seule Italie, ainsi qu'elle avait été le partage de la Grèce<sup>1</sup>. »

Le même écrivain, sur le même pays et le même sujet au xvii<sup>e</sup> siècle, s'exprime encore comme il suit : « l'Italie, dans ce siècle, a conservé son ancienne gloire, quoiqu'elle n'ait eu ni de nouveaux Raphaël, ni de nouveaux Tasse. C'est assez de les avoir produits une fois. Les Ghiabrera, et ensuite les Zappi, les Filicaïa ont fait voir que la délicatesse est toujours le partage de cette nation. La Mérope de Maffei et les ouvrages dramatiques de Metastasio sont de beaux monuments du siècle. — « L'étude de la vraie physique, établie par Galilée, s'est toujours soutenue, malgré les contradictions d'une ancienne philosophie trop consacrée. Les Cassini, les Viviani, les Manfredi, les Bianchini, les Zanetti et tant d'autres *ont répandu sur l'Italie la même lumière* qui éclaire les autres pays. » — On peut ajouter que la bonne physique est même originaire d'Italie, et que l'algèbre, ainsi que le dit d'Alembert, y a en quelque sorte été créée. — « Enfin, reprend Voltaire, tous les genres de littérature ont, durant ce siècle, été cultivés dans cette ancienne patrie des arts, autant qu'ailleurs<sup>2</sup>. »

En Espagne, où elle avait donné ses fruits et plus tôt et plus abondants que nulle autre part, l'activité de la pensée s'était, il est vrai, ralentie d'une manière sensible, et avait même, vers le xvii<sup>e</sup> siècle, fini par tomber en effet dans une véritable inertie. Ce n'est pas toutefois sans avoir eu d'abord aussi son *siècle d'or*, et, comme l'observe avec raison Voltaire, c'était bien assez de l'avoir produit une fois : il y a tant de pays, et de pays protestants, qui n'ont jamais rien donné dans ce genre.

1. *Ess. s. les M. etc.* ch. CXXI. — 2. *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXIV.

C'est un fait d'observation et d'expérience, qu'il est un point de perfectionnement ou, si l'on veut, de progrès dans les productions de l'esprit, dans la culture des lettres et des arts surtout, que les nations ainsi que les individus ne sauraient dépasser, et après lequel il y a pour ainsi dire fatalement, non pas arrêt, mais déclin et quelquefois décadence entière, comme si la nature, épuisée par le grand effort qu'elle a dû faire pour atteindre au plus haut point de ses puissances, avait besoin de se recueillir, de reprendre haleine, et que de longues années, des siècles parfois lui fussent nécessaires pour se retremper et reparaitre avec sa vigueur première.

En ce qui concerne l'Espagne, cependant, où le repos qui succéda à l'activité ressembla, pendant un si grand nombre d'années, à l'absence complète du mouvement et de la vie, il doit y avoir encore une cause de ce phénomène autre que la fatigue qui suit un grand travail, un déploiement énergique et prolongé de forces et d'ardeur, nous le croyons. Mais cette cause est-elle, ainsi qu'on nous le dit, la privation de l'influence de la Réforme, la non-participation à son bienfait principal et tant prôné, le libre examen ; est-elle le maintien du principe d'autorité en matière religieuse ? Pour préciser davantage et nous expliquer sans détour, cette cause enfin est-elle réellement, dans ce pays, l'existence, la vigilance, la tyrannie, la rigueur du fameux tribunal de l'inquisition, comme on l'assure aussi ? Nous osons, nous, en douter.

Le tribunal de l'inquisition, établi en 1230, est introduit en France sous saint Louis, en 1255, et vers le même temps aussi en Espagne. « Il languit, dans ce dernier pays, dit Voltaire, ainsi qu'en France, sans fonctions, sans ordre et presque oublié<sup>1</sup>. » Il n'empêcha pas, sous Alphonse X, la splendeur précoce des sciences et des lettres, au milieu des ténèbres et de la stérilité du moyen-âge, et, non pas ce tribunal,

1. *Dict. philosophique.*

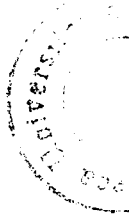
mais la mauvaise politique d'Alphonse et les dissensions civiles qui suivirent son règne, entraînent, au dire des historiens, l'obscurcissement rapide de cette belle aurore littéraire. L'inquisition ne fut pas non plus un obstacle à la seconde renaissance des lumières dans ce pays, vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, ni davantage elle en fut un, bien qu'alors dans sa plus grande vigueur, à l'avènement de cette troisième période de la littérature espagnole, si féconde et si glorieuse, qu'on appelle son siècle d'or.

Mais l'Espagne, dit-on, n'a de grands écrivains, des hommes de style, ni dans les sciences exactes et naturelles, ni dans la métaphysique, ni dans la philosophie morale et religieuse. Elle ne compte ni de Descartes, ni de Pascal, ni de Montesquieu, ni de Buffon, ni de Cuvier. C'est que l'inquisition les a empêchés de naître ; c'est qu'en voulant prévenir les indiscretions de la science, elle a étouffé dans son germe le génie de l'investigation. C'est là, dit-on, la raison pour laquelle l'Espagne seule est demeurée inactive et muette, au milieu du libre essor de l'esprit philosophique et scientifique chez les autres nations civilisées <sup>1</sup>.

Nous reconnaissons les défiances, la sévère vigilance et la rigueur de l'inquisition espagnole à partir du xv<sup>e</sup> siècle, comme nous reconnaissons la révélation possible de recherches indiscretions de la part de la science. Mais cette vigilance ombrageuse et cette sévérité, c'est la Réforme surtout qui les suscita ; elles n'avaient point existé jusque là. « L'inquisition « avait languie en Espagne, comme en France, sans fonctions, « sans ordre, et presque oubliée. » Voltaire le dit.

Eh ! que font contre la religion, que peuvent faire et les mathématiques, et la physique, et toutes les sciences naturelles ? Hasarder des hypothèses. Nous ne voyons point que

1. Voir sur ce qu'on peut appeler les indiscretions de la science une note du chap. XI commençant par les mots : La science et la morale se rapportent à des intérêts différents, etc.



même la géologie, la paléontologie, la critique historique et le rationalisme allemand, aient rien découvert ou imaginé de si formidable contre les vérités de la foi chrétienne. Avouons que ce qui peut nuire et nuit souvent aux croyances religieuses, ce sont les témérités, la licence des lettres et des arts, bien plus que les indiscrettes révélations de la science, et que si l'inquisition a laissé passer les hardiesses de l'archiprêtre de Hita, les hardiesses encore plus grandes de Fray Gabriel Tellez, et n'a trouvé rien à reprendre à l'indépendance du Tacite espagnol et à la sévérité de ses jugements, elle eût bien pu, peut-être, ne pas s'effaroucher trop de la publication du *Discours sur la Méthode*, des *Méditations métaphysiques*, de *l'Esprit des lois*, des *Epoques de la Nature* ou de *l'Anatomie comparée*. Là où existe l'indépendance historique, nous voudrions bien savoir pourquoi ne pourraient pas aussi subsister toutes les autres légitimes libertés. Pourquoi l'inquisition n'a-t-elle commencé qu'après le xv<sup>e</sup> siècle, à exercer sur les esprits son influence malfaisante? Comment a-t-elle, à diverses époques, dans le même pays, donné lieu à des effets si divers? Il faut qu'à ce phénomène il y ait une cause sans doute aussi, et quelle cause pourrait-ce être, encore une fois, sinon les effroyables désordres de la Réforme, ses menaces, ses rébellions, avec le besoin et le désir bien naturel d'en éloigner les dangers?

La Réforme avait, en naissant, excité le trouble et la plus affreuse confusion dans toute la république chrétienne<sup>1</sup>. On ne voyait en tous lieux que discussions, querelles, révoltes, sévices, haines et sanglantes représailles. La discorde et la

1. « *Longe itaque audacissimum turbulentissimumque facinus adgressus est rixator iste, qui non solum per libellos convitiosos, sed et per ipsum evangelium pacis maxime turbavit Germaniam, in qua non solum civitas una contra aliam et gens adversus gentem, provincia adversus provinciam pertinace odio insurgit; verum etiam plebs contra senatum in eadem civitate, populus adversus principem suum, et princeps adversus imperatorem suum, bella seditionesque meditatur.* » (Cochlæus, comment : de actis et script. Lutheri, 59.



guerre civile désolaient presque tous les Etats. Les puissances, aussi bien temporelles que spirituelles, étaient ébranlées jusque dans leurs fondements. Près de la frontière même de l'Espagne, les Huguenots, ayant à leur tête ou dans leurs rangs le roi de Navarre, le prince de Condé, l'amiral de Coligny, Rohan, Lesdiguières et d'autres membres ambitieux ou turbulents de la noblesse française, s'emparaient d'un grand nombre de forteresses et de villes du royaume, en livraient plusieurs à l'étranger, bravaient en cent manières l'autorité royale, et ne tendaient à rien moins qu'à lui dicter la loi et à mettre sous le joug toute la France catholique. Ces agitations révolutionnaires de la Réforme et les longues calamités qui les suivirent, en effrayant les souverains demeurés dans l'ancienne foi religieuse, il est de cela mille témoignages, les rendirent méfiants à l'égard des hardiesses de la pensée et même de la culture de l'esprit en général, alors accusée, dans l'un et l'autre parti, d'avoir engendré tous ces désordres et tous ces malheurs. Quelques princes poussèrent la méfiance à l'extrême. Philippe II, à qui les circonstances topographiques de l'Espagne rendaient une surveillance active praticable et facile, fut de ce nombre, et ses successeurs imitèrent son exemple. Le tribunal de l'inquisition reçut de ces méfiances, de ces dangers et du désir de les éloigner une impulsion nouvelle et tout à fait extraordinaire, et dès lors, inspiré par la politique royale, bien plus que par l'intolérance religieuse, il procéda dans son office avec une rigueur qu'il n'avait jamais eue jusque là <sup>1</sup>. Si ce fut une faute, il la

1. « L'inquisition, dit un historien allemand et protestant, prit en peu de temps, en Espagne, un caractère avant tout politique, à telle enseigne qu'on y réputait hérésie le fait d'avoir vendu à la France des chevaux ou des munitions de guerre.

« Il y eut deux choses, ajoute le même auteur, que Ferdinand considéra avant toutes les autres, dans l'introduction de l'inquisition en ses royaumes : d'abord la considération que les biens des condamnés seraient dévolus au fisc ; en second lieu la prévision que ce tribunal, dont le pouvoir s'étendait sur les grands et les

faut imputer à la Réforme ; car ce fut l'effet, non de l'absence de cette Réforme, mais de sa présence au contraire, de son voisinage, de ses périls non-seulement pour la religion, mais pour tout l'ordre social ; de sorte que s'il est vrai de dire que l'inquisition, par ses sévérités, a comprimé réellement en Espagne l'essor de l'intelligence et de l'activité humaines, il ne l'est pas moins que la Réforme protestante, par ses excès, ses menaces, ses dangers, a réveillé l'inquisition endormie et en a provoqué les méfiances et la rigueur. C'est donc en définitive sur la Réforme que tomberait ainsi, du moins en partie, la responsabilité de la torpeur et de la stérilité de l'Espagne sous tous les rapports, à partir de la fin du xvi<sup>e</sup> siècle.

La Réforme sans doute a influé sur l'état intellectuel de l'Espagne, comme elle a influé sur celui de l'Europe entière. Seulement, si, en Allemagne, en Angleterre, en France et ailleurs, cette influence s'est exercée par des ravages et de longs malheurs, elle s'est fait sentir en Espagne, comme aussi dans la péninsule italique, par les précautions que l'on dut prendre pour se garantir de ses atteintes <sup>1</sup>.

Mais il faut être juste, même à l'égard de la Réforme, et reconnaître que l'inquisition et cette Réforme ne sont, quoi qu'on en ait dit, qu'une cause bien secondaire dans la décadence de l'Espagne. Qu'est-ce que les auto-da-fé de l'inquisition à

évêques tout aussi bien que sur les simples particuliers, et dont le président ou grand inquisiteur était à la nomination, non du pape, mais du roi, ne pouvait manquer de devenir un instrument puissant pour la fondation de la monarchie absolue.» (*Havemann, Darstell : aus d. innern Gesch : Span : Während des XV-XVI et XVII Jahrh : Gætt ; 1850, p. 10, 8 et I.*)

1. «Partout où la parole des réformateurs trouva de l'écho, Philippe II croyait voir la ruine de la puissance royale et de l'obéissance. Protestantisme et révolution étaient pour lui synonymes. Il se forma chez lui la conviction qu'une royauté forte ne pouvait exister que dans le catholicisme, et il déclara, en conséquence, qu'il ne reculerait devant aucun sacrifice d'hommes et d'argent pour empêcher l'extension de cette peste de l'hérésie et le danger de sa propagation en Espagne.» (*Darstell : aus der innern Gesch : Span : Während des XV-XVI et XVII Jahrh. von Havemann, Gættingen, 1850, p. 231.*)

côté des hécatombes immolées par la guerre, et pour des considérations mesquines et souvent toutes personnelles ? Admettons les chiffres de Llorente, que des écrivains protestants ont eux-mêmes jugés exagérés : le terrible tribunal, dans toute sa durée, est loin d'avoir sacrifié autant d'existences que tel conquérant en a fait périr en une seule campagne, en une seule bataille quelquefois indécise, pour le seul intérêt de son ambition ou de son orgueil. Eh bien, les menaces incessantes et les ravages même de la guerre empêchent-ils que, soit dans les lettres, soit dans les sciences, soit dans le commerce, l'industrie et les arts, on n'entreprenne et n'exécute souvent de grandes choses<sup>1</sup> ? Non, la vraie, la principale cause de la déchéance, de la mollesse espagnole durant tant d'années, ce n'est ni le tribunal de l'inquisition, ni la réforme protestante : elle est ailleurs. Il est ailleurs une explication plus naturelle et plus vraie de ce phénomène curieux, de la torpeur où tomba l'activité intellectuelle et physique de la glorieuse Espagne si peu de temps après la période la plus brillante et la plus féconde de son histoire : c'est l'expulsion des Morisques et des Juifs, c'est la découverte de l'Amérique, c'est l'ambition de Charles-Quint, de Philippe II et de leurs successeurs, c'est la dépopulation de l'Espagne, c'est la mauvaise politique, l'imprévoyance du gouvernement espagnol sous les derniers princes de la maison d'Autriche, ce sont les prodigalités excessives et leurs conséquences, les gênes financières, la fiscalité énervante, les altérations de monnaies et les banqueroutes ; c'est aussi, c'est peut-être surtout le mépris des Espagnols pour les occupations et pour les professions manuelles, et, suite enfin de ce mépris, la ruine totale de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et de la marine. Ce ne sont point les entraves mises au libre examen, mais les entraves de tous

1. L'inquisition, pendant toute sa durée, n'a pas fait autant de victimes que la Réforme en une seule année. Le soulèvement des paysans suscité par les réformateurs coûta la vie à plus de cent mille de ces malheureux.

genres mises au développement du travail et à la liberté du commerce et de l'industrie, qui amenèrent si rapidement la déchéance de l'Espagne.

Après la conquête de Grenade, de Séville, de Cordoue et des autres principaux sièges de la domination arabe dans la péninsule, l'Espagne comptait, au milieu de ses anciens habitants redevenus les maîtres, une nombreuse population mauresque, active, laborieuse, intelligente, industrielle et vouée presque tout entière aux travaux des arts et de l'agriculture, travaux élevés par elle à un degré de perfection inconnu partout ailleurs. Par la proximité de la côte africaine, des Etats barbaresques et du Maroc où s'étaient réfugiés les débris de la nationalité arabe vaincue, et par la facilité d'entretenir avec eux des communications secrètes et nécessairement hostiles, cette population, sa présence au milieu de l'Espagne reconquise, constituait pour des gouvernements chrétiens un embarras, pis qu'un embarras, une menace incessante, un danger de tous les instants. Il fallait bien aviser, faire quelque chose pour le conjurer ; et les princes espagnols ne trouvèrent rien de mieux que de s'assimiler cette population par la croyance, s'il était possible, de s'en assimiler ce qu'on pourrait, et d'expulser tous les éléments hétérogènes et décidément réfractaires à une fusion véritable, complète et sincère. Un certain nombre de Maures se convertirent au christianisme ou feignirent de se convertir ; le grand nombre émigra ou périt misérablement.

L'expulsion des Morisques fut, peu après, suivie de celle de cent soixante et dix mille familles juives, accusées de favoriser entre les Maures soumis et ceux de la côte barbaresque des intelligences menaçantes pour l'Espagne chrétienne <sup>1</sup>.

1. La persécution des Morisques et celle des Juifs eurent l'une et l'autre pour cause principale une raison politique : la première, les relations et les intrigues secrètes que les Morisques ne cessaient d'entretenir avec leurs frères réfugiés en

Que ces deux mesures violentes aient été, de la part de l'Espagne, une faute contre la politique ou une nécessité de circonstance et de situation, il demeure établi qu'elles lui furent désastreuses : car, en forçant à l'émigration, dans un temps où les bras lui étaient si singulièrement utiles, ces hommes industriels qui cultivaient ses champs, irriguaient ses prairies, entretenaient ses chemins, ses ponts, ses aqueducs, ses canaux, qui tenaient dans leurs mains les métiers, les arts, les manufactures, presque tout le commerce et toute l'agriculture, non seulement l'Espagne perdit en une seule année le quart de sa population, mais elle se trouva dès lors et de plus en plus dans l'impuissance et de recruter ses armées, et de soutenir sa marine, et de fournir des bras au travail, et d'entretenir ses manufactures, et de cultiver ses terres, bientôt abandonnées et désertes, et de pourvoir enfin elle-même à aucun de ses besoins.

Evidemment cette disparition de la population arabe et juive dut laisser un vide immense en Espagne, et, en raison de l'industrie de ces malheureux exilés, et de l'orgueilleux préjugé des Espagnols contre tout ce qui était trafic et travail manuel, il dut bientôt s'y faire sentir un ralentissement considérable dans l'activité générale, et par suite dans tout le mouvement de la civilisation et du progrès.

Un vide pareil et bien plus considérable encore s'y produisit après la découverte de l'Amérique, de ses îles, de ses deux vastes continents et de ses riches mines d'or. Tout ce qu'il y avait en Espagne de jeunesse active, entreprenante, ambitieuse, curieuse d'aventures ou avide de richesses et de jouissances, tourna ses vues et ses espérances vers l'Eldorado, et

Afrique, et la seconde, la part que prirent les Juifs à ces menées en s'en faisant les intermédiaires et les agents secrets.

Il est historiquement établi que les Juifs avaient aidé les Arabes dans la conquête de l'Espagne. C'est même à cette circonstance qu'ils durent les privilèges remarquables dont ils jouirent sous l'administration arabe dans la péninsule.

voulut aller tenter la fortune dans cette nouvelle terre promise, où des aventuriers, avec une poignée de compagnons et quelques armes à feu, se créaient des vice-royautés, devenaient riches et puissants, et où, sous un ciel magnifique, sur un sol fertile et dans des sites enchanteurs, les métaux les plus estimés, le cuivre, l'argent, l'or surtout et même les pierres précieuses, se trouvaient en abondance et servaient aux plus vils usages de la vie.

Qu'on se figure le Mexique, avec la province de Guatimala, les Californies, le Pérou, le Chili, le Paraguai, le Brésil, la Guyane, presque toute l'Amérique du sud et une partie de celle du nord, et Saint-Domingue, et Cuba, et d'autres points, peuplés, mal peuplés sans doute, mais enfin peuplés par la seule péninsule hispanique et aux dépens de sa propre population ; et qu'on calcule ensuite ce qu'il dut lui en coûter d'hommes, à cette péninsule, d'hommes actifs, intelligents, résolus, et pour entreprendre tant d'expéditions, et pour accomplir la conquête et en prendre possession, et pour la peupler, et pour accoutumer enfin ses colons à un climat meurtrier : l'on ne sera pas surpris si l'on trouve qu'elle y sacrifia la plus grande partie de ses habitants ; de sorte que cette merveilleuse découverte, qui semblait devoir la porter au plus haut degré de richesse et de puissance, fut pour elle, en somme et malgré toutes ses mines, une cause réelle d'affaiblissement et d'appauvrissement, comme un vaste ulcère où, pendant plus d'un siècle, fut attirée et alla se perdre, sans profit pour la métropole, toute la force, toute la jeune sève du pays, « *ut nimirum non immerito videri liceat, observe un ancien auteur autrichien, « cur, qui affectati in orbem terrarum imperii accusantur Hispani, ejectis Maurorum, Hebræorumque ingentibus copiis, sibi ipsis solitudinem fecerint, et Castoris ns tar, ipsi sibi virilia exsecuerint* <sup>1</sup>. »

1. Christoph. Fortsner. Austr. ad. C. Corn. Tacit. annal. lib. Und. notæ. pol. Continuatio, p. 82, ed. Lugd. Batav. ann. 1652.

On estime à trente millions, au moins, le nombre des Espagnols qui allèrent s'établir ou chercher fortune dans les Amériques, et qui furent perdus sans retour pour la mère-patrie.

A la suite de cette énorme dépense d'hommes enlevés par de longues guerres et par l'émigration volontaire ou forcée, l'Espagne, qui n'a pas moins d'étendue que la France et qui est bien plus fertile et plus favorisée de tous les genres de productions naturelles, l'Espagne, vers la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, se trouva réduite à moins de six millions d'habitants. Sa dépopulation fut telle, que ses plus grandes et plus belles cités comptaient des rues entières presque désertes, qu'une quantité de villages étaient abandonnés et en ruine, que les manufactures avaient disparu, que la terre demeurait partout inculte, que dans ses plus riches provinces on pouvait voyager pendant plusieurs heures et parcourir de grandes étendues de pays, sans rencontrer une habitation, un champ cultivé, sans trouver seulement l'ombre d'un arbre pour s'y abriter et s'y reposer <sup>1</sup>.

Eh bien, ces faits de si grandes conséquences, l'expulsion des Maures et des Juifs, et la dépopulation du royaume par de longues guerres et de plus longues émigrations en Amérique, ces faits ajoutés à ceux qui en furent la suite malheureuse, à la ruine de l'agriculture, du commerce, des arts et de l'industrie ; ces faits, nous le demandons, ne suffisent-ils pas à rendre raison de la longue torpeur de l'Espagne, sans qu'il soit besoin d'y ajouter cette influence douteuse, l'absence de la réforme protestante ?

L'Espagne avait exécuté de grandes choses et déployé une

1. V. Moreau de Jonnés : *Statist. de l'Espagne*. — *Journal du voyage d'Esp. fait, en 1659, à l'occasion du traité de la paix*. — Rancke : *Princes et peuples de l'Eur. mérid. pendant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles*. — Weiss : *Causes de la décadence de l'indust. et du comm. en Esp.* — Viardot : *Études sur l'histoire des instit., de la littér. du théâtre et des beaux-arts en Esp.* — D<sup>r</sup> Wilhelm Havemann, *Darstellung aus der inneren Geschichte Spaniens etc.*

activité rare, tandis qu'elle avait de la vigueur et qu'elle regorgeait d'une population laborieuse et entreprenante ; elle ne fit plus rien que respirer et vivre, quand elle fut dépeuplée. Telle qu'un homme à qui l'on a pratiqué des émissions de sang ou trop fréquentes ou trop copieuses, elle tomba dans la langueur dont s'accompagne toujours la diminution et l'appauvrissement de ce principe de vie. Elle ne cessa, dès ce moment, de décliner sous tous les rapports ; elle ne s'est pas encore entièrement relevée. Elle perdit son importance politique, vit rapidement tomber son commerce et sa marine, et devint, pour l'industrie d'abord et bientôt pour toutes choses, tributaire de l'étranger. Elle s'en appauvrit davantage, et finit par descendre parmi les nations de second ordre, après avoir occupé le premier rang et si longtemps dicté la loi.

Il n'y a plus d'activité là où la force manque ; et là où l'activité fait défaut, il ne saurait y avoir ni puissance, ni richesse, ni véritablement grandeur, ni éclat. Force, énergie, courage, volonté, tout manque à la fois à qui se sent déchu.

Mais que dis-je, déchu ? L'Espagne était affaiblie, épuisée, engourdie ; elle n'était heureusement ni morte, ni abrutie, ni déchu. Elle a depuis repris vigueur et vie, et fait, dans ces derniers temps, des progrès notables dans les lettres, les sciences, les arts et l'industrie, aussi bien que dans les institutions civiles et politiques, et sans appeler à son aide la réformation protestante.

Eh ! qui pourrait assurer, aujourd'hui, tout bien considéré, que ce fut un grand désavantage pour l'Espagne de s'être ainsi trouvée, pendant deux siècles, à l'écart de tous les tâtonnements et bouleversements périlleux auxquels se livre le reste de l'Europe avec tant de légèreté ? Il lui est arrivé, dans son inertie, comme il arrive au solitaire qui s'est éloigné d'une société corrompue et corruptrice : elle peut, à de certains égards, avoir perdu dans la connaissance et l'usage de cette



vie fiévreuse et factice appelée positive ; mais elle a conservé ce qui ne se conserve point au milieu du dévergondage et de la licence, et qui est aux yeux des sages d'autre valeur que l'importance scientifique, littéraire, industrielle et même politique : elle a conservé sa santé, sa jeunesse et physique et morale ; elle a conservé sa foi religieuse, ses mœurs, son caractère chevaleresque, sa générosité, sa loyauté, son honnêteté, son respect, ce qui fait la vraie gloire, la principale dignité de l'homme, et la meilleure garantie de résistance et de durée pour les sociétés civiles aussi bien que pour les familles et pour les individus.

L'inertie de la magnanime Espagne n'était point la déchéance ; elle était la langueur, le repos après une trop grande perte de forces ; elle était aussi le recueillement pieux et l'observation réfléchie et fructueuse au milieu des agitations, des convulsions, des menaces, des dangers de toutes sortes de l'esprit novateur et anti-religieux, occupé, partout ailleurs, à renverser par ruse ou par violence les institutions du passé, et s'épuisant en vains efforts pour remplacer ou reconstituer ce qu'il a follement renversé. Telle qu'une terre fertile à qui l'on a trop demandé et qui s'est épuisée par l'excès de sa fécondité, l'Espagne affaiblie avait besoin de se reposer dans l'inaction, avant de prendre un nouvel essor et de développer avec énergie tous les germes de puissance et de grandeur que recèle abondamment son sein fécond et généreux.

Qu'est-ce, après tout, que cette activité, cette activité que si fort on considère et nous vante ? Où, comment et en vue de quoi s'exerce-t-elle ? Dans le commerce, l'industrie, la science, la science appliquée à l'industrie et en vue presque uniquement du lucre et du bien-être matériel ? Quoique le catholicisme ne mette point en première ligne ces divers intérêts, loin cependant d'y avoir nui, il les a servis, comme tous les autres, dans la mesure légitime. Oui, nous ne craignons pas de l'affirmer, même cette sorte d'activité, si l'on y

regardait bien, on pourrait trouver qu'elle est redevable, en somme, à l'Eglise et à l'enthousiasme chrétien, plus, et beaucoup plus qu'à aucune de ces autres influences auxquelles on la veut rapporter. L'impulsion qui fut imprimée dans les temps modernes à l'activité commerciale et industrielle, date en effet avant tout, qui ne le sait? de la découverte du cap de Bonne-Espérance et de celle de l'Amérique : or ces deux grands événements furent provoqués, dirigés, animés et constamment vivifiés par la pensée chrétienne. L'Italie d'où est partie cette pensée, et la péninsule hispanique qui l'a héroïquement mise en œuvre et réalisée, ce sont donc elles, à dire vrai, qui ont engendré cette activité ; et il est, sous ce rapport, arrivé à l'Espagne et à l'Italie ce qui arrive presque toujours aux héros, aux génies inventeurs et aux grands initiateurs qui payent de leur vie les services qu'ils rendent à l'humanité. L'Italie et l'Espagne ont semé, d'autres ont récolté. Leurs grandes découvertes, ce qu'elles ont fait au prix de tant de généreux sacrifices et de sang et qui a tant avancé la civilisation générale, ç'a été pour elles l'épuisement et presque l'anéantissement ; ç'a été pour tout le reste de l'Europe, au contraire, une source intarissable de richesses, de puissance, de prospérité.

Mais ce n'est pas tout, peut-être, que l'activité des intérêts physiques et sensuels, et l'activité de la science au service de tels intérêts ; c'est quelque chose aussi, sans doute, que cette autre activité, cette activité généreuse, bienfaisante, héroïque, qui, partant de Saint-Pierre de Rome, embrasse et anime l'univers ; cette activité du dévouement et du sacrifice qu'aux <sup>xvi</sup>, <sup>xvii</sup>, <sup>xviii</sup> siècles, et aujourd'hui encore, déploient, infatigables et sans bruit, au milieu des privations, des pièges, des souffrances et des périls de toutes sortes, les missionnaires catholiques dans tout l'ancien et le nouveau monde, depuis les Apennins jusqu'aux Alpes scandinaves, jusqu'aux Andes, jusqu'aux monts du Thibet et

par delà, jusqu'à la grande muraille de la Chine, semant partout sur leurs pas le christianisme, ses vertus, ses bienfaits, tous ses éléments moralisateurs et civilisateurs. Qui oserait dire que cette activité généreuse n'a pas aussi sa grandeur et son importance ?

« La conquête, dit un historien protestant allemand <sup>1</sup>, se transforma, dans le nouveau monde, en *missions*, et les missionnaires y devinrent la *civilisation*. Les moines cordeliers y introduisirent l'art de cultiver et d'ensemencer le sol et de bâtir des maisons, en même temps que de lire et de chanter les louanges du Seigneur. Les jésuites y ouvrirent des écoles de grammaire et de beaux-arts ; ils fondèrent, à Mexico, le collège de Sainte-Ildefonse, et, à Lima, une université où s'enseignaient toutes les branches de la science. Le clergé catholique acquit à la civilisation chrétienne les enfants du nouveau monde, captivés, d'un côté, par les promesses de la foi ; émerveillés et touchés, d'autre part, des consolations, de la beauté, de la majesté, de la splendeur auguste de son culte. »

Et où se produit-elle, cependant, cette activité supérieure s'exerçant en vue des seules affaires de l'âme et d'une culture avant tout intellectuelle et morale ? N'est-ce pas dans le monde catholique et là seulement ? Et qui en donna l'impulsion et l'exemple ? N'est-ce pas l'Italie, n'est-ce pas surtout l'Espagne ? Non seulement le protestantisme et les Etats protestants n'en peuvent revendiquer le mérite, ils n'y ont pas la moindre part, ils n'ont rien su produire jamais de sérieux, rien su contrefaire en ce genre.

Le protestantisme, jusqu'ici, n'a su provoquer encore aucune grande fondation, aucune grande entreprise, non pas même aucune de celles qu'inspire l'activité matérielle. Ce n'est pas lui qui a fait la grande marine européenne moderne ; ce n'est pas lui qui le premier s'est distingué dans la

1. V. Ranke, *Die Roemischen Paebste, etc.*

manufacture savante, qui le premier a su porter à une haute perfection l'art d'ouvrer le lin, le coton, la soie, les cuirs, le bois, l'acier, l'ivoire, le verre : Venise, Séville, Ségovie, Cordoue, Tolède l'emportaient, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, sur ce que même l'Angleterre offre aujourd'hui de plus parfait en ce genre. Le protestantisme n'a rien créé, rien fondé, rien inspiré. Et cependant il est une activité qu'il aime et qu'il semble devoir favoriser : c'est l'activité mercantile et cupide avec ses conséquences ; c'est l'activité dans le lucre, l'activité à acheter, à vendre, à produire ce qui se vend et dans la vue seulement de vendre ; c'est l'activité de l'esprit, du cœur, de tout le génie et de la vie entière de l'homme voués à la soif d'acquérir et de jouir : ce n'est point l'activité de bon aloi, l'activité salubre, désintéressée, généreuse, noble et légitime, l'activité hiérarchique et harmonique, si l'on peut dire, l'activité vouée au bien, au beau, au grand, enfin l'activité vraiment bienfaisante, humanisante, humaine.

Du temps de l'ancienne unité catholique, la science étudiait la nature en dirigeant ses recherches à la clarté de la religion, et l'on voyait un Kepler, manquant de pain, s'élan- cer sur les ailes de la foi dans les infinis espaces, et trouver la loi des mondes en poursuivant parmi les astres la trace de la Trinité divine. Même l'industrie, même les simples métiers s'inspiraient, comme tout le reste, au feu sacré de l'art et de la foi : ils étaient artistiques et religieux ; ils exécutaient leurs chefs-d'œuvre en invoquant les lumières et l'assistance du ciel ; on y travaillait le cœur haut et les yeux tournés vers l'avenir. Aujourd'hui, tout au contraire, sous ce régime d'examen et de progrès prétendu, la science, les beaux-arts, les lettres elles-mêmes se vendent en boutique, sont devenus marchandise et commerce, estiment leurs succès et leur gloire au poids et à la mesure, et, pressés de toucher le prix d'œuvres sans portée ni durée, se les font, avant échéance, escompter en francs et centimes.

Ni les lettres, ni les arts, ni les grandes œuvres religieuses, rien de ce qui demande des efforts désintéressés et purs, n'a fleuri, n'a pu fleurir sur le sol de la réforme protestante.....

Que l'Espagne reste fidèle à sa foi, comme elle a fait jusqu'ici; que, tout en accordant à la liberté sa part légitime, elle continue à respecter la religion et à la défendre contre les principes de négation et de dissolution, et nous osons lui prédire une nouvelle ère de force, de grandeur et de prospérité, supérieure à celles qu'elle a déjà parcourues, et qui sait? peut-être la gloire de sauver, en Europe, le Christianisme et la civilisation, si grandement menacés par l'esprit révolutionnaire et le chaos des opinions.



1. Ce chapitre était écrit depuis plusieurs années, quand a eu lieu la dernière révolution d'Espagne : on n'a pas cru devoir y rien changer.

## CHAPITRE X

---

### **La Réforme a fondé l'ère révolutionnaire.**

---

Qu'a donc fait la Réforme, en dernière analyse? Qu'a-t-elle produit, développé, perfectionné? Elle n'a pas ranimé la foi religieuse. S'il est vrai qu'elle a redressé ou fait redresser quelques abus, elle en a créé d'autres plus nombreux et, nous le croyons, d'une bien autre conséquence : par elle-même, elle n'a rien réformé. Ce n'est pas d'elle qu'est partie l'impulsion donnée, vers la fin du moyen-âge, à cette activité vraiment prodigieuse dont nous admirons tant, peut-être trop la puissance et les merveilles. Elle ne s'est pas proposé l'émancipation de la raison humaine, elle n'y avait aucune prétention, et volontairement, à coup sûr, elle ne l'a point opérée. Ce n'est pas elle qui a fondé la liberté politique ni aucune autre liberté. Ce n'est pas elle qui a imprimé à la société moderne un mouvement décisif vers tout ce qui est lumière, progrès, civilisation; et son absence n'a pas plus été préjudiciable à l'Espagne et à l'Italie, que sa présence n'a

été favorable à l'Allemagne et à la France. Dans la sphère des choses divines elle n'a ni restitué la foi, ni purifié, perfectionné la doctrine et le culte; dans la sphère des idées elle n'a pas créé la science moderne; dans celle de la vie positive et sociale, elle n'a ni fondé, ni développé, ni consolidé la liberté. Encore une fois qu'a-t-elle produit, qu'a-t-elle fait, quelle influence enfin a-t-elle réellement exercée?

Dans l'espoir de se substituer à son autorité, elle a supprimé le pape, elle a convoité, déplacé son pouvoir. Elle a lâchement abandonné cette grande conquête de l'Eglise, source et sauvegarde de toutes les libertés, la distinction et la séparation des deux pouvoirs, du pouvoir religieux et du pouvoir civil. Pour gagner les princes à sa cause, elle leur a livré les clefs de l'Eglise et avec elles le sanctuaire de l'âme. Elle a détruit cette grande unité, cette grande société chrétienne qui, faisant de l'Europe entière un seul et vaste corps, une seule et grande république, une immense famille sous l'autorité d'un même père spirituel, constituait la concorde et l'union dans tout le monde civilisé, et garantissait tout ensemble l'existence des peuples, la dignité humaine et les droits légitimes des souverains. Elle a enlevé à la puissance civile enfin et à la démocratie moderne leur contrepoids nécessaire et le plus puissant, le plus efficace, le plus sûr, l'autorité religieuse, et a par là, sans le prévoir, entraîné dans la même décadence la liberté et l'autorité.

L'indépendance et l'autocratie de la raison individuelle en tout et partout, et, sans la liberté, soit la ruine, soit l'absence de l'autorité dans l'Etat, dans la famille, dans la croyance et la connaissance: c'est là surtout son œuvre; voilà ce qu'a véritablement engendré la réformation protestante.

Par le libre examen, la Réforme a produit le rationalisme, la critique, l'incohérence, la négation; par la négation, elle a conduit à l'insoumission et à la révolte, et par la révolte, par sa révolte contre l'autorité, par ses prêches incendiaires,

et par ses grandes insurrections populaires, elle a développé cet esprit révolutionnaire avec raison qualifié de *barbarie jetée à travers la civilisation*.

Le fait de la Réforme, le fait de l'an quinze cent vingt est le premier terme et le terme générateur de la trilogie révolutionnaire qui s'est déjà jouée, de la tétralogie, si l'on peut ainsi dire, qui sans aucun doute doit se jouer dans ce monde moderne issu de la société barbare. Et ce grand drame de 1520, comme celui de 1625 et celui de 1789, a sa déclaration des droits, sa prise de Bastille, sa loi des suspects, son comité du salut public, sa Terreur, ses guerres et ses sanglantes exécutions. Le Dieu libre examen a été le précurseur de la déesse Raison : si Luther l'ignore, Zwingle, Calvin et beaucoup d'autres sont là pour le lui apprendre.

Le libre examen est le père de la souveraineté du peuple, comme il l'est de la souveraineté de la raison individuelle, deux dogmes aussi sensés l'un que l'autre. Le droit pour l'homme de se mettre en insurrection contre l'autorité religieuse à laquelle sa croyance est soumise, le droit de contrôler, discuter, nier, combattre et par conséquent renverser la religion établie qui lui déplaît ou qui le gêne, le droit de se faire sa religion soi-même et d'en prêcher une nouvelle, ce droit est analogue à celui que revendique et qu'exerce, quand il le peut, le révolutionnaire politique.

Qu'est-ce que l'esprit révolutionnaire dans la politique ? c'est l'esprit d'insoumission, l'esprit d'indépendance individuelle, l'esprit d'innovation sans fin, l'anarchie dans la société civile. Qu'est-ce que le protestantisme, l'esprit protestant, le libre examen, la liberté démagogique appliquée aux objets de la foi ? C'est précisément la même chose : c'est l'insoumission, l'indépendance individuelle, l'innovation incessante, l'anarchie, l'esprit révolutionnaire dans la croyance religieuse.

Le droit d'examen s'exerçant sur le dogme, sur les prin-



cipes de la foi, c'est l'état sauvage dans l'Eglise, c'est ou l'anarchie ou un mensonge en religion, comme la souveraineté du peuple, la démocratie, le vote universel sont l'anarchie ou le mensonge en politique <sup>1</sup>.

Il s'est vu, oui certes, à toutes les époques de l'histoire, des conspirations et des insurrections contre le pouvoir établi, des princes détrônés, des gouvernements renversés, des rêveurs d'utopie et des législateurs improvisés : mais il n'était encore venu à la pensée de nul homme de fonder un établissement social, une société, soit civile soit religieuse, sur l'indépendance individuelle, sur l'individualisme, sur l'absence et la négation de tout gouvernement, de toute autorité ; et il ne s'est vu qu'une fois que l'autorité elle-même et en elle-même et le principe d'autorité, aient été mis en cause, attaqués, décriés, niés, renversés dans la poussière et trainés aux gémonies. La Réforme la première a eu cette pensée raisonnable et donné ce bel exemple depuis trop bien imité !

La réforme protestante peut, si elle veut, s'attribuer ce mérite et en tirer gloire : elle compte parmi les époques qui marquent dans les fastes de l'humanité. Elle est, dans les annales des peuples, le premier événement de son genre. Elle a fait surgir de l'orgueil un esprit qui n'avait pas encore dominé parmi les hommes : la haine, la négation de l'autorité, l'insurrection systématique contre le principe d'autorité.

On avoue, ses plus fervents et plus respectables partisans avouent que la Réforme a été une révolution, qu'elle a été révolutionnaire. Eh ! sans doute, qui le pourrait méconnaître ! Elle a été une révolution, la première grande révolution des temps modernes, la première plus encore par les effets que par la date ; elle a été, de toutes celles qui sont arrivées dans les divers âges, la plus radicale et, malgré son origine futile au fond, la plus féconde en conséquences lointaines et fatales. Elle est et apparaîtra un jour, plus que le mahomé-

1. Le vote direct ou à un seul degré, bien entendu.

tisme, une œuvre opposée à la pensée chrétienne et une œuvre mortelle à la civilisation : car, s'il est vrai que le christianisme a jeté les fondements de tous les principes et, en anoblissant l'obéissance, fondé l'autorité, la Réforme, elle au contraire, a mis au jour un instrument dont la force destructive devait ébranler tous les principes et porter atteinte à toutes les autorités. La Réforme a changé les rapports et des hommes et des choses. Elle a répandu dans l'univers des ferments éternels de doute, de négation, de rébellion, de haine et de discorde. C'est à elle, à son influence pernicieuse, que sont dus et cette instabilité que nous voyons en toutes choses, et cet esprit d'innovation et de destruction qui ne permet de s'attacher à aucune, et cet état enfin d'incohérence et d'anarchie intellectuelles et morales où nous sommes et dont les plus honnêtes gens et les hommes les plus éminents de son parti, du protestantisme lui-même, se plaignent avec tant d'amertume<sup>1</sup>.

La Réforme a commencé l'ère révolutionnaire. Elle a ouvert dans l'histoire de l'humanité l'ère des révolutions religieuses, morales, politiques, radicales ou sociales. La Réforme fut, dès l'origine, dans son essence ; elle est encore et elle restera dans son principe, son esprit, ses moyens, manifestement, foncièrement révolutionnaire.

« La Réforme, observe un écrivain protestant de l'Allemagne Prussienne, la Réforme fut une *révolution*, et ses chefs qui se soulevèrent contre l'autorité religieuse alors subsistante, « étaient des révolutionnaires, de vrais révolutionnaires<sup>2</sup>. »

« La Réformation, ajoute un autre protestant, Steffens, « la Réformation a été visiblement démagogique et révolutionnaire<sup>3</sup>. »

1. Pour légitimer cet esprit d'innovation qu'on a décoré du nom de progrès, on nous dit qu'il en est des hommes et des choses humaines comme d'une masse d'eau, qui se corrompt en demeurant stagnante. Sans doute il est bon que l'eau coule, mais cependant pas trop fort : une rivière est fort utile ; mais un torrent ronge ses bords et, sans rendre aucun service, peut exercer mille ravages.

2. *Bemerkungen eines Protestanten in Preussen über Tzernerschen Anfeidungen*, 1824, p. 52. — 3. Cité par M. de Bussière, *La Foi de nos Pères*.

Cinquante autres protestants en ont porté ce jugement, et M. Guizot en pense de même : « La Réforme, dit-il, était essentiellement révolutionnaire. Il est impossible de lui enlever ce caractère, ses mérites et ses vices ; elle en a tous les effets <sup>1</sup>. »

Oui, et ce caractère, elle l'a conservé. Ce qu'elle fut à l'origine, elle l'est encore. Par son aversion éternelle pour l'autorité, elle n'a pas cessé d'être au fond essentiellement révolutionnaire, et l'on peut lui appliquer en toute justice cette parole de son plus illustre adhérent : « *Que le venin demeure là où déjà la vie n'est plus.* »

La liberté moderne était en voie de se fonder pacifiquement, progressivement, par développement successif et sous les auspices de l'autorité : en rompant avec l'autorité, en venant jeter sa révolte, son principe de révolte, *sa barbarie à travers cette civilisation*, la Réforme a faussé le développement moderne ; elle l'a perverti dans son principe et sa nature ; elle l'a infecté de son vice originel, et d'évolutionnaire et légitime qu'il était, elle l'a rendu pervers, destructeur, révolutionnaire, ce qu'il est encore, et ce qu'il restera tant qu'il ne reniera point cette funeste origine.

Qu'on ne nous oppose point que la Réforme ne s'est attaquée qu'à l'autorité religieuse, et que de notre propre aveu elle a renforcé le pouvoir des princes ! Elle l'a en effet renforcé momentanément et même exagéré, l'on a vu comment et pourquoi. Mais, est-il besoin de le dire ? toutes les autorités s'enchaînent et forment un grand ensemble dont l'autorité religieuse est certainement la base. Ce fondement ébranlé, tout l'édifice devait tomber par une conséquence inévitable, et les démolisseurs l'ont bien ainsi compris. Condorcet observe « *que les hommes, après avoir soumis ce qu'il appelle les préjugés religieux à l'examen de la raison, devaient*

1. *Histoire de la civil. en Eur.* Leçon XIII.

*nécessairement l'étendre bientôt aux préjugés politiques ; qu'éclairés sur les usurpations des papes, ils finiraient par vouloir l'être sur les usurpations des rois..... ; que les nouvelles sectes ne pouvaient, sans contradiction grossière, réduire le droit d'examiner dans des limites trop resserrées, puisqu'elles venaient d'établir sur ce même droit la légitimité de leur séparation* <sup>1.</sup> » Voltaire, avant Condorcet, avait jugé « que le calvinisme devait *nécessairement* ébranler les fondements des Etats <sup>2.</sup> » Enfin un auteur plus grave, M. Guizot, nous enseigne que « la révolution d'Angleterre fut le choc du libre examen contre la monarchie pure <sup>3.</sup> »

La Réforme ne tarda pas, en effet, à faire sortir de son principe comme de son dogme toutes leurs conséquences implicites. Nous aurions de belles choses à produire, si nous voulions rapporter tout ce que les réformateurs, leurs auxiliaires et leurs disciples ont dit et fait en faveur de la révolte et du démagogisme incendiaire :

« Le pape, écrivait Luther, est un loup possédé du malin esprit ; il faut s'assembler de tous les villages et de tous les bourgs contre lui ; il ne faut attendre ni la sentence du juge, ni l'autorité du concile : n'importe que les rois et les Césars fassent la guerre pour lui : celui qui fait la guerre sous un voleur la fait à son dam <sup>4.</sup> »

« Que n'employons-nous ces armes (la corde, le fer et le feu) contre les cardinaux, les papes etc. ; que ne lavons-nous nos mains dans le sang de ces maîtres de perdition ! *Cur non manus nostras in sanguine istorum lavamus !* »  
« On ne doit point supporter l'empereur Charles-Quint, » dit-il ailleurs ; « on devrait l'assommer avec le pape <sup>5.</sup> »

« Charles-Quint, ajoute-t-il, « est un fou, un chien enragé qu'on aurait dû assommer à coups de lances et de bâton. »

1. *Esquisses* etc. in -8°, p. 201. — 2. *Siècle de Louis XIV*, XXXVII. — 3. *Hist. de la Civilis. en Europe*, leçon XIII. — 4. *Luth. opp. lat.* in-fol. t. II, p. 181, 182, 69. — 5. *Opp.* éd. Jenens, t. VII, f. 278.

Et encore :

« Il ne reste plus d'autre moyen que d'attaquer par la force  
« l'empereur, les rois et les princes <sup>1</sup>, etc., etc..... »

Obséquieux, soumis, vendu aux princes de son parti jusqu'à leur livrer les consciences, il était pour tous les autres rempli de fiel, et ne manquait pas une occasion de les discréditer dans l'opinion des hommes. Nous avons déjà parlé de la manière ignominieuse dont il traitait le prince Georges de Saxe, et Henri VIII d'Angleterre, avant que ce roi eût rompu avec l'Eglise. En général il était fort enclin à s'exprimer défavorablement sur le compte des souverains, des princes et des grands, sitôt qu'il le croyait pouvoir faire sans danger pour lui-même et son entreprise, presque tout autant que sur celui des papes, des évêques, des prêtres et des moines :

« Depuis que le monde est monde, dit-il, c'est un oiseau  
« rare sur terre qu'un prince sage et prudent, mais plus rare  
« encore un prince honnête homme <sup>2</sup>. »

« Princes, évêques, prêtres, moines, polissons sur polis-  
« sons <sup>3</sup>. »

« Les princes, » dit-il ailleurs, « sont d'ordinaire les plus  
« grands fous et les plus insignes coquins du monde ; on n'en  
« peut rien attendre de bon <sup>4</sup>. »

« Etre prince et n'être pas un brigand, c'est une chose  
« presque impossible <sup>5</sup>. »

« Scandale ! » s'écrie t-il, « que toutes ces piperies d'empe-  
« reur et de princes à la face du soleil <sup>6</sup> ! »

« Que sont la plupart des grands ? des fous, des vauriens,  
« et les plus grands vauriens qui vivent sous le soleil <sup>7</sup>. »

« En vérité, vous conduire comme vous faites, » écrit-il à  
l'adresse des princes, « c'est pécher, c'est irriter le Seigneur.

1. Rapporté par Kern, p. 33. — 2. *De magistrat. sæcul.* — 3. *Ibid.* — 4. *Luth. opp. lat. in-fol. t. II, f. 181, 182, 69.* — 5. *Spalatino, 25 Aug. 1521.* — 6. *De Magistrat. sæcul.* — 7. *Ibid.*

« Que voulez-vous, mes chers maîtres ? Dieu est assez fort, il vous brisera. ».... « Tremblez qu'il ne vous brise, comme l'Écriture nous dit qu'il a fait des puissants de la terre : *Il a jeté les puissants de leurs sièges.* » — « C'est là ce qui vous attend, mes chers princes, comprenez-le bien <sup>1</sup>. »

Et encore :

« Princes, la main de Dieu est suspendue sur vos têtes, le mépris s'étendra sur vous, vous périrez, votre puissance fût-elle au-dessus de celle du Turc. Déjà votre récompense vous attend : on vous tient pour *bélîtres et polissons* ; on vous juge d'après le rôle que vous jouez ; le peuple a appris à vous connaître, et ce châtiment terrible que Dieu appelle le mépris vous presse de tous côtés ; vous ne pourrez pas le détourner. Le peuple lassé ne peut supporter votre tyrannie et votre iniquité <sup>2</sup>. »

Le langage ignominieux dont cet insolent se sert en parlant de Henri VIII et des princes, n'est pas moins coupable que l'incitation directe à la révolte ; mais quoi ! il est déjà la révolte ; il est le régicide en intention, en germe.

Et Mélanchthon pense et dit comme le maître :

« Plût à Dieu, écrit-il au sujet du roi d'Angleterre, « que le ciel inspirât à quelque homme résolu la généreuse pensée d'assassiner ce tyran ! *Quam vere dixit ille in tragædia : Non gratiorem victimam Deo mactari posse quam tyrannum. Utinam Deus alicui forti viro hanc mentem inserat !* »

Nos démolisseurs contemporains ont-ils rien dit de plus violent, et se figure-t-on l'impression que devait faire sur la multitude, au xvi<sup>e</sup> siècle, ce langage séditieux dans la bouche d'hommes qui s'annonçaient comme inspirés de Dieu, et se prétendaient les restituteurs et les défenseurs de l'Évangile ? Cela ne tarda pas à se montrer, et le résultat dépassa l'attente des instigateurs.

1. Cité par M. Audin, *Vie de Luther*, t. II, p. 119. — 2. *Ibid.* p. 13.

« La tyrannie papale, s'écrie un des professeurs mêmes de Wittenberg, Eusèbe Menius, « la tyrannie papale s'est trans-  
« formée en une anarchie où le nombre des tyrans est incal-  
« culable, en une anarchie qui nous a plongés dans une ser-  
« vitude bien plus intolérable que ne le fut l'ancienne, et où  
« chacun peut se permettre tout ce qui lui plaît, et fait réel-  
« lement tout ce qui lui passe par la tête. Nous nous sommes  
« soustraits à l'orgueil de la tyrannie papale, mais hélas ! ç'a  
« été pour tomber sous le joug d'une populace effrénée qui,  
« telle qu'un ouragan, renverse et entraîne tout sur son pas-  
« sage. *Tyrannis pontificia in anarchiam conversa est, quæ  
cùm sit infinita tyrannis, servitutem adduxit, multo into-  
lerabiliorem priore etc.* Τυράννου ὕβριν φεύγοντες, εἰς δήμου ἀκολάστου  
ὑβριν ἐμπέσομεν etc.<sup>1</sup> »

« Il est un mal plus grand que le schisme qui a séparé  
« des luthériens les partisans de Zwingle, écrit l'inconsé-  
quent Mélanchthon, « c'est cet état d'anarchie où nous  
« sommes plongés, et qui fait que personne ne veut plus en  
« quoi que ce soit obéir à personne <sup>2</sup>. »

Mais le mal ne se borna point à ces premiers effets de l'a-  
narchie : à la voix du chef de la Réforme s'étaient levés  
Storck, Münzer, Jean de Leyde, prêts à mettre en pratique  
l'enseignement qu'il leur avait donné.

« Frères, criait Münzer, nous sommes tous enfants d'A-  
« dam ; notre père commun, c'est Dieu. *Et voyez ce qu'ont*  
« fait les grands ! Ils ont, les maudits, refait les œuvres de  
« Dieu, et créé des titres, des privilèges, des distinctions. A  
« eux les délices et les douceurs de la vie, à nous les rudes  
« travaux ; à eux les richesses, à nous la pauvreté. La terre,  
« cependant, n'est-elle pas notre bien à tous, notre héritage  
« commun ! Voyons ; quand donc avons-nous renoncé à l'hé-  
« ritage de notre père ? Qu'on nous montre l'acte de renon-

1. *Oratio de vita Jac. Milichii Witebergæ*, 1562, A, 4. — *Die Ref.* 11, 607.

2. *Corp. Ref.* III, 488.

« ciation. Il n'en existe pas. Riches du siècle qui nous tenez  
« en esclavage, qui nous avez dépouillés, rendez-nous notre  
« liberté, rendez-nous nos biens ! Ce n'est pas seulement  
« comme hommes que nous venons aujourd'hui redemander  
« ce *qu'on nous vola*, mais encore comme chrétiens, etc. <sup>1.</sup> »

Ce qui suivit, chacun le sait : le soulèvement général des populations en Souabe, dans la Thuringe, en Alsace, dans tout l'occident de l'Empire, les deux formidables insurrections des Anabaptistes et des paysans.

« Peu à peu, dit M. Michelet, l'éternelle haine des pauvres contre le riche se réveilla. Elle se compliqua de tous les germes de démocratie qu'on crut étouffés au moyen âge. Des Lollardistes, des Beghards, une foule de visionnaires apocalyptiques se réunirent. Le mot de ralliement devint plus tard la nécessité d'un second baptême ; dès le principe le but fut une guerre terrible contre l'ordre établi, *contre toute espèce d'ordre : guerre contre la propriété*, c'était un vol fait au pauvre ; *guerre contre la science*, elle rompait l'égalité naturelle, elle tentait Dieu, qui révélait tout à ses saints ; *les livres, les tableaux* étaient des institutions du diable. »

« Les paysans, les premiers, levèrent l'étendard de la révolte, déclarant qu'ils allaient s'occuper eux-mêmes de la mise en œuvre de l'Évangile, puisque les autorités y mettaient tant de lenteur <sup>2.</sup> »

L'histoire nous apprend comment ils s'y prirent pour cela : ils se signalèrent par le pillage, l'incendie, le viol, le meurtre et d'autres atrocités, jusqu'à ce qu'on mit fin à cette pratique de l'Évangile par un massacre général de ces malheureux, dont le glaive moissonna plus de cent mille.

Luther se défendit d'abord, il est vrai tant qu'il put, con-

1. Ces braves gens connaissaient déjà la fameuse doctrine : *La propriété c'est le vol*. Ce Münzer en savait sur cela tout autant que le citoyen Proudhon.

2. Michelet, *Mém. de Luther*.



tre le reproche d'avoir allumé ce grand incendie ; ce fut en vain, il ne convainquit personne. « Tu ne reconnais point ces rebelles, lui cria Erasme ; mais eux ils te, connaissent. Tu as voulu repousser ce soupçon par le livre sanglant que tu as dirigé contre les paysans, mais tu n'y as point réussi. Les horreurs dont nous nous plaignons ont été produites par tes écrits contre les moines et les évêques ; elles sont le fruit de ton esprit. »

Les puritains, en Angleterre et les réformés dans les Pays-Bas, en saccageant et détruisant les églises, les monuments des arts et les tombeaux, agissaient suivant les mêmes principes et sous la même impulsion. « Jean Knox, le réformateur de l'Ecosse, par ses violents discours, anima tellement le peuple réformé de Perth à la sédition, dit Bossuet, qu'il arriva des meurtres et des pilleries par toute la ville, que l'autorité de la régente ne put jamais apaiser <sup>1</sup>. »

« J'assurerais hardiment, écrivait ce Knox, « que les gentilshommes, les gouverneurs, les juges et le peuple d'Angleterre devaient non-seulement *résister à Marie leur reine*, « cette nouvelle Jezabel, dès lors qu'elle commença à éteindre « l'Evangile, mais *encore la faire mourir* avec tous ses prêtres et tous ceux qui entraient dans ses desseins <sup>2</sup>. »

« Il est constant dans le fait, observe encore Bossuet, que l'esprit de sédition et de révolte parut en Ecosse, comme en France et partout ailleurs, dès que la Réforme y fut portée. Elle se contint, comme en France, sous les règnes forts tel que fut celui de Jacques V. Comme en France, elle s'emporta aux derniers excès sous les faibles règnes et dans les minorités telle que fut celle de Marie Stuart, qui avait à peine six jours lorsqu'elle vint à la couronne <sup>3</sup>. »

Le savant Beatus Rhenanus, écrivant en 1525 à Michel Hummelberg, exprime le chagrin que lui causait « la tourbe des prédicants prétendus évangéliques qui pervertissaient

1. Bossuet, *Déf. de l'Hist. des Var.* — 2. *Joh. Knox admonit. ad nobil. et pop. scot.* — 3. Boss. *Def. de l'hist. des Var.*

« le peuple en l'excitant à la révolte, au pillage et à la haine  
« de l'autorité <sup>1</sup>. »

« Les prédicateurs de la Réforme », dit le professeur protestant Sartorius, « contribuèrent beaucoup au soulèvement  
« des paysans. Ils marchaient à la tête de leurs armées, ils en  
« étaient les chefs ou les orateurs. Ils rédigeaient les mani-  
« festes des rebelles et les répandaient dans toutes les con-  
« trées de l'Allemagne. »

« Plût à Dieu, » écrivait en 1531 à Osiander le réforma-  
« teur Spengler, « que ces prédicateurs déraisonnables eussent  
« mis plus de prudence dans leurs discours ! Les populations  
« se seraient montrées moins promptes à se révolter <sup>2</sup>. »

« Je prévoyais bien, » disait un ami de Mélanchthon, le sa-  
« vant Billikan, « que les peuples excités à la révolte par ces  
« prédications incendiaires plongeraient l'Allemagne entière  
« dans des calamités irréparables. » — « On séduisait les pay-  
« sans par l'appât d'une liberté trompeuse. Ce sont ceux qui  
« abusèrent de la simplicité de ces hommes, en travestissant  
« la parole de Dieu, qu'on pourrait à bon droit accuser  
« d'avoir poussé le premier cri de guerre <sup>3</sup>. »

Le réformateur Bucer lui-même finit par avouer « qu'il  
« n'était pas un seul pasteur, si prudent qu'il fût, à qui l'on  
« ne pût justement reprocher de pousser à la révolte, *ut se-  
« ditionis notam hinc nemo quantumlibet prudens concionatur,  
« vitare possit* <sup>4</sup>. »

Un auteur protestant de notre temps, Menzel, a confirmé  
ce que dit Condorcet, qu'en ébranlant la suprématie du pape,  
Luther devait, du même coup, renverser l'autorité tempo-  
relle aussi bien que la spirituelle. « Rien n'était plus naturel,  
dit-il, que de conclure de l'un à l'autre, en lisant les écrits  
pleins de violence du réformateur <sup>5</sup>. »

1. V. Veit. *Vita Peutingeri*, 204. — 2. *Hausdorf's Leben d. Lazar Spengler*, p. 285. — 3. *Apologia*. — 4. *Lettre de Bucer à Hect. Lang. V. Sammlung v. alten. u. Neuen Théol. Sachen* 1725. 18. — Dollinger, II, 22. — 5. t. I, p. 167.

« Ce sont les réformateurs, écrivait en 1797 un ministre du Saint-Evangile, M. Malet du Pan, ce sont les réformateurs « qui en sonnant le tocsin contre Rome, et en *tournant les esprits des hommes vers la discussion des dogmes religieux*, les ont préparés à discuter les principes de la souveraineté et ont sapé de la même main et le trône et l'autel <sup>1</sup>. »

Déjà l'illustre Leibnitz reconnaissait, quoiqu'également protestant, « qu'il n'y avait pas moyen de nier que la plupart des auteurs de la religion réformée qui ont fait, en Allemagne, des systèmes de politique, ont suivi les principes de Buchanan, de Junius et de leurs pareils <sup>2</sup>. »

Le savant protestant Grotius aussi disait que « partout où les calvinistes ont exercé quelque influence, ils ont troublé les empires. *Calvini discipuli ubicumque invaluere imperia turbaverunt* <sup>3</sup>. »

Voltaire ajoute que la religion de Luther et celle de Calvin n'ont paru dans aucun pays sans y exciter des persécutions et des guerres <sup>4</sup>.

La première tête royale abattue juridiquement sur un échafaud, dans les temps modernes, celle de l'infortunée Marie Stuart, fut sacrifiée par le protestantisme à un intérêt protestant ; et l'apologiste de la Réforme, Ch. de Villers, observe que « c'est du foyer du calvinisme, de Genève, que partirent les presbytériens et les indépendants qui agitèrent si longtemps la Grande Bretagne et qui dressèrent l'échafaud de l'infortuné Charles I. » « On trouve », ajoute-t-il, dans les œuvres du D<sup>r</sup> Swift, un sermon qu'il a prononcé à un anniversaire de la mort de ce roi martyr, et où il explique en homme bien instruit toute cette filiation <sup>5</sup>. »

Non-seulement la Réforme a prêché la révolte, elle l'a

1. *De la Nécessité d'un culte public*, Genève, in-8°, 1797.

2. *Pensées*, in-8, t. II, 131. — 3. *Grot. Animadv. Revel. op.* t. IV, p. 649. — 4. *Hist. du siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII. — 5. Ch. Villers, *De l'infl. qu'a exercée la Réf. protest. etc.*, édit. Mœder, 1851.

passée en dogme, Bossuet l'a prouvé de manière à ne pouvoir être contredit <sup>1</sup>.»

Après ces témoignages auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres empruntés aux protestants mêmes, ou aux amis des protestants, il nous sera permis de rapporter encore celui d'un savant catholique, qui remarque, de son côté, « que le caractère distinctif de cette Réforme, née pour la ruine des rois et des Etats, est de haïr toute espèce d'autorité <sup>2</sup>.»

C'est cette haine de l'autorité fomentée par la Réforme et développée par le libre examen qui, croyons-le bien et ne le prenons ni pour une fiction ni pour une hyperbole, nous a conduits à l'ère des révolutions sans fin, à l'ère révolutionnaire où nous sommes. Les grandes révolutions se sont, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, succédé en Europe presque sans interruption ; elles y deviennent de plus en plus fréquentes, générales et profondes. Et ce que méditent et ourdissent, presque au grand soleil, les malcontents de notre époque, ce n'est plus le triomphe d'un parti, un changement de ministère, la chute d'un gouvernement : ce sont des révolutions radicales et sociales. Et les machinations révolutionnaires ne se bornent plus à un seul pays ou à quelques pays : à l'heure qu'il est toute l'Europe est minée ; ce n'est pas assez dire : le monde civilisé tout entier repose sur un volcan et penche vers un abîme.

« Entre les maux dont notre pays et notre temps sont atteints, observe M. Guizot avec un sentiment manifeste d'amertume, voici l'un des plus graves. Aucun trouble sérieux ne peut éclater dans quelque partie de l'édifice social qu'aussitôt l'édifice entier ne soit près de croûler.

« Les grandes agitations publiques, les grands excès de pouvoir ne sont pas des faits nouveaux dans le monde ; plus d'une fois les nations ont eu à lutter, non seulement par les lois, mais par la force, pour maintenir ou recouvrer

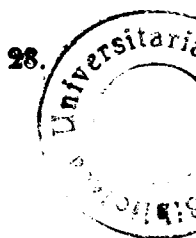
1. V. *Déf. de l'hist. des Var.* III. — 2. *Dion. Petav. Dogm. théol.* in-fol. Antwerp. 1700, t. IV.

« leurs droits. En Allemagne, en Espagne, en Angleterre  
« avant le règne de Charles I, en France jusqu'au xvii<sup>e</sup>  
« siècle, les corps politiques et le peuple ont souvent résisté  
« au roi, même par les armes, sans se croire en nécessité  
« ni en droit de changer la dynastie de leurs princes ou la  
« forme de leurs gouvernements. La résistance, l'insurrec-  
« tion même avaient, soit dans l'état social, soit dans la  
« conscience et le bon sens des hommes leurs freins et leurs  
« limites; on ne jouait pas à tout propos le sort de la société  
« tout entière. « Aujourd'hui, peuples et partis, dans leurs  
« aveugles emportements, se précipitent tout à coup aux  
« dernières extrémités <sup>1</sup>. »

A cet état de choses si grave, qui n'est pas seulement celui de notre pays et qui n'est pas encore toute la réalité, M. Guizot n'assigne pas sa cause précise : cela valait la peine cependant, et il ne nous semble pas que c'eût été difficile. M. Guizot n'explique rien : il constate le fait et le déplore, il se borne à cela. Il ne plonge pas jusqu'au fond du mal, et surtout il ne remonte pas aux causes, à la cause première, comme il ne descend pas non plus aux conséquences. On dirait quelquefois que ce grand esprit recule devant la logique rigoureuse. Ce qu'il n'a pas fait, ce qu'il n'a pas voulu faire, essayons, dans la mesure de nos forces, encore ici, de le faire pour lui.

Dans les temps éloignés de nous auxquels fait allusion l'éminent historien, l'autorité jouissait, dans la chrétienté, de tout son prestige et de sa puissance, elle subsistait entière. Il fallait que le mal dont ils souffraient fût grand, que, par son intensité et sa durée, il fût devenu tout à fait insupportable, pour que les peuples sortissent de leur réserve habituelle, qu'ils fissent entendre la plainte, et osassent faire remonter leurs griefs jusqu'au pouvoir souverain. Poussés à toute extrémité,

1. Guizot, *Mémoires*.



ils se laissaient aller à de timides doléances, d'abord au sein de leurs familles, puis auprès de quelques amis et voisins. Et quand le mécontentement à son comble et s'étendant de proche en proche était devenu général, qu'il avait pris consistance et en quelque sorte conscience de lui-même, il pouvait suffire d'un simple fait souvent insignifiant, d'un nouvel impôt, d'un léger abus de pouvoir, comme l'arrestation de quelque personnage populaire, pour que les masses entrassent en fermentation et se portassent finalement à la résistance et à la rébellion. Mais, comme les griefs étaient fondés, le mal réel, la révolte soudaine et d'ordinaire spontanée, sans que de fausses doctrines eussent travaillé préalablement à pervertir les intelligences, les ressentiments savaient encore se contenir par le respect, et les exigences, non plus que les actes, même au milieu de l'effervescence et de l'entraînement des passions, n'allaient au-delà de certaines limites. Et pourtant à ces mécontentements et aux manifestations qu'ils provoquaient ne manquaient pas non plus leurs tribuns, leurs agitateurs : mais quelle différence dans leur influence et leurs moyens d'action ! Ils ne connaissaient pas encore ce puissant instrument de propagande qui, comme un agent corrosif, ronge, mine, dénature et détruit sourdement, puis, comme une trainée de poudre, étend le feu de la destruction, en peu d'instants, à toutes les parties d'un grand pays. Il n'existait pas alors, entre les mains d'une presse audacieusement entreprenante, tout un arsenal d'armes déloyales inventées contre le pouvoir. Ni le respect, ni l'autorité en elle-même n'avaient encore été ébranlés ; et parce que les notions du droit, éclairées par le simple bon sens, n'étaient pas non plus exagérées outre mesure, faussées et dénaturées par les fauteurs de révolutions, il suffisait d'une satisfaction souvent incomplète pour que tout rentrât dans l'obéissance et l'ordre accoutumés. Il n'y avait alors ni droit d'examen, ni journaux en possession de tenir le pays

dans un état permanent de surexcitation : la presse n'avait encore produit, pour échauffer les fous, intimider les faibles et entraîner les badauds, ni beaux parleurs, ni rêveurs, ni novateurs, ni sociétés secrètes, ni sectaires, ni *journalistes*, ni conspirateurs de profession toujours prêts à se jeter dans les mouvements, à les fomenter, à les étendre, à les faire dévoyer et servir à leurs propres fins. On n'avait pas encore appris de Luther comment, à l'aide de la calomnie, on démolit réputations et institutions, comment on sape et renverse les pouvoirs les mieux établis. L'esprit de révolution n'avait pas encore soufflé sur l'univers.

Le libre examen a depuis accompli son œuvre et fait son chemin. Le génie des tempêtes et des ruines s'est étendu sur la société moderne ; il en a pris possession ; il y règne, parle en maître et tend de jour en jour davantage à la soumettre à sa domination. La voie que nous suivons tous est la sienne ; c'est lui qui nous l'a ouverte, qui nous y entraîne, et peu s'en faut que navire, voiles et gouvernail ne soient en ses mains.

Quel est aujourd'hui celui d'entre nous, vieux ou jeunes, qui puisse se flatter de n'avoir pas été touché par l'haleine impure de la contagion révolutionnaire ? Et ceux qui penchent vers leur déclin, et ceux qui sont dans la fleur des ans ou dans la maturité de l'âge en sont contaminés. L'adolescent qui grandit, la respire au foyer paternel et dans les écoles, et l'enfant qui vient de naître, en a reçu le germe au sein maternel et le suce encore avec le lait. Telle qu'une vaste gangrène, elle a frappé les membres et le tronc, ou, semblable à ce mal destructeur qui s'attaque aux sources de la vie, elle a pénétré le corps social tout entier jusqu'à la moelle des os. Educateurs et disciples, chefs et subordonnés, gouvernés et gouvernants, tout s'en ressent plus ou moins, tout en est rongé. Le clergé lui-même, malgré l'expérience et tant de chers enseignements, a eu quelques-uns de ses membres atteints du fléau.

L'esprit de critique, l'esprit d'opposition, l'esprit antichrétien et révolutionnaire s'infiltrant partout et enveloppant notre monde comme une atmosphère d'orage; l'esprit antichrétien, révolutionnaire et antisocial, l'esprit protestant entretenu, fortifié et incessamment accru, grâce à la presse, par le libre examen, le désordre des doctrines, l'indiscipline et l'affaiblissement général des croyances : telle est la cause du mal, tel est le suprême danger de notre temps, et là doit, à notre avis, se trouver l'explication du phénomène admiré par M. Guizot.

Ce n'est du reste pas aujourd'hui seulement qu'a été jeté le premier cri d'alarme. Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, et bien avant, il s'est trouvé des esprits sereins et fermes, au milieu de l'éblouissement et de l'entraînement général, qui, apercevant de loin le danger, ont, comme M. Guizot, fait entendre à la société troublée d'utiles avis sur ses illusions, ses égarements ou son calme insouciant. Mais hélas ! la société, tout à ses plaisirs et à ses intérêts les plus prochains, comme aujourd'hui, avait bien mieux à faire que de prêter l'oreille à des cris importuns ! Pour la tirer de son insouciance, il faut d'autres motifs plus puissants que la ruine entière de toutes choses se présentant menaçante dans la perspective lointaine d'une quinzaine d'années ! Qu'importe que l'on soit assis sur un volcan, et que déjà se fassent entendre les sourds mugissements de ses feux souterrains ! Ne serait-ce pas folie de s'inquiéter par avance d'un mal qui n'est pas encore tout présent ! Comme il y a quinze ans, trente, quarante, soixante ans, il faut, pour qu'on s'émeuve et qu'on avise, que nous soyons en pleine éruption, et que déjà tout le pays soit couvert de flammes, de ruines et de scories.

Oh ! alors l'effroi était grand ? On se couvrait la tête de poussière, on se frappait la poitrine et, du milieu des débris fumants, tous ces fronts, naguère rayonnants et superbes, s'élevaient enfin humiliés, suppliants, pleins de repentir et



de componction, vers les cieux oubliés et tous les saints conspués ! Et ce n'était pas une voix ou quelques voix éparses qui s'élevaient, solitaires, au-dessus de l'indifférence satisfaite et du ricanement radieux ; mais des milliers de voix effarées, tumultueuses et tremblantes au milieu de la détresse et de la terreur d'un écroulement général déjà tout accompli ou partout imminent. Eh, bien vite à l'œuvre, tous ! que, sans attendre une minute, on se hâte ! qu'on rétablisse, tout à l'instant, les mœurs, la famille, la religion, les croyances, l'ordre, le respect, l'autorité, le dévouement, la propriété ! Allons, vite ! grands hommes, montez sur vos tréteaux, un peu d'éloquence, parlez, écrivez !

Ne dénigrons ni notre temps, ni notre pays ! Quand, du levant au couchant, le ciel tout en feu est déchiré par l'orage, et que le sol ébranlé par des secousses soudaines et répétées s'entr'ouvre sous nos pas, nos contemporains ne se montrent ni aveugles ni indifférents sur le péril. Nous n'avons pas oublié toutes les doléances qu'on débitait il y a peu d'années en si beaux termes, bien autrement émouvantes que celles que nous pourrions faire entendre, et sur les plaies nombreuses et saignantes de la société, et sur l'égoïsme et la brutalité croissante des mœurs, et sur l'absence de plus en plus marquée du sens moral et du sentiment religieux, et sur le relâchement des liens sacrés de la famille, et sur la cupidité envahissante, et sur la propriété menacée, et sur la foule ambitieuse et grossière, et sur le pouvoir sans prestige et sans autorité !..... On était tout ardeur, tout feu pour le rétablissement des bonnes doctrines. Les préfets mêmes, qui le croirait ? furent, pendant quelques mois, préoccupés de la morale, des principes et de la religion. Il n'était pas un homme public, la veille encore rayonnant d'aise, satisfait et rempli d'admiration, qui, nouveau Jérémie, ne fit entendre sur notre état désespéré les plus lugubres lamentations.

Et qui oserait dire que ces plaintes et ces avis n'étaient

point fondés, que les besoins n'étaient ni réels ni pressants, que le mal était exagéré? Ce n'est pas nous certainement. Nous croyions alors, et plus que jamais nous croyons encore aujourd'hui à l'urgence de l'attention, de la sollicitude toute spéciale que réclame, de la part de la législature, de l'Etat, de tous les hommes éclairés et bien pensants, cette situation toujours subsistante et s'aggravant tous les jours. Nous étions, nous sommes encore pénétré de la nécessité d'offrir, au plus tôt, à la foule ignorante un antidote prompt et puissant contre les effets désastreux d'une littérature subversive qui semble avoir pris à tâche de détruire, jusqu'aux derniers vestiges, ce que la sagesse des temps avait implanté dans les âmes de vertus sociales, de modestie, de soumission, de respect, de dévouement, de grandeur, d'aspirations élevées, et qui s'efforce de ravir à la société elle-même tout ce qu'elle possède encore de vitalité, de force de cohésion, de principes d'ordre et d'éléments de stabilité. On n'est surpris que d'une chose, c'est qu'aux hommes d'Etat d'un peuple qui a de si légitimes prétentions à la perspicacité, il ait fallu le coup de tonnerre de 1848 pour reconnaître la situation et en signaler tout le danger.

Mais enfin, ils la reconnaissaient alors, et, comme dit le proverbe, il vaut mieux tard que jamais. Le malheur est qu'il y a trois siècles qu'on démolit bon et mauvais, et qu'il faille plus d'un jour, et autre chose encore que des lois, pour reconstituer ou remplacer ce que durant tant d'années on a pris plaisir à renverser. A quoi servent les lois sans les mœurs, disaient les anciens? *Quid leges, sine moribus, proficiunt?* Or les mœurs sont l'œuvre du temps. Rendre sa force et son prestige au principe d'autorité; rétablir la société domestique dans ses conditions normales, la dignité, l'ascendant du père et de l'époux, la modestie et le dévouement de l'épouse, le respect, l'amour et la soumission des enfants; fonder des institutions propres à entretenir l'activité de l'homme dans

cette juste mesure qui la rende profitable aux particuliers sans qu'elle puisse nuire à l'intérêt général, et devenir en aucun cas un danger pour l'ensemble; opposer aux mauvais instincts, à l'égoïsme, à l'orgueil, à la cupidité, à la sensualité, à l'envie, un contre poids et un frein, s'il le faut, dans la morale, et donner à la morale, par le sentiment religieux, un point d'appui dans la loi divine : tout cela ne s'exécute pas dans l'intervalle de deux sessions d'une assemblée législative, et c'est se faire une illusion singulière que de se flatter d'avoir pourvu au salut de l'Etat en perçant des rues stratégiques et même en assurant, dans les grandes villes capitales, du travail aux ouvriers. Les nations, pas plus que les individus, ne vivent de pain seulement, et il survient parfois des circonstances où toute l'habileté du monde se trouve mise en défaut, et où nous périclitons par cela même que l'on croyait fait pour nous sauver.

Un autre malheur, c'est qu'on oublie vite le danger, et que l'insouciance et la fausse sécurité reprennent le dessus, pour peu que les symptômes les plus alarmants semblent s'être amendés. Mais le plus grand défaut, c'est qu'en cherchant des remèdes on ne va pas à la racine du mal, et que pour le guérir on n'emploie que des palliatifs et des demi-mesures. La force matérielle aux mains du pouvoir et le bien-être matériel répandu sur les masses ne suffisent pas plus que les lois. La force peut se tourner contre nous, et la poule au pot n'a pas cette vertu de réfréner les mauvais instincts, au contraire.

Si nous voulons constituer ou reconstituer une société qui ait de l'avenir, de grâce occupons-nous des mœurs et veillons sur les doctrines ! C'est plus sûr que les chartes et les bastilles. De méconnaître cela dénote peu d'expérience, de n'en pas tenir compte accuse beaucoup de légèreté.

On ne peut le nier, les gouvernements ne se sont jamais préoccupés sérieusement que du présent. On ferme les yeux sur l'avenir : à chaque jour suffit sa peine ; il en adviendra ce

qu'il pourra ; on ne s'en trouble pas autrement. Qu'importe un temps que peut-être on ne verra point ! — Nous est-il permis de le dire ? Ce n'est là ni l'esprit ni le langage de vrais hommes d'Etat. Si l'ambition du pouvoir se légitime par quelque chose, c'est par la noble passion de la gloire, sinon par l'amour du bien. Mais où pourrait-être la gloire pour celui qui n'estime rien au-delà d'une existence passagère et des intérêts du moment ?

S'il est, dans le régime nouveau, une nécessité toujours subsistante et pressante, c'est celle de l'éducation, des mœurs et des croyances ; car ni dans les familles, ni dans les écoles nul ne s'occupe plus sérieusement de rien de pareil. Les personnes clairvoyantes le reconnaissent et tous les faits le prouvent : l'irrévérence, l'insubordination, l'incrédulité, l'impiété, l'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'esprit protestant poursuit sa route et achève son œuvre désorganisatrice dans les masses populaires jusqu'au plus bas degré. C'est là surtout qu'est aujourd'hui le péril ; et l'on ne fait rien, en dehors de l'Eglise, on ne fait rien pour le conjurer ; on fait même tout pour l'aggraver ; on fait tout pour assurer et hâter la catastrophe imminente.

Encore une fois et cent fois, ce qu'il y a de plus profond, de plus intime dans un peuple, ses pensées, ses sentiments, ses besoins, ses désirs, ses aspirations et les plus prochaines manifestations de son âme, c'est-à-dire les mœurs, ne se vote point par assis et levé, ne s'ordonne point, ne se décrète point, et surtout ne se tient point en réserve pour qu'on le puisse exhiber au besoin et s'en servir dans un temps donné. On peut, quand il reste de la vie, agir sur les âmes par des intérêts immédiats, par la peur, l'amour propre, la jalousie, l'indignation, la rivalité, l'émulation et d'autres influences de ce genre ; mais ces sentiments sont peu durables : il n'en est point ainsi des mœurs ; elles sont d'autre nature et produisent d'autres effets. Les mœurs sont comme le tronc de

l'arbre qui a ses racines dans le passé et pousse ses branches dans l'avenir. Et de même que le bouquet d'un vin généreux tient, non seulement à la qualité du cep, mais au terroir, à la constitution du sol, à l'exposition, au degré de la chaleur et de la lumière, et à vingt autres circonstances qui agissent sur la sève et infusent au fruit son cachet, ainsi les mœurs dépendent, non pas seulement de l'homme et de ses facultés, mais de la famille, de l'état politique et civil, des institutions et de l'esprit qui les anime, de la religion, de la patrie, de l'éducation, de l'instruction, des attachements, des espérances, des fêtes même et des plaisirs, des mille rapports divers dont se compose la vie d'une nation. Or s'il est vrai que tant de causes concourent à former les mœurs et à leur imprimer un caractère, ne concevra-t-on pas ce qu'il faut de temps, de sagacité, de prévoyance, de soins attentifs et constants pour qu'elles deviennent louables et bonnes, tandis qu'elles se forment ; pour qu'elles ne dégèrent point, une fois toutes formées ; et combien plus encore il en doit coûter d'efforts persévérants et de peine pour les régénérer, si tant est que ce soit possible, quand on a eu le malheur de les laisser se corrompre ou se perdre entièrement ? Et ne voudra-t-on pas enfin comprendre, surtout, qu'il n'est rien, ni mœurs ni institutions, qui puisse prendre racine et tenir ferme avec un principe et des instruments qui permettent au premier coquin ou au premier fou venu de vouer son temps et ses soins à démolir tout ce qui est ?

Nous ne savons pas si les chefs des peuples sont bien convaincus de ces vérités si simples : mais les faits ne montrent que trop le peu d'attention qu'on y donne depuis tant d'années. Et cependant il a toujours été fort difficile de fonder, d'enraciner, de gouverner quoi que ce soit de manière à le faire durer ! Et combien cette difficulté n'est-elle pas plus grande, aujourd'hui, sur un sol si profondément remué, embarrassé de ruines et de matières suspectes, prêtes,

à tout moment, ou à s'abîmer sous nos pieds, ou à voler en éclats par une soudaine explosion !

Il n'est plus rien debout ! Grâce à la licence de la pensée, tous les anciens états sont ou abattus ou fortement ébranlés, et nulle part ne se remarque aucun effort sérieux pour en remettre sur pied ou en raffermir aucun. Que dis-je ? Bien loin de mettre ses soins à raffermir, à conserver, on ne semble occupé vraiment partout qu'à donner le dernier coup de bélier.

Quand on songe à toutes les excellentes choses que les anciens avaient instituées, petit à petit, avec tant de soin et de sollicitude, pour la conservation des bons principes et des bonnes mœurs dans la famille et dans l'État, et qu'on voit ensuite l'acharnement ou stupide ou criminel que mettent des écervelés à démolir tout cela, pièce à pièce, en vertu du libre examen et sous le nom de préjugés, sans que personne s'avise d'y mettre le moindre obstacle, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou la sagesse des hommes ou leur incroyable folie. Ce qui subsiste encore des anciens établissements est discrédité, et ce qui est nouveau repose sur le sable mouvant. Que deviendrons-nous, où allons-nous ? Le crépuscule qui nous enveloppe est-il le précurseur d'un nouveau jour ou de ténèbres nouvelles et plus épaisses ? La pente sur laquelle nous roulons, où nous conduit-elle ? est-ce à la civilisation comme on l'assure, ou ne serait-ce pas plutôt encore une fois à la barbarie, comme nous le craignons ?

Les écoles publiques sans religion et sans éducation ; le sensualisme dans les mœurs ; le matérialisme dans les arts ; le panthéisme dans la philosophie ; l'innovation et la révolution partout dans les principes et dans les idées ; et le droit d'examen, ce père de toutes les folies et de toutes les témérités ; et la liberté de la presse ; et les voies de fer enfin qui mettent jusqu'au moindre hameau de la province la plus reculée aux portes de la capitale, ce foyer d'émanations pestilentielles, cette sentine de vices et d'abomi-

nations où viennent se flétrir et se perdre sans retour la pudeur, la modestie, l'honnêteté, la probité, la candeur, le respect, tout ce qui reste encore de pur et de vertus célestes sur cette terre : qu'est-ce que cela va nous produire ? quelqu'un pourrait-il nous dire quelles seront les mœurs, les croyances, les institutions nouvelles qui sortiront de ces nouveaux et dangereux rapports ?

A-t-on bien calculé tout ce qui peut, tout ce qui doit résulter de ce contact incessant de la classe travaillante et agissante avec la classe pensante, rêvante, machinante et entreprenante, de ce rapprochement intime des extrémités, du cerveau et du cœur, de ce formidable courant d'électricité vivante de la capitale à la province et de la province à la capitale, rapide comme l'étincelle, merveilleuse, féconde, ou destructive et foudroyante comme elle ?

On niait, il y a quelques années, que les villes capitales des anciens empires de l'Asie eussent l'importance, la population et la prodigieuse étendue qui leur sont assignées par l'histoire : tout indique, cependant, qu'à cet égard on ne nous a rien exagéré. S'il est une loi sociale parfaitement évidente, c'est que par le nombre, la nature flottante et nomade de leurs habitants, par le luxe qu'elles engendrent et répandent, par le manque de contrôle efficace et réciproque, par la facilité qu'on y trouve pour s'y isoler, y vivre inconnu et s'y livrer à tous ses mauvais instincts, par les ressources enfin qu'elles offrent aux pauvres peu scrupuleux pour s'y enrichir, aux riches corrompus pour s'y procurer des jouissances, aux intrigants, aux fourbes, aux malhonnêtes gens de toutes sortes pour y exercer avec impunité leurs coupables industries, les grandes villes ont essentiellement ces deux caractères, de tendre irrésistiblement à s'agrandir sans cesse, et d'être, quoi qu'on fasse, des foyers démoralisateurs ; en sorte qu'elles se développent avec cette double influence dans une progression croissante, jusqu'à ce qu'elles aient

absorbé toutes les forces vives et corrompu jusqu'à la moelle toutes les populations du pays. Vienne alors un Cyrus, un Attila, un Soliman ! Ce sont des nations finies !

Les villes capitales modernes, Paris, Londres, suivront-elles une marche pareille ? La France, l'Angleterre et les autres grands Etats de l'Europe auront-ils le sort des empires de Babylone et d'Assyrie ? Cela ne nous semble pas douteux. Si les sociétés elles-mêmes, éclairées sur leurs dangers, n'avisent à temps par de grandes et énergiques mesures, l'Europe, avant la fin du siècle, aura passé par une révolution radicale. Il nous paraît que, sans s'exposer à une notable erreur, on pourrait encore déterminer à l'avance le moment fatal. Et si l'on demande d'où viendra l'Attila et où sont les barbares ? nous répondons : Ils ne viendront ni du Nord ni du fond de la Tartarie. Ils sont tout près, ici, parmi nous, endoctrinés et dressés, pour leur expédition prochaine, par le panthéisme, le journalisme, le droit d'examen et la démagogie.

Une chose est sûre : toute la machine sociale est ébranlée, toutes les barrières sont ouvertes ou forcées, les digues rompues ou près de se rompre ; et cependant le flot s'accroît, monte et menace, furieux, de sortir de son lit et de tout submerger !

Cette situation saute aux yeux de tous ceux qui les ont ouverts ; on en est effrayé, et de temps à autre s'élève une voix poussant un cri de détresse, hélas ! dans le désert ! On ne l'écoute point ! Quelques rares personnes font un appel suprême à l'autorité. Mais hélas ! l'autorité, l'autorité où est-elle ? L'autorité religieuse, l'autorité civile, l'autorité judiciaire, l'autorité paternelle, l'autorité scientifique même, en est-il une seule qui se soit maintenue ferme et incontestée ? Elles ont toutes été mises en suspicion : celle de la religion par l'interprétation individuelle, celle du gouvernement par les chartes et la souveraineté du peuple, celle de la justice par



l'institution du jury, celle de l'époux et du père par le divorce inscrit dans les lois ou dans les théories sociales, celle de la science par le scepticisme et le criticisme. La multitude seule, la masse, le nombre, la force brutale, demeure debout, menaçante, en face de l'autorité ici fortement ébranlée, là déjà tout abattue. Hélas ! l'autorité n'existe plus ! elle a péri sous les coups d'un révolutionnaire obscur, il y a trois siècles et demi !

Le protestantisme, en s'attaquant à l'autorité religieuse, il a beau s'en défendre, a, du même coup, ébranlé l'autorité dans toutes les sphères : nous en sommes à ses dernières démolitions <sup>1</sup>.

Non, il n'y a pas d'autorité qui ne soit déjà tombée ou qui ne chancelle. Vous le reconnaissez, vous le signalez vous-même avec amertume, et le déplorez autant que personne ; mais, chose étrange ! vous en êtes étonné comme d'un météore qu'aucun calcul de la science n'était en état de prévoir. Vous ne pouvez comprendre un si triste phénomène ; votre raison, si haute et si lucide d'ordinaire, ne veut pas en apercevoir la cause. Elle est cependant facile à reconnaître. Vous n'avez qu'à ouvrir la main pour la toucher, qu'à la refermer pour la saisir. Vous vous tenez à côté ou au milieu d'elle ; elle frappe tous les regards ; les esprits les plus distraits l'aperçoivent et la nomment dans la conversation intime ; mais vous fermez les yeux, vous ne voulez pas la voir !

1. Les Allemands honnêtes, pleins de regret pour leurs anciennes institutions qui s'écroulent, et à chaque instant mis en émoi par l'esprit français, par cet esprit frivole, remuant et tout à la fois imitateur routinier et novateur aventureux qui de plus en plus tend à envahir le monde, les Allemands honnêtes et paisibles nous haïssent et nous maudissent de toute la force d'une haine qui, de leur aveu, est vigoureuse : on dirait que nous sommes seuls coupables de leur bien-être compromis et de leur repos troublé. Ils sont injustes, au moins pour la moitié, ces bons Allemands : ils paraissent ne se rappeler ni la chrétienté divisée, ni la guerre de trente ans, ni la révolution déchaînée sur toute l'Europe et ce qui s'en est suivi. Nous faisons, il est vrai, danser au monde une ronde infernale : mais qu'ils ne se plaignent point, ce sont eux qui ont donné le branle !

L'esprit d'insubordination a tellement pris le dessus et tout envahi, que les hommes, dans les conditions les plus infimes, restent comme ébahis et paraissent comprendre à peine, quand on leur parle de se soumettre, d'obéir à quelqu'un ou à quelque chose.

Hélas! oui, l'autorité est bien morte! Qui est-ce qui, depuis cent cinquante ans, se soucie d'elle et s'aventure encore à parler d'elle? Ça et là un prêtre au fond de sa paroisse, ou quelque obscur prophète de malheur, dans quelque livre ignoré qui ne va pas à son adresse. Attaquée, décriée, amoindrie de toutes parts, sous une forme ou sous une autre, c'est à peine, faible, méprisée et honteuse qu'elle est, si elle ose encore se faire valoir elle-même et hasarder sa propre défense<sup>1</sup>. Ses droits, sa nécessité, son utilité sont rangés parmi les friperies du passé, et l'on se compromet fort en osant dire un mot en sa faveur! De la démocratie, de la révolution, à la bonne heure! On leur doit tout éloge, toute bienveillance, tout dévouement, tout zèle, tous égards: mais l'autorité qu'est-ce que cela? le nom même en est oublié!

Nous ne sommes rien et n'avons pas mission de parler pour l'autorité... Eh! que n'avons-nous pourtant une voix puissante! nous monterions sur les toits et crierions à pleins poumons, dussions-nous en perdre l'haleine: « Hoé! vous qui passez, les yeux fermés, allant à l'aventure où le courant vous pousse, et qui, tournant le dos à la grande lumière, suivez des lueurs trompeuses, peut-être vers des abîmes! Au nom du ciel, arrêtez, écoutez, ne marchez point au hasard, laissez-vous guider par ceux qui ont signalé les écueils

1. Ceci ne s'applique, bien entendu, ni à l'autorité de l'Église, ni à ses fidèles. Toujours pleine de foi dans la parole de son divin maître, l'Église seule, au milieu des plus grands dangers, a cette force et cette gloire de ne jamais transiger avec ses ennemis, avec les ennemis de la vérité. Cette invincible et surnaturelle constance fait la consolation et la joie des honnêtes gens, — oui, et même hors du sein de l'Église, je ne crains pas de trop dire, la joie de tous les honnêtes gens.

et connaissent le chemin ! Il existe des guides, des conducteurs capables de vous diriger : vos ancêtres s'en sont servis. On peut avec eux trébucher et même tomber ; mais du moins on ne se perd point dans les précipices, et l'on évite les chausse-trapes et les autres pièges. Utiles pendant des siècles, est-il possible qu'ils ne servent plus à rien ? Songez-y, voyez, placez-vous sous leur autorité ; cela pourra bien encore être bon à quelque chose !

Eh ! mon Dieu, oui, ce fut et, malgré tout, ce sera toujours bon à quelque chose. L'autorité ! faut-il le dire aux jeunes têtes ? c'est tout simplement le principe du développement humain, et, qu'on le veuille ou non, la seule base possible, la seule base solide de la famille et de l'ordre social aujourd'hui si déplorablement compromis !

Si nous donnions quelques instants à étudier l'autorité ? Pour notre propre édification nous voudrions repasser ce qu'elle est au fond : voyons. Le sujet est vieux à peu près comme le monde ; mais, grâce au progrès, nous l'avons si fort laissé en arrière et si bien perdu de vue, qu'en réparaisant, il aura peut-être pris une apparence étrangère qui le pourra faire agréer. Essayons !

## CHAPITRE XI

### DE L'AUTORITÉ.

#### 1° De l'autorité en général (1).

Il n'est, on l'a dit, sorte d'absurdités qui sur les principes et l'origine des choses n'aient été conçues par les hommes, et, qui pis est, professées par ceux-là qui se qualifient philosophes et s'estiment eux-mêmes des savants et des sages. Nous avons tous ou pris connaissance, ou du moins ouï parler des plus fameux systèmes qu'on nous a construits sur tous ces grands sujets. Nous savons ce qu'on y a rêvé sur l'univers, sur l'homme, sur Dieu, sur la société civile, sur la famille, sur le droit, la justice, l'autorité, la liberté, sur toutes les questions fondamentales de la philosophie, de la morale, de la religion et du gouvernement. Qu'y avons-nous trouvé? Rien à quoi se puisse arrêter un esprit sérieux, et qui soit propre à servir de base à une croyance quelconque.

Cela s'était déjà vu dans les siècles anciens, et cela s'est reproduit de notre temps : on a tant scruté la nature et son auteur, et l'homme, et la raison, et les croyances, et toutes choses, qu'on est arrivé à ne plus savoir que croire et que penser sur rien, et à se demander s'il est un Dieu, s'il est une nature, s'il est une raison, s'il est des droits et des

1. Ceci n'est pas un traité complet de l'autorité, quelque chose comme ce que ferait un juriste ou un théologien : l'ambition de l'auteur ne s'est pas élevée si haut. Ce que nous nous permettons d'offrir au lecteur bienveillant, se réduit à quelques simples considérations sur l'autorité, telles que les peut tirer de son expérience personnelle un profane dont le seul mérite est d'avoir vécu et peut-être un peu observé.

principes, s'il est une morale, s'il est quoi que ce soit, et si tout ce que nous connaissons et comprenons, et si nos propres pensées, nos sentiments et nous-mêmes enfin, si tout cela n'est pas l'effet d'une hallucination ou de quelque fantasmagorie mystérieuse.

Ainsi des hommes à qui déplaît tout ce qui est religieux et jusqu'au mot de religion, et qui trouvent indigne de la science de la fonder sur l'idée de Dieu, ont imaginé de soutenir que l'univers a toujours existé, ou bien qu'il s'est formé lui-même, spontanément et successivement, soit de l'eau, soit du feu, soit du mouvement des molécules, soit par polarisation, soit de quelque autre manière analogue ; qu'aucune intelligence n'a présidé ni ne préside encore à cette création naturelle ; ou bien que la nature, tout en possédant une vertu formatrice, est elle-même vivante ; que la molécule matérielle est non seulement vivante, mais de plus intelligente ; que les végétaux et les animaux, aussi bien que les minéraux, sont les produits spontanés de cette force créatrice et d'on ne sait quelle fermentation de la nature physique ; que les êtres animés ont, avant d'arriver à leur état actuel, passé par diverses métamorphoses ; qu'ils ont commencé par subsister en simples monades ou animalcules microscopiques ; que l'homme lui-même, en particulier, n'est qu'un mollusque transformé, une huître perfectionnée, et que, sorti de l'écume des mers ou de la fange, ce qui l'attend, après un si beau progrès, c'est encore, et rien de plus, la poussière et le néant <sup>1</sup>.

1. On a peine à comprendre cette satisfaction contre nature qu'éprouvent de certains manipulateurs à dégrader ainsi dans son essence et son origine la race à laquelle ils ont l'honneur d'appartenir. Cela ressemble assez bien, ce nous semble, à ces appétits dépravés qui se manifestent si tristement dans quelques affections morbides. A quoi cela tend-il, en définitive ? A étouffer les aspirations élevées de l'homme et à développer ses instincts inférieurs. Ces messieurs se plaisent dans la matière et la pourriture, dans la bestialité : soit ! qu'ils y demeurent ! Mais qu'ils ne trouvent pas mauvais que d'autres aient des goûts différents, et mettent leur plaisir et leur honneur ailleurs que dans la fange !

Nous sommes, pour nous, persuadés que parmi nos ascendants il ne se trouvait

Dans l'ordre social, et toujours afin de se passer de religion et de Dieu et de s'assurer une indépendance sauvage, avec le droit pour chacun de satisfaire librement ses fantaisies, de penser, dire et faire tout ce qu'il lui plait, on a imaginé les hommes, ainsi sortis, par aventure, de la fermentation des éléments, vivant d'abord solitaires, dans un état de nature, à la manière des ours ; marchant à quatre pattes ; s'accouplant au hasard comme les brutes ; constamment en guerre les uns avec les autres, sans sécurité pour leur bien, leur liberté, leur personne ; ne reconnaissant de droit et de loi que la force ; acquérant toutefois, par la succession des temps et l'on ne sait comment, des notions de justice et de droit ; s'élevant, par la seule raison, à la connaissance d'une prétendue loi naturelle ; se rapprochant, se réunissant, s'associant, se formant enfin en corps de nations ; instituant des sociétés civiles, une autorité politique et même une religion : le tout basé sur la crainte, l'intérêt et sur le consentement de tous, sur un pacte, un contrat dit social. Bref, pour mettre la cosmogonie sacrée en défaut et pour éliminer la providence divine, on a spiritualisé, immortalisé et déifié la matière, la nature et l'univers, ou bien on les a formés de la manière la plus ridicule. On a, tour à tour, ou exalté l'homme et la raison humaine jusqu'à l'apothéose, ou on les a rabaissés et avilis tellement, qu'on a fini par les nier. Pour arriver à ce beau résultat, il a naturellement fallu méconnaître ou dénaturer tout ce qui est et fut jamais, entasser hypothèses sur hypothèses, contradictions sur contradictions, et, malgré l'évidence, les aveux forcés et les faits, partir de données, nous ne voulons pas dire absurdes, mais

que des hommes, rien que des hommes, de vrais hommes. Si nos grands philosophes sont, en ce qui les concerne, d'opinion contraire, et croient, eux, qu'ils descendent en droite ligne ou d'une huître ou d'un singe, gardons-nous de disputer avec eux, et reconnaissons, puisqu'ils y tiennent, ou bien qu'ils ont en effet une telle origine, ou qu'ils sont parfaitement dignes d'en avoir une telle.

aussi contraires à la constitution de l'homme, à son origine possible et à sa loi, qu'aux principes de ses croyances religieuses, au rapport de l'histoire et aux dictées de la raison.

Il n'est pas besoin d'un grand effort de raisonnement et d'un savoir bien étendu, pour sentir combien cet échafaudage de suppositions gratuites est fragile et dépourvu de vrais fondements. Si la matière est éternelle et capable de produire par sa propre vertu tous les êtres que nous voyons, elle est elle-même Dieu, Dieu sans intelligence, produisant des êtres intelligents. Si elle est éternelle, formatrice et intelligente à la fois, elle est encore Dieu, et, dans ce cas, Dieu intelligent. Mais toute parcelle de matière participe alors de sa divinité et de ses attributs divins ; et l'homme, *a fortiori*, partie intégrante de l'être divin et lui-même ainsi tout entier divin, est infailible et saint quoi qu'il fasse, de quelque manière qu'il vive, irresponsable par conséquent dans chacune de ses pensées, de ses entreprises, de ses actions ; et le mal, et le bien, et le vice, et la vertu, et le dévouement, et le sacrifice, et toute la morale ne sont de la sorte dans l'homme et dans l'univers entier que de vaines conceptions et des mots vides de sens, ainsi que du reste on a osé le prétendre en effet.

De plus, si l'homme est le résultat d'une création spontanée, le premier individu n'a sans doute pas dû demeurer le produit unique de son espèce ; la création naturelle de créatures humaines a dû se continuer au moins pendant un certain temps, et l'histoire ou la tradition ont dû nous conserver un souvenir d'une production aussi merveilleuse. Et pourtant rien de tel ne nous est parvenu sur notre origine ; au contraire, tous les monuments du passé s'accordent pour nous apprendre que le premier de notre race a tout uniment été créé par un Dieu, ainsi que l'enseigne le catéchisme à nos petits enfants <sup>1</sup>.

1. J'ai dit qu'il n'est pas de supposition absurde que les savants, de certains

En admettant d'ailleurs, un instant, l'hypothèse de ce miracle de création, il faut bien reconnaître que le premier homme ainsi formé l'a été, ou dans l'état d'adulte, ou dans celui d'enfant. S'il l'a été dans l'état d'enfant, il était, en naissant, incapable, imbécile, comme toute créature qui vient de naître, et, dans son impuissance et son ignorance de toutes choses, il a dû périr peu d'instants après être né. Que si, au contraire, il est apparu homme tout formé, il a dû surgir, non pas seulement avec la taille, la force, le développement organique de l'adulte, mais en outre avec la perfection des sens, la prudence, la raison, la connaissance des choses, de leurs propriétés et usages, qui ne sont, depuis que nous nous connaissons, que le fruit du temps, de l'éducation et de l'expérience, et qui lui étaient, à lui premier homme, indispensables immédiatement, afin de pourvoir à ses plus pressants besoins et de ne point périr dès ses premiers pas.

Il y a plus : il fallait encore, dans cette supposition, que l'homme naquît double, à l'état de couple humain ; que, dans le temps même qu'il parut, se formât aussi précisément, par le fait de cette nature en fermentation, une première femme, et, afin que les deux êtres faits pour se compléter et se perpétuer, pussent se rencontrer, il fallait enfin qu'ils naquissent dans le même lieu, tout aussi bien que dans le même temps : toutes choses peu admissibles, dans l'hypothèse d'une création spontanée.

Que de suppositions contradictoires et de conséquences impossibles ou funestes ne faut-il pas admettre ensuite, pour conduire l'homme de cet état de nature où, courbé vers la terre, il était, dit-on, sans parole, sans connaissance et

savants n'aient osé faire pour se passer de Dieu dans l'explication des choses. N'a-t-on pas prétendu, par exemple, au pays des contes fantastiques et des songes creux, « que la matière est le résultat de la pénétration et de la condensation d'un principe immatériel, QUE LE MATÉRIEL DE LA MATIÈRE EST IMMATÉRIEL (*Das matériel der materie ist immateriell*), et, chose contradictoire, il semble, que c'est ainsi, par cette pénétration, cette condensation de l'immatériel, que se produit l'espace !!



sans loi, à cet état social et civilisé qui suppose tant de connaissances et d'expérience, tant de supériorité de tout genre, qu'il est à lui tout seul le chef-d'œuvre de l'intelligence et de la création <sup>1</sup> ! Que de contradictions seulement dans ces idées touchant la loi naturelle ? Nous n'en voulons ici faire ressortir qu'une.

La loi naturelle est, dit-on, l'ensemble de principes de justice et de morale qui se présentent naturellement à la raison humaine. D'autre part, l'état de nature est l'état où les hommes sont dits avoir vécu avant la formation des sociétés civiles et même de la famille, état dans lequel ils se trouvaient en perpétuelle guerre les uns avec les autres, et ne reconnaissaient d'autres lois que leur intérêt et leurs caprices, et d'autre droit que la force brutale. En troisième lieu, la guerre est, dit-on, une situation dans laquelle toutes espèces de lois se taisent.

La contradiction ne saute-t-elle pas aux yeux ? On semble s'en apercevoir, et toutefois on ne s'y enfonce que plus fort, par cet aveu : que la loi naturelle n'était ni reconnue ni observée dans l'état de nature, qu'avant l'établissement des gouvernements civils il n'y avait ni juste ni injuste, etc., d'où il résulterait que la loi naturelle n'est pas une loi naturelle.

Si dans l'état dit de nature les hommes vivent en état de guerre perpétuelle, comme il arriverait indubitablement en une telle situation ; et si dans l'état de guerre toute loi se tait, il est donc contradictoire de prétendre que la loi naturelle se présente naturellement à la raison de l'homme. Existe-t-il pour nous, ainsi que pour les brutes, un tel état de nature, et il le faut croire dès qu'on attribue la formation de l'homme aux seules forces créatrices de la nature : il est très-certain

1. Imaginer qu'une multitude incohérente d'hommes vivant dans l'état de nature puisse jamais se réunir, s'entendre sur rien et, d'un commun accord, se former un langage et se donner des lois avec un gouvernement, c'est ignorer le cœur humain, c'est n'être pas plus avancé dans la connaissance des hommes et des choses que ne le peut être un collégien.

que, dans cet état, le soin de sa propre conservation doit être son unique loi, et la force physique son unique droit. On a beau subtiliser, de l'état de nature on ne tirera jamais d'autre loi, d'autre droit que la loi de l'égoïsme et le droit du plus fort, d'où résulte pour moi le droit de me conserver à vos dépens et de vous manger, si je le puis et s'il le faut, comme pour vous, celui de vous accommoder de ma dépouille, si vous y trouvez votre profit ou votre sûreté. C'est là le droit de vivre, le seul reconnu dans l'état de nature, droit qui peut aller jusqu'à donner la chasse à mon semblable, à le tuer, à le dépecer, et, au besoin, à me repaître de sa chair et de son sang, comme je ferais d'une pièce de menu gibier. Nous ne voyons pas la possibilité d'aucune autre loi naturelle.

Ne nous laissons pas surprendre par des apparences et des vérités spécieuses. Sans doute, ce qu'on veut bien appeler la loi naturelle se présente naturellement à la raison de l'homme; mais c'est à la raison de l'homme civilisé, de l'homme vivant en société, de l'homme dont l'âme, en naissant, a été fécondée par une parole de vie, et l'esprit illuminé par un rayon divin, et non pas de cette espèce de brute rampant à terre, dormant dans le creux d'un arbre et disputant une proie à quelque autre brute, sous les traits de laquelle on veut se figurer l'homme après sa sortie des mains de son créateur.

Croyons-le bien : si les hommes avaient jamais vécu dans cet état abject; s'ils avaient jamais, comme les bêtes, marché courbés à quatre pattes; s'ils avaient été jamais sans parole, sans droit, sans foi, sans loi, ils ne seraient, ne feraient et ne vivraient pas encore à cette heure d'autre manière; ils ne marcheraient pas droit et la face tournée vers le ciel; ils seraient à jamais demeurés sans autorité, sans société, sans justice et sans lois, sans morale, sans conscience, sans parole et sans raison.

Quand elles ne seraient pas en opposition formelle avec

l'histoire, l'expérience, les plus simples notions de la science et le sens commun, leurs conséquences funestes suffiraient seules à faire repousser ces doctrines avilissantes. Après les avoir étudiées, non sans dégoût, les unes après les autres, et s'y être égaré dans le chaos ou le vide, on est heureux de revenir, comme dans un port, demander refuge, espérance et repos à ce foyer des croyances et des traditions universelles qui, sans étalage d'érudition, ni de grands efforts d'imagination, mais d'une manière simple, claire, naturelle, satisfaisante et utile pour nous-mêmes et pour la société, nous enseigne également, avec autorité, d'où nous venons, ce que nous sommes, ce que nous deviendrons, et contient en définitive une philosophie bien autrement plausible et belle que toutes ces vides et stériles théories. Et ainsi nous est-il arrivé.

C'est donc, faute d'autre appui, d'autre lumière, en nous appuyant et nous éclairant avant tout des principes puisés dans cet enseignement traditionnel, que nous allons tâcher de répondre à la question que nous nous sommes posée, l'autorité. Nous ne recourrons, pour l'élucider, ni au faux libéralisme, ni au prétendu socialisme, ni non plus à la philosophie de la nature et de l'identité absolue, qui ne savent rien de rien et ne résoudre jamais aucun des problèmes du monde et de l'humanité.

Tout ce que nous connaissons, voyons et concevons de la matière nous montre qu'elle est par elle-même inerte et inintelligente ; qu'elle n'a en soi le principe ni du mouvement, ni de la vie, ni de la raison <sup>1</sup>. La plupart des hommes, les

1. Que la matière, telle qu'elle existe dans notre monde et telle qu'elle se montre dans la moindre molécule, ait en elle-même la vie, ainsi que le prétendent quelques physiologistes, naturalistes et chimistes, ou qu'elle ne l'ait pas, comme nous le croyons, il est au moins certain que la vie ne lui est pas essentielle, qu'elle n'en possède pas le principe en elle-même, qu'elle n'est point autonome ; mais que tout ce qu'elle possède, affinités, force plastique, organisme, vie et lois qui la régissent, elle l'a reçu d'une intelligence créatrice existant sans elle et hors d'elle. — Ac-

savants eux-mêmes en avaient été convaincus jusqu'ici, et rien encore ne dénote qu'il en soit autrement. Or c'est un axiome également reconnu de tous : on ne saurait donner ce que soi-même on n'a point. Pour le reste, nos défaillances et nos misères nous font éprouver assez, à chaque instant, que nous ne sommes, hélas ! rien moins que des dieux.

Qu'est-ce que se propose la science ? L'étude des êtres, de leurs propriétés et de leurs lois, afin de s'élever de cette connaissance à celle du plan général suivant lequel sont régis les mondes et tout l'ensemble de l'univers. La science, dès son point de départ, suppose donc l'ordre, des lois prescrites et observées, un plan tracé et suivi dans toute l'organisation, dans tout le mouvement de la nature, et forcément elle suppose ainsi ce que ces lois et ce plan impliquent, un ordonnateur, un géomètre, un souverain architecte de l'univers. Ces données et cette conséquence, pour être simples et à la portée des plus humbles esprits, n'en sont pas moins rigoureuses. Il n'est pas une existence, même la plus chétive, pas un phénomène physique, pas le moindre, qui ne trahisse une pensée, une intention antérieure et productrice. Et puis il n'est pas d'effet sans cause ; il n'est pas de combinaison, de calcul, de mécanisme, d'organisme, de plan, de pensée surtout sans une intelligence. Celui qui a fait l'œil, seul ne verrait-

cordez à la matière impressionnabilité et vie, et appelcz, par abus, cette impressionnabilité *sensibilité*, si vous voulez et tant que vous voudrez, il y aura toujours trois ou quatre choses qui ne se rencontrent point, dont on n'aperçoit aucune trace dans la matière inorganique, à savoir l'intelligence et le sentiment, le libre arbitre et la volonté.

L'électricité, la chaleur, la lumière et tout ce qu'il peut encore exister de ce qu'on appelle *forces* dans la nature, sont, pour le mouvement et la vie dans la matière organisée ou non, — qu'on nous permette cette comparaison, — ce que la ficelle est pour le cerf-volant qui plane dans les airs. Astronomes, physiciens, chimistes, philosophes et investigateurs de toutes espèces, nous avons réussi, grâce à nos instruments, à entrevoir la ficelle ou l'ombre de la ficelle, et nous lui attribuons les évolutions du cerf-volant. Nous ne voyons pas que la ficelle, cette ficelle toute matérielle, n'est qu'un instrument dans les mains d'une intelligence.

il point, et celui qui m'a donné l'intelligence, n'en aurait-il pas lui-même? Cela est contre tous les principes, et cela choque la raison la plus haute comme le plus simple bon sens.

Il est donc une cause de ce qui existe, une cause des êtres contingents et de l'univers; et cette cause de tant d'êtres et d'organismes si admirablement conçus et exécutés; cette cause de tant de phénomènes, de tant de lois, de tant de merveilles éblouissantes de sagesse et d'intelligence; cette cause ne peut donc être elle-même que souverainement sage et intelligente, en même temps que toute-puissante <sup>1</sup>.

La science ne peut faire un pas; elle ne peut se définir, se concevoir, à moins qu'elle ne reconnaisse d'abord, au moins implicitement, cet axiome primordial sur lequel tout repose et dont tout découle, le principe et la notion d'une intelligence ordonnatrice souveraine, c'est-à-dire d'un Dieu.

Pour peu qu'on réfléchisse sur l'homme, sur ses facultés, sur son développement, sur ses besoins et les moyens qu'il a de les satisfaire, à ses différents âges, on arrive bientôt à se convaincre qu'il n'a pu naître d'une certaine force créatrice de ce qu'on appelle la nature; que pourvu d'organes admirablement conçus et appropriés à leur objet; que doué de raison et de liberté, et néanmoins soumis, comme tous les autres êtres, à de certaines lois, à un certain ordre et à de certaines nécessités, il a dû être conçu d'abord par un artiste merveilleusement intelligent, puis formé, suivant le type conçu, par un artiste non moins habile et puissant;

1. Il fut un temps où celui qui écrit ces lignes passait pour un assez ardent disséqueur, et vraiment il croit s'être occupé d'anatomie, de physiologie, de sciences naturelles autant que plusieurs de ses confrères qui ne croient qu'en la matière et nient l'existence de Dieu. Eh bien, je le confesse humblement, jamais je n'ai pu porter les yeux sur un squelette, sur le crâne seulement, sur une partie moindre encore du moindre quadrupède sans y voir la marque frappante d'une intelligence souveraine, sans que l'admiration me fit m'écrier avec Morgagni, et souhaiter, avec cet illustre savant, d'aimer ce grand Dieu autant que je le connais et de le servir autant que je l'aime.

que le premier de sa race, de la race humaine, n'a pu naître en réalité que complet, qu'adulte et à l'état de couple humain ; que les connaissances qui lui étaient indispensables pour se conserver, se nourrir, se vêtir, s'abriter, se défendre contre ses ennemis et se garer de tout danger, il n'a pu les attendre ni les tenir de son expérience personnelle et successive, mais a dû nécessairement les recevoir d'emblée, toutes ensemble, du même coup, et par conséquent d'une manière extraordinaire et surnaturelle ; et qu'enfin il ne se conçoit pas que ces connaissances lui aient pu venir d'ailleurs que de cette source d'infinie prévoyance et d'intelligence souveraine, de la bouche même de son créateur et de son Dieu.

Cette origine est celle qu'assignent à l'espèce humaine les livres sacrés des plus anciens peuples, et celle que croit encore, à cette heure, la grande majorité des hommes dans les contrées les plus civilisées. Il nous faut bien l'admettre aussi, car elle est plus croyable incomparablement que toutes celles qu'ont imaginées les savants ; elle est conforme à la tradition des peuples ; elle repose sur des documents infiniment respectables et les plus anciens que nous possédions, et finalement elle ne répugne ni aux découvertes réelles de la science, ni aux dictées de la raison.

D'après ces documents et cette origine, l'homme primitif communiqua directement avec son divin auteur ; Dieu daigna se manifester à ses premières créatures, les instruire lui-même, les guider, les gouverner, les maintenir en familles, en tribus, en corps de nation, et enfin instituer parmi elles l'ordre social et sa condition, l'autorité.

Mais une créature formée par un être tout-puissant et souverainement intelligent et parfait ne pouvait, en sortant des mains de son créateur, être maculée d'aucune tache, d'aucune imperfection ; et cependant l'homme est rempli de défauts, de vices et de passions : comment expliquer cela ? Essayez

de donner à ce mystère une solution meilleure que celle d'une altération après coup de la nature primitive de l'homme et d'une déchéance originelle, vous n'y réussirez point.

Pourquoi se créer une pierre d'achoppement d'un dogme humanisant et civilisateur auquel nous devons l'idée de l'humanité, de la famille humaine, de la fraternité des hommes? Connaissons-nous quelque autre chose par quoi nous puissions nous rendre compte des perpétuelles contradictions entre ce que veut notre cœur et ce que permet notre volonté, entre notre amour, notre désir, notre besoin du bien, et notre pente constante, cependant, vers tout ce qui est reprehensible et mauvais? Non, nous ne connaissons rien. Faisons donc comme on fait en physique : acceptons cette solution traditionnelle et primitive qui explique tout, ainsi que nous admettons les principes de la gravitation et de l'attraction, dont la vérité ne nous est pas non plus démontrée rigoureusement, mais qu'on accepte néanmoins, parce qu'ils s'accordent avec les faits et rendent aussi raison de tout.

Il n'y a pas de milieu : ou il faut considérer l'homme comme un pur animal, livré, avec toutes les brutes, à ses instincts carnassiers et féroces, ou il le faut estimer ce qu'il est en effet, un être à la fois moral et intelligent, un être créé pour le bien, créé non seulement pour connaître le bien, mais encore pour l'aimer et le réaliser ; et si nous voulons nous expliquer sa tendance presque insurmontable à violer cette loi du bien qu'il sait et approuve, nous nous trouvons, sous peine de rester à nous-mêmes une lettre indéchiffrable, réduits à admettre cette déchéance originelle et, par conséquent aussi, quelque grande déviation intellectuelle ou morale du premier de notre race, de celui qui, tout à l'origine, imprima, si l'on peut dire, l'empreinte vivante de sa personnalité à toute sa descendance, à tout le caractère humain.

Un autre fait qu'on est conduit à reconnaître, c'est que, malgré ses imperfections, l'homme est, par essence, une

créature sociable ; que dans la société seulement il peut se conserver, vivre, se développer, se perfectionner et accomplir sa destinée ; qu'il est poussé par un penchant invincible à vivre en effet en société ; que partout où l'on a rencontré des hommes, dans tous les temps, en tous lieux, on les a trouvés réunis en nations, en peuplades, en tribus, en familles ; qu'enfin notre état naturel, c'est donc bien la vie sociale et civilisée, et non pas cet état solitaire et sauvage que de prétendus philosophes se sont avisés d'imaginer.

Un sixième fait principal que tout démontre et qu'il faut avouer, c'est qu'aucune société humaine, à cause du vice originel de l'homme, ne saurait se former ni se conserver sans une autorité qui la régit.

Mais qu'est-ce que l'autorité ? Pourquoi cette autorité ? D'où vient le droit de l'autorité, et quel est précisément l'objet de l'autorité ?

Le mot autorité se prend en plusieurs acceptions diverses. Il signifie l'espèce d'ascendant moral qu'une personne exerce sur l'esprit et parfois sur la volonté d'une ou de plusieurs autres personnes, par suite d'une supériorité d'intelligence, de savoir, d'expérience, de prudence, de vertu, de force physique, de courage, et même de rang ou de fortune. Il signifie surtout le droit de décider, de régir, de commander, d'obliger à quelque chose en vue d'une certaine fin. Il signifie aussi la personne ou les personnes investies de ce droit.

Plus on réfléchit, plus on se convainc que dans toutes choses le bien suprême et la souveraine nécessité, c'est l'ordre, et qu'en dehors de l'ordre il n'est certainement que désolation et ruine. Rien ne se fait, rien ne vit, ne fonctionne, ne se développe, ne remplit son but ou n'accomplit sa destinée sans ordre ; aussi l'ordre règne-t-il partout dans l'univers. Tous les êtres, quels qu'ils soient, sont soumis à des lois constantes, et se trouvent par là naturellement et régulièrement ordonnés ou dans l'ordre. Les corps célestes



ont leur place, leur rang, leur chemin, leurs mouvements assignés et déterminés, et les substances ou les forces qui les composent, les enveloppent et les pénètrent, l'eau, la terre, les minéraux, les corps solides, liquides et gazeux, la chaleur, la lumière, l'électricité, les êtres vivants eux-mêmes qui s'agitent à leur surface ou dans leur sein, ont tous également leur mode régulier de formation, de croissance, d'existence et de manifestation. Rien n'est fait à l'aventure, rien n'est livré au hasard ; tout a sa cause, sa marche, ses effets, sa fin ; tout est prévu, calculé, ordonné, réglé.

L'ordre est donc, c'est manifeste, l'ordre est dans le plan providentiel, il est dans le dessein, dans la volonté de Dieu <sup>1</sup>.

Et cependant l'homme n'est pas dans l'ordre, et seul de tous les êtres il n'y est pas ou n'y est plus !

Ce phénomène extraordinaire, nous le répétons, est interprété, dans les traditions et les doctrines religieuses des plus grands comme des plus anciens peuples, par une déchéance originelle de la race humaine, suite elle-même d'une déviation du premier homme des voies de l'ordre.

Aux corps inanimés ou aux animaux guidés par le seul instinct, la loi est imposée par des voies mystérieuses, et ils ne sauraient l'enfreindre ; à l'homme, doué d'intelligence et de liberté, et sans doute créé pour une fin particulière, cette loi devait être donnée d'une manière aussi particulière : intelligible, elle devait être proposée à son intelligence ; libre, elle devait être prescrite à sa liberté.

Par sa liberté, l'homme a le pouvoir de troubler l'ordre, de produire le désordre, de s'y complaire, de s'y fixer. Notre premier père, comme homme, a joui de ce privilège, et il en a malheureusement abusé. Aveuglé par l'orgueil et séduit par la concupiscence, il s'est détourné de son principe, le principe de l'ordre, il s'est, dans son cœur et dans ses actes, révolté contre Dieu, et, par une conséquence natu-

1. C'est si vrai que le mot *Κοσμος*, en grec, signifie tout à la fois univers et ordre.

relle de cette déviation, de cette révolte, il s'est dégradé, il est sorti des conditions de l'ordre, il est tombé dans le désordre, il a dégénéré, il est déchu.

Pour nous, enfants de ce premier homme, nous eussions pu, comme lui, vivre dans l'ordre, constamment respecter et observer les lois de l'ordre, si ce premier homme s'était conservé lui-même et nous avait procréés dans sa nature primitive; si, comme lui, nous étions nés sans défaut ni macule. Mais, dégénérés dans notre source, en même temps que notre premier père, nous sommes conçus dans le péché et mis au monde, depuis lors, dans l'opprobre et la dégradation; en sorte que tout individu de notre race déchue porte au cœur, en naissant, les stigmates de la flétrissure, le venin de la désobéissance et de la concupiscence originelles, et se trouve et demeure ainsi, depuis son premier instant jusqu'au dernier souffle de sa vie, hors des conditions de l'ordre et constamment en lutte avec son désir, son besoin d'ordre et ses penchants désordonnés qui l'éloignent de l'ordre, ne faisant pas ce qu'il voudrait faire, ne voulant pas ce qu'il fait, très-attentif toujours à soigner, à défendre à toute outrance ses droits, sa dignité, ses intérêts, à les exagérer même, et toujours prêt aussi, néanmoins, et comme poussé par une force irrésistible à entreprendre sur les droits et les intérêts de chacun et de tous, à fouler aux pieds toutes les plus légitimes prétentions, ainsi que les plus justes, les plus naturelles susceptibilités d'autrui <sup>1</sup>.

Dans cette impossibilité où il se trouve, par sa seule force intime, par la seule vertu de sa raison affaiblie, de se tenir dans l'ordre et d'observer la loi de l'ordre, qui, depuis la chute, est également comme enfouie, obscurcie, presque effacée en lui, l'homme eut besoin, pour se ranger et se tenir dans l'ordre, que cette loi qui est la sienne et à laquelle il

1. *Caro enim concupiscit adversus spiritum, spiritus autem adversus carnem*  
(*Ep. ad Gal. V, 17.*)

doit obéir, lui fût de rechef annoncée et imposée d'une manière plus explicite, plus formelle ; qu'effacée de son cœur, elle fût gravée sur l'airain et la pierre, et qu'ainsi, placée hors de lui, elle fût confiée aux soins d'une autorité chargée de la lui mettre constamment sous les yeux, de la lui prêcher et recommander sans cesse, et de le ramener lui-même à l'ordre enfin, toutes les fois qu'il lui arriverait de s'en écarter et de le violer.

Sans la déchéance, l'homme eût pu vivre dans l'union de ses semblables, et n'être pas dans la nécessité de former avec eux de société civile ou politique, et ainsi sans avoir à se soumettre à d'autre autorité qu'à celle de Dieu. Mais, par sa faiblesse, ses mauvais penchants, par toutes les imperfections dépendantes de sa dégradation originelle, il se trouve forcément, et dans son propre intérêt et dans celui d'autrui, sous la surveillance, sous la direction, sous la tutelle perpétuelle d'une autorité. Pour demeurer dans l'ordre, observer sa loi et remplir sa destinée, il a, dès sa naissance jusqu'à son dernier soupir, besoin d'une lumière étrangère qui l'éclaire, d'un appui, d'un guide, d'une autorité qui le soutienne, le dirige et le protège, qui le protège et contre lui-même et contre tout ce qui n'est pas lui.

Et voilà ce qu'est l'autorité, comment l'homme vit en société, et pourquoi la société des hommes ne saurait se former, ni subsister un seul instant sans autorité.

En résumé, l'homme est un être sociable, il est fait pour la société, la société dérive de sa nature, et il n'est véritablement un homme que dans et par la société <sup>1</sup>.

Nous le répétons, — il faut insister sur une vérité capitale et fondamentale, — il n'est pas de société sans ordre, et le principe de l'ordre, c'est l'autorité. Partout où il y a de l'ordre, il

1. L'homme a besoin de l'autorité pour se conserver, se développer, s'éclairer, se moraliser, se civiliser. Il ne serait, s'il pouvait vivre sans elle, qu'une brute, une bête féroce, sans l'autorité.

existe un ordonnateur ou une autorité, et le signe auquel on reconnaît la présence de l'autorité, c'est ou ce doit être l'ordre <sup>1</sup>. Là où il n'est pas d'autorité, on peut d'avance être sûr qu'il ne règne pas d'ordre, et pareillement là où l'ordre n'est pas, on peut conclure qu'il n'existe pas d'autorité. Tels que nous sommes et resterons ici-bas, quoi qu'on fasse, faibles et vicieux, la vie sociale est le développement, le redressement, le perfectionnement de l'homme; et l'autorité, c'est le régulateur, le cerveau, la raison de la société. La société est nécessaire à l'homme au même titre que l'autorité est nécessaire à la société. Dans toute machine où il n'y a pas de régulateur, et dans toute société où il n'y a pas d'autorité, il y a nécessairement trouble, désordre, aberration, folie, en d'autres termes anarchie <sup>2</sup>. C'est par l'autorité que les principes se posent, acquièrent de la consistance, deviennent féconds et produisent leurs conséquences. Sans autorité rien ne se fonde, rien ne dure, tout est frappé d'impuissance, de stérilité, de caducité. L'ordre et l'autorité sont aussi sûrement, plus sûrement la condition, la loi fondamentale des sociétés humaines, que la gravitation est une propriété essentielle des corps et la loi des mondes.

Enfin quelle est, où est l'autorité; d'où vient-elle, quelle en est la source ou l'origine; comment a pu venir à l'homme le droit de commander à un autre homme? Question difficile, question insoluble sans les données fournies par la religion.

Il est parmi les hommes trois principales autorités dont relèvent toutes les autres, dont toutes les autres ne sont que des émanations et des délégations: ce sont 1° l'autorité *familiale*, comprenant l'autorité *maritale* et l'autorité *pater-*

1. Dans l'île de Crète, dont le législateur, comme on sait, fut le sage Minos, et où Lycurgue alla puiser sa politique et ses lois, le premier magistrat portait aussi le nom de *Κοσμος*, *Cosme*, tellement l'ordre est le propre et la mission spéciale de l'autorité.

2. L'autorité dans la société, comme le rythme dans la musique et la poésie, c'est l'ordre dans le mouvement, c'est l'action, c'est la vie harmoniquement ordonnée.

nelle ; 2° l'autorité civile et politique ; 3° l'autorité religieuse.

Parlons d'abord de l'autorité familiale.

La première société que l'histoire et la tradition nous montrent apparaissant sur cette terre, c'est la société familiale, c'est la famille ; et cette société, nous dit-on, c'est Dieu lui-même qui l'a fondée.

Cette société, tout d'abord, est simplement conjugale, se composant de deux uniques personnes, du mari et de l'épouse, de l'homme et de la femme ; et déjà toutefois à cette société si simple, pour qu'elle dure, il faut une autorité. Afin que l'ordre y soit, et parce que la condition de l'ordre c'est l'autorité, Dieu établit dans cette première société l'autorité maritale ; et, afin que cette autorité première et modèle soit reconnaissable, incontestable et à jamais incontestée, tout ce qui la caractérise et la légitime, tout ce par quoi elle se recommande et s'impose, il l'imprima dans les traits, la stature, la force, le courage, l'intelligence et le cœur de l'homme, qui est cette autorité. Car ce n'est point, soit dit en passant, parce que l'homme est le plus fort qu'il est le chef de la femme ; mais c'est parce qu'il devait être le chef incontesté de la femme, c'est pour cela qu'il est le plus intelligent, le plus courageux, le plus actif, le plus puissant, le plus fort.

Cependant la société conjugale n'est pas une société complète et parfaite ; elle ne le devient que par ce qui en est la conséquence naturelle et l'objet, à savoir les enfants. Les enfants sont le complément de la société conjugale, ils achèvent la famille.

Que les parents ont autorité sur leurs enfants, que les enfants sont soumis à leur père et mère, cela mérite à peine d'être dit. L'autorité, pour celui sur qui elle s'exerce, est garde, protection, direction, initiation, répression : or nul plus que l'enfant, qui naît débile, impuissant, ignorant de lui-même et de toutes choses, qui, par toute sa constitution physique, intellectuelle et morale, est dans l'impossibilité de

se sustenter, de se gouverner, de se réfréner, de se suffire en aucune manière ; nul plus que l'enfant n'a besoin de tout cela, de gardien vigilant, de directeur, d'initiateur, de castigateur et de guide. Incapable, en naissant et longtemps encore après être né, de se rendre aucun des services dont il a besoin pour se développer et vivre, il est nécessaire que d'autres fassent pour lui ce qu'il est inhabile à faire lui-même. L'autorité des parents sur leurs enfants mineurs, et le droit qu'ils ont à leurs respects, à leurs égards, à leur religieuse vénération jusqu'à leur dernier moment, ce sont là des vérités dont l'évidence se proclame elle-même et qu'il serait superflu de prouver : elles forment un axiome social et moral, et, comme chacun sait, les axiomes ne se démontrent point.

Par leur amour si vif et si tendre et leur sollicitude incomparable, il est manifeste et clair comme le jour que la mission d'élever, de gouverner les enfants appartient à leurs parents seuls, et que ce que l'éducation et le gouvernement supposent, l'autorité, leur vient de l'auteur même des êtres et de la nature, et qu'elle est donc de droit naturel ou, pour dire le mot, de *droit divin*.

L'autorité naturelle et morale, nous insistons sur cela, l'autorité vraie, dans la famille comme dans la société civile et comme aussi dans la société religieuse, est une autorité rectrice ou directrice, une autorité qui régit, *quæ regit*, une autorité monarchique ou *royale*. Tout ce que Locke et quelques autres écrivains ont imaginé pour insinuer le contraire est sans force et de peu de valeur. Quand le père est ce qu'il doit être, vraiment homme, fondateur, administrateur, protecteur et soutien affectueux et dévoué de la famille, la mère n'a d'autorité que celle qu'il lui délègue ou qu'elle lui emprunte. La femme le sait bien et les enfants aussi le savent, tellement que si ces derniers se montrent réfractaires au devoir, la mère, pour les ranger, ne voit rien de mieux que la menace de dénoncer leur insoumission, d'en instruire le

père. La femme n'acquiert d'autorité propre dans la famille qu'à défaut du père. Et même, dans ce cas, son pouvoir offre bien des imperfections et des lacunes. Il n'est pas une mère-veuve qui n'avouât que dans mille circonstances elle a souffert de l'absence du chef, et trouvé insuffisante et précaire sa propre et seule autorité <sup>1</sup>. Mais à quoi bon insister sur ce qui toujours, jusqu'à ce temps, avait paru d'une si parfaite évidence. Il n'a fallu rien moins que le libertinage d'idées qui caractérise notre époque, pour faire discuter ce qui fut admis dans tous les siècles, en tous pays, ce qui est également sanctionné par l'histoire et le sens commun.

Passons à l'autorité civile.

Nous ne la voulons considérer que dans sa forme monarchique, parce que le monarque est et restera toujours, quoi qu'il arrive, le type de l'autorité civile, et que les autres formes se confondent toutes au fond avec cette forme primitive et naturelle. La démocratie représentative, par exemple, la seule démocratie possible dans un grand Etat, n'est à tout prendre qu'une aristocratie, une aristocratie à la vérité élective et temporaire, mais présidée par un magistrat, quel qu'il soit, à qui ne manque aucun moyen, s'il le veut, de se perpétuer dans le pouvoir et de le rendre viager. Qu'un Etat s'intitule royauté, empire, aristocratie, démocratie, c'est toujours la monarchie sous un nom différent, la monarchie personnifiée dans un prince, un consul, un protecteur, un grand pensionnaire,

1. Les domestiques ne sont pas un élément constitutif de la famille; toutefois ils en peuvent devenir membres temporaires, et dès lors ils y ont un rôle et des devoirs. Le rapport des serviteurs et des maîtres sont déterminés, 1° par un contrat, 2° par la position des serviteurs dans la famille, et 3° par la nature de la famille. Par le contrat, le serviteur met son temps, son travail, ses soins et ses peines au service de ses maîtres: il est donc tenu de faire ce que son maître exige de lui et, par conséquent, de lui obéir sous ce rapport. Par la nature de la famille et par son admission dans la famille, le domestique en devient un membre subordonné, et participe à ses droits et à ses devoirs. Il a droit à la bienveillance et à la protection de ses maîtres; il a donc devoir aussi de les honorer et de se conduire chez eux, en tout, avec respect, soumission, affection, honneur, discrétion et décence.

un orateur, un président <sup>1</sup> ; la seule ou du moins la principale différence que nous y voyions, c'est que dans les républiques on a la monarchie moins son avantage, l'ordre et la stabilité <sup>2</sup>.

La question de l'origine de l'autorité civile a donné lieu, chez les politiques, les juristes et les philosophes, à plusieurs systèmes qui peuvent se ramener aux suivants :

Lesuns tirent cette autorité du droit de conquête, c'est-à-dire de la force matérielle. D'autres la font surgir naturellement d'une supériorité relative quelconque, de quelque grand danger ou de quelque autre suprême nécessité, et, par suite, de l'aliénation volontaire et inconditionnelle par l'homme de sa liberté naturelle, ce qui constitue l'élection ou le consentement pur et simple et sans conditions. Une célèbre école la déduit d'une fiction de souveraineté personnelle de l'homme, et n'y veut voir qu'une délégation sociale, en vertu d'un pacte souscrit ou sous-entendu entre les membres de la société et la personne investie du pouvoir de la gouverner. C'est le contrat. On la fait enfin procéder de la paternité et d'une délégation de Dieu, fondateur de la puissance paternelle et auteur de la famille.

1. Même à Athènes, dans cette petite démocratie, le peuple, au dire de Thucydide, n'avait de la souveraineté que le nom, et se trouvait, dans la réalité, soumis toujours à la domination d'un de ses premiers citoyens :

<sup>1</sup> *Εγλυετό τε λόγω μὲν δημοκρατία, ἔργω δέ, ὑπὸ τοῦ πρώτου ἀνδρὸς ἀρχή.* (Θουκυδίδου, βιβλίον. β, LXV.

2. La monarchie, pour une grande nation, est sans comparaison la forme de gouvernement la meilleure, celle qui a le plus de force pour la défense et pour la durée, celle même, tout considéré, qui offre le plus de garantie à la propriété, à la liberté, à la sûreté personnelle. Les annales des peuples contiennent assez d'éléments pour en établir une démonstration : mais ce n'est pas ici le lieu de la donner ; ce serait le sujet d'un travail spécial.

« J'ai souvent eu l'occasion de reconnaître que la démocratie est incapable de gouverner » : c'est encore l'Athénien Thucydide qui nous dit cela. *Πολλακις ἐγωγε ἔγνων δημοκρατίαν ὅτι ἀδύνατον ἐστιν ἑτερῶν ἀρχεῖν.*

Xénophon n'en porte pas un jugement plus favorable.



L'autorité sociale ne peut effectivement émaner que de deux sources correspondant aux doctrines sur l'origine de l'homme, l'une résidant dans l'homme même ou dans la nature autonome dont il est partie intégrante; l'autre, hors de l'homme et de ce qui est de lui. Prise au dedans de l'homme, l'autorité a pour principe la force, la conquête, l'élection, le contrat, toutes choses variables, discutables et instables. Prise en dehors de l'homme, elle ne peut venir que de ce qui est supérieur à l'homme et par conséquent de Dieu, de ce qui ne se discute point, ne varie point et n'entre point en composition.

En fait, toutes ces origines, toutes ces sources du pouvoir sont réelles; il n'en est pas une qui n'ait fourni des chefs à plusieurs sociétés civiles. Nous dirons plus: c'est que, à l'exception de l'autorité conditionnelle, qui est contradictoire à la nature des choses, comme incompatible avec l'ordre, toutes ces autorités, en de certaines conjonctures, peuvent également bien avoir rempli leur objet, maintenu, garanti l'ordre social, et ainsi possédé le caractère de la légitimité. Il est notoire que des sociétés entières ont été soumises et réduites à l'obéissance d'un pouvoir étranger par l'effet de la conquête, et il se peut qu'en de certains cas cette subjection ait été bonne, salutaire et juste tout à la fois. Prenons le peuple romain, tel que ses historiens nous le représentent, à son berceau, vivant de violence et de rapine; et supposons que les Sabins l'aient, après guerre déclarée, vaincu, subjugué, rangé sous leur loi: n'était-ce pas là une société soumise et un pouvoir constitué par droit de conquête et très-légitimement? D'autre part, il fut des peuples qui, après avoir longtemps subsisté dans l'anarchie, et en avoir essuyé toutes les calamités, se sont, sans aucune stipulation ni réserve, et mus uniquement par le besoin suprême de l'ordre, jetés librement, spontanément dans les bras du pouvoir absolu. Et cela ne paraîtra pas aussi fou qu'on le veut

bien dire. Car il le faut répéter encore et jusqu'à satiété : la première et plus impérieuse nécessité d'un peuple, c'est l'ordre ; et il n'est pas de despotisme dont les inconvénients possibles soient comparables aux dangers, aux misères réelles et présentes de l'anarchie. Où l'ordre n'est pas, toute existence, toutes possessions sont menacées et menacées prochainement. Celui donc qui donne l'ordre, donne tout, la vie, les biens, l'honneur, peut-être la liberté : or à celui qui donne tout, on ne songe point à mettre des entraves, à prescrire des conditions <sup>1</sup>.

En thèse générale cependant, ni la conquête, ni l'élection, ni le contrat ne sont l'origine vraie, première, naturelle et normale de l'autorité, de l'autorité correspondant au plus profond besoin, à la loi fondamentale des sociétés. Si respectable qu'elle soit, la force ne fait pas droit : elle peut bien faire plier, elle ne saurait obliger. La force n'est pas plus le droit que des injures ne sont des arguments. La force c'est le fait, et au-dessus du fait reste toujours le droit, dont le sentiment a pénétré l'âme humaine en même temps que s'y est formé le sens moral, et qu'aucune violence, aucune compression ne saurait y étouffer. Si Dieu lui-même n'était que tout-puissant, il n'aurait pas, en vertu de sa seule puissance, droit et autorité sur les hommes. Il n'est notre maître et seigneur, et n'a véritablement le droit de nous intimiser ses ordres, de nous faire la loi, que parce qu'il est notre *auteur*, qu'il nous a créés, et que la créature subit naturellement, nécessairement la loi de celui qui l'a créée, pro-créée ou régénérée.

1. La religion seule peut imposer des conditions à la souveraine autorité. Je sais fort bien que cela peut entraîner des inconvénients. Je sais fort bien qu'il peut arriver que des souverains gouvernent en dépit du bon sens, et semblent avoir pris à tâche de compromettre tous les grands intérêts de l'Etat. Malheureusement les garanties, les conditions, les contrats, les constitutions n'empêchent point cela ; et les démocraties, bien souvent et plus facilement peut-être tombent dans les mêmes fautes. C'est un inconvénient sans doute, un grand inconvénient ; mais qu'est-ce qui n'offre pas quelques inconvénients ?

Si le principe de la force est en lui-même vicieux, celui de l'élection ne l'est pas moins par ses effets.

Ce n'est pas que la pensée de l'élection ne parte naturellement et ne soit souvent partie de besoins, de sentiments, de vues louables et légitimes, comme de l'esprit de modération, de l'amour du bien et du juste, ou de la haine de l'arbitraire, des abus et des excès quels qu'ils soient. L'idée de choisir pour chef le meilleur, le plus digne a dû se présenter à toute personne honnête mais inexpérimentée qu'ont choquée quelques unes des imperfections attachées au pouvoir dans les mains d'un être aussi faillible que l'homme.

On ne peut nier qu'une qualité désirable et des plus désirables dans l'autorité ne soit une haute supériorité de raison, de prudence, de sagesse et de fermeté, en même temps que de tact, de dignité et de majesté. Le but de l'autorité étant l'ordre, la qualité première de l'autorité semble devoir être, en effet, l'intelligence, la volonté et la capacité de l'ordre. L'autorité, c'est ou ce doit être, autant que faire se peut, la personne qui sait et comprend le mieux la société, son objet, ses intérêts, ses conditions, et qui dans cette connaissance et dans le sentiment des devoirs qu'elle lui impose puise le plus d'énergie, de volonté et de force pour y satisfaire et s'y dévouer complètement. Sans cette intelligence lucide des nécessités sociales, sans la ferme volonté d'y satisfaire, et la puissance de sacrifice qui rend capable de s'y consacrer sans réserve, avec amour, énergie et résolution, les détenteurs du pouvoir manquent, ce semble, des attributs véritables de l'autorité, et ne sauraient l'exercer avec tout avantage ni pour eux-mêmes ni pour la société. Ces attributs, à le considérer abstraitement, sont de l'essence du pouvoir, qui, dans leur absence ou leur insuffisance, paraît n'avoir vraiment ni toute la dignité, ni toute l'autorité qui commandent le respect et donnent une assiette solide à la société.

Le pouvoir est d'autant plus considéré et plus fort qu'il a su

mieux donner de lui cette opinion, qu'il possède et toute l'habileté et toute l'énergie de volonté nécessaires pour sauvegarder les intérêts en vue desquels il est institué, toute l'aptitude à se défendre lui-même pour défendre la société. Le dévouement sagace aux intérêts de la société, et un grand respect de ses propres droits, de sa propre dignité, nous allions dire de sa propre sainteté *en vue de la société*, ce sont là, nous le répétons, les qualités premières, essentielles de l'autorité telle qu'elle se conçoit dans sa perfection, comme ce sont aussi, pour l'exercice du pouvoir, les plus sûres garanties de force et de durée.

Malheureusement ces qualités ne se transmettent guère par héritage, et elles ne se montrent pas non plus évidentes à tous les yeux dans les simples particuliers qui les possèdent en effet. Et puis toute supériorité humaine est contestable et, par cela même, contestée inévitablement. Certes, s'il existait quelque moyen infaillible et facile de distinguer le plus digne et de le faire reconnaître et avouer tel immédiatement sans difficulté par chacun et par tous, il faudrait rendre l'autorité éligible ; la justice le voudrait, ainsi que l'intérêt : mais comme ce moyen ne se trouve point ; comme il est difficile de déterminer, même chez un petit peuple, quel est l'individu le plus digne de commander à ses égaux ; comme l'orgueil et d'autres passions empêcheraient le plus souvent de lui rendre justice, lors même qu'on l'aurait découvert et qu'il serait vraiment le plus digne ; et comme enfin le désaccord entraînerait les compétitions, les intrigues, les cabales, les oppositions et protestations, et, par suite, les dissensions, les conflits, peut-être la guerre intestine, dont l'autorité sociale a justement pour mission de préserver la société, il s'ensuit que l'élection est une très-mauvaise source de la souveraine autorité<sup>1</sup>.

1. Dans une petite république l'élection est praticable raisonnablement ; mais au prix de combien de troubles et d'autres maux !

Quand, dans la monarchie, le pouvoir naturel s'est éteint, ou quand de quelque autre manière il fait défaut, l'élection ou l'acclamation sont cependant le seul moyen de le reconstituer.

Les inconvénients d'un pouvoir sans supériorité intellectuelle et morale sont grands, sans contredit, mais ceux d'une autorité mobile, instable et contestable sont bien plus grands encore. Ce sont ces derniers inconvénients qui ont fait périr, après si peu de temps, un si grand nombre de républiques anciennes et modernes.

Rien ici-bas n'est exempt de vices et d'inconvénients, et quand on songe à fuir un mal dont on pâtit actuellement, il est bon de s'assurer à l'avance qu'ainsi l'on ne s'expose point à se jeter dans un pire. C'est pour ne pas tomber dans un inconvénient pire que tous les maux, qu'il a fallu donner au souverain pouvoir une autre base que l'élection.

Les vices du contrat sont peut-être plus grands encore. Et d'abord le contrat ne peut être l'origine première et naturelle du pouvoir, puisqu'il suppose ce qui est en question, l'existence d'une société toute formée, et qu'aucune société ne saurait se former ni subsister sans autorité. Un peuple qui n'a pas de gouvernement est un peuple en état d'anarchie : il n'est pas un peuple, il est une multitude s'agitant dans le désordre, en guerre avec elle-même et avec la force qui se consume en efforts pour la plier à l'ordre, pour l'ordonner, l'organiser, la civiliser. Si, après être demeurée des jours et des mois dans cet état de lutte sans trêve et s'y être épuisée, elle réussit, de guerre lasse, à se constituer en société régulière, c'est qu'elle a été vaincue par un principe ou un agent d'ordre, qui, loin de recevoir d'elle des conditions et de s'abaisser à les subir, lui a dicté les siennes en la soumettant à l'obéissance. Il en est de cette multitude anarchique comme des éléments désagrégés du règne inorganique, qui sont livrés confusément à leurs affinités et à leurs répulsions naturelles, jusqu'à ce qu'il se présente un principe mystérieux d'organisation qui les saisisse, les subjugue et les réduise sous sa loi.

Si les hommes vivaient naturellement dans une entière indé-

pendance mutuelle, c'est-à-dire dans ce qu'on appelle la liberté primitive ou l'état de nature ; si la vie sociale était pour eux facultative ; s'ils avaient, en naissant, le choix de s'agréger ou non à une société civile, et de participer ou non aux bienfaits et aux devoirs de l'ordre social, on comprendrait qu'en optant pour l'état d'être civilisé préférablement à celui de brute, ils ne voulussent s'engager avec l'autorité constituée ou à constituer que par un contrat synallagmatique, par un engagement réciproque et conditionnel, et qu'ils pussent former avec elle un pacte et faire un contrat dit social. Mais il n'en est aucunement ainsi pour les hommes : la vie en société est l'état normal, l'état naturel, l'état propre de l'homme. L'homme n'est point libre, tant s'en faut, de naître et de vivre ou non dans l'état social. Il n'est pas seulement apte à la vie sociale, il est créé pour elle, et il ne saurait ni se conserver ni se développer hors de la vie sociale. La vie sociale est pour l'homme une condition de développement et d'existence. Il ne devient et demeure un homme que dans et par la vie sociale. Tel était le sentiment unanime des anciens, des philosophes, des penseurs de tous les temps et de tous les pays jusqu'au nôtre. Les sages de la Grèce et de Rome, aussi bien que ceux de la Chine et de l'Inde, ont tous, à l'unanimité, proclamé l'homme un être sociable par essence, un être créé spécialement pour la vie civile ζων πολιτικον. Or, si la vie sociale est naturelle à l'homme, la conséquence est patente : l'ordre social est de droit naturel, la vie sociale est obligatoire pour les hommes, et la société civile, le gouvernement civil, l'autorité civile ne sauraient se fonder sur un pacte facultatif, sur un contrat dit social.

Enfin une réunion d'hommes peut bien actuellement se donner un chef ou un maître ; mais il n'est en son pouvoir de changer ni la nature ni les conditions de l'ordre social. Il ne lui appartient pas, ce n'est pas à elle qu'il appartient de restreindre, de surveiller, de juger l'autorité, de lui poser des

limités et de lui dicter sa loi. La loi de l'autorité c'est la loi sociale elle-même : elle jaillit de l'essence et de la nature de la société civile. L'existence d'un contrat synallagmatique *entre le prince et les sujets répugne tout ensemble à l'idée de l'autorité et à celle de la société civile*; et lors même qu'un tel contrat existerait véritablement, il serait nul de soi, comme contraire à la nature des choses.

Il est dans la nature des choses que les hommes forment des sociétés civiles et politiques; il est dans la nature des choses que ces sociétés soient régies par une autorité; il est dans la nature des choses que cette autorité exerce tels ou tels droits : rien de tout cela ne se règle par un contrat. L'homme n'est pas maître de la nature des choses.

Qu'est-ce qu'un contrat dont on ne saurait limiter la durée sans le plus grand danger pour l'ordre social, un acte où les contractants engagent des intéressés non consultés, et qui manque d'ailleurs, pour son exécution, de toute sanction nécessaire? Si nul homme n'a par lui-même le droit de commander à un autre homme, nul n'a non plus celui de lier un autre sans qu'il y consente; et il en résulte qu'une réunion d'hommes occupée à se constituer en société peut bien se lier elle-même, et lier chacun de ses membres consentants pour la durée de leur existence, mais n'est nullement fondée à engager l'avenir; de sorte que chaque renouvellement de génération entraînerait, pour un peuple ainsi constitué, un renouvellement du pacte, une impossibilité radicale.

*Mais le plus grand défaut encore d'un tel contrat, c'est qu'en cas de désaccord sur son interprétation ou son exécution, le manque absolu de tribunal désintéressé pour en juger ne laisse aux peuples de garantie que dans la révolte, destructive de tout ordre social.*

Et quand nous disons qu'une multitude peut s'engager elle-même pour la durée de son existence, cela même n'est vrai qu'en théorie. Les volontés sont mobiles, les consentements non moins instables et contestables que les capacités

et les supériorités, et ce n'est que par métaphore qu'on se peut à soi-même faire la loi <sup>1</sup>.

La société, sous un tel régime, est encore exposée sans cesse à tous les conflits d'opinions, d'intérêts et de passions qui constituent l'anarchie, suite de l'absence d'une autorité forte et incontestée. Le contrat met le pouvoir dans un état permanent de suspicion et d'accusation, et la société elle-même dans un danger incessant de révolution, sans utilité réelle pour obvier aux abus. Comment empêcher qu'à chaque heure, soit l'ignorance, soit la malveillance n'accuse le pouvoir, ou d'avoir mal interprété, ou d'avoir faussé, violé la constitution? Et comment mettre en évidence pour tout le monde qu'il l'a violée véritablement? Et si réellement il l'a violée, et quand ce serait manifeste pour chacun et que tous en fussent assurés, comment annuler le contrat et renverser l'autorité sans mettre en jeu l'existence même de la société? Qu'est-ce que la violation d'un article, de plusieurs articles d'une constitution politique au prix d'un pouvoir renversé et d'une société en dissolution? Plutôt les conséquences possibles, pour les individus, de cent chartes violées, que les dangers certains, pour toute l'humanité, d'une seule société sans autorité! Un premier gouvernement renversé conduit comme fatalement au renversement d'un second, puis d'un troisième, et ainsi de suite indéfiniment. Un pouvoir sans cesse menacé n'est plus un pouvoir. Le pouvoir n'a de force, de considération et de racine que s'il est véritablement autorité, et il n'est autorité que tant qu'il est incontesté.

1. « Le principe que tout pouvoir légitime part du peuple, dit l'historien Hume, est noble et spécieux en lui-même; cependant il est démenti par tout le poids de l'histoire et de l'expérience. » (*Hist. d'Angl. Charles 1<sup>er</sup>, ann. 1642.*)

« Il ne faut jamais se lasser de le répéter, pour rabattre et retenir à son juste niveau l'orgueil humain, observe aussi M. Guizot, Dieu seul est souverain, et personne ici bas n'est Dieu, pas plus le peuple que les rois. Et la volonté des peuples ne suffit pas à faire des rois; il faut que celui qui devient roi porte en lui-même et apporte en dot au pays qui l'épouse quelques-uns des caractères naturels et indépendants de la royauté. » (*Mém. t. II, ch. VII, p. 62.*)



Le contrat n'est ni une sauvegarde de l'ordre, ni une garantie de stabilité : il ne saurait donc, lui non plus, être principe d'autorité.

L'autorité première, celle que désigne le droit dans toute la vérité du mot, ce n'est ainsi ni l'autorité conquérante, fondée sur la force physique, ni l'autorité élective, fondée sur l'opinion flottante et muable, ni l'autorité conditionnelle, fondée sur un contrat révocable : c'est l'autorité créatrice, fondatrice ou régénératrice, se manifestant dans la nature des choses, dont elle imprime la loi dans l'œuvre de sa création. Ce n'est donc, en dernière analyse, que de Dieu, véritablement de Dieu, *auteur* de l'homme, que l'autorité humaine peut tirer son origine ; de Dieu, seule source en effet concevable du pouvoir, de tout pouvoir, de toute autorité réelle, de toute autorité vraie. *Omnis potestas a Deo.*

Avec le principe de l'état originel de nature et la souveraineté de l'homme individuel, on ne peut fonder aucun droit, et l'on n'arrive, quoi qu'on fasse, à d'autre origine du pouvoir et de l'autorité que la force matérielle, l'élection ou le contrat, toutes sources en elles-mêmes vicieuses et sans vertu pour assurer l'ordre et faire durer l'autorité et la société.

Il ne nous reste donc, comme nous l'avons dit, pour remonter à une source de l'autorité adéquate, en quelque sorte, à la loi souveraine d'ordre, que de recourir aux indications fournies par la tradition universelle ou *catholique*, en d'autres termes par la religion.

Dieu a formé la première société humaine et lui a donné l'autorité maritale et paternelle.

De la famille étendue et ramifiée se forma la tribu, où, comme il se voit encore en Asie, évident berceau de notre race, l'autorité paternelle se perpétua en se transmettant de père en père, ou d'auteur en auteur, par l'ordre naturel de primogéniture.

La tribu continuant à se ramifier, à s'étendre, engendre

un peuple, et le peuple enfin engendre une grande nation, dernier terme de la société civile, qui n'est ainsi que l'extension de la société familiale, et dont les pouvoirs et l'autorité ne sont non plus, quoi qu'en dise Locke, que la transmission et l'extension de la puissance et de l'autorité paternelles <sup>1</sup>.

Par suite de la déchéance, Dieu imposa à l'homme la nécessité de la vie sociale, de la société civile, et ainsi l'obligation de l'obéissance à une autorité. La société civile, moyen de castigation et condition de perfectionnement pour l'homme, est donc de *droit divin*, et par conséquent aussi l'autorité, principe d'ordre et condition d'existence pour cette société, est de droit divin. Et il faut bien que ce soit ainsi, et il y va de notre dignité bien entendue, comme de celle du pouvoir public, que cette haute et suprême sanction garantisse, légitime et anoblisse l'autorité. Car, encore une fois, de quel droit l'homme imposerait-il sa volonté à son semblable ? Comment l'homme se serait-il jamais abaissé à se soumettre à son égal, et à recevoir la loi et le châtiment de la loi de celui qui comme lui est homme ? Quand on songe à l'orgueil humain et à sa tendance constante et presque invincible à l'insubordination, on ne conçoit pas que sans cette origine et cette sanction augustes du pouvoir, l'homme eût jamais pu consentir à subir le joug de l'homme.

Qu'on ne s'effraie pas du reste de ce mot de *droit divin*, parce qu'on en a fait abus en le détournant de son vrai sens ; que surtout on n'ait garde de se figurer que ce droit confère à l'autorité le pouvoir de tout oser et de se mettre au-dessus de la loi. L'autorité, étant instituée pour la loi, agirait contre son institution, contre son but, en transgressant la loi qu'elle a

1. On peut voir aussi chez les anciens Francs comment la tribu sortait de la famille, et comment le peuple était l'extension de la tribu. Les hordes conquérantes qui se détachaient du corps de la nation, recevaient pour chef un prince de la famille régnante, comme le prouve le fait du partage égal de la Gaule ou France nouvelle, pendant si longtemps, entre les fils du roi défunt, et cette circonstance que tous les petits rois que fit périr la politique de Clovis étaient de sa famille.

mission spéciale de faire observer et respecter. Elle travaillerait, de ses propres mains, à détruire dans son objet la souveraine magistrature dont elle est revêtue <sup>1</sup>.

Bien loin que l'autorité soit indépendante et au-dessus de la loi, elle y est soumise avant tous, par cela qu'elle est chargée de veiller à son exécution. L'autorité, c'est la loi en action, c'est ou ce doit être comme l'incarnation de la loi ou la loi incarnée. En violant la loi, l'autorité se viole, se détruit donc elle-même, et, sans doute elle le peut et elle le fait aussi quelquefois. Le pouvoir peut se léser, se suicider, ce qui arrive quand il s'oublie jusqu'à violer et déconsidérer la loi dont il est le représentant et l'organe. Mais ce n'est là qu'une anomalie, un fait morbide : il n'est dans la nature d'aucune existence de se détruire elle-même.

A la vérité, le pouvoir, toujours faillible dans des mains humaines, n'est pas responsable de ses transgressions de la loi vis-à-vis de ses sujets, non pas à cause de la personne, qui est souvent en soi peu estimable, mais à cause de la magistrature souveraine, qui n'a rien au-dessus d'elle que Dieu ; parce qu'il n'appartient pas aux sujets, mais à l'autorité, de connaître et de juger des infractions de la loi, dont elle seule

1. Ils sont bien coupables ceux qui, dépositaires de l'autorité, la mettent au service de leurs passions ou de leurs intérêts particuliers, et la détournent ainsi de l'objet pour lequel elle est instituée. Ils manquent au plus saint de leurs devoirs ; ils violent la justice et compromettent la loi. Par l'abus qu'ils en font, ils déconsidèrent, affaiblissent et ruinent l'autorité, ce qui est le plus grand dommage qu'on puisse causer à l'Etat, à la société. C'est une chose si délicate et si sainte, l'autorité, qu'il faudrait n'en user, même légitimement, qu'avec respect et réserve. L'humanité malheureusement est ainsi faite, que le fréquent usage d'une chose, tournant chez elle en habitude et bientôt en routine, finit par déprécier cette chose aux yeux de celui qui en use.

Il faudrait un Dieu pour exercer le pouvoir, rendre justice, faire observer les lois, et ceux qui sont chargés de cette tâche ne sont hélas ! que de faibles hommes remplis d'imperfections et de défauts. Ce sera du moins une garantie pour tout le monde, et pour la chose même, si ceux qui tiennent l'autorité ou ont la charge de la tempérer, sont obligés par état à la modération, à la décence et à la gravité des mœurs, si ce n'est à la sainteté.

est l'interprète légitime ; parce qu'enfin il est contre toute raison que l'autorité soit justiciable de ce qui lui est subordonné. Elle ne l'est et elle ne le peut être que de celui dont relève toute autorité, à savoir de Dieu, qui, en créant la nature, a fondé la nature des choses et en a fixé les lois.

L'irresponsabilité du pouvoir à l'égard des sujets ne vient point de ce que ce pouvoir est au-dessus de la loi, et de ce qu'il peut tout oser ; mais de ce que c'est *l'intérêt suprême de la société* et par conséquent de la loi qu'il représente que le pouvoir soit respecté de tous, partout et dans tous les cas ; que d'ailleurs la transgression de la loi par l'autorité n'est qu'un fait particulier, isolé, souvent secret ou douteux ; et qu'il vaut mieux enfin la violation de la loi quelquefois par un seul, que sa violation incessante et patente par chacun et par tous, ce qui est l'anarchie, ce qui n'est rien moins que l'entière ruine de la loi <sup>1</sup>.

Mais, demandera-t-on, il n'y a donc pas alors pour les malheureux sujets de préservatif ni de refuge contre les excès d'autorité ?

Nous répondons : La religion, qui sanctionne l'autorité et la proclame inviolable, ne la laisse nullement sans correctif contre les abus ; et ce correctif qu'elle y donne, elle le puise, chose admirable ! à la même source que l'autorité. Dans la famille, Dieu sauvegarde l'épouse et les enfants par l'amour conjugal et par l'amour paternel ; dans la société civile, la religion sauvegarde les sujets par la foi, l'espérance et la charité. C'est la charité, conséquence de l'unité de race et de la fraternité humaine,

1. Jamais, en aucun cas, les sujets ne sont fondés à se rebeller contre le Prince. Prendre les armes contre celui qui représente la société, l'autorité, la loi, n'est pas moins contre l'ordre éternel que contre les principes constitutifs, contre l'essence même de la société. Dans un État où l'ordre règne, nul n'a droit de prendre les armes que la puissance publique, le prince et ceux auxquels il a confié l'épée. Il n'est pas de gouvernement qui puisse durer cinquante ans, dès que l'autorité s'y trouve justiciable de ceux qui lui sont subordonnés et qu'elle même a mission de tenir en bride et de juger.

qui est, qui doit être, chez ceux qui commandent comme pour ceux qui obéissent, le vrai correctif des abus de l'autorité. Il est vrai qu'il n'existe et ne peut guère exister que dans le christianisme et chez un prince vraiment chrétien, — par la foi<sup>1</sup>.

Peuples, vous n'avez, vous n'aurez jamais, quoi qu'on fasse, de garantie contre le despotisme, l'arbitraire et l'exploitation égoïste que dans la probité de vos gouvernants, et vous n'avez de garantie de la probité de ces gouvernants que dans leurs sentiments religieux, dans leur religion vraie, sincère, non simulée!

Outre ce correctif, qui est le plus sûr et le plus digne, il en est encore un autre plus secondaire : c'est, du côté du prince, l'intérêt personnel, qui lui conseille de ne pas compromettre son pouvoir par le mauvais usage; c'est, du côté des sujets, d'abord le libre vote des impôts; c'est aussi, c'est surtout la patience et la résignation chrétienne, qui allègent et rendent supportables bien des imperfections, bien des maux. *Minister Dei in bonum, si malum feceris time*<sup>2</sup> : voilà pour le prince. — *Levius fit patientia quidquid corrigere est nefas*<sup>3</sup> ; voilà pour les sujets. C'est une maxime admirable de Tacite « qu'il faut que les hommes désirent les bons princes et supportent les autres tels qu'ils sont. » « Se conduire autrement, observe Machiavel, c'est souvent se perdre soi-même, et perdre également son pays<sup>4</sup>. »

Cependant, pour que l'homme et une société d'hommes reçoivent et puissent recevoir de Dieu, il faut qu'ils soient en

1. Dans les temps de ténèbres, les peuples ignorants étaient convaincus de cette vérité première; mais aujourd'hui que notre civilisation de télégraphe électrique et d'éclairage au gaz a répandu de telles lumières, qu'on en est tout ébloui, non pas seulement les peuples, mais leurs conducteurs et leurs tribuns la méconnaissent ou l'ignorent. Ceux toutefois qui en doutent ou qui n'en tiennent aucun compte, sont, les uns des ingénus, les autres des casse-cou politiques, également indignes d'ouvrir la bouche sur les intérêts sociaux et de déposer un vote dans une urne électorale.

2. Ministre de Dieu pour le bien, malheur à toi si tu fais le mal! — 3. La patience rend léger le mal qu'on ne peut corriger. — 4. *Disc. s. T. L.* III, VI. *De Cons.*

rapport vivant avec Dieu, ce qui a lieu par la religion, qui unit ou relie l'homme à Dieu, et ce qui n'est précisément autre chose que le rapport de l'homme et de Dieu.

Mais l'existence d'une chose, d'un rapport, d'un fait quelconque se manifeste par quelque signe : ainsi en doit-il être également de ce rapport de l'homme avec son auteur, son Dieu, et réellement il en est ainsi. Le *culte* est le signe, la marque, la manifestation visible de ce rapport : le culte, expression de la religion, du lien qui unit l'homme à Dieu, son créateur ; culte pouvant être individuel chez l'individu vivant accidentellement seul et séparé du reste des hommes ; culte nécessairement commun, public, réglé, déterminé par conséquent et social, dans la famille, dans la tribu, et à plus forte raison dans la société civile.

Cependant un culte public nécessite un magistrat, une autorité, un sacerdoce qui le règle et y préside. « La société religieuse une fois née, dit encore M. Guizot, « quand un certain nombre d'hommes se sont réunis dans des croyances religieuses communes, sous la loi de préceptes religieux communs, dans des espérances religieuses communes, il leur faut un gouvernement. Il n'y a pas une société qui subsiste huit jours, que dis-je ! une heure sans gouvernement. A l'instant même où une société se forme, et par le seul fait de sa formation, elle appelle un gouvernement qui proclame la vérité commune, lien de la société, qui promulgue et maintienne les préceptes que cette vérité doit enfanter. La nécessité d'un pouvoir, d'un gouvernement de la société religieuse, comme de toute autre, est impliquée dans le fait de l'existence de la société. Et non-seulement il est nécessaire, mais il se forme tout naturellement. » — « Ainsi, dès que la religion naît dans l'homme, la société religieuse se développe ; dès que la société religieuse se développe, dès que la société religieuse paraît, elle enfante son gouvernement, etc. »<sup>1</sup>

1. Guizot, *Hist. de la Civilis. en Eur.*, leçon V.

Mais quel est ce gouvernement, quelle est cette autorité religieuse, d'où tire-t-elle son origine, et d'où lui vient à elle sa légitimité ?

A l'exception de quelques grandes nations de l'Asie où elle était comme la propriété d'une caste, l'autorité religieuse, chez les anciens peuples, se trouvait dans les mêmes mains que l'autorité civile, et la religion, presque partout, faisait partie de la politique. C'est l'opinion de l'anglais Hobbes et de Rousseau, c'était aussi celle de Luther et de plusieurs autres réformateurs qu'il en doit être ainsi, et de fait il en a toujours été ainsi dans les sociétés protestantes. Dans la société catholique, et cela est considéré comme un progrès considérable dû à son Eglise, l'autorité civile et l'autorité religieuse sont confiées à des personnes différentes. Il existe ici, pour la religion, une autorité propre, une autorité véritablement religieuse.

Si la religion et sa manifestation extérieure, le culte, n'étaient qu'un intérêt individuel, elles seraient elles-mêmes particulières, individuelles, et l'individu serait à lui-même son propre magistrat, son prêtre. Si elles n'étaient qu'un intérêt social, elles seraient politiques, purement politiques ; et leur sacerdoce, leurs magistrats se trouveraient, même dans l'exercice de leurs fonctions sacrées, légitimement soumis au pouvoir séculier, à l'autorité temporelle. Mais elles sont à la fois intérêt social et intérêt individuel ; d'où il suit que le sacerdoce est et doit être aussi tout à la fois *social* et particulier : en d'autres termes, il faut que, par son caractère et toute son institution, le prêtre concilie et sauvegarde, l'un et l'autre, et l'intérêt social et l'intérêt particulier, et l'intérêt religieux des individus, et l'intérêt religieux de la société civile.

En raison même de la force que la religion prête à la société politique et à l'autorité qui la régit, le pouvoir civil, si l'autorité religieuse comme telle lui était subordonnée, pourrait se laisser tenter de la corrompre, de la faire servir, elle et la

religion, à des fins égoïstes et personnelles. L'histoire ne manque pas d'exemples de l'atroce tyrannie que peut produire la réunion des deux pouvoirs dans les mêmes mains de l'autorité civile. Il suffit de voir le règne d'Henri VIII d'Angleterre pour se convaincre de la nécessité de séparer ces deux autorités importantes.

Afin d'éviter les abus qui résultent trop aisément de leur confusion, et de protéger à la fois l'intérêt religieux et l'intérêt temporel des particuliers, il est donc indispensable que le sacerdoce soit, pour la religion, indépendant de l'autorité temporelle. Et voilà pour l'intérêt religieux des individus et pour sa garantie <sup>1</sup>.

D'autre part, si les individus étaient leur propres prêtres, c'est-à-dire, en fait de religion, leur propre magistrat, leur propre autorité, il en résulterait, outre tous les autres graves inconvénients, que la religion ne subsisterait dans la société humaine qu'à l'état individuel, ce qui constituerait, dans cette société, l'anarchie religieuse, bientôt l'indifférence, le mépris, la ruine, l'absence complète de toute religion, et ainsi la perte en même temps de la société et de l'individu.

De la sorte, et l'individu, citoyen d'un Etat, ne peut être son propre prêtre, et la religion, dans une société politique, ne saurait être individuelle, ni le sacerdoce ne saurait être dépendant de l'autorité civile.

Mais la religion et son autorité étant à la fois indépendantes

1. Mais l'autorité du pape, la double autorité du pape dans les Etats romains, dira-t-on? L'objection serait bonne et mon raisonnement contradictoire, si l'autorité spirituelle du pape ne s'étendait que sur ses sujets: mais sa catholicité, même humainement parlant, empêche la tyrannie. Le pape ne peut pas ne pas être le plus humain, le plus modéré, le plus indulgent, le plus doux, le plus auguste des souverains, et son administration le plus paternel des gouvernements. Quel homme sensé n'aimerait pas à vivre sous un régime si bienveillant, qui, par ses principes, ses inclinations et toute sa politique, a tant de ressemblance avec celui d'une grande famille? Qui ne se trouverait heureux d'être le sujet d'un Pie IX? Peu de personnes ont fait quelque séjour à Rome, sans en rapporter ce sentiment.



et sociales, il doit s'en suivre qu'elles forment à elles et pour elles seules une société organisée, une vraie société religieuse dans la société civile, distincte de cette société, unie cependant avec elle, résidant tout à la fois au dedans et en dehors d'elle, ainsi que nous le voyons encore réalisé dans la grande famille catholique, dont les membres sont matériellement épars et fondus, comme citoyens, dans les diverses sociétés civiles, mais réunis néanmoins tous en esprit, comme fidèles, par le lien commun d'une même foi, de mêmes espérances et d'une commune soumission à une même autorité suprême et visible : autorité dont le représentant subsiste et vit en dehors de toute société civile autre que celle où lui est assurée l'entière et pleine indépendance de son autorité souveraine.

Comment se forme cette autorité ?

L'Eglise a sur l'origine et le mode de transmission de son autorité, ses titres, ses principes et ses règles. Nous la pouvons prendre pour modèle, bien que nous ne dissertions qu'au point de vue purement humain ; car, de l'aveu de ses antagonistes, elle a été, pendant quinze siècles, la plus admirable institution religieuse, la plus vaste et la plus parfaite qui ait jamais existé ; elle l'est encore. Voyons donc ce qui s'y est pratiqué quant à l'autorité, et discutons ce qui a pu s'y trouver, sous ce rapport, de bon ou de répréhensible au point de vue du sens commun. Écoutons encore M. Guizot :

« Les conditions de la légitimité, dit-il, sont les mêmes pour le gouvernement de la société religieuse que pour toute autre ; elles peuvent être ramenées à deux : la première que le pouvoir parvienne et demeure constamment, dans les limites du moins de l'imperfection des choses humaines, aux mains des meilleurs, des plus capables ; que les supériorités légitimes qui existent dispersées dans la société y soient cherchées, mises au jour et appelées à découvrir la loi sociale, à exercer le pouvoir : la seconde, que le pouvoir légitime-

ment constitué respecte les libertés légitimes de ceux sur lesquels il s'exerce <sup>1</sup>. »

Nous avons déjà parlé des défauts de l'élection comme source de l'autorité souveraine. Ils existent pour l'autorité religieuse comme pour l'autorité civile; toutefois, pour la première à un bien moindre degré : et ces défauts, dans le choix du souverain pontife catholique, sont corrigés et plus que compensés par la promesse et l'institution divine, sur lesquelles surtout ce choix se trouve appuyé. L'élection s'y fait d'ailleurs dans toutes les meilleures conditions qui, selon M. Guizot, la peuvent rendre légitime. « Quant au mode de formation et de transmission du pouvoir, dit-il, l'Eglise a constamment maintenu le principe de l'égalé admissibilité de tous les hommes, quelle que fût leur origine, à toutes ses charges, à toutes ses dignités. La carrière ecclésiastique, particulièrement du v<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle, était ouverte à tous. L'Eglise se recrutait dans tous les rangs, dans les inférieurs comme dans les supérieurs, plus souvent même dans les inférieurs. Autour d'elle tout était placé sous le régime du privilège; elle maintenait seule le principe de l'égalité, de la concurrence; elle appelait seule toutes les supériorités légitimes à la possession du pouvoir <sup>2</sup>. » — Il n'y a rien à ajouter à ce témoignage impartial, sinon que le même esprit de justice et d'égalité devant Dieu continue de régner dans l'Eglise.

En somme, les pouvoirs du chef de l'Eglise catholique, afin

1. *Hist. de la Civilis. en Europe*, leçon V.

2. *Ibid.* — Elle les y appelait et elle les y appelle encore; et ces titres, ces supériorités qu'elle considère et honore, ce ne sont pas seulement le savoir et le talent, ce sont aussi la piété, l'intégrité et toutes les vertus. *In animo fixum, destinatumque habemus*, dit Pie IX dans son allocution du 11 juin 1847, *illis excellentibus viris ecclesiasticas dignitates, et sacram purpuram deferre, qui non muneris quod obtinent gradu et ratione commendati, sed pietatis, integritatis, doctrinæ omniumque virtutum laude fulgentes, de catholica Ecclesia deque hac apostolica sede recta factorum gloria diuturnisque laboribus optime mereri studuerint.* — ss. *Domin nostri Pii div. Provid. PP. IX allocutio habita in consist. secret. die 11 Junii anni 1847.*

qu'ils soient au-dessus de toute contestation, sont également appuyés sur l'un et l'autre fondement de la suprême autorité : d'abord sur l'élection, la supériorité de mérite, qui est la meilleure origine suivant la loi supposée naturelle ; et de plus sur la promesse, sur l'institution divine, qui est, de tous les fondements de l'autorité, sous tous les rapports le plus digne et le plus ferme qui se puisse concevoir.

Quel est enfin l'objet de l'autorité en général ? Sur quoi repose-t-elle et quelles sont ses limites ?

Nous l'avons dit, l'objet spécial de toute autorité est d'établir et de maintenir l'ordre, l'ordre comme entraînant et comprenant tous avantages, tous biens, toutes prospérités : l'objet de l'autorité paternelle, d'établir et de maintenir l'ordre dans les faits et les intérêts concernant l'existence, la sauvegarde, les rapports et le développement de la famille ; — l'objet de l'autorité politique, d'établir et de maintenir spécialement l'ordre dans les faits et les intérêts concernant l'existence, la sauvegarde, les rapports et le développement matériels, extérieurs de la société civile ; — l'objet de l'autorité religieuse, d'établir et de maintenir l'ordre dans les faits et les intérêts concernant l'existence, la sauvegarde, les rapports et le développement spirituels de la société religieuse.

Pour ce qui est de l'étendue dans laquelle s'exerce l'autorité, il faut, ce nous semble, poser d'abord ce principe fondamental : que l'autorité ne porte pas son action au-delà du nécessaire, des conditions de l'objet, ni plus ni moins, pour lequel elle est instituée. Tout ce qui reste en dehors de cette limite appartient de droit à la liberté.

Pour la famille, les intérêts et faits d'ordre sont : la sécurité, la stabilité, la moralité, le développement, le progrès. La mission du chef est, 1° de sustenter et de gouverner la famille, d'y mettre et maintenir la discipline, le respect, l'honneur ; 2° de protéger sa compagne, de la protéger contre elle-même aussi bien que contre autrui ; 3° de protéger éga-

lement et en la même manière ses enfants, de les élever, de les initier à la vie, de les aider à s'établir, à se poser dans le monde et la société. L'autorité de l'époux et père s'étend à tout ce qui est nécessaire pour ces divers objets : constituer la famille, la soutenir et la maintenir dans sa force, son honneur, sa dignité, et dans toutes les conditions les plus favorables à son but principal, la procréation, l'éducation et l'établissement des enfants.

L'autorité maritale et paternelle, nous l'avons dit, est une autorité d'ordre, de protection et d'initiation : ses droits, comme ses devoirs, se déterminent et se circonscrivent dans ce cercle de faits et d'intérêts ; et seulement pour ce qui ne touche point à ces intérêts divers, l'épouse toujours, et les enfants, avant leur émancipation, jouissent de la liberté.

Dans la société civile, quels sont les faits qui intéressent l'ordre extérieur et matériel ? Les faits matériels d'abord, sans doute, mais non pas ces faits seuls. Il est de certains faits intellectuels et moraux qui déterminent ou peuvent déterminer les faits matériels et influencer ainsi sur l'ordre extérieur : ils doivent donc, au même titre que les faits matériels, être soumis à la surveillance du gardien de l'ordre ; et l'autorité civile, spécialement chargée de protéger l'ordre extérieur de la société, n'a pas moins droit et devoir, *indirectement, médiatement*, d'étendre sa vigilance sur ce qui se passe en de certaines parties du domaine de l'esprit et de l'âme.

Or ces parties de l'ordre intellectuel et moral qui peuvent déterminer, de la part de l'homme, des faits extérieurs, matériels, intéressant l'ordre social, sont principalement comprises dans ce qu'on appelle connaissances, beaux-arts, lettres, sciences, histoire, philosophie, politique, religion, etc.

Il ne paraît pas, cependant, que les mathématiques pures puissent influencer, soit en mal, soit en bien, sur l'état extérieur de la société. Une erreur, quelle qu'elle soit, commise

et propagée par cette branche de la science ne compromet en rien la police et la sécurité générales. L'autorité n'a donc rien à y voir, et là, par conséquent, liberté possible, liberté tout entière.

Mais il n'en est déjà plus de même des mathématiques appliquées, de la linguistique, des sciences physiques et naturelles, ni surtout de la littérature proprement dite, de l'histoire et de la philosophie. Toutes ces connaissances peuvent ouvrir le champ à des hypothèses et des doctrines qui touchent de près aux plus hauts et plus délicats intérêts de l'ordre général. Elles doivent donc être, quant à elles, soumises à une vigilance, mais à une vigilance circonspecte, prudente et généreuse de l'autorité civile <sup>1</sup>.

Nous ne craignons pas de l'affirmer, oui même les investigations de la science et les doctrines dites scientifiques réclament une surveillance. Il est quelque chose qu'il faut placer

1. Ce n'est pas là, nous le savons, le sentiment de nos savants démolisseurs d'aujourd'hui. La science, ou ce qu'ils appellent de ce nom, a besoin, ils le prétendent, d'avoir ses coudées franches, dût-elle ainsi ravir à l'homme le bonheur et l'espérance, et à la société tout ce qui la sauvegarde et la vivifie. Ils veulent la science, non-seulement libre, mais indépendante, ne recevant la loi que d'elle-même, et allant son chemin droit en avant sans se soucier ni s'embarrasser de rien et de personne.

« Arrivera-t-on, dit M. Renan, dans son cours d'ouverture au Collège de France, après avoir exposé le progrès, l'avenir, la science, tels qu'il les entend et les espère, et qui ne sont ni le progrès ni l'avenir chrétien ; arrivera-t-on (par la science ainsi comprise et ce progrès) « à une vue plus certaine de la destinée de l'homme et de ses rapports avec l'infini ? Saurons-nous plus clairement la loi de l'origine des êtres, la nature de la conscience, ce qu'est la vie et la personnalité ? Le monde, *sans revenir à la crédulité* et tout en persistant dans sa voie « de philosophie positive, retrouvera-t-il la joie, l'ardeur, l'espérance, les longues « pensées ? *Vaudra-t-il encore un jour la peine de vivre*, et l'homme qui croit « au devoir, trouvera-t-il dans le devoir sa récompense ? Cette science à laquelle « nous consacrons notre vie, nous rendra-t-elle ce que nous lui sacrifions ? Je « l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en cherchant le vrai par la méthode « scientifique, nous aurons fait notre devoir. Si la vérité est triste, nous aurons « du moins la consolation de l'avoir trouvée selon les règles. »

On avouera que la consolation est belle, et que la société serait bien exigeante, si, démolie suivant les règles de la méthode scientifique, elle ne se tenait pas satisfaite et trouvait à y redire.

au-dessus de la science, au-dessus de toutes choses, c'est le suprême intérêt de l'homme et de l'Etat, c'est la morale. Au point de vue politique, en effet, aussi bien qu'au point de vue religieux, la science et la morale ont une importance très différente : l'une est de pure curiosité ou tout au plus d'utilité, l'autre est de nécessité, d'absolue nécessité. La science est d'ailleurs, en grande partie, un intérêt purement individuel ; la morale, comme la religion, est toujours un intérêt social. La société vit de morale ; elle peut, à la rigueur, se passer de science. Il n'en faut pas conclure sans doute que la science est de peu de valeur, mais seulement qu'elle doit être subordonnée à cet intérêt suprême et vital de la société qui est la morale, et à la religion, par conséquent, qui est la sanction de la morale. Le but de l'homme, dans ce monde, c'est de bien vivre, de vivre honnêtement, moralement, conformément à la loi sociale ; ce n'est pas d'exceller par le savoir, de vivre savamment ; et si par aventure la science se montrait opposée à cette destination de l'homme, quelque dur que ce fût, il faudrait bien condamner la science.

Jamais la science, sous aucun prétexte, ne doit perdre le point de vue de l'ordre et de l'intérêt social.

Que dirons-nous de la science politique et des questions gouvernementales ? Nous ne pouvons, nous ne devons pas trop nous arrêter sur ces matières. Toutefois, nous l'observerons encore ici : s'il est un fait notoire, c'est l'attention toute spéciale que les législateurs et les chefs des peuples ont donnée, de tout temps, à empêcher que l'examen particulier et la libre discussion de ces questions ne les livrât à la curiosité vulgaire, à la critique ignorante, imprudente ou malveillante. Ils ont eu pour cela leur raison : une très-grande différence sépare la politique même abstraite des simples connaissances de la nature matérielle. Il n'est presque pas un de ses principes, une de ses données, une de ses conséquences qui, de près ou de loin, ne touche à la stabilité, à la force, à la sécurité de l'ordre social. Quel est l'homme d'un peu d'expérience qui ne sache « quels liens puissants unissent les

« idées abstraites aux intérêts positifs de la société, combien  
« la transition est prompte des principes aux faits et de la  
« théorie à l'application, et qu'il y a des temps et des lieux  
« où la vérité même générale et purement scientifique peut  
« être pour l'ordre établi un embarras et un danger <sup>1</sup>. »

Qui pourrait assurer, par exemple, que le contrat social de Rousseau et les folles rêveries des Saint-Simon, des Fourier, des Leroux, des Cabet, des Comte, des Proudhon et autres ont été de peu de conséquence dans l'état actuel des esprits, et n'ont pas influé sur les faits matériels de la société ? Tout ce qui est de nature à troubler les intelligences et à faire dévoyer les volontés intéresse l'ordre et tombe ainsi sous la surveillance de l'autorité.

Que dire surtout des matières de religion ? Les hommes d'Etat, les philosophes, les moralistes, les penseurs de tous les temps en ont, et pour la conduite de l'homme, et pour le bon ordre et la prospérité des sociétés, proclamé la haute importance. « Avant tout, observe Aristote, « avant tout le soin des choses divines. Πρῶτον ἢ περὶ θεῶν ἐπιμέλεια<sup>2</sup>. » — « On ne saurait  
« sans Dieu, dit le sage Epictète, « être un homme de bien.  
« *Nemo vir bonus est sine Deo* <sup>3</sup>. » — « C'est la vérité même, »  
« observe aussi Platon, « que si Dieu n'a pas présidé à l'éta-  
« blissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commence-  
« ment humain, elle ne puisse échapper aux plus grands  
« maux <sup>4</sup>. » — « Ne vois-tu pas, dit à son tour Socrate, « que  
« les cités et les nations qui ont le plus duré et qui se sont  
« le plus honorées par la sagesse, sont précisément celles  
« qui ont été les plus religieuses, de même aussi que les  
« siècles les plus religieux sont en même temps les siècles  
« les plus éclairés ? Οὐχ ὄρας ὅτι τὰ πολυχρονιώτατα καὶ σοφώτατα τῶν  
ἀνθρωπίνων πόλεις καὶ ἔθνη θεοσεβέστατα ἐστίν, καὶ αἱ φρονιμώταται ἡλικίαι, θεῶν  
ἐπιμελεστάται ; <sup>5</sup>. — Cicéron nous apprend enfin du peuple romain

1. Guizot, *Mém.* t. III. chap. XX. — 2. *Arist.* VII. *Polit.* ch. VIII. —  
3. *Ep.* 41. — 4. *Plat. De leg. lib.* X. — 5. *Ξενοφωντος Απομν.* I, IV, 16.

« que ce n'est ni par l'habileté ni par le courage, mais par la religion et la piété qu'il soumit toutes les nations de la terre. « *Romanos non calliditate aut robore, sed pietate ac religione omnes gentes, nationesque superavisse.* » Il ajoute que « les Espagnols purent rivaliser avec eux en nombre, les Gaulois en force physique, les Carthaginois en adresse, les Grecs dans les arts, les Italiens et les Latins en bon sens; mais que les Romains l'emportent sur tous par le respect et le culte qu'ils rendent aux Dieux <sup>1</sup>. »

Les croyances religieuses se rapportent en effet à ce qu'il y a de plus intime et de plus vif dans l'âme humaine, à ses sentiments, à sa conscience, à tout ce qui préside à la détermination de ses actes bons ou mauvais.

Nous ne ferons à personne l'injure de démontrer que, sanction de la morale, la religion est le plus puissant instrument d'ordre et d'union dans l'Etat comme dans la famille. Il ne suffit pas d'une agrégation d'hommes pour qu'il y ait société; il faut un lien qui unisse les individus les uns aux autres et à l'ensemble; et le lien le plus fort, celui qui les resserre tous et où tous les autres liens trouvent au moins un appui, c'est la religion qui rattache l'homme à Dieu. Non-seulement la religion est la sanction et la source de la morale, elle est aussi ce qui rapproche le plus les hommes, ce qui les unit le plus et le mieux entre eux, ce qui les rend le plus sympathiques les uns aux autres: et voilà pourquoi elle est si nécessaire aux Etats, qu'il ne s'est jamais vu et qu'il ne se conçoit même pas qu'aucune société humaine pût subsister sans elle.

Sans la religion y aurait-il une étincelle seulement de charité, d'humilité, d'obéissance et de respect dans le monde? Là philosophie, si belle et si sage qu'on la conçoive, eût-elle jamais exercé sur les cœurs un empire assez grand pour les sou-

1. De Harusp. Resp. 9.



mettre à la loi du devoir, pour les incliner à pardonner les offenses, à renoncer à soi-même, à partager son bien avec les pauvres, à se dévouer pour quoi que ce soit? Qui donc, si ce n'est la religion, apaiserait les colères, adoucirait les haines, désarmerait les vengeances, refrénerait les convoitises et tous les mauvais instincts de l'homme? La loi civile? La loi civile ne porte guère son action préventive et répressive sur les pensées, les intentions secrètes, les désirs, les volontés, sur ce qui se passe dans le particulier ou au sein de la famille. Que de mauvaises passions, cependant, sous l'œil d'une conscience peu timorée, obscurcie, comprimée ou chancelante, peuvent éclore et s'agiter dans la solitude de l'âme ou dans le sanctuaire discret de la vie familiale? Qui soutiendra le malheureux, ainsi retranché dans son for intérieur et sur le point de défaillir, se débattant en silence, dans une lutte suprême, entre un reste de scrupule honnête et les mauvais penchants, les inspirations perverses et toutes les passions soulevées contre le devoir? La loi civile l'abandonne à ses angoisses, dans ce moment critique; elle s'y montre indifférente, elle n'y peut rien et n'a garde de s'en mêler. Elle n'intervient, elle ne peut intervenir que quand les mauvaises suggestions se sont déjà traduites en faits matériels. La religion seule s'y intéresse et intervient, elle, dès les premiers instants, par ses conseils, ses exhortations, son bienveillant appui, ses admonitions et ses menaces salutaires. On reconnaît que la religion prête à la morale et à la loi civile sa sanction divine. Mais ce n'est pas tout : elle dépasse le seuil de la conscience où s'arrête la loi ; et partout où la loi demeure et se confesse impuissante, et laisserait dans l'action préventive une déplorable lacune, elle lui vient en aide, elle la fortifie, elle la complète, elle supplée ce qui lui manque. La loi civile arrête par la prison et le glaive ceux que n'arrêtent point les mœurs ; et la loi religieuse arrête par la foi, l'espérance et la charité, ceux qui

peut-être ne seraient pas arrêtés par la justice humaine et la crainte des supplices <sup>1</sup>.

Et non contente de réprimer et dompter les mauvais penchans, les passions abjectes et les pensées criminelles, la religion s'occupe encore, avec un soin extrême et une sollicitude toute maternelle, à inspirer et à entretenir les sentiments opposés à ces suggestions mauvaises, à éveiller les sentiments et les mœurs honnêtes, à incliner l'âme vers tout ce qui est vrai, bon, grand, noble et généreux. Et ce n'est pas assez qu'elle assure à ses fidèles le salut éternel et le bonheur des anges dans une existence meilleure; elle tient plus qu'elle ne promet, elle leur donne réellement ce bonheur dès ce monde. Au milieu des adversités, de la maladie, de la pauvreté, des afflictions les plus poignantes, l'homme vraiment religieux et croyant qui a mis toute sa confiance en Dieu, n'est cependant pas malheureux. La foi et l'espérance l'arment d'avance contre toutes les épreuves de la vie, quelque dures qu'elles soient; et, dans ce qui serait pour d'autres une source d'angoisses et de désespoir, il ne voit, lui, que des motifs de plus de se résigner, de se consoler, de se réjouir et d'espérer. Il sait trouver le calme, la sérénité, le bonheur jusqu'au milieu des privations, de la douleur et des humiliations. Et quel bonheur! Dites, joies de la terre, sensualité, voluptés, ambition satisfaite et gloire même, qu'êtes-vous, comparées aux joies ineffables, toujours vives et toujours nouvelles, que donnent au chrétien la pratique assidue de ses saints devoirs, et ses rapports vivants avec son sauveur et son Dieu!

**Il est de pauvres gens qui sont nés dans d'affreuses tanniè-**

1. Celui qui ne sait pas le respect que l'on doit à la religion, n'est ni un philosophe, ni un homme d'Etat, il ne le deviendra jamais; et celui, gouvernant ou gouverné, qui n'est pas lui-même sincèrement, au fond de l'âme, pénétré de ce respect, de quelque vernis qu'il se couvre, est toujours un homme suspect dont il se faut méfier.

res, qui y passent leur triste existence et sont destinés à y mourir. Ils n'auraient, sans la religion, que des idées, des souvenirs, des goûts bas et abjects, et jamais pour eux ne viendrait luire un rayon de joie ni d'espérance. Mais ils ont une religion, et ils entrent librement dans de majestueux édifices qui sont les palais de Dieu. Ils y vont quand ils veulent; ils y passent tout le jour, s'ils veulent; et ils y entendent dire, par des voix éloqu岸tes, au milieu des pompes du culte et des chefs-d'œuvre de l'art, ce que jamais, avant le christianisme, de pauvres gens n'avaient entendu nulle part, et ce que jamais, hors de l'Eglise, ils n'entendront plus ailleurs : qu'ils ont une âme et une âme immortelle; qu'il est un Dieu tout-puissant, juste et bon; qu'ils sont ses enfants et ses enfants préférés; que les rois, les princes, les grands et les riches, qu'ils n'osent regarder en face, sont, comme eux, des enfants du même père; que ce Dieu tout bon s'intéresse même aux plus misérables d'entre eux tous; qu'il les a aimés jusqu'à leur envoyer son fils unique; et qu'enfin ce divin fils est mort supplicié pour les affranchir, pour les sauver. Et leur cœur se dilate, et leur intelligence s'élève, et leurs mœurs s'épurent, et ils espèrent et ils aiment, et ils deviennent des chrétiens et des hommes, de brutes grossières et féroces qu'ils étaient.

Il n'y a que brutalité, lâchetés et bassesses, chez l'homme dont la vie n'est pas fortifiée et anoblie par une foi vive en quelque chose de supérieur. En même temps que les hautes facultés et les nobles aspirations, tous les bons sentiments s'éteignent dans l'homme avec la foi. Là où la religion est disparue, il ne reste plus rien que le mépris et la passion.

L'Ecole antichrétienne issue du protestantisme s'efforce aujourd'hui d'établir le contraire, en soutenant avec le philosophe Kant la morale autonome. On verra bientôt les tristes fruits de cette doctrine : pour qui a les yeux ouverts ils se voient déjà. La morale indépendante s'est fait connaître : elle est la morale de l'intérêt bien entendu, dont une des lois prin-

cipales est le principe américain : Faire ses affaires, honnêtement s'il se peut, *honestly if you can*, et, s'il ne se peut ainsi, les faire quand même et n'importe comment.

La loi morale ne peut avoir que deux origines, Dieu et la religion, ou la raison de l'homme, le moi humain. Vous niez la première? par cela même vous enlevez à la morale sa réalité objective, vous la subjectivez, pour ainsi dire. Ce qui doit diriger et ainsi dominer l'homme, vous le faites dépendre de l'homme lui-même. Vous faites de la morale un pur jeu de l'esprit, un produit de la philosophie qu'une autre philosophie peut nier, modifier et détruire. Vous la privez, sachez-le bien, de tout son caractère pratique et sérieux.

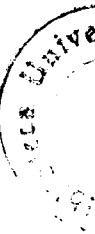
La morale des philosophes, de la création spontanée, du panthéisme et de l'état de nature, c'est la prudence humaine, c'est le calcul, c'est l'intérêt et même l'intérêt grossier. C'est, voyez Aristote, c'est la morale qui conseille à l'homme, il est vrai, de faire à autrui le bien qu'il en attend pour lui-même ; mais qui lui permet aussi, qui l'autorise et l'engage à rendre à son semblable le mal pour le mal, ce qui peut aller jusqu'à le réduire en servitude. Ce n'est pas la morale du devoir, la morale qui oblige, la morale désintéressée, la grande morale, celle qui inspire le sacrifice, le dévouement ; celle qui prescrit de pardonner les offenses, de rendre le bien pour le mal, d'être l'ami de ses ennemis ; celle qui porte l'homme à se jeter dans les flammes ou dans les flots pour y sauver, au péril de la vie, un inconnu qu'il ne connaissait pas la veille, qu'il ne verra plus demain ; celle qui fait marcher à la mort tant de milliers de jeunes guerriers pour la défense d'intérêts dont ils n'ont nulle idée, et dont quelquefois ils ne se soucient guère ; celle qui anime tant de saints missionnaires qui vont obscurément et en silence, dans un autre hémisphère, loin de leurs amis, de leurs parents, de tout ce qui est cher au cœur de l'homme, affronter, sans vues terrestres et sans gloire, toutes les privations, tous les dangers, et

s'exposer gaiement à toutes les horreurs du martyr ; ce n'est pas celle enfin qui, dans l'intimité de la conscience, livre une lutte sans fin aux mauvais instincts, à toutes les mauvaises pensées toujours vivaces et surgissantes au fond de l'âme humaine. Cette morale-ci, c'est la morale divine ; la religion seule la connaît, la prêche, et possède les vertus nécessaires pour en pénétrer l'indomptable et revêche nature dans ses fidèles humblement croyants, obéissants et soumis.

La morale, comme la science, suppose l'ordre, et l'ordre suppose un auteur de l'ordre, un législateur suprême de l'ordre, qui en a conçu et promulgué la loi. Il n'est rien dans l'univers d'indépendant, d'autonome, si ce n'est Dieu.

On est étonné de l'atroce tyrannie de certains princes, de celle qui signala le règne de la plupart des empereurs romains, par exemple : elle était une conséquence naturelle de l'état des âmes, de l'irréligion et de son fruit, le mépris du devoir et des droits de l'humanité. Celui qui n'attend rien de Dieu, ne doit rien à personne. Vivre et jouir, vivre pour jouir, n'importe à quel prix, c'est là sa devise et sa loi. Le même phénomène se remarque de rechef aujourd'hui, en dépit des efforts et des promesses des sectes révolutionnaires : le mépris de l'homme et le culte ignoble de la jouissance se développent et prédominent à mesure que décline la foi religieuse. Déjà, dans les rangs même les plus inférieurs, on fait étalage de cette sorte de force d'âme et de raison qui se résume dans le mépris de l'homme.

Non, ne craignons pas de leur faire injure : la charité, ou si l'on veut la philanthropie, pas plus que la liberté, ne sortira de la morale indépendante ni de la démocratie irréligieuse qu'on nous prépare ; le *panem et circenses*, sous quelque autre forme, redeviendra l'appât offert au peuple, le grand levier gouvernemental des pouvoirs. Cela ne peut faire doute pour quiconque sait le cœur humain et l'histoire. Un peuple qui perd ses croyances, s'il progresse en-



core, ce n'est point pour monter, c'est pour redescendre la pente de la civilisation ; et une civilisation qui n'a pas sa base dans la civilisation de l'âme, est une civilisation décrépite, sans force et sans avenir. Ni le bien-être matériel, ni le savoir, ni la liberté ne sont pour les Etats de vrais principes de vie, des éléments de grandeur, de prospérité, de durée. Chez les peuples, comme chez les individus, sans l'étincelle divine, sans un rapport vivant avec Dieu, tout est mort et marche rapidement vers la décomposition.

La religion est, dit-on, l'aromate qui empêche la science de se corrompre ; oui : mais elle est aussi ce qui rend les peuples disciplinés et gouvernables, et les gouvernements sages, bienfaisants, forts et durables ; car elle est ce qui dompte le plus la naturelle férocité de l'homme, et elle est cela seul qui rend l'obéissance facile, la soumission honorable, la loi équitable, le pouvoir consciencieux, honnête et humain.

*Omnia possibilia credenti.*

La nécessité de l'intervention religieuse dans les affaires humaines est tellement primordiale et absolue, qu'elle a été reconnue partout et dans tous les temps, aux époques les plus reculées du monde aussi bien qu'aux jours où nous sommes, et chez les grandes nations civilisées comme parmi les hordes barbares et les peuplades sauvages. Πρώτον, ἡ περι Θεῶν ἐπιμέλεια. Un cas unique est rapporté de philosophes et d'hommes d'Etat ayant espéré et tenté d'instituer le gouvernement d'un grand peuple sans religion et sans Dieu. Ils semèrent l'incrédulité religieuse ; et, bien que cette semence funeste, dans un pays longtemps disposé pour les bonnes cultures, n'eût point trouvé partout un terrain favorable, on sait ce qu'ils récoltèrent. Leur illusion dura peu ; toutefois cet essai de si peu d'années a si profondément ébranlé le monde, qu'il n'a pu depuis reprendre une assiette solide.

On n'a pas tardé à revenir de ces puérides conceptions de sociétés, d'Etats sans religion, et, après la triste expérience

que nous venions de faire, on devait espérer que le retour aux idées saines serait durable et général. Il en est arrivé différemment, il le faut avouer à notre honte. Une vaste conspiration continue à s'ourdir contre le Ciel et contre Dieu. La religion, toutes les religions, avec l'obéissance et le respect, principes de la religion, sont de nouveau battues en brèche et démolies pièce à pièce, tantôt sournoisement, tantôt à jeu découvert. Encore quelques jours, et il ne restera plus un débris de ces grandes et salutaires institutions sur lesquelles reposent la famille, l'Etat, la civilisation et la vraie dignité de l'homme. Pourquoi, cependant, dans quelles vues cet acharnement à détruire? De vivre sans lumière, sans guide, et de mourir sans espoir est le seul avantage que puisse procurer l'absence de la foi religieuse.

Et pourtant, quoi qu'on fasse, le puissant appui que la religion prête à l'âme humaine est un fait, un fait acquis, dont la vérité restera désormais, pour tout esprit sérieux, un principe de gouvernement, ainsi qu'elle est un axiome de théologie et de morale. La plus aveugle incurie, d'une part, et, d'une autre part, la folie de l'audace arrivée au dernier paroxysme du délire peuvent seules expliquer comment, parmi ceux qui se croient la mission de nous gouverner ou de nous régénérer, il se trouve encore des utopistes assez peu sages pour rêver un âge d'or d'où serait bannie la religion, et pour se flatter de fonder quoi que ce soit sans cette base nécessaire.

Mais il ne suffit point, encore une fois, que dans un Etat il y ait de la religion, ou, pour dire mieux, de la religiosité, des sentiments vagues et des opinions flottantes en fait de religion. Et pas plus en matière religieuse qu'en tout autre ordre de vérités soumises à nos croyances, l'homme ne peut se tenir isolé, ne savoir, ne croire et n'agir que pour son propre compte. Nous dépendons les uns des autres pour notre foi comme pour notre intelligence et pour tout ce qui constitue notre existence supérieure et sociale, comme nous dépendons même les uns des autres pour notre existence ma-

térielle, pour nos besoins physiques, notre subsistance, notre sûreté personnelle, notre développement, notre destinée tout entière. Il faut que ce sentiment de religiosité devienne collectif, qu'il devienne religion. Et si pour l'homme qui vit seul, et tant qu'il vit seul, la religion est et peut rester individuelle, elle ne le saurait déjà plus être dans la famille, et encore bien moins dans la société civile, où elle devient et doit demeurer forcément sociale.

Les convictions religieuses et morales de l'homme, la nature, la force, la tendance de ces convictions importent à tous les êtres sensibles avec lesquels l'homme est en relation, et particulièrement à ses semblables ; mais combien surtout à ceux avec lesquels il vit sous le même ciel et sous les mêmes lois, dans des rapports constants d'esprit, de sentiment, d'affaires, de circonstances communes. La société civile a donc le plus grand intérêt aux croyances religieuses ; elle y exerce donc, à un certain degré, dans son sein, un droit légitime, quoique subordonné, de surveillance et de contrôle. Mais à quel degré, dans quelle limite ? Nous tombons ici sur une des questions les plus délicates qui aient été débattues dans les temps modernes, celle du principe d'autorité et du droit d'examen, du droit de coaction et de coercition en matière de foi religieuse. Quoique ce soit un sujet encore tout brûlant, nous n'hésiterons point à l'aborder avec franchise.

Il faut ici distinguer :

Ou il n'existe dans la société civile qu'une seule religion, ou il y en existe plusieurs.

S'il n'y en existe qu'une seule, qu'elle remplisse l'objet social, qu'elle soit en elle-même moralisante et hors d'elle encore puissante, influente, il ne nous paraît pas douteux que le droit d'intervention de l'autorité civile ne puisse légitimement et même ne doive réellement s'étendre jusqu'au droit de coaction, afin de maintenir l'unité religieuse. Car l'autorité civile professe-t-elle sincèrement elle-même la religion de ses sujets : elle est alors convaincue que cette reli-



gion est, sinon la seule bonne, tout au moins la meilleure, et elle ne voudra ni ne pourra consentir à voir des novateurs ambitieux ou fanatiques agiter les esprits pour y faire pénétrer ce qu'elle doit naturellement estimer des erreurs. L'autorité ne partage-t-elle pas au fond les croyances de ses subordonnés : néanmoins, comme on ne saurait, sans de très-grands périls, et pour l'ordre particulier et pour l'ordre général, ébranler des convictions aussi importantes que le sont celles de la religion, il sera toujours du devoir ainsi que de l'intérêt de la société, humainement parlant, de ne souffrir l'introduction dans l'État d'aucune doctrine religieuse nouvelle.

Il n'est, dans l'état de société, aucune de nos facultés dont le libre exercice ne soit limité par l'intérêt général ; et la raison, pas plus que les autres, n'est exempte de cette loi. Il est des matières, les matières religieuses par exemple, sur lesquelles la curiosité de la raison ne peut pas s'exercer librement : elle ne le peut civilement que dans le for intérieur, pour son propre compte et à ses risques et périls ; d'autre manière, elle ne le peut, elle ne le doit jamais, dans aucune circonstance : car d'abord pour l'individu même cela ne conduit à rien, et pour l'ensemble de la société c'est, sans aucun avantage quelconque, plein de fâcheuses conséquences et de dangers. Si vous souffrez les hérétiques, il vous faudra souffrir leurs cousins les incrédules, et si vous souffrez l'incrédulité déclarée, vous serez conduits, malgré vous, à donner la même tolérance à l'hostilité directe, active, acharnée, sciemment et volontairement destructive de toute croyance religieuse.

« Ecoute, Israël, dit le Seigneur par la bouche du grand législateur Moïse : « Le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu ; et tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toutes tes forces, de toute ta pensée, de toute ton âme ! »

Vous l'avez entendu, Peuples et Princes ? Le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu ! Et c'est là le premier et grand commandement, c'est la première et grande loi qui, sous peine de

mort, doit être écrite en tête de la législation des peuples et au fronton des États, aussi bien que sur le marbre des temples, dans le code des familles et la morale des individus. Ce commandement est véritablement la première de toutes les lois ; et toute nation qui l'ignore, ou toute nation qui l'oublie est d'avance anathème et vouée, sans remède, à une rapide dissolution.

Nous pourrions appuyer notre conviction à cet égard de plus de preuves qu'il ne se *sécrite*, pendant tout un mois, de grandes pensées dans le cerveau d'un athée : ce serait inutile. La haute importance de la foi religieuse est une vérité dont ne doute aucun homme raisonnable, et le caractère sacré de ce qui, même de loin, touche à la religion, est de nature à frapper toute personne tant soit peu douée du sens des nécessités sociales.

Observons seulement que nous avons supposé la religion établie *suffisante* pour son objet, c'est-à-dire moralisante et encore puissante, et c'est en effet ce qu'il faut considérer : car au cas qu'elle se trouvât par hasard en décadence, qu'elle ne remplit plus son objet civil, qu'elle fût hors d'état d'influer désormais puissamment sur les âmes, comme était le paganisme, à Rome, au temps des Césars, comme il en est encore en Asie et ailleurs, et comme est aussi le protestantisme maintenant partout, oh ! alors, non seulement l'autorité civile n'aurait pas à mettre obstacle à la propagation d'une religion différente, pourvu qu'elle fût civilement bonne, elle serait souverainement intéressée à la favoriser par tous les moyens en son pouvoir <sup>1</sup>.

1. « Bien aveugles, s'écriait, il y a quelques années, un journal anglais de Londres, « bien aveugles doivent être les champions de l'Eglise anglicane, s'ils n'aperçoivent pas que leur établissement a complètement échoué, en tant qu'institution, pour propager la religion chrétienne ! Ses fruits se manifestent par l'état d'immoralité où nous nous trouvons plongés. L'Eglise anglicane n'a ni onction spirituelle, ni ferveur réelle, ni puissance efficace, ni énergie pour tirer notre population des abîmes du vice dans lesquels la tient l'ignorance. »

« Un rapport de Lord Ashley adressé en 1842 au parlement, nous révèle en

Que s'il existait, par contre dans la société générale, plusieurs religions différentes en même temps, comme c'est le cas aujourd'hui presque partout, il est certain que la coaction serait dès lors aussi contraire à la justice qu'à la bonne et véritable politique. Le droit d'intervention de l'Etat se bornerait, dans cette situation, il nous semble, à veiller pour que les doctrines existantes remplissent toutes au moins les conditions sociales, qu'elles enseignassent les dogmes rigoureusement indispensables au maintien de l'ordre social. Dès qu'une société religieuse remplit ces conditions socialement essentielles, elle mérite, dans le cas susdit et civilement parlant, d'être tolérée et protégée par le gouvernement civil : ce qui ne veut pas dire que l'Etat doive en salarier indifféremment les ministres, attendu que le salaire, qui implique l'égalité, entraîne presque inévitablement l'indifférence des cultes. Il paraît juste et politique, au contraire, que le pouvoir civil reconnaisse comme religion de l'Etat celle qui l'emporte par son ancienneté, le nombre de ses adhérents, et par son régime plus favorable à la morale, aux vertus, à l'ordre, à l'autorité. La liberté des cultes, et non l'égalité, l'indifférence des cultes, peut, dans cette hypothèse, être une nécessité sociale<sup>1</sup>.

Mais qu'une religion soit unique dans un Etat, ou qu'il y en existe simultanément plusieurs, c'est, non seulement le droit, mais encore le devoir de l'autorité civile d'imposer à tous et à chacun, dans les conversations, et dans les livres, et dans

effet : « l'existence, en Angleterre, d'une classe ouvrière plongée dans un état « d'abrutissement, qu'on n'eût jamais osé soupçonner. Qui aurait pu croire qu'il y a « au sein de l'Angleterre une classe nombreuse d'êtres sans *aucune notion de Dieu*, « *qui n'ont jamais entendu parler de Jésus-Christ*, et qui ignorent jusqu'au nom « de la reine qui occupe le trône ! » (*Du mouv. relig. en Anglet. etc.*, p. 17 et 20).

1. « La loi défend d'attaquer la religion de l'Etat, je veux dire la religion de la majorité des Français, dans un écrit obscur et souvent ignoré ; et elle protège et salarie des professeurs réformés qui, pouvant aller jusqu'au socinianisme, peuvent proclamer en chaire que le Dieu des chrétiens n'est qu'un homme, un sage ; elle protège et salarie des professeurs hébraïques qui posent publiquement en principe que le Dieu des catholiques et des protestants est un imposteur religieux, un factieux politique, justement condamné comme perturbateur et rebelle ! » \* Cela est-il conséquent ?

\* Moreau Christophe, de la *Réforme des prisons*.

les œuvres d'art, et partout et en tout, le plus grand respect pour les croyances, les pratiques et les personnes religieuses. Le plus simple bon sens indique que de réprimer ce qui s'attaque aux principes des actions est, sous quelque régime que ce soit, non pas le droit, mais l'obligation rigoureuse, une des premières obligations de la puissance publique. Le pouvoir qui, sous ce rapport, se montrerait négligent, facile ou, si l'on veut, tolérant, oublierait une des parties les plus importantes de l'ordre, et manquerait à un de ses principaux devoirs envers la société<sup>1</sup>.

Hors de cette limite, et pour tout le reste, les idées, les principes, les doctrines et les faits de religion échappent à la compétence civile, et ressortissent exclusivement au tribunal de l'autorité religieuse, dont la juridiction spéciale s'étend sur tout l'ensemble et le détail de la doctrine et du culte, sur tout ce qui les concerne.

Mais en quelle manière cette juridiction religieuse, enfin, s'exerce-t-elle ou doit-elle s'exercer ?

Et d'abord, du moment qu'il est une autorité religieuse, que la religion n'est un intérêt ni exclusivement individuel, ni exclusivement civil, et que cette religion n'est pas une simple opinion, un simple sentiment particulier ; dès qu'elle n'est pas une pure affaire de gouvernement et de politique ; dès qu'elle est une vérité en soi immuable, éternelle, universelle, et elle est cela ou elle est peu de chose, l'enseignement et l'interprétation de ses dogmes, l'institution, l'organisation, l'administration de son culte et le règlement de sa discipline, en tant que cette dernière n'entrave point l'ordre civil, appartiennent de droit et sans partage à l'autorité religieuse : il

1. Le devoir de l'autorité n'est pas seulement de réprimer le désordre matériel ; il est aussi de discerner de loin, de poursuivre à outrance et d'étouffer jusqu'aux germes les plus cachés et les plus éloignés qui enfantent le désordre, et qui sont surtout la confusion des principes et des croyances, les idées insensées ou perverses, les passions brutales, le libre examen qui les fait éclore, les pousse à la superficie et les admet à se montrer, enfin la presse licencieuse et révolutionnaire qui les foment et les propage.

nous semble contraire au bon sens même qu'on invoque pour établir un droit différent, que les simples fidèles y participent en quoi que ce soit, sauf l'aveu de l'autorité religieuse ; et il nous semble également contraire à la dignité et à la sainteté de la religion que l'autorité temporelle y prétende et s'y ingère. On ne doit pas seulement pouvoir soupçonner la religion de ne pas être, pour le fond, pour la doctrine, pour sa partie essentielle et divine, dans une entière indépendance de toute vue d'intérêt terrestre et de politique humaine.

Pour ce qui concerne l'étendue du droit de répression aux mains de l'autorité religieuse, il faut encore ici distinguer :

Ou le chef de la religion préside à toute une société, sous le double rapport civil et religieux, ainsi qu'il arrive dans une théocratie ; ou ce chef, à l'instar de ce qui se vit au moyen âge jusqu'au xvi<sup>e</sup> siècle, préside à une religion qui subsiste seule et unique dans une ou plusieurs sociétés civiles ; ou bien enfin ce chef de la religion gouverne une société religieuse disséminée dans une ou plusieurs sociétés civiles et y vivant concurremment avec d'autres sociétés religieuses, ainsi que nous voyons aujourd'hui le Pape gouverner l'Eglise catholique romaine.

Dans ce dernier cas il découle naturellement des intérêts complexes d'une situation si délicate, d'une part, pour l'autorité civile, la convenance de renoncer à la coaction, et, d'autre part, pour l'autorité religieuse, celle de se borner à l'emploi des moyens purement spirituels, à l'admonition, à la censure, à l'exclusion, etc. Dans le second cas, dans celui où le chef de la religion se trouve, comme était le Pape autrefois, à la tête d'une monarchie religieuse s'étendant, unique et sans concurrence, à un certain nombre d'Etats ; dans ce cas, il est tout à la fois de l'intérêt souverain de la société religieuse, et de l'intérêt souverain de chacune des sociétés civiles, et de l'intérêt de chacune des personnes qui les composent, que cette religion unique demeure dans toute sa force,

sa majesté, son intégrité. Et s'il est de l'intérêt et de la société religieuse et des sociétés civiles qu'il en soit ainsi, il est donc aussi du devoir de l'autorité, de l'autorité religieuse et de l'autorité civile, d'aviser et de veiller à ce qu'il n'en puisse être et n'en soit pas en effet autrement.

Il résulte, et de cet intérêt, et de la nature des choses qui veut que toute société fasse tout pour se conserver, il résulte que l'autorité civile a d'abord, dans ce dernier cas, le droit et la mission de maintenir par tous les moyens possibles, y compris la coaction, l'unité religieuse dans l'Etat, et que, de son côté, l'autorité religieuse est dans la même obligation de maintenir de tout son pouvoir l'unité de foi dans la religion<sup>1</sup>.

Il se comprend de soi qu'à plus forte raison ce droit et ce devoir existeraient pour le chef d'une théocratie.

Qu'on ne se trompe point non plus ici sur la portée de nos affirmations : la thèse que nous venons de soutenir n'est pas du tout celle du pouvoir absolu. Nous sommes très-éloigné de croire, avec quelques publicistes protestants, que la souveraine autorité confère le droit de tout se permettre absolument et de tout posséder. Un despote peut avoir en main la force, le pouvoir matériel de tout faire et de tout omettre ; il n'a point pour cela le droit *moral* de tout oser. Le pouvoir n'entraîne pas absolument le droit. Tout droit découle ou doit découler de la nature des choses : celui du pouvoir dérive à la fois de la nature de la société et de la nature de l'autorité, des conditions de leur existence, en d'autres termes de leur loi. Or la loi de la société, c'est de ne pouvoir subsister sans autorité ; et la loi du pouvoir, de l'autorité, c'est de maintenir, de protéger tous les légitimes intérêts de la société, dont le premier est son existence, sa durée. Il faut en conclure que tout ce qui, dans les actes du pouvoir, se fait et se conçoit dans l'intérêt légitime de la société, est fait et conçu

1. Comme dit Bossuet (*Hist. des Variat.*, lib. X, n° 36) « le droit est certain ; mais la modération n'en est pas moins nécessaire. »

conformément à la loi et par conséquent suivant le droit, et que tout ce qui ne s'y fait pas rigoureusement dans cet intérêt, est également en dehors de la loi et du droit. Il s'agit donc ici de savoir uniquement si, avec la faculté pour chaque individu de la critiquer, de l'attaquer et d'y provoquer le désaccord et la division, une religion quelconque peut subsister et durer sans se renier. S'il est bien certain qu'elle ne le peut, comme il se déduit à priori et qu'il n'est que trop constaté par les faits, tirez la conclusion : Et l'autorité civile, et l'autorité religieuse agissent conformément à leur loi et conformément à leur droit, en mettant tout en œuvre, même la contrainte, la coaction, pour sauver, l'une l'institution civile dans l'institution religieuse, l'autre l'institution religieuse dans l'unité de la foi <sup>1</sup>.

Il est tellement naturel que l'autorité religieuse, en ce cas, exerce par elle-même ou par le bras séculier le droit de coercition pour défendre la religion contre ses contradicteurs et ses ennemis, que les réformateurs protestants se sont vus tout de suite également, par la force des choses et malgré leur principe contradictoire, amenés à en user ainsi, dès que leur Eglise, à son tour, se trouva menacée d'être déchirée.

Nous le déclarons, nous, sans hésiter : dans le temps que les Etats de l'Europe subsistaient encore dans l'unité religieuse, et même en ces premières années du schisme où l'on pouvait raisonnablement espérer de les ramener à cette unité si salutaire et si désirable, il était du droit et du devoir des autorités d'user contre les novateurs et leurs adhérents de tous les moyens possibles de coaction et de coercition <sup>2</sup>.

1. Quand on trouve, dans un grand pays, plusieurs religions établies, on ne saurait mieux faire que de prêcher la concorde et la paix ; la tolérance est alors un devoir de rigueur : mais de soutenir la liberté de conscience et le droit d'examen en soi et d'une manière absolue, cela ne me paraît pas d'une bonne politique.

Rousseau, philosophant et discutant religion, soutenait aussi la liberté de conscience ; mais aussitôt qu'il se pose en homme d'Etat et parle en législateur, il proclame partout le droit de coaction.

2. Il n'est pas besoin d'observer, je pense, que ceci est dit comme explication du passé, non comme un vœu pour l'avenir.

## CHAPITRE XII.

---

### SUITE DE L'AUTORITÉ.

---

#### **De l'autorité religieuse en matière de doctrine, et du libre-examen.**

On est en général aujourd'hui d'autre avis sur le droit et les obligations de l'autorité. M. Guizot notamment reproche, lui, à l'Eglise, et d'abord de s'être arrogé le droit de suprême interprétation, le jugement sans appel en fait de croyances religieuses, et puis d'avoir employé ou permis d'employer les moyens de coaction et de coercition. « Deux mauvais principes, observe-t-il, se rencontraient dans le gouvernement de l'Eglise, l'un avoué, incorporé, pour ainsi dire, dans ses doctrines ; l'autre introduit dans son sein par la faiblesse humaine, nullement par une conséquence légitime des doctrines. Le premier, c'était la dénégation des droits de la raison individuelle, la prétention de transmettre les croyances de *haut en bas*, dans toute la société religieuse, sans que personne eût le *droit de les débattre* pour son propre compte. Le second mauvais principe, c'est le droit de coaction que s'arrogeait l'Eglise, droit contraire à la nature de la société religieuse, à l'origine de l'Eglise même, à ses maximes primitives.... »



Suivant nous, ni l'un ni l'autre de ces deux principes n'étaient absolument mauvais en soi : le premier, la dénégation des droits de la raison individuelle se constituant juge du dogme, ne l'est en aucune manière, ni dans aucune circonstance autre que dans l'état de nature, qui, nous le croyons, n'a jamais existé ; l'autre, le droit de coaction, ainsi que nous venons de le dire, est praticable et sage suivant les temps et les lieux.

Tant que, pour le maintien de l'unité religieuse subsistante, qui, à notre point de vue, n'était encore que l'unité sociale et l'ordre social, tant qu'à ce sujet l'Église s'est trouvée d'accord avec les gouvernements civils, elle a fait ce qu'elle devait, et religieusement et politiquement, en se concertant avec ces pouvoirs pour étouffer dans son germe tout schisme naissant ; et maintenant que ni cet heureux accord, ni cette unité précieuse n'existent plus en fait, elle n'agit pas, ce nous semble, avec moins de sagesse, en bornant ses répressions aux moyens spirituels et en renonçant à la coaction. Produite des circonstances, la coaction devait cesser avec elles : ainsi que l'observe fort bien M. Guizot, elle n'est point de l'essence de la foi catholique. Le reproche adressé à l'Église par l'illustre critique n'est donc autre chose au fond qu'un plaidoyer en faveur du droit d'examen contre le principe d'autorité, et du droit d'hérésie, pour ainsi dire, contre le droit et le devoir d'orthodoxie. Ce dont on accuse l'Église, c'est toujours d'être elle-même, d'être ce qu'elle est et non autre chose que ce qu'elle est et peut être sans cesser d'être, catholique, universelle, et non particulière, individuelle ; c'est de conserver, envers et contre tous, ce qui fait sa force, assure son unité, sa durée, cela même qui la constitue ce qu'elle est et la sépare si profondément de la société protestante, l'autorité. Et ce que l'on veut toujours soutenir, c'est le droit pour chaque homme de ne croire que ce que comprend sa raison, et le droit pour tout chrétien de

s'établir, la Bible en main ou non, juge et professeur en matière religieuse, droit forcément réclamé par les novateurs, en opposition avec le droit d'autorité, qui, en tout temps, fut et doit rester le droit essentiel de l'Église.

Mais, demanderons-nous avec respect, d'abord quant au premier point, voudriez-vous que la doctrine fût transmise autrement que de haut en bas? Et comment donc, s'il vous plait? Dans quel sens? De bas en haut? De la base au sommet? De la brebis au pasteur<sup>1</sup>? Du disciple au maître? De l'ignorance au savoir? De l'irréflexion et de la témérité à la sagesse et à la prudence? Nous ne voyons que ces deux modes concevables de transmission d'une doctrine, dont l'une est évidemment impraticable et dérisoire. C'est apparemment celui qui sait qui transmet à celui qui ignore, celui qui a reçu le dépôt qui est chargé de le transmettre aux destinataires. Or celui qui sait est précisément autorité : il est l'autorité même ou celui qui a mission de parler au nom de l'autorité. C'est l'autorité qui est en tout le point de départ, la source, le dispensateur naturel et l'auteur même de la connaissance, *auctor*. Il en est ainsi pour la science, pour toutes choses; pourrait-il en être différemment pour la connaissance religieuse? Ce n'est sans doute pas le disciple qui interprète les principes et les faits de la science, et ce n'est pas le justiciable qui interprète les lois. Il faut écouter le maître, dit la science.

Δεῖ πιστεῦναι μαθητόντα. Le maître l'a dit, *magister dixit*, observe la philosophie. Pas plus qu'on ne gouverne, on n'enseigne de bas en haut. En matière religieuse plus qu'en toute autre, le mode de transmission des doctrines par une autorité est, même humainement, naturel, raisonnable, nécessaire. Dès que la religion, en toute société organisée, est forcément institution publique, et non pas seulement affaire individuelle, il nous paraîtrait contretoute raison que ses dogmes et ses préceptes, sauf

1. Comme le voulait Luther.

une mission spéciale et divine, fussent d'abord enseignés, expliqués, propagés par n'importe quel autre ministère que par celui d'une autorité sociale. La plupart des vérités sur lesquelles roulent les affaires humaines, et celles-là même qui servent au développement de la raison, nous les recevons de confiance. Si nous ne reconnaissons une autorité ou des autorités même dans la science, la science serait à recommencer pour chaque individu ; elle demeurerait éternellement dans l'enfance, ou, pour mieux dire, elle ne serait point, elle cesserait d'être la science.

Il est incontestable, cependant, que toute vérité nouvelle qui s'annonce comme telle, doit pouvoir supporter le contrôle de l'examen, et fournir la preuve qu'elle est en effet ce qu'elle prétend, la vérité. Mais, remarquons-le bien, elle doit supporter un contrôle conforme à sa nature : vérité scientifique, le contrôle propre à la science ; vérité religieuse, le contrôle propre aux vérités religieuses.

De quelle nature sont, en général, les vérités scientifiques ? C'est d'être cherchées et découvertes par l'observation, l'expérience, le raisonnement, le calcul. C'est donc à ce contrôle-là qu'elles doivent être soumises, au contrôle du raisonnement, de l'observation, de l'expérience, en tant qu'elles peuvent être induites ou déduites, qu'elles tombent sous l'observation, et qu'elles se prêtent au calcul et à l'expérience. Nous disons, en tant qu'elles se trouvent dans ces conditions ; car elles ne s'y trouvent pas toutes ; il est même dans les sciences expérimentales, dans les sciences d'observation, de raisonnement et de calcul, de certaines vérités qui ne supportent pas ce genre d'examen ; il est même dans la science des mystères où s'arrête le procédé propre à la science.

Quelle est la nature des vérités religieuses ? Nous ne parlons pas de l'existence de Dieu, flambeau sans lequel il n'est pas de lumière en ce monde. La nature des vérités religieuses c'est de n'être le produit ni de l'observation, ni de l'expé-

rience, ni du raisonnement ; c'est de n'être point le résultat de la découverte ou des élucubrations humaines ; mais d'être, au contraire, enseignement divin, doctrine divine révélée à des hommes inspirés, à des hommes ayant reçu mission de Dieu de l'annoncer et de la propager dans le monde.

Qu'y a-t-il à faire ici, de la part de la vérité religieuse, pour satisfaire à la raison de l'homme ?

Ce n'est pas, à coup sûr, de soumettre à l'observation scientifique, au raisonnement, au calcul ce qui n'est le fruit ni de l'expérience ni du calcul, à savoir des lois divines, des préceptes divins dont nous ne connaissons ni ne pouvons connaître les motifs divins, un culte et des mystères qui dépassent notre intelligence et qui, par cela qu'ils sont mystères, sont de leur nature insondables à la raison de l'homme : non, mais c'est de prouver que la vérité, que la doctrine, que la loi annoncée est ce qu'elle prétend, une religion révélée, un enseignement, un culte émanés de Dieu ; c'est d'établir qu'elle est en effet marquée du caractère surnaturel et divin, qu'elle est véritablement d'origine divine. C'est là ce que peut, ce que doit exiger la raison : mais évidemment c'est tout ce qu'elle peut exiger, tout ce qu'elle peut vérifier ; c'est là le seul contrôle, le seul examen auquel la raison humaine soit en droit de soumettre la vérité religieuse, la vérité divine. Les mystères de la religion sont mystères pour tous les hommes, pour les doctes comme pour les ignorants : ils doivent donc être reçus et se pouvoir vérifier par tous les hommes de la même manière ; le bon sens le proclame et la justice le veut ainsi.

Le protestantisme et le rationalisme sont, à cet égard, nous le savons, d'opinion différente : l'un veut que les textes de l'enseignement sacré soient livrés à la libre interprétation de la raison individuelle ; l'autre veut n'admettre comme vrai que ce qui est intelligible, explicable, conforme à la saine raison de l'homme.

A quelle fin, cependant, et dans quel intérêt la religion, cet intérêt si général et si capital, serait-elle ainsi mise à la merci de la raison humaine ? Que peut-elle, cette raison, qu'a-t-elle fait, quels sont ses titres pour justifier une prétention si haute ? Que nous a-t-elle appris, jusqu'ici, sur tant de questions qui nous touchent de si près : sur notre origine, sur notre nature, sur notre destinée ? Que nous a-t-elle enfin dévoilé de tous les mystères qui nous enveloppent et nous confondent ?

— Hélas rien, rien que ses doutes et de vains systèmes !

La raison de l'homme, véhicule de toutes les folies, suivant l'expression d'un philosophe, est au moins incapable, à elle seule, de rien établir de solide dans la région des principes. Elle ne voit que la superficie des choses, elle ne pénètre rien à fond ; elle s'est montrée surtout entièrement inhabile à résoudre aucun des problèmes de l'existence humaine, qui nous intéressent à ce point, cependant, que nous manquons de règle et de lumière tant qu'ils n'ont pas reçu de solution satisfaisante.

Ce serait un grand et curieux travail que de recueillir tous les documents, les aveux et les faits qui constatent la faiblesse de notre entendement, son incertitude, ses innombrables défaillances et ses déplorables écarts. Il suffit d'avoir quelque observation du monde et de s'étudier avec un peu d'attention, pour tomber d'accord que rien n'est en effet plus débile que la raison de l'homme livrée à elle-même. Un des caractères de la faiblesse, c'est la légèreté, la mobilité : or, nous le savons et à chaque instant nous le sentons en nous, tous tant que nous sommes, rien n'est plus mobile que la raison, plus versatile, plus chancelant, même dans les plus fortes têtes. Soumise au monde physique, dont elle subit les influences, elle est, avec les organes dont elle se sert, incessamment modifiée par tout ce qui les frappe et les impressionne, par le froid, le chaud, l'électricité, les besoins, la maladie, le climat, la nourriture, et surtout les passions. Il n'est

pas de vérité qu'elle ne soit sujette à méconnaître : elle les a niées et combattues toutes, tantôt l'une, tantôt l'autre ; il n'est pas d'erreur où elle ne se puisse laisser surprendre : toutes ont eu leurs partisans, leurs prôneurs, leurs disciples ; il n'est rien enfin qu'elle ait su fixer sur une base inébranlable : et rien, cependant, qu'elle ne contrôle, ne critique ou ne prétende prouver, et qu'elle n'étaye en effet d'arguments spécieux propres à en imposer aux simples, aux esprits incultes et au demi-savants.

Si l'homme, pour ses principes d'action, était réduit à attendre les décisions de la raison, il attendrait longtemps : sa vie se passerait avant qu'il sût à quoi s'en tenir sur aucun des points dont dépend ou doit dépendre notre conduite en ce monde. Assurément, il n'est pas pour nous de question plus importante que celle de l'existence de Dieu et de sa nature ; il n'en est point de plus féconde en déductions scientifiques, morales et sociales ; elle a occupé les plus hautes intelligences, les plus illustres savants comme les plus grands philosophes : et cependant elle est une des plus controversées, quoique de toutes la plus immédiatement nécessaire, puisqu'elle renferme toutes les autres, et que jamais société n'a pu s'organiser et vivre sans y prendre son point d'appui et y enfoncer ses racines. C'est qu'en effet, bien que simple en apparence et d'une solution facile, elle s'accompagne, on n'en peut disconvenir, de difficultés capitales, que la raison réduite à ses propres forces s'est vainement efforcée de résoudre<sup>1</sup>. Nous avons vu de nos jours un prince de la science enseigner tour à tour en quatorze ans, 1° que Dieu *n'est pas distinct de l'univers* ; 2° que Dieu est *distinct* et qu'il est créateur, mais créateur *nécessaire* : 3° qu'il est créateur et créateur *libre* ! Or, nous le demandons, que pouvait-il, que devait-il résulter de contradic-

1. La notion de Dieu n'est point obscure ; le peuple ne la trouve point telle : elle ne le devient que quand on a la prétention de l'approfondir. Cette source de la lumière intelligible, comme le foyer de la lumière physique, éblouit et aveugle quand on la considère trop fixément.

tions pareilles sur la première et la plus indispensable des vérités dans la bouche d'un des maîtres de la philosophie, c'est-à-dire de la raison? — Un illustre prélat fait observer « que cette incertitude jetée sur la notion de Dieu a pénétré également dans toutes les questions qui seules ont formé et ont le droit de former la conscience du genre humain, dans celles de la spiritualité, de l'immortalité de l'âme et du libre-arbitre, sans lesquelles on ne conçoit point la moralité des actions humaines <sup>1</sup> » .

Que s'il est ainsi difficile, même à un homme supérieur, de ne pas errer dans les choses les plus capitales et quelquefois les plus ordinaires, à quoi ne doit pas être exposée l'ignorante multitude, dans l'examen de vérités abstruses, et dans le jugement à prononcer sur des questions ou épineuses ou subtiles?

Et c'est néanmoins au tribunal de cette raison flottante, si peu sûre d'elle-même dans les plus forts, si complètement nulle dans le plus grand nombre, qu'on voudrait nous faire traduire les vérités religieuses, de toutes les vérités précisément les plus obscures, les plus profondes, et dépassant de si loin la portée de l'intelligence et de l'expérience humaines!

Mais, pour que l'examen soit sérieux, il faut sans doute qu'il s'accompagne des moyens qui le mettent en état de s'exercer d'une manière convenable. Que de connaissances ne faudra-t-il pas alors pour juger en connaissance de cause dans des matières si délicates et si difficiles? Il est certain que le plus grand nombre des hommes ne les sauraient acquérir. Y aura-t-il deux catégories de chrétiens, les uns pourvus les autres privés du droit d'examiner? Cela est-il possible? La multitude se résignera-t-elle à ce rôle d'incapable? Ne jugera-t-elle pas quand même? Et si elle juge, comment jugera-t-elle? Le droit d'examen n'entraîne pas seulement

1. Voir les journaux français du mois de mai 1844.

des conséquences désastreuses, il implique des conditions qui le rendent impossible.

Il est visible que, dans les matières religieuses, le libre examen, la transmission dans tous les sens et à tout hasard, c'est, non plus la libre croyance, mais l'incohérence, le chaos dans la croyance; et il est certain que cette confusion ne peut conduire finalement, comme cela ressort des faits, qu'à l'indifférence, à l'indifférence sur la conduite aussi bien que sur la croyance, ce qui sans doute n'était pas le but du fondateur de la foi chrétienne.

L'objet de l'homme, en ce monde, ce n'est pas de se livrer sans fin à une gymnastique intellectuelle, sans autre résultat qu'une vaine satisfaction de l'orgueil, mais d'agir, de bien agir, et par conséquent de donner une base au bien agir, en l'appuyant sur des principes solides de morale et de croyance religieuse. Or, pour l'individu réduit à ses propres forces, le plus difficile n'est pas de croire, mais de savoir ce qu'il faut croire. Nous en appelons au témoignage de tout homme éclairé, pourvu de quelque expérience : en est-il un seul, même parmi les plus sages, qui n'ait pu s'assurer de cette extrême difficulté? Et voilà pourquoi, sans doute, il existe une autorité d'institution divine, chargée de déterminer au juste et d'enseigner les objets de la foi religieuse<sup>1</sup>.

« Croire sans voir et prier sans prévoir, c'est la condition  
« que Dieu a faite à l'homme en ce monde pour tout ce qui en  
« dépasse les limites. » C'est à M. Guizot que nous emprun-  
tons cette parole si vraiment chrétienne, mais nous est-il

1. « Peu de gens, observe Hume, « se trouvèrent capables, (dans la révolution religieuse en Angleterre) d'une discussion méthodique, et le grand nombre flotta perpétuellement entre les partis différents. De là vient le mouvement violent et subit qui agita le peuple, et le poussa, pour ainsi dire, en des directions tout à fait opposées; de là vient l'espèce de lâcheté avec laquelle il sacrifia ses principes les plus sacrés à la puissance alors dominante; de là aussi les progrès rapides que la nouvelle doctrine fit pendant quelque temps, et ensuite son renversement total. » (Hume, Histoire d'Angleterre.)



permis de le dire, si peu conforme à la doctrine protestante.

L'Eglise transmet les objets de la foi de haut en bas, suivant en cela la tradition et les prescriptions du Maître, qui a dit à ses disciples, et non à tous ses adhérents : *Allez et prêchez !*<sup>1</sup> ; et elle refuse à la raison particulière, c'est-à-dire à la multitude, de les discuter pour son propre compte, parce qu'ainsi le veut la nature des choses et le bon sens, et que d'autre manière, même humainement, on ne fonde point de croyance religieuse<sup>2</sup>.

Quand le Sauveur dit à Pierre : « Et je vous donnerai les « clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur « la terre, sera aussi lié dans les cieux, et tout ce que vous « délierez sur la terre, sera aussi délié dans les cieux, » il lui donnait la mission d'enseigner, et, en son lieu et place, de décider en maître ; il lui conférait évidemment la souveraine autorité dans le royaume des âmes qu'il venait de fonder sur la terre. Quel autre sens pourraient avoir ces paroles si péremptoires et si claires ? La possession des clefs et le droit de lier et délier, c'est-à-dire de juger, de décider, sont, sans aucun doute, les attributs du chef, du maître, la marque de la puissance et de l'autorité souveraine. Plusieurs docteurs protestants en sont convenus, et en effet on ne le peut nier sans repousser le bon sens et la lumière.

« Si toutes les sociétés, sans exception, dit l'un de ces

1. « Et Jésus s'approchant d'eux (des onze disciples) leur dit : « Allez donc et instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit ; et leur enseignant à observer tout ce que je vous ai ordonné. Et voici que je serai toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (*St-Math. ch. XXVIII, v. 20.*)

Il est évident que cela ne s'adressait qu'aux disciples, non à tous les fidèles, et que la promesse se rapportait bien à l'Esprit qui serait toujours avec eux.

2. L'examen, qui procède par le doute, ne peut jamais conduire qu'à l'opinion ou tout au plus à la croyance philosophique, rationnelle. La croyance religieuse, effective, ou la foi proprement dite, est l'illumination soudaine produite par un rayon divin dans l'âme touchée par la grâce, dans l'âme qui s'abandonne et se soumet, comme l'enfant, à la voix de l'autorité. Le protestant, se fondant sur l'examen, pourra dire *je pense* ; il ne pourra jamais dire *je crois*.

docteurs, « sont naturellement portées à concentrer, à centraliser leurs forces, il est clair que l'Homme-Dieu a tenu compte de cette tendance lorsqu'il fonda son Eglise <sup>1</sup>. »

« L'Eglise est un corps, dit le savant Grotius, elle est composée par conséquent de beaucoup de membres : au-dessus de tout ce corps est l'évêque de Rome. Ceci est organisé d'après le modèle de la primauté que saint Pierre avait sur les autres apôtres, conformément à l'institution du Christ. L'unité avec un chef est l'arme la plus puissante contre le schisme, le Christ l'a indiqué, et l'expérience l'a démontré <sup>2</sup>. »

Un autre savant illustre, le grand Leibnitz, également protestant est, à ce sujet, plus explicite encore : « Dieu, dit-il, est un Dieu d'ordre ; une seule Eglise catholique et apostolique, réunie par un gouvernement hiérarchique universel, est de droit divin, et par conséquent aussi un magistrat suprême est de droit divin <sup>3</sup>. »

Nous avons déjà cité ailleurs cet aveu échappé à Mélancthon lui-même : « L'Eglise a besoin de conducteurs pour maintenir l'ordre, pour avoir l'œil sur ceux qui sont appelés au ministère ecclésiastique, de sorte que, *s'il n'y avait point de tels évêques, il faudrait en faire*. La monarchie du pape serait aussi d'un très-grand secours pour conserver entre plusieurs nations l'uniformité de la doctrine <sup>4</sup>, etc. »

Quelle autorité d'ailleurs que celle de l'Eglise chrétienne ! On nous l'a dit, elle se formait, elle se forme encore de ce qu'il y a de plus sage, de plus capable, de meilleur. Y en eut-il jamais une plus auguste, une plus digne de confiance ? Bien plus libérale que les anciens corps religieux, que les castes religieuses de l'antiquité, que les philosophes et les réformateurs eux-mêmes, qui sur leurs dogmes et leurs mys-

1. J. F. Jacobi, *Über Bildung u. Vandel prot. Religion-Lehrer*, 1808.

2. *In consult. G. Cassandri annot.* 1642, p. 51. — 3. Leibnitz, *Lettres*, 1753, 4, 55. — 4. *Respons. ad Bel.*

tères ne s'ouvraient qu'à leurs familiers, l'Eglise n'a pas, dans le secret du sanctuaire, de doctrine ésotérique ni d'initiation époptique : son dogme est le même pour tous ; il n'est pas pour elle de vulgaire profane. Ce qu'elle sait des choses divines, elle le proclame au grand jour et à la face de l'univers ; elle ne s'est rien réservé ; son chef suprême croit ce que croit le plus humble fidèle ; et ce que nous pratiquons, tous, lui aussi le pratique : il n'y eut jamais, en aucun temps, une sincérité, une égalité pareilles.

Une assemblée générale des évêques, des docteurs, des sages présidée par le chef de l'Eglise, vieillard blanchi dans la science et la pratique des vertus chrétiennes ; un concile œcuménique, quel tribunal ! quelle autorité ! Le collège des cardinaux, composé de ce qu'il y a de plus éminent dans l'Eglise par les fonctions, la vertu, le savoir, la prudence, la connaissance des hommes et des choses : quelle autorité et quelle garantie ! Une telle assemblée n'est-elle pas compétente pour juger en dernier ressort ? Quelle raison particulière en appellerait des décisions d'un tel aréopage<sup>1</sup> ?

Eh quoi ! il y a pour les contentions civiles un tribunal jugeant en dernière instance ; et il n'y en aurait pas pour les questions, pour les disputes religieuses ? Il y en aurait un dans ce qui concerne les plus vulgaires intérêts du corps, et il n'y

1. Mais écoutons Rousseau à ce sujet, dans une lettre adressée au chevalier d'Éon, — catholique sincère, est-il dit : « Simon principe (le protestant) me paraît le plus vrai, dit Rousseau, le vôtre me paraît le plus commode ; et un grand avantage que vous avez, est que votre clergé s'y tient bien, au lieu que le nôtre, composé de petits barbouillons à qui l'arrogance a tourné la tête, ne sait ce qu'il veut ni ce qu'il dit, et n'ôte l'infailibilité à l'Eglise qu'afin de l'usurper chacun pour soi. »

Ne voilà-t-il pas un beau résultat du droit d'examen ?

On se demande comment pourrait être plus vrai un principe suivant lequel la croyance et le sort des personnes sont soumis au jugement de petits barbouillons à qui l'arrogance a tourné la tête, et qui ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils veulent.

« Rien sur la terre, nous dit Leibnitz, « rien ne doit nous inspirer un respect plus profond qu'un concile œcuménique. » (Lettre à la duchesse de Brunswick. 1694.)

en aurait pas dans ce qui se rapporte aux intérêts les plus délicats et les plus élevés de l'âme ! Et les arrêts d'une cour souveraine de justice feraient loi pour tous les tribunaux d'un royaume, et ceux d'un concile, d'une assemblée d'hommes spéciaux les plus éminents du monde seraient, en matière de religion, sans autorité pour un simple particulier, pour le commun et pour le plus commun des hommes ! Livrez le code de nos lois au droit d'interprétation individuelle, et il n'y a plus de lois, plus de sécurité pour les biens ni pour les personnes ; livrez au même droit la parole divine, et il n'y a plus de dogme, plus de morale, plus de religion.

De deux choses l'une : ou les dogmes chrétiens, tels qu'on les trouve formulés dans les Ecritures, dans les Pères, dans les décrets des conciles, et que dès les premiers temps les a enseignés l'Eglise, à savoir la divinité du Christ, l'incarnation divine, la Trinité, la résurrection, les sacrements etc., fonds de la croyance catholique ; ou ces dogmes, tous ces dogmes sont nécessaires, fondamentaux, essentiels au christianisme, ou ils ne le sont pas. S'ils le sont, comment une autorité clairvoyante, prévoyante, prudente, s'il en existait quelqu'une, comment le Christ lui-même pouvait-il les abandonner à la libre interprétation de cette raison particulière qui, comme on le sait, est incapable de s'accorder sur aucun point, et ne saurait ainsi conduire qu'à l'incohérence, au doute et à l'indifférence dans tous les sens ? Ou s'ils ne sont pas essentiels, qu'est-ce alors que le christianisme, quelle en est l'essence, quel est son caractère propre, en quoi diffère-t-il de ce qui n'est pas lui, du judaïsme, du mahométisme, du paganisme, du déisme, et, en définitive, quel en est le fond et quel en est l'objet ?

Non, non, si le Christ était prophète seulement, s'il n'était qu'un législateur prévoyant, un sage, il ne pouvait laisser son Eglise sans autorité ; il ne pouvait lui livrer sa parole, comme une autre pomme de discorde, pour servir de texte

aux discussions théologiques, et de prétexte à des querelles, à des haines, à des divisions sans fin.

Il voulait l'unité, qui pourrait en douter ? Il a donc fondé l'autorité visible, par qui seule elle peut naître et qui seule la peut conserver.

L'unité des esprits et des cœurs dans l'unité de croyance et d'espérance : n'était-ce pas là une grande, une belle conception, une œuvre admirable et vraiment digne d'un Dieu ? Pouvait-il être une chose plus magnifique, plus utile ?

Avoir, en quelque sorte, toutes ses pensées communes, ses craintes, ses espérances, ses volontés communes ; s'édifier réciproquement, et se fortifier ainsi dans la foi, dans l'espérance et la charité les uns les autres ; tendre, par tous ses efforts, par des efforts communs, au même but, le salut de tous, le sien propre, celui de son frère, de l'humanité entière : que pouvait-il y avoir de plus beau et en même temps de plus salutaire pour les hommes, de plus favorable pour la moralité, pour la vertu, pour la paix, pour la bonne harmonie, la prospérité, le bonheur et le progrès, le progrès régulier et véritable de chacun et de tous, qu'une situation où toutes les pensées, toutes les inclinations, toutes les aspirations de l'homme sont réglées et maintenues dans un parfait accord !

Et telle était bien la pensée du Christ, du Dieu fait homme, la mission qu'il donna à ses apôtres, que poursuivit l'Église, qu'elle était en voie d'accomplir et qui l'était en grande partie, quand survint un obscur révolutionnaire, qui, sous le prétexte de réforme, avec un principe de dissolution, et grâce à un agent nouveau de propagation irrésistible, en arrêta malheureusement la réalisation glorieuse.

Dès lors le monde chrétien s'est de nouveau divisé en lui-même, et l'on sait ce qui arrive à toute société qui se divise. Une grande partie de l'Europe, suivant la bannière du libre examen arboré par l'orgueil, a fait divorce avec l'Église et s'est constituée en protestantisme, c'est-à-dire en principe

permanent de dispute, de négation, d'insubordination, de division et de haine.

Eh ! qu'est-ce toutefois, réellement, en fait de doctrine, que le libre examen, la raison individuelle, en présence de cette grande raison, de cette grande autorité de l'Eglise? — La raison individuelle, c'est une *raison*, la raison de l'Eglise, c'est la **RAISON**. Quand ce ne serait pas, suivant la promesse de son fondateur, la raison et l'autorité divines elles-mêmes, ce serait encore la suprématie de la raison universelle, de la science jointe à la sagesse et à l'expérience, sur la raison bornée, incomplète et changeante. Sagesse, raison, raison à sa plus haute puissance, ce serait encore, en toute vérité, l'infailibilité autant qu'on la peut concevoir en ce monde.

Qu'est-ce, au contraire, que le libre examen? — C'est la prééminence d'une raison sur la raison, d'une raison individuelle sur la raison générale manifestée par les sages; c'est, en fait de garantie morale, tout ce qui se peut concevoir de fragile et de précaire. — D'après la loi de l'autorité, la pensée, les principes, les croyances des individus se forment et s'ordonnent suivant une pensée, des croyances, des principes d'ensemble; d'après le libre examen, c'est le contraire: la pensée les croyances, les principes de l'ensemble devraient se former suivant la pensée, les croyances individuelles? Quelle est la marche conforme au bon sens?

Le droit d'examen, cependant, se glorifie d'être la sauvegarde et le règne de la raison, et il accuse le principe d'autorité d'être contraire à la raison. Il en est de cette prétention comme de celle de la Réforme d'avoir remis en lumière l'Evangile enfoui, et de l'accusation comme du reproche fait à l'Eglise d'être la bête de l'apocalypse et la prostituée de Babylone.

Ce qu'on appelle le droit d'examen en matière religieuse, le droit d'interpréter les codes divins suivant le sens privé, ce n'est pas la liberté de la pensée, c'en est la licence. Il a produit la contradiction des doctrines, la confusion, le dé-

sordre, le chaos de la pensée : il n'est donc pas la liberté, la liberté dans l'ordre, la vraie liberté. Le principe vrai de la liberté ne doit pas engendrer ni fomenter le désordre ; il ne doit pas être dans sa nature de conduire à l'anarchie.

La liberté vraie, la liberté sociale, à quelque sphère qu'elle s'applique, c'est le droit s'exerçant dans l'ordre ou dans les limites de la loi. Cette liberté-ci est favorable à l'union, à l'unité, et elle répugne aux disputes, à la division, à la licence, au dévergondage quel qu'il soit : c'est la liberté que reconnaît et que concède l'Eglise.

Le catholique examine, étudie les textes saints et les dogmes, les mystères, tout aussi bien et mieux peut-être que l'hérétique ; seulement il n'a pas la prétention de s'en instituer juge, et juge en dernier ressort, de les juger avec autorité. Reconnaisant son incompetence à juger de la sorte, sa liberté s'arrête avec respect aux limites posées par la loi : elle sait que cette loi c'est l'ordre, c'est l'union, c'est la paix, et par conséquent aussi le bon sens et la raison.

Non, ce n'est pas de la raison que le libre examen protestant est le règne et l'apothéose, c'est de la confusion, qui est l'absence de la raison. Si la raison se trouve quelque part, en matière religieuse, il nous semble bien que ce doit être dans l'Eglise catholique ou nulle part. Là seulement est et doit être la raison, mais la raison universelle s'imposant et ayant droit de s'imposer dans ce qui dépasse les limites de la raison.

Quand on dit la raison, la raison en général, il est clair qu'on entend la raison universelle, ou du moins une raison qui soit d'accord avec la raison universelle. La raison particulière, sans cet accord et cet appui, peut être la vérité dans l'ordre des sciences dites positives ; dans l'ordre des sciences religieuses et morales, elle n'est pas toujours la raison, la vérité, elle peut être le contraire.

Nous avons déjà vu qu'il y a dans ces deux ordres de connaissances, positives et morales, une différence essen-

tielle. « Dans les sciences positives, dit un grand écrivain <sup>1</sup>, on doit avant tout considérer les principes ; au lieu que dans celles qui se rapportent au régime des âmes, ce qui mérite la principale attention, ce sont les conséquences. »

Mais le dogme religieux, la croyance religieuse a, par-dessus tout, ce caractère de porter en soi des conséquences qu'il est nécessaire de considérer ; et les conséquences qu'on en déduit, qu'on en peut déduire, non-seulement sont dignes qu'on les considère et qu'on en tienne compte, elles sont, entre toutes celles qu'on peut et doit ainsi considérer, les plus importantes sans comparaison, celles qui embrassent le plus grand nombre d'intérêts, les plus hauts intérêts tant de l'individu que de la société, de l'humanité tout entière. Et ce qui résulte d'abord des croyances religieuses, c'est, nous le répétons, qu'elles sont un frein et servent de sanction à la morale, et qu'elles sont un lien, un principe d'union et de force entre ceux qui les professent. La religion, c'est indiqué par le mot, la religion lie ou relie les hommes à Dieu, au monde supérieur, et, en même temps, elle les unit les uns aux autres et par conséquent à la société à laquelle ils appartiennent. La philosophie, la politique et l'histoire s'accordent à reconnaître que rien ne rapproche, n'unit plus les hommes et ne donne plus de cohésion aux familles, au corps social, aux sociétés tant générales que particulières, que la communauté de croyance et d'espérance, l'unité religieuse ; que rien, au contraire, ne désunit davantage les âmes et n'affaiblit autant le lien social que la diversité et surtout l'opposition sous ce rapport.

Il faut en conclure qu'une institution religieuse qui, par son principe, se refuse à devenir commune et ne saurait être un lien, est et devient précisément le contraire ; elle est un dissolvant, elle est anti-sociale, elle n'est pas religion, elle est même en opposition formelle avec l'idée de religion <sup>2</sup>.

1. Chateaubriand.

2. Le protestant Hume reconnaît que l'union de toutes les églises occidentales



Toute unité morale est puissante ; rien de plus faible, de plus menacé que l'existence individuelle. « Un homme n'est rien par lui-même, a dit un grand penseur, « il n'est rien à lui tout seul. » La même chose peut se dire également de la croyance ; au point de vue social, elle n'est rien à elle toute seule : individuelle elle cesse d'être croyance ; elle n'est plus qu'opinion, une chose de peu de valeur. Elle ne prend de consistance qu'en devenant et à mesure qu'elle devient générale.

Il est bien certain que dans une société religieuse la religion ne saurait demeurer une affaire individuelle, un pur sentiment de l'homme à Dieu. La religion à l'état de sentiment individuel n'est pas favorable à la constitution de la société. « Un tel sentiment, dit M. Guizot, « peut bien provoquer « entre les hommes une association momentanée ; il peut et « doit même prendre plaisir à la sympathie, s'en nourrir et s'y « fortifier. Mais, par sa nature flottante, douteuse, il se refuse à

sous le souverain Pontife de Rome facilitait le commerce des nations, et tendait à faire de l'Europe une vaste république. (Hist. de la maison de Tudor, année 1521.)

« Les croisades, dit M. Ch. Villers, « avaient pour la première fois accoutumé les peuples occidentaux à une réunion générale, à une sorte de confraternité européenne. Le catholicisme produisit constamment ce bon effet. La monarchie pontificale apprit aux princes et aux peuples à se regarder tous comme compatriotes, étant tous également sujets de Rome. Ce centre d'unité a été, durant des siècles, un vrai bienfait pour le genre humain.\* » — Nous ajouterons qu'il le pourrait être encore.

Il est manifeste, au contraire, que le protestantisme a affaibli le lien fédératif de l'Allemagne.

Le même Villers observe, au sujet de la différence de religion dans les habitants du même pays, « qu'un Luthérien de Bavière tenait plus à un Luthérien de la Saxe qu'à un Bavaois catholique ; que le Suisse calviniste devenu ennemi du Suisse catholique, regardait le Français et le Hollandais calvinistes comme ses véritables compatriotes ; enfin que l'Écossais puritain pactisait avec l'Anglais puritain, malgré l'antipathie nationale. »

Celui qui écrit ces lignes a eu l'occasion d'observer des sympathies et des répulsions pareilles dans une de nos grandes villes de l'Est, dont la population est mi-partie catholique, mi-partie protestante. Cette ville n'a pas seulement une population, elle en a deux, dont l'antagonisme se montre évident dans les élections et autres circonstances de ce genre.

\* Page 164, édit. Maeder.

« devenir le principe d'une association permanente, étendue, à  
« s'accommoder d'aucun système de préceptes, de pratiques,  
« de formes ; en un mot à enfanter une société, un gouverne-  
« ment religieux. »

Eh bien, nous le demandons à tout observateur impartial comme nous aussi le sommes : le droit attribué par le protestantisme à chaque homme de juger, la bible en main, des matières de sa croyance, de les débattre pour son propre compte et de n'admettre que celles qui vont à sa conscience, c'est-à-dire à sa raison particulière, ce droit, s'il est exercé réellement, n'est-il pas en principe la religion réduite à un sentiment individuel ? Le protestantisme a fini par l'avouer lui-même par la bouche d'un évêque anglican : « *La religion, dit ce personnage, est une affaire de cœur entre l'homme et Dieu par le moyen de l'Évangile.* » L'expérience, d'accord avec la logique, a démontré, d'autre part, que le droit d'examen mis en pratique est en effet impuissant à fonder une société religieuse étendue, permanente.

La religion du droit d'examen est justement ce qu'on a dit de la religion individuelle ; elle ne peut, elle ne doit être que cela : « *provoquant entre les hommes des associations momentanées, prenant plaisir à la sympathie et s'y fortifiant, mais flottante, douteuse, se promenant partout, cherchant partout à se satisfaire et ne se fixant nulle part* <sup>1</sup>. » Voilà ce qu'elle est et ce qu'elle fait depuis trois siècles passés. Évidemment M. Guizot a peint d'après nature, et c'est le protestantisme lui-même qui lui a servi de modèle.

Une religion, une association religieuse a, dit-on, des croyances communes, des dogmes communs ; et cependant est-il bien dans la nature du libre examen de réunir un grand nombre de personnes ayant des croyances communes, recevant de la même manière des choses aussi complexes, aussi subtiles et, de leur nature aussi controversables que les dog-

1. Guizot, *Hist. de la Civilis. en Eur.*, lec. V.

mes religieux ? Quels sont en effet les croyances communes, les dogmes admis dans la religion protestante ? Elle n'a jamais pu le dire. Le droit de les juger et de les rejeter tous, c'est là son dogme, son dogme unique, le seul sur lequel elle se soit jamais trouvée d'accord<sup>1</sup>.

« On leur demande, (aux pasteurs protestants) dit le protestant Rousseau, en parlant de l'Église de Genève, « on leur « demande si *Jésus-Christ est Dieu*, ils n'osent répondre ; on « leur demande quels mystères ils admettent, ils n'osent ré- « pondre. Sur quoi donc répondront-ils ? et quels sont les « articles fondamentaux sur lesquels ils veulent qu'on se dé- « cide ? » — « Un philosophe jette un coup d'œil rapide ; il les « voit ariens, sociniens : il le dit et pense leur faire honneur ; « mais il ne voit pas qu'il expose leur intérêt temporel. » — « Aussitôt, alarmés, affrayés, ils s'assemblent, ils discutent, « ils s'agitent, ils ne savent à quel saint se vouer ; et, après « force consultations, délibérations, conférences, le tout aboutit « à un amphigouri où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il « est aussi peu possible de rien comprendre qu'aux deux plai- « doyers de Rabelais. La doctrine orthodoxe n'est-elle pas bien « claire, et ne la voilà-t-il pas en de sûres mains ? » — « Ce sont « en vérité de singulières gens que Messieurs nos ministres ! « On ne sait ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils ne croient pas ;

1. Mais les protestants ne sont pas même d'accord sur le sens qu'il faut attacher à ce mot de droit d'examen, sur les limites dans lesquelles doit et peut s'exercer la raison en matière de foi. « Le protestantisme, dit le pasteur Grüling dans un ouvrage qui traite des rapports de l'Église et de l'État, « le protestantisme est la force répulsive dont est douée la raison d'écarter d'elle et de repousser tout ce qui veut occuper sa place. » Et l'apologiste du protestantisme qui cite ce passage, Villers, ajoute « que la théologie protestante repose sur un système d'examen, sur l'usage illimité de la raison. » Mais un autre pasteur, éditeur de l'ouvrage de Villers, observe à ce sujet que « les protestants, aussi bien que les catholiques, repoussent l'examen illimité ; que la raison du protestant ne fonctionne que dans les limites de la parole de Dieu, et que ce n'est que dans la recherche de cette parole qu'elle est illimitée. » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à force de discuter, d'examiner, les protestants en sont arrivés à ne s'accorder plus même sur le droit d'examen.

« on ne sait pas même ce qu'ils font semblant de croire : leur seule manière d'établir leur foi est d'attaquer celle des autres<sup>1</sup>. »

Qu'entend-on d'ailleurs par ce droit réclamé, ce droit de débattre la croyance, chacun pour son propre compte ? Si l'on entend par là le droit de soumettre, en son particulier et dans l'intimité de la conscience, les principes de foi au jugement de la raison personnelle, l'Église sans doute ne le reconnaît point, parce qu'il est contraire à son principe, à l'unité de doctrine et à toute la constitution religieuse. « Si quelqu'un, dit saint Paul, « aime à contester, qu'il le sache bien, *pour nous ce n'est pas là notre coutume, ni celle de l'Église de Dieu.* » Mais elle ne l'empêche pas non plus autrement que par les admonitions et les conseils, car comment l'empêcherait-elle ? Jamais l'Église n'a prétendu contraindre l'homme dans son for intérieur ; et nous ne savons pas qu'elle ait sévi contre personne pour le fait d'avoir mis en doute ou même rejeté, dans le fond de l'âme, telle ou telle vérité religieuse : c'était affaire entre pénitent et confesseur. L'Église fut toujours indulgente pour l'erreur involontaire ; elle ne se montre rigide que pour ceux qui la propagent et y persévèrent<sup>2</sup>.

Mais ce que veulent, ce qu'ont toujours voulu les libres penseurs et les partisans de ce principe hypocrite et menteur

1. *Lettres écrites de la Mont.*, lettre II, part. I.

2. On peut comprendre deux choses dans la liberté de conscience : le droit d'examen, qui, en matière religieuse, aboutit au rationalisme, destructeur de toute croyance religieuse ; et puis la simple tolérance, la tolérance à l'égard de l'erreur inoffensive, modeste, honnête, et ne prêchant ni ne faisant de la propagande. Le droit d'examen est le principe de l'hérésie ; les réformateurs l'ont employé contre l'ancienne Église et ne l'ont jamais reconnu à leurs adversaires dissidents. La tolérance fut pratiquée par l'Église bien avant la Réforme, et elle la pratique encore.

« L'Église, en condamnant chaque erreur contraire à la doctrine orthodoxe, ne condamne cependant pas celui qui erre ; elle prie même pour lui, et elle a adopté de ne reconnaître pour hérétique que celui qui soutient avec opiniâtreté une erreur reconnue. » (*Baron de Starck.*)

« Ce ne sont point les erreurs, dit un savant évêque (Mgr de Trevern), qui constituent l'hérésie, mais bien l'opiniâtreté qu'on met à y rester obstinément attaché ; ce qui fait dire à saint Augustin : Je puis errer ; mais je ne serai jamais hérétique.

d'examen, ce n'est pas cette liberté modeste de croire ou de ne pas croire, dans le sanctuaire de l'âme, que nul ne peut empêcher et qui constitue réellement la liberté de conscience : ce qu'ils veulent, c'est le droit de débattre le dogme, de le débattre hautement, publiquement, de le contredire, de le nier, d'écrire, prêcher, discuter, de faire du bruit, de se produire soi-même, de se mettre en scène, de fonder secte ou de faire école, et, sous le nom de vérité, de bien des âmes, d'Évangile, de Dieu, de conscience et de science, dût la société par là souffrir toute espèce de dommage et périr, le droit de travailler à leurs propres affaires, en opposant à l'enseignement reçu leurs idées particulières et un système à eux, auquel ils ont attaché leur intérêt, leur vanité, leur ambition et leur fausse gloire <sup>1</sup>.

1. Quand on songe combien nous avons d'orgueil, et combien ce vice est profondément enraciné dans notre âme ; qu'il n'est rien qui nous émeuve davantage et nous jette plus hors de sens et de mesure ; que, tout attentifs et prévenus que nous soyons, et quelque soin, quelque étude que nous mettions à le réprimer, à le contenir, nous ne laissons pas d'en être dominés, à chaque instant et dans les moindres rencontres ; et si l'on observe ensuite que tout ce qui a le plus troublé le monde, depuis l'origine, à travers tous les siècles jusqu'à nos jours : les querelles, les divisions, les haines, les meurtres, les guerres, les ambitions, les compétitions, les conjurations, les rébellions et les révolutions, que tout cela n'avait qu'un même principe et une même origine, l'orgueil, il faudra bien reconnaître enfin que l'orgueil est le vice radical de l'humaine nature, et que c'est surtout là qu'il est nécessaire de diriger tout, dans les institutions, les lois, la religion et la morale.

L'Église, la plus sage institution qui ait jamais régi le monde, l'Église chrétienne l'a parfaitement compris ainsi, dès l'origine, ainsi que son divin fondateur ; et c'est peut-être en raison de cette connaissance, qu'elle fut investie de l'autorité et des pouvoirs nécessaires pour maintenir les pensées et les volontés dérégées dans l'ordre et le devoir. La Réforme s'est proposé et a effectué, tant qu'elle a pu, l'abolition de ces dispositions si sages et si prévoyantes. A la juger avec le plus de ménagement et dans tout son avantage, elle est, on le dit haut et fier, elle est le libre examen en matière religieuse. Or qu'est-ce ici que le droit d'examen ? C'est le droit d'orgueil ; ce n'est pas autre chose, au fond et bien considéré, qu'une vaine satisfaction donnée à l'orgueil humain, et dans cela même qui le comporte le moins, dans ce qui a pour principal objet de dompter l'orgueil de l'homme.

Non, qu'on le croie bien, ce n'est pas en vérité de la conscience qu'ont souci les libres penseurs, c'est de leur orgueil ; et à l'orgueil qui veut se satisfaire aux dépens du bien général, l'autorité ne doit nul égard. Il n'y a là que des individualités dérégées qu'il s'agit de ramener à l'ordre et au devoir.

Dès le moment que de principes découlent des conséquences qui touchent de près aux grands et premiers intérêts de l'ordre social, il est clair que la société ne peut y rester indifférente, qu'il appartient à l'autorité d'en connaître, d'assurer le maintien de ceux qu'elle approuve, de les faire respecter, de veiller à ce qu'ils ne soient ni faussés, ni dénaturés, ni obscurcis dans leur essence, à ce que nul n'y porte atteinte ; et qu'ainsi, dans aucun cas, elle ne saurait les laisser à la discrétion de la raison individuelle, et tolérer que, dans l'enseignement, dans les livres, les journaux, les disputes et les entretiens, on les mette en question, qu'on les critique, qu'on les nie, ou que de quelque autre manière on les ébranle dans la croyance et l'estime publiques. L'autorité civile ne le peut, à plus forte raison l'autorité religieuse.

Cette sauvegarde ne lèse en rien le droit ni de la science ni de la conscience. Que le chrétien soit soumis, autant qu'il est en lui de l'être ; qu'extérieurement au moins, s'il ne lui est possible autrement, il persiste dans la communion de ses frères : qui lui en demande, qui pourrait en exiger davantage ?<sup>1</sup> C'est aux volontés, bien plus qu'à la raison, que s'adresse la foi religieuse : aussi le Christ a-t-il dit qu'heu-

1. *Quis enim, dit Lactance, imponat mihi necessitatem vel credendi quod nolim vel quod velim non credendi. (Voir chap. XII).*

\* Vous avez vu quelle infiniment petite dose de vérité suffit pour conquérir de esprits rares, et pour leur faire accepter les plus monstrueuses erreurs : et cependant vous trouvez bon et légitime que des sectaires, se fondant sur le droit d'examen, puissent troubler les consciences, les familles et la société par le libre enseignement de leurs opinions religieuses personnelles, de n'importe lesquelles ! N'a-t-il pas là contradiction, peut-être inconséquence ?

reux sont les pauvres d'esprit, n'entendant point sûrement par là le manque d'esprit, mais la simplicité de cœur qui rend l'esprit modeste et docile.

Pour la science et la philosophie, de quoi se plaindraient-elles? Le champ de leurs investigations utiles et sérieuses n'est-il pas assez vaste, n'est-il pas immense? On a quelque lieu de douter qu'il y ait pour elles un grand avantage à en dépasser les limites. Les ascensions audacieuses dans la région des hypothèses n'ont ni tellement d'intérêt pour l'homme et pour l'Etat, ni non plus, ce nous semble, tellement d'importance en elles-mêmes, qu'il soit expédient de livrer à de pareilles témérités le roc où plongent les racines des principes et où s'appuient les plus nobles sentiments et tout l'ordre général.

Ce qui d'ailleurs importe principalement à une société religieuse, à la société entière, nous en demandons pardon à l'homme éminent que nous prenons la liberté de contredire, ce n'est pas que telle ou telle vérité obtienne le libre assentiment de chacun et soit acceptée par la raison individuelle, mais que, sous le prétexte de liberté de conscience ou de droit d'examen, tel ou tel individu, le premier brouillon ou fanatique venu — les novateurs sont presque toujours l'un ou l'autre — ne puisse venir troubler, inquiéter et peut-être ébranler la foi, la confiance, la soumission implicite de la masse des citoyens ou des fidèles, et ne devienne ainsi une cause de désunion, d'hérésie, peut-être de schisme, et par suite de division dans la société civile elle-même.

Entre le droit d'examen et le principe d'autorité il ne s'agit, au fond, que d'un tout léger point, c'est de savoir s'il sera permis à l'irreligion de prêcher et de faire école.

Une doctrine étant donnée, grande, belle, savante, majestueuse, tutélaire, et en merveilleuse harmonie avec la nature, les besoins et les aspirations de l'homme, il faudra bien aviser et veiller à ce qu'elle ne soit pas compromise aujourd'hui,

demain, à toute heure, par les rêveries et les audaces de tel esprit aventureux ou de tel autre fou.

Cette surveillance a été exercée par toutes les sociétés anciennes, même par les plus jalouses de leurs libertés, sans que personne en osât contester le droit <sup>1</sup>. Les philosophes la conseillent et ne croient pas en sûreté un Etat où les institutions ne sont pas à l'abri de l'inconstance naturelle de l'homme. Les anciens, et en particulier Platon, poussent très-loin leur sollicitude prévoyante à cet égard. Et Montesquieu, le sceptique Hume, et Rousseau, et, qui le croirait? les réformateurs eux-mêmes, Luther, Calvin et leurs disciples, jugent ce soin légitime et nécessaire <sup>2</sup>. — « Le peuple aveugle, observe le citoyen de Genève, est facile à séduire; un homme qui dogmatise, attroupe et bientôt il peut amener. La moindre entreprise en ce point est toujours regardée comme un attentat punissable, à cause des conséquences qui peuvent en résulter <sup>3</sup>. »

« Nullè étincelle, dit à son tour le très-compétent Luther, n'est si petite, que, Dieu y laissant souffler le diable, il n'en puisse sortir un feu qui dévore le monde et que personne n'éteigne <sup>4</sup>. »

L'on ne permet à personne d'ouvrir une simple école de lecture sans une autorisation spéciale; et l'on voudrait qu'on permît à tout venant de dogmatiser sur la religion! Au nom du ciel, soyons conséquents!

Malgré sa vigilance, dans la sauvegarde de la foi, et son inflexible rigueur à forcer au silence les novateurs et les dissidents, l'Eglise n'a pas laissé d'être inquiétée souvent sur la doctrine, dès les premiers temps de son existence. On sait les peines que lui donnèrent les Gnostiques, les Ariens, les Nestoriens, les Eutychiens, les Pelasgiens et une quantité

1. *V. Dion Cassius. lib. L, II.* — 2. *Luth. de magistratu, t. III.* — *Calvin opuscul., § 92* — *Jur. Syst. II, ch. 22, 23.* — 3. *Lettres écrites de la Mont. part. 1. L. V.* — 4. *Mém. de Luther, II, §3.*



d'autres hérétiques ou novateurs. On nous l'a dit, elle était constamment en lutte avec des adversaires plus ou moins redoutables, et ce n'est pas sans d'énergiques efforts qu'à travers tant de siècles elle a maintenu son admirable unité.

Que serait-il arrivé, selon toutes les probabilités, sans cette stricte et continuelle vigilance ? On n'en peut douter, le christianisme ne serait plus, ou il serait dénaturé.

Il n'est pas une combinaison imaginable des idées chrétiennes avec l'erreur qui n'ait été conçue et préconisée ; pas une conséquence forcée qu'on n'ait tenté d'en déduire <sup>1</sup>. On peut tout dire et soutenir, et, comme on peut tout soutenir, tout défendre, on peut aussi tout attaquer, tout nier. Il est des armes contre toutes les institutions, tous les principes, toutes les croyances ; il n'est pas une vérité qui soit à l'abri

1. Quoiqu'il soit de mode aujourd'hui de faire passer le libre examen comme le Palladium des lumières et de la civilisation, je ne craindrai pas de le déclarer : le libre examen en matière de religion dans les mains de la multitude, c'est la plus insigne folie qui se puisse concevoir. J'en pourrais citer mille preuves ; je ne choisirai que ce seul fait rapporté par le père même prétendu de cette liberté merveilleuse. Il s'agit de son désaccord avec son ancien ami Carlostadt, et de leur dispute touchant les images.

« Lorsqu'à Orlomunde, dit Luther, je traitais des images avec les disciples de Carlostadt, et que j'eus montré, par le texte, que dans tous les passages de Moïse qu'ils me citaient, il n'était question que des idoles payennes, il en sortit un d'entre eux qui se croyait sans doute le plus habile, et qui me dit : « *Ecoute ! je puis bien te tutoyer si tu es chrétien.* » Je lui répondis : appelle-moi toujours comme tu voudras. Mais je remarquai qu'il m'aurait volontiers encore frappé ; il était si plein de l'esprit de Carlostadt, que les autres ne pouvaient le faire taire. » — « *Si tu ne veux pas suivre Moïse, continua-t-il, il faut au moins que tu souffres l'Évangile ; mais tu as jeté l'Évangile sous la table, et il faut qu'il soit tiré de là ; non, il n'y peut pas rester.* » — « Que dit donc l'Évangile, lui répliquai-je ? — « *Jésus a dit dans l'Évangile, (ce fut sa réponse) « je ne sais pas où cela se trouve, mais mes frères le savent bien, que la fiancée doit ôter sa chemise dans la nuit des noces. Donc il faut ôter et briser toutes les images, afin de devenir purs et libres de la créature.* » « *Hoc ille. Que devais-je faire, ajoute Luther, « me trouvant parmi de telles gens ? Ce fut du moins pour moi l'occasion d'apprendre que briser les images, c'était, d'après l'Évangile, ôter la chemise à la fiancée dans la nuit de ses noces.* » (*Luther's Werke*, t. 11, 13 et s.) Cité par M. Michelet ; *Mémoires de Luther*.

Il lui arrivait, à Luther, comme il avait fait à l'Église catholique ; et, pour

du sophisme, de même qu'il n'est pas d'erreur, de méchante action, de crime, de monstruosité qui ne se puisse étayer de quelques raisons spécieuses. Il n'est pas une sotte pensée, pas une folle entreprise qui ne trouve un plus fol ou un plus sot homme prêt à l'accueillir. Prenez la sentence la plus fausse, la contre-vérité la plus révoltante, la mise en principe de telle infamie que vous voudrez : dites, avec le citoyen Proudhon, que la propriété c'est le vol, que Dieu c'est le mal, ou avancez quelque autre contre-vérité de même genre ; et il se trouvera des philosophes qui se chargeront de l'appuyer de telles raisons, que plus d'un casuiste, jurisconsulte ou moraliste, serait embarrassé d'y répondre. Rien n'arrête la hardiesse et l'inconstance de l'homme ; il n'est pas d'extravagance, pourvu qu'il s'en puisse dire l'auteur, qu'il ne se hasardât à ériger en système, à publier et à soutenir contre toute la sagesse humaine, et contre l'éternelle vérité, si elle se faisait entendre.

que l'analogie fût plus frappante, à son tour il était, lui, par Carlostadt et d'autres, traité d'antechrist et, qui plus est, de double papiste.

« La traduction de la Bible par Luther, dit M. Michelet d'après Cochlæus, donna à tous envie de disputer ; on vit jusqu'à des femmes provoquer des théologiens et déclarer que tous les docteurs n'étaient que des ignorants. Il y en eut qui voulurent monter en chaire et enseigner dans les églises. Luther n'avait-il pas déclaré que, par le baptême, tous devenaient prêtres, évêques, papes etc. » Ibidem — Cochlæus, p. 51.

Il serait curieux de voir tout ce que les protestants et leurs innombrables sectes firent sortir des saintes Écritures, malgré cette clarté qui, disent-ils, en rend l'interprétation facile, même pour une simple servante et un enfant. La chose en vaudrait la peine. « Le diable est avec nous, écrivait Luther à ceux d'Anvers ; « il « m'envoie chaque jour des visiteurs qui viennent frapper à ma porte. L'un ne veut « pas de baptême, un autre rejette le sacrement eucharistique, un troisième enseigne « qu'un nouveau monde sera créé de Dieu avant le jugement dernier, un autre que « le Christ n'est pas Dieu, un autre ceci, un autre cela. Il y a presque autant de « croyances que de têtes. Il n'est pas de butor qui, s'il rêve, ne se croie visité de « Dieu ou prophète. Quand le papisme vivait, il n'y avait pas de ces divisions ni de « ces dissidences. » Luther, t. VII, *Contra fanatic, sacrament. errores.*

Münzer, Jean de Leyde et consorts fondèrent sur les saintes Écritures toutes leurs détestables doctrines et leurs abominables écarts.

Ce sont là des dispositions et des conséquences que l'autorité prévoit et doit prévoir ; c'est d'elles qu'elle s'occupe, et en vue d'elles seulement qu'elle use de répression et de coercition à l'égard des doctrines.

Un homme se pose en novateur et veut se substituer à l'autorité : par cela même il se déclare en guerre ouverte avec l'autorité, et non-seulement avec l'autorité, mais avec la société qu'elle régit ; et, autant qu'il peut, il les met, l'une et l'autre, en danger de périr. Dans ce péril, que fera, que devra faire l'autorité ? Elle est, c'est évident, en cas de légitime défense. Il s'agit de savoir si les prétendus droits d'un individu l'emporteront sur ceux de tout le monde, et si les intérêts, la sécurité, l'existence de la société peuvent être mis en balance avec la liberté, avec l'existence d'un séditieux qui, en élevant autel contre autel, menace la paix publique et pousse à la révolte.

Si l'autorité sévit, dans ce cas, si elle use de répression, de coercition, que se propose-t-elle, enfin, et que fait-elle autre chose que de garantir les simples de la séduction des doctrines spécieuses, et les audacieux des entraînements de l'erreur ?

« La gravité des délits, dit un criminaliste, se mesure non pas tant sur la perversité qu'ils annoncent que sur les dangers qu'ils entraînent <sup>1</sup>. » C'est d'après ce principe, sans doute, qu'on procédait contre les hérésiarques, délinquants bien plus dangereux que les homicides et les voleurs.

La liberté est excellente, mais l'ordre et la sécurité sont meilleurs. Une société peut, à toute rigueur, vivre sans liberté ; elle ne saurait subsister huit jours sans ordre. Toutes choses d'ailleurs, même les plus excellentes, ne sont bonnes que dans une certaine mesure : cela est vrai du manger, du boire, du sommeil, de l'imagination, de la pensée, du sentiment,

1. Target, *Observat. sur le Code pénal.*

de la volonté, de la satisfaction de tous les besoins de l'esprit et de l'âme. Et en effet, l'imagination trop exaltée transporte hors des réalités et peut conduire à la démence ; la trop grande tension de l'esprit ou son exercice trop prolongé détériore la santé, et l'on ne voit que trop souvent des sentiments louables en eux-mêmes aller jusqu'à la passion désordonnée et produire les plus déplorables écarts ; enfin la trop grande énergie de la volonté peut, contre toute raison, dégénérer en opiniâtreté. Et il n'en serait pas ainsi de la liberté ! La liberté n'aurait pas ses limites, sa mesure ! et elle pourrait, sans obstacle, sans contrôle, se livrer à tous ses caprices, à toutes ses témérités, à toutes ses imprudences ! — Non, dit-on, s'il s'agit de liberté d'agir ; oui, au contraire, s'il s'agit de liberté de penser, de croire, de dire, d'enseigner, d'écrire.

Erreur, erreur fatale ! Pourquoi cette différence ? La liberté de croire n'implique-t-elle pas la liberté d'agir ? Si les hommes font les doctrines, les doctrines, à leur tour, ne font-elles pas aussi les hommes ? « Bien croire, dit Bossuet, est la condition de bien agir. » Et si cela est vrai, et s'il ne l'est pas moins que de ce qui est mauvais ne saurait immédiatement rien sortir de louable, comment alors réclamer pour toutes les doctrines, bonnes et mauvaises indifféremment, une égale liberté de s'avouer et de se produire ?

Il n'est sorte de malice et de témérité que ne puisse concevoir et couvrir une cervelle humaine. Erostrate imagine de faire parler de lui : il réduit en cendres une des merveilles du monde<sup>1</sup> ! Alexandre dit le Grand, dans le même dessein, abandonne ses États, qu'il ne reverra plus, et renverse,

1. Il est si vrai que, outre la soif de la vengeance, Luther avait pour principal mobile, le désir d'immortaliser son nom, fût-ce par la destruction, qu'il s'appliqua lui-même le nom d'Erostrate. « Rien de nouveau, mon cher Philippe, écrit-il à son ami, sinon que la ville (Augsbourg) est pleine du bruit de mon nom, et c'est à qui verra cet Erostrate qui a causé un si vaste incendie. » (*Mélancthon*, 11 oct. 1518, de *Wette*, t. 1.)

pour la gloire, presque tous les anciens trônes de l'Asie<sup>1</sup>. Alcibiade, César, Charles XII et cinquante autres ambitieux de renommée font des folies pareilles. Il y a longtemps que, pour s'immortaliser, quelque cerveau brûlé eût, s'il était possible, fait sauter notre globe comme une mine. Et de fait un de ces hardis penseurs n'a-t-il pas dit que périsse le monde plutôt qu'un principe<sup>2</sup>? Or qu'est-ce que ce principe auquel, le cas échéant, le philosophisme immolerait l'univers? — Ce n'est pas douteux; c'est son principe à lui, son idée, son système, le système inventé par lui: et périsse donc le monde plutôt que cette vanité!

Et voilà où conduisent les hardiesses de la pensée qui admire de telles entreprises et entretient la noble émulation d'en hasarder de nouvelles du même genre!

Il y a deux points de vue sous lesquels on peut considérer les personnes et les choses humaines, le point de vue individuel et le point de vue social. Considéré du point de vue individuel, l'homme a droit à toutes les libertés qui ne sont pas en opposition avec celles d'autrui, et ce qu'on veut bien appeler liberté de conscience est du nombre. A ce point de vue le principe du libre examen est fondé: au point de vue social, c'est tout autre chose.

Les publicistes les plus profonds sont d'avis et professent que l'Etat, que la société générale étant dépositaire de toutes les libertés et de tous les droits, l'individu ne jouit que de ceux qu'elle veut bien lui reconnaître et qui sont compatibles avec l'existence, le bien-être et la sûreté de l'ensemble. Qu'on ad-

1. « O Athéniens, s'écria-t-il un jour, « à quels périls je m'expose pour mériter vos louanges! ὦ Ἀθηναῖοι, ἡλίκοις ὑπομένω κινδύνους ἕνεκα τῆς παρ' ὑμῖν εὐδοξίας. »

2. « Mieux vaut, disait aussi Luther déjà vieux, « mieux vaut que le Ciel s'écroule que si un seul atome de vérité devait périr. » *Lieber mag der Himmel einfallen als ein einziges Kernlein der Wahrheit untergehen.* » (édit. de Walch, t. XVII, p. 5 de l'introd. hist.) Et que d'erreurs cependant n'ont pas été répandues, et que de vérités opprimées par ce charlatan de vérité! Il n'est, à les entendre, rien de plus ami du vrai que tous ces démolisseurs.

mette ou non cette doctrine dans toutes ses conséquences, on ne niera pas du moins, 1° que toute société n'ait le droit de prendre, dans son sein, telle disposition qu'elle juge indispensable à la sauvegarde réelle de sa sécurité, de ses grands et légitimes intérêts; 2° que tout, dans la société, dans son gouvernement, ses lois, son administration, ne doive être fait et ordonné en vue du bien général, attendu que ce qui vise à l'intérêt individuel ou particulier est presque toujours contraire à l'intérêt de tous, et que ce qui a pour objet le bien de l'ensemble, de tous, entraîne le bien de chacun en particulier, autant que le comporte la nature des choses. *Salus populi suprema lex esto.* Cet adage ancien ne saurait se contester, compris dans cette mesure.

La société doit sans doute à chacun individuellement protection, justice et bienveillance, autant que faire il se peut; mais ce qu'elle considère et doit considérer principalement, c'est l'ensemble. C'est au tout, c'est au corps social lui-même qu'elle doit d'abord son dévouement, sa sollicitude, sa vigilance, sa protection, ses soins. Quand les intérêts de l'organisme entier sont assurés, le bien-être des individus doit venir par surcroît, comme une conséquence de la prospérité générale<sup>1</sup>.

Que l'autorité civile, par exemple, vienne à poursuivre un délinquant, et qu'en vertu de la loi violée elle lui inflige une peine, s'agit-il, dans la répression, comme a semblé le croire la philanthropie moderne, du condamné principalement, de son perfectionnement moral, de l'intérêt de son avenir, de son esprit, de son âme? Ou bien est-il question d'exercer une vengeance au profit de tel ou tel individu lésé? Point de doute, il s'agit de tout autre chose! L'amendement du coupable puni par la loi peut être une suite de la répression; cela

1. Plus je vis et réfléchis, plus j'acquies la conviction qu'en chaque chose ce qu'il faut considérer surtout, c'est le tout, et que rien n'est réellement excellent qu'en vue du tout.

arrive quelquefois, et c'est fort désirable toujours. Mais la chose capitale, pour la société civile, celle dont réellement elle se préoccupe, c'est l'intérêt, la sauvegarde publique : c'est d'étouffer la contagion du mauvais exemple ; c'est d'empêcher que l'impunité ne soit une incitation à de nouveaux délits, à de nouveaux crimes. Cela se montre bien par l'extrême lenteur et les difficultés qu'oppose la Justice aux réclamations des intéressés, dans les actes de réhabilitation de condamnés reconnus plus tard innocents. Contre la justice même, et malgré tout ce qu'elle sait fort bien être dû à l'innocence malheureuse, elle est toujours tentée de la sacrifier à l'intérêt général, et, dans cette vue, à la force, à l'intégrité, à la considération de l'autorité. *Res judicata pro veritate habetur.*

Celui qui, dans une société civile, prétend maintenir tous les droits de la nature, n'a guère réfléchi sur les conditions de l'ordre social.

Or la religion étant bien, dans l'Etat, une institution de premier ordre, une institution dont toutes les autres institutions tirent leur force, leur valeur et ce qui au fond assure leur légitimité, leur existence ; et la liberté d'examen, d'autre part, allant visiblement à faire mettre au moins en question la religion, toute religion, comment douter, à moins qu'on n'en juge avec un parti pris, que la société ait le droit d'imposer des limites et un frein à cette liberté séditionnaire qui la met en danger, et qu'on a si faussement qualifié de liberté de conscience ? Il serait au moins singulier de prétendre que la société dût reconnaître à ses membres le droit de l'attaquer sous main, en dirigeant des mines contre ses bases. Il en est du droit d'examen comme de toutes les libertés, de tous les droits : il revêt, dans l'état social, un caractère social, et d'absolu qu'il était, dans l'état dit de nature, il devient relatif, dépendant ; il se subordonne aux droits, aux libertés, à l'intérêt de l'ensemble, à l'intérêt de tout le monde.

La société ne peut laisser à l'individu l'exercice d'aucune

liberté, quelle qu'elle soit, que dans les limites de la sécurité générale ; elle a droit et devoir d'y mettre des bornes, dès qu'elle s'aperçoit que ces libertés deviennent pour elle un péril. « La résistance est, quoi qu'on dise, la première mission du gouvernement. C'est essentiellement pour réprimer les volontés déréglées, qu'il est institué. » C'est encore M. Guizot qui nous le dit, et c'est fort bien dit.

Mais, observerons-nous, si le gouvernement civil a la mission de réprimer les volontés déréglées, en tant sans doute qu'elles se traduisent en faits, le gouvernement religieux, qui est le gouvernement des esprits, doit, au même titre, avoir celle de réprimer les pensées déréglées, en tant aussi qu'elles se manifestent au dehors par des actes, c'est-à-dire par de mauvaises doctrines ou des opinions hétérodoxes ouvertement avouées et propagées. L'analogie nous paraît complète.

Sans doute, il appartient au gouvernement des âmes, pour réprimer l'erreur, d'employer de préférence des armes spirituelles, et c'est aussi ce qu'il a fait le plus souvent : les conciles, les admonitions des papes, les brefs, les excommunications en sont les preuves. Ce n'est que quand tous ces moyens se trouvaient épuisés, et insuffisants pour arrêter le danger des écarts de la pensée individuelle, que l'Eglise recourait enfin, bien à regret, aux moyens matériels de répression et de coercition. Et ce n'est sans doute pas comme incrédule, c'est comme perturbateur des consciences et des intelligences, comme révolutionnaire, qu'elle condamnait l'hérétique. En le condamnant, en sévissant, l'Eglise, encore une fois, ne faisait que se défendre elle-même ; elle sévissait, parce qu'elle était attaquée ; que sa foi, son dogme, son autorité, son existence et, avec elle, tout l'ordre social étaient menacés, mis en péril.

Eh bien ! le droit de coercition exercé dans cette limite ne peut-il pas se comprendre ? — Il se conçoit tellement, qu'il



semble être un devoir. L'impunité, dans ce cas, serait de la faiblesse; elle serait un tort fait à la société religieuse, à la société tout entière <sup>1</sup>.

Cependant ce droit d'employer la coercition pour vaincre les résistances et forcer la soumission, on l'accorde à l'autorité civile, mais à elle seule et en matière civile; on la refuse absolument à l'autorité religieuse et à toute autorité en matière religieuse, attendu, dit-on, qu'ici l'homme relève de sa conscience et ne relève que d'elle. Ce qu'on veut bien accorder au gouvernement religieux sous ce rapport, c'est uniquement le droit d'admonition et de censure.

1. Sicuti enim est aliquando misericordia, ita est crudelitas parcens. *Sanct. August. Epist. 54.*

« Je voudrais, disait récemment un honorable membre de notre Assemblée législative, « je voudrais qu'un prêtre de l'Église catholique déclarât que, par « respect pour le dogme, il demande qu'on efface des constitutions, des lois, tout « ce qui le protège. *La vérité ne doit s'appuyer que sur la vérité elle-même.* « L'emploi de la force est pour elle une honte et un obstacle. » — « Quiconque a « peur de l'émancipation de la pensée, n'a pas confiance dans la vérité qu'il pro- « fesse. » (\*)

Voilà, ce nous semble, de la part d'un philosophe et d'un législateur, une parole bien spécieuse, et qui ne supporte pas un instant de solide examen!

« *La vérité ne doit s'appuyer que sur la vérité elle-même* » est une de ces propositions flamboyantes qui éblouissent d'abord, et que pour cela l'on n'analyse pas de trop près. C'est comme si l'on disait que la justice et la vertu ne doivent s'appuyer que sur elles-mêmes, et qu'il ne faut rien faire pour assurer le respect des lois et empêcher le mauvais exemple. Elle peut être vraie dans de certaines sphères, dans celle des sciences, par exemple, et surtout dans celle des mathématiques pures. Pourquoi? C'est qu'ici la vérité n'a pas d'ennemis intéressés à la contredire, et qu'en définitive elle n'importe que médiocrement à la société. Dès qu'elle est découverte, elle est proclamée par les hommes compétents, acceptée de confiance par la foule; et dès lors elle existe et subsiste, sans que personne soit tenté de la méconnaître et de la nier. La proposition n'est pas vraie dans la religion, dans la morale, dans ce qui touche intimement à l'ordre public et au bien de l'État. Il est deux points par lesquels la vérité, dans cet ordre de choses, diffère essentiellement de la vérité dans l'ordre scientifique: c'est d'abord son extrême importance, qui est telle, que la société, sans la force qu'elle y puise, ne saurait avoir d'assiette solide ni de sécurité; c'est ensuite le grand nombre de ses ennemis, intéressés et constamment occupés à la miner. La vérité scientifique n'est que d'un intérêt secondaire pour l'État, et elle ne contrarie les instincts ni les visées de personne. Les vérités

(\*) Séance du 3 décembre 1867.

Mais encore, si les croyances religieuses sont du domaine de la conscience exclusivement, elles échappent donc, au même titre, non-seulement au droit de coaction, mais tout aussi bien à n'importe quel autre droit de surveillance et de contrôle, et l'autorité, purement fictive, n'a pas plus le droit de censurer et d'admonester, que celui de contraindre. D'où ce droit, en effet, lui viendrait-il ? Elle ne pourrait le tenir que de la conscience individuelle, qui, dans ce cas, se renoncerait évidemment elle-même. Si, pour ses croyances, pour les objets de la foi religieuse, l'homme ne relève en effet que de sa conscience propre et particulière, c'est-à-dire du moi, reconnaissons donc alors que sa conscience seule est et demeure juge ; qu'elle seule est en droit de lui faire rendre compte de ce

morales sont la base de l'édifice social, et elles ont pour ennemis acharnés toutes les passions humaines. Cette différence est capitale ; elle est essentielle, je le répète : elle établit immédiatement une exception au grand principe posé par M. Jules Simon.

Une observation analogue à celle de M. Jules Simon, avait été adressée, la veille, à la même assemblée par M. Jules Favre, à savoir : « Que la raison est un don de Dieu, et que de vouloir lui résister ou lui opposer des bornes, c'est vouloir résister à la volonté même de Dieu, qui nous l'a donnée. » (\*)

Cette parole de l'éloquent orateur, qu'il me soit permis de le dire, n'est pas moins spécieuse que celle de M. Jules Simon. Pour s'en convaincre tout aussitôt, il suffit de se rappeler que tous les mauvais penchants, toutes les passions humaines font valoir en leur faveur le même argument. Que dit la volupté, par exemple, pour justifier ses écarts ? Elle dit ce que vous venez d'avancer en faveur de la raison illimitée. Le plaisir est, dit-elle, l'expression d'un besoin naturel, d'un besoin inné et conforme par conséquent aux intentions du créateur. Lui résister, c'est aller contre le vœu de la nature ; c'est se mettre en opposition avec les vues et la volonté de Dieu. — On le voit, c'est le même argument, et ce n'est qu'un sophisme. La raison propre, indépendante, ou l'examen sans frein, serait la ruine de l'ordre social, absolument comme la volupté sans frein serait la ruine de l'individu. Il m'est permis dans mon particulier, dans mon for intérieur, d'ôter toutes ses entraves à ma raison particulière ; mais dans sa manifestation extérieure, ma raison a pour borne la raison sociale.

L'homme est essentiellement un être borné : il l'est dans toute sa personne, dans toutes ses facultés, et il l'est aussi dans l'exercice de ses facultés. Il n'est rien d'illimité dans l'univers que Dieu, que la puissance, les facultés, les attributs de Dieu.

(\*) Séance du 2 décembre 1867.

qu'il admet ou pense, et en droit, par conséquent, s'il est besoin, de le reprendre, de l'admonester, de lui infliger une censure. La foi religieuse, encore une fois, est simplement individuelle; elle cesse d'être sociale; et la société religieuse, aussi bien que l'autorité religieuse, est une pure fiction, si ce n'est un non-sens.

Mais est-il bien vrai que la foi et les articles de foi soient uniquement du domaine de la conscience?

Oui, tant qu'ils se renferment dans le for intérieur; non, dès qu'ils tendent à se manifester au dehors. Oui, si l'individu qui les embrasse, vit seul, dans l'état prétendu de nature; non, certainement non, s'il vit en relation avec ses semblables et fait partie d'une société civile, où les croyances, toutes les croyances, morales et religieuses, sont forcément, nécessairement sociales.

Observons seulement, d'abord avec Rousseau, « que ce qu'on doit faire dépend beaucoup de ce qu'on doit croire, et que, dans tout ce qui ne tient pas aux premiers besoins de la nature, nos opinions sont la règle de nos actions, »; puis, observons aussi que, suivant M. Guizot, « la liberté de conscience est le droit de croire et de ne pas croire: » et il sautera sans doute aux yeux que ce droit, que cette liberté qui implique celle de faire ou non, que ce droit encore est de l'état de nature, qu'il ne saurait en aucune façon appartenir à l'état social, et que, si la société n'a garde de laisser la raison particulière arbitre du devoir, elle ne saurait, à aucun prix, la laisser non plus arbitre de la croyance d'où découlent les devoirs<sup>1</sup>.

1. Les protestants eux-mêmes, éclairés ou pressés par les conséquences de ce principe subversif, ont à plusieurs reprises voulu retirer ou confisquer le droit d'examen. Il y a peu d'années, le doyen des pasteurs de Stuttgart, M. Dettinger, dans un colloque tenu à Urach, soutenait que la liberté de conscience individuelle, bien que dogmatiquement établie dans la confession d'Augsbourg, ne l'était cependant qu'en principe, comme germe et point de départ de cette Église naissante. « Il y a, disait-il, deux sortes de liberté en matière de foi : celle dont il

Qu'un épicurien sceptique, panthéiste, matérialiste, croie et enseigne qu'il n'est pas de Providence divine, pas de Dieu personnel, ou que, s'il en est un, il ne s'occupe guère de ce qui se fait en ce monde; qu'un autre libre penseur, avec Luther, nie la liberté de nos actions et partant leur valeur morale; qu'il dise Dieu auteur du mal, ainsi que du bien; qu'il déclare les bonnes œuvres et la vie honnête indifférentes pour le salut, et ce salut le résultat uniquement des mérites de Jésus-Christ, sans participation de notre part; qu'il prétende enfin l'homme, quoi qu'il fasse ou ne fasse pas, prédestiné soit à la rédemption, soit à la damnation éternelle, osera-t-on dire qu'il ne s'agit là que de sa conscience, et que la société dont il est membre, et jusqu'au plus obscur particulier avec lequel ou près duquel il vit, n'y ait pas aussi quelque intérêt, n'ait pas aussi à y voir? Nous ne craignons pas de l'affirmer: il n'y eut jamais de gouvernement bien avisé qui en jugeât de cette manière.

« Il y a donc, dit un philosophe protestant, « il y a donc une « profession de foi purement civile dont il appartient au sou- « verain de fixer les articles, non pas précisément comme « dogme de religion, mais comme sentiment de sociabilité, « *sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen et sujet fidèle.* « Sans pouvoir obliger personne à les croire, il faut bannir « de l'État quiconque ne les croit pas; il faut le bannir, non « comme impie, mais comme insociable, comme incapable « d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au be- « soin la vie à son devoir. » • **Que si** quelqu'un, après avoir re-

est permis de faire usage, et celle dont l'usage ne saurait être permis. La première appartenait aux réformateurs, tandis qu'ils travaillaient à édifier leur profession de foi, c'est-à-dire jusqu'au 2 juin 1610, jour où ils présentèrent à la diète d'Augsbourg leur confession doctrinale. Mais depuis que la foi a été fixée et l'Eglise luthérienne constituée, il n'est plus possible d'y déroger, elle doit être inviolable à jamais. » (Rapporté par l'*Ami de la Religion*, 12 déc. 1846).

La doctrine est bizarre; mais elle montre le protestantisme aux abois réduit, au nom du droit d'examen, à nier le droit d'examen, à se nier enfin lui-même.

« connu publiquement ces *mêmes dogmes*, se conduit comme  
« ne les croyant pas, qu'il soit *puni de mort*, il a commis le plus  
« grand des crimes, il a menti devant la loi. »

La force de la vérité et le sentiment profond des nécessités sociales sont ici, chez Rousseau, plus forts que ses préjugés protestants, plus forts que l'esprit même du siècle et son penchant pour les sophismes.

Et voilà donc le droit de coercition et même de coaction, en matière religieuse, bien et dûment justifié, et cela par un libre penseur en plein XVIII<sup>e</sup> siècle, et, qui plus est, par un philosophe protestant et républicain ! Il a beau distinguer, et appeler dogmes civils l'existence de la divinité, la vie à venir, le bonheur des justes, le châtement des méchants : en changeant les mots, on ne change pas la nature des choses ; ce sont là de vrais dogmes religieux, et les pre-

1. Les actes de l'homme raisonnable n'ont pas d'autre mobile, au fond, que des aspirations, des désirs basés sur des croyances. L'homme agirait au hasard comme la brute, ou il n'agirait pas du tout, s'il n'avait ni principe, ni foi en quelque chose. C'est par la croyance qui lui indique un but, un objet, que l'homme et toute la société des hommes s'animent, se meuvent et suivent une direction donnée. La liberté de penser, de croire et de professer ce qu'on croit implique évidemment la liberté d'action, la liberté d'agir en raison de ce qu'on croit. Si la société m'accorde le droit de ne tenir et proclamer vrai que ce qui a l'assentiment de ma raison personnelle, ne serait-il pas contradictoire qu'elle me déniât celui d'agir et de me conduire conformément à ce que je crois ? La liberté de conscience est donc à la fois le droit de n'admettre dans sa croyance que ce que l'on juge vrai, et de ne régler ses actions que sur ce que l'on croit. Si la liberté de conscience n'est pas l'un et l'autre, elle n'est qu'une vanité ; car à quoi me servirait la liberté de ne croire que cela seul que je juge bien et vrai, si je n'ai celle de ne faire que cela seul que je trouve bien et vrai, et celle aussi de faire tout ce que je crois être bien ? Or voulez-vous, pouvez-vous concéder cette seconde partie ? — Évidemment vous ne le pouvez ni ne le voulez : vous ne pouvez donc pas non plus accorder la première, dont elle est le corollaire rigoureux.

Prenons cette liberté dans le sens qu'on lui prête en général dans la parole : « La liberté de conscience, nous dit-on, est la liberté de croire ou de ne pas croire. » — Mais la liberté de ne pas croire, c'est la liberté de vivre sans croyances, sans foi, sans religion, et, par conséquent, sans moralité, sans foi ni loi, comme dit le proverbe. Est-ce là un principe social, un principe de civilisation, de progrès, un principe humain ?

Les ennemis de l'ordre social ont demandé d'abord la liberté de tout croire,

miers articles de toute religion positive. Il le reconnaît du reste, en dépit de lui-même, car il ajoute aussitôt après : « Les dogmes de la religion civile doivent être simples, en « petit nombre, etc. <sup>1</sup> »

Un esprit plus sérieux que le citoyen de Genève, Montesquieu, juge aussi, sans détour, que ce sera une très-bonne loi civile, lorsque l'Etat est satisfait de la religion déjà établie, *de ne pas souffrir l'établissement d'une autre*. Il ajoute que, « quand on est maître de recevoir dans un Etat une nouvelle religion ou de ne pas la recevoir, il ne faut pas l'y établir : car, en introduisant une nouvelle religion, on substitue « des soupçons contre les deux religions à une ferme croyance « pour une ; en un mot, on donne à l'Etat, au moins pour quelque temps, et de mauvais citoyens et de mauvais fidèles <sup>2</sup>. »

Et en effet, nous avons vu que la religion est la sanction et comme la base de la morale et de la politique, de sorte qu'on ne saurait être mauvais fidèle sans être en même temps mau-

de tout dire, de tout enseigner ; et maintenant qu'ils l'ont obtenue, ils veulent naturellement en tirer la conséquence, qui est la liberté de tout faire, jusqu'à voler et tuer inclusivement : voilà pourquoi nous les voyons occupés à désarmer le pouvoir et la société en brisant le glaive de la loi, et en abolissant, même pour le parricide, la peine de mort, la plus efficace et la plus sûre des peines réprimantes inscrites dans nos codes. L'abolition de la peine capitale une fois obtenue, ils trouveront mauvais que la loi prive le citoyen un seul instant de sa liberté, en l'emprisonnant pour un délit constaté. Et pourquoi non ? Ce qu'ils ont dit contre la peine de mort, ne peut-on pas le dire aussi contre le bague, l'incarcération et toute espèce de peine ? La prison est une flétrissure qui ne quitte plus le libéré, qui lui enlève la confiance publique, l'empêche de gagner sa vie et le pousse de la sorte à de nouveaux délits. Emprisonné, le condamné, en contact peut-être avec des individus plus vicieux que lui, achèvera de se pervertir : est-il prudent, est-il juste, est-il moral de l'exposer à un tel inconvénient ? La culpabilité d'un délinquant dépend d'ailleurs beaucoup de l'éducation qu'il a reçue, des exemples qu'il a eus sous les yeux, des principes qu'on lui a donnés, de la violence de ses passions, de son tempérament, d'autres prédispositions naturelles, de mille circonstances indépendantes de sa volonté. Est-il juste de le punir de ce qui tient peut-être uniquement à la fatalité ? Qu'y a-t-il d'ailleurs de plus atténuant que les besoins qui portent en général au vol ? Pour peu qu'on y mette de bonne volonté, l'on trouvera des circonstances atténuantes pour tous les délits et tous les crimes, dans tous les cas.

1. *Contrat social*, L. IV, c. VIII. — 2. *Esprit des lois*, L. XXIV.

vais homme et mauvais citoyen. L'impératif catégorique pourra suffire peut-être à quelque philosophe solitaire, vivant hors du commerce des hommes ; en général il faut encore autre chose. « La religion, même fausse, dit encore Montesquieu, « est le meilleur garant que les hommes puissent avoir de la probité des hommes. » — « Et l'idée d'un « lieu de récompense emporte nécessairement l'idée d'un « séjour de peines. Quand on espère l'un sans craindre l'autre, les lois civiles n'ont plus de force. <sup>1</sup> »

Mais sans doute on objectera que ce droit d'intervention et de coercition de l'autorité, en matière de foi religieuse, ne doit du moins s'admettre, comme l'observe Rousseau, que pour les dogmes essentiels, ceux précisément, en petit nombre, sur lesquels se fondent la morale et la société.

Nous répondrons qu'en général c'est bien ainsi qu'il a été pratiqué dans l'Eglise. Observons, d'ailleurs, que dans la religion tout s'enchaîne et se tient tellement, que l'on n'y peut rien attaquer, sans que tout le reste s'en ressente, et sans que l'édifice entier soit menacé de ruine. Il en est de l'incrédulité comme de tous les autres écarts, il n'y a non plus ici que le premier pas qui coûte. Une fois l'esprit de doute et de critique éveillé dans l'âme humaine, il ne se rendort pas aisément. Il est au fond méfiance, comme la foi est confiance, et l'on n'est guère pleinement confiant qu'une fois dans le cours d'une vie d'homme.

Nous voulons, un instant ici, ne nous adresser qu'aux incrédules, aux prétendus esprits forts, et ne nous placer qu'au point de vue de la raison et de la sagesse purement humaines. Eh bien ! même les superstitions populaires, disons-nous à ce point de vue, même les exagérations populaires se rapportant à la religion, les préjugés ou ce que vous jugez tels, les légendes, ont de l'importance et méritent quelque respect. L'Aréopage de l'ancienne Athènes, ce tribu-

1. *Esprit des lois*, L. XXIV.



nal si sage dont on disait que les dieux ne déclinaient pas les arrêts, le trouvait ainsi, quand il condamna à l'exil Stilon pour le simple fait d'avoir nié que la Minerve de la citadelle fût une divinité, et observé que ce n'était qu'une statue, ouvrage de l'homme. Et le sénat romain ne fut pas sur cela moins sévère que l'Aréopage. Sommes-nous plus intelligents, plus amoureux de progrès et de libertés que n'étaient le peuple athénien et le peuple de l'ancienne Rome ?

Il en est de certains préjugés comme des herbes parasites au milieu des champs : on ne peut souvent les extirper qu'en risquant de léser les plantes utiles <sup>1</sup>. Joseph de Maistre compare les superstitions à un ouvrage avancé de la religion qu'il ne faut pas détruire, « parce qu'il n'est pas bon, dit-il, qu'on puisse, sans obstacle, s'avancer jusqu'au pied du mur, en mesurer la hauteur et planter les échelles. » M. Guizot, enfin, ne citait-il pas récemment lui-même, dans son dernier ouvrage, comme étant remarquables ces paroles échappées, au sujet du rationalisme protestant, à un adversaire du christianisme dogmatique, dans un article de la *Revue des deux Mondes* :

« On s'imagine que toutes les difficultés sont résolues, et l'on croit entrevoir l'avenir religieux de l'humanité dans un espèce de rationalisme chrétien ou de christianisme-rationnel, qui, sans exclure la ferveur, laisserait à la pensée toute sa liberté. Je ne demande pas mieux, pour ma part ; mais je ne puis m'empêcher de demander avec quelque inquiétude, si le rationalisme chrétien est bien une religion ? »

« Ce qui reste dans le creuset, après l'opération que l'on sait, est-ce bien l'essence des dogmes positifs, ou n'en serait-ce que le *caput mortuum* ? Le christianisme rendu transparent pour l'esprit, conforme à la raison et à la conscience,

1. J'entends par préjugés de certains actes abusifs de dévotion ou de croyances auxquels le peuple se livre quelquefois par excès de ferveur, sans y être autorisé par aucune décision de l'Eglise.



possède-t-il encore une grande vertu ? Ne ressemble-t-il pas au déisme et n'en a-t-il pas la maigreur et la stérilité ? La puissance que les croyances exercent ne réside-t-elle pas dans les formules dogmatiques et dans les légendes merveilleuses, tout autant que dans leur contenu proprement religieux ? N'y a-t-il pas toujours un peu de superstition dans la vraie piété ? et celle-ci peut-elle se passer de cette métaphysique populaire, de cette brillante mythologie qu'il s'agit d'en éliminer ? Les éléments dont vous prétendez dégager la religion ne sont-ils par l'alliage sans lequel le métal précieux devient impropre aux rudes usages de la vie ? Enfin quand la critique aura renversé le surnaturel comme inutile et les dogmes comme irrationnels ; quand le sentiment religieux d'une part, et de l'autre une raison exigeante auront pénétré la croyance et l'auront transformée en se l'assimilant ; *quand il n'y aura plus d'autorité debout, si ce n'est la conscience personnelle de chacun* ; quand l'homme, en un mot, ayant déchiré tous les voiles et pénétré tous les mystères, contempera face à face le Dieu auquel il aspire, *ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiée* ? Et la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister ? »

Paroles remarquables, en effet, et que nous voudrions recommander aux méditations de toutes les personnes honnêtes qui pensent librement, et qui, par entraînement, éducation, prévention, mode ou conviction, sont devenues hostiles au principe si salulaire d'autorité en matière religieuse.

Dans ces paroles de M. Schérer se trouvent implicitement et la justification entière de l'Eglise, de sa constitution, de son dogme, de son principe, de sa politique, et la réfutation des reproches de M. Guizot, et la condamnation du protestantisme, et une peinture frappante du travail inévitable de décomposition qu'exerce le libre examen dans

l'intimité de la croyance, et une prévision de son résultat final.

En livrant les textes saints à l'examen individuel, le protestantisme, en effet, a *déchiré tous les voiles* ; il a permis à la critique la *profanation de tous les mystères* ; il s'est flatté faussement qu'on pouvait laisser à la pensée *toute sa liberté* et rendre le christianisme en tout conforme à la conscience, à la raison privée, sans exclure la ferveur ; il s'est fait gorge chaude « *des superstitions papistes* ; » il a décharné le dogme, décoloré le culte, et les a *rendus stériles* ; il a retiré du *métal précieux l'alliage qui le rendait propre à l'usage* ; il a enfin, autant qu'il a pu, *renversé le surnaturel* comme inutile, et les dogmes comme irrationnels, car il a nié l'autorité et n'a laissé debout qu'une *raison exigeante* et la conscience personnelle ; en un mot, il a fondé le rationalisme dit chrétien, qui n'est pas et ne saurait être une religion, et il a ouvert largement aux ennemis de la foi une brèche qu'il est, hélas ! impuissant à refermer.

Eh bien ! si tout le dogme, tout l'enchaînement du dogme, et jusqu'aux légendes populaires qui s'y rattachent<sup>1</sup>, sont, de l'aveu des rationalistes, d'une telle conséquence, nous avons donc raison de nier qu'on puisse toucher à aucune de ses parties, et de révoquer en doute que la croyance soit uniquement du domaine de la conscience individuelle. Et, à moins de prétendre, contre le bon sens et l'expérience, que la force seule suffit au maintien d'une société civile, et que l'Etat n'a rien à voir à la morale ; qu'il lui importe peu qu'il y ait ou non une religion, une morale, et que les lois aient ou non une vertu répressive, ne faudra-t-il pas convenir, encore une fois et enfin, que l'autorité ne saurait, en aucune manière, laisser la raison individuelle discuter pour son propre compte et traiter à discrétion les importantes vérités qui servent de fondement à l'ordre social ; que ces vérités sont de son domaine, tout aussi bien que de celui de la conscience ;

qu'elle a le droit de s'en occuper, d'y intervenir, et qu'elle exerce en effet un droit incontestable de surveillance, de répression, et par conséquent aussi, dans de certains cas, de coercition sous ce rapport<sup>1</sup>.

Montesquieu, en conseillant de ne pas permettre l'introduction dans l'État d'une religion différente de celle qui est actuellement en possession des âmes, parce que, dit-il, on substituerait des soupçons contre les deux religions à une ferme croyance pour une, Montesquieu a su pénétrer, ce nous semble, dans l'esprit de l'Église, et a bien compris sa prétendue intolérance, qui n'était, au vrai, que connaissance du cœur humain et prévoyance, se proposant, dans ses sévices contre l'hérésie et le schisme, non pas d'assurer sa propre domination, sa domination exclusive au point de vue d'un intérêt temporel ou de caste, ainsi que le pensent des hommes à petites vues, mais uniquement de ne pas laisser s'affaiblir la croyance par la contradiction et l'opposition des doctrines, et de fermer par là tout accès au doute ou à l'indifférence dans le sanctuaire de l'âme humaine<sup>2</sup>.

On ne niera point que la plus grande intensité dans la croyance n'eût lieu dans le cas où l'unité régnerait parfaite dans la doctrine, et qu'au contraire la foi ne fût à son *mini-*

1. On sait que l'apôtre Proudhon a professé que la conclusion de la science sociale est celle-ci : Il n'y a pour l'homme qu'un seul devoir, une seule religion, *c'est de renier Dieu*. Or supposons qu'une réunion d'individus veuille réaliser ou ait déjà réalisé cette religion unique, et qu'elle s'applique à prêcher ce devoir d'athée, la négation de Dieu : le pouvoir civil laisserait-il faire et dire, et se contenterait-il d'admonitions et de réprimandes ? Nous croyons, nous, qu'il userait tout à la fois de répression pour dissiper cette société, et de coaction pour la forcer au silence, et nous dirons, pour notre compte, qu'il ferait bien, qu'il remplirait un grand devoir.

2. « Les sectes, en religion, observe Bacon, quand elles sont nombreuses, sont des causes d'athéisme. »

« Les dissensions qui prévalent parmi les sectes multipliées sorties des écoles de Luther et de Calvin, observe un pasteur protestant, n'ont été malheureusement que trop favorables à la naissance et au progrès de l'incrédulité. » (*Doct. Kett, Considérations sur les prophéties.*)

*mum* dans le cas où la croyance serait purement individuelle, et où il y aurait autant de religions que de têtes. Or, s'il en est ainsi, qu'on tire donc la conséquence : la foi semblable de ses frères soutient et renforce la foi de l'homme.

Le doute, voilà ce qui résulte tout au moins de la diversité des croyances religieuses, produit de la pensée libre ; c'est aussi sûr qu'un axiome de mathématiques, et, vous l'avez dit, « le doute est le grand corrupteur du cœur humain. Dans « l'ordre moral, la fixité et l'élévation vont ensemble, dès « qu'on flotte on descend, l'incertitude est un signe et une « cause d'abaissement <sup>1</sup>. »

C'est ce que, de bonne heure, avait parfaitement compris l'Eglise, c'est ce que savait surtout son divin fondateur. Ce que le Christ voulait et poursuivait, et ce à quoi travaillèrent après lui ses disciples, ce n'était pas certainement, au nom du droit d'examen, de fonder l'incohérence dans la foi religieuse, c'était le contraire. L'incohérence et le droit d'examen, c'est ce qu'ils trouvaient alors partout dans la société romaine. Ce qu'ils fondaient et voulaient fonder, c'était l'unité, l'unité partout, et, avec l'unité, la charité, la concorde, le progrès véritable, la civilisation en Dieu, la vraie civilisation dans l'union et la paix.

« L'unité, s'écrie un pasteur anglican, éclairé par un rayon de vérité, « l'unité est de l'essence même du christianisme : « *Unity is of the very essence of christianity.*

Non-seulement l'unité est de l'essence du christianisme, elle l'est de toute religion, car la religion est par nature principe d'association et par conséquent d'unité. Et si l'observation est vraie, et elle l'est, vous l'avez reconnu vous-même, concluons donc, 1° « que là seulement où est l'unité, que là seulement où elle peut être, là seulement est la religion, là seulement est le christianisme, là seulement la vérité ; 2° que

1. Guizot, de l'Eglise et de la Société chrét. au XIX<sup>e</sup> siècle.

le libre examen étant un principe de division, puisque c'est fondés sur lui que s'opèrent les schismes et les hérésies, il s'ensuit que le protestantisme, que toute secte issue de ce prétendu droit, est par sa constitution, naturellement, forcément, en opposition avec l'objet, avec l'idée même de toute religion.

La suprême illusion de notre temps est de croire que dans l'ordre moral, ainsi que dans l'ordre physique et scientifique, on puisse, avec la raison libre, individuelle, fonder quelque chose. Ici le droit d'examen est une arme de guerre, un dissolvant avec lequel on peut tout détruire, mais avec lequel on ne fonde rien <sup>1</sup>. C'est avec et par l'association, l'union, la foi, l'autorité que seul on peut fonder et aussi conserver.

L'examen peut être le procédé de la science; mais le procédé de la religion, c'est la soumission. Appliquer à la religion ce qui ne convient qu'à la science, c'est intervertir les choses, c'est amener forcément des résultats faux ou mensongers.

Ainsi que l'observe un homme fort compétent en la matière, soumettre une doctrine au libre examen, c'est la tenir pour suspecte, c'est la soupçonner d'erreur, c'est résister à la vérité qu'elle peut contenir, « c'est lutter contre elle pour la « vicier, la nier, la détruire <sup>2</sup>. »

« La moitié du monde chrétien, ajoute un autre philosophe allemand et protestant, « doit à l'inconséquence humaine de « ne plus être soumis à un juge infallible en matière de foi<sup>3</sup>. »

Autorité, Droit illimité d'examen ! Il y a là, dans ces deux mots, deux principes inconciliables. Employât-on à les

1. Vous me reconnaissez le droit de croire ou de ne pas croire en matière de religion, le droit d'admettre ou non l'existence d'un Dieu, d'une vie future et de tout ce qui s'ensuit : vous aurez beau vous en défendre, par cela même je me reconnais moi-même le droit corrélatif de croire ou de ne pas croire en matière politique, le droit de dénier, de méconnaître l'autorité civile, la légitimité de l'autorité, la sainteté des lois, le droit de propriété, l'obligation du dévouement à la patrie, etc. Si j'ai le droit, la Bible en main, de me faire ma religion, pourquoi, le code et la charte en main, n'aurai-je pas aussi le droit de me faire ma morale et mon gouvernement ?

2. Gœthe, dans *Faust*. — 3. Reinhold, *Briefe über die Kantische Lehre*, 1790, t. I.

accorder tout le trésor de savoir et de talent par lequel brillent M. Guizot et quelques autres hommes à illusions généreuses, que dans cette entreprise impossible on échouerait infailliblement.

M. Guizot déplore l'incohérence des idées, qui est, en effet, le phénomène le plus remarquable de notre temps, et il ne laisse passer aucune occasion de signaler, comme la plaie de la société contemporaine, le radicalisme religieux, qui, *avec une audace imprudente, s'attaque à l'essence même de la foi chrétienne, et en général l'esprit révolutionnaire descendant de plus en plus dans les masses, et nous menaçant d'une nouvelle barbarie.*

« Le mélange, dit-il, la confusion, je devrais dire le chaos des idées et des passions les plus incohérentes et les plus contraires, ce fut là, en 1789, le danger suprême de nos pères, et c'est encore notre danger. »

Dans l'ordre religieux, « pendant que le catholicisme est menacé dans son établissement extérieur, le christianisme tout entier est en butte, dans sa base et son essence, à des attaques encore plus graves et à des périls plus profonds. »

— « Ce n'est pas à la religion chrétienne comme institution sociale, c'est à la foi chrétienne elle-même que s'adressent ses attaques. Le matérialisme, le panthéisme, le rationalisme, la critique historique et le scepticisme portent au christianisme dogmatique des coups divers mais simultanés et continus. »

Et plus loin :

« Voici maintenant où nous en sommes et où le vent du siècle nous pousse. On ne tente pas de nous ramener à telle ou telle de ces formes de l'idolâtrie.....; mais on veut que nous délaissions le Dieu primitif, indépendant, personnel, distinct et créateur de l'homme et du monde; et on nous demande d'accepter pour toute religion un Dieu abstrait, qui est aussi une idole d'invention humaine, car il n'est

« autre que l'homme et le monde confondus et érigés en Dieu  
« par une science qui se croit profonde et qui voudrait bien  
« ne pas être impie. A la place du christianisme, de son his-  
« toire et de ses *dogmes, ces grandes solutions de notre des-*  
« *tinée* et ces sublimes espérances de notre nature, on nous  
« propose le panthéisme, le scepticisme et les embarras de  
« l'érudition. »

Quant à la société en général, voici comment à ce sujet s'exprime l'illustre homme d'Etat :

« Pourtant les sociétés européennes sont profondément  
« troublées, les constitutions et les croyances, les lois et les  
« influences, l'état et les relations des personnes, toutes cho-  
« ses y sont en question ; presque partout l'édifice s'écroule  
« ou s'ébranle, et l'on ne voit pas sur quels fondements s'élè-  
« vera l'édifice nouveau ; partout la confusion, l'incohérence,  
« l'incertitude règnent dans les esprits et passent ou menacent  
« de passer dans les faits ; les gouvernements et les peuples  
« sont à la fois agités et fatigués ; le présent n'offre point de  
« sécurité, l'avenir n'offre point de clarté ;... les idées fausses,  
« les mauvaises passions, les espérances démesurées qui ont  
« fait nos fautes et nos mécomptes descendent, se répandent,  
« s'enveniment dans les masses populaires et y suscitent des  
« ambitions aveugles et ardentes que ne contiennent plus ni  
« la foi religieuse, ni la discipline des anciennes mœurs de  
« plus en plus attaquées, ébranlées, déracinées. »

Mais encore une fois et toujours, comment ce mal s'est-il produit ? où et comment a-t-il pris naissance ? quelle est son origine ? qui en a déposé, qui en a fécondé les germes ? comment se sont-ils développés ? Il nous semble, à tout moment, que cette haute intelligence va nous en dévoiler le point de départ et la cause. On voit qu'il l'aperçoit ; on croit qu'il va se prononcer : mais à toute force il n'avouera rien, il ne veut rien reconnaître que le fait tout seul, rien que le fait !

« Au xvi<sup>e</sup> siècle, dit-il, quand la Réforme jeta la ferment-

« tation <sup>1</sup> dans le monde chrétien, les dogmes fondamentaux  
« du christianisme n'étaient pas en question et restaient les  
« mêmes pour tous les chrétiens..... » « Aujourd'hui l'étran-  
« ger est aux portes de l'Eglise chrétienne, prêt et ardent à  
« profiter de ses dissensions pour la décrier et l'envahir. »

N'est-il pas évident que M. Guizot a le doigt sur la racine du mal ! *Quand la Réforme jeta la fermentation dans le monde, les dogmes fondamentaux du christianisme n'étaient pas en question.....* Certes non, ils ne l'étaient pas ! Mais ils ne tardèrent pas à l'être tous, par son fait, par le fait de la Réforme, les uns après les autres, depuis la présence réelle, le baptême, le mariage, l'ordination, tous les sacrements en général, le péché originel, la divinité du Christ, l'efficacité des œuvres, la nécessité de la vie honnête, le libre arbitre, jusqu'à l'authenticité des saintes Ecritures elles-mêmes.

*L'ennemi est à la porte....* Mais qui donc la lui a ouverte ? — « *Prêt à profiter de ses dissensions...* » Qui les a excitées, ces dissensions, et qui encore les perpétue ?

Que les hommes de bien qui observent, qui pensent, et qui, comme nous, sont alarmés du présent et s'inquiètent de l'avenir, étudient, nous les en adjurons, qu'ils étudient le libre examen en lui-même et dans ses conséquences inévitables ; qu'ils le suivent dans son histoire, depuis sa proclamation au xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours ; et puis qu'ils nous le disent : n'est-ce pas lui, le libre examen, qui a produit, qui devait produire infailliblement le rationalisme, le scepticisme, le déisme, le panthéisme, le matérialisme, le sensualisme, l'esprit révolutionnaire, l'incohérence, la confusion, le chaos enfin dans les idées, dans les mœurs et partout ? — Pour nous, c'est d'une évidence parfaite : le mal a pris naissance le jour ou fut consommé le grand schisme protestant. C'est le protestantisme qui lui a donné l'être : le temps et la logique l'ont fait et grandi tel que nous le voyons aujourd'hui

1. On avouera que le mot *fermentation* est modeste.



Que le libre examen produise le rationalisme, nous ne disons pas assez : il est le rationalisme lui-même, la souveraineté, l'autocratie de la raison, et l'autocratie de la raison souvent la plus chétive appliquée aux objets de la foi. Il est impossible qu'on ne reconnaisse point cela. Le droit d'examen ne suppose-t-il pas la souveraineté de la raison individuelle ? Et cette souveraineté n'implique-t-elle pas le droit d'admettre ce qui est conforme, et de rejeter aussi ce qui est ou ce qui semble contraire à cette raison ? Car enfin qu'est-ce qu'examiner, exercer le droit d'examen sur les textes sacrés ? C'est bien apparemment soumettre ces textes à la raison, au contrôle de la raison ; et si le résultat de ce contrôle individuel n'est pas le rationalisme même, qu'on nous dise donc ce que c'est ! Et pour examiner sérieusement, pour être en état d'examiner et de juger en connaissance de cause, ne faut-il pas aussi l'érudition et tous les embarras de l'érudition ?

Est-il possible de ne pas remarquer que les craintes si touchantes de M. Schérer sont de point en point à l'adresse, non-seulement du rationalisme protestant, mais du protestantisme tout entier, de son principe, du libre examen individuel et des effets qu'il a réellement suscités ! N'est-ce pas la liberté de la pensée en matière religieuse que la Réforme se glorifie d'avoir fondée ? N'est-ce pas de cette liberté que M. Schérer appréhende pour la religion les mauvais effets ? Et de soumettre le dogme à la raison n'est-ce pas enfin viser à le rendre conforme à cette raison ?

Les sacramentaires, dans la Cène par exemple, n'ont rejeté la présence réelle que parce que, disaient-ils, elle choquait leur raison. La cène calviniste est la cène d'un christianisme rationnel : Luther le prétendait, et c'était vrai. « Or, se demande M. Schérer avec inquiétude, « le christianisme rendu conforme à la raison et à la conscience possède-t-il encore une grande vertu ? ne ressemble-t-il pas au déisme, et n'en a-t-il pas la maigreur et la stérilité ? »

*La raison exigeante pénétrant la croyance et la transformant en se l'assimilant, et l'autorité renversée, et la conscience personnelle de chacun seule demeurée debout, n'est-ce pas encore là, trait pour trait, la Réforme et son principe mis en action ? Et M. Schérer n'est-il pas réellement fondé à s'écrier comme il fait : « Enfin quand la critique aura renversé le surnaturel comme inutile, et les dogmes comme irrationnels ; quand le sentiment religieux, d'une part, et de l'autre une raison exigeante auront pénétré la croyance et l'auront transformée en se l'assimilant ; quand il n'y aura plus d'autorité debout, si ce n'est la conscience personnelle ; quand l'homme, en un mot, ayant déchiré tous les voiles et pénétré tous les mystères, contemplé face à face le Dieu auquel il aspire, ne se trouvera-t-il pas que ce Dieu n'est autre chose que l'homme lui-même, la conscience et la raison de l'humanité personnifiée ? Et la religion, sous prétexte de devenir plus religieuse, n'aura-t-elle pas cessé d'exister ? »*

« Bon Dieu ! s'écriait Mélancthon effrayé des résultats déjà produits, de son vivant, par le libre examen, bon Dieu ! quelles tragédies verra la postérité si on vient un jour à remuer ces questions, si le Verbe, si le Saint-Esprit est une personne ? »

« On commença de son temps, observe Bossuet<sup>2</sup>, « à remuer ces matières : mais il jugea bien que ce n'était encore qu'un faible commencement ; car il voyait les esprits s'enhardir insensiblement contre les doctrines établies, et contre l'autorité des décisions ecclésiastiques. » — « Que serait-ce, ajoute cet illustre évêque, « s'il avait vu les autres suites pernicieuses des doutes que la Réforme avait excités ; tout l'ordre de la discipline renversé publiquement par les uns, et l'indépendance établie, c'est-à-dire, sous un nom spécieux et qui flatte la liberté, l'anarchie avec tous ses maux ; la puis-

1: Lib. 4. Epist. 140. — 2: Hist. des Variat. liv. V. 31.

sance spirituelle mise par les autres entre les mains des princes ; la doctrine chrétienne combattue en tous ses points ; des chrétiens nier l'ouvrage de la création et celui de la rédemption du genre humain, anéantir l'enfer, abolir l'immortalité de l'âme, dépouiller le christianisme de tous ses mystères, et le changer *en une secte* de philosophie tout accommodée aux sens : de là naître l'indifférence des religions et ce qui suit naturellement, le fond même de la religion attaquée, l'Écriture directement combattue, la voie ouverte au déisme, c'est-à-dire à un athéisme déguisé<sup>1</sup> ; et les livres où seraient écrites ces doctrines prodigieuses sortir du sein de la Réforme et des lieux où elle domine ? Qu'aurait dit Mélanchthon, s'il avait prévu tous ces maux ? et quelles auraient été ses lamentations ? Il en avait assez vu pour en être troublé toute sa vie. Les disputes de son temps et de son parti suffisaient pour lui faire dire qu'à moins d'un miracle visible, toute la religion allait être dissipée. »

Pour le protestantisme, il y a longtemps que la religion a été dissipée. On a dit, on dit encore quelquefois que le protestantisme est mort ; ce n'est pas dire assez : en tant que religion, il n'était pas né viable, quoi qu'on en dise, et il n'a jamais réellement vécu.<sup>2</sup>

Fondé sur l'examen individuel contraire à l'essence de toute religion, il était, à moins d'inconséquence, impossible qu'il se constituât jamais en religion. Le protestantisme n'a de force que pour détruire ; c'est comme agent de démolition qu'il conserve des partisans, que tous les révolutionnaires le saluent, le considèrent, et qu'il se maintient dans une apparence de vie. Il cessera d'être le jour où il ne restera plus rien à renverser. On l'a dit : comme un autre Samson, en ébran-

1. Cet athéisme, depuis longtemps, n'est plus déguisé ; il est, depuis Bossuet, enseigné publiquement dans l'Allemagne protestante, et, sous le nom de panthéisme, il y est devenu la religion des universités et des gouvernements.

2. « Luther a fondé son Eglise en Saxe, dit un pasteur protestant ; nous nous réunissons encore pour en remercier Dieu, et cependant, hélas ! cette Eglise n'existe plus ! » (*Reinhard, Predigten, 1799-1805*).

lant la colonne du temple, il s'est lui-même donné le coup de grâce .

A peine était-il né, qu'il a produit dans son sein même l'incohérence religieuse, ou, pour mieux dire, il ne fut pas un seul instant autre chose qu'incohérence. Qu'on parcoure les écrits de Luther seulement, et l'on verra si nous avons exagéré. Qui pourrait compter toutes les oscillations du protestantisme entre l'erreur et la vérité, depuis le jour de sa naissance jusqu'à ce temps ? A peine le chaos d'aujourd'hui se peut-il comparer à celui qui se répandit dans l'Europe protestante, dans les cinquante premières années qui suivirent la Réformation. Que de doctrines diverses et de professions de foi ! Que de controverses et de disputes ! *et sur la foi justificante* et sur la *justice imputative*, et sur le *libre arbitre*, et sur la *cène*, et sur le *péché originel*, et sur le *baptême*, et *que sais-je !* — Il n'en pouvait être autrement. Qu'est-ce qu'une raison individuelle, si ce n'est un flot que d'autres flots poussent et repoussent ? Elle n'est pas d'accord avec elle-même ; elle ne cesse de varier et de se contredire ; elle ne se ressemble pas deux instants !

Et ce qui s'y est passé, ce qui s'y passe encore, dans la croyance religieuse, s'est étendu à tout le domaine de l'intelligence, à la vie tout entière de l'homme, morale, spirituelle et matérielle.

C'est que le droit d'examen n'est pas seulement, dans la religion, vérité depuis longtemps acquise, l'hérésie incessante et, comme les têtes de l'hydre, incessamment renaissante, le schisme à l'infini, l'indifférence absolue, l'extinction finale de toute croyance, l'absence de toute religion ; il est encore, dans la vie politique et civile, l'esprit de bouleversement et de révolution ; il est dans la famille, l'émancipation de la femme, l'adultère, le divorce, la polygamie, la mauvaise éducation et l'insoumission des enfants ; il est, dans les lettres et les beaux-arts, l'extinction totale du goût,

et, sous le nom de réalisme et de nature, le culte du mal et du laid ; il est, dans l'ordre de la science, le matérialisme abject et stupide, et, on le verra bientôt, non pas les faits synthétisés et ramenés à l'unité, mais de plus en plus l'unité réduite en poudre et éparpillée en faits incohérents ; il est, dans le sanctuaire même de la justice, la justice mise en suspicion, la réhabilitation du crime, l'abolition de la peine capitale, de toute peine, et, avec l'ébranlement de leur sanction, le mépris de toutes les lois ; il est enfin, dans toutes les sphères, sans en excepter aucune, dans celles des sentiments, de la pensée, des volontés, dans l'homme et le corps social tout entier, il est l'abandon des principes et des traditions, l'indépendance sauvage, l'innovation sans fin, l'égoïsme, l'orgueil, toutes les folies, toutes les férocités de l'orgueil, en un mot l'anarchie, le désordre partout et en tout, le désordre dans tous les sens et dans toute son étendue <sup>1</sup>.

1. Je pourrais rapporter mille passages où des protestants ont été forcés d'avouer que le libre examen renferme en lui-même la ruine de la religion et de la morale. Voyez l'*Eusebia* de Henke, de Helstad : vous y trouverez professé « que la monogamie et la défense des conjonctions extra-matrimoniales doivent être comptées parmi les restes du monachisme, et que cette doctrine repose sur une foi aveugle. » Le surintendant Cannabisch ajoute « qu'une jouissance sensuelle modérée de l'amour hors du mariage n'est pas plus immorale que dans le mariage. » Un autre théologien protestant, M. Schérer, a été jusqu'à dire « que la religion n'avait rien à faire du tout avec les devoirs. » Et l'on se rappelle que Luther a permis la bigamie et n'a pas, au point de vue religieux, condamné le concubinage. Une fois le dogme renversé et la morale privée de sanction divine, la conséquence en devait être la réhabilitation de la matière et un encouragement à tous les débordements des sens et des passions sensuelles.

Aujourd'hui que les discussions religieuses sont à peu près épuisées, l'esprit réformateur continue sur un autre terrain encore à agiter l'Europe et à ébranler les institutions. Le libre examen a fait un pas en avant, et, joignant ouvertement la politique à la religion, il a produit et continue à produire toutes sortes de sectaires politico-religieux, tels que les Saint-Simoniens, les Socialistes, les Communistes, les Chartistes, les Rebeccaïtes et autres, qui, sous le prétexte de régénérer le genre humain, répandent des doctrines dont l'extravagance dépasse toute idée, et qui s'attaquent sans détour à la religion, à la morale, aux lois, aux gouvernements, à la propriété, à la famille.

## CHAPITRE XIII

---

### **Le mal et le remède du mal.**

La liberté d'examen, ou mieux la licence d'examen continuera cependant, jusqu'au bout, d'user de son droit prétendu : elle ne laissera pas une pierre de l'édifice social inexaminiée. Elle l'a dit : dùt cet édifice crouler sous sa main, elle achèvera d'en découvrir les fondations et d'en soumettre jusqu'à la moindre assise au marteau du géologue, à l'acide du chimiste, aux coups redoublés du faux enseignement, de la fausse science, de la fausse littérature et des mauvais journaux.

On ne peut plus se faire illusion : nous sommes malades, tous bien malades. Au sentiment des hommes les plus clairvoyants, les plus sages, les plus avancés dans l'expérience et la connaissance des choses humaines, toute la société européenne, l'humanité, l'humanité tout entière est ou déjà profondément atteinte, ou grandement et prochainement menacée d'un vice essentiel et d'une dissolution radicale. La corruption des grandes villes, les mauvais spectacles, les mauvais journaux, les mauvais livres, les mauvais enseignements, le mauvais exemple et la mauvaise éducation, et le manque de foi, de respect, de subordination, d'autorité, d'ordre, de fixité, de stabilité, et la cupidité, l'improbité, les convoitises, l'envie, la haine, la sensualité, la brutalité, et la

confusion, la confusion des personnes, des idées et de toutes choses, et la perversion du sens commun, et la perte du sens moral, et l'égoïsme, l'individualisme, le matérialisme, l'athéisme et le cynisme, mille maux, grands et petits, la travaillent et la minent dans chacun de ses organes, et jusque dans l'intimité la plus profonde de ses moindres parties.

Nous ne nous sommes point arrêté, dans cet ouvrage, à décrire séparément chacune de ces plaies et chacun de ces dangers, non pas même la démocratie envahissante, ni ces immenses réceptacles de vices et de pourriture appelés villes capitales où se déversent incessamment toutes les ordures du globe, et d'où se reversent, par un juste retour, sur le monde entier, toutes les émanations putrides, toutes les contagions physiques et morales qui fermentent au fond de leurs entrailles immondes, ni non plus ces voies ferrées, véhicules de tant de mauvaises choses et de tant de prochains périls : il y aurait à ce sujet beaucoup trop à dire, et ce ne sont après tout là que de simples effets, de tristes symptômes d'un mal unique et plus profond qui domine tous nos maux et les engendre ou les entraîne tous.

Nous venons de le nommer : ce mal premier, essentiel, fondamental, c'est le libre examen et la presse, c'est l'esprit d'innovation, c'est l'orgueil, l'enivrement de l'orgueil et son inévitable effet, l'irréligion.

Oui, nous le proclamons haut : le mal profond qui travaille aujourd'hui le monde et le met en péril, qui déjà s'étend à toute la constitution humaine, et qui menace, non-seulement l'existence des États, mais l'humanité, toute l'humanité et l'avenir de l'humanité, tout ce mal se résume dans l'esprit révolutionnaire et l'esprit d'irréligion, et dans l'examen sans frein qui les engendre, et dans les mauvais journaux, dans la mauvaise presse qui s'en pénètre et les propage.

Le libre examen, l'examen sans frein et son premier né l'esprit d'irréligion, voilà donc le mal, le danger, l'ennemi,

l'éternel ennemi qui déjà une fois nous a perdus, et qui ne cesse, qui ne cessera jamais de machiner, par l'orgueil, la déchéance et l'entière ruine de l'homme.

Et quel serait donc le moyen, s'il en est un, de parer à tout ce dont nous menace ce principe de négation et de dissolution ?

Disons-le tout de suite et sans détour aussi :

En même temps qu'on accorde à l'ambition de l'esprit moderne sa part légitime de satisfaction, et qu'on lui permet de bonne grâce ce qui est raisonnable et juste et a soutenu l'épreuve de l'expérience, la résolution bien arrêtée de lui refuser tout le reste, de tracer au torrent un lit assez large pour qu'il y puisse suivre son cours et se mouvoir avec une certaine liberté, mais de lui opposer des digues puissantes, et de l'encaisser solidement entre des bords inattaquables et infranchissables, de manière à ce qu'il ne puisse ni les corroder, ni les miner, ni s'en échapper et porter au loin ses ravages et sa désolation : en conséquence le rappel de l'examen sans frein, de l'examen brutal et barbare, son rappel à l'ordre et aux convenances, sa transformation en examen raisonnable, sage, discret et civilisé ; — une surveillance attentive et sévère exercée sur la mauvaise presse dans l'intérêt de la famille, de la morale et de la religion, aussi bien que de la constitution politique, du monarque et du gouvernement, lui refusant les libertés qui tendent à corrompre l'homme et à l'avilir, lui laissant toutes celles, au contraire, qui sont propres à le perfectionner, à l'ennoblir, à le rendre plus heureux, plus moral et meilleur <sup>1</sup> ; — de plus une résistance énergique opposée aux aspirations insensées de la foule et à ses instincts envieux, à la folie de l'égalité et à la rage d'innover sans cesse et de toujours renverser ; — une modification importante, que réclament, ce nous semble, la justice et la raison, apportée au vote universel, cette arme à deux

1. Il ne faudrait pas qu'au lieu de libertés légitimes qu'on ne veut pas donner, on permît des licences qui ne se doivent jamais tolérer.



tranchants, dangereuse pour ceux contre lesquels elle se tourne, et non moins dangereuse, nous le craignons, à la main qui la tient ; — et puis, s'il est possible, des entraves mises à l'extension excessive des grandes villes et surtout des villes capitales, et à l'absorption par elles de toutes les forces intellectuelles et physiques du pays ; — le rétablissement d'institutions provinciales et communales qui rattachent l'homme et surtout l'homme des champs au sol natal et au foyer paternel ; — l'éducation de la jeunesse, de la jeunesse en général et des filles principalement, reprise et donnée par la famille, et toute l'instruction remise aux mains d'hommes dévoués, consciencieux et sincèrement religieux et chrétiens ; — enfin le rétablissement de l'autorité dans sa force et sa dignité premières, et, pour cela, *l'exercice honnête, loyal, prudent de l'autorité* ; — mais surtout le retour, le retour de la société tout entière à la foi chrétienne, possible, vraie, forte, vivante seulement dans l'unité : il ne se voit et ne se conçoit, dans la civilisation, d'autre remède, d'autre voie pour nous ramener dans l'ordre, pour nous régénérer, pour nous sauver.

Il faut y réfléchir : il s'agit pour les honnêtes gens de toutes les communions, de tous les partis et de tous les pays, de savoir s'ils veulent être et demeurer chrétiens, mais sincèrement, sérieusement, ou s'ils auront le panthéisme avec ses conséquences : la divinisation de l'homme lui-même et de ses passions, le fatalisme, le matérialisme, le sensualisme, toutes les turpitudes du sensualisme, enfin une révolution, un bouleversement, des horreurs comme il ne s'en vit jamais, et auprès desquels, nous dit-on, la révolution française et son régime de terreur ne sont que badinage et idylles innocentes <sup>1</sup>.

Les menaces suspendues sur nos têtes et qui déjà ne se cachent plus, ces menaces étant comprises, considérées, me-

1. Voir, à ce sujet, ce que le protestant allemand Heine nous a pronostiqué touchant l'Allemagne, dans son livre de *l'Allemagne*.

surées, et la résolution prise de les détourner s'il se peut, et la certitude acquise que sans l'intervention divine, sans le secours de la religion, on ne les saurait point détourner, il sera bon d'examiner encore et de comparer : le catholicisme réformé en lui-même, dans sa discipline et ses mœurs, tel que nous le voyons, mais demeuré ferme et immuable dans ses principes et ses dogmes, le catholicisme n'a-t-il pas plus de force intrinsèque, de vertus réprimantes et fortifiantes ; n'offre-t-il pas incomparablement plus d'éléments de durée et un appui plus efficace, plus sûr à l'ordre social et à la moralité que quelque autre Eglise chrétienne que ce soit ? Et si l'on tient pour établi qu'il n'est rien d'imaginable par quoi se puisse remplacer dans les consciences, les intelligences et les cœurs, dans l'ordre social et à la tête d'une civilisation vraiment humaine, le christianisme, cette religion du sacrifice et de la fraternité universelle, il faut donc voir enfin si ce n'est pas, après tout, au catholicisme qu'il nous faut nous rallier et nous rattacher, préférablement au protestantisme, à ce protestantisme qui, depuis trois siècles, flotte, sans ancres et sans boussole, sur une mer par lui-même déclarée sans fond et sans rivage, et qui, pour tout dire, aurait sombré déjà cent fois et péri corps et bien, sans le catholicisme dont le souffle le soutient, et où seulement, peut-être à son insu, il ravive son reste d'ardeur et retrempe encore son peu de foi <sup>1</sup>.

On prétend trouver le salut de l'ordre social dans la monarchie : « La monarchie, nous dit-on, « est de nos jours, en « France, le gouvernement naturel et vrai le plus favorable à « la liberté comme à la paix publique, le plus propre à déve- « lopper les forces légitimes et salutaires comme à réprimer « les forces perverses et destructives de notre société <sup>2</sup>. »

Nous pensons, nous aussi, que le gouvernement auquel

1. « Aujourd'hui, dit M. Jules Simon, l'opinion n'est plus au compromis. Elle « veut qu'on se prononce entre la foi et l'incrédulité, entre une foi et une autre. » *Revue des Deux Mondes*.

2. Guizot, *Mémoires*, t. II.

nous devons notre territoire, notre nationalité et en partie notre civilisation, est bien certainement le régime le plus approprié au génie de la France et à son besoin de perfectionnement et de légitime liberté dans la stabilité. Cela s'est montré, depuis un siècle, d'une manière assez frappante, pour qu'il ne soit plus possible à un esprit clairvoyant et non prévenu d'avoir un doute à ce sujet. Il serait oiseux de se livrer sur ce point à la moindre discussion : ce serait inutile pour les meneurs de la démocratie et leur troupeau de voraces et d'ingénus : pour les hommes honnêtes et sensés, la question est jugée.

La monarchie est en effet le gouvernement le plus favorable à la liberté comme à la paix publique, et elle est aussi le plus propre à développer les forces légitimes et nécessaires, comme à réprimer les forces perverses et destructives de la société. C'est bien vrai, elle est de toutes les formes de gouvernement la plus favorable à cette double tâche ; elle est la seule capable de la remplir avec succès.

Cependant, hâtons-nous de le dire encore : toute seule, avec ses uniques forces, la monarchie ne suffit point à l'œuvre. Elle peut, en rassemblant toutes ses ressources, arrêter peut-être le mal quelques instants, en ralentir le progrès : elle est impuissante à le détruire dans sa racine, à le dompter, et à nous remettre ainsi dans un état de bonne et durable santé. Les nombreux et infructueux essais auxquels on s'est livré depuis soixante ans, prouvent assez son insuffisance sous ce rapport. Elle a échoué, c'est visible, pourquoi ? Elle a perdu son auxiliaire ; elle a perdu le point d'appui qui seul rendait ses efforts efficaces, et sans lequel toutes ses autres forces et ressources ne sont rien. Elle a perdu l'autorité, l'autorité lui fait aujourd'hui défaut. De l'indépendance de la raison individuelle en matière religieuse sont résultés l'extinction du sentiment de l'obéissance, l'insubordination de l'homme en toutes choses, et, par suite, l'abolition de la hiérarchie,

l'affaiblissement et l'évanouissement graduel de l'autorité partout, dans toutes les sphères, à tous les degrés : la licence d'examen a tué l'autorité.

Eh bien, l'on ne préside point aux destinées d'une nation, on ne la moralise, on ne la civilise, on ne la régit point, on ne gouverne point sans autorité.

Pour que la monarchie remplît l'objet qu'on s'en promet, il faudrait qu'elle eût recouvré ce qu'elle a perdu et qui lui manque, le prestige, la majesté, l'ascendant moral, quelque chose, — le respect, l'autorité, — qui la mette en état d'agir sur les âmes, les intelligences, les volontés, et pas plus qu'aucune autre, cette restauration-ci n'est une œuvre qui se puisse exécuter en peu d'instant.

C'est à rétablir l'autorité qu'il faut songer d'abord et donner tous ses soins. Le rétablissement de l'autorité, de la religion de l'autorité, c'est là véritablement l'ancre de miséricorde sur laquelle peut encore se fonder quelque espoir de salut.

Qu'on ne se fasse pas toutefois illusion, il n'y a que l'autorité tout entière, toutes les autorités unies dans un seul faisceau qui aient force et puissance assez, nous ne dirons pas pour contenir, mais pour vaincre et pour étouffer le monstre révolutionnaire, en assurant le régime d'une sage liberté.

On nous dit que la monarchie est, après tout, la forme de gouvernement qui offre les meilleures garanties de liberté politique et civile. C'est fort bien dit ; nous partageons cette conviction fondée sur l'expérience : mais comment ne voit-on pas que la monarchie spirituelle est justement dans les mêmes conditions par rapport aux libertés religieuses et philosophiques ? Si la liberté politique, dans son intérêt, ne saurait être abandonnée à elle-même ; s'il lui faut une mesure, un guide, un frein ; si elle finit par se détruire de ses mains, quand elle n'est pas protégée contre ses propres excès, il en est de même et à plus forte raison de la liberté spirituelle, philoso-

phique, religieuse. Comme les autres libertés, et plus que toutes les autres, elle s'égaré et se perd dans la confusion, elle va contre son objet, elle s'épuise, tombe et meurt, quand elle ne reconnaît d'autres lois que ses caprices et ses témérités. L'ordre, et par conséquent l'autorité, une autorité sage, consciencieuse, honnête, l'autorité directrice et réprimante pour la sphère intellectuelle et morale, non moins que pour celle des intérêts et des faits matériels, sont, nous en avons la certitude, les meilleures conditions, les plus sûres garanties et les plus fermes appuis du progrès, des droits, de la liberté.

On pose en axiome qu'en politique il est des principes et des personnes qui, dans toutes circonstances, doivent être respectés et demeurer inattaqués, incontestés. Et pourquoi refuserait-on de reconnaître des principes, des personnes et un axiome correspondants dans l'ordre des croyances, de la morale et de la religion? Quoi! le principe du gouvernement et la personne du monarque seraient, de par la loi fondamentale, à l'abri de toute attaque; et il n'en serait pas ainsi de l'Eglise, du chef et des principes de l'Eglise, de l'immortalité de l'âme, du libre arbitre, de la Providence divine, des vérités premières et fondamentales de la religion et de la morale! Non, non, cela n'est pas possible, et nous avons besoin de vous relire encore, pour nous assurer que la nécessité de cette différence est bien dans votre conviction.

Sans doute, pour en juger ainsi, il était nécessaire de poser d'abord, comme vous avez fait, que les vérités de l'ordre religieux n'ont pour nous rien d'irrévocable, rien d'absolu, qu'elles n'ont qu'une valeur relative et temporaire, qu'elles sont progressives et soumises à toutes les conditions et vicissitudes des choses discutables, instables, passagères et transitoires<sup>1</sup>. Mais évidemment alors ces vérités provisoires et transitoires ne sauraient être douées d'une grande vertu;

1. Voyez : *l'Eglise et la société chrétienne au XIX<sup>e</sup> siècle*.

elles ne sauraient donner qu'une sanction faible et fragile ; les vérités morales, à leur tour, perdraient tout leur caractère impératif, absolu ; il nous faudrait rayer du catéchisme de nos enfants les mots bien et mal, vertu et vice, et ceux de délits et de peines ne seraient pas moins déplacés dans le code de nos lois civiles.

La religion et la morale ne sont rien, ou elles sont fixes, invariables, rigoureuses, absolues ; et elles ne sont et ne demeurent vivantes, elles non plus, qu'à la condition d'être et de demeurer incontestées, indiscutées. Et puis — nous en revenons toujours à cette vérité première — il n'est rien, en religion non plus qu'ailleurs, il n'est rien de fort, rien de stable, sans l'autorité. C'est par l'autorité que les principes se posent, acquièrent de la consistance, deviennent féconds et produisent leurs conséquences. Sans l'autorité et la religion de l'autorité, disons-le encore, rien ne se fonde et ne dure, tout est éphémère et demeure frappé de stérilité.

On a beau ne pas aimer la logique rigoureuse, il faut être conséquent, après tout, ou les faits se chargent de l'être fatalement pour nous.

Est-il ou n'est-il pas souverainement dangereux qu'un Etat, qu'une société, que les esprits dans cette société soient livrés à la confusion des idées et des opinions individuelles, au chaos des doctrines et à tout ce qui s'en suit ? Est-ce ou n'est-ce pas une illusion, presque impardonnable aujourd'hui, d'espérer que l'incohérence dans un certain ordre ne s'étendra pas à tous les autres ordres, et ne sera pas bientôt l'anarchie dans tout le domaine de l'intelligence, dans la société, dans la famille, dans l'ordre social, dans l'ordre tout entier des choses physiques et morales ? Il faut se fixer : est-ce non ? Ne nous plaignons pas alors, et laissons aller, laissons faire. Mais au contraire, est-ce oui, comme vous le pensez sans aucun doute ? Qu'on ne nous parle donc plus du droit d'examen en matières religieuses, et cessons de blâmer l'Eglise

de n'avoir jamais, elle, bronché sur le roc inébranlable de l'autorité où elle s'est ancrée et a jeté les fondements de la foi ! Il n'y a pas de milieu : ou nions que l'autorité soit nécessaire, ou reconnaissons que c'est un principe subversif et anti-social, le principe qui s'attaque à la racine de l'autorité.

Non, qu'on n'espère point de rétablir l'autorité, sous le régime du droit d'examen appliqué aux principes de la croyance ; que surtout on ne se flatte pas de rendre vie et force à l'une quelconque des autorités, à moins qu'on ne veille, avec un même soin, au raffermissement de toutes les autres autorités.

A quelque sphère qu'ils appartiennent, les principes, et particulièrement les principes de même ordre, ont entre eux une affinité secrète qui les rend réciproquement solidaires, les fait vivre en quelque sorte, grandir, se fortifier, s'étendre, décheoir et péricliter par une commune destinée. Il n'en est pas un, il y a plus, il n'est peut-être pas dans le monde, il n'est pas certainement dans toute l'humanité civilisée un fait seulement, un simple fait qui soit vraiment isolé, ne comptant que pour ce qu'il vaut en lui-même, séparé du tout dont il est partie intégrante, et de la plus ou moins grande influence qu'il exerce sur ce tout, et de l'influence qu'à son tour le tout exerce sur lui. Qu'un arrêt du plus modeste magistrat de village demeure inexécuté, ou que le caractère de ce juge soit méconnu, méprisé, outragé, et il n'est pas un magistrat, à quelque haut degré qu'il soit placé, qui ne se trouve atteint par là dans ses pouvoirs et sa dignité ! Un délit est commis contre un membre obscur d'une société quelconque, contre un individu même séparé de toute société ; et il n'est pas non plus un des autres membres, pas un membre de l'humanité qui ne se trouve lésé du même coup, et n'ait intérêt à ce que le dommage éprouvé obtienne sa réparation, s'il se peut, et, dans tous les cas, à ce que le délinquant soit puni. Qu'une mauvaise pensée seulement vienne à se produire quelque part : savons-nous, est-il quelqu'un qui sache celui

ou ceux, si elle se traduit en acte, à qui se fera sentir son effet ?

Il en est ainsi pour tous les ordres de faits, de vérité et d'existences. De là vient, parmi les hommes, l'esprit public et l'esprit de corps, souvent si puissant et si vivace, et qui n'est autre chose que le sentiment instinctif de cette grande et profonde solidarité dont la vertu attache les uns aux autres et fait vivre comme d'une vie commune tous les membres d'un tout. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'on appelle organisation, corps, tout ensemble ou agrégation de parties ou d'individus unis par de communs intérêts, et mis en action pour une fin donnée. C'est qu'en effet, dès qu'il existe un tout, un ensemble, un organisme dont les éléments sont coordonnés, ont une origine, un but et une destinée les mêmes, ce tout est composé, non pas seulement de fractions arithmétiques, mais de membres et d'organes dont toute l'existence se fond et se confond avec l'existence et la vie de ce tout et de chacune de ses moindres parties.

La vérité de cette observation est banale, elle ne saurait éprouver de contradiction sérieuse. Appliquons-la donc au sujet qui nous occupe, à l'autorité.

Elles aussi, les autorités, elles surtout sont solidaires et se prêtent appui les unes aux autres. Ainsi que dans une arcade architecturale, — la comparaison est juste, si elle est simple et commune — il ne faut pas qu'aucun des voussoirs soit endommagé ; il ne faut pas surtout que la pièce principale, la clef de voute, soit ébranlée, chancelante ou brisée, pour que les autres pièces se maintiennent en place solides et fermes. Et c'est d'elles singulièrement qu'on peut dire que nulle ne pâtit et n'est ébranlée, sans que toutes les autres pâtissent avec elle, s'affermissent ou s'ébranlent dans une égale proportion. Ce ne sont point ici des théories imaginées pour le besoin d'une cause ; elles s'induisent de la plus vulgaire expérience, et les faits qui la confirment portent



avec eux de trop graves enseignements, pour qu'il soit possible d'en méconnaître ou dédaigner la rigoureuse vérité.

Nous l'avons observé déjà : nous ne nous permettons de parler ici de la religion que comme nous ferions de toute institution purement humaine, de politique par exemple ou de philosophie, et sans entendre toucher aucunement à son caractère surnaturel et divin. Nous voulons ne voir un instant dans le christianisme qu'un établissement social et ne poursuivre nos considérations qu'à ce point de vue seulement.

Cela étant bien entendu, quelle est, humainement parlant, la raison d'être d'une religion dans l'Etat ? Evidemment l'autorité civile ne se suffit pas à elle-même et ne suffit pas non plus à sa tâche. Elle a besoin d'une sanction, d'un appui, d'un appui pris hors d'elle : tout le montre, et nous n'en voulons, quant à nous, d'autre preuve que l'existence même de la religion et son extrême importance dans les anciennes sociétés. Il est évident que la société civile, comme la famille, repose sur l'obéissance : obéissance au magistrat, obéissance à la loi. Or, sans la religion, pas de respect, pas d'obéissance. « La religion, dit Spinoza, peut seule opérer le miracle de l'obéissance. » L'autorité gouvernementale est sans racine, séparée de la sanction religieuse. La force que le pouvoir public emprunte à la religion est si manifeste partout et dans tous les temps, qu'il n'est pas et qu'il n'y eut jamais, s'il en faut croire les voyageurs et l'histoire, de société tant soit peu constituée où ce rapport, cette condition nécessaires ne fût pas comprise, reconnue, et respectée dans les faits. *Cum religione Respublica floret aut cadit*<sup>1</sup> : c'était chez les anciens un principe généralement consacré. Cela est et ne saurait

1. « Que les princes y réfléchissent sérieusement, s'écrie le savant Juste Lipse ; « toujours la religion méprisée a entraîné et toujours elle entraînera l'État dans sa ruine. *Seriò cogitare debet princeps : religio neglecta traxit semper rempublicam secum et trahet.* (Notæ ad 1 lib. Polit. Antwerp. 1599.)

être autrement, et c'est l'honneur de l'espèce humaine qu'il en soit ainsi. Cette vérité paraît si bien établie que nous craindrions de faire injure aux intelligences les plus distraites en y insistant un seul instant de plus.

Qu'on nous accorde donc cela, — et qui pourrait le refuser? — et dès lors qu'il est avéré que le pouvoir civil, faible par lui-même, instable, précaire et ne pouvant se suffire, puise à la source d'une autorité supérieure, dans l'autorité religieuse, la vertu qui lui manque pour se faire valoir et durer, il s'ensuit donc forcément que plus est puissante, respectée, honorée cette autorité où le pouvoir civil sanctifie et fortifie la sienne, et plus seront respectés, efficaces, puissants aussi le concours, l'appui, la force que cette autorité lui pourra donner, et sans lesquels il ne serait rien, rien qu'un fait éphémère et menacé de ruine au choc du premier événement.

Il est donc intéressé, le pouvoir civil, souverainement intéressé au maintien de cette suprême autorité à laquelle la sienne propre emprunte sa vertu et son caractère sacré; il ne l'est pas moins à ce qu'elle soit puissante, vénérée, entourée de tout le prestige qui en rehausse la dignité et commande le respect: car tout ce qu'il donne ou reconnaît à cette autorité, on le reconnaît et le donne à la sienne, et tout ce qu'il lui ravit et lui dénie, on le lui refuse et on le lui retire à lui-même en la même façon.

On nous objectera les abus de pouvoir que l'autorité religieuse eut à se reprocher quelquefois à l'égard des princes, les excommunications, les interdits, les spoliations, les orgueilleuses prétentions de suprématie. — Nous ne voulons rien nier. Mais nous répondrons, avec un grand homme, que si ces abus eurent lieu vraiment, dans des siècles reculés, il n'y a plus guère aujourd'hui de motifs de les craindre; ils ne sont plus de notre temps.

Et encore, en considérant les circonstances auxquelles ils

se rapportent, l'état des personnes, des mœurs et de tout l'ordre social dans des temps malheureux, pourrions-nous dire que ces abus avaient leur avantage, qu'ils étaient utiles aux peuples et en définitive aux souverains eux-mêmes, et qu'à les juger ainsi, par les temps et les circonstances, loin d'être à déplorer, ils étaient un bienfait, on l'a dit, un bienfait immense.

Mais nous ne voulons pas nous arrêter à des faits trop connus et aujourd'hui bien appréciés. On ne méconnaît plus que si le pouvoir du saint-siège, luttant contre des mœurs barbares, fut quelquefois arrogant et lourd au pouvoir temporel; si la mitre souvent domina de trop haut et opprima la couronne, dans ce temps même la couronne était bien plus lourde encore aux pauvres peuples, que blessaient, dans toutes leurs fibres sensibles, non seulement le sceptre de fer du souverain, mais encore et surtout le rude gantelet des seigneurs et du moindre chevalier.

Que pense-t-on que seraient devenus cette oppression du faible par le fort, et ce mépris de l'homme de guerre pour l'homme inoffensif, désarmé mais utile, sans la respectueuse crainte qu'inspirait le Pontife de Rome, toujours prêt à s'interposer entre les peuples foulés et ces rudes dominateurs, qui ne connaissaient que la force, ne comptaient qu'avec elle, et en abusaient jusqu'à faire frémir la nature? L'histoire nous apprend ce qu'ils firent, et nous laisse entrevoir ce qu'ils eussent fait de plus et sans scrupule, si cette autorité si bienfaisante de l'Eglise ne se fût providentiellement élevée dans l'opinion des hommes au-dessus de toute autre, et n'eût eu l'ascendant nécessaire pour s'imposer aux plus forts eux-mêmes, et pour humilier au besoin et dompter des cœurs farouches et des esprits grossiers.

Etait-ce un bien grand abus, après tout, que l'Eglise disciplinât les Barbares, et que, les faisant renoncer graduellement à cet esprit d'indépendance sauvage, que nous admirons beau-

coup trop, elle les civilisât et les façonnât lentement à la vie chrétienne et sociale? Était-ce un grand abus que d'imaginer et d'imposer à la fureur guerrière une trêve de Dieu; d'interdire les combats judiciaires; d'intervenir en faveur des malheureux esclaves, en empêchant leurs maîtres de les déshonorer, de les mutiler, de les tuer; de défendre aux rois d'opprimer leurs sujets, d'abuser de leur puissance au détriment de leurs voisins, de répudier leurs femmes, de scandaliser leurs peuples par leurs mœurs déréglées, leur libertinage et leurs violences? Était-ce un grand abus de se constituer le protecteur et le défenseur du sexe, de l'enfance, de la vieillesse, des infirmes, des malades, du droit, de la justice et de la morale? un grand abus de s'efforcer d'adoucir le pouvoir, d'humaniser la politique, et de faire pénétrer dans les gouvernements, avec le principe de la fraternité humaine et de la charité chrétienne, la justice pour tous et le respect de la loi chez tous?

La suprématie des papes sur les rois, les princes et les seigneurs était, au moyen-âge, dans les vœux des populations chrétiennes : les papes ne l'avaient point usurpée; elle leur avait été reconnue spontanément par ceux qu'elle intéressait le plus, par les opprimés. Les souverains pontifes furent, pendant plusieurs siècles, le refuge, les consolateurs et les vengeurs des populations contre l'oppression et les cruautés du glaive : le fait est avoué par des hommes qu'il est impossible de suspecter de la moindre partialité en faveur de cette autorité religieuse.

« Sans l'autorité bienfaisante des pontifes de Rome, dit un historien anglais protestant, il n'y aurait eu partout alors, en Europe, que des bêtes de somme et des animaux de proie. »

« Ce fut un immense avantage, dit aussi M. Guizot, que la présence d'une influence morale, d'une force qui reposait uniquement sur les convictions, les croyances et les sentiments moraux, au milieu de ce déluge de forces matérielles qui vint

fondre, à cette époque, sur la société. Si l'Eglise chrétienne n'avait pas existé, le monde entier aurait été livré à la pure force matérielle. — « Aussi fut-elle acceptée (cette influence), dès les premiers moments, et ne cessa-t-elle de croître. »

Après avoir dit son extension surprenante, le même écrivain ajoute :

« Des progrès si étendus et si rapides ne sont pas l'œuvre de l'ambition des hommes qui en profitent, ni la simple volonté de ceux qui l'acceptent. Il faut y reconnaître la force de la nécessité. »

Une revue littéraire protestante des plus estimées dans la protestante Angleterre, la *Quarterly Review*, s'exprime de la manière suivante sur le pouvoir des papes au moyen-âge :

« C'était une belle souveraineté, celle que les Innocent et les Grégoire osèrent fonder sur la pensée. » — « Respectez-moi, soumettez-vous, obéissez, disait-elle ; « en échange je « vous donnerai l'ordre, la science, l'union, l'organisation, le « progrès, et même, autant que cela est possible dans une telle « époque, le calme et la paix. » — « Rien d'étroit, rien de personnel, rien de barbare dans cette domination souveraine. Elle reculait les bornes du monde chrétien, s'opposait aux envahissements de l'Islamisme, contre-balançait par un pouvoir intellectuel et moral le pouvoir brutal et sanglant des sceptres de fer et des lances d'airain. D'une main, la papauté luttait contre le croissant, de l'autre elle étouffait les restes du paganisme énergique du septentrion. Elle ralliait comme autour d'un point central les forces morales et spirituelles de l'espèce humaine. Elle était despote comme le soleil qui fait rouler le globe. —

« La barbarie et la férocité universelles tendaient à tout désorganiser ; elle faisait tout revivre. Elle insultait, dites-vous, les diadèmes des rois et les droits des nations ; elle posait son pied insolent sur le front des monarques : rien n'existait sans la permission de Rome. Sans doute. Mais cette



domination présomptueuse était un bienfait immense. La force de l'esprit contraignait la force brutale à plier devant elle. De tous les triomphes que l'intelligence a remportés sur la matière, c'est peut-être le plus sublime. —

« Que l'on se reporte au temps où la loi muette, prosternée sous le glaive, rampait dans une boue ensanglantée. N'était-ce pas chose admirable de voir un empereur allemand, dans la plénitude de sa puissance, au moment même où il précipitait ses soldats pour étouffer le germe des républiques d'Italie, s'arrêter tout-à-coup et ne pouvoir passer outre; des tyrans couverts de leurs armures, environnés de leurs soldats, Philippe-Auguste de France ou Jean d'Angleterre, suspendre leurs vengeances et se sentir frappés d'impuissance ?.... A la voix de qui, je vous prie ? A la voix d'un pauvre vieillard habitant une cité lointaine avec deux bataillons de mauvaises troupes et possédant à peine quelques lieues de territoire contestées. N'est-ce pas un spectacle fait pour élever l'âme, une merveille plus étrange que celle dont la légende est remplie ? »

Tels étaient les abus de pouvoir de l'Eglise, les causes et les effets de son ingérence dans les affaires des peuples et des princes, tel le jugement qu'en ont porté des écrivains protestants. Il n'y a pas là, ce nous semble, de quoi la tant maudire, ni non plus, aujourd'hui, de quoi la tant redouter. Nous demandons, nous, au contraire : En présence de la barbarie nouvelle qui se prépare, cette influence médiatrice de l'Eglise, nous ne disons pas cette domination, ne serait-elle pas encore une fois par hasard une nécessité sociale ; ne serait-ce pas une œuvre de sage, de prévoyante politique, et de la part des gouvernants et de celle des gouvernés, de l'accepter, de la réclamer même, tandis qu'il en est temps ? Nous demandons si l'on pense qu'aujourd'hui encore, l'intérêt commun se trouverait mal de l'existence d'un arbitrage suprême où se jugeraient en dernier ressort les grandes causes de

l'ordre général et dont seraient justiciables et les peuples et les rois ?

Tous les différends qui s'élèvent entre les peuples et leurs chefs ont leur source dans l'opposition des intérêts et des prétentions, et les conflits qui en résultent conduisent aux révolutions par l'absence d'un arbitre également accepté et respecté des deux parties, et ayant l'autorité, les lumières, l'impartialité, le désintéressement indispensables pour juger entre les deux et faire observer ses arrêts.

Par la tendance naturelle de ceux qui gouvernent et de ceux aussi qui sont gouvernés, par le vice qui leur est propre, qui est inhérent, en quelque sorte, aux deux situations, la société civile est incessamment menacée ou d'arbitraire ou de licence, de despotisme ou d'anarchie, et passe fatalement de l'un à l'autre, après un temps plus ou moins long, sans que jamais ou presque jamais, malgré tous les efforts des sages, elle puisse se maintenir dans ce milieu qui est la liberté dans l'ordre ou l'ordre dans la liberté. Tour à tour les princes abusent du pouvoir, ou les peuples abusent et mésusent de la liberté : c'est comme l'inévitable écueil, c'est le Charybde et le Scylla contre lesquels, à tout moment, la société risque de se heurter et de se briser. Dans ce perpétuel mouvement de bascule de haut en bas et de bas en haut des deux extrêmes, du gouvernement et de la multitude, ceux qui souffrent le plus, ceux qui souffrent toujours, ce sont les éléments intermédiaires ou les classes moyennes. Celles-ci, quelle que soit l'extrémité qui l'emporte et s'élève au-dessus du point d'équilibre, sont toujours sûres d'en essayer les premiers inconvénients. Ce sont elles qui, de quelque côté qu'elle vienne, supportent d'abord la pression et sont opprimées et foulées. Aussi est-ce d'elles qu'émanent d'ordinaire toutes les tentatives pour régler, modérer, contenir dans leurs limites les diverses forces de l'Etat et y établir une équitable pondération.

Eh ! qui ne sait combien ces efforts ont été malheureux, dans tous les temps ! Si l'on aperçoit, à travers les âges, quelques rares exemples de réussite sous ce rapport à un certain degré, imparfaits toujours et incessamment menacés, les systèmes qui en sont résultés n'ont pas tardé à montrer l'insuffisance et la vanité de tous les contre-poids si vantés de la politique humaine.

L'arbitraire et ses excès, la multitude impatiente de tous freins, avec sa licence et ses brutalités : ce sont donc là deux puissances toujours en guerre l'une avec l'autre et ayant entre elles une troisième puissance intéressée à la concorde et à l'ordre, puissance qui se consume en efforts inutiles pour jeter et consolider les bases d'une paix qui puisse durer. Cet état de lutte et d'hostilité constante où les deux forces extrêmes se trouvent entre elles, les conduit, les oblige même, en quelque sorte, à renforcer, à exagérer peut-être le principe sur lequel elles se fondent, l'autorité d'un côté, de l'autre la liberté, jusqu'à les faire dégénérer, l'une en autocratie, en despotisme, l'autre en licence, en anarchie.

Pendant ces deux extrêmes de la force, le despotisme et la démagogie, ne sont pas, ils ne sauraient être des situations normales, définitives, quoi qu'on fasse, et, par cela même ils ne sauraient pas non plus se soutenir longtemps. Peu favorables aux intérêts des personnes, à leur sécurité et au développement légitime de leurs facultés, à peine sont-ils devenus dominants et se sont-ils consolidés, si toutefois ils se consolident, que déjà les voilà soumis à un travail secret de dissolution, qui les mine sourdement et quelquefois les renverse subitement et d'un seul coup. Pas plus ici qu'ailleurs, il n'y a pour ceux qui gouvernent, ni de vraie dignité, ni de vraie force dans le pouvoir, ni d'assurance d'être utiles, de vivre et de durer.

De nos jours la puissance publique est ou déjà tout abattue, ou, dans le monde entier, dans un danger imminent de



périr, entraînée et renversée sous la pression populaire. Dans deux ou trois pays, l'élément mitoyen maintient à grand'peine une sorte de pondération; mais en général c'est l'extrême inférieur qui prévaut de plus en plus et qui prépare à l'Europe de nouveaux bouleversements. Or, ainsi menacés alternativement ou tout à la fois et fatalement l'un et l'autre, dans leur existence, leurs intérêts et leur part légitime d'action et d'influence, pense-t-on que ces trois éléments constitutifs de la société politique ne trouveraient pas avantage et profit, ne trouveraient pas des garanties meilleures et plus efficaces pour leur droit et leur sécurité dans l'existence d'un arbitrage suprême, autant que possible dégagé des intérêts terrestres et mondains, indépendant, moral, intelligent, indifférent aux formes, sachant se prêter aux circonstances et se faire tout à tous, ami de l'ordre, des droits, des principes, de l'autorité, et cependant sympathique aux souffrances, aux besoins des pauvres et des faibles, en un mot libéral et populaire, et qui veillerait avec une égale et impartiale sollicitude sur les droits, les devoirs, les intérêts, les besoins, la sécurité de chacun et de tous, et aurait, avec la mission, le pouvoir nécessaire pour les faire respecter, pour leur faire rendre et assurer ce qui leur revient légitimement?

Il y a là trois forces diverses en présence, ayant chacune, sous un certain rapport, leurs intérêts et leur politique à part, rivales l'une de l'autre, constamment en lutte pour se surprendre, s'amoindrir, se dominer réciproquement, acharnées à se détruire, et cependant nécessaires l'une à l'autre. Et il faut bien que cet antagonisme et la lutte inévitable qui en résulte, soient dans la nature des choses; car on a, dans tous les temps, essayé de tous les systèmes, de toutes les combinaisons imaginables pour les pondérer, les régler, pour amener les trois éléments sociaux à se tenir chacun dans son rôle, à les empêcher d'en dépasser les limites, à obtenir d'eux de se souffrir, de se respecter, à les forcer, en un mot, à se

modérer et à vivre en paix l'un avec l'autre : on n'y a point réussi. Dans les conditions actuelles, ou cela n'est pas possible, ou ce ne l'est que pour peu d'instant. Comment, en effet, cela pourrait-il être ? De ces trois éléments, l'un est le Pouvoir, le second la force brutale, le troisième une sorte de milieu entre les deux. Le Pouvoir, pour s'exercer et se maintenir, a besoin de la force brutale. Or cet appui, il l'a ou ne l'a pas, nous entendons efficace et suffisant. S'il lui est assuré, il en use et en abuse à sa guise, au grand détriment de la modération qu'il fait taire en la comprimant. Si, au contraire, cette force lui manque ou ne lui est pas assurée pleinement, pour peu même qu'elle soit douteuse ou chancelante, elle ne tarde pas à lui échapper tout à fait, et dès lors, faible et désarmé, Pouvoir sans pouvoir, il ne peut manquer de tomber bientôt dans l'impuissance et le mépris.

Elles ne sauraient, ces forces, se détruire entièrement l'une l'autre, et elles n'ont pas non plus en elles-mêmes ce qu'il leur faudrait pour se supporter réciproquement et vivre en paix. Mais ce qu'elles n'ont pas, et ce qui leur serait néanmoins si nécessaire, ne le pourraient-elles pas chercher et trouver hors d'elles et dans une sphère d'un ordre supérieur ? C'était là, nous croyons, la pensée d'un savant illustre <sup>1</sup> ; l'Eglise l'entendait sans doute ainsi, et un instant l'avait réalisé, du moins en partie. Or ce que les princes repoussèrent autrefois, comme une usurpation, alors et tant qu'ils purent se faire illusion sur les vertus et les conditions de leur autorité, et sur les moyens de la faire respecter et durer, ne serait-il pas de leur intérêt bien entendu de l'accepter librement, aujourd'hui qu'ils ont appris et qu'ils peuvent se convaincre journellement, par expérience, combien leur empire est fragile, leur existence précaire, et qu'il n'est rien sur quoi ils se fondent qui ne soit ou détruit ou pour le moins fort contesté ? <sup>2</sup>

1. De Leibnitz.

2. Il n'existe plus aujourd'hui, dans la société européenne, que deux puissances,

Mais ce n'est pas tout, ces oppositions, ces luttes et ces dissensions intérieures : il est encore, et pour les rois et pour les peuples, un autre danger, non moins grand que l'absolutisme et la démagogie suspendus sur les États, et les menaçant sans cesse dans leur existence, leur indépendance et leur liberté. Un esprit analogue à l'esprit d'insoumission et d'arbitraire travaille peuples et souverains, et suscite entre eux un état d'hostilité et de lutte non moins permanent, plus permanent encore que celui dont nous venons de parler, et cela dans le but de se surprendre, de se dominer, de se spolier et de s'asservir réciproquement. Et c'est triste à dire, et il le faut bien avouer, cependant, nulle part ailleurs ne se montre, avec autant de ruse, d'audace et d'hypocrisie et une mauvaise foi plus révoltante, le grossier et féroce égoïsme de l'homme, que dans cet antagonisme des princes et des peuples ainsi occupés constamment à s'amoindrir et à se détruire les uns les autres.

Nous disons des princes et des peuples ; car il ne faut pas croire que chez les souverains seuls se trouvent et cette ambition dévorante, et cet orgueil, ennemi de la concorde, qui font affronter la guerre et tous ses maux dans un but d'agrandissement : les peuples en ont leur part, tout ainsi que les rois. Les peuples en corps partagent avec les individus cette disposition égoïste à s'exempter eux-mêmes de la justice qu'ils estiment si fort dans autrui. Tous, peuples et particuliers, nous nous sentons fort émus des actes d'arbitraire et de violence que se permettent sur nous-mêmes ou les uns sur les autres nos voisins et nos rivaux ; nous ne trouvons rien à re-

deux grandes et vraies puissances qui aient de l'action sur les âmes : c'est, d'une part, la puissance révolutionnaire, et c'est, de l'autre, la puissance religieuse personnifiée dans le catholicisme et son Église. La première porte dans ses flancs une barbarie nouvelle ; la seconde est la mère de toute civilisation. C'est entre ces deux puissances qu'une guerre à mort est présentement engagée. Il s'agit de savoir à laquelle nous prêterons notre concours dans cette lutte suprême. Que les peuples et les rois, que tous les honnêtes gens y pensent !

prendre, nous ne voyons pas que jamais aucun peuple ait trouvé le moindre mot à redire aux grandes iniquités commises par ses chefs à l'égard des autres peuples, dès lors qu'elles l'étaient à son profit. On ne vit jamais l'Angleterre, la libérale Angleterre, s'assembler en meetings en faveur de l'Irlande ou de l'Inde. Au milieu des protestations les plus chaleureuses et les plus énergiques élevées partout ailleurs contre le démembrement et les souffrances inexprimables de l'infortunée Pologne, l'Allemagne entière, *l'honnête Allemagne*, garda toujours un imperturbable silence. Et nous, Français, si remplis de sympathie pour tous les opprimés, trouvâmes-nous jamais mauvaises les annexions plusieurs fois assez violentes dont nos gouvernants jugèrent à propos d'étendre nos possessions? Encore une fois, tout en aimant la justice, tout en l'estimant dans les autres et la réclamant pour nous-mêmes et partout où nos propres intérêts ne se trouvent point engagés, peuples et particuliers, dans notre égoïsme grossier, nous sommes constamment enclins à la méconnaître, attentifs et prêts toujours à en violer ou à en éluder la loi pour notre propre compte.

Les hommes sont d'ailleurs ainsi disposés, et les peuples aussi le sont, qu'ils finissent par se lasser des plus grands biens, du bonheur même, fût-il parfait, et ne sauraient longtemps demeurer contents et tranquilles. Il arrive aux individus, et il arrive parfois aux peuples comme aux individus, et cela surtout quand ils n'ont rien eu longtemps de légitime à désirer, dans les moments de santé florissante, de grande prospérité, de calme et d'équilibre partout, pour ainsi dire; il leur arrive que, sans savoir ni pourquoi ni comment, ils se sentent les nerfs agacés et comme on ne sait quel besoin de se mettre en mouvement ou le sang ou la bile, de se chamailler, de guerroyer et de s'en prendre à n'importe qui. On oublie vite, quand on se porte bien, ce que fait souffrir la maladie et ce que vaut la santé;

on oublie de même, au milieu du calme et de la prospérité, tous les malheurs de la guerre et tous les bienfaits de la paix. Nous nous souvenons d'avoir vu de ces situations. On est étonné souvent de la futilité des motifs qui poussent de grandes nations à risquer gloire, fortune et tout, pour se lancer, du sein de la paix la plus heureuse, dans de longues guerres pleines de mauvaises chances et de dangers, et dont nulle prudence humaine ne saurait calculer ni les résultats ni la fin.

Qu'est-ce pourtant que la guerre et toute cette gloire de la guerre dont les mirages exercent sur nous une séduction si puissante, et où les souverains si légèrement jouent, en un coup de dés, leur couronne, le sort de leur empire, les biens, la vie et la liberté de leurs sujets? Rassemblons en un seul point tout ce qu'il se peut imaginer de misères, de désastres, d'atrocités et de crimes : le désordre des finances, les emprunts onéreux, les lourds impôts, la ruine du travail, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture et la banqueroute, la transformation de tous les instincts utiles en passions funestes et destructives, les ambitions démesurées, la cupidité, la rapine, la spoliation, la dévastation, l'incendie, le meurtre, le viol, les exactions et la violence sous toutes les formes, et, au bout de tout, de vastes et effroyables boucheries d'hommes suivies de la famine, de la peste, de la destruction et de la désolation..... Voilà la guerre et la gloire de la guerre ! C'est encore l'orgueil, l'orgueil monstrueux, la folie de l'orgueil, c'est le plus grand fléau dont puisse être affligée l'espèce humaine.

Mais est-il besoin de vous le dire encore, ô Peuples? Les générations de 1812 et de 1815 sont-elles entièrement éteintes? et les malheurs, et les fautes de leurs pères laissent-ils si peu de traces dans la mémoire des hommes? Qu'ils le demandent donc alors aux sables de l'Afrique et aux plaines glacées de la Moscovie, et aux champs mille fois ravagés de

l'Europe et de l'Asie, et aux solitudes du Nouveau-Monde, et aux abîmes du vaste Océan ! Qu'ils interrogent les spectres d'Arbèles, de Zama, de Pharsale, d'Azincourt et de Waterloo, et les cendres dispersées ou encore fumantes de Sagonte, de Carthage et de Moscou, et les mers d'Aboukir et de Trafalgar, et les bords lugubres de la Bérésina ! Depuis les anciennes colonnes d'Hercule jusqu'au fleuve du Gange et à la grande muraille de la Chine ; depuis le cap Nord jusqu'au cap des Aiguilles, et de la mer de Baffin jusqu'à l'extrémité de la Terre de Feu, il n'est pas un rivage, un rocher, un écho que n'aient frappés les cris et les gémissements du carnage, pas un flot que n'ait rougi le sang humain, pas une poignée de terre qui ne couvre des débris de la chair vivante de l'homme mise en pièces par le fer et le plomb !

La guerre, avoue lui-même un des grands maîtres de la guerre, « la guerre est un métier de barbares. »

Oui, et de toutes les folies, il n'en est pas de plus humiliante pour la raison humaine.

Mais qui pourrait dire tout ce qu'est et fait la guerre ? En vain l'on essaierait d'en tracer même une faible image. Ni les langues n'ont de paroles, ni la peinture n'a de couleurs, ni l'imagination n'a de figures pour nous donner une idée de toutes les horreurs de la guerre, de ses atrocités, de ses folies et de ses innombrables calamités.

Nous avons eu, nous, un conquérant, un de ces foudres de guerre, un des plus grands qu'ait vus le monde. Il a, pendant vingt ans, fauché les populations de l'Europe dans tous les sens. Le Nil a reçu ses bataillons, les Pyramides portent les marques de ses victoires ; et l'on voit encore, suivant l'expression du poète, l'empreinte de ses pieds sur le front des rois.

Quel en a été le grand résultat, qu'en avons-nous retiré ? Plus de malheurs que nous n'en avons éprouvé à aucune autre époque de nos annales, et, en définitive, plus de dé-

sastres et d'humiliations encore, que de succès et de gloire ! Après l'immolation sanglante de trois millions de nos enfants et de nos frères, il nous a conduits, ce génie de la guerre, de conquêtes en conquêtes, à l'envahissement de nos frontières par l'Europe coalisée, à la prise de notre capitale, à l'occupation, deux fois en un an, du sol sacré de la patrie par les hordes du Nord, à la France mise sous le joug de ses ennemis les plus acharnés, à la chute enfin de notre puissance et à l'amoindrissement de notre territoire, formé, pendant des siècles, par la sagesse de nos grands hommes et par la politique de nos rois !

A moins qu'elle ne soit entreprise pour sauver la patrie menacée, oui, que maudite soit la guerre, et que maudites soient les conquêtes qui accumulent tant de ruines, et qui n'ont d'autre objet que la sotte vanité des peuples et le fol orgueil des conquérants !

Nul doute, cet esprit de conquêtes et de gloire guerrière, ce désir général de s'agrandir par la violence et la spoliation qui a si souvent troublé la paix du monde, qui ne cesse de la menacer, et a fait peser sur les peuples tant de calamités et de misères, cet esprit est gros de malheurs, il est rempli de périls, et coupable non moins que le penchant des princes pour l'absolutisme et celui des peuples pour l'insoumission, et tout autant il mérite d'être réfréné. Il ne l'a guère été jusqu'ici, et il n'est même pas facile d'imaginer comment il le pourrait être. Toutefois des philosophes se sont occupés d'en rechercher le moyen, et même des hommes d'Etat et des princes ont tenté, nous dit-on, d'en réaliser la pensée. On prétend que le roi de France Henri IV, dans le moment qu'il périt sous les coups d'un assassin, était occupé de l'exécution d'un tel projet ; et l'on ne peut pas douter que la grande coalition de 1813 n'ait, en formant son alliance, entendu fonder quelque chose comme un grand tribunal chargé d'assurer aux Etats ainsi qu'aux particuliers, avec le bienfait



d'une paix durable, la jouissance paisible de leurs biens et de leurs droits.

On a traité de conceptions chimériques, puérides même, il est vrai, ces projets d'arbitrage et de pondération entre les rois et les peuples et les rois entre eux en vue d'une paix constante ; et en effet ils pouvaient être tels, il y a quelque cent ans. Ils le sont moins, nous le croyons, aujourd'hui que tant de rapports ont changé et tant d'obstacles disparu, et ceci, nous le reconnaissons volontiers, pourrait devenir un élément de progrès réel et de bon aloi. Il n'est pas de mauvaise chose ni de mauvais hommes qui n'aient quelques qualités dont on ne puisse tirer bon parti ; il n'est situation ni disposition qui n'ait également puissance pour le bien et pour le mal. Avec la faculté qu'ont aujourd'hui les peuples d'élever la voix et de communiquer entre eux, ainsi que de très-grands maux, de très-bons résultats aussi deviennent possibles. Il n'est plus autant facile aux princes d'allumer la guerre par ambition, orgueil ou caprice<sup>1</sup> ; et quand ils se croient encore parfois fondés à tirer l'épée, s'ils n'ont pas le bon droit pour eux, il faut du moins qu'ils avisent, autant qu'ils peuvent, à s'en donner les apparences. Les efforts qu'ils font pour justifier aux yeux du public leurs entreprises guerrières, montrent assez, et le prix que les peuples commencent à attacher généralement à la paix, et le besoin qu'ont les princes, quand ils l'ont rompue ou sont près de la rompre, de se concilier, à cet égard, l'opinion, non seulement de leurs sujets, mais de l'Europe et de tout le monde civilisé.

Les peuples ont aujourd'hui presque partout, dans leur droit de voter l'impôt qu'ils paient à leurs gouvernements, dans celui d'émettre des vœux, et dans la facilité de s'entendre et de se faire entendre que leur offrent les nouvelles voies de communication et de publicité, un moyen pacifique et légal

1. De récents événements ont montré que nous nous sommes un peu abusé en ceci.



de réclamer et d'obtenir toute légitime amélioration. Qu'ils en usent avec intelligence, modération, prudence et persévérance, s'ils peuvent ; et cette paix générale et durable qu'ils apprécient et désirent, et cette liberté raisonnable dans l'ordre que depuis si longtemps ils poursuivent sans l'atteindre, ils les obtiendront, nous le croyons, l'une et l'autre, pourvu qu'ils le veuillent, le veuillent toujours et le veuillent bien.

Nous ne méconnaissons point que l'entreprise ne soit difficile. Eh ! sans doute elle l'est ; elle l'est tellement, qu'elle peut effrayer fort bien les volontés les plus fermes et paralyser les intentions les meilleures.

En vérité oui, elle est d'une exécution difficile ! Mais elle l'est comme tout ce qui est beau, grand et généreux ; comme tout ce qui demande des sacrifices à l'égoïsme et à l'orgueil ; comme tout ce qui s'oppose aux mauvaises passions, aux convoitises individuelles. Difficile donc soit-elle tant que l'on voudra, est-elle impossible, absolument impossible ? Là est la question.

Nous ne sommes pas de ceux qui se plaisent à la poursuite des chimères, nous n'estimons que médiocrement les innovations, et toute grande promesse nous trouva toujours passablement incrédule : cependant, quand une idée offre des avantages immenses, et s'annonce comme le remède unique à des maux incalculables et toujours imminents ; quand elle est enfin l'expression d'un besoin manifeste et généralement reconnu légitime, il vaut la peine de l'accueillir avec bienveillance, de s'assurer sérieusement de ce qu'elle vaut, de ce qu'elle contient de spécieux ou de solide, si elle est praticable en totalité ou en partie, dans quelles limites et dans quelles conditions elle l'est ; et si par hasard elle offrait une lueur seulement de réalisation possible, ne serait-ce pas la dernière inconséquence de n'y pas donner une attention en rapport avec son objet et son utilité, avec les services qu'elle pourrait rendre ?

Encore une fois, l'entreprise est-elle impossible, absolument impossible ?

Non, croyons-nous, elle ne l'est point, elle ne l'est plus. Pourquoi le serait-elle ? Elle n'implique point contradiction ; elle ne s'oppose à aucune légitime ambition des gouvernements et des peuples ; elle n'a rien qui répugne ni à la justice, ni au droit, ni au bon sens, ni à la science, ni non plus à l'expérience. N'en a-t-il pas existé une certaine réalisation déjà dans les sociétés anciennes ? Un grand roi ne s'en est-il pas occupé sérieusement ? Et au commencement de ce siècle, sous l'impression vive de longues souffrances, de récentes humiliations et de grands et communs dangers, les souverains coalisés contre le grand conquérant et despote de notre âge n'ont-ils pas pu s'entendre, ne l'ont-ils pas, eux aussi, réalisée à un certain degré ? La réalisation parfaite, oh ! sans doute, il ne la faut point espérer ; il serait chimérique de croire à la possibilité jamais d'une paix perpétuelle. La guerre bien certainement ne sera jamais abolie tout à fait ; il y a pour cela vingt motifs, et d'abord elle tient sans doute à l'équilibre universel, elle tient, nous le croyons, à la loi des êtres vivants.

Rien de parfait, rien de complet n'est possible, dans ce monde sublunaire. Si la paix non plus ne l'est pas, si elle n'est pas possible à toujours, absolument, elle l'est du moins, on le peut espérer, dans des conditions telles, qu'il devienne difficile de la troubler, et surtout de la troubler longtemps : or volontiers on se tiendrait satisfait d'un si grand avantage.

Mais, pour procurer d'abord, d'une part, la paix entre les souverains et les sujets, et pour assurer, d'une autre part, la paix générale des Etats entre eux, et pour la maintenir ensuite stable et solide, autant que possible, une fois qu'elle est tout établie, il faut sans doute un tribunal, un arbitre, un juge, une autorité qui, pour les personnes collectives ou les divers Etats de la société générale, soit ce que les chefs des peuples

sont pour les individus, pour les citoyens dans les Etats particuliers : il faut un médiateur qui intervienne, qui ait le droit reconnu d'intervenir dans tout conflit pouvant compromettre sérieusement, gravement, soit l'ordre et la paix intérieure des sociétés particulières, soit l'ordre, la paix générale, le droit, la sécurité des Etats entre eux.

Trouvons les éléments possibles d'un tel tribunal, et nous aurons fait un pas vers la solution de la question.

Evidemment on ne peut songer à d'autres juges que les souverains eux-mêmes ou leurs délégués. Mais à tout tribunal il faut une voix prépondérante, un président qui dirige, éclaire, maintienne, modère, entraîne et décide : à qui confier ces hautes fonctions ? Au souverain d'un petit Etat ? Il n'aura pas d'autorité. A un souverain fort et puissant ? Il n'aura pas d'impartialité.

Pour remplir une telle mission, il faudrait un prince dont tout à la fois l'influence et l'autorité fussent grandes, ne portassent ombrage à personne, n'offrissent point ou offrissent peu de prise à l'abus dans un intérêt personnel ; il faudrait donc, ce nous semble, un prince dont l'autorité, dont l'influence fût simplement morale, ou du moins plus morale que réelle, et dont le caractère et toute la situation fussent une garantie, une obligation même rigoureuse d'impartialité, de modération, de désintéressement et d'équité. Où trouver une telle autorité ?

Il en existe une heureusement, il n'en existe qu'une et c'est la royauté pontificale, la papauté. La papauté, son autorité a le caractère que nous venons de dire : elle possède les vertus et, dans la mesure du possible, elle remplit les conditions, elle offre, et elle seule offre les garanties nécessaires et désirées.

Vous avez cherché partout, dans le monde et dans les annales du monde, et dans le nouveau monde, et dans le monde ancien ; vous vous êtes adressés à l'Inde, à l'Egypte, à la Chine, à la Grèce antique et à la moderne Angleterre ; vous

avez lu Platon, Aristote, Cicéron, Morus, Hobbes, Rousseau, Saint-Simon, Fourier, Proudhon, tous ceux qui ont écrit et rêvé sur le gouvernement des sociétés civiles et la politique : avez-vous trouvé rien, s'est-il imaginé rien qui, pour la discipline des passions et l'équilibre des forces sociales, tout à la fois, puisse se comparer à cette influence modératrice, à cette grande et salutaire autorité dont la voix est si propre à se faire entendre et comprendre des faibles et des forts, des petits et des grands, des oppresseurs et des opprimés, des peuples et des rois, qui, tout en reconnaissant leurs droits, et tout en les aimant, en les protégeant et en compatissant à leurs souffrances, dit aux peuples : « Rendez à César ce qui appartient à César — « Toute puissance vient de Dieu » — « Craignez Dieu, honorez le Roi », — et qui, quoique les respectant, les honorant et les faisant honorer, dit aux souverains et aux puissants de la terre : « Toute puissance vient de Dieu, oui ; mais tout ce qui vient de Dieu n'est établi que pour l'utilité des hommes » <sup>1</sup> — « Les rois ne sont grands que pour les autres hommes, et ils ne jouissent proprement de leur grandeur, qu'autant qu'ils la rendent utile aux autres hommes » <sup>2</sup> — « Le plus digne emploi qu'un prince puisse faire de cette puissance souveraine qu'il a reçue de Dieu, c'est de la faire uniquement servir, non pas à contenter ses passions ou le désir d'une gloire vaine, mais à procurer le bonheur du genre humain » <sup>3</sup> — « Le bien public, l'intérêt général de la société est la loi immuable et universelle des souverains <sup>4</sup> ». . . . ?

Non, vous n'avez nulle part ni vu ni entendu rien de comparable à ces paroles, à cette voix, et non pas même l'apparence d'une telle autorité, vénérable entre toutes, favorable et acceptable également et à ceux qui gouvernent et à ceux qui sont gouvernés.

1. Massillon. — 2. Ibid. — 3. Innocent XI. — 4. Fénelon.

C'est donc bien la papauté, c'est le pape le juge compétent et naturel, le seul juge possible d'un tel tribunal d'arbitrage de paix et de conciliation entre les rois et les peuples et les rois entre eux.

Mais une des conditions indispensables du rétablissement de l'autorité, c'est, avons-nous dit, l'exercice honnête, loyal et prudent de l'autorité. Vous l'avez entendu, Rois, Princes et Souverains augustes, — cette voix amie, cette voix de l'Eglise, vous savez qu'elle mérite d'être écoutée — le but constant de vos efforts, l'objet en vue duquel doivent se régler et se diriger toutes vos actions, toutes vos pensées, toute votre existence, c'est le bien public, l'intérêt général. C'est afin d'y vouer toutes les facultés de votre âme et de vous y vouer vous-mêmes tout entiers, que vous avez reçu d'en haut le dépôt sacré de l'autorité, la plus grande chose qui soit au monde, et qui tombe si bas et si vite, par l'usage indigne, par les vices et l'inconduite de ceux qui en sont revêtus. Car c'est une grande erreur, propagée par les flatteurs et les corrupteurs, par les hommes sans conscience et sans Dieu, de prétendre que les gouvernements et leurs chefs doivent ou peuvent se conduire suivant d'autres principes que les simples citoyens, et que les préceptes de la sagesse et de la morale ordinaires ne sont point à l'usage des Etats et des hommes d'Etat. Tout comme leurs sujets, les souverains sont soumis à la loi divine et sont tenus d'obéir aux prescriptions de la morale ; et on l'a dit, et on ne saurait trop le dire ; S'il est une morale, elle est la même pour tout le monde ; ou il n'y a pas de morale, ou il n'y en a qu'une. Il faut avoir le sens moral émoussé, ou n'avoir pas de sens moral, pour soutenir sérieusement une thèse contraire.

Les choses de ce monde ont toutes entre elles des affinités qu'on ne peut méconnaître. Les principes d'ordre et de conservation sont, sinon tout à fait identiques au fond, du moins fort analogues pour tous les êtres et dans toutes les

sphères. Toutes les économies se tiennent ; elles se confondent peut-être même dans les principes généraux de l'économie universelle, et l'économie domestique ne diffère pas essentiellement de l'économie publique. Les gouvernements prospèrent ou déclinent par les mêmes moyens, à peu près : ils se conservent par la même sagesse, la même prudence, et ils se perdent et tombent par les mêmes fautes et les mêmes imprévoyances que les familles et les simples particuliers : il s'agit, là comme ici, d'abord d'avoir de l'ordre et de mettre d'accord sa dépense et son revenu ; il faut, ici comme là, se garder des aventures périlleuses et des folles entreprises ; toujours et partout il faut de la prudence et de la prévoyance. Et comme il en est de la bonne administration et de la sage économie, il en est aussi de la probité, de la droiture et de la conduite privée : ces qualités ne sont pas chez un souverain d'autre nature, et elles n'ont pas chez eux d'autres effets que chez les simples particuliers. Qu'on soit gouvernant ou gouverné, on ne ruse point, on ne ment point, on ne se parjure point sans passer pour menteur, fourbe et parjure, et l'on ne se fait pas un tel renom, sans y laisser quelque chose de sa réputation et de son crédit.

Il est vrai qu'en style de cour, on décore du nom de politique les déviations gouvernementales de la morale ordinaire ; mais, parmi le public et dans la bouche du peuple, vrai maître du langage, elles reprennent leur vrai nom et ne sont plus que de la ruse, de la fourberie, du mensonge. Et il arrive alors aux gouvernements comme aux individus qui ne se montrent pas fort scrupuleux sur la vérité : à force de les entendre mentir, on finit par ne les plus croire, alors même qu'ils disent vrai. Quelle confiance et partant quelle autorité peut avoir un gouvernement qui ne cesse de répéter que ses visées sont telles ou telles, et dont tous les actes lui donnent un démenti honteux ? C'est un grand honneur d'être librement nommé l'arbitre des peuples et des souverains, quand ce choix repose sur une haute réputation de désintéressement, de sa-

gesse et d'intégrité. Mais ne vous abusez point : quoique suspect et peu prisé peut-être au fond, votre arbitrage sera invoqué par cela seul que vous êtes puissant, que de votre influence inévitable on craint ou l'on espère, ou bien même, qui sait ? parce qu'ainsi plus aisément on tend des pièges à votre vanité. Vous n'êtes point un arbitre : vous êtes une inquiétude pour ce qui est honnête et faible ; vous êtes un encouragement, une espérance pour tout ce qui est cupide et pervers. Il n'y a que la droiture et la probité jointes à la puissance qui rendent un prince ou un peuple véritablement arbitre, arbitre respectable du monde et de ses destinées.

Il faut sans doute être indulgent pour les faiblesses des princes, ainsi qu'il faut l'être pour celles de tout le monde, bien plus que pour celles de tout le monde ; car, avec les mêmes passions, bien autrement sollicités à les satisfaire, les princes ont incomparablement plus que nous occasion de s'oublier et de faillir. Cependant les voluptés coupables, l'intempérance et l'incontinence, produisent chez eux les mêmes effets que chez les personnes privées : elles débilitent le corps et l'esprit, elles déconsidèrent, elles dégradent, elles sont la principale cause de l'abâtardissement des races, de l'extinction des familles et des dynasties, et l'adultère n'est pas moins un crime dans les palais que sous le chaume. Qui veut gouverner les autres, ne peut faire moins que de montrer d'abord qu'il sait se gouverner lui-même.

Les princes, les gouvernants, pour se conserver, sont astreints au devoir de l'honnêteté comme les simples particuliers, et, comme eux, pour vivre honnêtement, ils n'ont qu'une voie, celle que nous tracent la morale et la religion. Le respect de Dieu seul engendre le respect de soi-même et le respect d'autrui. Sans le respect de Dieu, de la religion et de la morale, dirions-nous aux Souverains, si notre faible voix pouvait arriver à leur oreille, vous n'aurez jamais, ô Princes, de véritable autorité sur les hommes : et vous, ô

Peuples, sans ce même respect, ne vous attendez à rien de bon de vos chefs, quels qu'ils soient. Pour peu qu'ils croient avoir d'intérêt à vous tondre ou à vous piler, un grand mécréant en est convenu, on aura beau légiférer et débiter de beaux discours, ni lois ni chartes n'y feront : vous serez tondus et pilés, tondus comme des moutons, pilés ou broyés comme le blé sous la meule et les cailloux des chemins sous la roue.

Cependant les princes, les souverains, étant faillibles et pécheurs comme les plus humbles de leurs sujets, comme nous, autant que nous et souvent plus que nous, ils ont donc, comme nous et autant que nous, besoin d'avertissements, d'admonitions, et parfois même de répression, de réprimandes. Ils en ont besoin pour eux-mêmes, pour l'honneur de leur couronne, et surtout pour la sûreté de leurs Etats et pour le bien de leurs sujets.

Mais encore par qui seront-ils et pourront-ils être ainsi repris, et, dans les circonstances graves, admonestés, corrigés ?

Ils ne le pourront être, ni par leurs sujets, retenus par le respect qu'ils doivent à ceux auxquels ils sont soumis ; ni non plus par leurs égaux, les princes, leurs voisins, attentifs à ne pas froisser l'orgueil d'hommes puissants, souverains comme eux, et dont les fautes couvrent leurs propres fautes et favorisent trop bien leurs passions envieuses et leurs convoitises.... Le premier ministre de la religion, le chef seul de l'Eglise le pourra, le devra et aussi le voudra : ainsi que pour pacifier, il a, pour admonester, la mission, la charité, l'indépendance et l'autorité requises.

Les hommes sont si fort enclins à la désobéissance et à la révolte, et l'ordre, l'obéissance est dans les États une chose si désirable et si nécessaire, qu'on ne saurait nous trop pénétrer de la sainteté de l'autorité. Et les souverains, d'autre part, se trouvent si fort au-dessus des autres hommes, que ce n'est qu'au nom de la religion, au nom de Dieu, qu'on leur



peut, et peut-être qu'on leur doit parler de devoirs, d'obligations. Qui l'oserait entreprendre, si ce n'est celui qui ne doit compte qu'à Dieu seul, et qui ne craint que Dieu ? Où trouver les vertus et toute l'indispensable autorité pour l'audace d'une telle entreprise ? On l'a dit avec beaucoup de raison : « La bouche du vicaire de Jésus-Christ est le seul canal par lequel la vérité puisse arriver aux oreilles des rois. » Elle est donc la seule bouche aussi qui puisse et qui doive même, en de certains cas, admonester les rois et les rappeler à leurs devoirs. Elle a, pour cela, nous le répétons, les qualités, toutes les qualités nécessaires ; elle seule les a. Il n'est pas au monde, non, une autre voix aussi solennelle, aussi autorisée, aussi sainte, et qui ait, au même degré, tout ce qu'il faut pour pénétrer dans les cœurs et pour se faire écouter à la fois et de l'esprit d'insoumission et de l'orgueil du pouvoir.

Mais les abus, encore une fois les abus ?

Qu'on ne nous parle plus des abus ! Où n'y en a-t-il pas ? Il y en aura sûrement, il y en aura toujours partout ; mais, quoi qu'il arrive, nous ne les pourrions jamais mettre en balance avec les bienfaits de l'usage, de l'usage même imparfait. Il serait aussi déraisonnable qu'injuste de redouter, dans l'exercice de cet arbitrage auguste et de cette répression discrète et sainte aux mains de la papauté, le renouvellement de ces excès de pouvoir dont quelques princes ambitieux, licencieux ou cruels eurent à souffrir de sa part, dans des temps malheureux....

Eh ! plût au ciel, après tout, qu'il y eût encore aujourd'hui de tels abus, des abus commis dans l'intérêt des peuples, des orphelins, de la foi conjugale, de la faiblesse, de la dignité humaine, du droit, des devoirs, de la justice, de la morale ! Nous n'eussions pas vu l'adultère et la débauche souiller de leurs hontes l'honneur et la splendeur des trônes, et le scandale, débordant à flots de toutes les sommités sociales, se répandre partout et pervertir toutes les âmes. Nous n'aurions

pas vu des pupilles dépouillés par leurs tuteurs ; nous ne verrions point des peuples asservis par d'autres peuples, des princes violer en pleine paix le droit des gens et de la nature, et, pour tout dire, nous ne verrions point les détenteurs du pouvoir pactiser avec les agents du désordre, et une politique impie gouverner les affaires de ce monde.

Que glorifiés à jamais et bénis de tous soient les noms des Léon I<sup>er</sup>, des Grégoire VII, des Alexandre III, des Innocent III, des Grégoire IX, des Alexandre IV, des Boniface VIII, des Sylvestre II, des Martin et des Nicolas V ! Si la qualité d'homme et de chrétien a pris quelque valeur et compte pour quelque chose dans la société civile, c'est à eux, à eux surtout que nous en sommes redevables. Sans ces magnanimes pontifes, l'Europe vivrait encore dans les ténèbres ; nous serions esclaves sans les abus qu'ils se sont permis.

La papauté est la seule puissance, dans le monde, qui ait toujours été prête à protester contre l'injustice et la violence, au nom du droit et de la morale éternelle.

Mais la papauté, depuis des siècles, se borne à son rôle religieux ; elle y est entrée dès que les circonstances l'ont permis ou voulu, et elle n'en est plus sortie. Désormais son ambition se réduit à conserver son indépendance, qui est désirable pour tout le monde, et, ce qui ne l'est pas moins, à faire régner le christianisme, à en répandre les bienfaits de plus en plus dans le monde entier. Déjà au xv<sup>e</sup> siècle, M. Guizot nous l'assure, elle n'était plus oppressive pour personne. Si, dans des temps fort éloignés, elle devint riche et dominante, et exerça partout et sur tout sa puissante influence, l'histoire impartiale nous l'apprend, le fait n'était point l'œuvre *« de l'ambition des hommes qui en profitaient, ni la simple volonté de ceux qui l'acceptaient ; il faut y reconnaître la force de la nécessité. »* Pour les conquérants vainqueurs, comme pour les peuples vaincus et soumis, cette puissance fut un bienfait, *elle fut une nécessité sa-*

*ciale*. Les papes furent forcés par les circonstances du moyen-âge, dans l'intérêt en même temps de la religion et des peuples et quelquefois aussi des princes, de prendre même pour le temporel la haute main sur le pouvoir civil. Une fois engagés dans cette voie, et tant que subsistèrent les mêmes conditions, le même état des personnes et des choses, il était assez naturel qu'ils voulussent y demeurer aussi longtemps que possible, et presque inévitable que cela n'entraînât pas des inconvénients, puisqu'enfin il est certain que rien de ce qui passe par la main des hommes n'en saurait être exempt. Mais tout cela est bien changé, les prétentions hautaines comme les circonstances qui les ont suscitées. Rien de pareil n'est plus à craindre aujourd'hui pour les princes; ce n'est pas de ce côté que les trônes désormais ont à redouter des empêchements ni des dangers <sup>1</sup>.

L'immixtion de l'Eglise dans les affaires civiles s'est exercée, dans le moyen-âge, en faveur des peuples contre leurs oppresseurs; elle s'est exercée, depuis le XVI siècle, en faveur de l'autorité contre l'esprit d'insoumission et de rébellion dans les sujets; désormais son objet, son rôle politique serait ce qu'il doit être en effet et demeurer dans tous les temps: celui d'un arbitre, d'un juge, d'un médiateur pacifique, appelé, d'une part, à faire entendre des paroles de conciliation dans les conflits des Etats entre eux; d'autre part, à réprimer également et tout à la fois les tendances absolutistes du pouvoir abusant de l'autorité, et les entraînements révolutionnaires des peuples abusant de la liberté. « *Les papes, on vient de nous le dire, sont chargés par Dieu d'entretenir la paix dans le monde.* »

Il existe une lacune aujourd'hui, c'est manifeste, dans la civilisation chrétienne. On a fait de grands efforts pour modérer, tempérer, pondérer tous les pouvoirs; et cependant les

1. Les Papes ont aspiré, non pas à la domination, mais à l'indépendance de l'Eglise, afin que la Religion put être libre, sincère et vraie.

(a) *Le Pape et le Congrès.*

Etats, peuples et rois, sont entre eux encore dans les relations de pure nature : ils peuvent tout entreprendre, tout se permettre à peu près les uns à l'égard des autres, sans que personne ait droit d'intervenir pour protéger les faibles, ou pour réprimer et rappeler au devoir l'opresseur puissant et le spoliateur hardi. Cette lacune, il la faut remplir, le moment en est venu ; il est de l'intérêt de tous qu'elle le soit au plus tôt, et, qu'on y réfléchisse bien, elle ne le saurait être que par celui qui est le gardien suprême des principes, du droit et de la morale, par celui qui est chargé par Dieu *d'entretenir la paix dans le monde*.

On ne peut guère le nier, un des plus grands obstacles à l'établissement et à l'affermissement des libertés publiques, et en général du bon ordre parmi les hommes, c'est la guerre, la guerre civile et la guerre étrangère, avec tout ce qui l'engendre et tout ce qu'elle entraîne après elle. Abolissez la guerre, ou rendez-la difficile et rare autant que possible, le plus possible ; tenez en bride, à la fois, l'esprit de conquête et l'esprit d'insoumission : et il n'est plus de haines nationales, plus d'armées permanentes, plus de profession militaire, plus de lourds impôts, plus de prétextes aux mécontentements, aux agitations, aux résistances ; et dès lors aussi bientôt, on le peut espérer, le régime de la force aveugle et oppressive, le despotisme ne sera plus, — il sera devenu plus difficile.

Chose remarquable et qui montre combien l'on est peu d'accord avec soi-même ! la guerre perd chaque année de sa gloire et de son crédit ; il est peu de personnes qui ne la proclament hautement un affreux fléau ; on espère de la civilisation qu'elle la rendra de jour en jour plus rare ; il s'est fait, dans un pays voisin du nôtre, des manifestations publiques à ce sujet ; on va jusqu'à se flatter de l'espoir qu'elle pourra cesser tout à fait, que décidément le rapprochement des peuples et leurs rapports journaliers nous amèneront enfin cette paix perpétuelle à laquelle travaillèrent, dit-

on, Henri IV et Sully, et que rêvait le bon abbé de Saint-Pierre : et toutefois, malgré ce désir et ce bel espoir, on ne laisse pas de tout faire et laisser faire pour éliminer le seul terme, la seule donnée du problème qui en rende la solution possible, l'Eglise chrétienne, la royauté pontificale, l'indépendance de la papauté !

Enfin, s'il est vrai que les peuples ont le droit de disposer de leurs biens, de discuter le budget de l'Etat, de voter l'impôt, d'en surveiller l'emploi, et de peser ainsi sur l'administration et la politique de leurs gouvernements ; s'il est certain également que l'autorité publique, pour se maintenir, doit être forte, respectée, puissante ; et s'il l'est, enfin, et que les peuples peuvent abuser jusqu'à l'excès de leur droit de contrôle contre le pouvoir, et que le pouvoir peut abuser, en la même façon, de son autorité contre le peuple, et que les Etats divers peuvent abuser de leur indépendance mutuelle et de leur supériorité relative les uns à l'égard des autres, il ne l'est pas moins que le complément de la civilisation moderne, de la civilisation chrétienne, ne dût être l'établissement d'un grand conseil européen où seraient portés, jugés, décidés les questions, les différends, les intérêts, les prétentions des diverses puissances entre elles et de ces puissances avec les citoyens, et que le tribunal, le seul qui semble fait de tout point pour juger et décider dans de telles questions, sur de tels intérêts, pour en décider avec désintéressement, équité, impartialité, autorité, c'est celui de l'Eglise, celui de la papauté. L'établissement de ce tribunal ainsi formé nous paraît le couronnement nécessaire et inévitable des institutions libérales, et en particulier du régime démocratique qui tend partout à prévaloir, le seul remède aux vices et aux dangers de ce régime. La manière d'y arriver et de l'instituer est un problème à résoudre, et, dans tous les cas, un problème digne d'occuper les savants ainsi que les philanthropes et les gouvernements. A eux le droit et l'hon-

neur d'en chercher et d'en proposer la solution, à nous celui de la poursuivre de nos vœux. Nous n'avons voulu, pour ce qui nous concerne, que toucher la question et la signaler de rechef à l'attention des hommes compétents. Une chose seulement nous a paru certaine, c'est que jamais l'Europe ne s'est trouvée dans une situation aussi grave que l'est celle où nous la voyons, menacée tout entière, aux applaudissements d'écrivains se prétendant libéraux, d'un côté par le radicalisme le plus dévorant, de l'autre par le droit du sabre et le despotisme le plus abrutissant ; et c'est, enfin, que le remède à cette situation, que la solution du problème ne se trouvera jamais satisfaisante que dans et par la pensée chrétienne, et qu'il faudra bien, après tout, pour y arriver, partir de cette grande conception de l'unité d'origine de la race humaine. Avec cette donnée, si belle et si féconde, nous avons la confraternité des hommes, la charité universelle, le christianisme tout entier avec ce qu'il contient et suppose : la concorde, la paix, le bon ordre, le respect du droit, de tous les droits ; sans elle, au contraire, et hors d'elle, en vain chercherions-nous un lien assez fort pour plier les volontés sous la loi de la justice, du droit et de la raison, pour unir les hommes les uns aux autres et les peuples entre eux ; nous ne rencontrerions autre chose que des chimères et des mécomptes.

« Prenez les conseils de l'Eglise, dirions-nous volontiers aux rois, avec l'Apôtre des Gaules : « tant que vous serez en intelligence avec elle, votre administration sera facile. » Ne mettez qu'en elle votre confiance et vos espérances, dirions-nous aux peuples : car, quand le ciel et la terre, pour ainsi dire, vous avaient abandonnés, elle seule eut pitié de vous, elle seule eut pour vous des oreilles et des entrailles, et elle seule, encore aujourd'hui, vous est réellement amie, et s'occupe encore avec amour de vos vrais intérêts et de votre dignité.

Si, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Prusse eût été catholique, et si les papes avaient encore exercé sur la politique leur ancienne et

bienfaisante action, il n'y aurait pas eu de partage de la Pologne ; leur protection eût été pour la nationalité polonaise bien autrement efficace que celle des révolutionnaires et des journaux : la papauté eût défendu l'Europe contre les menaces du Nord, comme elle l'a défendue contre celles de l'Orient. Avec cet arbitrage auguste du chef de l'Eglise, nous n'aurions pas vu tant de peuples partagés, vendus, traités comme de vils troupeaux : mais aussi nous n'aurions pas vu non plus tant de révolutions radicales et de trônes renversés<sup>1</sup>.

Que les chefs des peuples et les peuples eux aussi y réfléchissent : les ennemis du catholicisme et de la papauté le sont aussi de la monarchie, de la famille, de la propriété, de la vraie liberté. Les monarchies, l'ordre social et le christianisme, les papes, les rois et les sociétés, quelles quelles soient, ont les mêmes amis, les mêmes ennemis, et courent ensemble les mêmes et communs dangers. Que ni les particuliers, ni les peuples, ni les souverains ne croient les révolutionnaires, ces ennemis des hommes et de Dieu, qui travaillent à nous abrutir pour nous mieux subjuguier, et avouent hautement leur dessein de renverser les gouvernements et de supprimer la famille, sans laquelle il n'existe ni de peuple ni de civilisation. Que ni les uns ni les autres n'espèrent rien de la

1. Les Papes ont, pendant des siècles, sauvé les Rois et les peuples contre leurs ennemis. Qui est-ce qui sauvegarde aujourd'hui les Rois contre les révoltes et les attentats des peuples ? Et qui est-ce qui protège les peuples contre la tyrannie des rois ? — La police et la force armée ? Les journaux, les chartes et les représentations nationales ? — Les armées, les citadelles, les canons et la police ont bien mal servi Charles I et Jacques II d'Angleterre, les Louis et les Charles de France et plusieurs autres princes. Et ni les journaux, ni les chartes, ni les orateurs, n'ont encore rien su faire pour assurer le bonheur et la liberté des peuples ! Les chartes, on les fausse, on les viole, on les supprime ; les journaux se corrompent et se vendent ; et, pour les majorités des assemblées législatives, on sait si jamais elles marchendent notre argent et notre sang au pouvoir qui les lui demande, et si jamais elles ont empêché ce pouvoir de faire fausse route et de se perdre.

On ne voit, depuis trois siècles, de toutes parts, que de fausses garanties, de fausses libertés et de fausses sécurités. Partout des fictions au lieu de réalités !

révolution, ni les premiers de l'appui qu'ils lui prêtent, ni les autres des concessions qu'ils lui font. Dans la religion seule ils trouveront, ceux-là sécurité, justice, protection et liberté, ceux-ci légitimité, respect, soumission, force, autorité. Il n'y a que le vrai chrétien qui sache user de l'autorité, comme il n'y a que lui qui sache se soumettre et obéir aux lois. Le christianisme, le catholicisme est seul vraiment capable d'abrayer tous les droits et tous les intérêts, de contenir l'impatience des peuples, comme de modérer les prétentions des rois. Que l'orgueil du schisme et de l'hérésie se réconcilie avec l'autorité; et la religion, premier besoin des sociétés et des individus, redescendra dans les âmes! Que la foi rentre dans les cœurs; et l'ordre, tout aussitôt, rentrera dans les esprits, dans les sentiments et dans les faits, et l'obéissance, la subordination rentrera dans la famille et dans l'Etat! Faisons tous que ce qui est juste et bien devienne ou redevienne fort, et ainsi nous obtiendrons tous que ce qui est fort redevienne bon et juste.

*Nous nous représentons, nous aussi quelquefois, ce qu'il arriverait*<sup>1</sup>, si les instituteurs et les chefs des peuples, écrivains, professeurs, savants, hommes d'Etat et gouvernants, éclairés enfin par l'expérience, et ainsi redevenus prudents, sages et honnêtes, appréciant les choses et les hommes ce qu'ils sont et ce qu'ils valent en eux-mêmes et dans leurs conditions d'existence individuelle et sociale, discernant le bien et le vrai, le meilleur et le possible, et désirant le bien, le voulant, comprenant que leur mission spéciale est de le proclamer, de le glorifier, de le réaliser autant qu'il se peut, et consacrant tous leurs talents, tout leur zèle, tous leurs efforts, toute leur existence à le procurer, à le réaliser en effet résolument, sincèrement; nous nous représentons ce qu'il arriverait, si, au lieu de l'attaquer ouvertement ou de le laisser attaquer et

1. Voyez : *L'Eglise et la société chrétienne en 1861*, par F. Guizot.



de lui prêter une protection équivoque et sournoise, *ils acceptaient de nouveau pleinement, hautement le principe de l'autorité religieuse, non pas le principe de l'asservissement du pouvoir temporel, ni l'oppression et l'abaissement des intelligences, mais celui de l'insuffisance de la force matérielle en matière de gouvernement, et de la raison individuelle en matière de croyances, de conduite et de morale. Ce principe ne porte atteinte à aucune des bases essentielles des gouvernements et de la liberté, ni à la force, ni à la sécurité, ni à l'indépendance vraie, ni à la dignité. Il consiste à reconnaître la haute importance, à tous les degrés, des vérités et de la vie religieuses, et le droit des peuples et des individus à être respectés, à être instruits, à être dirigés, à être gouvernés, comme il convient à des hommes, à des chrétiens, à de vrais enfants de Dieu. Personne, ici non plus, ne saurait mesurer d'avance l'effet que produirait, pour le bonheur et la gloire de l'espèce humaine, la franche et ferme réintroduction de ce principe dans l'Europe civilisée. Par sa forte organisation, par l'éclat de son culte, par la beauté de son dogme, par ses institutions et ses maximes, l'Eglise répond en effet à tous les besoins de la société, aussi bien qu'à tous les instincts de la nature humaine. Si elle reprenait dans le monde et la direction du monde le haut ascendant qui lui revient à tant de titres, elle donnerait aux gouvernements, aux peuples, aux lettres, aux sciences, aux arts, à la civilisation tout entière, une force, un éclat, une splendeur dont on n'a pas d'idée : car sans cesser d'être libres et forts, les gouvernants et les peuples, les savants, les lettrés, les artistes rentreraient en harmonie véritable avec la nature de l'homme, son génie, sa condition présente, son avenir et les besoins de l'ordre social à présent et dans tous les temps.*

Quelle gloire enfin ne serait-ce pas, aujourd'hui et à tout jamais, la gloire d'un prince éclairé, juste, honnête et fort, qui se vouerait à rétablir, par les lois et l'exemple, la religion, les

mœurs, la famille et l'Etat sur leurs bases ébranlées, et qui, comme un autre saint Louis, saurait être à la fois chrétien sincère et roi prévoyant, sage, ferme, vigilant et dévoué !

Mais qu'est-ce que je dis ici ? .... Nous sommes désormais lancés sur une pente fatale où rien ne saurait plus nous arrêter. Ceux que Jupiter veut perdre, observe un ancien, il commence par les frapper d'aveuglement. *Quos Jupiter vult perdere priùs dementat*. Oublieux de la recommandation que leur adresse le Très-Haut : *Robustus esto, noli timere, quoniam tecum est dominus tuus*,<sup>1</sup> le pouvoir public, lui-même pris de vertige, se laisse presque partout entraîner au courant révolutionnaire. A peine est-il un lieu au monde où l'on tente encore quelques faibles efforts pour résister au torrent. Désarmé, tremblant, presque uniquement occupé du soin de se mettre en défense contre ses propres sujets, subordonnant tout le reste à ce soin, et s'estimant trop heureux si l'on veut bien consentir à le laisser vivre encore quelques jours, bien loin de lutter courageusement contre les forces perverses et destructives, et de rien faire pour les contenir, le pouvoir presque partout entre en compromis avec ces forces, et semble moins occupé à les réprimer qu'à pactiser avec elles et à s'en faire tolérer. *Quos Deus vult perdere, priùs dementat !*

Encore une fois, où allons-nous, que deviendrons-nous ? Tout est problématique, tout est sombre, et dans le présent et dans l'avenir. Nous courons, au milieu des bas-fonds et des rescifs, par un ciel d'un bout à l'autre ténébreux et sinistre. Quel sera le port inconnu qui s'ouvrira devant nous, ou sur quel écueil ira se briser enfin notre vaisseau ébranlé, déchiré, privé de sa boussole, de son gouvernail et de ses agrès ?

L'instruction populaire sans éducation et sans religion, l'égalité, l'orgueil transcendant, les passions effrénées, la cu-

1. Soyez ferme et ne craignez point, car le Seigneur Dieu est avec vous !

pidité, l'insubordination, la presse, l'esprit d'innovation, la démocratie partout dominante et envahissante : quelle digue assez forte pourrait désormais arrêter cet irrésistible débordement de la nouvelle barbarie !

Faudra-t-il que le mal parcoure tous ses degrés, toutes ses phases, et produise tous ses effets ? L'homme boira-t-il de nouveau, et bien autrement qu'il n'a jamais fait, boira-t-il, jusqu'à la dernière goutte, la lie de l'affreux breuvage que de longue date il travaille à se préparer ?

Le mal à son comble et dans son plus extrême développement, l'excès du mal, est-il encore espoir de salut ailleurs que là ?

Paris, mai 1863.



FIN.



# TABLE DES MATIÈRES.

Pages

CHAP. I.	Le chaos intellectuel et la presse. -- Des défauts de la presse et de ses résultats inévitables. — De la publicité. — Du progrès. — De l'instruction populaire . . . . .	4.
CHAP. II.	De l'Église, de son état avant le XVI <sup>e</sup> siècle et depuis. — Du protestantisme, de son développement et de son état actuel. — De la Révolution et de ce qu'elle a fait pour le perfectionnement des institutions publiques et de la liberté.	46.
CHAP. III.	Tous les reproches adressés aux révolutionnaires s'appliquent également aux réformateurs du XVI <sup>e</sup> siècle. Les uns et les autres, ils se sont signalés par le mensonge, la versatilité, la contradiction, l'audace, l'hypocrisie, la spoliation, la destruction, l'imprévoyance. . . . .	93.
CHAP. IV.	La réformation protestante a-t-elle ranimé la foi religieuse? A-t-elle été un grand élan vers la liberté de la pensée? . . . . .	171.
CHAP. V.	Des vraies causes de la Réformation protestante. . . . .	210.
CHAP. VI.	La Réforme a-t-elle eu pour résultat d'imprimer une impulsion à l'activité humaine? Est-ce à la Réforme que revient le mérite des progrès réels qui se sont effectués depuis le XVI <sup>e</sup> siècle? . . . . .	259.
CHAP. VII.	La Réforme a-t-elle imprimé une impulsion à la liberté de penser? . . . . .	316.
CHAP. VIII.	La Réforme protestante a-t-elle imprimé une impulsion décisive à la liberté politique? . . . . .	369.
CHAP. IX.	L'absence de la Réformation et de son influence a-t-elle été pour l'Italie et l'Espagne une cause d'inertie et de déchéance? . . . . .	398.
CHAP. X.	La Réforme a fondé l'ère révolutionnaire.	448.
CHAP. XI.	DE L'AUTORITÉ. — De l'autorité en général.	448.
CHAP. XII.	SUITE DE L'AUTORITÉ. — De l'autorité religieuse en matière de doctrine, et du libre examen	508.
CHAP. XIII.	Du mal dont souffre notre époque, et du remède du mal . . . . .	562.

